



John Adams
Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N°

*ADAMS

2332

v. 4

(12-A)

1213

1008



✓⁴ ADAMS 235.2

217

Vol. 11 (Journal, pp. 321-368)

Vol. 12 (Lettres, pp. cccxiv-cccivx)

Vol. 12 (Journal, pp. 1-192)

Vol. 13

Vol. 14, pp. i-xxxij

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anyers.*

De Londres le 5 Décembre 1778.

V OICI, Monsieur, tout un paquebot Américain que mes amis, en cette Ville, ont fait arriver jusques chez moi. L'empressement de vous faire jouir des piéces intéressantes qu'il renferme, ne me permet point d'autre commentaire. Je me suis seulement occupé de l'ordre des dates, pour donner à la quantité de lettres qui m'ont été communiquées, une suite qui vous facilite l'intelligence des événemens. — J'y ai placé ceux qui sont rapportés par la dernière gazette de la Cour de Londres, quoique d'une bien mince importance & ne méritant gueres le volume d'écriture qu'il a fallu au Gazetier pour les détailler. Mais il étoit essentiel qu'une histoire d'un mois entier de cette campagne en fit quelque mention.

*Extrait de diverses lettres d'Amérique du 22
Septembre jusqu'au 12 Novembre 1778.*

De New-York le 22 Septembre.

Le Gouverneur Johnstone, sur le point de

cccxlvi AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

partir pour l'Angleterre, laisse au Secrétaire Ferguson une protestation contre le Membre du Congrès, Joseph Reed, au sujet de sa délation au Congrès des propositions de trahison qui lui avoient été faites, & contre l'anathême dont le Congrès a flétri le séducteur. Il assure que ce n'est point ce motif qui le fait retourner en Angleterre, où il avoit toujours eu le projet de se rendre pour la rentrée du Parlement, afin d'y voter contre la reconnoissance de l'indépendance. — Cette piece a été rendue publique par M. Ferguson le 28 Septembre.

De Philadelphie le 17 Septembre.

On présuinoit que six régimens Anglois, pour lesquels on avoit fait venir des habits légers, devoient se rendre de New-York à la Jamaïque. Mais il paroît que le Général Clinton n'est pas encore bien décidé sur le parti qu'il doit prendre d'évacuer cette Ville ou de s'y maintenir, & qu'il attend pour cet effet des ordres d'Angleterre qui lui seront apportés incessamment.

Nous apprenons du fort Clinton, sur la riviere d'Hudson, que le Magistrat de l'Etat de New-York (Américain) a fait passer les mal-intentionnés à ce fort où ils doivent être envoyés à New-York sur des bâtimens parlementaires. On donne ce nom de *mal-intentionnés* à ceux des habitans qui ont refusé de prêter le serment de fidélité à l'Etat & de renier le Tyran de la Grande-Bretagne.

Il paroît que les mesures prises pour purger l'Etat de ces mauvais citoyens sont exactement suivies sans aucun ménagement pour personne. L'Honorable William Smith, ci-devant Membre du Conseil Royal sous le Gouvernement Britannique & Auteur d'une histoire de New-York, vouloit persister dans une neutralité deshonorante, mais on l'a forcé de se déclarer, & il a été en conséquence conduit de force devant le Magistrat pour prêter serment. Sur son refus il a été remis comme les autres à l'ennemi, il y a quelques semaines.

Il est constant que le Roi de la Grande-Bretagne aura de la peine à faire un sort à ses fideles adhérens, & que s'il vouloit leur assigner un traitement conforme à leurs prétentions, il n'auroit pas trop du produit de la vente de l'Electorat d'Hanovre & de ses autres Possessions en Allemagne. Sans cela, est-il quelque lieu sur terre où M. Smith & ses pareils, également méprisés des Royalistes & des Américains, puissent trouver appui & protection ?

Le Docteur Berkenhout avoit été arrêté & mis en prison, comme soupçonné d'avoir été employé par le Ministère Britannique pour procurer des éclaircissemens sur les conditions auxquelles les Etats-unis d'Amérique pourroient consentir de traiter avec la Grande-Bretagne. Il a été reconnu par l'examen de ses papiers, qu'il avoit obtenu

cccxlviij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
un passe-ports du Général Maxwell pour se
rendre en cette Ville ; mais comme on n'a
découvert aucune manœuvre criminelle à sa
charge, le Conseil lui a ordonné de retour-
ner sur sa parole au camp de l'ennemi par
le plus court chemin.

*Proclamation rendue par le Comte de Carlisle ;
le Chevalier Henri Clinton & William Eden
Ecuyer, Commissaires de Sa Majesté, &c.*

A New-York le 26 Septembre 1778.

D'autant qu'en conséquence d'un acte fait
& passé dans la dix-huitième année du règne
de Sa Majesté, intitulé : Acte pour autori-
ser Sa Majesté à nommer des Commissaires
revêtus de pouvoirs suffisans pour traiter,
délibérer & convenir des moyens de faire
cesser les désordres actuellement subsistans
dans certaines Colonies, Plantations & Pro-
vinces de l'Amérique Septentrionale. — Il a
plû à Sa Majesté de nous autoriser & de nous
donner pouvoir de suspendre, par procla-
mation munie de nos signatures & cachets
respectifs, de tems à autres, suivant que
nous le jugerons convenable, la vertu &
l'effet d'un certain acte du Parlement, fait
& passé dans la seizième année du règne de
Sa Majesté pour interdire tout commerce
& liaisons avec certaines Colonies & Plan-
tations y nommées & pour d'autres objet
mentionnés aussi dans le même acte, ou d
suspendre aucunes des stipulations ou re

ET DE L'AMÉRIQUE. cccxlix

trictions renfermées dans ledit acte & de spécifier dans notre proclamation, respectivement le tems & les lieux, avec quelles exceptions & restrictions & moyennant quels passe-ports & acquits, en place de ce qui à ce sujet a été ordonné jusqu'à présent par aucuns actes du Parlement pour regler le commerce des Colonies & Plantations, ladite suspension devra avoir son effet, comme aussi d'annuller & de révoquer cette même suspension & proclamation en la même maniere & forme :

D'autant qu'il a plû ultérieurement à Sa Majesté, en conséquence des susdits premiers actes, de nous autoriser & de nous donner pouvoir de suspendre de tems à autre, comme nous le jugerions à propos, dans aucuns lieux & pour aucun espace de tems, pendant la durée dudit premier acte, la vertu & l'effet d'aucuns actes du Parlement passés depuis le 10 Février 1763, & qui ont rapport à aucune Colonie, Province ou Plantation mentionnées dans ces actes, en tant que ces mêmes actes concernent ces Colonies, Provinces ou Plantations ou aucunes d'icelles, ou la vertu & l'effet d'aucune clause ou stipulation ou autres choses contenues dans ces actes, en tant que ces clauses, stipulations ou choses ont rapport à telles ou telles desdites Colonies, Provinces ou Plantations.

D'autant que les désordres qui continuent

ECCL AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE.

encore dans une partie de la Province de New-York, & les hostilités qui subsistent entre les sujets de Sa Majesté de ce port & ceux des provinces voisines, nous empêchent pour le présent de former & d'établir un plan de commerce sur ces principes généreux d'après lesquels la Grande Bretagne désire de se réunir avec les Colonies Américaines : néanmoins en attendant que ce plan puisse être établi sur une base générale & permanente, nous souhaitons procurer dès à présent tout le soulagement & toute la sûreté possible au commerce entre les fideles sujets de Sa Majesté & le port de New-York.

En conséquence, nous jugeons à propos de suspendre, & nous suspendons, à compter de la date de la présente proclamation, toutes les clauses du susdit acte, fait & passé dans la seizième année du regne de Sa Majesté, pour défendre tout commerce & liaisons avec certaines Colonies, Provinces & Plantations y mentionnées, lesquels interdisent l'exportation des marchandises qu'il étoit permis précédemment de faire passer de ce port à la Grande-Bretagne, en Irlande, à Terre-neuve, à Halifax, à Quebec, à Rhode-Island, aux deux Florides & aux Indes Occidentales Angloises, excepté les articles de munitions & provisions militaires & navales : & nous autorisons, par les présentes, les Officiers nommés dans la proclamation

rendue par son Excellence le Chevalier William Howe le 17 Juillet 1777, à accorder des permissions de charger & d'exporter légitimement des marchandises de la susdite espece pour les susdits endroits, sous les restrictions & conformément aux reglemens établis dans ladite proclamation.

Et d'autant qu'il a plu ultérieurement à Sa Majesté, en conséquence du susdit premier acte du Parlement, de nous revêtir de l'autorité & du pouvoir d'accorder un pardon ou des pardons à aucun nombre ou classe de personnes dans les Colonies, Provinces ou Plantations mentionnées dans ledit acte.

D'autant aussi que par un acte du Parlement, fait & passé dans la dix-septieme année du règne de Sa Majesté, lequel est intitulé: » Acte pour autoriser & conduire les captures y mentionnées dans aucuns ports de la domination de Sa Majesté dans l'Amérique Septentrionale, & pour assurer aux Repreneurs la portion des vaisseaux & marchandises qui leur appartient «. — Il est statué que les personnes nommées par Sa Majesté pour accorder des pardons, peuvent donner la permission ou la faculté & autoriser tout Preneur ou toute autre personne, au nom de ces derniers, de conduire les captures y énoncées, à aucuns port ou place dans aucun des pays de la domination de Sa Majesté.

Nous donnons, par les présentes, entiere

CCCLII AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

permission & faculté aux Commandans des vaisseaux de guerre de Sa Majesté, ainsi qu'à toutes autres personnes autorisées légitimement à faire les captures énoncées dans le susdit acte, d'envoyer toutes les susdites captures au port de New-York & à celui de New-Port dans Rhode-Island. Et nous déclarons ultérieurement que ces captures, ou aucunes de leurs portions, après avoir été jugées prises légitimes, pourront être portées & débarquées dans la Grande-Bretagne ou dans tel autre pays de la domination de Sa Majesté, à condition qu'elles seront sujettes aux mêmes droits & aux mêmes restrictions à tous autres égards auxquels elles sont sujettes présentement par ledit acte; & ce seront les Officiers nommés dans la susdite Proclamation du Chevalier William Howe, qui accorderont les permissions pour lesdites exportations, en conséquence de nos ordres.

Nous déclarons ultérieurement que cette Proclamation commencera à être en vigueur du jour de sa date, & subsistera l'espace de trois mois de calendrier, ou jusqu'à ce que nous jugions à propos de l'annuller ou de la révoquer.

Et conséquemment à la commission de Sa Majesté, nous enjoignons à tous les Officiers, tant civils que militaires, ainsi qu'à tous les autres fideles Sujets de Sa Majesté, de nous aider & assister dans l'exécution de
notre

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclij.
notre présente Proclamation & de tous les
articles y renfermés.

Donné avec nos signatures & nos cachets,
à New-York le 26 Septembre 1778.

(L. S.) CARLISLE.

(L. S.) HENRI CLINTON.

(L. S.) WILLIAM ÉDEN.

Par ordre de Leurs Excellences,

ADAM FERGUSON, Secrétaire.

*A M. Rivington, Imprimeur de Sa Très-
Excellente Majesté le Roi.*

A New-York le 2 Octobre.

Vous voudrez bien publier la copie sui-
vante d'une lettre de Son Excellence le
Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain,
adressée aux Président & Membres du Con-
grès Américain, avec la réponse qui y est
jointe.

Je suis, Monsieur, votre très-humble
& très-obéissant serviteur,

JOHN SMITH, Secrétaire.

N. B. Son Excellence a adressé une autre
lettre, de même date & de même teneur,
au Général Washington, à laquelle il n'a
reçu jusqu'à présent aucune réponse.

*A Son Excellence Henri Laurens, Président,
& autres Membres du Congrès Américain à
Philadelphie.*

De New-York le 19 Septembre 1778.

MONSIEUR,

Il n'y a que les instructions positives de Sa Majesté, dont je vous envoie l'extrait, qui aient pu m'engager à vous importuner encore, vous ou le Congrès Américain, au sujet des troupes détenues dans la Nouvelle-Angleterre, en contravention directe du Traité de Saratoga. Le peu d'égard que vous avez pour les demandes déjà faites sur cet objet, est tout-à-fait sans exemple dans la guerre. Quoi qu'il en soit, je réitere aujourd'hui la demande de l'exécution de la convention de Saratoga, & j'offre, en vertu de pouvoirs venus par un Expres, & par un nouvel ordre du Roi, arrivés depuis la date de la dernière requisition faite par les Commissaires de Sa Majesté, de renouveler au nom de Sa Majesté toutes les conditions stipulées par le Lieutenant Général Burgoyne à l'égard des troupes servant sous son commandement.

En cela je crois m'acquitter de ce que je dois, non-seulement au Roi aux ordres duquel j'obéis, mais encore aux malheureux dont les affaires vous sont abandonnées &

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclv

qui, à ce que j'espère, auront assez de franchise pour m'informer des suites qui doivent résulter du nouveau système qu'il vous a plu d'introduire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

HENRI CLINTON.

Réponse du Congrès.

De Philadelphie le 23 Septembre 1778.

MONSIEUR,

Votre lettre du 19 a été mise sous les yeux du Congrès, & j'ai ordre de sa part de vous informer que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique *ne répond point à des lettres insolentes.*

Je suis, avec le respect qui vous est dû,
Monsieur, Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

A Son Excellence le Général Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain, &c. &c. &c. à New-York.

[Cette lettre du Général Clinton, & la réponse du Congrès, ne se trouvent point

ccclvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
dans la Gazette de la Cour de Londres du
premier Décembre, qui rapporte seulement
la lettre dudit Général au Lord Germaine,
par laquelle il lui apprend qu'il a exécuté
les ordres du Roi à lui notifiés par la lettre
dudit Lord Germaine du 12 Juin dernier,
& lui envoie la réponse, ou plutôt le *refus*
de réponse ci-dessus. L'une & l'autre avoient
paru dans une gazette précédente.]

De North-Castle, le premier Octobre.

Notre armée s'est sans doute retirée trop
avant dans le pays. Cette manœuvre a laissé
à découvert des parties de la Nouvelle-York
& des Jerseys où l'ennemi fourage avec fa-
cilité. — A cette distance de l'ennemi, il
ne nous est plus si facile de pénétrer ses des-
seins, & d'en troubler l'exécution. Il est vrai
aussi qu'en continuant à rester aussi près des
Anglois que dans les plaines blanches, il y avoit
du danger pour notre armée, parce que l'enne-
mi étant le maître de la riviere d'Hudson
& de celle de l'Est, il pouvoit nous tour-
ner. Je conviens encore que s'il se portoit
au Sud, notre armée, de sa position actuelle
défendrait plus aisément les parties attaquées.
— Il n'y a pas d'apparence que l'ennemi
quitte notre Continent de cette année. Mais
il faut le convaincre par notre persévérance
que nous ne poserons point les armes qu'il
n'ait pris son parti.

L'armée du Général Washington se maintient toujours dans sa nouvelle position. Il n'y a pas encore d'apparence qu'elle fasse quelque mouvement au Nord. — Le Général occupe le centre à Frideriksbourg. — La droite aux ordres du Général Putnam campe à Fishkill, & le Général Gates commande la gauche à Danbury.

[Ces détails sur la position de la grande armée américaine, & sur ses dernières manœuvres, donneront l'intelligence de la longue Gazette que la Cour de Londres vient de publier le premier de Décembre, pour rendre compte de la petite expédition que le Général Clinton a fait exécuter contre le lieu appelé *Egg-Harbour* (port de l'Œuf) dans les Jerseys, où les Américains armoient beaucoup de Corsaires qui incommodoient fort les approches de New-York. Cette expédition projetée à la faveur de la nouvelle position prise par le Général Washington dans les Highlands, en remontant la riviere d'Hudson, a avorté en partie, parce que la Milice du pays étoit assemblée, & qu'un Corps respectable s'avançoit de Philadelphie avec du canon. Il n'y a eu que dix petits bâtimens de détruits, les plus forts étant sortis sur l'avis que les Généraux Américains leur avoient fait donner qu'ils étoient menacés. Au surplus, les Anglois voulant se venger de n'avoir pas pu atteindre jusqu'aux magasins, ils ont fait le

dégât dans le pays, mais toujours avec l'attention de ménager les maisons des *Quakers* pour qui vous aurez remarqué dans les relations des Généraux Anglois une attention toute particulière, & que vous jugez bien n'être point défintéressée. En passant, je vous demande la permission de vous prévenir, Monsieur, qu'une de mes prochaines Lettres roulera sur les griefs de ces sectaires, & sur la conduite que tiennent à leur égard les autres Américains, qui supportant tout le poids du jour & de la chaleur, ont bien le droit de restreindre quelques fanatiques dans leurs prétentions. Vous voyez par l'artificieux ménagement que la Cour de Londres & ses Généraux affichent à leur égard, que cette querelle intestine tient une place importante dans cette grande révolution. C'est ce qui m'a décidé à recueillir les notions que je prends la liberté de vous annoncer, & que vous jugerez sûrement dignes de votre attention. Je reprends le fil des nouvelles Américaines.

Le surplus des Lettres du Général Cornwallis, & du Capitaine Ferguson, toujours dans la Gazette de Londres du premier Décembre, — roule sur une escarmouche du 27 Septembre avec un Régiment Américain, près de Tapan sur la riviere d'Hudson, où ce Régiment auroit été sabré & dispersé. — Il y est question enfin d'une prétendue surprise de partie de la légion de

Pulaski, à laquelle on n'a point fait de quartier, d'après un *ouï dire* que ce Partisan Polonois avoit déclaré à l'ordre qu'il entendoit qu'on ne fît point de quartier aux Anglois. — Il est encore très-à-propos de remarquer que les Généraux Anglois ayant reçu les ordres que Mylord Suffolk ne déguise point au Parlement, de mettre tout à feu & à sang, cherchent toujours à en excuser l'exécution, en prêtant aux Américains quelque ombre d'une aussi détestable conduite, parce qu'ils rougissent moins de mentir, que d'effectuer les desseins sanguinaires de leurs protecteurs.

L'expédition au *Havre de l'Œuf*, par le détachement de New-York aux ordres du Capitaine Ferguson, a eu lieu le 7 Octobre. Comme elle est de bien peu d'importance, un Plaisant Anglois, après avoir lu la lettre du Général Clinton à ce sujet au Lord Germaine, publiée le premier Décembre, a dit que c'étoit bien le cas de décerner à ce Général le Triomphe de l'*Ovation*.]

De Philadelphie, le 3 Octobre.

Un Parti ennemi fourageur, assez considérable, a débarqué la semaine dernière sur la côte de Jersey, & a poussé jusqu'à Hackinsack. On en attendoit un second à Elisabeth Town, le samedi 26 Septembre. Comme la Milice étoit assemblée, il y a

CCCLX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

apparence que l'ennemi n'aura pas pu pénétrer jusqu'à Morris Town, pour y détruire nos magasins. Ces grands fourages se font vraisemblablement pour l'embarquement qui se prépare, & que l'on dit destiné pour les Isles.

De Philadelphie, le 3 Octobre 1778.

Le 22 Septembre, plusieurs personnes qui étoient sur le rivage à Egg-Harbour dans le Nouveau-Jersey, ont vu passer vers le Sud, 30 voiles, & le lendemain on en a vu 50 autres. Comme personne du voisinage n'a vu encore une pareille Flotte venant de Sandy-Hook, il seroit difficile de déterminer d'où venoit celle-ci: on doit présumer que ce sont des bâtimens qui transportoient des Troupes Angloises aux Isles de l'Amérique.

De Poughkeepsie, sur la riviere d'Hudson, le 5 Octobre.

Suivant le rapport de quelques Officiers arrivés tout récemment de New-York, où ils étoient prisonniers, le Chevalier Henry Clinton vient d'y rendre une proclamation pour avertir les Habitans de s'assembler le 8 de ce mois à l'effet de consulter & déterminer quels sont ceux qui doivent rester dans la Ville, ou marcher avec les Troupes du Roi. Il les prévient en même

tems qu'on fournira des bâtimens à toutes les personnes qui voudront se rendre aux Isles de l'Amérique avec la Flotte qui doit mettre à la voile le 14 Octobre, neuf Régimens y étant déjà embarqués.

[On verra ci-après que c'est la division du Général Commodore Hotham dont le départ a été fixé depuis au 26 Octobre.]

Une grande partie des bestiaux enlevés par l'ennemi, du district de German Flats sur la riviere Mohac, a été reprise par des Troupes légères Américaines qui sont à la poursuite, & ont déjà tué & pris plusieurs hommes du Corps ennemi qui avoit fait ce coup.

Relation datée du 8 Octobre, de l'expédition américaine sur les derrières de la Pensylvanie, où les Anglois & les Sauvages leurs alliés, exerçoient leurs ravages.

Sous le bon plaisir du Congrès.

J'ai eu ordre de marcher vers la frontière dans un tems très-critique. — L'Établissement de Wyoming étoit totalement détruit. — Les Habitans de la Branche occidentale de Susquehanah avoient été chassés de leurs habitations, & il y avoit eu plusieurs femmes & enfans massacrés ou emmenés prisonniers.

Nous avons tâché, avec le peu de forces que j'avois sous mon commandement, de

donner toute l'assistance possible à ces malheureux.

Nous sommes charmés de pouvoir dire que nous avons fait quelque bien ; & si nous avions pu en faire encore davantage, nous aurions été plus satisfaits.

Il est venu, des Comtés de Lancaster & de Berks, environ 400 Miliciens, qui ont été long-tems à faire leurs préparatifs, & très-long-tems aussi en marche. Après avoir passé ici deux mois, toujours fort impatiens de s'en retourner, ils nous ont quittés.

Comme il s'agissoit d'une frontière aussi étendue que l'espace entre Wyoming & Allegany, nous avons bien jugé que le peu de Troupes réglées que nous avons, ne suffiroit pas pour défendre les postes nécessaires.

Nous avons imaginé que comme les habitans ne seroient pas fort en danger, pendant notre absence, il vaudroit mieux (s'il étoit possible) qu'avec la plus grande partie de nos Troupes, nous frappassions un coup important sur les Villages Indiens les plus voisins. Sachant sur-tout qu'il avoit été envoyé un détachement assez fort dans le Pays ennemi par Cherry-Valley, nous espérions pouvoir repousser les Sauvages beaucoup plus loin.

Nous comptons, pour cette expédition, sur 400 Soldats, Volontaires & autres, sans compter 17 Cavaliers que j'avois monté avec des chevaux de mon Régiment, & qui de-

voient servir sous les ordres de M. Carbury.

Notre rendez-vous étoit au Fort Muncy, sur la branche occidentale : nous espérons pénétrer par le sentier de Sheshekununk à Tioga, à la jonction du Cayuga avec la branche principale, N. Est, du Susquehanna, & de-là agir selon que les circonstances l'exigeroient.

Les Troupes se trouvèrent à Muncy le 18 Septembre. Quand nous en vîmes au dénombrement de nos forces, elles ne se montrèrent qu'à 200 Soldats. Ce nombre étoit peu considérable ; mais, présumant que l'ennemi n'étoit pas instruit de nos desseins, nous espérons, tout au moins, faire une bonne diversion, pendant que les habitans ensemençoient leurs terres.

Le 21 matin, nous partîmes de Muncy, avec les forces ci-dessus mentionnées, ayant avec nous des munitions de réserve, & pour douze jours de provisions.

Pendant notre route, nous eûmes des pluies continuelles, & notre marche fut interrompue par d'immenses marais, des montagnes, des défilés & des rochers, & il nous fallut ouvrir & débarrasser les chemins partout où nous passions.

Nous traversâmes la rivière de Lycoming, à plus de vingt reprises, soit à la nage, soit au gué. Sans entrer dans un détail fastidieux, je dirai seulement que nos gens surmontè-

rent toutes ces difficultés avec la plus ferme résolution.

Le 26 au matin, un parti de 19 hommes de notre avant-garde, rencontra un égal nombre d'Indiens dans le sentier: un de leurs principaux chefs fut tué & escalpé, & le reste prit la fuite.

Quelques milles plus loin, nous arrivâmes dans un endroit, où 70 guerriers avoient couché la nuit précédente. Ils marchaient vers nos frontières; mais frappés d'une terreur panique, ils s'enfuirent, & rejoignirent leurs frères.

Nous avançâmes, sans perdre de tems, vers Sheshescununk, & nous fîmes, dans le voisinage, 15 prisonniers. Nous apprîmes d'eux, qu'un homme de la Compagnie du Capitaine Spalding, qui étoit à Wyoming, avoit déserté, depuis notre départ, & qu'il avoit instruit l'ennemi de notre projet contre lui.

Nous marchâmes alors avec la plus grande diligence, vers Tioga, ayant porté sur le front quelque Cavalerie mêlée d'Infanterie. Ils firent leur devoir à merveille, & l'ennemi fuyoit devant nous avec précipitation. Il étoit nuit, lorsque nous arrivâmes à la Ville: nos Troupes étant très-fatiguées, il nous fut impossible d'aller plus loin ce jour-là.

Nous fîmes encore un autre prisonnier: après avoir pris des informations, nous nous

convainquîmes que les Sauvages avoient eu nouvelle de notre arrivée, depuis quelques jours : que les Indiens avoient été vers German-Flat, où ils avoient escalpé 8 personnes & emporté 70 bœufs destinés pour la garnison du Fort Stanwix : qu'à leur retour, ils comptoient attaquer de nouveau Wyoming, & les Etablissemens de la Branche occidentale : qu'ils étoient commandés par le jeune Butler : que ni le Colonel Morgan, ni aucun autre, n'avoit tenté de pénétrer dans le Pays ennemi, comme on nous l'avoit donné à entendre : qu'il y avoit plus de 500 hommes des leurs rassemblés à Chemung ; & qu'ils y construisoient un Fort.

On nous dit encore que le jeune Butler étoit venu à Tioga, quelques heures avant notre arrivée : qu'il avoit 300 hommes avec lui, la plupart Torys, habillés de verd : qu'ils s'étoient retirés à 12 milles vers Chemung, & qu'ils étoient résolus de nous livrer bataille dans quelqu'un des défilés près de ce lieu.

Il fut bientôt convenu que nous n'irions pas plus loin, mais que s'il étoit possible, nous percerions jusqu'à Wyoming. Nous brûlâmes Tioga, le Palais ou Village de la Reine Esther, & tous les Etablissemens de ce côté-là. On prit quelques canots, & l'on fit du butin, dont partie fut détruite.

M. Carbury, n'ayant avec lui qu'un petit parti de Cavalerie, poursuivoit chaudement

Butler. Il avoit pris possession du Village de Shawnée, à trois milles au-dessus de la Branche de Cayuga; mais comme il ne nous vit point avancer, il s'en revint.

L'Ennemi étoit fort consterné. Nous poussâmes notre bonne fortune aussi loin qu'il fut possible; mais il est probable que notre bonne contenance nous sauva, puisque nous étions trop avancés dans le pays, pour en revenir autrement que les armes à la main. Ce soir-là même, nous revînmes à Sheshuncununk. Si nous avions eu 500 hommes de Troupes réglées, & 150 de Troupes légères, avec une ou deux pièces d'Artillerie, nous aurions probablement détruit Chemung, qui est à présent l'asylé de tous ces coquins d'Indiens & de Torys, de tout pays & de tout Etat. De-là ils font leurs courses vers les frontières de New-York, Pensylvanie, Jersey & Wyoming, où ils commettent ces horribles massacres & ces déprédations, dont on a tant parlé. Niagara & Chemung font la retraite des Torys, qui ne peuvent pas arriver jusqu'à New-York.

Le 28, au matin, nous traversâmes la rivière, & nous marchâmes vers Wyalusing, où nous arrivâmes le soir à onze heures, nos Soldats étant épuisés de fatigue.

Le 29, au matin, nous avons été obligés de nous arrêter jusqu'à onze heures, pour tuer des bœufs, & les faire cuire. Ce retard indispensable a donné à l'ennemi le tems de s'approcher.

Soixante & dix des nôtres harrassés de fatigue, se sont embarqués dans des canots; d'autres sont montés sur des chevaux de somme. Nous n'avions pas plus de 120 Soldats, pour former la ligne de marche.

Le Lieutenant Sweeny, Officier d'un rare mérite, commandoit l'arriere-garde composée de trente hommes, & cinq excellens batteurs d'estrade, aux ordres de M. Camplen. L'avant-garde devoit consister en un Officier & quinze Soldats. Nous avions quelques hommes sur le flanc. Mais on s'en est servi rarement, à cause de la difficulté du terrain & de la fatigue.

Le reste de notre petite armée a été formé en trois divisions: celle de mon régiment, composant la premiere; la Compagnie du Capitaine Spalding, la seconde; & celle du Capitaine Murrion, la troisieme. La Cavalerie légère a pareillement été partagée entre le front & l'arriere-garde. Nous avons rassemblé les chevaux de somme & le bétail qui devoient suivre la garde avancée.

Dans cet ordre, nous sommes partis de Wyalusing, & à midi notre front a reçu une légère attaque de dessus une hauteur; une demie-heure après, il en a été fait une plus chaude du même endroit. Après avoir ordonné aux seconde & troisieme divisions, de prendre l'ennemi en flanc, nous l'avons aussi-tôt délogé; mais cette expédition n'a été qu'une bagatelle, comme je m'y étois

ccclxvii] A FFAIRES DE L'ANGLETERRE
attendu ; & nous n'y avons perdu que le
moins de tems qu'il nous a été possible.

A deux heures , notre arriere-garde a été
attaquée très-vivement , & obligée de plier
en grande partie : pendant ce tems - là ,
plusieurs Sauvages ont paru sur notre flanc
gauche. Nous avons été bientôt convaincus ,
par la vivacité du feu , que nous avions à
combattre un corps considérable.

Le Capitaine Stoddert commandoit le
front , j'étois au centre. Ayant remarqué
quelques hauteurs , qui commandoient l'en-
nemi , j'ai ordonné aussi-tôt aux premiere &
troisieme divisions de s'en emparer , tandis
que le Capitaine Spalding fut envoyé pour
soutenir l'arriere-garde. Nous avons gagné
la hauteur , sans que les Sauvages s'en soient
pour ainsi dire , aperçus. Le Capitaine
Stoddert a fait marcher un petit détache-
ment contre l'arriere-garde ennemie. Dans
ce moment critique , les Capitaines Boone
& Brady , & le Lieutenant King , accompa-
gnés de quelques braves qui étoient débar-
qués de dessus les canots , ont joint M.
Sweeny , & rengagé l'action. Le cri de
guerre a été poussé par nos gens , qui étoient
au pied des hauteurs , & s'est communiqué
tout autour. Nous avons foncé sur l'ennemi
de toutes parts , avec le plus grand acharne-
ment. Les Sauvages , après une brave résis-
tance de quelques minutes , se voyant sur
le point d'être investis , se sont sauvés avec
la

la plus grande précipitation par les passages qui leur restoient, & ont laissé dix morts sur la place.

Nos troupes ont témoigné le plus grand zèle pour remplir leur devoir, mais elles étoient trop épuisées de fatigue: autrement (comme les Sauvages se croyoient investis) elles auroient poussé l'ennemi dans la riviere.

D'après les avis que nous avons reçus, c'étoit un corps choisi de guerriers, qui avoit été envoyé après nous, & qui consistoit en près de 200 hommes. Il est probable que c'est à leur confiance, & à leur impétuosité, que nous sommes redevables de la victoire.

Après avoir fait plier notre arriere garde, à quelque distance on a entendu le chef dire en langue sauvage, *mes braves guerriers, nous les repoussons: du courage & de la fermeté: la victoire est à nous.* A ces mots, ils se sont avancés avec la plus grande précipitation, sans assez regarder derriere eux.

Nous n'avions point d'autre alternative, que de vaincre ou mourir; s'ils eussent eu l'avantage, nous étions tous massacrés; mais le puissant Dieu des batailles nous a protégés dans ce jour de danger.

Nous avons eu quatre tués & dix blessés. Les ennemis doivent en avoir eu au moins trois fois autant.

Ils ont reçu un tel échec, qu'ils n'ont pas pu nous inquiéter davantage dans notre mar-

ccclxx AFFAIRES DEL'ANGLETERRE
che vers Wyoming, qui est à plus de cin-
quante milles du lieu de l'action.

Les Officiers de mon Régiment se sont très-bien conduits, sans en excepter un seul. Tout le détachement rend justice au rare mérite & à la bravoure du Capitaine Stodert. Je ne puis parler trop favorablement de lui. Il mérite l'estime de son pays.

M. Carbury, avec sa Cavalerie, a montré beaucoup d'activité, & il a rendu d'importans services avant que les chevaux fussent fatigués.

Presque tous les Officiers se sont couverts de gloire.

Le Capitaine Spalding s'est montré le plus avantageusement possible.

Le Capitaine Murron nous a été d'un grand service, par la connoissance qu'il a des affaires des Sauvages, & de leur maniere de combattre. Ses hommes étoient tireurs, & ils ont été d'une grande utilité.

Les Soldats de mon Régiment étoient armés de fusils & de bayonnettes; ils n'étoient pas habiles tireurs, ni propres à combattre dans les bois. Les balles, & trois postes, qu'ils mettoient dans chaque fusil ont suppléé, en quelque sorte, au manque d'adresse.

Quoique nous ayons eu l'avantage dans cette action, je suis cependant convaincu, qu'un certain nombre de troupes légères, commandées par de bons Officiers, sont nécessaires à ce service.

Le 3 Octobre, les Sauvages ont tué & scalpé trois hommes qui avoient eu l'imprudence de quitter la garnison pour aller chercher des patates.

D'après nos observations, nous pensons que le même détachement que nous avons eu à combattre, après avoir pris soin des morts & des blessés, s'est avancé vers Wyoming, & qu'il est actuellement dans les environs de cette place.

J'y ai laissé la moitié de mon détachement avec cinq de mes Officiers. Si les Sauvages entreprennent d'investir cette place, je ne crains pas qu'ils viennent à bout de leur dessein, quand bien même leur nombre seroit augmenté.

Notre garnison est abondamment pourvue de bœuf & de sel, quoique la farine soit rare à Wyoming.

Je suis arrivé ici le 5, avec le reste de mon détachement. Nous avons fait, dans l'espace d'environ trois semaines, un circuit de près de 300 milles. Nous avons enlevé près de 50 pieces de bétail, outre plusieurs autres articles.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

THOMAS HARTLEY, Colonel
Commandant sur les
frontières de Pensylvanie &
de Wyoming.

ccclxxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

A l'honorable Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Publié par ordre du Congrès.

CHARLES TOMPSON, Secrétaire.

De Fish-Kill le 8 Octobre.

Le Quartier général de M. Washington est à présent en cette Ville.

De Boston le 8 Octobre.

L'Assemblée générale de Massachusset vient de faire choix des Délégués suivans, pour représenter l'Etat au Congrès l'année prochaine :

Les honorables, Samuel Adams, John Hancock (ci-devant Président du Congrès, & aujourd'hui Brigadier Général), Elbridge Gerry, Francis Dana (celui à qui M. le Commissaire Johnstone a écrit une de ses mémorables lettres), James Lovell, Samuel Holt, Timothée Edwards (ce dernier est nouveau).

De la Providence, Etat de Rhode-Island le 10 Octobre.

L'escadre de l'Amiral Byron, qui est actuellement à Rhode-Island, a été treize semaines en mer. Elle a beaucoup souffert par différens coups de vent, & ses équipages fourmillent de malades.

Aux Imprimeurs de la Gazette de Boston.

De Boston le 13 Octobre.

En inférant dans votre gazette les votes & arrêtés suivans de la ville de Boston, dans une très-nombreuse assemblée tenue au mois d'Août dernier au sujet d'une pétition d'une grande pluralité de ses habitans les plus respectables, pour empêcher le retour des Torys en cette Métropole, &c. vous contribuerez à faire connoître au public leurs résolutions relativement aux malhonnêtes gens qui se sont envain efforcés de jeter dans l'esclavage ces Etats libres & indépendans.

A Boston le 6 Août 1778.

Dans une assemblée de Francs - tenanciers & autres Habitans de la Ville de Boston, dûment qualifiés & légalement formés dans une assemblée publique de Ville, tenue à Faneuil-hall le Jeudi 6 du mois d'Août l'an du Seigneur 1778, & l'honorable John Hancock, Ecuyer, élu modérateur, on fit lecture de l'article suivant : « Considérer & déterminer quelles sont les démarches qu'il conviendrait de faire à l'égard d'un nombre de personnes, ci-devant habitantes de cette Métropole, lesquelles ont sollicité & reçu protection du Roi Britannique, & se disposent, dit-on, à revenir

ccclxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
dans la Ville. « Lecture fut aussi faite de l'adresse aux Elus pour s'assembler, signée par près de quatre cents des habitans les plus respectables, &c. Voici cette adresse.

Aux Elus de la Ville de Boston.

MESSIEURS.

Comme bons compatriotes, nous prenons la liberté de nous adresser à vous aujourd'hui, relativement à une nouvelle qui se débite parmi nous & à laquelle nous avons les plus fortes raisons d'ajouter foi. On dit qu'un certain nombre de nos ennemis déclarés, ci-devant habitans de Boston, & qui ont sollicité & reçu protection du Roi Britannique, se disposent à revenir dans cette Ville. En conséquence nous vous prions de convoquer le plutôt possible les habitans, afin qu'on puisse prendre leur avis sur cette affaire importante & adopter les mesures les plus efficaces pour empêcher ces traîtres & invétérés ennemis d'habiter jamais parmi nous. Ce sont des gens dont les principes favorisent hautement la tyrannie Britannique, & dont les actions & la conduite sont tout à fait incompatibles avec les privilèges d'un Peuple libre. Or comme nous cherchons à prévenir tous les troubles que le retour de ces hommes dangereux pourroit occasionner, nous croyons devoir consulter nos chers concitoyens, agir de concert avec eux &

prendre quelque résolution vigoureuse qui fasse connoître à quel point nous désaprouvons & abhorrons les traîtres , & manifester notre détermination à bannir pour toujours & sans distinction toutes les personnes qui ont cherché du refuge dans le sanctuaire du pouvoir qui doit seul leur servir aujourd'hui d'azile & de protection.

Après de légers débats sur ce sujet il fut proposé qu'on pourroit prendre l'opinion de la Ville pour savoir si elle vouloit faire quelques démarches à cet égard , & la question passa unanimement à l'affirmative.

Alors il fut unanimement *vo*té que l'opinion de la Ville étoit qu'aucune des personnes qui ont quitté la Ville & qui ont sollicité & reçu protection du Roi Britannique, ne peut y retourner sans mettre dans le plus grand danger son repos & sa sûreté.

Sur une proposition faite , il fut voté que les honorables John Hancock , Nathanael Appleton , Richard Devens , Ellis Gray : Messieurs Thomas Walley , Ezechiel Price , William Cooper , Joseph Henderson , & John Winthrop , s'assembleroient en Comité pour délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire relativement à l'objet en question & en faire leur rapport à l'ajournement.

L'assemblée fut alors ajournée au 7 Septembre , tems auquel la Ville s'assemblera conformément à l'ajournement Le rapport modifié est énoncé , ainsi qu'il suit.

ccclxxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Qu'il sera donné aux Représentans de la Ville des ordres & instructions de faire tout ce qui dépendra d'eux dans la grande assemblée & dans l'assemblée générale aux sessions prochaines, pour qu'il y soit passé des (a) loix qui empêchent efficacement le retour en cette Ville ou dans aucune partie de l'Etat, de toute personne quelconque qui a abandonné son pays lorsqu'il étoit dans la détresse, & qui a sollicité & reçu protection du Roi & du Gouvernement de la Grande-Bretagne.

La proposition faite par le Comité passa à l'affirmative d'une voix unanime.

Il fut pareillement *voté* que le Clerc de la Ville donneroit aux Représentans de la Ville une copie authentique du vote précédent : ce qui fut fait.

De Trenton le 30 Septembre.

Une Gazette de New-York contient l'avis suivant.

» Tous les réfugiés loyaux de cette Ville

(a) L'Etat a publié le 16 Octobre un acte de proscription contre 306 anciens Habitans y nommés : s'ils reviennent ils seront renvoyés : s'ils récidivent, mis à mort. Tout fauteur condamné à 500 livres sterling d'amende. Invitation à tous les autres Etats de publier pareillement les noms de leurs déserteurs, & ordre aux Députés en France d'y rendre public ledit acte au plutôt, pour faire connoître aux Proscrits le sort qui les attend. Il leur en a été envoyé à cet effet 500 exemplaires.

font invités à s'assembler dans un certain tems & un certain lieu , pour délibérer sur des objets de la plus grande importance . C'est ce qui fait présumer qu'on ne tardera pas à évacuer New-York , & que ces gens-là prennent prudemment leurs mesures pour se dérober à la vengeance de leur pays .

[On verra ci-après que c'étoit pour demander à être enrégimentés.]

De Hartford le 13 Octobre.

Suivant le rapport d'un Officier échangé , qui arrive à l'instant de New-York , l'ennemi a dans le port de cette Ville 20 vaisseaux de ligne & 300 bâtimens de transport , prêts à mettre à la mer , & c'est une opinion générale parmi les Habitans que toutes les troupes du Roi , ou du moins la majeure partie , sont sur le point de quitter cette Ville , événement qui paroît plus desirable que probable.

Du même lieu le 14 Octobre.

Les malheureux Torys , réfugiés dans Long Island , éprouvent les plus rudes traitemens de la part des Anglois . Ceux-ci forcent les infirmes & les vieillards à retourner parmi les Américains , qui les ont proscrits , & qui enrôlent de force les jeunes gens pour les faire servir sur leurs vaisseaux .

Ceux de la Nouvelle-York , parmi les-

ccclxxvii] AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
quels se trouvent les principaux moteurs de
cette malheureuse guerre, craignant d'être
abandonnés par le Gouvernement Anglois,
ont demandé aux Commissaires & au Géné-
ral à être enrégimentés pour qu'on les em-
ploie dans l'occasion contre les Etats-Unis,
pouvû qu'on les assure qu'il restera une
forte garnison à New-York pour les proté-
ger.

Il n'y a plus de vaisseaux de ligne à New-
Port de Rhode-Island. — La *Princesse-Royale*,
de 90 canons, montée par l'Amiral Byron,
& le *Culloden*, de 74, en sont partis pour
New-York. Ces vaisseaux, & tous les autres
de cette escadre, sont en très-mauvais état
& ont beaucoup de malades.

De Boston le 17 Octobre.

On apprend de New-York qu'une divi-
sion de l'armée Angloise, destinée, sans
doute, pour les Isles de l'Amérique, s'y est
embarquée les 10 & 11 Octobre; on la
croit composée de 10 régimens complets;
d'autres disent de trois brigades, d'autres
de cinq; on ajoute qu'une brigade d'Hes-
sois s'est embarquée pour Halifax; sans
doute le reste suivra de près.

Après avoir eu le dessous en Europe, sur leur
élément favori, leurs Isles étant dépourvues de
tout & exposées à la merci de leurs ennemis,
les Anglois seront-ils encore assez aveu-
gles & entêtés (principe toujours constant

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclxxix
de toutes leurs opérations) pour vouloir
continuer d'envoyer sur notre Continent
de grandes forces de terre & de mer, des-
quelles ils ne peuvent attendre aucun avan-
tage qui compense l'énormité de la dé-
pense, toutes leurs opérations annonçant
leur pitoyable foiblesse !

De Boston le 19 Octobre 1778.

Le *Boston*, la *Providence* & le *Ranger*,
vaisseaux de guerre des Etats-Unis, sont ar-
rivés de France à Portsmouth.

On assure que les Commissaires Britan-
niques ont eu l'audace de rendre une pro-
clamation pour enjoindre au Congrès de
révoquer l'acte d'indépendance des Etats-
Unis d'Amérique dans le terme de quarante
jours, lequel doit expirer le 14 du mois de
Novembre prochain, avec menaces de mas-
sacrer, brûler, couler bas & détruire toutes
les personnes & toutes les choses qui pour-
ront tomber sous leurs griffes diaboliques.

Cette piece est le *testament de mort* des
Commissaires Anglois. Elle nous est venue
trop tard & elle est trop longue pour être
insérée dans cette (a) Gazette (de Boston). On

(a) Elle a été insérée dans celle du 26 avec cette
observation, qu'on avoit une trop haute idée du bon
sens de tous les Américains qui la lisoient, pour qu'on
jugéât nécessaire de l'accompagner d'un commentaire.
Elle avoit été apportée de New-York à Boston par
un pavillon blanc, le 20 Octobre.

l'appelle leur manifeste. Ces Commissaires y annoncent l'intention où ils sont de retourner promptement en Angleterre. Ils traitent de Rebelles les Etats-Unis. Ils reviennent toujours au stratagème ridicule qu'ils ont employé tant de fois, c'est-à-dire, qu'ils en appellent encore au Peuple. Ils parlent mal de la France & de notre alliance; & cela n'est pas étonnant, puisque cette alliance porte le dernier coup à la tyrannie angloise en Amérique. Ces Commissaires nous promettent en général les plus beaux privilèges. Ils affectent d'être étonnés que nous ne renoncions pas volontiers à notre souveraineté, comme Etats indépendans, pour le plaisir de nous soumettre de nouveau au Gouvernement de l'Angleterre qui nous a traités avec tant de douceur & de bonté dans les actes qui ont occasionné la guerre, ainsi que lorsque nous lui avons fait d'inutiles remontrances dans tout le cours de la guerre, & relativement à ses procédés à l'égard de nos prisonniers. Enfin ils nous accordent, comme il fut accordé autrefois aux Habitans de Ninive, quarante jours pour nous repentir, & si nous n'en profitons pas, nos nouveaux Etats doivent être détruits à l'instant & pour jamais.

S'il faut en croire des rapports qui paroissent très-vraisemblables, la conduite du Général Philips n'a point du tout été celle qu'on devoit attendre d'un brave Officier.

Le Général Heath a montré toute l'honnêteté possible pour lui, ainsi que pour les troupes prises à Saratoga; & en revanche il a reçu de cet Officier Anglois diverses lettres plus insolentes les unes que les autres. Mais connoissant ce qu'il se devoit à lui-même & à l'honneur de son pays, il a fait resserrer plus étroitement le Général Phillips; on dit même que le Général Heath ne veut plus traiter avec lui en aucune manière, & que toutes les affaires avec nos Quartiers généraux se font actuellement par le Général Hamilton de la part des Anglois, & par le Général Riedessell de la part des troupes Germaniques. La dernière division des Anglois est partie Jeudi dernier (15 Octobre) de Cambridge pour les quartiers qui leur sont destinés en Rutland.

Le 17 Octobre, jour anniversaire de la reddition de l'armée du Général Burgoyne aux troupes des Etats-Unis d'Amérique, la mémoire de cet événement a été célébrée par des décharges de l'artillerie des différentes Fortereffes & du Port de cette ville, ainsi que de tous les vaisseaux François & Américains qui sont dans le Port.

De Philadelphie le 20 Octobre.

Samedi 17 Octobre, anniversaire du jour mémorable où le Général Burgoyne s'est rendu avec ses troupes à l'armée des Etats-Unis, commandée par le Général Gates;

la mémoire en a été célébrée au camp de Frédéricksburgh avec toute la pompe militaire qui se déploie en pareilles occasions. Dans l'après-midi, 13 canons du Parc de l'artillerie firent plusieurs salves, & le Général Washington, ainsi que les principaux Officiers de l'armée, assistèrent à un repas splendide. La soirée se termina par un beau feu d'artifice, spectacle dont jouirent les Habitans des environs, qui y vinrent en foule.

[Il paroît que le Général Washington avoit de nouveau établi son quartier général à Frédéricksbourg. Nous avons vu ci-dessus qu'il étoit à *Fish-Kill*. Ces changemens de position sont très-intéressans, & les personnes qui veulent les suivre sur la carte doivent apprécier le soin que l'on prend de ne pas négliger d'en parler, & de le faire avec attention.]

De Pough-kepsie le 20 Octobre.

Nous apprenons par une voie sûre que l'Amiral Byron est parti avec son escadre, Dimanche 18 Octobre, de Sandy-Hook pour Boston, dans l'intention d'y bloquer le Comte d'Estaing, & que le Commodore Hotham partira le 26, avec sa division de vaisseaux de ligne & de bâtimens de transport, pour joindre l'Amiral Barington à sa station d'Antigoa.

[C'est un bruit général en Amérique que l'escadre de l'Amiral Byron est dans le plus

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclxxxiiij
mauvais ordre , & manque de matelots.
Réunie , elle pouvoit être de dix-huit vais-
seaux de ligne. Il y en a au moins deux qui
partent avec le Commodore Hotham pour
les Isles , & deux des plus fatigués pour
l'Europe. C'est tout au plus s'il marche à
M. d'Estaing avec treize vaisseaux de ligne &
trois de 50 canons.

Etat de Massachusett's-Bay.

*Proclamation pour la célébration d'un jour d'ac-
tions de graces publiques , du 27 Octobre 1778.*

Comme il est du devoir d'un Peuple qui
croit à la Providence universelle de Dieu ,
d'exprimer sa gratitude pour les Bontés di-
vines , non-seulement dans le particulier ,
mais encore par des actes publics de dévo-
tion & de louange : Et comme le Pere
bienfaisant de l'univers a daigné , dans le
cours de cette année , nous favoriser d'une
multitude de ses inappréciables bénédictions
que nous ne pouvons nous dispenser de ma-
nifester par les signes les plus éclatans de
notre reconnoissance :

Nous avons en conséquence jugé conve-
nable , de l'avis de notre Conseil , & sur la
demande de la Chambre de nos Représen-
tans , de fixer , comme nous fixons le Jeudi
26 (a) Novembre prochain , pour que ce

(a) Rencontre fort singuliere ! Le 26 Novembre,
jour choisi par les Bostoniens pour demander à Dieu

ccclxxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
jour soit consacré dans cet Etat, à un acte public d'*actions de grace*, de *prière* & de *louanges de Dieu*. C'est pourquoi nous requérons les Ministres & les personnes de tout état de s'assembler ce jour-là, & d'offrir, avec le sentiment d'une dévotion sincère, leurs remerciemens au gracieux Auteur de tout bien, pour les divers bienfaits qu'il a accordés à notre Etat en particulier, & aux Etats-unis en général, spécialement de ce qu'il a soutenu les Habitans de notre Etat dans les calamités d'une guerre aussi cruelle que celle-ci : de ce qu'il nous a suscité une assistance favorable & puissante dans les jours de notre détresse, & disposé Sa Majesté Très-Chrétienne le Roi de France à contracter l'alliance la plus manifeste & la plus généreuse avec les Etats-unis de l'Amérique : de ce que nos Habitans ont généralement joui de la meilleure santé : de ce que la terre nous a fourni des fruits avec tant d'abondance que nous jouissons du nécessaire, & même des douceurs de la vie : de ce que non-seulement nous avons conservé nos libertés civiles, mais même religieuses ; & ils ajouteront à l'expression cordiale de leur gratitude, une

son assistance contre le Roi d'Angleterre, s'est trouvé être celui que ce Monarque a fixé pour la rentrée de son Parlement, & dans lequel il devoit lui demander des secours pour exterminer les Etats-unis d'Amérique.

confession

confession de leurs péchés , accompagnée d'un sincere repentir , en implorant la continuation de la divine protection & des bénédictions du Ciel sur ce Peuple , & demandant au Créateur, qu'il lui plaise de verser gracieusement ses bénédictions sur le Gouvernement de cet Etat , & sur le Conseil public de ce Continent ; qu'il inspire à nos Commandans , & à ceux de nos alliés , tant sur terre que sur mer , & à tous ceux qui sont sous leurs ordres , la sagesse & la fermeté , & une intrépidité victorieuse ; que nos ennemis puissent échouer dans tous leurs desseins hostiles , & être chassés de notre pays ; que le bonheur de la paix puisse succéder bientôt aux horreurs de la guerre ; qu'il lui plaise de faire prospérer le commerce & les manufactures de ce Peuple , & les travaux de nos Cultivateurs ; qu'il veuille favoriser nos Ecoles & nos Maisons d'Education ; & que particulièrement il veuille protéger & faire prospérer la Religion Protestante sur tout le Globe , répandre son Esprit sur les Eglises de notre divin Rédempteur , & étendre son glorieux Regne sur la terre.

Toute œuvre servile est défendue par la présente Proclamation , pendant ledit jour.

Donné en la Chambre du Conseil de Boston , le 27 Octobre 1778.

Jérémie Powell.
Tome XII.

Henri Gardner.
b b

ccclxxxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Artemas Ward.
Jedediah Prebble.
Thomas Cushing.
Jabez Fisher.
Moses Gill.
Benjamin White.
Benjamin Austin.

Daniel Davis.
Daniel Hopkins.
Thimothée Daniel-
son.
Abraham Fuller.
Oliver Wendell.
Eleazar Brooks.

Par le commandement de Messieurs ,

John Avery, Secrétaire-Député

*Dieu sauve (vivent) les Etats-unis de l'Amé-
rique.*

De Boston, le 2 Novembre 1778.

Il est arrivé ici le 30 Octobre, environ 500 Prisonniers François échangés depuis peu pour un pareil nombre de Prisonniers Anglois faits par l'escadre du Comte d'Estaing.

Il nous est revenu par plusieurs de nos prisonniers échangés, que les prisonniers tant Américains que François, ont été traités à New-York avec toute la dureté & la cruauté possibles. Les figures pâles & décharnées d'une quantité de nos Compatriotes qui ont enfin eu le bonheur d'être relâchés & d'échapper à la mort dans les prisons de l'ennemi, confirment les avis qu'on avoit reçus du refus cruel qui leur a été fait de leur procurer l'air nécessaire & la quantité suffi-

sante de nourriture saine pour leur subsistance. L'insolence & la barbarie avec lesquelles les Américains ont été traités pendant tout le cours de la guerre sont une tache ineffaçable sur le caractère national de la Grande-Bretagne. On ne peut disconvenir que quelques Anglois n'ayent donné des preuves d'humanité & de générosité ; & plusieurs Américains en ont déjà témoigné leur reconnoissance ; mais en même tems la vérité nous oblige de déclarer que nous avons trouvé que la fierté & la cruauté constituoient en général le caractère de nos ennemis.

Rien ne peut être plus juste que l'observation faite par l'Auteur *du Sens Commun*, dans sa dernière adresse aux Commissaires Anglois, que les François sont beaucoup plus civilisés que les Anglois. C'est ce qui a dû frapper tout Américain qui a eu l'occasion d'observer cette différence dans beaucoup de circonstances, & surtout dans la conduite que tiennent les Officiers ainsi que les Soldats & Matelots, tant sur terre que sur mer, les uns à l'égard des autres. Quelle que soit la vraie cause de cette différence, j'oserai dire que depuis long-tems on a remarqué que ceux qui habitent un Continent, toutes autres circonstances égales, sont moins brutaux & moins emportés que ceux qui habitent des Isles. Il est certain que l'Amérique a montré dans le cours de la présente guerre,

ccclxxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
beaucoup plus d'humanité que les Anglois ,
& que ces derniers sont fréquemment appel-
lés dans toute l'Europe , *fiers Insulaires*.

Une personne arrivée depuis peu de New-York , assure qu'il y avoit toute apparence que l'intention de l'ennemi étoit d'évacuer entièrement cette place ; qu'il avoit presque tout retiré des magasins , pour l'embarquer sur les vaisseaux ; que les provisions de toute espece étoient très-rares , & se vendoient un prix excessif ; que les derniers secours arrivés d'Europe étoient extrêmement mauvais , & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on en reçût d'autres de quelque tems.

Les Croiseurs Ennemis s'approchent de tems en tems de nos côtes , mais ils ne s'y arrêtent pas long-tems ; peut-être leur principal objet est-il de reconnoître l'Escadre françoise.

Nous savons de bonne part que le matin du jour où le Comte d'Estaing a repassé sous les batteries angloises à Rhode-Island , pour aller à la rencontre du Lord Howe , ce dernier tint un Conseil de guerre ; & ayant appris que l'Escadre françoise avoit mis à la voile , il donna ordre aussi tôt à ses vaisseaux de couper ou de lâcher les cables & d'appareiller. On a su cette circonstance par un Prisonnier , qui se trouvoit alors à bord d'un des vaisseaux anglois , & qui a été témoin oculaire de la surprise & de la confusion avec laquelle le Lord Howe s'est sauvé.

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclxxxix

On avoit appris par plusieurs nouvelles arrivées la semaine dernière de New-York, qu'une flotte de 160 voiles, sur laquelle se trouvent embarqués environ 7000 hommes de troupes, avoit appareillé de New-York, & que le Général Washington avoit donné ordre à un certain nombre de troupes de marcher à petites journées vers Hartford dans le Connecticut, pour renforcer l'armée qui se trouve dans ses environs, & qui est commandée par le Général Gates. Mais suivant les derniers avis, les troupes embarquées sur la flotte qui a quitté New-York, n'étoient pas aussi nombreuses qu'on se l'étoit figuré, & il y avoit dans cette flotte plusieurs Invalides, des Officiers réformés, ainsi que les femmes & enfans, les familles, les marchandes & les bagages des Torys. Les mêmes avis portent, qu'un certain nombre de vaisseaux marchands, voulant profiter du convoi, s'étoient joints à la flotte. Tout cela dénote le commencement d'une évacuation totale. Les Torys ne quitteroient pas en aussi grand nombre à la fois une place qui devoit rester sous la protection & le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Extrait d'une Lettre d'un Officier Américain de distinction dans le Nouveau-Jersey, à Son Excellence le Général Washington, en date du 29 Octobre.

Le 27, dans l'après-midi, deux vaisseaux

de guerre, & quatorze bâtimens de transport, font venus de New-York à Sandy-Hook, & en même tems deux gros vaisseaux ont paru à la hauteur. — Suivant toutes les nouvelles qui nous parviennent depuis trois jours, l'embarquement des Anglois est presque achevé, & on pense généralement qu'il est destiné pour les Indes Occidentales & pour Halifax. S'il faut en croire le bruit qui court à New-York, le Général Cornwallis commande le corps d'armée qui va aux Isles, «

Le 30 Octobre.

» Les seize bâtimens que je vous ai dit hier être venus à Sandy-Hook, ont été joints ensuite par sept floops & brigantins, & ils ont appareillé le 28 vers le soir.

» Hier matin 29, le vent étant sauté au S. E. cette flotte est revenue à Sandy-Hook. Ce matin elle y étoit encore. Depuis quelques jours, environ 80 bâtimens, la plupart de transport, & chargés de Troupes, ont passé de New-York à Staten-Island. Il s'y en trouvoit déjà près de 70, de sorte que le nombre des bâtimens prêts à appareiller, est d'environ 150. [Sur le pied d'un tonneau & demi par homme, si ces bâtimens font de 150 tonneaux, l'un parmi l'autre, le nombre des hommes embarqués doit être de quinze mille hommes.] Quelques lettres portent le nombre des bâtimens à 250.

Extrait d'une lettre de Barnstable le 4 Novembre.

Le *Somerset*, vaisseau de ligne anglois de 64 canons, a échoué, à 4 milles à l'Est de la pointe Race du Cap Cod, le Lundi 26 Octobre. L'Escadre de l'Amiral Byron étoit battue depuis plusieurs jours d'un très gros tems, dans ce parage. Le *Somerset* s'est entièrement perdu. Tout son équipage, composé de 490 hommes, s'est jetté à terre, & rendu prisonnier des Etats-unis. Le matin à onze heures, il étoit en compagnie de cinq autres vaisseaux, dont M. Ourry, Capitaine du *Somerset*, est très inquiet. S'ils n'ont pas eu le même sort, ils sont au moins très-maltraités. Suivant le rapport des prisonniers, l'Escadre de l'Amiral Byron, partie de New-York le 18 Octobre, n'avoit point cessé d'être contrariée par les vents: elle étoit destinée pour Boston, & forte de quinze vaisseaux, y compris ceux de 50 canons, mais en général mal armés. — La perte du *Somerset* la réduit à 14. Le *Saint-Albans*, qui est de ce nombre, avoit échoué au retour du Lord Howe de Rhode Island, & il est en très-mauvais état, ainsi que la plûpart des autres. Le *Trident*, de 64, & le *Léviathan*, percé pour 70, sont partis pour l'Angleterre. — L'*Invincible*, qui avoit été compté jusqu'ici dans cette Escadre, est retourné pareillement en Europe avec celle de *Terreneuve*; ainsi elle ne

doit plus consister qu'en 15 vaisseaux de ligne. Si le Commodore Hotham en a pris deux seulement pour les Isles, elle n'est plus que de treize, & par la perte du *Somerset*, de 12. — Il n'en avoit pas encore paru un seul devant Boston le 12 Novembre, date des dernières lettres écrites de cette Ville, lesquelles en auroient fait mention. C'est ce qui fonderoit l'opinion que l'Amiral Byron a gagné le port de Halifax, pour se réparer du nouveau coup de vent qu'il a essuyé les 24, 25 & 26 Octobre. — On préparoit des logis le 4 Novembre à Barnstable pour les prisonniers. Il en avoit péri quelques-uns dans une chaloupe.

Le 5 Novembre, le Général Horatio Gates, vainqueur de Burgoyne, est arrivée à Boston, & le commandement général de l'armée lui a été remis par le Général Heath.

Extrait d'une lettre de Boston du 12 Novembre.

Voici ce qu'écrit un Officier de distinction du Quartier Général à Fredericksbourg, le 4 Novembre.

» J'ai le plaisir de vous informer que d'après les dernières nouvelles de New-York il paroît que les ennemis ont embarqué la plus grande partie de leurs troupes, & qu'il y a tout lieu de croire que sous peu de tems ils auront quitté absolument cette Province. «

» Notre armée a ordre de se tenir prête à marcher au premier avis, & j'espère que dans quelques jours d'ici nous irons à New-York. «

Extrait d'une autre lettre du même lieu & de la même date.

» J'espère avoir la satisfaction de vous voir avant trois semaines ; mais je m'attens à aller auparavant à New-York. Toutes les nouvelles qui nous arrivent de cette Ville annoncent que les ennemis font de grands embarquemens ; mais on ne fait pas encore s'ils l'évacueront totalement ou en partie. L'opinion générale est qu'ils nous quitteront tout-à-fait. «

Autre extrait d'une lettre du même lieu & de même date.

» Tout annonce l'évacuation de New-York. L'ennemi a déjà embarqué trente - un régimens qui composent presque tous les bataillons Anglois & les levées Américaines. On dit que vingt régimens sont destinés pour les Isles, & les autres pour Pensacola & pour Halifax. Ceux qui restent à New-York sont étrangers pour la plupart. Nous savons que ceux-ci ont ordre de leurs Souverains respectifs de retourner chez eux. Si New-York est évacuée, il n'y a point de doute que les Etats-unis ne le soient aussi. On dit que cela a été agité.

Extrait d'une lettre de Norwalk du 5 Novembre.

Les ennemis continuent leurs embarque-

cccxciv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
mens à New-York. Ils ont mis à bord leurs
attelages & leurs chariots, & l'on prétend
qu'ils vont à l'Isle Gardiner pour prendre
du bois & du fourage. — L'Isle Gardiner
est à la pointe orientale de Long-Island.

Dès le 13 Octobre, le Lord Stirling,
commandant un corps Américain dans le
Nouveau-Jersey, avoit écrit au Président
du Congrès. — Qu'il avoit tout lieu de
croire qu'il alloit se faire un embarquement
général de l'armée Angloise dans New-York,
& que déjà le fort Indépendance & le fort
du Pont-du-Roi étoient évacués.

Tous ces préparatifs de départ continués
pendant tout le mois d'Octobre & jusqu'au
5 Novembre, date des dernières nouvelles,
annoncent indubitablement un changement
considérable de position. — Le Lord Stir-
ling jugeoit par la saison que l'embarque-
ment étoit pour les Isles de l'Amérique.
Le Congrès a rendu, le 16 Octobre, une
Ordonnance contre toutes especes de spec-
tacles, conçue en ces termes :

» En Congrès le 16 Octobre 1778.

» D'autant que la fréquentation des spec-
tacles, & des lieux publics d'amusement,
tend malheureusement à détourner l'attention
des peuples, de l'attention qu'il leur est in-
dispensable de donner aux moyens néces-
saires pour la défense de leur pays & le
maintien de leurs libertés ; «

ET DE L'AMÉRIQUE. CCCXCV

Arrêté, que toute personne exerçant un emploi quelconque, sous les Etats-unis, qui représenteront sur un théâtre, y feront représenter, ou encourageront par leur présence ou autrement ces sortes de spectacles, seront jugés indignes de tenir leur dit emploi, & en conséquence destitués.

Ordonné que cet arrêté soit publié. «

Copie véritable du Journal.

Signé, Moses Young, Secrétaire du
Président du Congrès.

Le 12, il avoit été pris un arrêté à peu près semblable, pour recommander aux Treize Etats-unis de passer des loix pour la défense des spectacles. — Ce même jour, il y avoit une Comédie affichée à Philadelphie, & le Marquis de la Fayette, ignorant ce qui venoit de se passer au Congrès, se proposoit d'y aller. Comme il avoit diné chez M. Henri Laurens Président du Congrès, il lui proposa d'être de la partie. Mais celui-ci lui ayant appris la résolution que le Congrès avoit prise, & l'intention où il étoit d'interdire les spectacles à toutes les personnes qui le servoient, le Marquis de la Fayette lui répondit aussi tôt, par un remerciement de ce qu'il lui apprenoit, ajoutant, « puisque c'est un ordre du Congrès, je n'irai sûrement point. »

Fin des nouvelles d'Amérique.

VOICI le précis des débats parlementaires les plus récents

Chambre des Communes.

Traits remarquables des débats du 26 & du 27 Novembre entre le Général Burgoyne & Milord George Germaine.

Le Général Burgoyne prononça un discours très-éloquent, dont l'exorde rouloit sur l'embarras de sa situation, ayant à combattre des Ministres qui pouvoient tirer de lui une vengeance complete & consommer le sacrifice qu'ils avoient commencé. — Ses observations sur l'abandon où reste l'Angleterre sont intéressantes.

» Le grand ressort d'où dépend le salut de l'Angleterre, est la confiance que l'on a dans notre gouvernement. Où la trouverons nous? Sera-ce chez nos Alliés naturels & anciens? Mais tout ce que le Lord North nous a dit de plus rassurant à cet égard, c'est qu'il n'a rien fait pour les perdre. Depuis l'Archipel jusqu'à la Baltique, en avons nous un seul? Le Portugal même, qui tant de fois a dû son salut à nos armes, qui a trouvé si constamment sa prospérité dans ses traités de commerce avec nous, le Portugal qui tient de notre générosité jusqu'à son existence, nous abandonne au moment

du besoin, & justifie son ingratitude par le mépris que nous lui inspérons. «

» Si dans ce moment où nous sommes menacés d'une guerre avec la Maison de Bourbon, & peut-être la Hollande, notre Ministère étoit en état d'annoncer au Parlement un Traité bien fait avec les Cours de Petersbourg & de Berlin, on verroit bientôt toutes les bourses s'ouvrir, & les subsides se former avec plus de facilité que par des négociations de plusieurs mois entre la Trésorerie & la Compagnie des Indes. «

» Mais si nous avons perdu la confiance de nos Alliés, sommes nous au moins respectés de nos ennemis? « Ici il cita la déclaration de l'Ambassadeur de France du 13 Mars dernier, & la réponse définitive du Congrès à la réquisition des Commissaires Britanniques concernant la Convention de Saratoga; & il demanda si une nation ainsi traitée par ses ennemis pouvoit se flatter d'en être respectée?

L'Orateur fit voir par les querelles entre les Généraux Anglois de terre & de mer, que le Ministère ne pouvoit pas plus se prévaloir de la confiance nationale, & il le qualifia d'un composé d'opiniâtreté & d'indécision, de témérité & de pusillanimité, de précipitation & de lenteur. — Le Général termina son discours par de vives plaintes de l'obstination avec laquelle les Ministres l'avaient écarté de la présence du Roi.

Le Lord Germaine prenant pour lui ces reproches, fit remarquer à la Chambre leur injustice, en ce que la conduite de M. Burgoyne étant l'objet d'un examen & d'un jugement, il n'étoit pas possible qu'il approchât de la Cour. — Il se montra surpris de ses plaintes, puisqu'on n'avoit point pressé l'exécution d'un ordre qui lui avoit été signifié de retourner à son poste en Amérique aussitôt que sa santé seroit rétablie. Ce Ministre observa à cette occasion que M. Burgoyne s'étoit contenté d'accuser la réception de cet ordre, que lui (Lord Germaine) n'avoit point vu, non plus que la réponse.

Dans les débats du 27, cette affaire fut reprise, & développée par M. Burgoyne, qui prouva que l'observation du Ministre portoit sur une seconde réponse. — Il rappella ce qui s'étoit passé depuis son retour. D'abord Mylord Germaine avoit donné le conseil de lui interdire l'accès de la Cour, sous prétexte de l'examen à faire de sa conduite par une Commission; quoique sachant bien qu'elle eût été illégale, ainsi qu'il en étoit convenu lui-même, quelques jours après, dans la Chambre: le Général Burgoyne avoit demandé une enquête parlementaire, & malgré tout ce qu'il avoit pu dire pour s'y opposer, les Ministres avoient fait proroger le Parlement: — à quelques jours de la clôture de la session, il avoit reçu une Lettre du Secrétaire de la

Guerre (le Lord Barrington) portant » que le Roi, quoiqu'il jugeât sa présence nécessaire aux troupes retenues prisonnières sous la convention de Saratoga, voyant cependant dans une Lettre de lui au Général Howe du 9 Avril 1778, qu'il croyoit que les eaux de Bath pourroient le mettre en état de retourner en Amérique, Sa Majesté lui ordonnoit de partir pour Boston aussitôt qu'il auroit pris les eaux. «

Il dit qu'il avoit envoyé en réponse au Lord Barrington une très-longue Lettre où il se plaignoit de la rigueur d'un tel ordre, qui le forçoit de partir sans s'être justifié : que sa résolution étoit prise, si on insistoit, de donner sa démission de ses emplois militaires, en ne conservant que son grade de Lieutenant-Général : — qu'il lui avoit été écrit de nouveau par le Lord Barrington, que Sa Majesté persistoit à croire sa présence importante aux troupes prisonnières, & qu'elle lui faisoit recommander de partir aussitôt qu'il le pourroit sans préjudicier à sa santé : — qu'en effet, sur cette dernière Lettre, il n'avoit encore écrit que pour en accuser la réception, s'étant réservé, si l'ordre étoit péremptoire, d'agir ainsi qu'il lui conviendrait. — Comme le Lord Germaine avoit dit qu'il n'avoit point eu connoissance de ces ordres, M. Burgoyne l'en félicita ironiquement, sur ce qu'il eût été indécent qu'il eût coopéré à faire partir un homme qui l'accusoit haute-

CCCC AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

ment d'injustice , & avec qui il avoit un compte très-intéressant à régler. — M. Burgoyne fit de nouveau l'histoire de tous ses services , & des fatigues excessives de ses dernières campagnes , invoquant la justice de toute la terre contre des Ministres qui l'ont traité avec tant de barbarie.

Le Lord Germaine convint dans sa réplique , qu'il avoit eu connoissance des ordres , mais que le Conseil avoit cru que si le Général portoit lui-même au Congrès la ratification de la convention de Saratoga , il en résulteroit d'autant plus de facilité pour l'effectuer.

Le Général assura à la Chambre , qu'on ne lui avoit fait entendre ni directement ni indirectement , que ce fût-là l'intention des ordres dont il s'étoit plaint.

Le Mardi premier Décembre. — Le Général Burgoyne demanda que tous les papiers relatifs à l'armée Angloise dans Boston , lesquels ont été reçus , soit de lui , soit des Commissaires , depuis la Convention de Saratoga , fussent produits devant la Chambre. — La motion passa sans opposition.

M. Temple Luttrell proposa de faire apporter un dénombrement des gens de mer actuellement à la paye de la marine Britannique , avant de consentir à une augmentation dans les dépenses de ce département. Il alléguâ qu'une somme de 42,000 liv. sterling

sterling avoit été détournée de son objet en 1772, parce qu'on avoit négligé d'exiger un pareil compte, ainsi qu'il offrit de le prouver.

M. Buller, un des Lords de l'Amirauté, déclara qu'il ne s'y opposeroit point, se réservant de justifier l'Amirauté sur cette imputation lorsque le vote actuel seroit passé. En conséquence la motion de M. Luttrell fut admise sans opposition.

A cette motion succéda celle de M. Cook, qui demanda communication de tous les écrits publiés à New-York par les Commissaires conciliateurs.

Le Chevalier George Young appuyant cette demande y ajouta, que lorsqu'il avoit donné sa voix pour la commission, c'étoit dans l'espoir qu'elle procureroit la paix, & qu'il désiroit qu'outre les papiers en question, on fit voir de plus à la Chambre comment cet objet si essentiel avoit été manqué.

La motion de M. Cook passa unanimement.

Le Mercredi 2 Décembre. — M. Temple Luttrell observa à la Chambre que toutes les disgraces essuies dans la campagne dernière par la marine Britannique, venoient de ce que la flotte avoit été très-mal armée en matelots, — & il interpella à ce sujet les Amiraux Keppel & Palliser. — Après avoir établi que les soixante & dix mille matelots demandés coûteroient à la nation

trois millions & demi de livres sterling, il démontra que le gouvernement avoit détourné en 1771 une somme de 420,000 livres sterl. n'y ayant pas eu plus de 28 à 30,000 matelots, y compris les soldats, de levés dans cette année au lieu de 40,000.

L'Amiral Keppel & le Lord North se levant tous les deux à la fois, M. Keppel fut requis de parler le premier, & il informa la Chambre qu'il ne croyoit point devoir répondre aux questions qui pourroient être faites sur sa conduite par des particuliers; mais qu'il étoit prêt à la soumettre à toute Enquête juridique devant la Chambre ou ailleurs, & qu'il espéroit se justifier à la satisfaction de son pays. » Pour le moment, poursuivit-il, je ne crois point qu'il y ait eu prévarication ou faute de la part de qui que ce soit. C'est un préjugé général parmi le peuple que toutes les fois que deux grandes flottes se rencontrent, elles ne peuvent se dispenser de combattre, & qu'il faut nécessairement que l'une des deux prenne ou détruise l'autre; mais je ne crois point que personne du métier ait la même idée. Dans les affaires navales, il se présente tous les jours de nouveaux incidens & des circonstances imprévues, & il y en a même de si étranges qu'il est impossible aux Officiers les plus expérimentés d'en rendre raison; en mon particulier, je suis bien sûr d'avoir fait tout ce que j'ai dû

faire. Quant aux Officiers qui me sont subordonnés, je suis d'autant plus porté à interpréter favorablement leur conduite, que je n'ai pas le moindre doute sur leur bravoure personnelle. Je n'ai jamais rien dit ni fait qui pût compromettre en aucune manière le Vice-Amiral Palliser, relativement à sa conduite le jour de l'action : mais j'ai vu une lettre, signée de lui, tendante à présenter ma propre conduite sous un jour peu favorable. Je n'ai pu m'empêcher d'en témoigner mon ressentiment, & la vivacité m'a même emporté jusqu'à dire que je ne remettrai plus à la mer. Ce qu'il y a de sûr, au moins, c'est que je n'y remettrai plus avec le Chevalier Palliser « Il lut ensuite un papier faisant partie de son discours, en faisant ses excuses à la Chambre de ce que son peu de mémoire l'obligeoit d'en user ainsi.

Le Chevalier *Hugh Palliser* se leva aussitôt. » Dès le lendemain même de l'action, dit-il, j'ai entendu des *chuchoteries* sur la flotte; & lors de mon débarquement, j'ai trouvé qu'on mettoit tout en œuvre pour insinuer au Public que le succès de cette journée auroit été beaucoup plus complet si je n'eusse pas négligé d'obéir aux signaux. Bien sûr d'avoir fait tout ce qui dépendoit de moi pour remplir mon devoir & obéir aux signaux autant que l'obéissance étoit possible, j'ai cru, par un intérêt bien natu-

rel pour mon honneur & pour ma réputation, devoir tenter divers moyens secrets d'éclaircir cette affaire; mais tous mes efforts n'ont abouti à rien. J'ai eu une entrevue avec l'Amiral pour le prier de s'expliquer ouvertement pour ou contre moi, s'il avoit quelque chose à dire. L'Amiral me refusant toujours cette explication, je me suis déterminé à employer le seul moyen qui fût en mon pouvoir, c'est-à-dire, d'appeler à la candeur & au bon sens du Public, par une exposition naïve des faits, dont je ne me départirai jamais; & quant à ce qui me concerne, je ne demande pas mieux que de soumettre ma conduite à une Enquête.

L'Amiral Keppel se leva de nouveau, & dit : » Je ne sache rien à la charge du Vice-Amiral, que sa lettre. Mais puisqu'il parle d'obéissance aux signaux, je soutiens que c'est un devoir indispensable pour un Officier subordonné, de répéter les signaux de l'Officier commandant & de leur obéir. Je déclare donc aujourd'hui que mon signal pour ordonner au Vice-Amiral de porter dans les eaux du *Victory*, pour attaquer une seconde fois la flotte Française, a été constamment dehors depuis trois heures après midi jusqu'à huit heures du soir. Au surplus, j'ose me flatter que l'honneur du pavillon Britannique n'a point été flétri dans mes mains.

Le Lord North se leva, & après quelques sarcasmes contre M. Luttrell, il répondit à l'accusation d'avoir distrait les 420,000 liv. sterling, en observant que ni lui, ni les Lords de l'Amirauté, ne pouvoient détourner cette somme, quand bien même ils en auroient le dessein. » En 1771, poursuivit-il, époque à laquelle tout sembloit annoncer une rupture avec l'Espagne, le Parlement vota un plus grand nombre de Matelots qu'on n'en avoit besoin pour le moment.

En conséquence, M. Luttrell peut avoir raison relativement au nombre des matelots, &c. mais la Trésorerie est obligée, en délivrant les fonds au Trésorier de la Marine, de se conformer exactement aux ordres de la Chambre. Le Bureau de la Marine est comptable de cet argent, & si, comme on le prétend par ce calcul, il y a un surplus de 420,000 liv., cet argent doit être appliqué aux autres *deficit* de la Marine; & il faut que le Bureau justifie de l'emploi dudit surplus avant que ses comptes puissent passer à l'Echiquier. Les Registres de la Marine sont tenus dans un si bon ordre, qu'il est impossible qu'une pareille distraction ait lieu sans qu'on s'en apperçoive.

M. Luttrell répondit qu'il n'en étoit pas moins vrai que le Bureau de la Marine, ni aucun autre, n'avoit encore justifié de l'emploi d'un seul shelling de ces 420,000 liv.

ccccvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

& qu'en conséquence cette affaire méritoit l'enquête la plus sévère.

M. *Welbore Ellis* soutint le Lord North: Il dit que l'on pouvoit demander les Registres en question ; mais , ajouta-t-il , je crois devoir prévenir qu'ils sont en si grand nombre qu'ils couvriroient, non-seulement le Bureau, mais encore tout le plancher de la Chambre, & qu'en conséquence on ne doit pas se promettre de grandes lumieres d'une pareille recherche (a)

M. *Luttrell* persista dans son opinion.

M. *Fox* justifia le Lord North du reproche d'avoir distrait les fonds de l'Etat. Mais il renouvella ses reproches à l'Amirauté, relativement à la foiblesse de nos flottes dans toutes les stations ; particulièrement à Gibraltar & à Minorque, places de la plus grande importance, & qui jusqu'à présent avoient été regardées comme les boulevards

(a) On demande la permission de faire à ce sujet une seule observation : la voici. Si les comptes de la Marine sont tenus dans un ordre si admirable & en supposant qu'il y ait 50,000 registres appartenans au Bureau, n'y en a-t'il pas un à part où sont réunis tous les comptes capitaux des finances, & ne doit-on pas trouver sur ce registre un article d'environ deux millions, avec un index indiquant exactement ce surplus de 420,000 livres & son emploi ? D'après cela on ne voit pas pourquoi la Chambre seroit si épouvantée de la multitude de ces registres.

de la Grande-Bretagne, en ce qu'elles ser-
voient à diviser les forces de la France, &
qu'en l'empêchant de réunir les flottes de
Brest & de Toulon, elles nous furnissoient
les moyens de les attaquer séparément.

M. Bailey informa le Comité que des lettres
écrites par des personnes dignes de foi, lui
annonçoient que la Jamaïque étoit dans la
situation la plus critique, & que les Fran-
çois avoient 30,000 hommes à Saint Do-
mingue. A ce moment on entendit une voix
qui cria *non, non* 18,000.

Sur les sept heures du soir la motion fut
rappelée & passa sans aller aux voix.

Le Jeudi 3 Décembre. — Milord George
Germaine apporta à la Chambre, en con-
formité de son adresse au Roi, des copies
de tous les papiers & instructions publiés au
nom de Sa Majesté par les Commissaires
(conciliateurs) à la Nouvelle-York.

Le Chevalier Grey Cooper proposa de
renouveler, pour un certain tems, un acte
passé dans la dix-septième année du règne
actuel, ordonnant des poursuites contre tous
ceux qui seroient trouvés coupables de haute
trahison dans les Colonies Américaines où à
la mer. Cette motion fut admise sans débats.
M. Buller (de l'Amirauté) demanda la
réscision du consentement donné par la Cham-
bre le Mardi premier Décembre à la motion
de M. Temple Luttrell, pour faire apporter
es derniers états hebdomadaires du nombre

cccvij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
d'hommes enregistrés & passés en revue à
bord des différens vaisseaux de la marine
royale respectivement. — Il alléguâ pour
motif le danger d'une pareille publication,
dans ce moment périlleux où il ne conve-
noit nullement d'apprendre à l'Europe l'état
& les stations des vaisseaux Anglois. — M.
Buller avoit appuyé cette motion dans la
séance du premier Décembre.

La réponse de M. Luttrell porte sur les
points suivans.

Il n'avoit point, dit-il, demandé de dé-
tails de la condition & des stations des vais-
seaux. Son unique objet avoit été d'ôter au
Gouvernement les moyens de détourner
de leur objet des sommes considérables,
comme cela s'est pratiqué en 1771 pour
un article de 420,000 livres sterling. —
Il prétendit avoir suffisamment prouvé cet
abus de confiance, duquel le Ministère ne se
justifioit point à sa satisfaction. Il déclara sa-
voir, de la veille, de la bouche de M. But-
ler, qu'au mois de Septembre dernier, la
Marine Royale avoit soixante & dix-huit
mille six cents hommes enregistrés & passés
en revue. Si cette assertion est fondée, dit-il,
c'est la chose la plus heureuse pour la nation,
& elle doit être publiée par toute la terre.
Jamais nous n'avons eu à la fois tant de
matelots; & j'en suis si émerveillé, qu'à si je
pouvois le croire, je proposerois un vote de
remerciemens pour les Lords de l'Amirauté.

— Mais j'ai de fortes raisons pour la révoquer en doute. Ce n'est point que j'impute la véracité de M. Butler ; mais je soupçonne qu'étant un des plus jeunes du Bureau , les anciens ne l'ont pas admis dans leur secret. — Quarantevingt mille matelots armeroit cent vaisseaux de ligne , autant de frégates & autant de corvettes. Jamais l'Angleterre n'a eu une si puissante armée navale. — Il assura la Chambre , qu'au mois de Septembre dernier , le nombre des gens de mer n'étoit que de soixante & cinq mille , & qu'on devoit en rabattre au moins quatre mille , qui depuis ce tems-là ont été pris ou tués , sur les escadres de Keppel , de Byron & de Howe , & sur les frégates en croisière. — Il fit voir que si , d'après l'affertion de M. Butler , l'Amirauté se faisoit payer par la voie des dépenses extraordinaires , les treize mille matelots qu'il rabattoit de ses comptes , elle feroit à l'Etat un vol de six cents mille livres sterling.

Le Lord *Musgrave* (ci-devant le Patriote *Constantine Phips*) prit la défense de l'Amirauté , avec plus de chaleur que de force de raisons. — Il lui échappa de se contredire d'une manière assez bizarre , en assurant d'un côté , que les états demandés ne serviroient à rien , parce qu'ils feroient *inintelligibles* , & de l'autre , qu'ils feroient voir *trop clair* à l'ennemi. Cette singulière équivoque fut relevée par M. T. Townshend.

CCCCX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

La motion pour la rescision de l'ordre , passa à la pluralité de 92 , savoir 107 contre 15.

Le Vendredi 4 Décembre. — M. *Coke* s'éleva contre le projet de dévastation annoncé par le manifeste des Commissaires conciliateurs en date du 31 Octobre , & que l'on dit être l'ouvrage du Docteur Fergufon leur Secrétaire. — Il fit voir qu'une telle conduite non-seulement flétriroit à jamais le nom anglois , mais qu'elle exposeroit l'Angleterre , & chacune de ses possessions , aux plus grands dangers de la part des Américains & des François , autorisés par un si détestable exemple. — Il conclut par une motion pour que le Roi fût informé de l'horreur que causoit à la Chambre ce nouveau systême , énoncé dans la phrase du manifeste , qui dit , que quoiqu'on se soit abstenu jusqu'ici des rigueurs extrêmes de la guerre , & de porter en tous lieux la désolation , le plan de conduite changeroit nécessairement , en conséquence de l'union de la France & de l'Amérique , afin que ce Traité ne portât à la France aucun profit. Il soutint que ces résolutions ne pouvoient point être parties du Conseil du Roi , & insista pour en demander le désaveu.

M. *Powis* , qui seconda la motion , ajouta , — que certainement les troupes angloises se refuseroient à un pareil service.

Cette opinion fut aussi celle du Chevalier *William Howe*, qui, depuis plus de quatre ans, en a eu le commandement. Il profita de l'occasion, pour exposer à la Chambre les motifs qui le lui ont fait quitter. Ce fut particulièrement du Lord *George Germaine* qu'il dit avoir à se plaindre. Il l'accusa en général de négligence dans ses devoirs. — Il lui reprocha de ne lui avoir point montré la confiance à laquelle un Général avoit droit de s'attendre: de n'avoir pas travaillé à faire réussir ses projets, — d'avoir fait trop peu d'attention à ses demandes pour les Officiers qui méritoient des récompenses; & il finit, par assurer la Chambre, que la guerre d'Amérique ne se feroit jamais avec efficacité, tant que ce Lord en auroit la direction.

Le Lord *Germaine* fit entendre que s'il avoit donné quelque mécontentement au Général, ce ne pouvoit être que sur des points pour lesquels il avoit besoin du concours d'autrui. Il prétendit avoir toujours fait tout le contraire de ce qui lui étoit reproché, & se plaignit à son tour de l'injustice de M. le Chevalier *Howe*, après la lettre qui lui avoit été écrite pour lui marquer le regret avec lequel le Roi apprenoit qu'il vouloit se démettre. — Quant aux rigueurs de la guerre, il prétendit tranquilliser l'Opposition, en assurant qu'on n'y auroit recours que dans la plus extrême nécessité, & pour les cas seu-

lement où elles s'exercent entre les Nations les plus civilisées.

Le Général *Burgoyne* appuyant son collègue le Chevalier *Howe*, expliqua leurs griefs communs contre lui. « Nous ne nous plaignons point, dit-il, que vous ayez voulu hautement nous perdre & en plein Parlement, vous l'avez fait par des voies sourdes, & par l'organe de vos créatures. » — Il condamna l'esprit du Manifeste, le déclarant cruel & barbare, & soutint qu'à tort on l'avoit accusé d'avoir employé le ministère affreux des Sauvages, pour détruire ses semblables.

Le Chevalier *Grey Cooper* essaya de prouver par des citations de *Grotius* & de *Puffendorff* que cette maniere de faire la guerre étoit louable & juste. Il fut confondu par *M. Edmond Burke*, qui démontra que le *Droit de la Guerre* n'avoit d'autre objet que de mettre des bornes à ses rigueurs. — Il insista sur l'imprudencé d'une pareille conduite, l'Angleterre étant exposée de toutes parts aux représailles, & offrant par-tout le plus séduisant appât à la rapacité d'une brutale soldatesque.

Le Gouverneur *Johnstone* se montra convaincu qu'il ne restoit pas d'autre moyen de réduire l'Amérique.

L'Avocat Général soutint qu'il n'avoit vu encore aucun Manifeste plus modéré, plus humain dans ses principes, plus selon les

regles d'une *stricte équité*, que celui qui excitoit les réclamations de l'Opposition.

Mylord *North* s'étant déclaré de cet avis, la motion qui y étoit contraire fut rejetée par 209 voix contre 122, pluralité 87.

Chambre des Lords.

Le Vendredi 4 Décembre, cette Chambre étoit séparée par ajournement depuis le 26 Novembre. Le Marquis de *Rockingham* débuta par faire observer, combien cela étoit préjudiciable dans des circonstances aussi critiques. — Il essaya de faire discuter le manifeste, d'après une simple Gazette qu'il produisit à la Chambre. Les débats roulerent sur la convenance de ce procédé. — Le Lord Chancelier soutint qu'il étoit illégal, & en conséquence le Marquis de *Rockingham* fit la motion, plus régulière, de demander au Roi la communication de tous les écrits publiés en Amérique par les Commissaires. — L'ordre de la Chambre ayant été porté à cet effet, elle s'est ajournée au Lundi 7.

S'il n'avoit tenu qu'au Duc de *Grafton*, les formes eussent été négligées, vu l'importance de l'objet. — Il reprocha aux Ministres des négligences bien plus sérieuses, dans l'abandon où avoit été laissée la *Dominique*, si aisée à défendre, & qu'aujourd'hui il jugeoit impossible de reconquérir. —

Il annonça une motion importante, qu'il feroit succéder à la discussion du Manifeste.

Le Duc de Richmond se rangea du côté du Chancelier, mais en articulant bien que c'étoit pour qu'il n'y eut rien de contraire aux formes dans une affaire qu'il espéroit devoir se convertir en enquête criminelle. — Les opposans se déchaînerent contre le manifeste, le déclarant impie & abominable, & non-seulement d'un danger extrême par les conséquences qu'il entraîneroit; mais si révoltant pour l'humanité; qu'il feroit perdre à l'Angleterre tout espoir d'avoir des alliés.

Le Lundi 7. — Les écrits demandés ayant été produits, le Marquis de Rockingham remit sur le tapis l'absurdité & la barbarie du Manifeste. Sur l'article du danger, il rappella la descente exécutée il y a quelque tems par un Corsaire Américain au château du Lord Selkirk en Ecoffe. — Et les alarmes où on a été pour New-Castle, qui ont fait faire plus de soixante lieues à la Milice d'York. — Il assura que toutes les habitations des bords de la mer à la Jamaïque seroient abandonnées, & que la valeur des Isles Françoises augmentant par-là considérablement, cette espee de guerre iroit beaucoup plus loin que l'Angleterre ne voudroit. Il présagea d'après cela une très-prompte séparation des Isles Angloises

d'avec la Métropole. — » Que la *vertu* ou la *politique* de la France est différente, s'écriait-il ! Voyez-en la preuve dans la capitulation de la Dominique : cette Isle dont les fortifications ont coûté tant d'argent & qui a été laissée avec un si petit nombre de troupes pour la défendre. C'est une capitulation qui n'a point de semblable. Elle laisse aux Habitans, non-seulement leurs biens, leurs Loix, leur Religion, mais même jusqu'au droit d'appeller aux Tribunaux de la Grande Bretagne «.

Le Marquis conclut par la motion d'une Adresse au Roi pour lui exposer le mécontentement de la Chambre au sujet de certains passages du Manifeste, qui répugnent également au Christianisme & à l'humanité, & sont l'ouvrage d'un Ministère inspiré par l'esprit de corruption ; & demandant le désaveu, &c.

Ce Lord invoqua l'appui de toute la Chambre, & sur-tout des Evêques, qui, à l'exception de quatre, furent de son avis. Celui de Peterborough soutint qu'une guerre ne pouvoit être conforme aux principes du Christianisme qu'autant qu'elle avoit pour objet une paix juste & honorable, ce qui n'étoit nullement celui du Manifeste, puisqu'en annonçant une dévastation indistincte où l'innocent souffriroit comme le coupable, il fermoit toutes les voies à la réconciliation & à la paix. » En bon Anglois, dit-il,

ccccxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
vouloir mettre l'Amérique dans un état où
son Traité ne seroit d'aucune utilité à la
France, c'est faire entendre qu'on veut la
ravager & la détruire; c'est vouloir pousser
au dernier désespoir un ennemi que nous
ne pouvons pas conquérir. — Si les plus
cruels excès n'avoient pas déjà été commis
dans cette détestable guerre, on pourroit nous
tromper sur le vrai sens de cette phrase; mais
nos cœurs frémissent encore des massacres
commis cet Eté à *Wyoming*; mais toute
cette Chambre a dû être trop émue d'indi-
gnation en voyant parmi les comptes des
présens faits par nos Généraux aux Sauva-
ges, les *couteaux* pour *escalper* à côté des
crucifix. — Etoit-il réservé à la Grande-
Bretagne de remettre en usage la barbarie
des siècles que le Christianisme n'avoit point
éclairés? «

Le Lord *Suffolk* défendit le Manifeste
comme la plus belle production qu'on eût
jamais vue, & prétendit que la menace
portoit seulement d'assimiler l'Amérique aux
anciens ennemis de l'Angleterre, avec qui
elle s'étoit alliée.

Le Lord *Abingdon* discutant le reproche
que le manifeste fait au Congrès d'avoir
traité avec la France sans y être suffisamment
autorisé par ses constituans, observa que le
Parlement Britannique ne cessoit point de
mériter la même imputation, & que jour-
nellement

nellement il agissoit contre le vœu des peuples qui lui ont confié leurs pouvoirs.

Le Lord *Littleton* prétendit que si par une conduite plus modérée on perdoit l'Amérique, il faudroit bientôt renoncer aux Isles, aux deux Florides, à la Nouvelle Ecosse, au Canada & aux Pêcheries.

Le Duc de *Grafton* assura qu'il ne voyoit point des suites si fâcheuses dans le Traité de la France avec l'Amérique, puisque son commerce restoit libre avec toutes les Puissances sans en excepter la Grande-Bretagne. Il reprocha au Lord *Sandwich* la lenteur de ses préparatifs pour empêcher les armemens de la France, & en s'adressant au Lord *Stormont*, il le somma de dire s'il avoit reçu & communiqué quelque avis de la signature du Traité de Versailles, lorsque le Ministère avoit nié dans la Chambre qu'il en eût aucune connoissance. — Le Lord *Stormont* s'excusa de répondre sur des objets qui entroient dans le secret de sa mission. » Quoique je puisse refuser de répondre, dit-il, à une pareille question, je crois cependant pouvoir déclarer à la Chambre, sans blesser mon devoir & pour ma propre justification, que j'ai eu avis de *bonne-heure* des desseins de la France, & de maniere à me convaincre pleinement de la *duplicité* & des vues hostiles de cette Cour. Mais je suis surpris, poursuivit-il, qu'on paroisse croire ici que le Traité publié à Versailles est le

seul ou le vrai Traité conclu entre la France & l'Amérique. Il en existe un autre dont l'objet est la *destruction totale* de la Grande-Bretagne. Je dis plus, on y a déterminé le partage qui doit être fait des portions de nos possessions qui doivent appartenir à la France & de celles qui doivent appartenir à l'Amérique. Il pria la Chambre de considérer que, n'ayant assisté à aucune des sessions précédentes, son opinion étoit parfaitement libre & dégagée de toute animosité de parti, & qu'ainsi on devoit croire à la sincérité avec laquelle il protestoit qu'il ne restoit de ressources que dans la plus étroite union de sentimens pour agir avec toute la vigueur & la fermeté possibles contre les efforts combinés des ennemis mortels de l'Angleterre.

Le Lord *Shelburne* interprétant la justification du Lord *Stormont* comme une inculpation à la charge des Ministres, déplora le sort de l'Angleterre, dont les Généraux, les Amiraux, & jusqu'aux Ambassadeurs, avoient des griefs contre le Gouvernement. — Il récapitula, de point en point, toutes les fautes de l'Administration, & il conclut en assurant que sans une réunion avec l'Amérique, *c'en étoit fait de l'Angleterre.*

Le Lord Chancelier se leva pour blâmer l'imprudence d'une telle assertion, qu'il faudroit encore déguiser, quand même elle seroit vraie,

A onze heures on leva les voix.

Contents (de la motion) 34.

par procuration, 3. ——— 37.

Non contents — 55. — —

Par procuration, 16 ——— 71.

Pluralité contre la motion. — 34.

L'Evêque de Peterborough (le Docteur Hinchincliffe) avoit fait une peroraison très-pathétique, sur l'article des *couteaux à escalper* distribués aux Sauvages, avec les crucifix: » Juste Ciel, s'écria-t-il, quel assemblage, quelle réunion! N'eût-il pas mieux valu laisser ces malheureux dans les ténèbres de l'ignorance, que de leur prêcher un tel Christianisme? Au moins leur aveuglement eût pu excuser leur barbarie, & ils auroient pu alléguer pour leur justification devant le Trône de grâce, devant le redoutable tribunal de la Clémence divine offensée, que le nom du Christ leur étoit inconnu. «

IL y a eu le 3 Décembre une assemblée des Négocians qui font le commerce des Indes Occidentales. — Il y fut produit diverses lettres du Comité de ces Marchands & du Lord Germaine sur la prise de la Dominique. — Plaintes & remontrances d'une part: promesses de protection de l'autre. La dernière lettre du Ministre est datée du mercredi 2 Décembre. Il y informe le Comité, que cinq mille hommes de troupes, sous

l'escorte du Commodore Hotham, sont partis de New-York, & étoient sortis des détroits le 28 Octobre, pour aller protéger les Isles Angloises; & il ajoute qu'un renfort devoit suivre ce premier détachement, l'un & l'autre pour la Jamaïque & pour les Isles du Vent.

Ces assurances du Ministre ne satisfaisant point quelques personnes, il fut proposé une adresse au Roi où entre autres on insisteroit sur le danger où seroient exposées les Isles Angloises par le Manifeste qui voue l'Amérique au fer & à la flamme. Quoiqu'un Comité ait été chargé de la rédaction de cette adresse, elle sera moins pressante sur cet article, d'après les assurances données par deux Habitans de la *Jamaïque*, que cette Isle peut défier les forces combinées de la France & de l'Espagne, si les Habitans sont résolus à la défendre en se retirant à un réduit appelé *la Vallée de seize Milles*, dont l'entrée seroit aisément fortifiée. M. Atkinson lut une lettre récente du Gouverneur, qui, loin de paroître appréhender une invasion, assure que l'Amiral Anglois tient les François de Saint Domingue, bloqués par un vaisseau de ligne de 64 canons, un de 50, deux frégates & quatre sloops. (C'est au surplus la totalité de ses forces, à quelques corvettes près.)

J'ai l'honneur d'être, &c.

F I N.

End of vol. 22 (Letters)

Table end of vol. 25

l'Isle, où nous ne trouvâmes ni habitans ni bestiaux. On fit remonter la riviere Potomack au vaisseau de guerre, le *Roebuck*, & à quelques bâtimens de transport, pour chercher de l'eau, dont nous manquions. Ils ne furent point troublés dans cette opération par les Rebelles, qui parurent sur les bords de la riviere. Pendant l'absence de nos gens, on vit un corps d'environ 300 Rebelles faire l'exercice sous les ordres du sieur Brent leur Colonel, comme s'ils vouloient nous braver. Le Lord Dunmore envoya (a) contre eux un détachement de 120 hommes, qui exécuta son débarquement sous la protection de deux bâtimens armés & malgré le feu des Rebelles. Nos troupes les chasserent même de leurs retranchemens, & mirent le feu à la maison du Colonel & à tous les bâtimens qui en dépendoient. Nous n'eûmes que très-peu d'hommes blessés dans cette

1776.

Juillet,

Août

&

Septemb.

(a) La relation des Américains fait monter ce corps à 150 hommes, tirés du quatorzieme régiment & des troupes de marine. L'expédition des Anglois se fit le 23 Juillet à midi. Il n'y eut que 60 hommes de la milice de Stafford qui s'opposèrent à leur débarquement. Ils écartèrent l'ennemi par leur canon de 9 & leur mitraille, leur gondole ayant pû s'avancer très-près de la côte. Ils ne purent point exécuter leur projet de bruler le beau moulin de M. Brent. La milice du quartier du Prince William s'avançant sur eux, le *Roebuck* mit pavillon blanc pour rappeler tout son monde. Ils descendirent la riviere le lendemain, laissant quelques morts sur la plage.

1776. action, qui coûta la vie à plusieurs des Re-
 [Juillet, belles. Mais pendant qu'on les battoit de ce
 Août côté-là, ils paroïssent d'un autre, & ils
 & ont fait jouer contre la flotte une batterie
 Septem. qui l'obligea de s'éloigner de la côte. On
 vit en même-tems paroître trois bâtimens armés, auxquels les vaisseaux de guerre, le *Roebuck* & le *Fowey*, donnerent la chasse; mais les ennemis ayant l'avantage du vent, il fut impossible de les joindre.

La flotte reçut (a) alors le signal de prendre le large & de sortir de la baie. On brûla dix-sept ou dix huit bâtimens (b) qui n'étoient plus en état de tenir la mer, après en avoir enlevé les effets. Le 9 Août, nous quitâmes le cap de la Virginie pour retourner en Angleterre. Je crois que le Lord Dunmore est allé joindre le Lord Howe à New-York, attendu qu'il ne lui reste plus en Virginie aucun lieu où il puisse tenir. Les Habitans, qui s'étoient réfugiés à bord de la flotte du Lord Dunmore, ont eu beaucoup à souffrir de la fièvre & de la petite-vérole. Ces maladies, jointes à la disette de presque toutes les choses de première nécessité, ont rendu leur situation très-douloureuse. Je suis convaincu que depuis que ce Lord s'est retiré à bord de la flotte,

(a) Ce fut le 24.

(b) C'étoient des bâtimens qui suivoient le Lord Dunmore dans ses divers changemens de positions.

il y est mort plus de 1000 Negres. (C'é-
toient les Negres débauchés à leurs maîtres, 1776.
& dont le Lord Dunmore avoit fait un ré- Juillet,
giment. Ils étoient au nombre de 1,300, & Août
il n'en est réchappé que 80.) &
Septem.

Etat des troupes qui arrivent à New-York des Colonies voisines.

De New-York le 11 Juillet.

Plusieurs des régimens nouvellement levés dans le Connecticut sont arrivés ici. Ce sont de très-belles troupes. Il y a parmi elles 5 à 600 Dragons légers qui ont fait la parade à cheval en traversant la Ville. Leurs évolutions ont quelque chose de noble & d'imposant. Ils sont tirés principalement du corps des Cultivateurs du Connecticut : quelques-uns d'entr'eux se sont trouvés à la prise de Louisbourg dans la guerre dernière.

LE Lord Howe arrive à l'Isle Staten le 12 Juillet.

Mesures prises par le Lord Howe dès le 13 Juillet pour nuire au commerce des Américains.

Le Lord Howe, aussi-tôt après son arrivée, ordonna à tous les vaisseaux croiseurs, dont il pût se passer, d'aller croiser à la hauteur des ports Américains afin d'intercepter leur commerce; il en envoya particulièrement

1776.
 Juillet,
 Août
 &
 Septem.

— cinq dans la baie de *Delaware* pour bloquer cette riviere. Cette derniere mesure a été occasionnée par l'avis qu'il avoit reçu que dix prises, quelques jours auparavant, avoient remonté cette riviere pour être menées à Philadelphie. Le Congrès s'étoit attendu à une semblable entreprise, car les premieres galeres, postées à l'effet de défendre cette riviere, n'étant pas regardées comme suffisantes, il en fut ordonné treize autres assez grandes pour tenir la baie par un tems orageux. Leurs canons sont de 32 livres de balle, tous fondus à Kensington près de Philadelphie.

Affaires du Canada dans le mois de Juillet.

N.º I. *Lettre d'un Anglois sur l'état des affaires dans le Canada.*

» L'armée a fait jusqu'ici tous les préparatifs nécessaires pour passer les lacs; mais le vaisseau d'artillerie avec toutes les munitions étant tombé entre les mains des Rebelles, il nous manque une infinité d'articles qui retardent nos préparatifs. Le Capitaine Douglas est venu ici pour examiner les agrès des vaisseaux. Nous sommes dans une grande disette de Charpentiers de marine. De cent vingt que nous avons demandés en Angleterre, on n'en a envoyé que vingt. Tous les Charpentiers à bord des bâtimens de

transport & des vaisseaux de guerre doivent se rendre ici. Mais les Américains ont brûlé une quantité considérable de bois qui avoit été préparée pour construire des vaisseaux «.

» Le Général Carleton s'est comporté avec un courage & une dignité d'autant plus remarquables que sa situation n'est pas des plus avantageuses. Voyant que les Sauvages ne pouvoient pas s'empêcher d'enlever des chevelures, il les a tous renvoyés en disant qu'il renonceroit à tous les avantages de leur secours, plutôt que de faire la guerre d'une manière si (a) cruelle. Sa conduite a été censurée par les partisans de la Cour; mais elle fait grand honneur à son caractère de Gentilhomme & de militaire. Il a relâché environ 900 (b) Canadiens qui avoient été faits prisonniers dans différentes parties du Canada, après leur avoir fait prêter serment, & il en a habillé un grand nombre. Il a renvoyé leurs Officiers aux mêmes conditions. Il commence à sentir la disette de provisions «.

» Les Américains chassés du Canada se sont rassemblés à la pointe de la Chevelure (Crown-point) où ils ont reçu quelques renforts. Ils ont emmené avec eux par delà les lacs cinq bataillons qu'ils avoient levés

1776.

Juillet,

Août

&

Septemb.

(a) Les Officiers sous ses ordres ne pensoient pas de même; & ils n'ont point cessé d'employer les Sauvages, sachant que par là ils se rendoient agréables à la Cour.

[b] Il n'avoit pas de quoi les faire vivre.

1776.

Juillet,
Août
&
Septem.

parmi les payfans du Canada; & ces trou-
pes continuent de refter à leur armée. Les
payfans Canadiens font plus portés pour les
Américains que pour les Anglois : plusieurs
d'entr'eux ont refusé de travailler pour l'ar-
mée Britannique. En conféquence ils ont été
très-maltraités, ce qui a occasionné beau-
coup de mécontentement parmi eux. Les
Brunswickois ne font pas fi alertes que les
troupes Britanniques. Leur allure est lourde
& lente. Plusieurs d'entr'eux ont déserté.
Il y en a eu fix de pendus le même jour «.

» La maladie s'est mise parmi les Améri-
cains peu après leur arrivée à la pointe de
la Chevelure. La petite vérole entr'autres a
fait de grands ravages dans leur camp. Il
s'est élevé de violentes disputes parmi leurs
Officiers; & ces querelles particulieres au-
roient eu des suites funeftes pour le service
public fi le Congrès n'avoit interposé son
autorité pour les faire cesser «.

» Le Major général Gates a été nommé
Commandant en chef dans le Canada. Il
s'est embarqué à New-York le 27 Juin avec
différentes personnes de fa fuite pour Al-
bany. A son arrivée à la pointe de la Che-
velure, il a ordonné l'évacuation de cette
place. En effet, fi le Général Burgoyne pas-
soit une fois le lac Champlain, il auroit
bientôt tourné la pointe de la Chevelure.
En conféquence le Général Gates a pris ses
quartiers à Ticondérago; il en fait réparer
les ouvrages; on met cette place dans le mey

leur état de défense possible. Le Congrès a ordonné que son armée fut portée à 18,000 hommes α.

1776.
Juillet;
Août
&
Septem;

N.º II. *Autres lettres d'Officiers Anglois.*

UN Officier Anglois écrivoit vers le même tems à son frere à Londres, — » Tout le carnage que nous avons vû ensemble en Allemagne dans la guerre derniere, n'est rien en comparaison des horreurs qui se passent ici sous mes yeux. Que diriez-vous si vous voyez les Sauvages apporter chaque matin à votre porte des trentaines de péricranes, On a payé ces jours derniers à un de ces monstres dix-neuf têtes d'enfans, avec les assortimens de présens du Secrétaire Pownal. Je n'aurois jamais cru que des Anglois, même endurcis par le métier des armes, encourageroient ainsi l'extirpation de leur propre sang α.

SUIVANT une lettre de Montréal du 12 Juillet, on travailloit à force à préparer des bateaux aux Trois-Rivieres & à Chambly; & l'on parloit de transporter par terre quelques bâtimens de 100 tonneaux. » Il y a des gens, ajoute cette lettre, qui se flattent qu'on en viendra à bout. Mais si la chose se trouve impraticable, l'expédition sur les lacs sera retardée, parce que pour s'y assurer la supériorité, il faudra construire de grands bateaux à Saint Jean, α On

1776. voit par une lettre d'un Officier du vingt &
 Juillet, unieme régiment, qui se trouvoit à Cham-
 Août, bly, que l'on y avoit déjà commencé ce
 & transport. » Nous halons actuellement, dit-il,
 Septem. deux vaisseaux armés de 14 à 18 canons :
 l'un de ces navires est de 70, & l'autre de
 100 tonneaux «.

*De Chambly, 60 lieues au-dessus de Quebec ;
 le 16 Juillet,*

» Nous sommes occupés à construire des
 bateaux avec la plus grande diligence, pour
 nous mettre aux trouffes des Rebelles. Si la
 fortune ne nous joue pas quelque mauvais
 tour, il y a tout à présumer que nous pas-
 serons notre quartier - d'hiver dans la Nou-
 velle-York. Ce qui vous paroitra surprenant
 c'est que nous faisons faire plus de douze
 milles par terre à trois grands vaisseaux pour
 aller gagner le lac : ces vaisseaux sont armés
 en course, le moindre est de 70, le plus
 grand est de 100 tonneaux ; ils montent
 14, 16 & 18 canons. Nous avons ici
 13,000 hommes de troupes. Nous nous
 trouvons dans le pays le plus agréable & le
 plus abondant : une poularde ne nous re-
 vient qu'à six sols, & pour une rixdale on
 peut se procurer un mouton ou un veau.
 Les soldats ont une étape d'une livre &
 demie d'excellent bœuf, & autant de pain
 pour chaque homme. : le Grog (sorte de li-
 queur faite avec du rum & de l'eau) est la

seule chose qui leur manque & ils ne sauroient s'en procurer même à force d'argent «.

1776.

Juillet ;

Août

&

Septem^r

Un autre Officier du régiment Royal-Emigrans, du Colonel M. Lean, dit, dans une lettre écrite de Montréal le 18 Juillet, à un de ses amis à Glasgow : « Nous nous préparons ici, avec 400 hommes de notre régiment & une partie du vingt-neuvieme, à une expédition sur la riviere Mohawk. Nous sommes accompagnés d'un gros corps de Canadiens & d'Indiens. Je crains que nous ne puissions refréner la cruauté de ces derniers : ils ont déjà parcouru les bois, mais sans y trouver occasion de l'exercer ». Les Provinciaux, selon la premiere de ces lettres, s'étoient retirés à Ticondérago & à Crown-Point, où ils attendoient qu'on vînt les attaquer, préparés dans ce cas à se défendre avec la plus grande vigueur.

N^o. III. *Les deux partis portent leur attention sur le lac ONTARIO.*

Le 12 de Juillet, le Colonel Colville fut envoyé, avec 1500 hommes, à Oswego, pour écarter du lac Ontario les forces des Provinciaux. Il avoit ordre, au cas qu'il y trouvât tout paisible, de pousser plus avant. Les Provinciaux en ayant été informés, le Général Schuiler se mit en marche avec environ 3000 hommes, & alla se poster au Fort Stanwix ; il empêcha ainsi qu'on ne formât d'autre entreprise de ce côté-là.

1776. N^o. IV. *Position des Anglois dans le Canada* ;
 Juillet, le 27 Juillet.

Août
 &
 Septem.

Le Colonel Mac Lean est parti aujourd'hui de Quebec pour l'Angleterre. Cet Officier avoit levé un corps de troupes formé principalement des Emigrans Ecoffois qui se trouvoient dans le Canada. Ils furent d'un grand service dans la défense de Quebec l'hyver dernier. On avoit promis de l'avancer lui & son corps ; mais cette promesse n'a point été tenue. Le Général Burgoyne est à Chambly avec 6,000 hommes de troupes Angloises & 2000 Brunswickois. Quelques-uns de ceux ci ont déserté & huit d'entr'eux ayant été repris, ont été pendus. Sa garde avancée, qui consiste en infanterie legere & en grenadiers, est à l'Isle aux Noix. Le dessein d'envoyer un parti à Oswego & vers la riviere Mohawk n'a été effectué qu'en partie. Le Colonel Patrick Gordon a été tué dans un parti de découvreurs qui avoit été attaqué. On dit que les Provinciaux ont quatre bâtimens armés sur le lac Champlain, chacun de 16 canons de neuf livres de balles. Le Général Sullivan a remis au Général Gates le commandement de l'armée Américaine, consistante en dix-sept régimens (environ 6000 hommes) elle est actuellement à Ticondérago. On imagine qu'il ne se retirera pas plus loin : plusieurs de ses soldats ont la petite verole. Il a avec lui le Briga-

dier général Arnold & le Brigadier général Woedkle. On suppose que les Sauvages resteront neutres. Les constructeurs à Montréal & dans d'autres endroits travaillent vivement à construire huit goelettes & un nombre suffisant de bateaux pour traverser les lacs ; mais on n'espère pas qu'ils puissent être en état d'aller sur le lac Champlain avant le 15 de Septembre. On prétend qu'il leur est arrivé quelques circonstances contrariantes & surtout de la mésintelligence parmi les Officiers. Ils craignent aussi de manquer de provisions. Les Habitans François n'ayant semé aucuns grains par rapport à la guerre, il est impossible de faire subsister dans ce pays une armée aussi considérable. à moins qu'on n'envoie des provisions en abondance de l'Angleterre, avec du surplus pour le besoin. La récolte de l'année dernière n'a pas pu être toute rentrée, & elle a été consommée presque entièrement par les troupes Provinciales pendant leur séjour en Canada.

1776.
Juillet ;
Août
&
Septem.

N.º V. *Extrait d'une lettre de la Pointe Indépendance, en date du 30 Juillet.*

Trois senaults ont descendu les lacs. Ils seront suivis sous peu de jours d'un sloop & de sept ou huit gondoles. Deux cents Charpentiers sont employés à en construire d'autres sur le modèle des constructions de Philadelphie. Nous avons une grande quantité

1776.

Juillet,

Août.

&

Septem.

de gros canons, & nous espérons avoir dans peu une escadre formidable sur le lac Champlain. Les Généraux Carleton & Burgoyne font à Saint Jean, occupés à préparer une flotte. Suivant le rapport d'un Canadien, le Général Carleton n'a point encore ordonné aux Canadiens de prendre les armes; mais il les a fait avertir de se tenir prêts au mois de Septembre pour traverser les lacs, attendu que lui & le Général Burgoyne sont déterminés à chasser les Rebelles du pays & à aller prendre leurs quartiers d'hiver à Albany. Mais ce projet est impraticable. Ils auront à passer, 1.^o les gondoles: 2.^o la pointe de la Chevelure: 3.^o le détroit au-dessous de la Pointe Indépendance & Ticondérago. Nos fortifications sont beaucoup plus fortes que dans le tems où les François tenoient ce poste (en 1758) lorsqu'avec 3000 François seulement & les Canadiens, ils firent un affreux carnage dans l'armée Britannique.

N^o. VI. *Jugement porté par le Congrès, le 17 Juillet, sur la conduite du Général Wooster dans le Canada.*

En Congrès le 17 Juillet 1776.

Le Congrès a repris en considération le rapport du Comité auquel avoit été référée la lettre du Brigadier Général Wooster, lequel demanda que l'on fît un examen de la conduite qu'il avoit tenue pendant qu'il

avoit eu l'honneur de commander les forces continentales dans le Canada. Ce rapport fut lû ainsi qu'il suit : Que le Brigadier Général Wooster avoit produit des copies de plusieurs lettres écrites entre lui & le Général Schuiler, ainsi que celles de ses lettres au Congrès, d'après quoi il paroît qu'il a donné de tems à autre les informations convenables de l'état de l'armée à ses ordres, & des secours qu'il avoit jugés nécessaires pour la réussite de l'entreprise : Que plusieurs Officiers, & autres personnes du Canada qui avoient connoissance de sa conduite en ce pays, & qui s'étoient trouvés par hasard dans cette ville (Philadelphie) avoient été examinées par le Comité, lequel demandoit la permission de référer le Congrès à ces lettres pour les informations ultérieures, ainsi qu'aux minutes de l'examen des témoins entendus à ce sujet. L'opinion du Comité est qu'il ne paroît point d'après les dispositions faites, qu'on puisse charger d'aucun blâme le Général Wooster «.

Lecture faite du rapport, il a été approuvé.

Par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

 1776

 Juillet
 Août
 &
 Septem^r

1776. *Extrait du Journal d'un Conseil de Guerre tenu
à Ticondérago le 29 Juillet 1776, par ordre
de l'honorable Major-Général Gates.*

Juillet,
Août
&
Septem.

Le Capitaine Wentworth fut amené dans la Chambre du Conseil, auquel le Colonel Poor présidoit; ledit Wentworth étoit prévenu d'avoir refusé le service, quoique sommé dans les formes par l'Aide-Major du Régiment.

Le Conseil, après avoir examiné les témoins, le déclara coupable, & le condamna à être chassé honteusement (Casheer'd) & dénoncé dans les papiers publics comme atteint & convaincu d'avoir négligé son devoir afin d'être déchargé du service.

En conséquence, le nommé Jonathan Wentworth de Somerswort, Comté de Stratfort dans la Province de la Nouvelle Hampshire, ci-devant Capitaine au régiment de Poor, est dénoncé publiquement comme un vil poltron (scoundrel), coupable d'avoir négligé son devoir afin d'obtenir son congé & de quitter le service de sa patrie, crime inoui jusqu'à ce jour.

On espere que ses concitoyens le traiteront avec tout le mépris que mérite sa conduite infâme.

*Au quartier Général de Ticondérago, le
29 Août 1776.*

*Signé John TRUMBELL, Sous-Aide-
Major Général de l'armée septen-
trionale.*

N^o. VII.

1776.

Juillet;
Août
&
Septem;

Voici la vraie situation de l'armée Américaine, relativement aux maladies, & notamment à la petite vérole. Elle a été envoyée par une personne que le Gouverneur & le Conseil de l'Etat de Connecticut a chargé de vérifier les bruits qui s'étoient répandus.

» Tous les malades ont été transportés au Fort George : le corps de l'armée est présentement à Ticondérago, poste où il doit rester & où il attend l'ennemi. On a pris tous les soins possibles pour empêcher les progrès de la contagion — Le Bourg de Skenesborough, & la partie à l'Est de Ticondérago, sont les lieux assignés aux deux bataillons levés dans le Connecticut, & jusqu'auxquels la contagion ne s'est point étendue «.

» Les maladies sont considérablement diminuées, & les provisions fraîches & salées abondent dans l'armée «.

Nouveau complot des Torys découvert à Albany.

Le Samedi (13 Juillet) on découvrit à Albany un complot. Deux Torys avancèrent que dans cette semaine on devoit mettre le feu à la Ville en différens endroits, & qu'on devoit faire sauter les magasins. Le 14, 200 hommes armés sortirent de la Ville pour arrêter les

1776
 Juillet,
 Août
 &
 Septem.

malheureux qui, selon les avis que l'on avoit reçus, s'étoient tapis dans les bois, ou plusieurs d'entre eux furent pris. Comme il n'y avoit point de troupes dans la Ville, les Habitans y montent la garde chaque nuit.

Pendant que par des manœuvres secrètes les Généraux Anglois cherchoient à susciter des traîtres & des incendiaires & qu'ils armoient les Sauvages contre le gré même du Général en chef, ils assuroient qu'ils n'étoient occupés que des moyens les plus honnêtes pour opérer une heureuse réconciliation.

Premieres tentatives des Anglois pour entrer en accommodement.

Le Lord Howe envoya, le 14 Juillet; un Parlementaire avec le Capitaine & le Lieutenant de l'Aigle, vaisseau de guerre. Ils furent reçus par l'Adjutant Général, à quelque distance du camp; mais comme la lettre ne portoit pour adresse que ces mots, à *George Washington, Esq.*, il ne voulut pas la recevoir. Les Officiers insisterent beaucoup pour qu'il l'a reçût, disant qu'elle ne contenoit rien qui pût l'offenser. Ils ajouterent que Sa Seigneurie étoit revêtue de pouvoirs illimités, & qu'elle étoit fâchée de n'être pas arrivée quelques jours plutôt.

Ces tentatives n'ayant point réussi, le Colonel Paterfon Général Adjutant, fut envoyé avec un message verbal. Il demanda à parler au Général, ce qu'il obtint. Le
 Général

d'appareil & de dignité. Il étoit environné de tous ses Officiers & de ses Gardes, & la conférence dura environ une heure.

Cet entretien eut lieu le 20 Juillet : voici ce qui s'étoit passé au Congrès la veille.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem.

*A l'assemblée du Congrès de Philadelphie le 19
Juillet.*

Décidé que le Général Washington en refusant la lettre du Lord Howe adressée simplement à George Washington, Ecuyer, s'est comporté avec toute la dignité convenable à son rang, & que sa conduite en conséquence doit être approuvée : ordonné qu'aucune lettre ne sera reçue par les Commandans Américains, à moins qu'elle ne leur soit adressée sous leurs titres respectifs.

Signé, JOHN HANCOCK.

Même jour. Ordonné que copie des lettres circulaires contenans les déclarations faites par le Lord Howe, aux sieurs W. Franklin, Pen, Eden, Lord Dunmore, le sieur Martin & le Chevalier James Wright, ci devant Gouverneurs ; envoyés à Amboy sous le pavillon blanc & transmises au Congrès par le général Washington, seront publiées dans les différentes Gazettes d'Amérique, pour ouvrir les yeux aux bons Habitans & Colons des

1776.
Juillet
Août,
&
Septem.

provinces, sur les desseins infidieux de la Cour d'Angleterre, sur le caractère des Commissaires qu'elle envoie & des termes qu'elle offre dans la vue de les amuser & de leur faire mettre bas les armes; & afin que ceux qui hésiteroient encore, fondant leur espoir sur la justice ou la modération de celui qui fut jadis leur Roi, soient enfin convaincus que ce n'est que dans leur courage qu'ils peuvent se flatter de trouver les moyens de maintenir leurs libertés.

Signé THOMPSON, Secrétaire.

A bord du vaisseau l'Aigle à la hauteur des côtes de la Province de Massachusset, ce 20 Juin.

MONSIEUR,

« Le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner le commandement général de sa flotte destinée pour l'Amérique Septentrionale & de me nommer un des Commissaires pour rendre la paix aux colonies de Sa Majesté & accorder une amnistie à tous ceux de ses sujets qui voudront profiter de cette indulgence; je saisis cette occasion de vous donner avis de mon arrivée sur ces côtes, où mon premier soin sera de m'aboucher avec le Général Howe que Sa Majesté a bien voulu me donner pour adjoin.

« J'ai cru qu'il étoit à propos de rendre publique la déclaration ci jointe afin que tous les habitans de la province puissent être instruits des intentions & de la clémence de Sa Majesté : je vous charge donc de faire publier ladite déclaration de la manière & dans telles parties de la province de la Nouvelle Jersey qui pourront y donner plus de notoriété.

1776.
Juillet
Août,
&
Septem.

« Comme je ne doute pas de votre disposition à me seconder dans tout ce qui sera jugé nécessaire pour arriver à une fin si désirable j'attends de vous de temps en temps les informations de ce qui se passera dans votre Gouvernement & de ce qui pourroit faciliter les moyens de pacification.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé HOWE.

D É C L A R A T I O N.

Par Richard Vicomte Howe du Royaume d'Irlande, l'un des Commissaires du Roi chargés de rétablir la paix dans toutes les colonies & plantations de Sa Majesté en Amérique, &c.

Attendu que par une acte passé (a) dans la dernière session du Parlement défendant tout commerce & communication avec les colonies de New-Hampshire, Baye de Mas-

[a) En Décembre 1775.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem.

fachuset, l'Isle de Rhodes, Connecticut, Nouvelle-York, Nouvelle-Jersey, Pensilvanie, les trois bas Comtés sur la riviere de la Ware, Maryland, Virginie, les deux Carolines & la Géorgie, entre autres objets mentionnés dans ledit acte, il y est expressément dit, « qu'il sera permis à toute personne déléguée & autorisée par Sa Majesté, d'accorder une amnistie à un ou plusieurs de ses sujets & de déclarer par proclamation au nom du Roi telle ou telle colonie ou province réconciliée & en paix avec Sa Majesté. » Attendu qu'il y est dit aussi que lorsque cette déclaration aura été faite dans ces provinces par voie de proclamation de la part de Sa Majesté l'acte contenant la susdite prohibition ne sera plus d'aucune force contre les provinces ou colonies ainsi reçues & reconnues vivre en la paix dudit Seigneur Roi.

Comme Sa Majesté n'a rien de plus à cœur que de délivrer ses sujets des calamités de la guerre & de l'oppression sous laquelle ils gémissent, en rendant la paix & sa protection royale à ces colonies dès que l'autorité du Gouvernement y sera rétablie; Sa Majesté, par ces lettres patentes expédiées sous le grand sceau le 6 Mai (a) de la seizieme année de son regne, nous a nommés, moi, Richard Vicomte Howe, du Royaume d'Irlande & William Howe, Ecuyer, Général des troupes de

(a) 1776.

terre de Sa Majesté en Amérique, Commis-
saires pour, en son nom conjointement
ou séparément, accorder une amnistie gé-
nérale à tous ceux qui dans la confusion,
le tumulte & le malheur des tems s'étant
écartés de l'obéissance qu'ils doivent à Sa
Majesté rentreront dans le devoir, & re-
cevront avec reconnoissance cette marque
signalée de sa clémence royale, & aussi dé-
clarer au nom de Sa Majesté, telle ou telle
Province, Colonie, &c. être dans la paix &
dans les bonnes graces de notre dit Seigneur
Roi. Je déclare donc que l'on aura toutes sortes
d'égards aux services de ceux qui aideront
à rétablir la tranquillité dans lesdites Colo-
nies ou aucunes parties d'icelles: enfin, en
conséquence des très-gracieuses intentions
de Sa Majesté, on accordera des graces,
on recevra toute remontrance juste & con-
gue dans les termes du devoir, & l'on pren-
dra les mesures convenables & les moyens
les plus capables de rétablir les loix, le bon
gouvernement & la paix. Donné à bord du
vaisseau du Roi l'*Aigle*, près des côtes de
la Province de Massachusset, le 20 Juin 1776.

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

Signé, H O W E.

Soient ladite lettre & déclaration publiées
par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

Extrait des minutes.

Charles THOMSON, Secrétaire.

Y iij

1776
Juillet,
Août
&
Septem.

ON dit que le Lord Howe, avant d'accepter le commandement de la flotte royale, avoit préparé deux proclamations ou déclarations, l'une desquelles devoit être publiée aussi-tôt qu'il auroit joint la flotte, & il devoit la faire remettre par un Parlementaire. La seconde ne devoit paroître que dans le cas où la première n'auroit point produit d'effet & où l'armée auroit été contrainte d'employer la force pour faire son débarquement. Ce Lord a aussi dressé les principaux articles d'un plan d'accommodement. Ces proclamations & ce plan sont la vraie cause pour laquelle le Lord Howe a tant différé d'accepter cette commission, parce que le Ministère ne leur a donné son approbation qu'après les avoir mûrement examinés & après les avoir soumis aux douze grands Juges d'Angleterre.

C'est avec raison que le Duc de Richmond a reproché à Milord Suffolk, dans les débats du 20 Novembre 1777, la mauvaise foi de son assertion sur la négociation entamée à l'Isle Staten en 1776. — Voici comme s'est exprimé ce Seigneur.

» Un Secrétaire d'Etat nous a dit que la négociation entamée à l'Isle Staten avoit été rompue aussi-tôt que commencée, parce que les Commissaires Américains avoient requis l'admission de leur indépendance comme une condition *sine qua non*. Je crois que la vraie

cause qui a fait rompre cette négociation a été le défaut de pouvoirs suffisans de nos Commissaires pour traiter avec les Américains «.

1776.
Juillet
Août,
&
Septem.

» Milord Cambden a justifié la conduite des Américains, en déclarant qu'il en auroit tenu une toute pareille, & que sachant que les Commissaires ne pouvoient traiter que sur le pied d'une *soumission absolue*, il auroit commencé par dire que lui il ne pouvoit traiter que sur celui de l'*indépendance*, & que par conséquent la négociation n'avoit été rompue que par la raison que les pouvoirs des Commissaires étoient trop limités.

En effet, la déclaration du Lord Howe n'annonce qu'une amnistie pour ceux qui voudroient rentrer dans leur devoir envers le Roi.

Relation exacte de ce qui s'est passé à l'entrevue du Général WASHINGTON avec le Colonel PATERSON, Général Adjudant de l'armée sous les ordres du Général Howe, le 20 Juillet 1776.

Après les complimens ordinaires dans lesquels, ainsi que dans tous le cours de l'entretien, le Colonel Paterfon donna le titre d'Excellence au Général Washington, le Colonel Paterfon entama l'affaire, en disant que le Général Howe avoit appris avec un sensible déplaisir les difficultés qu'avoit fait

1776.

Juillet,
Août
&
Septem.

naître l'adresse des lettres écrites au Général Washington : qu'il n'avoit pas cru s'écarter en rien de la bienséance : que d'ailleurs il étoit autorisé par l'exemple d'Ambassadeurs & de Plénipotentiaires qui en avoient usé de même, lorsqu'il étoit survenu des difficultés sur le rang & sur les titres ; que le Général Washington pouvoit se souvenir qu'il avoit adressé l'Été dernier (de 1775) une lettre au Général Howe, conçue en ces termes : *A l'honorable William Howe, Ecuyer* : — Que le Lord Howe & le Général Howe n'avoient pas eu l'intention de manquer aux égards dus au rang & à la personne du Général Washington : qu'ils avoient la plus haute estime pour son caractère & sa personne ; que l'adresse avec l'addition d'&c. &c. &c. signifioit tous les titres qui pouvoient suivre & qui étoient sous-entendus. Il produisit alors une lettre, qu'il n'offrit pas directement au Général Washington ; mais il observa que c'étoit la même lettre qui avoit été envoyée. Il la posa sur la table ; l'adresse étoit conçue en ces termes : *A George Washington, &c. &c. &c.* Le Général refusa de la prendre : il dit qu'une lettre adressée à une personne revêtue d'un caractère public devoit au moins en donner quelque indice : qu'autrement elle auroit l'air simplement d'une lettre privée ; qu'il étoit vrai que *&c. &c. &c.* signifioit tout , mais qu'il signifioit le mauvais comme le bon : que la lettre adres-

lée au Général Howe, dont il étoit question, étoit une réponse à une des siennes, pour laquelle M. Howe s'étoit servi d'une semblable adresse: que l'Officier de garde l'ayant prise, il n'avoit pas jugé à propos de la renvoyer; mais qu'il y avoit répondu en se servant de la même adresse: qu'il étoit déterminé à ne plus recevoir aucune lettre adressée à lui comme personne privée, lorsqu'elle rouleroit sur des affaires relatives à son poste. Le Colonel Paterfon dit alors que le Général Howe éviteroit soigneusement de blesser en rien sa délicatesse; & il renouvela les assurances qu'il avoit données qu'on n'avoit point eu l'intention de lui manquer d'égards. Il ajouta qu'il feroit en sorte de se rappeler les sentimens du Général Howe au sujet de la lettre & des arrêtés que le Congrès lui avoit envoyés quelques jours auparavant, à l'occasion du traitement de nos prisonniers en Amérique.

Que les affaires du Canada n'étoient point dans le département du Général Howe; mais que lui & le Général Howe désapprouvoient hautement toute violation des droits de l'humanité. — Le Colonel Paterfon tira alors un papier de sa poche, & après l'avoir parcouru des yeux, il dit qu'il avoit presque rendu les expressions du Général Howe. Le Général Washington dit alors qu'il avoit envoyé aussi une copie des arrêtés au

1776.
Juillet
Août,
&
Septem.

1776.
 Juillet
 Août,
 &
 Septem.

Général Burgoyne. Le Colonel Paterfon répliqua qu'il ne doutoit aucunement qu'on n'y eût l'attention convenable, & que lui (Général Washington) devoit favoir que la cruauté n'étoit point le caractere distinctif de la Nation Angloise. Le Colonel Paterfon continua & dit qu'il étoit chargé de mentionner le cas du Général Prescot qui, selon qu'on l'avoit appris, étoit traité avec une telle rigueur que son âge & ses infirmités faisoient craindre les suites les plus fâcheuses.

Le Général Washington répondit, qu'il n'avoit point eu connoissance du traitement du Général Prescot: qu'il avoit traité avec douceur toutes les personnes qui se trouvoient sous sa direction particuliere, & qu'il leur avoit procuré toutes les aises & toutes les consolations que comportoit leur situation: qu'il ne favoit point où étoit le Général Prescot; mais qu'il croyoit qu'on étoit mal informé à l'égard de son traitement. Le Général Washington cita alors le cas du Colonel Allen & des Officiers qui avoient été détenus à la Geole de Boston. Quant au premier, le Colonel Paterfon répondit, que le Général Howe n'en avoit eu d'autre connoissance que par les avis qu'il en avoit reçus du Général Washington: que d'ailleurs l'armée du Canada n'étoit point sous ses ordres; mais quant aux autres prisonniers à Boston, que toutes les fois que l'état de l'armée à Boston l'avoit permis, ils avoient

été traités avec humanité & même avec indulgence; qu'il l'affirmeroit sur son honneur, & qu'il s'estimeroit heureux d'avoir une occasion de le prouver.

1776.

Juillet

Août,

&

Septem.

Le Général Washington observa alors que la conduite de plusieurs d'entre les Officiers auroit autorisé un traitement différent de celui qu'ils avoient reçu; quelques-uns ayant refusé de donner aucune parole, & d'autres y ayant manqué après l'avoir donnée, en s'échappant ou en tâchant de le faire. Le Colonel Paterfon répondit qu'à l'égard des premiers, ils s'étoient étrangement mépris sur ce qu'il convenoit de faire; & quant aux derniers, que le Général Howe désapprouvoit & condamnoit hautement leur conduite.

Il observa encore que si l'on faisoit des remontrances à ce sujet, de semblables violations de la bonne foi seroient punies rigoureusement; mais qu'il se reposoit trop sur la justice du Général Washington pour craindre qu'il tirât des conséquences générales du mauvais procédé de quelques individus: qu'il se trouvoit des ames viles dans toutes les classes & dans toutes les sociétés, qu'une semblable conduite pouvoit ternir l'éclat des armes angloises.

Le Colonel Paterfon ajouta que le Roi s'étoit porté par bonté & bienveillance à désigner le Lord Howe & le Général Howe pour ses Commissaires, à l'effet de terminer

1776.

Juillet,
Août
&
Septem.

à l'amiable cette malheureuse dispute ; qu'ils étoient munis de grands pouvoirs, & qu'ils sentiroient la plus vive joie à trouver des moyens de conciliation : que lui Colonel Paterfon vouloit que sa mission fût regardée comme le premier acheminement vers cet objet desirable. Le Général Washington répondit qu'il n'étoit revêtu d'aucun pouvoir à ce sujet par ceux dont il tenoit son autorité ; mais qu'à en juger par ce qui avoit paru ou transpiré à cet égard, le Lord Howe & le Général n'avoient d'autre mission que d'accorder des pardons ; que ceux qui n'avoient point commis de fautes n'avoient pas besoin de pardon ; que l'Amérique combattoit pour la défense de droits jugés incontestables.

Le Colonel Paterfon observa que cette thèse ouvriroit une vaste carrière aux argumens qui pourroient être allégués de part & d'autre. Il exprima ensuite la crainte qu'il avoit qu'une trop scrupuleuse adhésion à la forme ne mît des entraves à la solution d'une affaire si importante, & où il s'agissoit des intérêts les plus chers & les plus sacrés.

Il dit alors qu'on avoit offert prudemment d'échanger le Gouverneur Skem avec M. Lovell, & qu'il étoit autorisé à accepter ces offres. Le Général Washington répondit que la proposition en avoit été faite par les ordres du Congrès ; mais qu'ayant été

rejetée, il ne pouvoit pas renouveler cette affaire, ni donner aucune réponse sans la lui avoir communiquée préalablement.

1776.
 Juillet,
 Août
 &
 Septem.

Le Colonel Paterfon se conduisit avec les égards & toute la politesse imaginable pendant la discussion de cette affaire. Il témoigna la plus vive reconnoissance de ce qu'on ne l'avoit point astreint à la cérémonie ordinaire de bander les yeux. Le Général Washington le pressa fortement de prendre sa part d'une petite collation qu'on avoit préparée pour lui; mais il s'en excusa honnêtement, donnant pour raison qu'il venoit de déjeûner, que d'ailleurs il étoit impatient d'aller rendre compte au Général Howe de sa mission, quoiqu'elle n'eût pas eu tout le succès qu'il auroit désiré. Le Général Washington voyant qu'il ne se soucioit pas de rester, le présenta aux Officiers Généraux, après quoi, il prit congé & fut reconduit en sûreté à sa chaloupe, qui l'attendoit à quatre milles de la Ville.

Rendu public par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

UNE lettre d'un des Officiers de l'armée à son ami à Boston, contient les détails suivans de l'entrevue du Colonel Paterfon avec le Général Washington. Il fut introduit chez le Général par le Colonel Read, Adjudant Général. Son objet princi-

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

pal parut être d'abord d'engager ce Général à recevoir la lettre qu'il lui avoit apportée du Lord & du Général Howe; disant, que l'adresse étoit la même dont on feroit usage avec des Ambassadeurs étrangers. Il justifia autant qu'il put le Général Howe d'avoir envoyé une lettre avec une semblable adresse, & il dit que rien n'étoit plus éloigné de sa pensée que de vouloir manquer en rien aux égards qu'il devoit à Son Excellence; que le Lord & le Général Howe regrettoient infiniment qu'une pareille mésintelligence interrompît la communication fréquente entre les deux armées que le courant du service pouvoit exiger. Il ajouta que le Lord Howe venoit revêtu de pouvoirs très-étendus.... Le Général répondit qu'il avoit appris que Sa Seigneurie avoit des pouvoirs étendus pour pardonner; mais qu'il ne pouvoit faire l'application de semblables pouvoirs aux Américains qui n'avoient jamais offensé: que le pardon n'étoit point nécessaire où il n'y avoit point d'offense. Le Colonel Paterson sembla déconcerté par cette réflexion à laquelle il ne répondit point. Après plusieurs complimens en termes honnêtes de part & d'autre, il prit congé, en disant: » Votre Excellence a-t-elle quelque ordre à me donner pour le Lord ou le Général Howe «. Aucun, Monsieur, reprit le Général; faites simplement, si vous voulez bien, mes complimens personnels à tous les deux «.

Le Lord Vice-Amiral Howe arrive devant le port de New-York le 12 Juillet.

1776.

Juillet

Août,

&

Septem.

À son arrivée à l'Isle-des-Etats, le Lord Howe détacha de sa flotte tous les vaisseaux dont il put se passer pour aller croiser à la hauteur des différens ports d'Amérique & y intercepter le commerce, sur-tout dans la baie Delaware. Il avoit le projet de fermer absolument cette riviere. Il prenoit ces précautions en conséquence de ce qu'il avoit appris que des Armateurs Américains l'avoient fait remonter à vingt prises qu'ils conduisoient à Philadelphie. Mais le Congrès avoit prévu cette manœuvre & augmenté de 13 galeres les vaisseaux qui défendoient l'entrée de cette baie. Les canons que portent ces galeres sont des pieces de 32, toutes jettées dans la fonderie que le Congrès a fait établir à Kensington, petite ville dans le voisinage de Philadelphie.

Combat du 14 Juillet, aux Isles de l'Amérique, entre quatre Vaisseaux armés au service du Gouvernement & cinq Armateurs Américains.

» Le Dimanche 14 Juillet, à la pointe du jour, une des frégates du Roi, de 32 canons, le brigantin le *Néron*, de 18, la corvette le *César*, de 16, & le schooner le *Hawke*, de 12, au service du Gouvernement, ren-

1776.
 Juillet
 Août,
 &
 Septem.

contrerent, à la hauteur des Triangles, cinq armateurs Américains. Ceux-ci firent d'abord force de voiles pour se retirer; mais ayant besoin d'être carénés, & voyant que les vaisseaux gagnoient sur eux, ils jugerent que de continuer la retraite, ce seroit sacrifier l'escadre. En conséquence, ils se formerent sur une ligne, mirent en panne & se montrèrent déterminés à engager un combat. A environ sept heures du matin, l'escadre Angloise les joignit à la portée du pistolet: elle reçut leur bordée & la rendit à l'instant. L'engagement devint général, & continua avec la plus grande bravoure jusqu'à dix heures, lorsqu'un des armateurs démâta la frégate & abattit son grand pavillon, qui avoit été déployé jusqu'alors. Cependant la frégate lui donna une volée de toute sa mousqueterie de l'avant & de l'arrière, après quoi elle vira de bord. Ce qui la força à ne répondre que de ses petites armes, ce fut la frayeur de l'équipage, tous les gens ayant quitté les batteries, épouvantés du carnage que le feu des Américains faisoit parmi eux. Le *Néron*, le *César* & le *Hawke* soutinrent foiblement le combat jusqu'à près de onze heures, que le dernier de ces bâtimens, presque entièrement réduit en pièces, fut obligé d'amener; après quoi l'escadre Américaine continua sa route avec sa prise. Les autres vaisseaux du Roi sont rentrés à Port-Royal, dans l'état le plus misérable & avec

perte



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 22 Décembre 1778.

VOUS avez vû, Monsieur, dans les derniers débats parlementaires, combien le Ministère a eu de peine à justifier la proclamation par laquelle ses Commissaires ont annoncé aux Américains que le fléau de la guerre, dont jusqu'ici un gouvernement soi-disant trop

ij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

humain, ne leur a fait voir que l'ombre, alloit se déchaîner contr'eux dans ses plus hideuses horreurs : que le fer & la flamme alloient être portés en tous lieux dans un pays dont on suppose qu'un ennemi naturel a prétendu accroître sa puissance. Ces affreuses menaces qui ne sont que trop sérieuses, à en juger par les abominations dont l'Amérique est le théâtre depuis quatre ans, ont révolté la plus saine partie de la nation. De toutes parts il s'est élevé des clameurs contre un projet si détestable ; & si on n'a point obtenu des Ministres de l'abjurer totalement, du moins il est à croire par la manière dont ils s'en sont expliqués, qu'ils ont senti la nécessité d'y apporter de grandes modifications. Ils auront quelques raisons de plus de s'en applaudir, lorsque l'écrit Américain que je vais mettre sous vos yeux sera parvenu à leur connoissance. Dans les objections les plus fortes qui leur aient été faites, il n'y a rien qui approche de la solidité des raisons de cet écrit, & de la terreur qu'il doit répandre en Angleterre.

Lettre de l'Auteur du SENS COMMUN, écrite de Philadelphie le 20 Octobre 1778.

Aux Comte de Carlisle, Général Clinton, & William Eden, Commissaires Britanniques à New-York.

Dans les passions violentes d'un Whig, il

règne une dignité que n'a point la froide méchanceté d'un Tory. La nature qui n'est qu'échauffée dans le premier, est envenimée dans l'autre. Dès l'instant qu'il est au pouvoir du Whig de punir, il se sent porté à pardonner; mais la rage du Tory ne se satisfait que par la vengeance. Cette distinction générale peut s'appliquer, je crois, à tous les cas, & convenir tout autant au méridien de l'Angleterre qu'à celui de l'Amérique.

Comme votre dernière proclamation sera sûrement épluchée par d'autres que par moi, je bornerai mes observations à quelques endroits de cette curieuse pièce, qui, si elle eût été de moitié moins longue, auroit encore pu exprimer tout ce que vous avez voulu dire. En général, c'est un écrit aussi fastidieux que révoltant: il n'offre qu'une répétition de vos premières folies, surchargée de quelques nouveaux outrages. Votre cargaison de pardons ne trouvera point de débit. C'est une mode qui ne prendra point: qu'on ne regardera même pas. On ne s'enveloppe plus ici du manteau de la spéculation: il ne convient plus au climat de l'Amérique.

» La politique, dites-vous, autant que la bonté de la Grande-Bretagne, ont mitigé le plus qu'il étoit possible les horreurs de la guerre, lorsqu'elles tendoient à opprimer un peuple toujours considéré comme des co-sujets & à désoler un pays qui devoit dans peu devenir une source d'avantages mutuels. « Pour

moi, je ne puis pas concevoir ce que vous entendez par la *bonté* de la Grande-Bretagne. Rendons la question plus simple, & dites-moi : vous regardez-vous comme des hommes ou comme des démons ? Jusqu'à ce que ce doute soit levé, il est impossible d'attacher aucune idée à votre expression. Vous avez déjà égalé & quelquefois surpassé en atrocités les Sauvages des deux Indes ; & si vous avez encore quelque recherche de cruauté en réserve, il faut que vous l'ayez tirée de la première main, je veux dire du grand magasin de l'Enfer, sans mélange d'aucuns matériaux humains.

Ce n'est point à la *Bonté Britannique*, mais à l'interposition de la Providence & aux bénédictions qu'elle a daigné verser sur nous, que nous sommes redevables de l'impossibilité où vous êtes d'étendre plus loin vos ravages. Songez donc qu'aujourd'hui vous n'êtes pas maîtres d'un pied de terrain sur le continent d'Amérique. L'Isle de Staten, l'Isle d'York, une petite partie de Long-Island & de Rhode-Island, circonscrivent votre pouvoir ; & vous ne les possédez qu'aux dépens de vos Isles à sucre. Pour éviter que vos troupes ne désertent ou ne soient battues, vous avez établi vos quartiers dans des trous inaccessibles ; & pour cacher ce qui est sù de tout le monde, vous vous efforcez à présent de nous faire regarder votre foiblesse comme un acte de générosité. Si vous atten-

dez quelques succès de ces ténébreux artifices, il faut convenir que vous n'avez pas encore les premiers élémens de la politique & que vous connoissez bien peu les gens à qui vous avez à faire. Semblables à des hommes ivres, vous oubliez que le reste de l'univers a des yeux & que dans la léthargie qui vous dérobe à vous mêmes, vous êtes exposés à la satire & au mépris universel.

Le passage que je viens de citer, sert pour ainsi dire d'introduction au suivant : » mais lorsque ce pays (l'Amérique) annonce le dessein monstrueux non seulement de se séparer de nous, mais encore de se livrer lui & ses ressources à nos ennemis, alors toute l'affaire change de face & il s'agit de savoir jusqu'à quel point la Grande-Bretagne peut, autant qu'il est en elle, détruire ou rendre inutile une liaison tramée pour sa ruine & pour l'agrandissement de la France. En pareil cas, la loi qui nous prescrit de veiller d'abord à notre conservation, est celle qui doit diriger la conduite de la Grande - Bretagne; & s'il faut que les Colonies Angloises servent à augmenter le pouvoir de la France, cette loi exige que nous fassions tout pour que nos ennemis retirent le moins d'avantage possible de cet accroissement. »

Dans cette déclaration, je ne puis mieux vous comparer qu'à des enragés qui mordent en expirant. J'y vois aussi une bassesse frauduleuse; car pour justifier une conclusion

barbare, vous avez avancé une proposition fautive. Le traité que nous avons fait avec Sa Majesté Très-Chrétienne respire la franchise, la noblesse & la générosité. Il est fondé sur la vraie politique & la saine philosophie; & il ne met d'aucune manière l'Amérique au pouvoir de la France, comme vous voudriez l'insinuer scandaleusement. J'ai vu tous les articles de ce Traité; & j'en parle sciemment. Nous avons trouvé dans Louis XVI. un tendre ami & un fidelle allié: nous n'avons éprouvé de la part de la Grande Bretagne que tyrannie, cruauté & infidélité.

Heureusement il n'est pas en votre pouvoir de nous faire le mal dont vous nous menacez. Si vous l'aviéz, tout usage que vous pourriez en faire vous rendroit vous mêmes dix fois plus malheureux que nous. Par principe d'humanité, les Américains se sont abstenus jusqu'ici de toutes représailles; & l'affection qu'ils conservent pour plusieurs individus en Angleterre, qui ont nourri, habillé, consolé leurs prisonniers, a jusqu'ici triomphé de leur ressentiment & a garanti tout le reste. Mais ces considérations mêmes perdent leur force dès qu'elles sont combattues par des objets nationaux. La multiplicité & l'atrocité des offenses provoqueront aux représailles; & la politique justifiera les moyens. Dès aujourd'hui nous sommes résolus de régler notre conduite sur la vôtre; & nous vous traiterons comme vous nous traiterez.

Vous devez savoir, Messieurs, que l'Angleterre & l'Ecosse sont bien plus exposées à une désolation incendiaire que l'Amérique ne peut l'être dans sa situation présente. Nous habitons un pays où il n'y a que peu de Villes & où les richesses consistent en terres & en productions annuelles. Ces terres & ces productions ne peuvent souffrir que fort peu & dans un cercle très-borné. Dans la Grande-Bretagne, c'est toute autre chose. Elle tire sa principale opulence de ses grandes Villes & de ses Bourgades qui servent d'entrepôt pour les manufactures & pour les flottes marchandes. Il n'y a pas une maison de campagne de Seigneur qui ne puisse être mise en cendres par un seul homme. Les vôtres pourroient les premières en devenir la preuve. Enfin il n'y a point de mal que nous ne puissions vous rendre lorsque vous voudrez faire la guerre en incendiaires. Certainement il est possible de bruler aussi aisément les vaisseaux dans la Tamise que l'a été son pont provisionel, il y a peu d'années, quoiqu'on soit encore à connoître l'auteur de ce forfait; & la perte que vous éprouveriez par un désastre de cette nature, s'il avoit lieu dans certaines circonstances, seroit infiniment plus grande que tout le mal que nous pouvons craindre de votre part. Ni l'Hôtel de la Compagnie des Indes, ni la Banque, ne sont ni ne peuvent être à l'abri d'un attentat; & comme l'observe très-bien le Docteur Price, l'incendie

viii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de la Banque entraîneroit la banqueroute de la nation : belle perspective pour les étrangers qui vous confient leurs fonds ! L'Angleterre & la France , lorsqu'elles ont été en guerre l'une contre l'autre , ne se sont jamais permis ces atrocités révoltantes , parce qu'elles ont senti les conséquences dangereuses d'une pareille conduite , & qu'elles ont reconnu qu'en ruinant un pays ennemi par le feu , c'étoit travailler à la destruction du sien propre.

Mais ne croyez pas , Messieurs , que la distance de l'Amérique à l'Angleterre puisse vous mettre à l'abri du danger , ou que l'invention nous manque. Il n'y a point de nation en Europe qui soit plus propre que nous à une pareille expédition. Nous parlons votre langue , nous sommes vêtus comme vous , nous avons toutes vos allures & toutes vos manières. Nous pouvons traverser toute l'Angleterre sans être soupçonnés : plusieurs de nous en connoissent tous les recoins aussi bien que vous mêmes ; & si vous aviez l'imprudence de nous provoquer , vous ne tarderiez pas certainement à vous en repentir. Il ne faut point d'armée pour exécuter de pareilles résolutions. Rien n'est plus aisé que de mettre le feu ; rien n'est plus difficile que de s'en garantir. Je vous donne un excellent avis dont votre raison , s'il vous en reste encore , peut profiter *ainsi que le peuple malheureux , dont les affaires vous sont*

confiées (a). J'en appelle, non pas avec la rancune d'un ennemi, mais avec la bonne volonté d'un ami, à la nation d'Angleterre que vous trompez, de peur que par vos bévues ou par les siennes elle ne succombe sous le poids des maux qu'on nous prépare.

Cen'est point à celui qui demeure dans une maison de verre, dit le proverbe Espagnol, à commencer à jeter des pierres. Vous vous trouvez précisément, Messieurs, dans une circonstance toute pareille; & il faut ou que vous soyez les hommes les plus ignorans qui soient au monde, ou que vous nous supposiez tels pour ne pas voir de quel côté restera l'avantage. Il y a encore d'autres représailles sur lesquelles, pour plusieurs raisons, je ne me soucie pas de vous prévenir. Mais soyez bien persuadés que chaque coup que vous nous porterez, sera tout aussitôt suivi de la riposte. Si vous vous annoncez ouvertement pour être des Sauvages, nous vous traiterons comme tels; & s'il n'y a que le châtement qui puisse vous ramener à la raison, en vous punissant nous ferons un acte de charité.

Lorsque votre flotte étoit l'hiver dernier dans la Delawarre, j'ai offert mes services au Bureau de l'Amirauté, alors à Trenton, pour aller, de son consentement & avec quatre ou cinq volontaires, faire une expédition sur cette riviere & y brûler vos vais-

(a) Lettre du Général Clinton au Congrès.

X AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

seaux. Quoique mes offres n'aient pas été acceptées, & que la chose n'ait pas été tentée *personnellement*, il est plus que probable que vos extravagances nous provoqueront à vous porter un coup beaucoup plus sensible dans quelque partie plus vulnérable. Quand vous aurez été frappés, gardez-vous bien de dire que vous n'avez pas été avertis; & souvenez-vous que nous ne sommes pas les agresseurs, mais que nous ne faisons que rendre les coups qu'on nous porte. Voilà ce que j'avois à vous dire relativement à vos menaces barbares & imprudentes.

Vous dites dans un autre endroit de votre Proclamation: » Si les honneurs d'une vie militaire sont devenus l'objet des Américains, qu'ils cherchent ces honneurs sous les drapeaux de leur *Souverain légitime*, & qu'ils combattent de concert avec tout l'Empire Britannique contre les François, ci-devant nos ennemis *communs & naturels* ». A-t-on jamais rassemblé en si peu de lignes autant d'absurdités & d'extravagances? Ce que vous appelez votre *légitime Souverain* peut suffire pour vous, qui n'osez pas lever un œil curieux sur ses miseres. Mais nous, qui n'estimons les personnes & les choses que par leur valeur réelle, nous ne souffrirons pas qu'on subjugue ainsi notre raison; & à moins que votre intention ne soit de faire la censure de votre Souverain, vous devez vous efforcer de le tenir ca-

ché. Moins vous parlerez de lui, & mieux vous ferez. Il n'y a plus rien de commun entre lui & nous; nous n'avons pas besoin de nous expliquer davantage. On vous l'a dit tant de fois, bon Dieu! Faut-il toujours vous répéter la même chose? Vous allez gueusant par-tout avec votre Roi sur les épaules, comme un (a) vilain marmot, ou comme une marchandise de rebut dont il vous tarde de vous défaire: & quoique chacun vous réponde, passez, passez, vous ne cessez point de l'offrir à toutes les portes. Mais il y a quelqu'un qui en voudra bien avant qu'il soit peu; & comme ce n'est point notre intention de vous enlever un chaland, nous ne vous offrirons aucun prix de votre marchandise.

L'impertinente absurdité du paragraphe que je viens de rapporter est telle qu'elle ne peut exciter que le rire & la pitié; mais le principe sur lequel il est fondé est détestable: nous sommes invités à nous soumettre à un homme qui a mis en œuvre toutes sortes de cruautés pour nous détruire, & à nous joindre à lui pour faire la guerre à la France, qui déjà est en guerre avec lui pour nous protéger!

L'Hôpital des Foux & l'Enfer ensemble peuvent-ils former une demande plus extravagante & plus diabolique? S'il étoit pos-

[a] Le mot *Brat* désigne ces enfans sales & hideux que les Gueux portent sur leurs épaules.

sible qu'un Peuple se permît une apostasie de cette nature, il méritoit d'être anéanti comme jadis le furent les Habitans de Sodome & de Gomore. La proposition est un affront général au rang que l'homme tient dans la création : c'est un outrage à celui qui l'a fait sortir du néant. Elle suppose qu'il l'a créé sans une étincelle d'honneur, & sans obligations envers Dieu ou envers les hommes.

Quelle espece d'hommes ou de Chrétiens supposez-vous donc que soient les Américains, si vous croyez qu'après avoir vu leurs très-humbles pétitions indignement rejetées, les Loix les plus iniques passées pour les opprimer, une guerre sans déclaration déchaînée contre eux, les Sauvages & les Negres invités à les massacrer, leurs parens égorgés, leurs compatriotes affamés dans des cachots, leurs maisons & leurs propriétés détruites & brûlées, si vous vous flattez, dis-je, qu'après en avoir appelé sérieusement au Ciel, après avoir abjuré avec serment, & de la maniere la plus solemnelle, toute liaison de gouvernement, & les plus tendres & solides engagements avec vous, après avoir recherché d'autres Nations & avoir contracté des alliances avec elles, ces mêmes Américains soient capables de rompre tout-à-coup toutes ces obligations civiles & divines, & d'adhérer à vos propositions infernales? Oserions-nous jamais nous considérer comme

faisant partie de l'espèce humaine; ou plutôt ne mériterions-nous pas d'être rayés de la société des hommes, & de croupir dans la misère la plus affreuse? Il faut qu'il en soit d'un homme dont le cœur est perverti comme d'un malade de la jaunisse. Sans doute que la corruption transporte sa propre couleur aux objets, & qu'elle ne voit que tache & souillure; car, à moins que vous ne vous sentiez capable d'une infamie aussi atroce, vous ne nous l'auriez jamais proposée. Votre offre seule dénote la lâcheté de votre caractère. Elle vous affiche comme une Nation sans foi, comme une Nation pour qui les sermens, les traités ne sont rien, & qui est toujours prête à les rompre. La bienséance, l'orgueil même auroient dû vous donner de meilleurs conseils & vous suggérer ce que la vertu auroit inspiré à d'autres. Vous n'avez rien omis de ce qu'il falloit pour descendre au plus bas point de dégradation & d'avilissement. Vous avez mis le pied dans l'abyme, & la porte en est fermée sur vous.

Pour que l'invitation fût assaisonnée de toute l'horreur possible, vous avez jugé à propos de la terminer par une assertion qui n'a ni ne peut avoir aucun fondement. Comme M. Ferguson, votre Secrétaire, est homme de lettres: comme il a fait son étude de la Société civile & qu'il a publié un Traité sur ce sujet, c'est à lui que j'adresse ce qui suit.

A la fin du dernier paragraphe que j'ai cité, la France est qualifiée d'*ennemie naturelle de l'Angleterre*; & pour nous accoutumer, en quelque façon, à une idée aussi étrange, vous dites qu'elle étoit *ci-devant l'ennemie commune & naturelle* des deux pays. Je nie qu'elle ait jamais été l'ennemie naturelle de l'un ou l'autre, & qu'il puisse exister dans la nature un tel principe. L'expression est absolument fautive, lorsqu'elle est appliquée à des êtres de même espèce, quelque puisse être le rang qu'ils ont dans la création. Nous avons une idée parfaite d'un ennemi naturel, lorsque nous parlons du *Démon*, parce que son inimitié est perpétuelle & constante, & qu'elle ne peut ni diminuer ni s'éteindre: elle n'admet ni paix, ni trêve, ni traité: la guerre avec lui est éternelle, & par conséquent naturelle. Mais d'homme à homme il ne peut pas y avoir une antipathie de cette espèce. Les querelles entre les hommes sont accidentelles & proviennent de ce qu'ils ne s'entendent point. Ils deviennent amis ou ennemis, selon que l'humeur ou l'intérêt les fait agir. Le créateur n'a point fait les hommes ennemis naturels les uns des autres. Il n'a tiré du néant aucun ordre d'êtres semblables. Les loups même peuvent se quereller; cependant ils vont en troupe. S'il existe deux Nations qui soient ennemies naturelles l'une de l'autre, toutes les autres doivent l'être de

même; autrement il ne faut pas dire que ces deux Nations sont *naturellement* ennemies, mais *fréquemment* ennemies: encore l'offense vient-elle souvent de l'accusateur. L'Angleterre est tout aussi véritablement l'ennemie naturelle de la France, que la France l'est de l'Angleterre. Peut-être seulement y a-t-il plus d'inimitié de la part de l'Angleterre. Séparée du reste de l'Europe, elle a contracté une rudesse de mœurs qui la rend insociable; & elle suppose dans les autres la jalousie qu'elle porte au fond de son cœur. Ne pouvant jamais vivre longtemps en paix, elle imagine que le mécontentement est général; & soutenue par l'idée de son importance, elle se croit le seul objet capable de fixer tous les regards. Ses Ministres se sont souvent servis de l'expression d'*ennemi naturel*, & toujours avec des intentions artificieuses; car dès qu'une fois l'idée d'*ennemi naturel* est conçue, elle ne permet aucun examen, & la vraie cause de la querelle réside dans la généralité de l'opinion. Les hommes s'enflamment au mot d'*ennemi naturel*; & ils ne font plus d'autre question. C'est un cri qui produit le même effet que l'allarme d'un chien enragé; & c'est une de ces espèces de supercheries qui, en agissant sur les passions générales, assurent l'intérêt des hommes par le moyen de leurs folies.

Mais on ne peut plus, Messieurs, nous

en imposer ainsi. Nous vivons sur un vaste Continent, & nous avons étendu nos idées au-delà des limites & des préjugés d'une Isle. Nous tendons une main fraternelle à tout l'Univers; & nous croyons qu'il y a dans les mœurs de la France une sociabilité bien plus disposée à la paix & à la négociation que dans celles d'Angleterre. Jusqu'à ce que celle-ci soit plus civilisée, elle ne peut pas s'attendre à vivre long-tems en paix avec aucune Puissance. Son langage ordinaire est malhonnête & offensant; ses enfans sucent les principes de l'insulte avec le lait. *Le bras de la Grande-Bretagne! Le bras redoutable de la Grande-Bretagne! La Grande-Bretagne, qui fait mouvoir la terre dans son centre & dans ses poles! Le fléau de la France! La terreur du monde! Celle qui commande d'un clin d'œil, & qui se venge en Dieu!* Ces expressions ne rendent une Nation ni plus grande ni plus petite: elles dénotent seulement de l'âpreté dans les mœurs; & elles tendent à nourrir l'animosité nationale. Vos pieces de théâtre sont marquées au même coin; & presque tout ce qui paroît chez vous en public ne respire que l'insulte. Cela n'empêche pas que l'Angleterre n'ait toujours peur de la France: qu'elle ne soit toujours dans la crainte d'une invasion: qu'elle n'apprehende toujours d'être dupée dans un traité: & que dans le secret des Cabinets elle ne fasse le chien couchant lors même

même qu'elle offense publiquement. Qu'elle réforme donc ses mœurs, qu'elle soit juste, & elle verra que l'idée d'un *ennemi naturel* n'est qu'un phantôme de son imagination.

Aux termes où nous en sommes venus, après quatre ans de guerre, je m'attendois peu à voir paroître une proclamation qui ne ménage pour vous rien d'avantageux, & qui ne tend qu'à vous compromettre. On diroit que vous vous reveillés après un sommeil de quatre ans & que vous ne savez rien de ce qui s'est passé dans l'intervalle. Est-ce là le tems d'offrir des pardons & de remettre sur le tapis les chartres & les taxations, objets oubliés depuis long-tems? Après que toute force vous a manqué, que vous fert-il de recourir aux raisonnemens & à la persuasion? Vous imaginez-vous que liés comme nous sommes avec la France, & tenant prisonniers la moitié de vos soldats, nous puissions avoir peur d'un chiffon de papier, & que ce papier nous détermine à vous demander l'esclavage? Mais en qualité de Commissaires à cent livres sterling par semaine, vous vous êtes cru obligés de faire quelque chose; & votre mauvais génie vous a dit qu'il falloit écrire.

Pour moi, il y a déjà plusieurs mois que je n'ai écrit. Convaincu de notre supériorité par l'issue de chaque campagne, j'étois porté à croire que ce que tout le reste du monde peut voir deviendroit visible pour

xviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

vous. Je ne me suis donc pas soucié d'échauffer votre bile ou de vous ennuyer par des redites ou des découvertes. Vous avez mis dans votre conduite des intervalles d'irrésolution qui m'ont fait pitié, & pendant lesquels j'ai cru devoir charitablement vous laisser à vous-mêmes. Vous avez fait quelques pauses, comme pour penser; mais la réflexion vous est toujours venue trop tôt ou trop tard.

Il fut un tems où la Grande-Bretagne dédaignoit de répondre à une pétition de l'Amérique, & même de l'écouter. Ce tems n'est plus : à son tour, c'est elle qui nous sollicite : aujourd'hui nous tenons le haut bout, & nous lui offrons la paix : le tems viendra peut-être qu'elle nous la demandera en vain. Ce dernier cas est aussi probable que le premier le fut jamais. Elle ne peut pas refuser de reconnoître notre indépendance avec plus d'entêtement qu'elle n'en a mis à refuser de révoquer ses Loix : si l'Amérique seule a pu la réduire jusqu'au point d'offrir cette révocation, unie avec la France, elle pourra la réduire à reconnoître son indépendance. Dans l'entêtement il y a quelque chose qui differe de toute autre passion : lorsqu'il manque son coup, il ne s'en relève point ; il se casse net comme le fer, ou bien il s'écroule tout à la fois comme une arche qui se rompt. Toutes les autres passions ont leurs périodes de fatigue

& de repos, leurs maux & leurs guérisons; mais l'entêtement est sans ressource, & la première blessure est mortelle. Vous avez déjà commencé à perdre de votre obstination; & d'après la nature de ce vice, vous vous trouverez dans l'obligation, & même dans la disposition de céder sur tous les points.

Si vous regardez derrière vous, vous ne voyez que pertes & disgrâces. Si vous regardez en avant, c'est la même scène qui se présente à vos yeux; & le fond du tableau est d'une obscurité impénétrable. Vous pouvez imaginer & faire de petits maux; mais que font-ils en comparaison de l'argent qu'il vous en coûte? N'affectant que quelque partie, quel effet produisent-ils sur la cause générale? Votre expédition au Port d'Egg (de l'Œuf) sera regardée de loin comme une attaque de poulailler, & traitée en Europe de frénésie d'enfant. Est-ce la peine d'entretenir une armée pour vous protéger, tandis que vous écrivez des proclamations, ou pour prendre une fois par an des quartiers d'hiver? Quand vous vous emparez de nos Villes, ce n'est point une conquête, c'est une convenance passagère, qui tôt ou tard vous jouera quelque mauvais tour. Votre retraite de Philadelphie n'est qu'une évacuation faite à propos; & peut-être que votre première expédition ne sera pas aussi heureuse.

Tous les politiques de l'Univers auroient peine à comprendre ce que vous attendez, & pourquoi vous avez attendu si long-tems. Vous continuez une guerre dans laquelle vous confessez n'avoir ni objet ni espoir. La conquête même que vous entreprenez, quand elle auroit lieu, ne vous dédommageroit pas des frais. Pendant ce tems-là, vos autres affaires dépérissent, & vous allez avoir sur les bras une guerre européenne. Dans cet état des choses, il ne peut y avoir ni doute ni difficulté : les premiers principes de la raison doivent déterminer votre choix ; car si la paix peut vous procurer plus d'avantage que vous n'en obtiendriez par la conquête, il faut être tout à fait imbécille pour hésiter un moment dans une pareille circonstance.

Vous êtes probablement soutenus par une clique de misérables Torys qui, trompés eux-mêmes & dupes de leur erreur, attendent de vous un morceau de pain. Ces gens-là vous diront tout ce que vous voudrez. Il est de leur intérêt de vous amuser pour jouir plus long-tems de votre protection. C'est pour cela qu'ils cherchent à vous garder parmi eux ; & en proportion du mépris que vous montrez pour leurs avis, & de l'insensibilité que vous témoignez pour leurs plaintes, ils donnent la dose d'encens beaucoup plus forte & portent la flatterie à l'excès le plus invraisemblable, Il se trouve

de ces gens-là par-tout ; mais par-tout on les méprise.

Signé *Sens commun.*

JE ne doute point, Monsieur, que vous n'ayez trouvé la véhémence de cet Écrit extrêmement raisonnable. Vous augurez sûrement que les menaces détestables qui l'ont suscité, n'auront point d'exécution. C'est ce que me feroient croire les réponses contournées que les Ministres ont faites dans le Parlement aux vives remontrances de tout ce qui s'y trouve d'âmes sensibles & honnêtes, & qui compose une minorité malheureusement beaucoup trop petite. Ainsi le Ministère Anglois aura fait gratuitement une démarche, qui le couvre d'opprobre, & l'a rendu exécration aux yeux de tous les gens qui pensent, & que les seuls Sauvages, entre tous les humains, auront pu voir sans horreur. Ainsi, par cette ineptie barbare qui jusqu'ici a guidé tous ses conseils, il a encore fourni aux Américains le sujet d'un nouveau triomphe, bien plus glorieux que ceux des armes, le triomphe de la raison & du sentiment. Le monde entier va juger cet intéressant combat des âmes dans leur pureté & leur force natives, contre la rage impuissante de la corruption. On opposera manifeste à manifeste. Celui où s'est déployée la plus atroce méchanceté, succombera devant la raison, la vertu & la justice qui respirent dans

xxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

chaque mot de celui par lequel y répond le Congrès, & qui est d'autant plus sûr des applaudissemens de l'univers, que l'idée seule des représailles a déjà répandu les plus terribles allarmes dans toute l'Angleterre.

En Congrès le 10 Octobre 1778.

Comme il y a tout lieu de s'attendre que nos ennemis dénaturés, désespérant de pouvoir jamais nous subjuguier & nous donner des fers, ou nous persuader de rompre le Traité solennel que nous avons conclu avec notre grand & bon Allié le Roi T. C. & de rentrer dans la dépendance de la Grande-Bretagne, se porteront, par un dernier effort, à ravager, brûler & détruire toutes les Villes & Bourgades de ce Continent jusques auxquelles ils pourront arriver;

Arrêté, qu'il sera recommandé à tous ceux des Habitans de ces Etats qui habitent des lieux exposés aux ravages de l'Ennemi, de construire sur le champ des dépôts, à trente milles au moins de leurs domiciles actuels, pour y faire passer leurs femmes, leurs enfans, & autres personnes hors d'état de porter les armes, & pour s'y retirer eux-même en-cas de nécessité, avec leurs meubles, effets & marchandises de toutes especes, & aussi d'éloigner d'eux tout leur bétail; précautions affligeantes à la vérité, mais qui ne leur paroîtront point trop dures

dans des tems de calamités publiques où un si grand nombre de leurs braves compatriotes s'exposent journellement aux dangers & aux fatigues de la guerre, combattant pour la défense de leurs droits & de leurs libertés.

Arrêté, qu'aussitôt que l'ennemi aura commencé à détruire ou brûler quelque Ville ou Bourg, il soit recommandé au bon peuple de ces Etats d'incendier, de ravager, de brûler & de détruire les maisons & propriétés de tous les Torys & ennemis de la liberté & de l'indépendance de l'Amérique, & de s'assurer de leurs personnes, de manière à empêcher qu'ils n'assistent l'ennemi, sans se permettre cependant de les traiter, eux ou leurs familles, avec une cruauté que les circonstances n'exigeroient point, d'autant que, sur ce point, nous n'avons pas le desir d'imiter nos ennemis, ou les Allemands, les Negres & les Sauvages leurs alliés.

Extrait des minutes.

Charles THOMPSON, Secrétaire.

Contre-Manifeste du Congrès Américain, en réponse à la Proclamation incendiaire des Commissaires Anglois.

LES entreprises tyranniques & oppressives de la Grande-Bretagne ayant réduit ces Etats-unis à la ressource des hostilités, & à

remettre à la décision du glaive les droits essentiels de l'homme, ils se virent enfin forcés de secouer un joug devenu insupportable, & se déclarèrent libres & indépendans.

Pleins de confiance en la justice de leur cause : pleins de confiance en celui qui dispose des événemens humains, tout foibles qu'ils étoient, quoique attaqués à l'improviste, ils défièrent la puissance de leurs ennemis.

Cette confiance les soutint à travers les événemens variés de trois campagnes sanglantes, opposans l'intrépidité à la puissance, la fermeté à la barbarie. Leurs vertueux Citoyens ont souffert sans murmure la perte de bien des choses qui rendent la vie désirable; leurs braves Soldats ont enduré avec patience les rigueurs & les dangers d'une situation qui n'offroit que des rigueurs & des dangers inouis.

Le Congrès se crut toujours obligé d'aimer ses ennemis, comme les enfans de cet Etre qui est également le Pere de tous. Ne pouvant prévenir les calamités de la guerre, il vouloit du moins les adoucir. Il se fit une étude d'épargner ceux qui étoient armés contre lui, & d'alléger le poids de leurs fers.

La conduite de ceux que le Roi de la Grande-Bretagne envoie contre nous, fut, à quelques exceptions près, diamétralement opposée à la nôtre. Ils ont dévasté nos cam-

pagnes, embrasé nos Villages sans défense, égorgé nos Citoyens.

Leurs prisons ont été les boucheries des Défenseurs de l'Amérique. Leurs vaisseaux ont été les boucheries de ses Matelots; & les insultes les plus outrageantes ont encore aggravé les injures les plus cruelles.

Frustrés de la vaine espérance de subjuguier l'esprit indomptable de la liberté, ils ont bassement tenté de corrompre par des présens les Représentans de l'Amérique, & de les séduire par le mensonge & la plus vile adulation. Ils se sont joués de l'humanité, en détruisant impitoyablement les hommes. Ils se sont joués de la Religion, par leurs appels impies à ce Dieu dont ils violoient les commandemens les plus sacrés. Ils se sont joués de la raison même, en voulant nous persuader que nous pouvions confier le bonheur & la liberté de l'Amérique à des hommes qui ont vendu leur liberté & leur bonheur & qui sont inaccessibles à la vertu & à la honte. Traités avec le mépris que méritoit leur conduite, ils s'adresserent aux individus: ils les sollicitèrent à violer le serment de fidélité qu'ils avoient fait à leur patrie, & à souiller leur ame du plus noir des forfaits. Mais ils ont craint de ne pouvoir trouver dans l'étendue de ces Etats un homme dont la dépravation fût égale à la perversité de leurs projets; & pour intimider les ames foibles, ils nous

menacent d'une dévastation encore plus cruelle.

Tant qu'il nous resta une ombre d'espérance de pouvoir ramener nos ennemis par notre exemple, au respect des loix que tous les peuples civilisés regardent comme sacrées, & à l'observance d'une Religion qu'ils font profession de croire & de révéler comme nous, nous les laissâmes à l'influence de cette Religion & de cet exemple. Mais puisque leurs dispositions incorrigibles sont à l'épreuve de la bienfaisance & de la pitié, nous devons par d'autres moyens venger les droits de la nature humaine.

NOUS donc, le Congrès des Etats-unis de l'Amérique, déclarons & protestons solennellement, que si nos ennemis osent exécuter leurs menaces, & persister dans leur plan de barbarie, nous en tirerons une vengeance si exemplaire, qu'elle retiendra quiconque seroit jamais tenté de les imiter. C'est au Dieu qui scrute les cœurs des hommes, que nous en appellons de la droiture de nos intentions; & c'est en sa présence sacrée que nous déclarons que cette résolution ne nous étant suggérée par aucun sentiment précipité de vengeance ou de colere, nous y persévérons à travers toutes les révolutions dont la fortune pourra nous éprouver.

Fait en Congrès d'un consentement unanime, le 30 Octobre 1778.

Signé HENRY LAURENS, Président.

CHARLES TOMPSON, Secrétaire.

QUOIQUE les trois piéces que vous venez de lire, Monsieur, n'aient point encore percé ici, vous imaginez bien que l'indignation qui les a dictées, y est arrivée en même temps que la proclamation qui en est le sujet. C'est ce que vous avez déjà remarqué dans les débats des deux Chambres; mais vous croirez aisément que le Parlement n'est pas le seul théâtre où se soient montrés les défenseurs de l'humanité. Elle a trouvé aussi de valeureux champions parmi les Ecrivains politiques; & ceux-ci, plus libres dans le choix de leurs armes, poursuivent leur ennemi le sarcasme dans les reins. Voici une des plus piquantes plaisanteries dont il soit possible qu'une atrocité fasse naître l'idée. Je ne doute point du plaisir que cette lecture vous fera.

Conseils aux Ministres Anglois pour donner à la proclamation ou manifeste du 3 Octobre encore plus d'efficacité.

Comme il paroît que la désolation de l'Amérique est le systéme favori de notre Ministère, & que suivant les termes du Docteur Ferguson dans la proclamation du 3

xxviiij. AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Octobre, on cherche sur-tout à détruire tout ce qui peut rendre ce pays de quelque utilité aux François nos ennemis, les moyens suivans m'ont paru les plus propres à remplir un objet si désirable.

Il faut d'abord que les troupes qu'on embarquera au Printems prochain pour les Colonies, ne soient composées que d'Ecossois, d'Allemands & de Russes. Mais quelque penchant naturel qu'une pareille armée puisse avoir pour la dévastation, il convient de le provoquer encore par un stimulant plus actif, qui consiste à ne lui point donner de subsistance réglée; on y suppléera par des gratifications attachées aux différens services qu'on attend de ces troupes. Ces encouragemens pourroient être réglés de la maniere suivante.

Pour l'incendie d'une Ville qui auroit au moins 1000 maisons, pourvû qu'il n'en reste point qui ne soient entiere-ment consommées, il sera donné à la division qui aura eu la gloire de cette expédition, la somme de cinq mille livres, pour être partagés entre les Officiers & les Soldats, ci..... 5,000

Pour la destruction d'un Village ou d'un Hameau de 200 maisons au moins, pour-

vû que les Habitans de tout
 âge & de tout sexe soient mis
 à mort, si non par le feu, au
 moins par le fer, mille livres,
 ci.....

1,000

Pour chaque acre de grain
 sur pied détruit, ci.....

3

Pour chaque millier de pieces
 de bétail, dito.....

5

Pour chaque Ferme avec ses
 appartenances, ditto.....

10

Pour chaque millier de pieds
 d'arbres coupés.....

4

Pour chaque moulin en-
 tierement démoli.....

2

Pour le crâne d'un homme.

1

Pour celui d'une femme.

2 2

Pour celui d'un enfant à
 la mamelle.....

2 12 6

Pour celui d'une femme en-
 ceinte.....

3 3

Pour celui d'un Membre
 du Congrès.....

30

Pour celui du Général Gates.

500

Pour celui du Général Was-
 hington.....

5,000

Pour empoisonner un puits.

60

Pour submerger un District
 qui auroit au moins 25 milles
 de circonférence.....

30

Pour chaque ballot de mar-
 chandises pestiferées envoyé

XXX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

| | |
|--|-------|
| à Boston où à Philadelphie. | 300 |
| Pour chaque centaine de chiens enragés lâchés dans le pays | 20 |
| Pour chaque Lion, Tigre ou Léopard, ditto..... | 50 |
| Pour chaque paire d'Inquisiteurs qu'on pourra y jeter. | 1,000 |
| Pour chaque fille du Palais Royal ou de <i>Drurylane</i> qui y sera transportée..... | 300 |
| Pour la démolition d'un port. | 100 |
| Pour obstruer la navigation d'une riviere..... | 200 |
| A ces encouragemens l'Archevêque d'York ajoutera de sa cassette les <i>douceurs</i> ecclésiastiques suivantes. | |
| Pour chaque Ecclésiastique non conformiste brûlé vif au poteau..... | 500 |
| Pour chaque Temple (<i>Meeting house</i>) de Quaker..... | 1,000 |
| Pour chaque Quaker noyé immédiatement après son Bap-tême | 10 |

Les Ministres n'éprouveront sûrement aucun remords de conscience à faire la guerre de cette *maniere honnête*. En effet, quoiqu'elle pût mériter la censure de quelques ames timorées, tels que les *Grotius* & les *Burlamaqui*, il leur suffit d'avoir été assurés par le Lord

Suffolk , en plein Parlement , que ce sont des moyens tout simples que Dieu & la nature ont mis entre leurs mains pour l'extirpation des rebelles.

Signé, *Le Fer & le Feu.*

JE renvoye , Monsieur , à ma prochaine lettre , un précis curieux des débats parlementaires , depuis le point où je les ai laissés jusqu'à l'ajournement pour les vacances de Noël. Je ne vous les annonce point dans toute leur longueur : ce seroit remplir le papier d'une infinité de redites , de lieux communs , ou de mauvaises figures de Rhétorique , qui embrouillent plutôt qu'ils n'éclaircissent l'affaire discutée. J'ai une autre manière. C'est de ne relever que les seules idées qui me frappent comme neuves , en lisant absolument toutes les éditions de chaque débat. Il est vrai que j'y employerai un peu plus de tems ; mais vous en perdrez beaucoup moins , que si je mettois sous vos yeux telle ou telle édition dans toute son étendue. A cela il y auroit encore l'inconvénient de ne vous faire voir que ce qui a été relevé par un seul Copiste ; tandis qu'il y en a dix à douze qui prennent & qui publient les débats. Je conviens que pour gagner quelque avantage de ce côté-là , je semble perdre de la célérité ; mais ne compterez-vous pour rien l'agrément de trouver rassemblé

xxxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

dans une douzaine de pages tout ce qui s'est dit d'intéressant dans une suite de séances, dont l'une réfléchit souvent beaucoup de lumières sur celles qui l'ont précédé. C'est la différence d'avoir devant les yeux un tableau où toutes les figures jouent ensemble, ou de voir séparément chacune de ces figures dans le carton d'un Amateur.

Je finirai cette lettre par quelques traits des débats du 4 & du 7 Décembre, qui ne se sont pas trouvés dans les éditions sur lesquelles j'ai déjà fait les extraits. Ils roulent sur le danger que l'Angleterre doit appréhender des suites de la Proclamation du 3 Octobre. Par conséquent ils appartiennent à cette lettre ; & j'y aurai rassemblé tout ce qui a été dit ou écrit de plus intéressant à ce sujet.

Supplément aux débats parlementaires des 4 & 7 Décembre.

Chambre des Communes du 4.

NOTRE situation actuelle nous interdit toute provocation de cette nature. Les côtes septentrionales de l'Angleterre & l'Ecosse entière ne sont point en état de défense. L'Irlande est exposée par tout aux insultes d'un ennemi. Des Corsaires ont mis leur monde à terre, sur nos côtes : s'ils n'y ont point porté le fer & la flamme, ce n'est pas qu'ils n'en eussent les moyens : c'est que no-
tre

tre conduite ne leur en avoit pas encore donné l'exemple.

Coke.

L'IRLANDE est sans armée, sans argent, sans crédit. Sa principale manufacture, (les toiles) est presque entièrement ruinée. Ses autres manufactures sont anéanties : elle n'a plus de commerce : presque tous ses Marchands sont aujourd'hui des banqueroutiers : il n'y a aucunes forces navales sur ses côtes, quoique les Ministres aient promis de veiller à sa sûreté, & de remplacer par des vaisseaux les Défenseurs qu'elle a fournis pour la cause angloise en Amérique.

LE malheureux Royaume d'Irlande, n'a pourtant eu aucune part à la guerre d'Amérique : jamais il ne lui en reviendra aucun bénéfice : il sera le plus exposé aux ravages & à la désolation, suites inévitables de l'abominable systême de guerre que l'on veut établir. Il n'a ni forteresses, ni armées navales pour le protéger. Dublin même sa capitale, jusqu'au mois de Septembre dernier, eût pu être la proie d'un envahisseur. Ce n'est que depuis ce tems-là, que l'entrée de son port est gardée par deux goëlettes de 16 canons.

Conolly.

XXXIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

LA brutalité féroce des Sauvages d'Amérique nos alliés, est-elle passée dans nos âmes? Ce nouveau plan de guerre est digne des Onondagues, des Chikefaws, & des Chiroquois. Convient-il à un peuple renommé par ses sentimens d'humanité? Encore nos efforts pour le remplir seront-ils impuissans. Notre armée entière ne pourra jamais ravager plus de vingt lieues de pays. Est-il en notre pouvoir de détruire les Villes: le voudrions-nous? A quoi aboutiront donc ces menaces, si ce n'est à nous couvrir d'infamie, & à faire dire, qu'avec le plus ardent désir de vengeance, les forces nous ont manqué pour la satisfaire?

Grenville.

CETTE résolution des Ministres me surprend moins qu'un autre. J'ai eu lieu plus d'une fois de remarquer, qu'on me savoit mauvais gré, de la modération avec laquelle je voulois faire la guerre. Au surplus, la Chambre peut être assurée, d'après la connoissance que j'ai de l'esprit de nos troupes en Amérique, qu'elles recevront de très-mauvaise grâce de pareils ordres, & qu'on doit s'attendre qu'ils les porteront à l'indiscipline, & aux soulèvemens.

W- Howe.

COMME représentant d'une Province qui fait un grand commerce (Lancastre), &

qui va être exposée aux plus cruelles représailles, si l'ennemi peut seulement y débarquer 500 hommes, je ne puis que m'opposer à un plan de conduite si dangereux. Oui, cinq cents hommes jettés par la France ou par l'Amérique sur la côte de Lancastre, y feront impunément les plus grands ravages. Je regarde la proclamation, comme un appel fait par nos Ministres à la France & à l'Amérique, pour que leurs Corsaires viennent brûler nos Villes, détruire nos manufactures, & égorger nos femmes & nos enfans.

Je veux encore que les troupes réglées & la milice soient suffisantes pour repousser un envahisseur : de quel secours nous feront ces forces, tant qu'elles resteront rassemblées dans les parties les plus voisines de la France ? Ne laissent-elles pas absolument à découvert les Villes de *Liverpool*, de *Manchester* & de *Lancastre*, qui seroient entièrement ruinées, si deux bataillons ennemis seulement mettoient le pied sur cette partie des côtes ? — *Colonel Stanley*, frere du Comte *Derby*, & Député pour le Comté de *Lancastre*.

QUOIQ'ON m'ait imputé, par de fausses interprétations de mes proclamations, les desseins les plus sanguinaires, j'ai toujours réprimé, autant qu'il m'a été possible, la barbarie des Sauvages. Je leur ai donné plus grands encouragemens pour qu'ils

nassent leurs prisonniers en vie. C'est ma fermeté dans cette résolution, c'est le courage avec lequel j'ai su punir certaines prévarications, qui a causé la défection des Sauvages; & non aucun des motifs allégués dans une longue lettre françoise que M. Saint Luc de la Corne vient de m'adresser par la voie des papiers publics. — Au surplus, on peut s'autoriser de l'opinion du Comte de la Lippe, & de ce qui s'est passé dans la dernière guerre. Partout où il est à craindre que l'ennemi ne s'établisse, il est permis de brûler & dévaster le pays.

Burgoyne.

[Dans la lettre dont parle ici M. Burgoyne, & qui est datée de Quebec le 23 Octobre 1778, M. Saint Luc de la Corne reproche à ce Général d'avoir trop négligé la sûreté de ses propres troupes, après la défaite de Bennington, le 16 Octobre 1776. Il assure que les Sauvages en conçurent de justes inquiétudes pour eux-mêmes, & que M. Burgoyne dédaigna de s'en occuper; ce qui les mécontenta d'autant plus qu'ils avoient eu 150 des leurs à l'affaire de Bennington, dont un grand nombre, ainsi que leur chef, avoient été tués. Il ajoute que les Sauvages qui restoitoyent ayant insisté pour avoir du Général une audience qui leur fut refusée, ils partirent, quoique M. Burgoyne n'eût voulu leur faire donner ni provisions, ni souliers, ni inter-

prêtes : mais qu'après leur départ, reconnoissant son erreur, il avoit envoyé Saint Luc au Général Carlton dans le Canada, avec priere de bien traiter les Sauvages, & de les lui renvoyer, ce qui ne put pas avoir lieu, parce que la communication se trouva coupée.]

Chambre des Pairs, le 7.

LA proclamation incendiaire est elle-même une preuve que l'on a abandonné ici toute idée de renouer avec les Colonies. — J'ai entendu dire généralement que le Chevalier Clinton, qui ne fera point usage du congé qu'il avoit obtenu, puisqu'il a eu ordre de remplacer le Général Howe, a demandé des renforts qu'on ne pourra point lui donner. Il a pourtant détaché de son armée des corps considérables : trois mille hommes sont allés à la Floride pour faciliter une entreprise proposée par les mécontents de la Caroline : cinq mille sont partis pour les Isles : deux mille pour Halifax. Avec ce qui lui reste (a), il est impossible qu'il agisse autrement que sur la défensive.

Marquis de Rockingham.

[a] On verra dans les prochains débats que tout cela a été pris sur seize mille hommes. C'est ce qu'atteste le Chevalier Wrottesley arrivé de New-York pour l'ouverture du Parlement.

ON a dit dans cette Chambre, (ce fut Mylord *Suffolck*,) que l'*assommoir* & le *scalpel* étoient les instrumens de guerre, dont Dieu & la nature avoient armé les Anglois, pour martyriser & massacrer leurs concitoyens: mais quel a été leur crime? Ils ont refusé de se soumettre à l'esclavage: ils ont suivi le glorieux exemple de nos peres communs, qui de leur tems ne cessoient de se répéter cette belle maxime des Romains: *Melius est pro patriâ mori, quam vitam miseram atque inhonestam degere per servitutem.* Nous les punissons d'avoir voulu conserver leur vertu dans son intégrité, & de s'être trop bien persuadés, qu'un homme perd la moitié de ce qu'il vaut du jour qu'il entre en servitude.

J'entens reprocher au Congrès qu'il n'est point autorisé par la nouvelle constitution d'Amérique à rejeter nos offres, ni à nous renvoyer à de prétendus Traités, qui n'ont jamais été ratifiés par les peuples du Continent Américain! Mais le Congrès n'est-il pas en droit de nous répondre par la même objection, & d'en appeler de même aux peuples libres de l'Angleterre contre un Parlement qui a tant de fois violé la constitution angloise, qui a usurpé un pouvoir qui ne lui appartenoit pas, qui a osé lever des impôts sans l'aveu des contribuables, & prétendre les astreindre à ses volontés dans tous les cas quelconques, sans vouloir com-

prendre que dans un Gouvernement limité , il établissoit une tyrannie illimitée.

Lord Abingdon.

AUTANT j'ai apporté de soins à découvrir ce qui se passoit à la Cour de France, autant j'ai été ponctuel à communiquer aux Ministres ce que j'avois pu apprendre. Je n'ai pas été plutôt instruit du Traité, que j'en ai donné avis au Lord Weymouth.... Mais je maintiens qu'il existe un autre Traité que celui qui a été signé le 6 Février dans la seule vue de tromper l'Amérique & les Puissances de l'Europe. Cet autre Traité est tout différent de celui que l'on connoît. Je l'ai vu, c'est-à-dire, j'en ai vu une copie, & j'y ai remarqué cette expression, qui peut donner une idée du reste. » *Qu'il falloit couper les aîles à la Grande-Bretagne, de peur qu'elle ne prît son vol trop haut.* Je dis plus, ce Traité secret a encore un autre objet que l'indépendance de nos Colonies, il tend au démembrement de l'empire Britannique & à un partage entre la France & les Etats-Unis, de ses possessions, tant sur le Continent que des Isles de l'Amérique.

La France & l'Amérique sont liés indissolublement pour notre destruction. Il ne nous en faut pas d'autre preuve que le langage de M. Gerard au Congrès, lorsqu'il a parlé

de la nécessité de poursuivre la guerre
contre l'ennemi commun.

Lord Stormon.

CE fut le 5 Mars dernier que M. le Duc de Grafton me somma de dire si notre Ambassadeur à Paris ne nous avoit point appris qu'il y eût un Traité signé. — Je lui répondis que je n'avois point de connoissance d'un pareil Traité; & j'assure la Chambre que je ferois encore aujourd'hui la même réponse sur la même question. Milord Stormont, il est vrai, avoit écrit qu'il y avoit un Traité signé; mais il ne l'avoit pas fait de maniere à nous en convaincre, & sans cette conviction, il n'étoit impossible de convenir de l'existence de ce Traité.

Lord Weymouth.

JE ne croirai jamais que Mylord Weymouth n'ait point eu quelque autre raison que celle qu'il allegue pour douter de la nouvelle qu'il avoue avoir reçue de notre Ambassadeur à Paris. Tombe-t-il sous le sens que les avis donnés par des Ambassadeurs qu'on entretient à grands frais dans des Cours étrangères, ne méritent aucune attention, s'ils n'ont pas le bonheur de s'offrir avec tout ce qui peut opérer la conviction des Ministres?

Lord Shelburne.

LA France n'a qu'un seul objet en vue, qui la met dans une position absolument neuve, & dont on n'a point eu d'idée dans aucune autre guerre. Au lieu de s'occuper de ses forces de terre, elle donne toute son attention à sa marine. Elle veut nous enlever l'empire des mers, après avoir si long-tems reconnu qu'il nous appartenoit. Si elle y parvient, quel sort douloureux ne devons-nous pas attendre. La monarchie Britannique sera resserrée dans les plus étroites limites. N'est-ce donc pas notre plus pressant intérêt de faire en sorte que l'accession de l'Amérique porte le moins de profit qu'il soit possible à la France; qu'elle ne puisse point lui fournir des vaisseaux, des munitions navales, des matelots, la mettre en état enfin d'exécuter le projet qu'elle a formé de ruiner la puissance maritime de la Grande-Bretagne?

Le Lord Suffolk.

MYLORD SUFFOLK voit parfaitement bien la situation actuelle de la France. Il est certain qu'elle veut nous disputer la souveraineté sur mer; & que l'époque actuelle offre un spectacle tout nouveau en politique, & dont le dénouement fixera le sort de l'une & de l'autre nation. Mais ce n'est pas seulement du rétablissement de sa Marine, que la France s'occupe; elle apporte la plus grande attention à remettre l'ordre dans ses

finances. Le nouvel Edit du Roi de France; portant création de quatre millions de rentes viagères, justifie les appréhensions de Mylord Suffolk. C'est une sorte de tableau de la finance actuelle de la France. Il me paroît rempli de faits & de raisonnemens, qu'il nous importe extrêmement de connoître. (M. le Duc de Richmond lit le préambule de l'Edit.)

La France fait cet emprunt à un très-modique intérêt, suivant le plan imaginé par le Docteur Price dans son Traité des rentes viagères. M. Necker, Financier habile, a su en faire son profit, & il a inspiré la plus grande confiance par son désintéressement. Qui est ce qui peut refuser son admiration à la sagesse, à l'honnêteté & aux sentimens de cet Etranger, qui relève les finances françoises? Si on le compare avec le Chef de notre Trésorerie, on est effrayé de la différence. Elle est pourtant bien simple, c'est que M. Necker n'a d'autre désir que de faire le bien; & que quand il est certain de l'avoir fait, il se trouve assez récompensé. Il s'est attaché à faire cesser les fausses dépenses: il a supprimé les emplois où il n'y avoit que du revenu sans fonctions. Il a travaillé à rendre la Nation Françoise Patriote, en lui donnant l'exemple: il a voulu servir gratuitement, & sans prendre les appointemens attachés à sa place: il s'est excusé même de recevoir une grosse pension

qui lui a été offerte au nom du Roi, comme un gage de son estime, & du prix qu'il attache à ses services. Comment se conduit ici, celui qui ne devrait être que l'émule de ses vertus? Il s'est fait donner le gouvernement des cinq ports : sa femme a obtenu la forêt de Bushy-Park : ses enfans ont des places considérables, qu'on remplit pour eux, ou qui ne peuvent point leur échapper : il n'a pas rougi même de demander pour ses deux fils, l'expectative de celle de Contrôleur de la Douane de Londres, actuellement possédée par le Duc de Newcastle. Un homme aussi avide, étoit-il propre à rétablir nos finances, ou à mettre en exécution aucun plan d'économie? Comment lui seroit il possible de refuser des demandes injustes, ou de rejeter des prétentions mal fondées, tandis qu'on pourroit lui reprocher, avec tant de raison, que les places & les survivances, même les plus inutiles, ont été accumulées sur lui, sans qu'il ait d'autre mérite que d'avoir fait perdre à la Nation treize Colonies? Il est le dernier homme du Royaume à qui il convienne de révoquer en doute les droits qu'on auroit à faire valoir pour obtenir des grâces ou des récompenses. Si quelqu'un de nos publicains, après s'être prostitué pour lui dans le Parlement, lui demandoit à être favorisé de quelque marché bien ruineux pour l'Etat, manqueroit-il de lui rappeler son premier

marché avec M. Atkinson, qui fut passé dans son Cabinet, pour lui donner du rum de la Jamaïque le double du prix qu'il se vendoit à Londres: marché qui a été renouvelé deux fois depuis, & par une suite duquel il est encore employé, à un prix beaucoup trop haut, pour le transport des vivres de l'armée, &c? Manqueroit il de lui remettre sous les yeux son ignorance des prix qu'il convient de donner, après qu'il a pu se méprendre sur la valeur de l'argent d'Amérique, & le compter comme argent sterling?..... Je suis toujours prêt à accepter tel emploi dont on pourra me juger capable, mais à la maniere de M. Necker, sans émolument ni récompense. Je marcherai à l'ennemi, quelque part qu'il se trouve: je m'offre même à aller en Amérique, non pas avec une Commission vicieuse & impraticable, ni avec l'ordre de subjuguier; mais j'irai, si on le désire, pour essayer de rétablir une communication amicale, & arrêter la résolution dénaturée d'Anglois qui ont juré de détruire des Anglois. En disant ceci, je ne me flatte point de renouer l'union qui a subsisté jadis entre l'Amérique & nous: je la crois rompue pour toujours. Mais j'espère encore que les Colonies, soit par des motifs d'affection, soit par le principe d'une saine politique, renonceroient à un projet, qui, suivant l'opinion de Mylord Suffolk, doit

aboutir à la ruine totale de leur Mere-Patrie.

Le Duc de Richmond.

VOILA, Monsieur, ce qui m'étoit resté à relever des débats de ces deux séances. Je suivrai constamment cette méthode, parce qu'il n'est pas possible que j'aie lu le jour de l'expédition de ma lettre la totalité de ce qui a percé des débats la veille ou le jour même, & que souvent il paroît encore du nouveau le lendemain & les jours suivans. — Les fonds publics continuent à baisser.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S du 25 Décembre.

Le 21 au soir. — Le Lord Carlisle & William Eden sont arrivés à Londres de New-York avec le Lord Cornwallis & le Général Grey. — Il confirme la dispersion de la flotte du Colonel Campbell, & son retour à New-York, l'expédition de 3,700 hommes contre la Caroline, étant absolument manquée, par un coup de vent qui a tout renvoyé à New-York. L'Amiral Byron étoit rentré à Rhode-Island le 20 Novembre, où il travailloit à se rétablir du coup de vent du 2 Novembre. — Il n'avoit ramené que 9 vaisseaux, quoiqu'il fût parti de New-York avec 15. Outre le *Somerset* de 64 canons, le *Cornwall* de 74, est aussi perdu. Le *Bedford* de 74, entièrement démâté. On

xlvi AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

étoit persuadé à New-York que le Comte d'Estaing, parti de Boston le 4 Novembre, alloit à la poursuite du Commodore Hotham & du Général Grant, partis pour les Isles avec cinq mille hommes, après avoir attendu le vent si long-tems à Sandy-Hook, que l'expédition n'a pas pû être secrète.

L'équipage du *Roebuke* atteste que quoique l'embarquement des Commissaires eût été tenu très secret, la nouvelle en avoit percé chez les Américains : qu'ils ont vu la côte bordée de feux de joie, & que l'on a tiré du canon sur eux de la côte de Jersey.

M. Washington, au départ des Commissaires, alloit établir son quartier général à *Morris-Town* dans les Jerseys pour y passer l'hyver.

L'Amirauté a une lettre de l'Amiral Byron qui promet de se remettre en mer après le 24 Novembre; mais il ne dit point si c'est avec l'intention encore d'aller chercher le Comte d'Estaing.

L'Amiral Hotham n'a que deux jours d'avance sur le Comte d'Estaing, n'étant parti de New-York que le 2 Novembre avec une flotte de transports qui marchent mal. Il est indubitable que le Comte d'Estaing peut arriver avant lui, & peut-être le disperser avant qu'il atteigne sa destination.

Le *Culloden*, séparée de l'escadre de Byron, a pris sur sa route, revenant en Angleterre, un aviso François, dépêché par le Comte d'Estaing, mais dont les papiers ont été jettés à la mer.

Le Comte d'Estaing faisoit route avec tant de diligence, qu'il a négligé de détacher de ses vaisseaux après le *Culloden*, qu'il auroit pu prendre s'il avoit voulu risquer de perdre une journée.

Le *Culloden* est rentré dans le port de Milford dans le plus mauvais état, & ayant tout son équipage malade.

Les Marchands Anglois, qui font le commerce des Isles, sont dans la désolation depuis l'arrivée des fâcheuses nouvelles apportées par le Lord Carlisle. Ils voyent les Isles Angloises dans le plus grand danger, puisque le Comte d'Estaing est sûr d'y arriver long-tems avant l'Amiral Byron: aussi les fonds baissent-ils encore depuis hier. Il n'y a que les Isles d'Antigoa & de la Jamaïque qui offrent des abris sûrs à des vaisseaux poursuivis par l'ennemi.

Suivant le Lord Carlisle, à son départ, l'expédition de la Caroline étant rentrée, il y avoit encore le fonds de 16,000 hommes, dont moitié de Torys Américains.

Dans ses dernières dépêches, le Général Clinton demande l'agrément de la Cour pour lever cinq nouveaux régimens de Torys, chacun de 1,000 hommes, qui, avec les autres corps semblables déjà levés, formeront la garnison de New-York. Ce sera une épargne considérable pour la Cour; qui y fera passer d'autant moins de troupes Européennes. On parle toujours cependant de l'envoi d'un corps de 15,000 hommes au printems.

xlviiij AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

Il y a ici une lettre de Boston, du 12 Novembre, où il est dit que c'est le bruit général qu'avant le mois de Juin prochain, il sera arrivé sur le Continent Américain une armée Françoisse de 15,000 hommes.

Le sieur Clark, Colonel d'un corps de milice Américaine, a pris possession du Fort Chartres, & d'autres postes entre les rivieres d'Ohin & de Mississipi. On attendoit le 9 Octobre le Commandant Anglois à Williamsbourg dans la Virginie, où il aura la Ville pour prison.

Hier 24, le vent étant N. O. la flotte pour les Isles, au nombre de 150 voiles, a dû appareiller de Portsmouth.

Le même jour le Parlement s'est ajourné; savoir, la Chambre des Communes pour le 14 Janvier, & celle des Lords pour le 17.

Le vaisseau l'York, qui arrive de l'Inde sous l'escorte du vaisseau de guerre le *Belisle*, assure qu'un gros Corsaire François a établi sa croisiere devant la côte Malabar, & qu'il a des compagnons.

Les fonds sont encore baissés. Chaque éran dont ils descendent rencherit le prix auquel se fera l'emprunt. On assure que le *Budget* s'ouvrira le 20 Janvier, & que les moyens de Milord North consistent dans le doublement du droit sur les Domestiques & de celui sur les Voitures: dans l'augmentation de deux tiers sur celui des maisons: savoir quinze pour cent au lieu de cinq.

perte de la plus grande partie de leurs équi-
pages α.

1776.

Juillet,

Août,

&

Septem.

Nouvelle Constitution de l'Etat de Pensylvanie.

La Commission Générale extraordinaire, assemblée à Philadelphie pour former la nouvelle Constitution de l'Etat de Pensylvanie, commence ses séances à Philadelphie le 15 Juillet.

Voyez *Affaires de l'Angleterre*, tome IV, page lx.

*Promotions dans l'armée Américaine, le 17
Juillet.*

Le Congrès continental fait les promotions suivantes dans l'armée : les Brigadiers Heath, Spencer, Sullivan & Green sont élevés au grade de Majors-Généraux ; & les Colonels Reed de New-York, Nixon de Subuay de la baie de Massachusett, Saint-Clair de Pensylvanie, Mac Dougall de New-York, Clinton de New-York, & Parsons de Connecticut, à celui de Brigadiers-Généraux.

Affaire du Général Wooster.

Le Congrès passa, le 17 Juillet, un Jugement honorable sur la conduite du Brigadier-Général Wooster pendant qu'il a eu

1776. l'honneur de commander l'armée Continen-
 Juillet, tale dans le Canada. — Cet Officier avoit
 Août, supplié le Congrès d'examiner sa conduite.
 & Il produisit sa correspondance avec le Gé-
 Septem. néral Schuyler, & divers autres papiers &
 lettres d'après lesquels il fut reconnu qu'il
 n'avoit jamais négligé d'envoyer, en tems
 convenable, les états de son armée, & des
 secours qui lui étoient nécessaires pour le
 succès de son entreprise. — Plusieurs Offi-
 ciers qui se trouvoient à Philadelphie, ayant
 aussi été entendus, le Comité fit le rapport
 suivant : » Qu'il ne trouvoit rien de re-
 préhensible ou de blâmable dans la conduite
 du Brigadier-Général Wooster «.

Le rapport a été agréé par le Congrès.

Par ordre du Congrès.

Signé JOHN HANCOCK, Président.

Publication de l'Acte d'indépendance à Boston.

Conformément à l'ordre donné par le Con-
 seil, on a proclamé le Jeudi 18 Juillet, du
 balcon de l'Hôtel de Ville de Boston, la
 déclaration du Congrès Américain relevant
 les Colonies-unies de leur fidélité envers
 le Roi de la Grande-Bretagne, & les dé-
 clarant Etats libres & indépendans. A cette
 occasion furent présens dans la Chambre
 du Conseil, le Comité du Conseil, plu-
 sieurs des Membres de la Chambre hono-

rable des Représentans, les Magistrats, les
 Ministres, les Elus & d'autres personnes de
 Boston & des Villes voisines, ainsi que la
 commission & les Officiers des régimens con-
 tinentaux en garnison dans Boston. Deux
 de ces régimens étoient sous les armes dans
 le *Kingstreet* au côté septentrional : ils for-
 moient trois lignes & treize divisions : il y
 avoit également un détachement d'artillerie
 du régiment de Massachusset avec deux pieces
 de canon à l'aîle droite. A une heure après
 midi la déclaration fut proclamée par le Co-
 lonel Thomas Frauts ; elle fut reçue avec
 beaucoup de joie, qui fut exprimée par
 trois *houzas*, d'un grand concours de peu-
 ple assemblé à cette occasion. Ensuite sur
 un signal qui en fut donné, treize pieces de
 canons furent tirées du fort de *Forthill*. Les
 canons de *Dorchester-nek*, du Château de
Nantasket & de la pointe *Alderton* furent
 aussi tirés : le détachement d'artillerie donna
 alors treize décharges, ce qui fut suivi par
 les deux régimens formés en treize divisions
 qui donnerent leur feu, tour à tour. Ces
 décharges correspondoient au nombre des
 Etats - unis de l'Amérique. La cérémonie se
 termina par une collation préparée pour les
 personnes qui se trouvoient dans la Chambre
 du Conseil : le Président du Conseil y porta
 les santés suivantes, qui furent repetées cor-
 dialement par la compagnie.

1776.

 Juillet,
 Août
 &
 Septemb.

1776. La prospérité & la perpétuité des Etats-
unis de l'Amérique.

Juillet, Le Congrès Américain.

Août La Cour générale de l'Etat de Massachusset-
& bay.

Septem. Le Général Washington & le succès des
armes des Etats unis.

La ruine des Tyrans & de la tyrannie.

Le triomphe universel de la liberté civile
& religieuse.

Les amis des Etats-unis sur toutes les
parties du globe.

On sonna les cloches de la Ville : une
joie franche & vive éclatoit dans les yeux
de tout le monde.

Le même soir, les armes du Roi & tous
les autres signes y ayant quelque ressem-
blance, comme Lion couronné, pilon &
mortier couronné, cœur couronné, &c. ainsi
que tous les signes caractérisant un gouver-
nement Tory, furent arrachés & on en fit
un grand feu dans le *Kingstreet*.

Constitution du Nouveau Jersey.

L'assemblée de l'Etat du Nouveau Jersey
arrête sa Constitution le 18 Juillet. — Elle
se trouve au N.º XIX. p. 189 des *Affaires
de l'Angleterre & de l'Amérique.*

Proclamation de l'indépendance dans l'Etat de Virginie.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem^r

Le 18 Juillet, l'acte d'indépendance fut proclamé solennellement à Williamsbourg capitale de la Virginie, au milieu des acclamations du peuple, ainsi qu'au bruit du canon de la place & de la mousqueterie des régimens qui y étoient en garnison.

Arrêté pris par le Congrès relativement aux lettres circulaires & à la déclaration du Lord Howe.

Le 19 Juillet, le Congrès a ordonné que la lettre circulaire & la déclaration adressées par le Lord Howe à M. William Franklin, à M. Penn, à M. Eden, au Lord Dunmore, à M. Martin & au Chevalier James Wright, (tous ci-devant Gouverneurs pour le Roi) & envoyées à Amboy par un Parlementaire, d'où elles ont été transmises au Congrès par le Général Washington, soient rendues publiques par la voie des gazettes: cette publication se fait pour que le bon peuple des Etats-unis puisse apprendre à connoître les Commissaires, & quelles sont les conditions dont la Cour insidieuse de la Grande Bretagne s'efforce de l'amuser pour le défarmer, & afin que le petit nombre de ceux qui auroient conservé quelque espoir dans la justice ou la modération de leur ci-devant Roi,

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

soient à la fin bien convaincus qu'il n'y a que la valeur de leur pays qui puisse leur conserver leurs libertés.

Extrait des Journaux.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Arrêté pris le 20 Juillet par l'Etat de Rhode-Island pour défendre les prières pour le Roi de la Grande-Bretagne.

Les Représentans des Etats de Rhode-Island & des Plantations de Providence, ont arrêté que toute personne quelconque se trouvant dans cet Etat, qui sous prétexte de prêcher, prier ou de quelqu'autre maniere que ce soit, osera reconnoître ou déclarer leur ci-devant Roi comme leur Seigneur & Souverain légitime, ou prier pour le succès de ses armes & pour qu'il triomphe de tous ses ennemis, soit jugée coupable de scandale public, & qu'elle soit accusée devant le grand Juré du Comté où l'offense sera commise, ou bien devant la Cour Souveraine du Comté, & si elle est convaincue de délit, qu'elle soit condamnée à payer, pour être employée à l'usage de l'Etat, une amende se montant à la somme de 100 liv. sterling monnoye légale, ainsi qu'à payer tous les frais de la poursuite, & qu'elle soit enfermée à la geole jusqu'à ce qu'elle ait acquité ladite amende.

*Remerciemens du Congrès aux Généraux qui
ont défendu la Caroline Méridionale.*

En Congrès à Philadelphie le 20 Juillet 1776.

1776.
Juillet;
Août
&
Septem.

Arrêté que les remerciemens des Etats-unis de l'Amérique seront adressés au Général Major Lée, au Colonel William Moultrie, au Colonel William Thompson, ainsi qu'aux Officiers & Soldats à leurs ordres, qui le 28 Juin dernier ont repoussé avec tant de bravoure l'attaque faite ce jour là contre la Caroline Méridionale par la flotte & l'armée de Sa Majesté Britannique.

Que M. le Président fera passer cet arrêté au Général Lée, au Colonel Moultrie & au Colonel Thompson.

Par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

Extrait d'une lettre de l'honorable John Hancock, Président du Congrès continental, au général Major Lée, datée de Philadelphie le 22 Juillet 1776.

» Acceptez, Monsieur, les remerciemens des Etats indépendans de l'Amérique, déclarés unanimement par leurs Délégués vous être dûs, ainsi qu'aux Officiers & aux valeureuses troupes sous vos ordres, qui ont repoussé avec tant de bravoure l'attaque faite le 28 Juin contre l'Etat de la Caroline

1776. Méridionale par la flotte & l'armée de Sa
 Majesté Britannique: & ayez la bonté de
 leur faire part de cette marque distinguée
 des suffrages de leur patrie, recompense la
 plus précieuse que puisse accorder un peu-
 ple libre, ou que puisse désirer de recevoir
 une ame généreuse: c'est un juste tribut de
 reconnoissance pour d'importans services ren-
 dus à un pays opprimé.

Juillet,
 Août
 &
 Septem.

Dans la même séance le Colonel Bedle
 & le Major Butterfield ont été cassés & dé-
 clarés inhabiles à toute commission dans l'ar-
 mée des Etats-unis, pour leur conduite au
 Fort des Cedres.

Le Colonel Wentworth, pour désobéis-
 sance, a été destitué de son grade.

*Ordre du Congrès Provincial de New-York pour
 assurer des défenseurs à cet Etat.*

De New-York le 20 Juillet.

En Congrès Provincial.

Résolu & ordonné que tous les Habitans
 mâles de la Ville & Comté de New-York,
 depuis l'âge de seize ans jusqu'à cinquante,
 qui ont quitté ladite Ville & Comté depuis
 le premier Juin dernier, doivent être requis
 & seront requis par ces présentes de revenir
 sans délai dans ladite Ville & Comté, avec
 leurs armes & habits, & qu'à l'avenir dé-
 fenses soient faites, ainsi qu'il est défendu par

ces présentes, à tous les Habitans mâles, qui auront l'âge ci-dessus mentionné, de quitter ladite Ville & Comté & de s'absenter pour plus de 24 heures, sans la permission du Colonel ou de l'Officier Commandant du bataillon ou régiment auquel ils appartiennent; & que les Comités, dans les Colonies & Comtés voisins, dans le territoire desquels lesdits Habitans de cette Ville & Comté se sont retirés, sont & seront requis par ces présentes de prendre des mesures efficaces pour contraindre lesdits Habitans, qui auront quitté ladite Ville & Comté, de retourner à leur domicile.

Ordonné que cette résolution sera publiée dans tous les papiers publics de cette Colonie.

Signé ROBERT BENSON, Secrétaire.

Combat entre un Contre-Amiral du Congrès & l'Amiral Anglois en station à la Jamaïque

De Curaçao le 30 Juillet.

Le vaisseau de guerre la *Résolution*, de 56 canons, à bord duquel le Contre-Amiral du Congrès, le sieur Avery, a arboré le grand pavillon du Congrès à son mat de hune, nous apprend que le 20 de ce mois son escadre, composée de cinq vaisseaux, rencontra le vaisseau de guerre l'*Antelope*, qui portoit l'Amiral Gayton & son pavillon,

1776.
Juillet;
Août
&
Septem^r

ayant sous ses ordres cinq autres vaisseaux.
 1776. L'escadre du Roi ayant sur lui l'avantage du
 Juillet, vent, le sieur Avery se déterminâ à les at-
 Août. tendre & à faire les dispositions nécessaires
 & pour le combat. Sur les sept heures du ma-
 Septem. tin, l'Amiral Anglois le somma d'amener
 son pavillon. Le sieur Avery répondit que
 puisque le hasard les avoit fait rencontrer,
 il feroit plutôt sauter son vaisseau que de
 se rendre. Les deux escadres se rangerent en
 ligne de bataille & commencerent un com-
 bat furieux, durant lequel l'*Antelope* fut for-
 cé de se replier jusqu'à trois fois : enfin
 l'escadre de l'Amiral Anglois fut obligée de
 déployer ses voiles & de se retirer dans le
 plus grand désordre, heureuse de ce que le
 Contre Amiral (a) Avery avoit été trop
 maltraité pour pouvoir la poursuivre. Ses
 vaisseaux sont retournés en triomphe à Phi-
 ladelphie ; mais le sien faisant eau, il s'est
 vû forcé de relâcher ici. Nous savons, de
 son propre aveu, qu'il a perdu 90 hommes
 dans cette action ; mais il juge, par le feu
 de l'ennemi, qui discontinuoit de tems à
 autre, que le carnage doit avoir été bien
 plus considérable de son côté. Le pavillon
 du Contre-Amiral est une branche de palmier
 sur un champ rouge.

(a) Dans cette affaire ce brave Américain eut le bras gauche fracassé. L'amputation lui en fut faite le 25 Août à Charles Town. Il n'a point pû continuer de servir.

Incurfions des Sauvages fur les derrieres de la Virginie le 20 Juillet. 1776.

Juillet
Août
&
Septem.

Les partis qui avoient battu l'eftrade, étant revenus, nous ont informé qu'ils avoient découvert un grand nombre d'Indiens, qui tâchoient de pénétrer dans nos Établiffemens. Sur cet avis, le peu d'hommes postés au fort d'Eaton, en-deçà de la ligne des limites, éleverent un parapet assez fort pour se défendre contre un corps beaucoup plus confidérable. En même tems, on envoya des Exprès aux différens postes, & on rassembla tant de monde que nous pûmes aller, au nombre de 170 hommes, à la recherche de l'ennemi. Nous marchâmes en deux divisions, couvertes sur les flancs, ayant des enfans-perdus pour avant-garde, qui découvrirent bientôt 200 Indiens, sur lesquels ils firent d'abord feu. Ceux-ci répondirent auffitôt; mais nos gens s'avancerent fur eux avec tant d'ardeur, qu'ils les forcerent peu après à une fuite précipitée. Ils laisserent dix paquets sur le champ de bataille & une grande quantité de butin, dont nos gens prirent poffeffion. Nous avons beaucoup de raifon de préfumer qu'ils ont eu plusieurs blessés dans cette escarmouche. Quoique l'affaire fût arrivée fur un terrain très-dangereux pour la poursuite, ce fut cependant avec la plus grande peine qu'on en détourna nos gens. On tint un Conseil, où il fut

1776.

Juillet,
Août.

&

Septem.

jugé convenable de retourner, parce que nous avons lieu de croire qu'un parti beaucoup supérieur n'étoit pas loin. Nous n'avions pas marché plus d'un mille en bon ordre, que notre queue fut attaquée par plus de 100 ennemis. Nos gens soutinrent l'attaque avec beaucoup de fermeté, jusqu'à ce que la ligne fut formée. L'ennemi tâcha de nous envelopper; mais il fut prévenu par la vigilance du Capitaine Jacques Selby, qui avec sa division occupa une éminence & la défendit avec tant de bravoure qu'il rompit leur dessein.

Le 21 Juillet, un gros parti de Sauvages attaqua le fort Watanga, où étoient 150 hommes. Ils firent feu sur des femmes qui étoient forties pour traire les vaches. Elles se réfugierent dans le fort, sur lequel ils tirèrent. Le feu qu'on fit sur eux a dû en tuer plusieurs, ainsi qu'on en a jugé par la grande quantité de sang qu'on a vu sur le lieu après leur retraite. Ils y sont revenus le 27, mais un détachement envoyé de Holstein les a dispersés, en a tué 50, leur a pris 20 fusils & un prisonnier. Les Américains n'y ont perdu personne.

Réponse du Docteur Franklin à une lettre du
Lord Howe.

1776
Juillet;
Août
&
Septem.

[L'une & l'autre se trouvent dans le tome IV des *Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*, page cxxxv & suiv.

Cette réponse est remarquable par l'esprit prophétique qui l'a dictée. Il y est dit : « Je fais que le grand motif qui vous a amené ici a été l'espoir d'être l'heureux instrument d'une réconciliation : aussi je crois que lorsque vous verrez qu'elle est impossible, à quelque condition qu'on vous ordonne de la proposer, *vous abandonnerez un commandement si odieux, & que vous vous livrerez aux douceurs d'un repos qui vous fera beaucoup d'honneur* ». C'est ce qui est arrivé deux ans & deux mois après la prédiction.

Il est intéressant de relire aussi la lettre du Lord, où il y a un aveu formel que l'Angleterre n'a entrepris une guerre si fatale à ses Colonies, qu'elle ne s'est décidée à les ruiner de fond en comble, que *pour empêcher le commerce américain de passer dans des canaux étrangers*. L'expérience des deux années de guerre, & de quelle guerre ! qui se sont écoulés depuis, justifie bien ce que M. Franklin a répondu, « que le profit d'aucun commerce ne peut balancer la dépense qu'il faut faire pour l'obtenir de force, & pour le conserver par des escadres & des

1776. armées «. Il y a encore cette autre remarque à faire. La lettre du Lord Howe datée du 20 Juin, quatorze jours avant la publication de l'acte d'indépendance, n'a pu être expédiée par ce même Lord, par la raison d'une occasion manquée, que le 12 Juillet, huit jours après que l'Amérique s'étoit déclarée indépendante. — Le Lord Howe pouvoit se persuader alors que cette différence de tems étoit sans conséquence; mais M. Franklin a fait voir par la fierté de sa réponse qu'il en jugeoit autrement.]

Juillet,
Août
&
Septem.

Réponse de l'Assemblée de Rhode-Island à l'envoi fait par le Lord Howe de sa déclaration.

M. Cooke, à qui cette déclaration avoit été adressée avec une lettre du 20 Juin, répondit, le 21 Juillet, qu'il les avoit communiquées à l'Assemblée générale de l'Etat, lors tenante, & qu'il étoit chargé de lui répondre qu'il en seroit envoyé des copies au Congrès général des Etats-Unis d'Amérique; à qui devoient être adressées toutes les affaires concernant la querelle des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne, & qui seul devoit en concître.

Arrêté du Congrès concernant les échanges, & notamment celui du Colonel Allen.

En Congrès le 22 Juillet.

Arrêté que les Commandans en chef de

chaque Département recevront l'ordre d'échanger tout Officier Britannique (actuellement prisonnier dans quelqu'un de ces Etats) du grade de Colonel ou au-dessous, pour le Colonel Ethan Allen.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem.

Arrêté que les personnes prises avec le Colonel Ethan Allen seront mises sur le même pied que celles qui seront au service du Continent, & échangés en conséquence quand l'occasion s'en présentera.

Arrêté du Congrès qui autorise la course contre tous les Sujets Britanniques, excepté les Habitans des Bermudes & des Lucayes.

En Congrès le 24 Juillet.

Arrêté que les diverses résolutions du Congrès prises le 23 Avril dernier, relativement aux bâtimens & vaisseaux, agrès, &c. & marchandises appartenantes aux Habitans de la Grande-Bretagne, pris en pleine mer ou entre les marques des hautes & basses eaux, s'étendent à tous vaisseaux, &c. appartenans à tous Sujets (ceci comprend l'Irlande, les possessions Angloises dans les mers d'Europe, dans l'Inde, en Afrique & aux Indes Occidentales, sur lesquels ne portoit point l'arrêté relatif à la Grande-Bretagne, ce qui veut dire seulement l'Angleterre & l'Ecosse) dudit Roi, excepté les Habitans des Bermudes & de l'Isle Providence, ainsi que des Isles Bahama ou Lucayes.

1776 *Danger où est exposé la Jamaïque de la part*
 Juillet, *des Negres.*
 Août

&
 Septem. » Nous sommes ici dans une situation fort désagréable; ce n'étoit pas assez pour ce malheureux pays de se voir manquant de tout au-dedans & au-dehors, & exposé aux déprédations des Armateurs Américains, le Ciel nous réservoir encore un plus grand fléau; nous avons été à deux doigts de notre ruine absolue. Un complot affreux s'étoit formé parmi les Negres, & nous en devons la découverte à la mâle fermeté d'un de nos Habitans; étant couché il vit un de ses esclaves entrer d'un air confus, tenant d'une main un pistolet, de l'autre une épée nue; il sortit & revint à plusieurs reprises, comme s'il eût eu de mauvais dessein dont ses remords sembloient suspendre l'exécution: le particulier se précipite à bas de son lit, saisit le malheureux qui avoue que, d'accord avec les autres Negres, il devoit, après avoir assassiné son maître, mettre le feu à l'habitation. Cette mine éventée, on a saisi plusieurs coupables qui ont péri par différens genres de mort: nous n'en sommes pas moins allarmés, ce qui a manqué cette fois peut réussir dans une seconde tentative, & l'on traîne une vie bien déplorable lorsqu'il faut toujours être sur le qui-vive α.

La suite au Volume suivant.

End of vol. II (Journal).

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 6 Janvier 1779.

MES Correspondans en Amérique m'ont écrit, Monsieur, diverses lettres que je juge assez intéressantes pour ne pas différer à vous les communiquer. Vous serez sur-tout bien aise de voir celles où on explique les événemens qui se sont passés à Boston pendant le séjour que l'escadre Françoisise a fait dans ce port.

*Extraits de diverses lettres écrites de Boston au
Banquier de Londres.*

Extrait d'une lettre du 23 Octobre.

Hier le Conseil a reçu avis du Général Washington, par une lettre datée du 20 de ce mois, que l'ennemi paroissoit résolu à évacuer (a) New-York : que plus de cent vaisseaux de transport étoient descendus à Hook avec des vaisseaux de guerre : que le 17 ils

[a) Les divers embarquemens qui se sont faits en même tems pour les Isles, pour la Caroline, & aussi, dit-on, pour Halifax, sembloient justifier cette conjecture.

I - AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

avoient tiré le canon pour faire signal à d'autres de les joindre: que, suivant l'opinion générale, ils étoient destinés pour les Indes Occidentales. Quelques personnes présumant cependant que ces vaisseaux vont à la (a) Caroline Méridionale, & d'autres disent qu'ils viennent ici (Boston); mais ce ne sont que des conjectures. Nous ne serions point effrayés de leur arrivée. Pour moi, je suis très persuadé qu'ils gagnent le large. Quoiqu'il en soit, le Général Washington fait marcher une partie de son armée vers l'Est, jusqu'à la riviere Connecticut, parce qu'il pense que le Général Sullivan à Providence, & la Milice de ces Etats, qui se tient prête à marcher au premier ordre, suffiront pour empêcher l'ennemi de nous faire aucun mal. En effet, la saison est trop avancée pour qu'il entreprenne aucune expédition de conséquence. Le Comte d'Estaing & sa flotte sont dans la rade de Nantasket en très-bon état; & les Isles autour de lui sont bien fortifiées. Ce Général ainsi que tous les Officiers se conduisent avec toute l'honnêteté possible: nous les aimons & estimons infiniment.

Suivant une lettre de Connecticut, on a arrêté dernièrement à Danbury ou dans les

(a) C'étoit l'embarquement de trois mille sept cents hommes pour la Caroline Méridionale, sous les ordres du Colonel Campbell. Un coup de vent l'a repoussé sur la Nouvelle-York, & l'expédition est manquée, suivant le rapport des Commissaires Anglois, à leur

ET DE L'AMÉRIQUE. Ij

environs, un Espion qui avoit traversé la flotte du Comte d'Estaing, vû tous nos ouvrages dans ces environs & visité toutes les divisions de l'armée du Général Washington, & qui étoit déjà sur le point de s'en retourner à New-York. On l'a soupçonné & poursuivi, & son cheval se trouvant fatigué, l'Espion a été rejoint & mis en lieu de sûreté. On a trouvé 700 guinées cachées dans sa selle.

Voici une lettre du Général Comte Pulawski au Président du Congrès, en date du 16 Octobre 1778.

MONSIEUR,

» Craignant que ma lettre sur ma dernière affaire ne vous parvienne point ou ne soit retardée, & ayant de nouveaux détails à vous mander, j'ai cru nécessaire de vous écrire la présente «.

» Vous saurez qu'un nommé Juliet, Officier, qui avoit déserté dernièrement de l'ennemi y est retourné, il y a deux jours, avec trois hommes qu'il a débauchés & deux autres qu'il a emmenés de force. Les ennemis excités sans doute par ce Juliet, nous ont attaqués hier 15 à trois heures du matin avec quatre mille hommes. Ils sont tombés d'abord sur nos piquets, qui ont perdu quelques hommes dans leur retraite : puis ils se sont avancés vers notre corps d'infanterie. Le Lieutenant Colonel Baron de Bose, qui étoit à la tête

d ij

liij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de sa troupe & combattoit vigoureuſement ; a été tué de pluſieurs coups de bayonnette ainſi que le Lieutenant de la Borderie. Il y a un petit nombre de Soldats & autres de bleſſés. Cette action n'auroit pas ceſſé de ſi-tôt ſi dès la premiere allarme je n'eûſſe volé avec ma Cavalerie au ſecours de l'Infanterie, qui au moment de mon arrivée faisoit bonne contenance. L'ennemi n'a pas tardé de prendre la fuite en grand déſordre, & a laiffé derriere lui beaucoup d'armes, de chapeaux, d'épées, &c. «

» Nous avons fait quelques priſonniers & nous en aurions pris un plus grand nombre, ſans un marécage que nos chevaux ont eû de la peine à paſſer. Malgré cet obſtacle, nous avons toujours avancé, dans l'eſpérance de rejoindre les ennemis ; mais ils avoient coupé un pont crainte d'être atteints, ce qui en effet les a ſauvés. Cependant mon Infanterie légère, & particulièrement la compagnie de Carabiniers ont paſſé le marécage ſur des planches qui y étoient reſtées, & ont fait quelques décharges ſur l'arriere-garde des ennemis : ceci a engagé une ſeconde action dans laquelle nous avons eû également l'avantage, ayant mis de nouveau les ennemis en fuite, quoiqu'ils fuſſent en plus grand nombre que nous «.

» Je n'ai pas voulu permettre à mes Chafſeurs de pourſuivre l'ennemi plus loin, parce que je ne pouvois point les ſoutenir : en

conséquence ils sont revenus aussi-tôt sur leurs pas «.

Notre perte en tués, blessés & manquans consiste dans environ vingt-cinq ou trente hommes & quelques chevaux. Celle de l'ennemi paroît être beaucoup plus considérable. Nous lui avons coupé de son arriere-garde environ vingt-cinq hommes, qui se sont sauvés dans l'intérieur du pays & dans les bois. Nous n'avons pas pû les retrouver depuis. L'opinion générale est que les Torys dans la proximité de ce camp les auront cachés.

En Congrès le 17 Octobre 1778

Soit publié.

Henry LAURENS, Président.

Autre du 26 Octobre.

L'alliance avec la France a été un coup décisif en faveur de l'Amérique. Elle a contribué en partie à ouvrir les yeux à la Grande-Bretagne, qui a songé de ce moment à faire la paix avec nous. Ce sont les alarmes causées par l'approche du Comte d'Estaing, qui, en engageant le Lord Howe à rappeler ses croiseurs, ont r'ouvert nos ports aux bâtimens de commerce & aux prises. Elles ont obligé Clinton d'évacuer Philadelphie beaucoup plutôt qu'il ne l'auroit fait sans cette circonstance: elles ont forcé la Grande-Bretagne d'envoyer l'escadre de Byron en

Amérique, ce qui a donné la supériorité aux flottes Françaises dans les mers d'Europe. La présence du Comte d'Estaing dans les nôtres a empêché les Anglois de détacher à tems les forces nécessaires pour la défense de leurs Isles: elle peut les obliger d'évacuer les Etats-unis plutôt qu'ils n'y auroient pensé, & plus complètement que si l'Amérique n'eût pas été secourue par des forces navales aussi respectables. Il faudroit donc que nous fussions les plus imbécilles de tous les hommes, si, nous laissant séduire par les suggestions des Commissaires Britanniques, nous nous rendions coupables de perfidie envers un tel Allié, & si après une action qui ne nous laisseroit pas un seul ami dans l'univers, nous attirions sur nous les forces réunies de la France & de l'Angleterre. Nous sommes les alliés de la France & non ses sujets. Notre indépendance a maintenant pour appui son intérêt même, celle de toutes les loix qu'on élude le moins. Comment nos libertés civiles & religieuses pourroient-elles être en danger tant que nous retiendrons notre souveraineté? La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas toujours eu des Alliés qui n'avoient ni la même Religion qu'elle, ni la même forme de gouvernement? L'Amérique, dans le tems où elle faisoit partie de ses domaines, n'étoit-elle pas comprise dans ces alliances? Avons-nous jamais eû, lorsque nous étions Anglois, la moindre

inquiétude de ces liaisons? Enfin, ne seroit-ce pas aussi faire à la raison une insulte trop choquante que de supposer les argumens du manifeste du 3 Octobre, digne d'une réfutation sérieuse?

Au nombre des prises que le Comte d'Estaing a amenées à Boston, il s'est trouvé un gros bâtiment chargé de munitions d'artillerie, & entr'autres de six gros mortiers avec les bombes pour ces mortiers. ;

Autre du 28 Octobre

» Ces jours derniers j'allai avec M. Adams & quelques amis pour voir le Comte d'Estaing & sa flotte à Nantasket où nous avons été accueillis avec toutes sortes d'attentions & de politesses. Le Comte d'Estaing a éprouvé une suite continuelle de contrariétés depuis son départ de France. Dans toute sa traversée il a toujours eû les vents à combattre. Il est arrivé devant les caps de la Delaware deux jours trop tard pour bloquer dans cette riviere la flotte Britannique, qui, sans ce contre tems, auroit infailliblement tombé entre ses mains. A New-York il s'est convaincu, par des épreuves réitérées, qu'il n'y avoit pas assez d'eau pour que ses plus gros vaisseaux pussent entrer dans le port, surtout relativement à la maniere dont les vaisseaux ennemis étoient placés. Sur les instances du Général Washington, il a abandonné ce blocus pour se rendre à Rhode-Island, où

l'on espéroit que la réunion de ses forces avec celles du Général Sullivan, qui attaquoit l'ennemi du côté de la terre, le forceroit de mettre bas les armes. Il n'y avoit pas encore deux jours qu'il s'étoit retiré de devant New-York, qu'il y arriva d'Irlande une flotte considérable de bâtimens de transports chargés de provisions, qui seroient infailliblement tombés entre ses mains s'il n'eût pas quitté cette croisiere. Ce n'est pas tout : les dispositions nécessaires pour attaquer les troupes Britanniques à Rhode-Island étant faites, le jour même que la descente doit avoir lieu, on voit paroître une flotte Angloise devant le port, ce qui oblige le Comte d'Estaing de sortir avec la sienne pour aller au-devant de l'ennemi. En conséquence il met à la voile, poursuit les Anglois & les atteint. Mais le matin même du jour qu'il les avoit joints, il s'éleva un des plus terribles ouragans dont on ait jamais entendu parler. La flotte Françoisise fût si horriblement maltraitée, que M. d'Estaing ne retourna à Rhode-Island que pour informer le Général Sullivan de cet accident, qui ne lui permettoit pas de concourir avec lui au succès de l'expédition : forcé, à son grand regret, de chercher un port où il pût se réparer, il fit voile pour Boston. C'est ainsi que toutes nos espérances se sont évanouies en un instant, car l'ennemi se seroit infailliblement rendu sous vingt-quatre heures.

Le départ du Comte d'Estaing de Rhode-Island & le mauvais succès de cette expédition, ont occasionné beaucoup de murmures & de propos au désavantage des François. Sachant combien il est important pour nous d'entretenir une bonne intelligence avec nos nouveaux Alliés, j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour que l'on comprît bien ici que les François n'étoient point à blâmer, qu'ils avoient fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour coopérer avec nous au succès de l'expédition de Rhode-Island : qu'il ne falloit s'en prendre qu'aux élémens & à un ouragan terrible qui avoit rompu toutes nos mesures. J'assurai le peuple que tout ce que je disois à ce sujet, je le disois avec pleine connoissance de cause, ayant eu occasion, comme Membre d'un Comité du Conseil, d'avoir une longue conférence avec le Comte d'Estaing, sur les raisons qui l'ont forcé d'abandonner l'attaque de Rhode-Island & qui ont fait manquer cette expédition : que le Comte d'Estaing avoit démontré au Conseil qu'il n'avoit quitté Rhode-Island que par rapport au mauvais état de sa flotte, qui étoit dans l'impossibilité de tenir la mer, & que depuis son arrivée en Amérique, il avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour lui être utile & nuire à ses ennemis.

Actuellement le peuple est en général très-satisfait : cela me fait le plus grand plaisir, car je regarde comme une chose de la

derniere importance pour l'Amérique, le maintien de la bonne intelligence avec ses alliés : c'est ce qui ne s'effectuera qu'en ayant pour eux les meilleurs procédés, & observant avec la plus religieuse exactitude les traités faits avec eux. Cette conduite engagera la France, ainsi que les autres États de l'Europe, à mettre en nous la plus grande confiance; & on voit par là qu'elle interesse autant notre bien-être que notre honneur.

Suivant les derniers avis du Sud, l'ennemi pourroit bien évacuer New-York. Il a déjà fait partir un nombre considérable de bâtimens de transports chargés de troupes. On ignore leur destination, mais dans la crainte que ces forces n'aillent à Boston, le Général a détaché un corps de son armée auquel il a donné ordre de prendre à petites journées le chemin de cette Ville.

P. S. du 28 Octobre. — L'escadre Angloise aux ordres de Byron est partie le 20 de New-York: sa destination est ignorée: suivant quelques-uns c'est pour les Indes Occidentales: suivant d'autres pour Boston. Je panche à croire que c'est pour les Isles.

[On a sù depuis que l'escadre de Byron a été dispersée le premier & le deux Novembre, & qu'il en est rentré neuf vaisseaux à Rhode-Island où l'Amiral étoit encore le 26 Novembre.]

Autre du 30 Octobre.

La détention des prises, à laquelle se rapportent les actes suivans, & la restitution qui en fut faite aux propriétaires Anglois par la Cour de France l'année dernière, avant que notre indépendance fût reconnue, & vû qu'il y avoit des torts du côté des preneurs, ayant causé dans le tems quelque mécontentement chez les Américains, on a crû devoir mettre ici sous les yeux du public un détail authentique de l'arrangement définitif de cette affaire. Il nous fournira une preuve frappante, entre plusieurs autres, non-seulement de l'équité, mais même de la générosité de notre grand & bon Allié le Roi Très-Chrétien, & de la résolution où il est de satisfaire pleinement dans toutes les occasions qui s'en présenteront, comme il l'a déjà fait dans toutes celles qui ont eu lieu, aux engagements de la bonne foi & de l'amitié qu'il a jurée par sa dernière alliance avec les Etats-Unis.

A Boston, le 17 Octobre 1778.

Etat de la Baye de Massachusset.

Pour le souvenir de chacun, le sieur Joseph Foster, de la Ville de Gloucester, dans cet Etat, Marchand, ayant joint à sa Requête les preuves nécessaires, paroît être l'Agent des Propriétaires, Officiers, Soldats de marine & Matelôts du Corsaire brigand-

IX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

tin le *Général-Mercer*, ayant pour Commandant James Babson, & s'étant appelé le *Hancock* pendant qu'il étoit en France l'année dernière.

Messieurs John Grenell & Adam Babcock, tous deux de Boston, Marchands, paroissent sur leur Requête, être les Propriétaires & les Agens des autres Propriétaires, Officiers, Soldats de marine & matelots du Corsaire brigantin le *Fanny*, ayant pour Commandant John Kendrick, & nommé le *Boston* pendant qu'il étoit en France l'année dernière; lesquels dits Corsaires ayant pris deux vaisseaux Anglois, chargés de sucre, les ayant conduits au Port de Nantes, en France, le 13 Août 1777, les ont déclarés comme vaisseaux Hollandois venant de Saint-Eustache, ce qui a occasionné la confiscation de ces deux vaisseaux par l'Amirauté.

Cependant S. M. T. C. le Roi de France, par son extrême bonté, ayant bien voulu ordonner que la somme de 400.000 livres, argent de France, fût payée aux Propriétaires & autres Intéressés dans les deux dits Corsaires Américains, lequel ordre a été d'abord adressé à M. Ray de Chaumont, Intendant honoraire de l'Hôtel Royal des Invalides, par lui à Jean Holker, Agent Général de la Marine royale, & Consul de France, & par ce dernier auxdits Agens & Propriétaires desdits Corsaires.

Nous déclarons que les preuves qu'on

nous a présentées nous ont paru satisfaisantes & suffisantes pour autoriser ledit Jean Holker à payer audit John Foster, & à Messieurs John Grenell & Adam Babcock, ladite somme de 400,000 livres, argent de France, suivant les ordres de S. M. T. C. le Roi de France.

Reçu de l'honorable John Holker, Agent Général de la Marine royale & Consul de France, quatre cents mille livres, argent de France, dont la valeur en lettres de change sur la France & sur Philadelphie, étant une gratification accordée par S. M. T. C. le Roi de France (que Dieu conserve), aux Propriétaires & à tous les Intéressés dans les deux corsaires le *Fanny* & le *Général Mercer*, John Kendrick & James Babson, Commandans, nommés le *Boston* & le *Hancock*, lorsqu'ils étoient en France l'année dernière, laquelle gratification a été accordée, au lieu de deux prises conduites dans le Port de Nantes, par lesdits corsaires, le 13 Août 1777, où il les avoient déclarés comme vaisseaux Hollandois venant de Saint-Eustache, ce qui les a fait confisquer à la Cour de l'Amirauté au profit de Sa Majesté, & ont été délivrés par autorité aux Propriétaires en Angleterre.

Avant de recevoir ladite somme de 400,000 livres, nous avons fait les démarches nécessaires, & fourni les preuves suffisantes qui établissent que nous sommes

Ixij AFFAIRES DEL'ANGLETERRE
légalement autorisés à recevoir ladite gratification, en qualité de Propriétaires & d'Agens pour tous les Intéressés dans les deux susdits corsaires & prises, comme il paroîtra évidemment par la date & l'ordre du Conseil, du 17 Octobre dernier. Nous sommes charmés de saisir cette occasion de rendre graces à Sa Majesté le Roi de France d'un don aussi digne d'un grand Prince, nous déclarant pleinement satisfaits à cet égard, & d'autant plus flattés que, par-là, nous acquérons une nouvelle preuve du bonheur dont nous jouissons par l'amitié dont nous honore ce Monarque.

A Boston 28 Octobre 1778.

Signé ADAM BABCOCK.

JOHN GRENELL.

JOSEPH FOSTER.

Ezechiel Price, Notaire public, Admis & Juré, par autorité, demeurant & pratiquant à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, je certifie qu'Adam Babcock, Joseph Foster & John Grenell ont signé le précédent Acte, en présence de l'Honorable M. Holker & en présence de moi, Notaire soussigné.

En témoignage de quoi, j'ai signé de ma propre main, & j'ai apposé mon cachet notarial audit Acte, en ladite ville de Boston,

ce 26 Octobre, de l'an du Christ notre Seigneur 1778.

Autre du 4 Novembre.

Comme plusieurs personnes peuvent croire qu'on est exposé à manquer de subsistances en Amérique, à cause des difficultés que la flotte Françoisé a éprouvées à Boston pour en avoir, & sur-tout pour s'y procurer du pain, permettez-moi de vous faire quelques observations à ce sujet,

On pourroit se contenter de dire que le Comte d'Estaing a pòurtant obtenu une quantité suffisante de provisions, quoique le prix en fût un peu haut; & d'assurer qu'une flotte Françoisé est toujours sûre d'en trouver à Boston, quoiqu'à un prix plus cher que dans toute autre partie des Etats-Unis.

De tous les treize Etats-Unis, la Baye de Massachusset est le seul qui ne cultive que peu de grain. Le sol ou l'air y est moins favorable pour cette culture; & par son commerce elle s'est toujours vue en état de tirer si aisément du grain & de la farine de Pensylvanie, du Maryland & de la Virginie, qu'il a été supputé qu'environ, 50,000 Habitans de diverses Villes maritimes comme Boston, Salem, New-Burry, Port & Marblehead ont été annuellement nourris de froment importé, la Province n'en produisant pas assez pour ses Habitans.

IXIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Depuis le commencement de cette guerre les Habitans ont recueilli plus de grain qu'auparavant, mais jamais autant qu'il leur en falloit; & ce qui leur manquoit leur est venu en partie, par des voitures de terre, des Etats de Connecticut & de New-York, & en partie, par mer, de Pensylvanie, du Mariland & de Virginie, sur de petits bâtimens conduits par des Navigateurs adroits que toute la vigilance des frégates Angloises n'a jamais pu intercepter.

Dans cette année 1778, les Etats méridionaux, pour des raisons d'Etat, ont mis un embargo sur le grain, lequel a entierement coupé des canaux de secours pour Boston. Le pain a donc dû y être rare & cher. Pour surcroît de malheur, il a fallu nourrir l'armée de Burgoyne, consistant en 6,000 hommes casernés à Cambridge, à une lieue de Boston; de sorte qu'au moment où l'escadre Françoisse est arrivée dans ce Port, la disette de pain y étoit si réelle que la demande subite & inattendue d'un surcroît aussi considérable excita des appréhensions de famine dans une partie des Habitans.

Mais on peut être assuré que par-tout ailleurs, dans les Etats-Unis, il croît plus de bled que pour la consommation. Il n'est pas moins constant que même à Boston, toutes les fois qu'une flotte y arrivera, elle y trouvera des provisions de grain en tout
tems,

tems, sans autre augmentation sur le prix que celui de son transport par terre.

Ce fut cette disette de pain qui donna lieu, ou du moins servit de prétexte aux troubles qui éclaterent à l'arrivée de la flotte.

Il y avoit alors dans le Port plusieurs corsaires dont en général les équipages avoient plus ou moins de Matelots Anglois, Ecoissois & Hollandois. Il y avoit aussi quelques déserteurs, non-seulement de l'armée de Burgoyne, mais encore de divers corps de prisonniers sur leur parole, dont le nombre est de plus de 5,000 dans les différens Etats, comme aussi d'autres déserteurs de la principale armée Angloise & de ses postes avancés, qui s'étoient enrolés sur ses corsaires. Beaucoup de ces gens, comme il est à le supposer d'après ce qu'on vient de dire, craignant de manquer de pain, & excités probablement par des ennemis secrets, coururent aux magasins, y chercherent querelle, & passant des injures aux coups, occasionnerent les désordres dont tous les honnêtes gens de Boston ont gémi.

Cela n'est pourtant pas surprenant. Il faut plutôt s'étonner que les désordres n'ayent pas été plus violens & qu'il n'y en ait pas eu davantage. Car il n'y a point de Nation sur terre dont les Matelots ne méprisent & ne détestent ceux de toutes les autres Nations. C'est l'opinion de tout ce qu'il y a de gens

éclairés à Boston, que si une flotte Angloise aussi considérable y eût resté aussi long-tems lorsque la paix la plus profonde & l'amitié la plus intime regnoient entre l'Angleterre & l'Amérique, il y auroit eu beaucoup plus de troubles & de querelles entre cette flotte Angloise & les Bostoniens, ce qui fait infiniment d'honneur à la flotte Françoisise & à son Commandant, & prouve de la maniere la plus satisfaisante l'excellent ordre & la bonne discipline de cette armée navale.

Toutes les fois que des Matelots François & Espagnols, Anglois & Portugais, se trouvent ensemble, ils se battent entr'eux comme chiens & chats, ou s'ils aiment mieux être comparés à des animaux plus nobles, comme l'éléphant & le rhinocéros. Parmi les Anglois, ceux de Londres & de Bristol, & en Amérique même ceux de Salem & de Marblehead ne se sont jamais trouvés ensemble sans se disputer d'adresse à coups de poing ou de gourdin. Telle est la nature & le caractère du Matelot; & il attache autant d'honneur à la bravoure héroïque qu'il montre de cette maniere, que si le canon étoit de la partie.

L'émeute qui a eu lieu pour le pain à Boston est assez importante pour être bien connue. Toutes les autres provisions, surtout celle du bœuf & du porc, y sont en grande abondance & de bonne qualité. Les ressources de ces articles sont inépuisables

dans la Nouvelle - Angleterre. Les Anglois voudroient bien rendre cette ressource inutile à la France; mais ils pourroient tout aussi aisément dessécher l'Océan. Quand même ils brûleroit la ville de Boston, ce que toutefois ils ne peuvent faire sans en demander la permission à une race d'hommes hardis & courageux, il resteroit toujours à la France un Port dans lequel toutes les flottes de l'Europe peuvent mouiller en sûreté, & un Pays abondant en provisions de toute espece, excepté en bled, mais où l'on peut s'en procurer assez en le faisant venir par terre & en payant la voiture.

Les troupes de la Convention de Saratoga se mettront en marche le 10 Novembre pour aller au Sud. Les Allemands se sont comportés paisiblement: les Anglois ont donné de fréquentes preuves de leur turbulence. On dit que les Commandans du Roi en Amérique n'ont point fourni à ces troupes les articles convenus. Peut-être n'étoit-ce pas en leur pouvoir. En effet, c'est tout ce qu'ils ont pu faire en dernier lieu, que de procurer des provisions à leurs propres armées; mais on ajoute qu'ils ont refusé des convois pour celles qui auroient pû venir par eau. C'est pourquoi le Congrès a jugé à propos de faire passer ces mêmes troupes dans des cantonnemens où leur subsistance sera plus facile & moins chere.

Un certain nombre de Chefs & de Délé-

lxviiij. AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

gués Indiens des Tribus de Penobscot & de la Nouvelle-Ecosse ont été voir le Comte d'Estaing, qui les a reçus à bord du *Languedoc* & les a traités avec beaucoup d'honnêtetés. On remarquoit facilement que ces Sauvages n'avoient point perdu leur ancien attachement & leur grande prédilection pour les François. Ils ont demandé avec empressement des nouvelles du Roi de France, qu'ils n'ont jamais cessé d'appeler leur pere, tandis que leurs Sachems ne donnoient ordinairement que le nom de frere au Roi de la Grande-Bretagne. Ils ont dit entr'autres choses à l'Amiral François qu'ils avoient appris une nouvelle qui leur avoit fait beaucoup de plaisir; savoir, que leur pere le Roi de France avoit conclu depuis peu un traité d'amitié avec les Etats de l'Amérique & leur avoit envoyé un certain nombre de ses gros vaisseaux & de ses meilleurs guerriers, pour les soutenir contre les vaisseaux & les armées du Roi de la Grande-Bretagne: mais que cette nouvelle avoit été souvent contredite par des gens qui prétendoient qu'il n'étoit venu que quelques petits vaisseaux François pour commercer avec les habitans des Etats-unis, & profiter du haut prix qu'ils pouvoient tirer dans ce moment de leurs marchandises: que ne sachant ce qu'ils devoient croire, ils étoient venus pour s'assurer de la vérité par leurs propres yeux & pour en rendre compte à leur retour à leurs freres. Le Comte d'Es-

ET DE L'AMÉRIQUE. lxxix

taing leur a fait des présens , les a chargés d'assurer de son amitié leurs freres absens , & leur a fait voir ses vaisseaux , qui ont paru leur causer la plus grande admiration , après quoi ils se sont retirés pénétrés de satisfaction.

Autre du 6 Novembre.

On ne tardera point à voir secrettement à Londres & publiquement en France , plusieurs Bostoniens qui rendront les témoignages les plus agréables à tous nos amis en Europe , de l'union & de la fermeté des Américains. On saura par eux combien le Comte d'Estaing a été cheri & respecté parmi nous , ainsi que tous ses Officiers & en général toute son escadre , & quel flatteur souvenir nous ne cesserons d'en conserver. C'est l'opinion de toute cette Ville , que dans les tems les plus tranquilles , une flotte Angloise n'y auroit pas fait un aussi long séjour , & n'y auroit pas autant communiqué avec les habitans sans qu'il y eût eu beaucoup plus de troubles & de désordres.

Je vous envoie un arrêté récent du Congrès , pour lequel on pourra juger d'abord que nous avons quelques excuses à faire à toute la bonne compagnie de l'Europe en général. Le voici.

En Congrès le 12 Octobre 1778.

Comme la vraie Religion & la bonne morale sont le seul fondement de la liberté & de la félicité publiques ;

Arrêté qu'il soit & qu'il est par les présentes sérieusement recommandé aux divers Etats de prendre les mesures les plus efficaces pour l'encouragement de la Religion & de la morale , & pour défendre les *représentations théâtrales*, les *courses de Chevaux*, le *jeu* & tous autres amusemens qui conduisent à l'oïfiveté , à la dissipation & à la dépravation générale des principes & des mœurs :

Arrêté que tous les Officiers de l'armée des Etats-unis sont expressement chargés de tenir la main à ce que les regles salutaires établies pour extirper la profanation & le vice & pour conserver la bonne morale entre les soldats , soient duement & ponctuellement observées.

Extrait des minutes.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Le premier mouvement de tous vos gens aimables , sera de dire que nous sommes des barbares ; puisque nous bannissons de chez nous les amusemens les plus distingués & les plus honnêtes , tels que le jeu , les courses de chevaux & mêmes les spectacles , qui à ce

qu'ils ont d'honnête , réunissent encore l'avantage d'une agréable utilité.

Mais qu'on daigne y réfléchir un moment , & loin de nous trouver si blamables , peut-être nous jugera t-on dignes d'applaudissemens. Ce n'est point des tristes circonstances actuelles que je tirerai notre justification : Il est tout simple que dans un tems où notre pays offre au monde entier le spectacle des plus sanglantes tragédies , entremêlées des scènes bouffones que ne cesse de donner la conduite inepte de nos ennemis , nous devions trouver peu d'intérêt aux malheurs de la famille d'Atrée ou aux petits ridicules des sociétés modernes. J'ai des motifs plus politiques à alléguer pour accoutumer nos contemporains en Europe à trouver très-bon que le jeu , les courses de chevaux & les spectacles soient bannis pour toujours du continent Américain. L'Europe & la France surtout y a le plus grand intérêt. En renonçant à lui enlever ses plaisirs , nous lui garantissons le monopole des Arts agréables qui marchent à leur suite & qui constituent autant une partie de ses richesses , que la grosse culture en tout genre est la base des nôtres. Le jeu ameneroit chez nous la nécessité , son inséparable compagne , & leur fille l'industrie , si essentielle au maintien de leur union. Nous aimons trop nos Alliés actuels & futurs pour favoriser une émigration qui leur porteroit un tel préjudice. Pour que

tout aille bien dans les Gouvernemens d'Europe & que chacun y soit content à son tour, il faut qu'on s'y ruine. Les moyens de se ruiner y sont une des sources de la prospérité générale: peut-être un des *Arcana imperii*. Ainsi ni Gouvernement, ni Nation en Europe ne verront avec peine que nous renonçons à leur enlever leurs Banquiers & leurs Croupiers de Pharaon. Aucun ne sera tenté de venir lever un impôt sur notre sommeil. Ce n'est point pour le jeu qu'on veille en Amérique.

Les courses de chevaux ont, il est vrai, quelques lueurs d'avantages: Elles semblent rendre à l'amélioration des races. Nous en avons certainement d'excellentes, que cet exercice perfectionneroit merveilleusement. Mais qu'en résulteroit-il? On voudroit partout en Europe avoir des Chevaux Américains pour battre les chevaux Anglois. Le prix des nôtres seroit excessif, vû notre éloignement & les risques du transport. On prendroit de l'humeur de nous les payer si cher. On nous taxeroit d'être encore plus larrons que les Anglois dans ce genre de commerce, ce que pourroit bien faire l'occasion qui ne se corrige point de ses mauvaises habitudes. Nous faisons donc bien plus sagement de nous détacher du goût qui peut nous être restés pour ce péché de nos peres, & de le passer aux Anglois en avancement d'Hoirie. — D'ailleurs il faudroit envoyer nos Ja-

quets avec nos chevaux; & il seroit affreux qu'un grand Seigneur Européen pût se vanter de faire porter sa livrée aux enfans de la liberté. Que ce soit encore quelque tems l'appanage des Anglois de fournir des valets d'écurie à toute l'Europe, jusqu'à ce qu'ils sentent le besoin de les retenir chez eux s'ils veulent manger du pain.

Restent les spectacles que les gens de goût à Paris comme à Londres & ailleurs, nous sauront gré de leur laisser. Que je les plaindrois, bon Dieu, si treize Etats, peuplés de plusieurs grandes Villes, se mettoient en tête de monter des troupes de comédie, & d'avoir chacun son Opéra! C'est pour le coup que l'esprit de rébellion se feroit des enfans de Thalie, de Melpomene & de Terpsichore. Il n'y auroit plus de reglement capable de les contenir. Vos théâtres se dépeupleroient en moins de rien. Prisons, palais, cuves, échafauds & trônes, perdroient leurs plus chers ornemens. Tous vos meilleurs sujets & les pauvres Auteurs qui les font vivre, & les malins Journalistes qui les font marcher, s'évadant à la fois & de mille manieres, laisseroient les Directeurs dans la désolation, les Lecteurs & les spectateurs dans le désœuvrement, pour venir verser périodiquement dans nos ames un effroi ou une gaieté nécessaires au jeu des ressorts usés de l'ancien monde, mais tout au moins inutiles dans l'organisation du nouveau. — Rendez-donc justice vous-

lxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
même à la sagesse du Congrès pour cette
prohibition , & soyez sûr qu'elle sera sentie
de tous les hommes de qui l'Amérique dé-
sire & espere mériter les suffrages & l'affec-
tion.

Autre du 8 Novembre.

Nous savons de bonne part que lorsque
le Lord Howe , après s'être montré un instant
avec sa flotte devant ce port , après que le
Comte d'Estaing fût arrivé de Rhode-Island ,
il a pensé payer cher son ostentation. En
retournant à New-York il a courru les plus
grands risques de faire échouer tous les vais-
seaux , pendant la nuit , sur le cap Codd (a).
En effet , le *Saint Albans* , de 64 canons , a
échoué & étoit depuis deux jours dans cet
état , lorsqu'il a eû le bonheur de revenir à
flot. Du moment qu'il a touché , il a tiré un
coup de canon pour avertir les autres vais-
seaux , qui n'ont évité qu'avec beaucoup de
peine d'éprouver le même accident.

Autre du 9 Novembre.

Les Gazettes de New-York , qui sont sous
la direction de nos ennemis , abondent en
mauvaises plaisanteries sur notre alliance avec

(a) C'est au même endroit qu'est échoué le *Somerset* le premier Novembre. L'Amiral Byron n'a pas
échappé le malheur qui avoit penlé arriver au Lord
Howe.

la France. C'est une grande mal-adresse de la part de ceux qui les débitent ; ils feroient bien mieux de se taire : ils nuisent à leurs propres vues. En effet , tout Américain sent bien que si cette alliance n'eût pas été très-avantageuse aux Etats-unis & également très-préjudiciable à la tyrannie Britannique , ces clabaudes n'en auroient pas été si piqués. Ainsi leur fureur au lieu de rompre les liens du traité , ne sert qu'à les fortifier. D'après ce principe , on infere , sans difficulté , dans les papiers Américains leurs sarcasmes & leurs bons - mots à mesure qu'on peut se les procurer , & c'est aussi en conséquence du même principe que la proclamation des Commissaires Britanniques & toute leurs déclamations extravagantes contre la France , circulent librement parmi nous. Mais ce n'est pas là la seule circonstance où nos ennemis aient travaillé *péniblement & fructueusement* pour le bien de notre glorieuse cause.

On nous écrit de Londres que les Marchands s'y sont tous déclarés décidément contre l'Amérique , à l'exception seulement de notre compatriote M. Bromfield , qui n'a ni rougi ni craint d'être connu pour un ami de l'Amérique , & qui pour cela a été noté & bassement invectivé par les Ministres & leurs méchans & infâmes partisans. Le sieur Lane & toute une bande de mercenaires ses pareils , après avoir acquis des fortunes considérables par leur commerce avec l'Amé-

rique, non-seulement l'ont abandonné lâchement, mais ont adopté avec chaleur les vues du Lord North & de ses Collègues, pour faire de l'Amérique exactement une ferme & une boutique à la disposition des Propriétaires Britanniques. D'abord le Parlement devoit nous taxer tant pour la maniere que pour la quantité, comme bon lui sembleroit, & faire la fortune de toutes ses créatures en leur donnant des places & des pensions en Amérique; puis leurs Hautes-Puissances les Marchands de la Grande-Bretagne devoient gouverner notre commerce, y mettre des entraves & en tirer tous les avantages qu'ils souhaiteroient. En même tems leurs Seigneuries les Manufacturiers Anglois devoient être les maîtres de défendre en Amérique toutes les Manufactures qu'ils jugeroient pouvoir en aucune maniere nuire aux leurs. Nous ne devons ni travailler notre fer & nos castors, ni exporter notre laine & lui faire passer seulement la plus petite riviere; de sorte que bientôt les choses auroient pu en venir à l'exécution de cette proposition assez plaisante d'un honnête Membre du Parlement; savoir, qu'on obligéât les Américains d'envoyer ferrer leurs chevaux en Angleterre, pour l'avantage des Maréchaux ferrans de Londres & de Bristol. C'est pour nous être tenus en garde contre ce systéme de tyrannie. C'est pour avoir eu le courage de n'y point consentir, que ce gracieux Par-

lement, aidé & soutenu par une grande majorité de ces fiers & avaricieux Marchands & Manufacturiers, s'est cru grièvement offensé & insulté. Et comme nous avons osé faire des représentations contre l'oppression & parler des droits des Anglois, il a entrepris contre nous la guerre la moins méritée de notre part, & en même tems la plus cruelle qu'on puisse jamais trouver dans les annales d'aucun pays. *Maudite soit leur colere, car elle étoit féroce; maudit soit leur courroux, car il étoit cruel.* Mais graces au Ciel, il y a apparence que les effets de l'un & de l'autre tourneront contre nos ennemis eux-mêmes. Aujourd'hui qu'ils sont devenus un peu plus humbles par leur détresse, & que craignant le pouvoir réuni de la France & de l'Amérique, ils nous ont fait des offres insidieuses pour nous faire renoncer à notre indépendance, qui est notre seule sûreté, & pour rompre notre liaison avec un allié intéressé à soutenir notre indépendance, pourroit-il se trouver un seul d'entre nous assez foible ou assez lâche pour favoriser leurs vues perfides? Devons-nous désirer de nous soumettre de nouveau au joug accablant que nous avons porté si long-tems? Serons-nous impatiens de faire passer les avantages de notre commerce entre les mains de Marchands & de Manufacturiers tels que les Anglois? De pareilles dispositions ne pourroient se trouver que chez de mi-

lxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
lérables débiteurs ou des gens qui sacrifient
au lucre les sentimens les plus nobles du cœur
humain, ou enfin chez des hommes de la
nature des Épagneuls, qui aiment de préfé-
rence ceux qui les battent le plus.

Autre du 12 Novembre.

Le 6, le Major général Gates est arrivé
ici avec sa famille pour prendre le comman-
dement du département de l'Est. Il a été
présenté au Conseil de cet Etat par le Ma-
jor général Heath. On dit que la Providence
est comprise dans le commandement du Gé-
néral Gates; & le Général Sullivan, à ce
qu'on prétend, aura un nouveau comman-
dement du côté du Sud. Nous apprenons
aussi que le Général Lincoln, qui étoit en
route pour se rendre à la Caroline, & dont
la santé n'est point parfaitement rétablie, re-
viendra vers le Nord. Tandis que nous voyons
au milieu de nous avec la joie la plus vive,
un Général couronné des lauriers de Sara-
toga: d'un autre côté, tous les cercles reten-
tissent des éloges qu'on donne à la conduite du
Général Heath dans son département.

Il mérite toute notre vénération par les
qualités personnelles, politiques & militaires
qui ont brillé avec tant d'éclat dans la *déli-*
cateffe, la *convenance* & la *dignité* de sa con-

duite privée & publique pendant tout le tems qu'il a eu le commandement de Boston.

Gardien fidele des droits de la Communauté, ainsi que de l'honneur & de la sûreté de ces *États libres, souverains & indépendans*, tant qu'ils ont été confiés à sa protection, dans les *circonstances les plus intéressantes & les plus critiques* où un Général puisse se trouver, il a constamment montré une *prudence*, une *ardeur*, une *résolution* & une *fermeté* qui lui ont fait le plus grand honneur & ont pleinement justifié la confiance qu'on avoit mise en lui.

L'approbation que l'armée a donnée à sa conduite de la maniere la plus éclatante & la moins équivoque, celle des Habitans de cette Ville, de l'armée & de la flotte de *notre illustre Allié*, du Gouvernement de cet Etat, de Son Excellence le Commandant en Chef & du Congrès: tous ces suffrages réunis au témoignage d'une bonne conscience & à la satisfaction d'avoir rempli fidelement tous les devoirs de sa place, doivent, en grande partie, compenser les fatigues inséparables d'une telle position & le dédommager en quelque sorte de la perte de sa santé, qu'une attention sans relâche aux affaires a prodigieusement dérangée.

Nous lui devons aussi la reconnoissance la plus vive pour les expressions pleines de politesse & de sensibilité dont il s'est servi

LXXX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

dans ses derniers ordres généraux, lorsqu'il a pris congé du département.

Suppression à faire dans le N^o. LXII. des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

JE suis confus & furieux, passez moi, Monsieur, ce trop juste emportement; oui furieux d'avoir pû être la dupe d'une abominable tricherie du parti Ministériel en Amérique. M'accuse qui voudra de partialité pour les Américains, il ne m'arrivera plus de puiser la moindre notion sur les affaires actuelles dans les papiers qui sortiront des presses Royalistes. Quoi c'est la gazette de la Nouvelle-York, imprimée par les ordres & sous les yeux du Général Clinton, qui forge un détestable mensonge! Quoi ce n'étoit pas assez qu'une pareille atrocité eût été commise avec l'aveu du Général Howe, lorsqu'on vit dans cette gazette un faux ordre du Congrès relativement à la durée des enrôlemens! L'esprit d'imposture se saisit donc de tous les Généraux Anglois à mesure qu'ils succèdent au commandement? Elle leur est sans-doute enjointe dans leurs instructions, ou plutôt c'est ce maudit esprit qui les a dictées. Rien de trop fort ne peut être dit contre un usage aussi pervers que celui de supposer des actes. Rien de plus humiliant & de plus désespérant pour moi que d'avoir pû y être trompé. Voici ma confession, Monsieur, confession
qui

qui part d'un cœur vraiment contrit, quoique bien innocent de sa faute. Le contre-manifeste du Congrès du 30 Octobre, en réponse au manifeste incendiaire des Commissaires du 3 du même mois, me manquoit, & je sentoie cependant que sa vraie place se trouvoit dans une lettre où l'Auteur du *Sens commun* venoit de traiter supérieure-ment cette question. Je n'avois point encore vû ce contre-manifeste dans les papiers Anglois. Un de mes amis, touché de mon embarras, me découvrit une gazette Ministérielle de New-York où il étoit. Je me suis empressé de vous le traduire; & vous l'avez vû dans ma dernière Lettre, page xxiiij. Ce n'est point sur cette piece que portent mes réclamations: elle est authentique. — Deux autres pieces l'accompagnoient, l'une sous le titre de *remarques*, écrit visiblement Ministériel, sur le contre-manifeste. Celle ci, que le Courier de l'Europe s'est donné la peine de traduire, & qui est dans son N°. L. à mi-marge de l'acte Américain, comme pour y servir de réponse, me parut remplie de si fausses & si inutiles récriminations & de principes si erronés, que je dédaignai d'en fouiller mon papier, me reposant sur l'industrie du Ministère Anglois & de ses amis publics ou secrets, quant au soin de la répandre. Je suis bien loin de vouloir tromper mes lecteurs par un air affecté d'impartialité, qui dissimule le mensonge tout

LXXXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
en le décrivant. Ces remarques me paroif-
soient méchantes & fausses, & je ne les ai
point données. Mais l'autre pièce, revêtue
des marques d'autenticité les plus imposantes,
donnée en Congrès le 10 Octobre & signée,
comme *extrait des minutes*, par Charles Thom-
pson, Secrétaire, pourquoi étoit-ce une in-
digne supercherie, & comment ai-je eû le
malheur de ne pas m'en appercevoir? C'est
bien le cas de dire, *si mens non læva fuisset* ;
car j'avois sous les yeux, dans les remarques
même que j'éлагоis & qui étoient à gauche
du contre-manifeste, j'avois le sinistre augure
de mon erreur : *sinistra cavà prædixit ab illice
cornix*.

C'est donc cet Arrêté du Congrès, du 10
Octobre, page xxij de ma (a) Lettre, que
je vous prie, Monsieur, de supprimer comme
faux & controuvé, si mieux n'aimez écrire
à la marge, *Pièce fabriquée par les ordres du
Général Clinton, pour faire croire que le Con-
grès est effrayé des menaces du Gouvernement
Anglois*. — Voici la traduction d'une lettre
que je reçois dans le moment d'un Bosto-
nien respectable qui se trouve actuellement
en Europe: c'est lui qui m'a éclairé sur mon
erreur, & je m'acquitte envers son honnêteté
comme envers la vérité, en vous proposant
de faire cette importante suppression.

[a] Il est dans le Courier de l'Europe N.º L. page
399, première colonne.

De P.*** le 4 Janvier 1779.

» L'arrêté du Congrès, du 10 Octobre, que vous avez inséré dans votre N°. LXII, est une nouvelle imposture. Il en porte assez de marques visibles. Premièrement— Le Congrès n'est point dans les vives allarmes où cette piece le représente. Il fait que l'ennemi n'a point le pouvoir, quoiqu'il ait de reste la volonté, de faire tout le mal dont il menace l'Amérique «.

» 2°. Jamais il ne viendrait à l'idée du Congrès de conseiller cette construction de dépôts. Il a par-tout assez de maisons pour servir d'asyle aux Habitans, si l'ennemi en venoit à ces extrémités «.

» 3°. Jamais le Congrès n'ordonnera de bruler les maisons des Torys. Il les baniroit ou les feroit pendre & confisqueroit leurs maisons, pour en appliquer le produit aux frais de la guerre «.

» Il suffit d'un simple coup d'œil à toute personne connoissant le pays & le Congrès, pour reconnoître les marques de la bête, dans ces ridicules fictions. Cependant elles réussissent à merveille pour tromper le vulgaire Anglois, les Ministres & les Membres du Parlement «.

Le même Américain me conseille de substituer à une piece qui mérite une si juste réprobation, l'écrit suivant, dans lequel, au

lxxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
mérite d'être vrai à tous égards, se joint
une force & une noblesse d'idées faites pour
confondre les insipides & calomnieuses re-
marques dont le Ministère Anglois a pré-
tendu combattre le Manifeste du Congrès,
& qu'il a si dignement associés avec un faux
acte.

*Aux Commissaires envoyés en Amérique par le
Roi de la Grande-Bretagne.*

Nous avons reçu votre testament de mort
appellé *manifeste* ou *proclamation*. Nous le
faisons publier & distribuer dans nos gazettes,
non pas pour entrer dans vos vues, mais
afin que cet écrit vous attire tout le mé-
pris que sa lecture doit inspirer au peuple
libre & indépendant des treize Etats-unis.

Vous venez ici avec la prétention de nous
offrir des *pardons*, vous nous les annoncez
avec emphase, tandis que c'est votre Roi,
que ce sont ses Ministres & vous mêmes qui
êtes les agresseurs. Vous vous montrez avec
un air de bénignité, tandis que la soif du
sang & la rapine sont dans vos cœurs. Vous
vantez la force de vos armes, vous nous
menacez de la servitude, & cependant vous
aimez sur-tout à employer vos escadres &
l'élite de vos soldats à voler des moutons,
&c. dans des lieux où vous êtes sûrs de ne
trouver que des moutons. Vous êtes partis
de Londres trompés, comme vous l'êtes en-

core, par ceux qui ont conspiré contre notre pays heureux autrefois; & j'espère que vous ne tarderez pas à être convaincus que vous avez été assez dupes de la fourberie pour croire aux *mensonges*, qui finiront par la damnation politique de la Grande Bretagne. Retournez chez vous; mais tachez de ne point rencontrer la flotte de notre *grand* & généreux Allié, que si faussement & si bassement vous appelez notre commun ennemi: & partagez entre vous le titre de *Rebelles* que vous nous appliquez si souvent. Lisez votre Compatriote le célèbre Lock, & apprenez de lui que le mot rebelle est dérivé du latin *rebellare*, qui signifie *retour à un état de guerre*. Votre Roi & ses Ministres ont rompu le contrat civil qui existoit entre nous. Par conséquent votre Roi & ses Ministres sont les *rebelles*. Persuadez-leur de rentrer les premiers dans leur devoir, & dites-leur bien de ne plus penser désormais à aucune liaison amicale avec l'Amérique, qu'ils ont outragée & pillée, jusqu'à ce qu'elle ait reçu une satisfaction des plus amples.

En arrivant chez vous (ou même avant que vous partiez d'ici) vous apprendrez par cette gazette ou par quelqu'autre, que votre manifeste a été brûlé par la main du bourreau, au milieu des cris & des acclamations d'une foule innombrable d'Américains que votre cruauté plus que sauvage a rendu vos

IXXXVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
ennemis, & que vous cherchez de nouveau
à tromper par votre manifeste.

JE VAIS, Monsieur, joindre aux piéces
intéressantes que vous venez de lire, une
lettre écrite de Paris par un Anglois qui y
a fait quelque séjour, & dont il circule ici
des copies qui ne laissent pas que d'y faire
quelque sensation.

*Extrait d'une lettre de Paris en date du 28
Décembre 1778.*

« J'ai vû ici une infinité de choses qui
me paroissent bien différentes de l'idée qu'on
s'en fait à Londres. Ce qui m'a le plus sur-
pris, c'est d'y trouver cette liberté que nous
payons si cher, & dont nous n'avons que
l'ombre, tandis qu'elle réside ici avec la sé-
cûrité, la gaieté & l'honnêteté qui composent
son céleste cortége. Les illuminations pour
la délivrance de la Reine, m'ont fait voir
huit cents mille habitans se promener en-
semble, comme si n'étoit qu'une seule famille
& la Ville entière qu'un jardin. Quoiqu'elles
fûssent répandues avec toute la profusion,
qui pouvoit faire briller la joie des ames,
elles ne l'étoient pas encore assez à mon gré
pour éclairer un si touchant & si auguste
spectacle, qui, pour l'honneur de l'humanité,
devroit être éternel & général.

« Où est la grande Chartre qui assure au

peuple François d'aussi paisibles & délicieuses jouissances ? Il n'en a point. C'est son amour pour les Souverains , qui est le principe de son bonheur. Non ce n'est pas notre Ile qui est le pays de la liberté. Nos peuples ne peuvent point se réunir sans s'ameuter ; & il n'y a point de fêtes chez nous qui n'occasionne le ban du (a) Riot - Act , pour nous mettre à la chaîne comme des chiens enragés. D'après tout ce que débitent nos Ministres & leurs suppôts dans le Parlement, de la disette d'hommes de bonne volonté en France, je m'attendois à voir les Enrolleurs se mettre à l'œuvre dans ce concours prodigieux de monde , & susciter de tous côtés des émeutes pour faire , comme on dit , leur main à fonds. Je suis bien sûr que cela se seroit passé ainsi à Londres, sur-tout à présent qu'il existe un acte du Parlement en vertu duquel on enleve aux familles leurs uniques soutiens pour (b) compléter les régimens qui servent en Amérique. Mais il ne s'est passé ici rien de semblable. Il n'y a peut-être pas eû , dans une occurrence si favorable , un seul homme enrollé par force ou par ruse. J'en ai témoigné ma surprise au Maître de mon

(a) Acte contre les émeutes.

(b) On assure que depuis l'année dernière, que cet Acte a été passé, il n'a pas été levé par ce moyen plus de 500 hommes. Milord North en est convenu dans le Parlement.

Ixxxviiij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Hôtel garni : Il l'a bien augmenté ; quand il m'a appris que tous les enrollemens faits de cette maniere auroient été nuls , & que les Recruteurs qui feroient ce racolage , seroient punis du carcan & même des galeres. Il m'a assuré encore que tout homme qui s'engage ici pour un régiment , est sûr qu'on ne le fera point passer dans un autre. Je juge par tout ce qu'il m'a dit à ce sujet , que la police du Ministère de la guerre a pris ici autant de précautions pour bannir des enrollemens toute supercherie & violence, qu'elle fait jouer de ressorts chez nous pour donner la plus ample carrière à l'une & à l'autre. Pour amuser mon Hôte , en retour de tout ce qu'il m'apprenoit , je lui ai raconté l'aventure du jeune Lord *** , qui , sortant l'hiver dernier d'un bal masqué où il avoit pris le déguisement de matelot , fut emmené , quelque chose qu'il pût faire , jusques sur un vaisseau par des Enrolleurs de la marine. » Celui là , m'a-t-il dit , en éclatant de rire , est payé pour soutenir dans le Parlement que votre liberté n'est qu'une chimere. « Hélas il a bien raison ! Car si nous en jouissions suivant l'esprit dans lequel notre grande Chartre a été confirmée par Henri III , en excluant des libertés qu'elle accordoit , ceux qui ne payeroient pas ses impôts , & si notre liberté étoit aujourd'hui en raison de nos taxes , nous la verrions briller dans chacune de nos fenêtres , dans chacun de nos lu-

minaires, dans chaque verre de bière ou tasse de thé que nous buvons, sur la face riante de nos campagnes, dans le vernis de nos voitures, dans les yeux de nos valets & jusques sur les toits de nos maisons; au lieu que chacun de ces objets n'offre à notre idée que ruine & asservissement. — Mais tout ceci est trop noir pour le méridien de Paris, où je trouve jusques dans le passe-port qui m'est expédié pour mon départ, un motif de plus de le regretter. Croiriez-vous que les Commis de Milord Weymouth m'ont vendu deux guinées celui sur lequel j'ai quitté le Royaume, tandis qu'il se donne ici gratis? Jusques dans ces misérables détails, il faut que la France l'emporte sur nous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du 8 Janvier.

JE NE perds pas un moment, Monsieur, pour vous envoyer l'ouverture du Conseil de guerre qui s'est formé hier à Portsmouth.

De Portsmouth le Jeudi 7 Janvier 1779, à cinq heures de l'après-midi.

Minutes du Conseil de guerre tenu pour juger l'Amiral Keppel.

(Apporté à Londres par un exprès,)

A neuf heures du matin, l'Amiral Pyc,

en qualité d'Amiral de l'Escadre Blanche, & de Président du Conseil de Guerre, hissa son pavillon à bord du *Britannia*.

A neuf heures un quart, le pavillon d'union fut hissé aux haubans du mât d'artimon à bas bord, pour donner le signal de la tenue d'un Conseil de Guerre, & le pavillon royal fut hissé aux haubans du mât d'artimon à tribord, pour signaler que le Conseil de Guerre alloit être tenu pour juger un Amiral.

A dix heures, le *Britannia* tira un coup de canon, & le Yac d'union fut hissé à la tête du petit mât de hune pour avertir les Amiraux & Capitaines qui se trouvoient dans le port de se rendre à bord.

A dix heures & demie, en obéissance au signal, tous les Amiraux & Capitaines dans le port se rendirent sur leurs chaloupes respectives à bord du *Britannia*.

Les treize plus anciens Amiraux & Capitaines, non compris ceux qui avoient été assignés pour comparoître en qualité de témoins, furent appelés par leur nom, pour former le Conseil. Le Capitaine Walsingham, un des témoins, ne s'entendant pas appeller, en demanda la raison; mais l'opinion de l'Avocat & du Procureur Général, ainsi que de M. *Cust*, Jurisconsulte de l'Amirauté, sur la question à eux proposée par ordre de l'Amirauté, ayant été lue, & portant qu'ils regardoient les témoins comme inhabiles à siéger

parmi les Juges, le Capitaine Walsingham
déséra à leur avis.

Le Conseil de guerre fut alors formé des
Membres suivans.

Président.

L'Amiral Chevalier Thomas Pye.

Vice-Amiraux.

Buckle.

Montague.

Contr'Amiraux.

Arbut huot.

Roddam.

Capitaines.

Milbank.

Drake.

Penny.

Bennett.

Boteler.

Moutray.

Duncan.

Cranston.

Les Membres du Conseil ayant été ser-
mentés, le Conseil s'ajourna à l'hôtel du
Gouverneur. Lorsqu'ils s'y furent assemblés,
l'accusation suivante fut produite contre l'A-
miral Keppel, & lue devant le Conseil.

ACCUSATION de manque de conduite & de négligence dans ses devoirs, contre l'Honorable Amiral Keppel, dans les journées des 27 & 28 Juillet 1778,

Portant sur les divers chefs indiqués ci-dessous.

PREMIEREMENT.

Que dans la matinée du 27 Juillet 1778, ayant une armée de trente vaisseaux de ligne sous son commandement, & étant alors en présence d'une armée françoise composée d'un égal nombre de vaisseaux de ligne, ledit Amiral Keppel, n'a pas fait les dispositions nécessaires pour le combat; qu'il n'a pas mis son armée en ligne de bataille, ni en aucun ordre propre ou à recevoir ou à attaquer un ennemi d'une telle force; mais qu'au contraire, quoique son armée fût déjà dispersée & en désordre, il a augmenté, en donnant le signal à plusieurs vaisseaux de la division du Vice-Amiral de l'Escadre Bleue de chasser au vent, le désordre de cette partie de son armée: que les vaisseaux se trouverent en conséquence plus dispersés qu'ils ne l'étoient auparavant, & que ce fut pendant ce désordre qu'il marcha à l'ennemi, & donna le signal pour le combat.

Qu'une semblable conduite étoit d'autant plus inexcusable, que l'armée ennemie n'étoit pas alors en désordre, ni battue, ni

prenant chasse ; mais qu'elle étoit formée en une ligne de bataille régulière sur l'amure qui approchoit l'armée angloise, toutes ses manœuvres indiquant visiblement le projet de donner bataille ; qu'elle étoit arrivée sur l'armée angloise, & l'attaqua pendant que cette armée étoit en désordre. Par cette conduite, que n'auroit pas dû tenir un Officier instruit, l'action ne devint point générale ; mais qu'on laissa les autres Officiers Généraux & Capitaines combattre seuls sans ordre ni régularité, d'où il résulta une grande confusion ; que quelques vaisseaux ne purent aucunement prendre part à l'action ; d'autres n'étoient pas assez proches de l'ennemi ; qu'il y en eut dans le désordre qui régnoit, qui tirèrent sur d'autres vaisseaux du Roi, & les endommagèrent considérablement, & que le Vice-Amiral de la Bleue se trouva combattre seul & sans être soutenu. En ces points ledit Amiral Keppel a rempli négligemment son devoir.

S E C O N D E M E N T.

Qu'après que les divisions de l'avant-garde & du centre de l'armée angloise eurent dépassé l'arrière-garde ennemie, l'Amiral ne fit pas virer de bord sur le champ & doubler l'ennemi avec ces deux divisions ; qu'il cessa le combat, qu'il ne les rallia pas alors, & qu'il ne se tint pas assez à la portée de l'ennemi, pour être prêt à renouveler le com-

bat aussi-tôt que l'occasion en seroit favorable ; mais qu'au contraire , il s'éloigna à une grande distance de l'ennemi , avant de virer vent arriere pour porter sur eux de nouveau , laissant le Vice-Amiral de la Bleue engagé avec l'ennemi , & exposé au risque d'être *traversé*.

T R O I S I E M E M E N T .

Qu'après que le Vice-Amiral de la Bleue eut dépassé le dernier des vaisseaux ennemis , & qu'il eut viré aussi-tôt vent arriere & mis de nouveau le cap de son vaisseau sur l'ennemi , étant alors dans ses eaux , & à une petite distance seulement , & s'attendant que l'Amiral avanceroit avec tous ses vaisseaux pour renouveler le combat , ledit Amiral ne s'étoit point avancé pour cet effet ; mais qu'il avoit diminué de voiles , & amené le signal du combat ; & qu'alors , ni en aucune autre occasion , pendant qu'il portoit sur l'ennemi , il ne rallia point ses vaisseaux pour renouveler l'attaque , comme il auroit pu le faire ; particulièrement quant au Vice-Amiral de la Rouge , & sa division qui avoient le moins souffert , avoient été le plus long tems sans prendre part à l'action , étoient disposés & prêts à la renouveler , étoient alors au vent , & auroient pu arriver & joindre une partie quelconque de l'armée Françoisse , si le signal du combat n'eût pas été amené ; ou bien si ledit Amiral Keppel se fût prévalu du signal

indiqué par le trente-unieme article des instructions pour le combat, d'après lequel il eût pu ordonner aux vaisseaux que cela regardoit, d'aller en tête avec l'amure à tribord au plus près ; signal qui eût dû servir en cette occasion, pour renouveler le combat avec avantage ; l'armée françoise ayant été battue, sa ligne rompue, & mise en désordre. En ces points, ledit Amiral n'a point fait tout ce qui étoit en son pouvoir, pour prendre, brûler, couler à fond ou détruire les vaisseaux françois qui avoient attaqué l'armée angloise.

QUATRIEMEMENT.

Qu'au lieu d'avancer pour renouveler le combat, ainsi qu'il vient d'être dit dans les articles précédens, & comme il auroit pu & dû le faire, l'Amiral avoir viré vent arriere, & avoit gouverné pour s'éloigner de l'ennemi ; qu'en emmenant ainsi loin de l'ennemi toute l'armée angloise, il avoit donné à l'ennemi l'occasion de se rallier, sans être inquiété, de se former de nouveau en ligne de bataille, & de porter sur l'armée angloise. Cette conduite étoit humiliante pour le pavillon anglois, en ce qu'elle avoit l'apparence d'une fuite, & elle a fourni à l'Amiral François un prétexte pour s'attribuer la victoire, & publier devant tout l'univers, que l'armée angloise avoit pris la fuite, qu'il l'a-

xcvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
voit poursuivi avec l'armée de France, &
lui avoit présenté le combat.

CINQUIEMEMENT.

Que, dans la matinée du 28 Juillet 1778, lorsqu'on reconnut qu'il n'étoit resté que trois vaisseaux françois à la portée des nôtres, dans la même position où s'étoit trouvée leur armée le soir précédent, & que les autres avoient viré vent arriere sous le vent, à une plus grande distance, non en ligne de bataille, mais en groupe, l'Amiral n'avoit pas ordonné à sa flotte de poursuivre l'ennemi qui prenoit la fuite, ni même de donner la chasse aux trois vaisseaux qui étoient restés de l'arriere; mais qu'au contraire il avoit fait gouverner son armée sur une route directement opposée à celle de l'ennemi.

Par cette mauvaise conduite & cette négligence, sur les divers points qui viennent d'être déduits, on a perdu l'occasion glorieuse qui s'étoit présentée de rendre le service le plus essentiel à l'Etat; & l'honneur de la marine angloise a été flétri.

Lecture faite de ces chefs d'accusation, l'Amiral Keppel requit » qu'il fût ordonné que les journaux des divers Maîtres d'équipages fussent apportés devant le Conseil, & qu'ils restassent sur le Bureau pour être consultés par les Membres du Conseil. Le Chevalier Hugh Palliser objecta d'abord qu'il seroit impossible d'en constater l'authenticité.

thenticité, les Maîtres d'équipages n'ayant point été fermentés; mais le desir qu'ils fussent produits sur le champ, dans la crainte qu'il n'y fût fait quelque changement, s'étant manifesté de toutes parts, le Chevalier Hugh retira son opposition.

Le Conseil fut prorogé jusqu'à ce matin (Vendredi) à dix heures, & on commencera par entendre les témoins.

D'APRÈS les accusations intentées contre M. Keppel (dont nous venons de donner une copie authentique), la Nation reconnoîtra la nécessité indispensable d'établir un examen pour connoître la vérité ou la fausseté de ces accusations. Si elles ne se trouvent pas fondées, l'honneur de M. Keppel, ainsi que l'or éprouvé au feu, n'en sera que plus pur. D'un autre côté, ces accusations étant d'une nature grave, le Public est en droit de savoir si elles sont fondées ou non.

L'Etat est l'objet le plus intéressant pour quiconque aime vraiment sa patrie. La première considération de tout patriote doit être que la justice soit rendue à l'Etat. La qualité ou le caractère de l'homme ne doivent être pour rien dans la balance. A-t-il servi l'Etat avec fidélité? Ses fautes (s'il en a commises) trouvent-elles leur excuse dans la foiblesse de la nature humaine? Sont-ce des fautes de jugement, & qui ne proviennent pas du cœur? Ce sont là des questions qui devroient être approfondies, sans égard.

xcviij AFFAIRES DEL'ANGLETERRE
à l'esprit de parti qui condamne ou loue à tort & à travers, selon que l'homme est de telle ou telle secte. C'est une partialité qui résulte de l'attachement que l'on a pour les hommes; elle est bien opposée à ce patriotisme glorieux qui n'a d'autre mobile que l'amour de la patrie.

Vous serez sans doute bien aise, Monsieur, de voir un tableau de l'ordre de marche du grand convoi de trois cents bâtimens, qui a appareillé de Portsmouth le 26 Décembre, sous l'escorte de seize vaisseaux de lignes, & commandé par les Amiraux Shuldham & Rowley.

Convoi pour New-York.

Ressource, 28, doublé en cuivre; *Amérique*, 64; *Défiance*, 64; *Russel*, 74; *Suffolk*, 74; *Medway*, 60; *Yarmouth*, 64; *Grampus*, 30; *Magnifique*, 74; *Shrewsbury*, 74; *Warwick*, 50; *Romulus*, 44; *Tortoise*, 26; *Proserpine*, 28, doublé en cuivre.

Autres vaisseaux marchands.

Foudroyant, 80, Flag Ship; *Vigilant*, 64; *Del-Castle*, 20.

Convoi pour les Indes Occidentales.

Prince-George, 90; *Elisabeth*, 74; *Hector*, 74; *Résolution*, 74; *Cumberland*, 74; *Lyon*, 64; *Europe*, 64; *Janus*, 44; *Pomona*, 28, doublé en cuivre; *Dromadaire*, 26.

Un assez gros tems, qui a suivi de près son départ, l'a fait rentrer dans la baye de Torbay, d'où il est reparti depuis par un bon vent. On n'a point entendu dire que l'ouragan du 31 Décembre lui ait causé aucun dommage. Mais le *Russel*, de 74 canons, a été obligé de rentrer fort déséparé, un coup de mer l'ayant fait aborder le *London*, vaisseau pour l'Inde, qui est entièrement perdu.

F I N.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Second section of faint, illegible text in the middle of the page.

Third section of faint, illegible text at the bottom of the page.

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

Des cinq Lettres du Banquier de Londres formant le Tome X des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

(N. B. Ces Lettres se trouvent dans les N.º XLIII, XLIV, XLV, XLVI & XLVII.)

A

AFFAIRES ETRANGERES. M. Rigby déclare dans le Parlement qu'il y a long-tems que l'Angleterre est en guerre avec la France & l'Espagne, & que ce n'est plus l'usage de déclarer la guerre, p. ccxxx. — Il se rétracte quant à l'Espagne, p. écxxxij.

AFRIQUE. Nombre des vaisseaux employés annuellement à ce commerce, & nombre des Negres traités, p. xvij. — M. Luttrell la croit menacée par la France, p. cxvij. — Prodigieuse diminution dans ce commerce, p. cxviiij. — Dangers de la rivalité des François, p. cxxxvj. — Nécessité de l'établissement d'une Compagnie comme celle qui fut formée en 1672, *ibid.* — Combien ce commerce pourroit s'étendre, p. cxxxvij. — Causes de son déclin. Le défaut de crédit des Planteurs des Isles *ibid.* — **Compte intéressant du commerce ancien**

& actuel d'Afrique, *p.* cxxxvij & cxxxviii. — Montant de la perte annuelle que l'Angleterre fait sur ce commerce, *p.* cxlj. — Les accroissemens qu'on pourroit donner à ce commerce par le tabac, le riz, l'indigo, &c. *ibid.* — Obstacles qui y nuisent, *p.* cxlij. — Le climat empêchera toujours les Européens d'y faire de grands établissemens, *p.* cxliv. — Avantages de l'Amérique à cet égard sur l'Afrique, *ibid.*

ALLIANCES ÉTRANGERES. Sentimens du Lord North sur les Alliances, *p.* clxv.

AMÉRIQUE. Partie des frégates & des troupes sont rappellées en Angleterre, *p.* xlvij. — On avoit promis un renfort de vingt mille hommes au Général Howe pour le premier Mai 1778, *p.* xlviii. — Écrit contre le Général Burgoyne à la décharge du Général Carleton. Examen de son expédition & de sa conduite, *p.* lxxxiiij. — Embarras où le Congrès a mis le Roi pour la ratification de la convention de Saratoga, *p.* xciv. — Extrait d'une lettre du Général Howe datée du 11 Mai, *p.* cclxv. — Premières nouvelles de la sensation produite en Amérique par les Traités avec la France, *p.* cclxxj. — Trois articles du Traité d'alliance, *p.* cclxxiv. — Lettre de Boston sur les Traités & sur les Bills conciliatoires, *p.* cclxxvij. — Diverses lettres écrites sur les mêmes sujets aux Députés Américains en France, *p.* cclxxxiiij. — Le papier monnoye du Congrès reprend crédit, *p.* cclxxxvij. — Listes des charges des vaisseaux du convoi de M. de la Motte Piquet, *ibid.* — Sensation que les Bills conciliatoires ont faite aux Américains d'après le rapport de M. Fitz-Patrick chez les Communes le 2 Juin, *p.* cccix. — Le Général Burgoyne fait retomber sur M. de Saint Luc les excès commis par les Sauvages, *p.* cccxiiij.

ARMÉE. Nombre des camps en Angleterre & leur dépense, *p.* xcvi. — Mesures conseillées par le Duc

de Northumberland pour la défense des Provinces du Nord, *p.* xcvi.

B

BURGOYNE (le Général). Son arrivée & ses vrais motifs, *p.* liv. — Comment il a obtenu du Congrès la permission de repasser en Angleterre, *p.* cccxiv. — Il prouve qu'il avoit reçu des ordres absolus, *p.* cccxvii.

C

CHATHAM (le Lord). Sa mort est annoncée dans la Chambre des Communes, *p.* l. — Jugement sur ce Lord, *p.* lii. — Débats sur la pension octroyée à sa famille & sur le lieu de sa sépulture, *p.* cxlvj.

COMMERCE. Préjudice que Glasgow souffre de la guerre d'Amérique, & celui que lui feront les Bills d'Irlande, *p.* cxv. — Divers détails sur celui de Lancaſtre, Glasgow & Liverpool, *p.* cxvj.

E

ECOSSE. Rumeurs contre la loi en faveur du Papisme; & délibérations dans l'assemblée du Clergé, *p.* clxxj. — Ses allarmes au sujet des Bills des Papistes, cccxi.

ESPAGNE. Confiance des Ministres Anglois dans ses déclarations, *p.* clvj. — Leurs sentimens à son égard, *p.* clxiv.

F

FRACTIONS. Débats dans la Chambre basse le 2 Juin sur le Général Burgoyne, *p.* cccxj.

4 TABLE RAISONNÉE.

FINANCES. Message du Roi pour un vote de crédit d'un million, *p.* xvij. — Anticipation sur les revenus, *p.* xxvj. — Comparaison entre l'Angleterre & l'Irlande pour les taxes, *p.* xxxix. — Rareté des especes dans l'Echiquier. Calcul pour le tems que tiendrait le payement de la dette à une guinée par minute, *p.* cclxx. — Le fonds aggregé sera chargé de la pension du Comte de Chatham, *p.* ccxcvij.

FRANCE. Ses avantages par la célérité & le secret de ses armemens, *p.* xix. — Réponse du Banquier à une censure trop acre de vers latins pour célébrer l'alliance conclue entre la France & les Etats-unis, *p.* xvij. — On apprend la premiere nouvelle du passage de l'escadre de M. le Comte d'Estaing par le Détroit de Gibraltar le 16 Mai, *p.* clxxxvj.

G

GRAINS. La publication qui se faisoit chaque quinzaine du prix des grains est supprimée, *p.* xlix.

I

IRLANDE. Discussions relatives aux Bills pour étendre son commerce, *p.* xxxviii. — Vues secrettes du Ministère dans l'affaire des Bills pour le commerce d'Irlande, *p.* cxxix. — Les loix contre le Papisme y sont trop rigoureuses, *p.* cxxx. — Les articles de Limerick n'ont jamais été pleinement observés par l'Angleterre, *p.* cxxxi. — Exceptions proposées à l'exportation de l'Irlande aux Colonies & leurs inconveniens, *p.* cxxxij. — Ces exceptions passent dans l'acte, *ibid.* — Autres modifications au Bill, *p.* cxxxiii. — Diverses notices sur le commerce d'Irlande, de Lancashire & de Manchester, *p.* cxxxiv. — Opposition aux Bills pour étendre son exportation, *p.* cxlix. — Le Bill pour l'importation de l'Irlande est renvoyé à un autre tems, *p.* clxj. —

Détresse où se trouve ce Royaume. Difficulté d'y lever la tontine, *p.* cclxx. — Affaire des Papistes : débats du 24 Mai auxquels elle donne lieu, *p.* cccxxij. — Examen des loix pénales contre les Papistes, *p.* cccxxvij. Affaire de son emprunt & de son don gratuit, *p.* eccxxxj. — Bill pour adoucir le sort des Papistes, *p.* cccxxxv. — Acte passé en Angleterre en leur faveur, *p.* cccxxxvij.

M

MARINE. Frais de la tournée du Roi dans ses ports, *p.* xxj. — Les vaisseaux sont remplis de malades : le *Terrible* en avoit 250, *p.* xxvij. — M. Penton assure que l'escadre est équipée, &c. pour toute expédition quelconque, *p.* xxxj. — M. Fox fait voir que l'escadre est mal approvisionnée. *p.* xxxij. — Expédition des ordres pour faire appareiller l'escadre, envoyés le 29 Avril, *p.* xxxij. — Sujet de mécontentement donné à l'Amiral Keppel, *p.* xxxij. Nouveau système depuis que l'Angleterre peut se croire en danger, *p.* xxxiv. — Elle paroît décidée à retenir ses vaisseaux, *p.* xxxv. — Le Ministère avoue que le 29 Avril l'escadre destinée pour l'Amérique n'étoit point prête. Elle est mal approvisionnée, *p.* xliij. — Départ de l'escadre qui doit être commandée par Byron, *p.* xc. — On est obligé quelque fois de détourner les fonds destinés pour le service de la marine, *p.* cx. — Doublages en cuivre, *p.* cxj. — Combien de fois la marine se renouvelle dans un siècle, *p.* cxij. — Comparaison des forces de l'Angleterre avec celles de la France & de l'Espagne, *p.* clij. — Discussions intéressantes sur les armemens, les destinations, le nombre des matelots, &c. dans les débats des Pairs, du 25 Mai, *p.* cliij. — La presse n'a pas suivi d'assez près la déclaration de la France, *p.* clviij. On conjecture que l'escadre de Byron s'unira avec

celle de Keppel dans le Golfe de Biscaye, *p.* clxxxiv. — Etat de l'une & de l'autre, *ibid.* — M. Luttrell assure qu'il manque dix mille matelots au nombre voté, *p.* ccxx. — Embargo général pour lever des matelots, *p.* cclvij. — Débats sur le nombre actuel des matelots le 2 Juin chez les Communes, *p.* cccvij. — Nouvelle motion de M. Luttrell pour lever des matelots, *p.* cccxxj. Examen de la conduite de M. Keppel dans l'affaire des frégates le 17 Juin, *p.* cccxliv.

MILICE. Discussions chez les Communes relativement à la fixation du rang entre les Officiers de milice en Ecosse & ceux des volontaires, *p.* xxix. — Débats sur certains de ces reglemens, *p.* cxxvij. Discussions sur les Officiers à demi-paye qui entrent dans la milice, *p.* ccxj. — Le projet avoit été qu'elle fût de 63,000 hommes, *p.* ccxij. — Raisons qui font croire à M. Burgoyne que celle d'Angleterre défendrait vaillamment le pays, *p.* ccxxvij.

MINISTÈRE. Justification de Milord North, *p.* xj. — Il compte sur la désunion des Colonies & en particulier sur celles du Sud, *p.* xij. — Il fait rejeter un Bill pour exclure les Entrepreneurs de la Chambre, *p.* xiv. — Les offres du Comte Effingham & du Général Conway pour lever des régimens, sont refusées. — La pluralité dans les deux Chambres tourne contre les Ministres, *p.* xlvj. — Ecrit tendant à disposer les esprits en faveur de l'indépendance Américaine, *p.* clxvij. — Observation sur ce qui s'est passé dans le Parlement à l'occasion de la mort du Lord Chatham, *p.* lxxvj. — Embarras où l'arrivée de Burgoyne jette les Ministres, & sa demande pour être jugé, *p.* lxxxj. Justification des Ministres relativement aux ordres d'armement, *p.* lxxxvij. — Effroi de la nation depuis que l'Angleterre se croit menacée d'une invasion, & la nomination du Maréchal de Broglie. Le Roi gratifie le Lord North de la gardienné

des cinq ports , *p.* clxviii. — Le Général Clinton est fortement soutenu par le Lord Germaine , *p.* cclxix.

O

OPPPOSITION. Lettre au Roi pour faire voir que l'Angleterre n'a point lieu ni intérêt de déclarer la guerre à la France , *p.* ix. — L'Opposition est accusée d'avoir varié dans ses reproches au Gouvernement. — Quelques-uns de ses Membres votent pour que l'indépendance Américaine soit reconnue , *p.* xxxvij. — On a mandé de Paris le 17 Avril au Duc de Richmond le départ du Comte d'Estaing , *p.* xlv. — Epitaphe de Milord Chatham , *p.* lxxix. Inculpations contre les Ministres relativement aux ordres d'armement , *p.* lxxxix. — On leur prouve qu'ils ont été assez-tôt avertis du départ de l'escadre de Toulon , *p.* clj. — Discours du Général Burgoyne dans le Parlement dans la séance du 26 Mai , *p.* cxcvj. Propositions de M. David Hartley de demander au Roi d'étendre les pouvoirs des Commissaires jusqu'à reconnoître l'indépendance , *p.* ccxxj. — Elle est soutenue par le Lord North & cependant rejetée , *p.* ccxvij. — Raisons qu'y oppose le Chevalier Mérédith , *p.* ccxviii. — Discours du Général Burgoyne dans la séance du 28 Mai , *p.* ccxxiv. — Il se déclare être dans l'Opposition , *p.* ccxxv. — Reprise du discours du Général Burgoyne , *p.* ccxxxiiij. — Excellent discours de M. Fox pour le Général Burgoyne : pour un ajournement & contre l'indépendance , *p.* ccxxxvj. Remarques sur le convoi du Lord Chatham , *p.* cclix.

P

PAPISTES. Débats sur le Bill qui les concerne , dans la séance des Communes du 2 Juin , *p.* cccvij.

PARLEMENT. La Chambre des Communes demande que le Lord Chatham soit enterré dans Westminster, *p.* lj. — Discours de l'Orateur des Communes au Roi, & harangue de clôture avec la parodie, *p.* clxxv. — Discussions relatives à une prorogation & à un ajournement, *p.* ccxxviii. — Suite de la discussion sur l'ajournement, *p.* xlvj. — Débats du premier Juin chez les Pairs. Il est arrêté de construire une gallerie pour les Membres des Communes, *p.* ccxc. — Débats des Pairs le premier Juin sur l'affaire de Saratoga, *p.* ccxcj. — Sur la pension de Milord Chatham comparée à celle du Duc de Marlborough, *p.* ccxcvj. — Sur la proclamation de 1766 relativement aux grains, — & sur l'étendue de la prérogative royale, *p.* cccj. — Protestation chez les Pairs contre le Bill pour la pension du Lord Chatham, *p.* cccv.

R

RELIGION. Discussion sur un Bill pour adoucir le sort des Papistes, *p.* cxix. — Déclamations contre ce Bill, *p.* cxxj. — Débats chez les Pairs le 25 Mai touchant le Bill des Catholiques Romains. — Il est promu par l'appréhension d'une invasion, *p.* clix. — Discussions sur le serment des Catholiques Romains, *p.* ccxiv. — Le Bill passe en loi, *p.* ccxv.

T

THÉÂTRES. Honneurs rendus à l'art du Comédien ; en la personne de Garrick, dans le Parlement, *p.* ccxxj.

I N D E X.

A

- ABINGDON [le Comte d'] p. ccxciv.
 AMBLER [M.] p. cxvii
 ARNOLD [le Général] p. xlviii.
 ASTLEY [le Chevalier] p. xxxvii.

B

- BARRÉ [le Colonel] p. I. — p. lvij. — p. cxlvij.
 p. cclij.
 BARRY BARRY [M.] p. cccxxxj. — p. cccxxxvij.
 BATHURST [le Lord Chancelier] p. ccxcj. — p. cccvj.
 BEAUCHAMP [le Lord], p. xxix. — p. cxk.
 BOLTON [le Duc de] p. xxv. — p. clvij.
 BRISTOL [le Lord] p. clvj.
 BURG [M.] p. ccxxvij. — p. cccxxxiiij.
 BURGoyNE [le Général] p. cxcv. — p. ccxxiiij. —
 p. cccxxiiij. — p. cccxj.
 BURKE [M.] p. xxxvj. — p. cxviiij. — p. cxxxv. —
 p. cccxxiiij.
 BURTON [le Colonel] p. cccxxxiiij.
 BYNG [M.]. p. clxiiij.

C

- CAMBDEN [le Lord] p. ccxcj. — p. ccxcvij. — p.
 ccclij.
 CHANDOS [le Duc de] p. ccxc. — p. cccvj.
 CHATHAM [le Lord] p. cclix.
 CLARKE [le Chevalier Jennings] p. cxlix.
 CLERKE [le Chevalier] p. cxvii.
 CONWAY [le Général] p. xxvij. — p. xlviiij. —
 p. cclxxxvj.

D

- DENBIGH [le Lord] *p.* xxvij. — *p.* ccxciiij.
 DERBY [le Lord] *p.* ccxcj.
 DILLON [M.] *p.* cccxxviiij.
 DUNDAS [M.] *p.* cxx.
 DUNNING [M.] *p.* lj. — *p.* cxix. — *p.* cxlvij.

E

- EFFINGHAM [le Lord] *p.* xxvj. — *p.* xxviiij. — *p.*
 cix.
 EGERTON [le Chevalier Thomas] *p.* xl.

F

- FITZGERALD [M. James] *p.* cccxxiiij.
 FITZPATRICK [M.] *p.* cccviiij.
 FOSTER [M.] *p.* cccxxxvj,
 FOX [M.] *p.* xxxij. — *p.* xxxv. — *p.* cixii.] —
p. cccxix.

G

- GARDINER [M.] *p.* cccxxiiij,
 GERMAINE [le Lord George] *p.* xxxij. — *p.* ccij. —
p. cocxj — *p.* cccix.
 GILBERT [M.] *p.* cccxiiij.
 GIRALTON [M.] *p.* cccxxxiiij.

H

- HARTLEY [M.] *p.* ccxxiiij. — *p.* ccxv.
 HERON [M.] *p.* cccxxx.
 HINCHCLIFFE [le Docteur] *p.* clviiij.
 HOUGHTON [le Chevalier Henri] *p.* cccxxxvj.

J

JENNINGS CLERKE [le Chevalier Philippe] *p.* cxxvj.

L

LA FAYETTE [le Marquis de la] *p.* xlviij. — *p.* cclxxxvj.

LANGRISH [le Chevalier Hercule] *p.* cccxxvj.

LE DESPENSER [le Lord] *p.* clix.

LITTLETON [le Lord] *p.* ccxcj. — *p.* ccxiv.

LOUTHER [le Chevalier James] *p.* clxiiij. — *p.* cccvj.
p. ccuij.

LUTTRELL [M. Temple] *p.* xlj. — *p.* cxvij. — *p.* clxij. — *p.* cciv. — *p.* ccviiij.

M

MAC - MAHON [le pere] *p.* cxxiiij.

MANCHESTER [le Duc de] *p.* xxvj. — *p.* ccxi. — *p.* ccxcj.

MARKHAM [Archevêque d'York] *p.* ccvj.

MARLBOROUGH [le Duc de] *p.* ccxcvj.

MASON [M.] *p.* cccxxviij.

MEREDITH [le Chevalier] *p.* xlj. — *p.* cxxviiij. — *p.* ccxviij.

MONTGOMMERY [M. George,] *p.* cccxxij.

N

NEWCASTLE [le Duc de] *p.* ccxcv.

NEWENHAM [le Chevalier Edward] *p.* cccxxx. — *p.* cccxxxviij.

NEW - HAVEN [le Lord] *p.* cxxvj. — *p.* ccxviij. — *p.* ccxviij.

NORTH [le Lord] *p.* xviiij. — *p.* lj. — *p.* clxiv. — *p.* ccxviij. — *p.* ccxlviij.

NUGENT [le Lord] *p.* ccxviij.

O

OGLE [M.] *p.* cccxxvj. — *p.* cccxxviiij. — *p.* cccxxx.
 O'HARA [M.] *p.* cccxxxviiij. — cccxxxj.

P

PAGET [M.] *p.* cccvj.
 PHILIPPS [le pere] *p.* cxliij.
 PENTON [M.] *p.* xxxj. — *p.* cccviiij.
 PONSONBY [M.] *p.* cccxxliij. — *p.* cccxxxliij.
 PORTAL [le Chevalier de] *p.* cclxxxvj.
 POWNAL [le Gouverneur] *p.* xxxvij.
 PULAWSKY [le Comte] *p.* cclxxxvj.
 PULTENAY [M.] *p.* xix. — *p.* cxciij.

R

RADNOR [le Lord] *p.* ccxc. — *p.* ccxcj.
 RICHMOND [le Duc de] *p.* xxvij. — *p.* xxviiij. —
p. xliij. — *p.* clij. — *p.* ccxij. — *p.* ccxcj. — *p.*
 ccxciiij. — *p.* ccxcv. — *p.* ccciv.
 RIGBY [M.] *p.* 1. — *p.* cxlvij. — *p.* ccxxviiij.
 ROCKINGHAM (le Marquis de] *p.* clix.

S

SAINT LUC [M.] *p.* cxcvj.
 SANDWICH [le Lord] *p.* cx. — *p.* clij. — *p.* clvj.
 SAVILLE [le Chevalier George] *p.* cxix. — *p.* cccvij.
 SCOTT [M.] *p.* cccxxx.
 SHELBURNE [Milord] *p.* lviij. — *p.* clij. — *p.* ccxcj.
p. ccc.
 SHERIDAM [M.] *p.* cccxxviiij.
 STEWARD [M. Robert] *p.* cccxxliij.
 STOBEN [le Baren de] *p.* cclxxxvj.

INDEX.

13

T

- THURLOE [M.] *p.* cxx. — *p.* ccxxxij.
 TOWNSHEND [M. Thomas] *p.* xvij. — *ibid.* — *p.*
 xxij. — *p.* xxx. — *p.* ccxxxj
 TURNER [M.] *p.* xxij. — *p.* cclij.

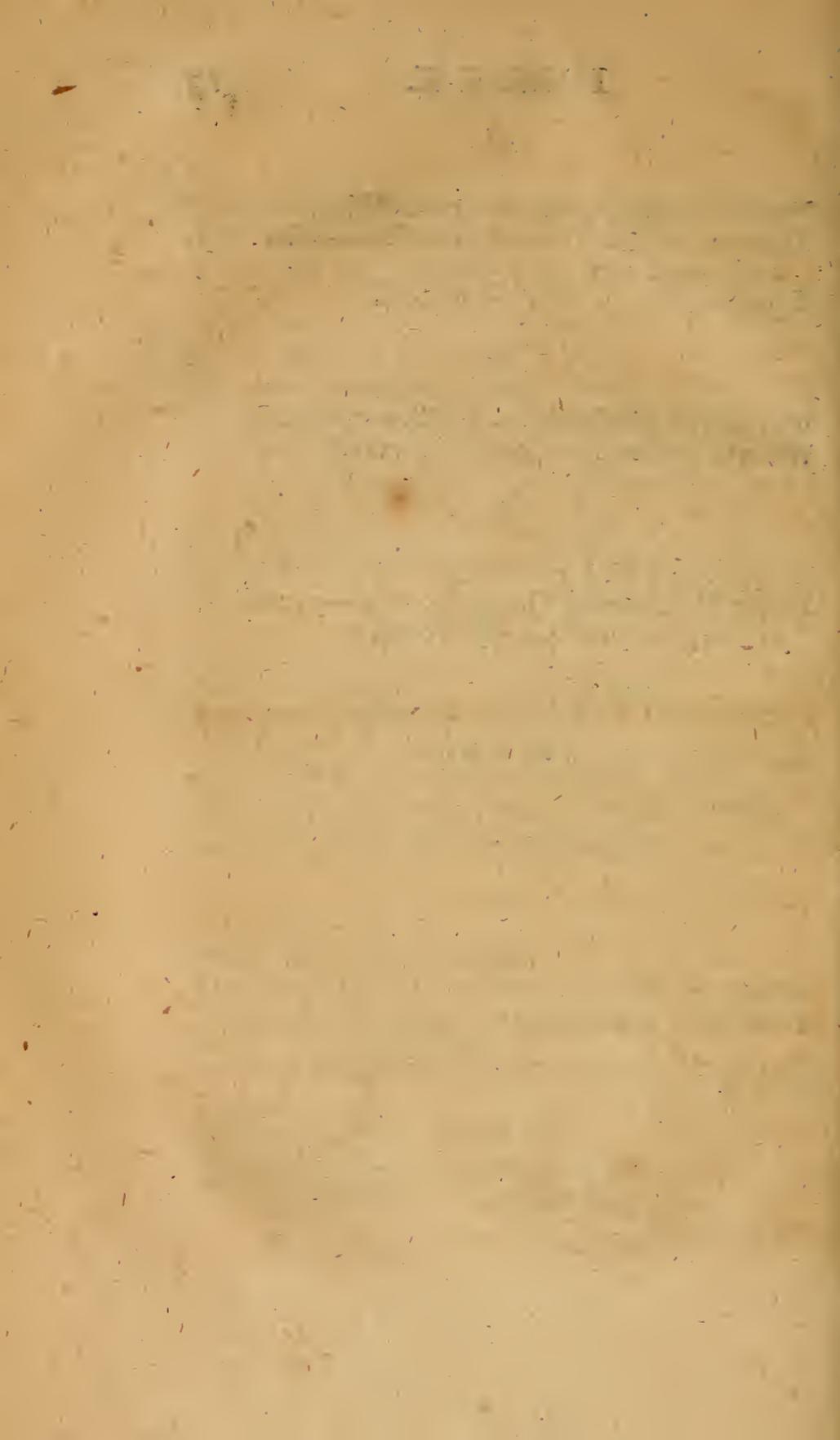
W

- WEYMOUTH [le Lord] *p.* xxviiij. — *p.* ccxcj.
 WRAY [le Chevalier Cecil] *p.* xxxviiij.

Y

- YELVERTON (M.) *p.* cccxxix.
 YONGE (le Chevalier George) *p.* xxj. — *p.* xxxj. —
p. cxxvj. — *p.* clxj. — *p.* cccvij.

F I N.





AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

JOURNAL.

*Suite du danger où a été exposée la Jamaïque de
la part des Negres.*

L'EXTREME disette faisoit craindre les
mêmes désastres dans diverses autres Isles
au vent, entre autres à Antigoa & à Saint-
Eustache. Ces Isles étoient affamées par
les vaisseaux de guerre Anglois. Ils n'en
laissoient approcher aucun bâtiment Améri-
cain qui auroit pû y jeter des provisions.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem.

1776.

Juillet,
Août&
Septem.

On trouve les circonstances de l'affaire de la Jamaïque dans une lettre particulière, en date du 30 Juillet, dont voici l'extrait.

La conjuration des Negres, heureusement découverte & à ce que nous espérons éteinte par le supplice des principaux chefs, a répandu l'alarme, tant dans l'Isle en général, que particulièrement dans la Paroisse de Hanover, où étoit son principal foyer. Ce qui rendoit ce complot encore plus dangereux, c'étoit la complicité des Créoles qui s'étoient joints aux Noirs des Eaux-salées, événement dont jusqu'ici l'on n'avoit pas vu d'exemple. Le plan étoit aussi bien concerté que la méchanceté de ses Auteurs pouvoit le leur suggérer; & l'exécution en paroïsoit d'autant plus sûre, qu'ils n'avoient admis qu'un petit nombre de complices dans le secret de leurs desseins. Ainsi c'est par un coup de la Providence, qui veilloit à notre conservation, que la trame a échouée de la maniere suivante.

Le sieur Chambers, de la Paroisse de Hanover, devoit être la premiere victime des Conjurés, & son assassinat le signal de la révolte générale. Le chef des esclaves de sa maison, qu'il avoit toujours regardé comme un serviteur éprouvé & fidele, s'étoit chargé de le massacrer; & (à ce qu'il a avoué depuis) il devoit le tuer d'un coup de pistolet au moment qu'il se rendroit, selon son

usage, à la garderobe avant de se retirer au lit. Dans ce dessein, il avoit caché près de l'endroit une coignée pour achever son maître, au cas que l'arme à feu l'eût manqué ou ne lui eût point porté un coup mortel. Heureusement le soir même fixé pour l'exécution, le sieur Chambers n'observa point sa coutume constante, ce qui déranger les mesures de son esclave, & l'obligea de différer son dessein jusques dans la nuit. Quelques heures avant le jour, il entra dans la chambre à coucher du sieur Chambers, pour l'exécuter; mais, saisi d'une terreur panique, ou plutôt effrayé par l'horreur du crime qu'il alloit commettre, il sortit de l'appartement. Rentré un moment après, son peu de précaution éveilla son maître, qui lui demanda ce qu'il venoit faire si matin: il répondit qu'il venoit prendre ses souliers pour les noircir. Peu d'instans après, il entra une troisième fois, & son maître, encore éveillé, ayant réitéré la même question, il répondit par une semblable défaite, en disant qu'il venoit prendre son habit. Enfin, revenu une quatrième fois, sa contenance embarrassée, jointe à l'extraordinaire de ses allées & de ses venues au milieu de la nuit, donna des soupçons au sieur Chambers, & ces soupçons se changerent bientôt en certitude lorsqu'il apperçut un pistolet, que l'esclave cherchoit à cacher. Sur le champ, il sauta hors du lit, & se saisit du

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

1776. coupable sans lui donner le tems de se remettre. La frayeur de se voir découvert & Juillet, les remords du forfait qu'il avoit médité, Août, forcerent ce malheureux à l'avouer d'abord : il & Septem. tomba à genoux, demanda pardon & nomma ses complices, qui étoient les Negres les plus affidés de la Colonie. Les Conjurés s'étoient donné trois chefs, auxquels ils avoient nommé des successeurs en cas d'accident. Si l'assassinat du sieur Chambers avoit réussi, son meurtrier auroit aussitôt donné le signal; & dans chaque Plantation il y avoit des complices, dont chacun auroit assassiné les blancs qui lui avoient été assignés, & auroit donné ensuite le signal pour les Plantations voisines : & ainsi d'Etablissement en Etablissement, dans une heure de tems tous les Colons auroient été massacrés, si le Ciel n'avoit jetté dans l'irrésolution celui qui devoit commencer. Il a déclaré que l'état de foiblesse où l'Isle se trouve, parce que l'on en a retiré presque toutes les troupes pour les employer contre les Colonies du Continent, avoit engagé les Negres à cette entreprise, sur ce qu'ils avoient cru ne jamais plus retrouver une aussi belle occasion pour se mettre en liberté.

Toutes les autres lettres de la Jamaïque s'accordent aussi à attribuer l'entreprise des Negres à la foiblesse où l'on avoit laissé cette Isle, en retirant, pour servir sur le Continent, toutes les troupes régulières qui

s'y trouvoient, à l'exception des premier & troisieme bataillons du soixantieme régiment d'Infanterie. Cette raison a engagé le Chevalier Keith, Gouverneur de l'Isle, de rendre, d'abord après la découverte, deux proclamations; l'une, en date du 24 Juillet, pour ordonner l'exécution de la Loi martiale; l'autre pour mettre un embargo sur tous les vaisseaux dans les ports, afin d'en pouvoir employer les équipages en cas de besoin. Le Gouvernement venoit cependant de renforcer la garnison & d'y envoyer un nombre de recrues, arrivées récemment d'Allemagne, pour les incorporer dans le soixantieme régiment, ou régiment Royal-Américain, dont plusieurs Officiers sont Allemands, ce qui a été permis par acte du Parlement. Mais le nombre n'en étoit pas assez considérable; & on se plaint à la Jamaïque, & de n'avoir point d'autres défenseurs que des étrangers, & encore de ce que ces deux bataillons n'existoient que sur le papier. Aussi, dans le mois d'Août suivant, les esclaves ont-ils recommencé leurs désordres.

1776.
Juillet,
Août
&
Septem.

Extrait de la Feuille intitulée : Journal de Kingston, dans la Jamaïque, 3 Août.

Le 24 Juillet, Son Excellence le Chevalier Keith, notre Gouverneur, fit publier la proclamation suivante.

» Attendu qu'un grand nombre de Negres;

1770.

Juillet,
Août
&
Septem.

dans la paroisse d'Hanover, s'est livré à la révolte ouverte dans laquelle il persiste encore, & pour empêcher, non-seulement que ces Insurgens ne s'associent d'autres complices, mais encore afin que ladite révolte puisse être étouffée dans sa naissance, nous avons cru qu'il étoit expédient d'ordonner que l'on exécutât les Loix militaires. En conséquence, nous avons fait publier la présente Proclamation, voulant & requérant que les articles du Code militaire soient lus, publiés & exécutés dans toute l'étendue des Villes de Saint-Jago de la Vega, Port-Royal & Kingston; &, par ladite Proclamation, déclarons lescdites Loix militaires devoir être dès cet instant exécutées dans toute leur forme & teneur «.

Le lendemain, Son Excellence fit publier une seconde Proclamation à ce sujet, portant, » Qu'il étoit fort à craindre que l'insurrection des Negres ne devint générale à moins que l'on n'usât de la plus grande précaution & vigilance; & vu que le nombre des Habitans blancs se trouveroit fort diminué si l'on souffroit le départ des vaisseaux marchands actuellement dans les différens Ports de la Jamaïque, circonstance sur laquelle les Negres comptent beaucoup pour mettre plus aisément leurs mauvais desseins en exécution: Son Excellence ordonne que dans un tems aussi critique & aussi dangereux un embargo soit mis sur

lesdits vaisseaux, & que les Ports, dans toute l'étendue de l'Isle, soient fermés jusqu'à ce que les troubles qui rendent ces précautions nécessaires soient apaisés & que la paix & la tranquillité soient rétablies dans l'Isle «.

1776.

Juillet,

Août

&

Septem;

Résolution du Congrès sur l'infraction de la Capitulation du Fort des Cedres.

En Congrès, à Philadelphie le 27^e Juillet.

Le Congrès Général ayant appris que le Major Butterfield avoit consenti à rendre au Capitaine Forster le Fort des Cedres avec la garnison, composée de 390 hommes de Troupes continentales, à condition qu'aucun d'eux ne seroit livré aux Sauvages, & que leurs bagages ne seroient point pillés; mais que, nonobstant cette stipulation dans la capitulation, aussi-tôt que le Fort fut rendu, les Troupes de la garnison furent abandonnées aux Sauvages, qui non-seulement les dépouillerent jusqu'aux habits, mais mirent aussi deux hommes à mort le soir même & en tuerent quatre ou cinq autres depuis: étant informé en outre qu'un de ces prisonniers ayant reçu d'abord un coup de fusil, ces monstres l'avoient fait rôtir tandis qu'il respiroit encore, & que d'ailleurs ils s'étoient rendus coupables de plusieurs autres cruautés inouïes: en conséquence de cette violation audacieuse du

droit de la nature & des gens, le Congrès a pris les résolutions suivantes.

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

Arrêté, que tous les actes contraires à la bonne foi, au droit de la nature ou aux usages reçus parmi les Nations civilisées, & qui auront été exercés par les Officiers & Soldats de Sa Majesté Britannique, ou par les Etrangers ou les Sauvages à son service, seront considérés comme faits par ordre de Sa dite Majesté, à moins qu'elle n'accorde une indemnité & qu'Elle ou ses Officiers ne prennent les mesures convenables pour punir les auteurs & complices desdits actes de cruauté ainsi qu'ils l'ont mérité.

Arrêté, que le pillage des bagages & habits de la garnison des Cedres & l'abandon des prisonniers est une violation des articles de la capitulation de la part de l'ennemi, objet pour lequel une indemnité devra être demandée.

Arrêté, que le massacre de quelques prisonniers de guerre est un attentat manifeste & inhumain contre les loix de la nature & des gens : que les auteurs & complices de cet attentat seront punis à proportion de l'atrocité de leur crime, & que, pour leur faire cette juste punition, ils seront réclamés pour être remis entre nos mains.

Arrêté, que le consentement donné par le Général Arnold n'est qu'un engagement particulier, parce qu'il n'étoit revêtu d'aucun pouvoir de disposer de prisonniers qui

n'étoient pas sous ses ordres, & que par conséquent il dépend uniquement de cette Assemblée d'approuver ou d'annuller ce qui a été fait.

1776.
Juillet;
Août
&
Septem.

Arrêté, que l'Officier Commandant, en rendant honteusement le Fort des Cedres, a encouru la censure du Congrès : que tous ceux qui ont été faits prisonniers ont montré de la bonne volonté & beaucoup de desir de combattre l'ennemi : que le Major Shelburne & les Soldats pris avec lui, quoiqu'ils fussent inférieurs en nombre à l'ennemi, l'ont combattu bravement & lui ont résisté jusqu'au moment où ils se sont vus forcés par la nécessité de se rendre. C'est donc uniquement à cet égard que le Congrès a résolu de ratifier ladite capitulation & d'échanger en vertu d'icelle, avec l'ennemi, les prisonniers faits sur lui, en observant l'égalité du nombre, du rang & de la condition, ainsi qu'il est convenu dans ladite capitulation.

Arrêté, qu'avant de rendre les prisonniers le Gouverneur Anglois du Canada sera sommé de délivrer entre nos mains les auteurs & les complices du massacre affreux commis sur quelques prisonniers, pour qu'ils subissent la punition que leur crime mérite, & de donner une indemnité pour le pillage fait au Fort des Cedres, contre la foi de la capitulation; & que les prisonniers ne seront rendus que lorsque

lesdits auteurs & leurs complices seront remis
 1776. & qu'il aura été accordé une indemnité pour
 Juillet, le pillage.

Arrêté, que si l'ennemi continue à exer-
 Août cer des violences sur les prisonniers ou
 & ôtages qu'il a entre ses mains en les mettant
 Septem. à mort ou à la torture, ou en les vexant
 autrement, on aura recours au droit du
 talion comme étant le seul moyen d'arrêter
 la barbarie de l'ennemi; & qu'en consé-
 quence les mêmes peines & tortures seront
 infligées à un égal nombre de ses prison-
 niers qui sont en notre pouvoir, afin d'ap-
 prendre à l'ennemi à respecter duement le
 droit des gens qu'il a violé.

Arrêté, que copie de ces présentes réso-
 lutions sera expédiée au Commandant en
 chef des Troupes continentales, pour par
 lui être envoyée aux Généraux Howe &
 Burgoyne.

Par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

*Dispositions défensives du Congrès & de l'Etat
 de New-York.*

Thomas Mifflin, Quaker de Philadelphie,
 commande les troupes Provinciales à Boston.

Le Congrès a fait des arrangemens avec
 divers Charpentiers de vaisseaux pour cons-
 truire incessamment entre 20 & 30 vaisseaux

de guerre depuis 90 jusqu'à 105 pieds de quille. Ils doivent être finis au mois de Février.

1776.

Juillet ;

Août

&

Septem.

Extrait d'une lettre de New-York, datée le 28 Juillet.

Les Généraux Ward & Putnam, qui commandent ici l'armée provinciale, ont donné des ordres positifs à leurs troupes de se tenir prêtes pour engager au besoin une action dans l'espace d'une heure.

Publication de l'acte d'indépendance dans le Maryland.

Le Lundi 29 Juillet la déclaration de l'indépendance fut proclamée dans l'Hôtel de Ville de Baltimore, à la tête des Compagnies franches & de l'artillerie, ainsi que de la milice. Le peuple fit éclater toutes les marques possibles de joie & de satisfaction. Le canon fut tiré sur le soir : une certaine statue abattue de dessus son pied d'estal fut traînée par toute la ville & ensuite jettée dans un grand feu.

Affaire de l'échange des prisonniers.

Le 30 Juillet, le Général Washington fit notifier au Général Howe qu'il étoit autorisé à traiter d'un échange général de prisonniers sur le pied suivant : Officiers pour Officiers,

1776. de rang égal : Soldat pour Soldat : Bourgeois pour Bourgeois.

Juillet,
Août.
&
Septem.

Guerre des Sauvages dans la Géorgie.

Les Américains ont remporté vers la fin de Juillet quelques avantages sur les Sauvages, postés sur la riviere Sainte Marie, qui sépare la Floride orientale de la Géorgie. Le Colonel Américain Mackintosh a enlevé un Lieutenant & neuf hommes d'un vaisseau de guerre Anglois mouillé à l'entrée de la riviere, qui avoit été envoyé pour soutenir les Sauvages.

Voici les détails de cette affaire.

Le 31 Juillet un détachement des troupes du Colonel Williamson se saisit de deux Blancs qui alloient chercher des bestiaux pour l'ennemi : ces prisonniers donnerent avis que Caméron (Officier de l'armée du Roi) avoit paru sur les hauteurs avec douze Blancs, & qu'avec les Senecas & autres Indiens, au nombre de 150. il s'étoit campé à Conanarofs, à environ trente milles du poste que nos troupes occupoient. Sur cette information le Colonel se mit dès le soir même à la tête de 330 chevaux, prenant les deux prisonniers pour lui servir de guides. Son intention étoit de démonter sa cavalerie à une petite distance des ennemis, & de les envelopper vers la pointe du jour. La

rivière de Keowée, qui se trouvoit sur la route, l'obligea à prendre le chemin de Seneca le seul endroit où elle soit guéable. A une heure du matin il arriva dans les environs de la Ville de Seneca, qu'on lui avoit dit être entièrement abandonnée, & où il ne s'attendoit pas à trouver de la résistance. Cependant l'ennemi, instruit par quelque moyen de la marche de notre détachement, s'étoit retranché dans les premières maisons qui se trouvoient sur une éminence, au pied de laquelle nos troupes étoient obligées de passer.

1776

Juillet,

Août

&

Septem.

1776

Cameron laissa avancer les guides & l'avant-garde jusqu'à la portée du mousquet, & alors il fit faire une décharge de six pieces de campagne, qui n'eut d'autre effet que de tuer le cheval d'un des guides. Ils continuerent leur feu sans relâche: le sieur François Salvador reçut trois balles dans différentes parties du corps: le Colonel eût un cheval tué sous lui, & huit à dix soldats furent dangereusement blessés, deux desquels moururent le lendemain. Un Indien se glissa à la faveur de l'obscurité, & s'approchant du sieur Salvador, lui enleva le péricrane. Ce particulier mourut une demi-heure après, emportant avec lui les regrets de toute l'armée & de la république entière.

Nos gens revenant bientôt de leur surprise, rendirent feu pour feu: n'étant guidés pour diriger leurs coups, que par la lumière

1776.
 Juillet,
 Août
 &
 Septem.

que produisoit le canon ennemi; celui-ci fut bientôt obligé d'évacuer la place. Nous ne savons pas au juste combien il a perdu de monde; mais à en juger par les traces de sang répandu dans la Ville & au dehors, on peut croire que la perte a été considérable.

Le Colonel Williamson, maître du champ de bataille, y demeura jusqu'au jour; & jugeant que l'ennemi s'étoit retiré vers le gros de l'armée royale, pour donner avis de son approche, il fit mettre le feu aux maisons bâties le long des deux rivages, aux magasins de bled, &c. laissant ensuite autant de monde qu'il en falloit pour enterrer les morts & prendre soin des blessés, il retourna à son camp. Le lendemain, en conséquence d'un rendez-vous qu'il avoit donné aux Colonels Néel & Thomas, il fit avancer son armée, qui campa dans les environs de Keowée. Le 4 Août il envoya un parti de 400 hommes pour brûler cette Bourgade & celle du Sucre (Sugar-Town): ils ne trouverent dans celle-ci qu'un vieil Indien, qui leur dit que les autres avoient quitté ces lieux quatre jours auparavant; mais on eut beau l'interroger il ne voulut jamais convenir qu'il scût rien de l'endroit où ils s'étoient retirés. Les Colonels Néel & Thomas arrivèrent deux jours après au camp du Colonel Williamson, qui le 7 se mit à la tête de 150 hommes, ré-

solu de porter le fer & le feu dans tout le pays des Indiens ennemis.

1776.

Juillet,

Août

&

Septem.

Expédition de la Caroline Méridionale contre la Floride Orientale.

Le 31 Juillet un corps de Volontaires s'est mis en marche pour la Floride : ils alloient à la riviere Sainte-Marie où sont retranchés deux freres du Gouverneur Wright avec un grand nombre de Negres. Les Chefs de l'expédition sont le Colonel Somers & le Major White, tous deux de la Caroline Septentrionale. Ils seront suivis des Volontaires de Muhlenleog.

Extrait d'une lettre dans laquelle le sieur John Burke rend compte des traitemens qu'il a reçus de la part des Américains étant leur prisonnier.

„ J'ai été traité avec toutes sortes d'égard par les Provinciaux, au camp de Cambridge. Ils m'ont rendu tout ce qui m'appartenoit, ainsi que mon brigantin & ma cargaison. « M. Burke est un homme d'honneur & d'intégrité, & un des premiers Jurisconsultes d'Antigoa. Il en étoit parti plein de préjugés contre les Américains, avec une cargaison pour l'usage de l'armée du Roi à Boston; mais à son retour il pensoit bien différemment à leur sujet. A son arrivée à Antigoa il fut informé qu'il y avoit en prison

1776
 Juillet,
 Août.
 &
 Septem.

un Capitaine Américain qui manquoit de tout. Il alla le visiter sur le champ, le fit habiller, lui fit donner tout ce dont il avoit besoin & lui envoya tous les jours à dîner de sa table. Ces faits sont très-connus de plusieurs personnes qui demeurent à Bristol & à Londres.

Embargo mis par l'Etat de Massachusset, pour arrêter l'exportation des denrées.

La Chambre des Représentans de l'Etat de Massachusset a fermé les ports pour empêcher jusqu'au premier Novembre prochain la sortie d'aucunes especes de denrées, à moins qu'elles ne soient destinées à la subsistance des flottes & armées des Etats-unis, ou de leurs Habitans.

Affaire de l'échange des prisonniers.

Le premier Août le Général Howe accepta la proposition faite le 30 Juillet (voyez ci-dessus) par le Général Washington pour l'échange des prisonniers. — (On verra sur cet objet au 3 Avril 1777, une lettre du Colonel Walcot, Anglois, au Colonel Américain Harrison.)

Suite des enquêtes criminelles du Congrès de New-York.

Le premier Août le Congrès étant assemblé,

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 12 Janvier 1779.

JE profite, Monsieur, du court intervalle que me laissent les vacations du Parlement pour recueillir tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans les deux Chambres depuis qu'il est question du Conseil de guerre de l'Amiral Keppel, qui s'est assemblé le 7 de ce mois. Vous aurez sous les yeux toute la marche de cette affaire intéressante dans les différentes séances parlementaires où elle a été discutée, ainsi que dans les premières séances du Conseil de Guerre.

Suite des débats Parlementaires depuis le 7 Décembre jusqu'à l'ajournement pour les vacations de Noël.

Chambre des Communes.

Le Jeudi 10 Décembre. — Motion du Colonel Barré. » Il sera demandé communication des plus récents Etats: 1°. de l'armée dans la Grande-Bretagne, en Irlande, aux Indes Occidentales & en Amérique. 2°. des

cij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

nouvelles levées faites en Angleterre & en Ecoſſe au commencement de l'année préſente, & 3°. des recrues qui ont été faites en vertu de l'acte de preſſe de la dernière ſeſſion «.

Sur le premier point. — » Il ſ'eſt répandu un bruit inquiétant de l'intention où eſt le Miniſtere de dépouiller ce Royaume & l'Irlande de la plus grande partie de leurs meilleurs troupes. Dans les circonſtances actuelles, fera-t-il ſage d'envoyer au dehors nos vieilles troupes; & ſ'il le faut, juſqu'à quel nombre pourrons nous ſoutenir cette privation? — Je n'ai que le plus grand bien à dire de la Milice & de ſes Officiers; mais nous ne pouvons nous diſſimuler qu'elle n'eſt pas encore bien aguerrie; & ſ'il eſt vrai qu'en y joignant ce qui ſe trouve actuellement de vétérans dans la Grande-Bretagne, le tout ne faſſe pas plus de quarante mille hommes, pouvons-nous conſentir à en laiſſer partir un ſeul? «.

Sur le ſecond point. — » On m'a aſſuré que les corps levés au commencement de l'année, ſont très-incomplets. C'eſt ce qu'il eſt important de vérifier. Je voudrois ſavoir pareillement ſ'il eſt vrai que les levées faites en Ecoſſe, ſont principalement composées d'Anglois, à qui pour les *ſcotifier*, il n'y a eu d'autre façon à faire que de réformer leurs culottes? «.

Sur le troiſieme point. — » L'objet de l'acte

passé dans la dernière session pour la presse de terre, étoit de recruter nos armées, parce que le service des recrues avoit été fort mal les deux années précédentes. Cet acte peut donner lieu à de grands abus : il occasionne des dépenses excessives : j'ai encore lieu de croire qu'il n'a pas eû le succès désiré ; il convient d'avoir des éclaircissmens à cet égard «.

Le Colonel *Stanley*, député du Comte de Lancastre, appuyant cette motion, reprocha au Ministère divers actes de partialité en faveur des Ecoissois : il dit que par cette conduite on avoit singulièrement offensé les Villes de Liverpool & de Manchester, qui avoient fait les premières éclater leur zèle en fournissant des corps de troupes entièrement à leurs frais. Il protesta que ces Villes se repentoient de la confiance qu'elles avoient mise dans les Ministres, & qu'on ne les y reprendroit plus.

Le Lord *North* fit voir en réponse que la situation des affaires ne permettoit point que les premiers Etats demandés fussent communiqués. — Il nia la partialité relative aux Ecoissois : prétendant qu'on avoit les mêmes obligations à ceux qui vendoient leur service, qu'à ceux qui le donnoient pour rien. — Il convint que les recrues faites en vertu de l'acte pour la presse, n'avoient pas beaucoup rendu ; mais il en parla comme d'une opé-

CIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
ration fort utile pour purger le pays de va-
gabonds.

Le Colonel *Murray*, chef d'un des nouveaux corps Ecoissois, assura qu'il n'y avoit dans le sien que trente Irlandois & quinze Anglois. — Quant à la somme assignée pour les levées, il protesta qu'elle étoit beaucoup trop modique, & que chaque Commandant y mettoit du sien. Enfin il offrit de prouver que son corps étoit actuellement de mille dix hommes, & qu'il ne lui en manquoit que 74 pour le complet.

La motion, quant aux Etats des troupes de la Grande-Bretagne, fut rejetée par 123 contre 28 : pluralité 95.

Le parti de l'Opposition avoit insisté fortement pour qu'on ne fît aucun envoi de troupes, dans une circonstance si critique pour l'Angleterre, depuis qu'on savoit de Milord Stormont qu'un traité secret existoit entre l'Amérique & la France pour attaquer conjointement l'Angleterre & se partager ses possessions. — Il fut question à cette occasion de l'abandon où avoit été laissée la Dominique. On assura qu'il s'y étoit trouvé plus de canons (a) que d'hommes : quoique les fortifications eussent coûté soixante & dix

(a) 160 pieces de canons & 20 mortiers. Il a été vérifié depuis que le nombre total des troupes Angloises dans toutes les Isles au Vent, n'étoit pas de douze cents hommes.

mille livres sterling, parce qu'on regardoit cette Isle comme d'une importance extrême, à cause de sa position au milieu des Isles Françoises.

M. *Dempster* insista dans ce débat pour faire lever la milice en Ecosse : jugeant qu'on en retireroit un service bien plus réel que des corps de volontaires appellés *fencible*.

Il fut dit aux Ministres qu'ils faisoient sonner bien haut que l'Angleterre avoit actuellement trois cents mille hommes à sa paye. Mais, ajouta-t-on, c'est en forçant tous les comptes : c'est en comptant 78,000 matelots, quand nous n'en n'avons que 65,000 : c'est en supposant complets tous les régimens d'Amérique, réduits l'un dans l'autre à un tiers, & en comptant 20,000 Allemands, dont la moitié sont chez les Américains : c'est en portant quarante mille hommes dans l'Inde, où il n'y en a pas six mille en état d'aller au feu : c'est en faisant voir en Angleterre trente-un mille hommes de Milice qui n'ont jamais entendu tirer un coup de fusil, & qui vont être remplacés par d'autres encore plus niais qu'eux, parce que leurs trois années sont près d'expirer.

Le Vendredi 11 Décembre. — Sur le bruit qui s'étoit répandu que l'Amirauté avoit reçu le Mercredi 9 une accusation portée contre l'Amiral Keppel par le Vice-Amiral Palliser, en cinq chefs, tendants à prouver que dans l'affaire d'Ouessant il avoit laissé échap-

per l'escadre Françoise, quoiqu'il eût été en son pouvoir de la détruire, & qu'en conséquence de cette accusation, il avoit été donné avis sur le champ à l'Amiral Keppel de se préparer pour un Conseil de guerre. M. *Luttrell* fit la motion suivante : » Le Roi fera supplié de donner un Conseil de guerre au Vice-Amiral *Palliser* pour juger de sa conduite dans l'affaire du 27 Juillet dernier ; la Chambre ayant lieu de croire que ce Vice-Amiral a manqué d'obéir aux signaux de son Commandant. « — Il justifia cette assertion sur ce qu'elle étoit sortie de la bouche de M. Keppel, en pleine Chambre dans les débats du 2.

Le Chevalier *Joseph Mawbey*, appuyant la motion, reprocha à l'Amirauté de s'être trop hâtée de recevoir l'accusation du Vice-Amiral, & de donner sur sa réquisition un Conseil de guerre à son Commandant. — Il insinua que c'étoit un complot Ministériel, formé par les intrigues de Milord *Sandwich*, ami de *Palliser*, lui-même Membre de l'Amirauté, pour perdre l'Amiral Keppel.

Le Chevalier *Palliser* protesta qu'il n'y avoit été poussé par le conseil de qui que ce fût : que c'étoit une acte absolument libre de sa volonté, auquel il s'étoit déterminé, après avoir entendu l'Amiral lui reprocher devant la Chambre qu'il n'avoit point obéi aux signaux, & jurer qu'il ne serviroit plus avec lui,

L'Amiral *Keppel* récrimina en alléguant la lettre que son Vice-Amiral avoit lâchée dans les papiers publics, & dont il ne pouvoit résulter que des cabales dans une armée où ils se trouveroient ensemble.

Le Chevalier *Palliser* remonta à un premier écrit anonyme, signé *Un Capitaine*, dans lequel il s'étoit vû inculpé.

Les amis de *Keppel* reprocherent à *Palliser* une duplicité dangereuse, pour le bien du service, en ce qu'il n'avoit porté sa plainte qu'après une nouvelle campagne, dans laquelle il avoit paru vivre cordialement avec l'Amiral, ce qu'il n'eût pas dû faire s'il le jugeoit coupable de crimes aussi atroces, & de ce qu'il avoit laissé écouler cinq mois sans faire éclater des mécontemens si essentiels au salut de la patrie.

Enfin, après qu'il eut été reconnu même par les amis de *Luttrell* que la seconde partie de sa motion pouvoit préoccuper le Conseil de Guerre qu'il demandoit, il fut proposé de la supprimer.

La contestation tourna ensuite sur les droits de l'Amirauté: les uns soutenant qu'elle n'avoit pas celui de délibérer, les autres qu'elle eût pu rejeter l'accusation, & citant à ce sujet plusieurs exemples. — Elle revint bientôt sur l'article des signaux. A ce sujet, le Chevalier *Palliser* nia qu'il fût convenu du reproche que l'Amiral lui avoit fait en face. : il avoit dit seulement qu'il

avoit rempli de son mieux les ordres qui lui avoient été donnés, & que si on lui avoit commandé des choses impossibles, ce n'étoit pas sa faute s'il ne les avoit pas exécutés ponctuellement. — Sur cette déclaration, M. *Luttrel* consentit à la suppression qu'on requéroit de lui.

L'Avocat Général, après qu'on eut discuté & comparé ensemble les formes, dans les départemens de la Guerre & de la Marine, prononça que l'Amirauté, requise de donner un Conseil de Guerre, ne pouvoit point s'y refuser. Cette assertion qui fut révoquée en doute par le Jurisconsulte *Dunning*, qui demanda si l'Amirauté se croiroit liée à cette forme envers un Commandant d'Escadre qui auroit ses ordres pour appareiller?

La Chambre n'ayant point goûté la motion de M. *Luttrel*, elle avorta par la proposition qui fut faite & généralement accueillie de reprendre l'ordre du jour. — Mais cela n'empêcha point M. *Fox* de dire qu'il espéroit qu'on y reviendrait, & qu'il comptoit à son tour demander que le Conseil de Guerre fût donné au Vice-Amiral. Un des Membres, par une digression peu obligeante pour le Lord *George Germaine*, avoit observé que le Vice-Amiral se seroit bien gardé de demander le Conseil de Guerre pour lui-même, & que certainement l'exemple de Mylord *Germaine* lui étoit venu à l'idée, parce que ce Lord se seroit

ET DE L'AMERIQUE. cix

beaucoup mieux tiré de son affaire pour la bataille de Minden, s'il se fût rendu l'accusateur du Prince Ferdinand.

Le Lundi 14 Décembre. — La Chambre en Comité de subside, M. Jenkinson, nouveau Secrétaire de la Guerre, produisit l'état suivant pour le service de l'année 1779.

| <i>Etablissement Britanique.</i> | <i>Pour l'année.</i> | |
|---|----------------------|------------------|
| | Hommes, | Livres sterling. |
| Gardes & Garnisons dans la Grande-Bretagne. | 30,346 | } 833,911 |
| Y compris 3,213 Invalides. | | |
| Colonies, Gibraltar, Minorque, &c. | 51,398 | 1,103,118 |
| Milice d'Angleterre, y compris l'habillement & les trois Régimens de Volontaires d'Ecosse | 39,701 | 696,642 |
| Augmentation proposée | 14,440 | 278,961 |
| Troupes étrangères | 24,800 | 710,755 |
| | 160,685 | 3,621,387 |

Il fit voir que l'Angleterre soudoyoit actuellement une armée de 300,000 hommes, en ajoutant au nombre ci-dessus 78,000

CX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

gens de mer servans actuellement sur la flotte Royale : 42,000 Européens (de toutes les Nations) actuellement au service de la Compagnie dans l'Inde : 14,000 hommes de l'établissement d'Irlande & 6,000 Torys Américains. — Il fixa à 44,000 le nombre de troupes actuellement employées dans toutes les parties de l'Amérique, & à 28,000 celui des troupes réglées qui sont dans la Grande-Bretagne. Pour démontrer la possibilité de lever l'augmentation demandée, il assura la Chambre que les recrues faites en Angleterre, du premier Octobre 1777 au premier Décembre de cette année, avoient été de 23,000 hommes, y compris les nouveaux corps. — » Cette augmentation, poursuivit-il, ne formera point des corps séparés : elle est destinée à augmenter de la valeur de deux compagnies chacun des anciens régimens, par incorporation, de sorte qu'il ne sera point nécessaire de créer de nouveaux Officiers. — Par ce moyen, le complet des régimens Britanniques sera de 940 hommes. Les régimens formant le corps de Burgoyne, prisonniers en Amérique, seront les seuls exceptés de l'augmentation «.

Le Général *Burgoyne* réclama contre cette exception, qui fût bien-tôt justifiée par le nouveau Secrétaire de la Guerre, lorsqu'il fit voir que c'étoit seulement pour qu'il ne restât pas de fonds oisifs entre les mains des Trésoriers.

M. *Burgoyne* interpella Mylord *Germaine* pour savoir si on avoit le projet de continuer la guerre en Amérique : s'il y seroit envoyé de nouveaux corps : par qui l'armée seroit commandée ; & si ce seroit toujours lui qui dirigeroit cette guerre ?

Mylord *Germaine* répondit, que la guerre offensive en Amérique ne seroit point abandonnée, puisque ce seroit reconnoître l'indépendance : que dès qu'on voudroit prendre ce parti, il quitteroit sa place : qu'il n'y avoit encore aucuns régimens commandés pour l'Amérique : qu'il ne répondoit pas qu'il n'y en eût : que le Général *Clinton* n'avoit demandé à revenir que pour communiquer ses idées pour pousser la guerre avec vigueur, & nullement par humeur pour n'avoir pas reçu de renforts ; que ce seroit lui qui auroit le commandement.

M. *Fox*, entendant le Ministre dire que la guerre offensive seroit continuée avec vigueur, assura qu'il s'y opposeroit de toutes ses forces, parce qu'il s'en suivroit nécessairement que l'Angleterre seroit dégarnie, & qu'on ne pourroit point attaquer la France dans les endroits où elle est vulnérable. — Il déclara qu'actuellement il n'insistoit plus comme l'année dernière pour qu'on reconnût l'indépendance de l'Amérique : que les affaires avoient pris une nouvelle face ; & qu'il étoit contre l'indépendance, parce qu'il n'en pouvoit point résulter que l'Amérique devînt

l'amie de l'Angleterre ou qu'elle restât neutre.

Il releva une expression du Lord *Germaine* qui avoit fait entendre dans un des derniers débats, qu'on ne faisoit qu'obéir au Roi, qui ne prenoit conseil que de lui-même : » s'il existe un gouvernement aussi anti-constitutionnel : si c'est au Roi que l'Amirauté obéit en ordonnant, sans délibérer, des Conseils de Guerre : si c'est le Roi qui retient six mois les plans des Généraux sans y répondre : nous perdons notre tems à discuter ici les affaires de la Nation «.

Le Lord *Germaine* répondit sur cette inculpation, que sans doute il avoit été mal-entendu ; qu'il ne chercheroit point un azile aux pieds du Trône : qu'il se reconnoissoit responsable de ses opérations, quoiqu'il se glorifiât d'avoir l'approbation de ses Collègues.

Le Gouverneur *Johnstone* soutint contre M. Fox la nécessité de poursuivre la guerre en Amérique, même quand on abandonneroit New-York & Rhode-Island, ne fût-ce que pour empêcher l'Amérique indépendante de s'emparer du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-neuve & des Isles. De chacune de ces possessions, dit-il, il sera toujours possible de soumettre l'Amérique. —

Il attribua la perte de l'Amérique à l'expédition de Philadelphie en 1777. — Il prétendit qu'un grand nombre d'Américains, peut-être

peut-être 30,000 étoient prêts en Pensylvanie à secouer le joug du Congrès.

Le Lord *Howe*, qui se crut impliqué dans le reproche de l'expédition de Philadelphie, annonça que si l'affaire étoit examinée comme il le souhaitoit, il demanderoit au Lord *Germaine* pour quelle raison on avoit dépouillé de leurs agrès ses vaisseaux de guerre & ses bâtimens de transport, pour équiper des vaisseaux marchands.

M. Fox pria le Gouverneur *Johnstone* de lui dire si l'Angleterre n'avoit d'autre mal à faire aux François qu'en attaquant leurs Isles, & si les côtes de France n'offroient point nombre d'endroits où elle étoit vulnérable ? Il soutint que ce seroit en France que l'Amérique seroit reconquise. [On sent bien que le parti contraire n'oublia point de rappeler à *M. Fox* l'affaire de Saint Cas, & les inutiles & ruineuses expéditions à Rochefort, à Cherbourg, &c. & même à Belle-Isle.]

M. Burke se permit ces judicieuses réflexions.
 » On parle de notre ardeur nationale, & on ne songe point que toutes nos forces sont épuisées: l'Amérique souffre dans son commerce: mais en quel état est le nôtre? Ses troupes sont considérablement diminuées: je voudrois savoir si les nôtres sont bien complètes? Avant peu nous sentirons, dans notre Agriculture & dans nos Manufactures, si nous avons plus de droit que les Améri-

CXIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

cains de nous applaudir des efforts que nous avons faits pour soutenir la guerre.

Le Lord *North* se montra, comme les autres Ministres, résolu à la guerre, & à laisser les troupes en Amérique. » Nous aurions toujours, dit-il, les Américains à combattre, même dans nos Isles, car ils nous y suivroient. « Il se déclara responsable comme le Lord *Germaine* de tout ce qui se faisoit, & protesta que le sort de l'un feroit celui de l'autre, quelque chose qui arrive. [Ceci a donné lieu à des mauvais plaisans d'assimiler ces deux Ministres aux personnages de *Peachum* & de *Lockett*, deux grands scélérats de l'Opéra du Gueux, qui sont amis, comme on dit, à pendre & à dépendre.]

Le Lord *Adam Gordon* ne dissimula point l'appréhension où il étoit qu'il ne fût très-difficile de lever les 14,000 hommes demandés; & il osa avancer qu'il doutoit que les 60,000 hommes existassent autrement que sur le papier.

M. *Ellis* insista pour que l'armée fût laissée en Amérique, en faisant voir que si les Américains étoient abandonnés à eux-mêmes, ils se livreroient uniquement au commerce, ce qui donneroit une nouvelle force à leur alliance avec la France.

Enfin la motion de M. *Jenkinson* passa unanimement.

Mylord *North* n'avoit pas négligé de répondre à une imputation de M. *Johnstone*,

que ce Commissaire reprochoit à tort aux Ministres de vouloir jeter quelques blâmes sur la commission, comme si elle avoit outre-passé ses instructions. — » peut-être bien, dit-il, ne prétendrois-je pas affirmer & maintenir que *tous* les objets & pouvoirs donnés à la Commission ont été strictement remplis; mais je dirai de bonne-foi que je n'en vois pas un seul dont elle se soit écartée ou qu'elle ait négligé ».

Sur l'article du plan de guerre, il s'exprima ainsi: — » Retirer les troupes d'Amérique ou reconnoître son indépendance, c'est absolument la même chose. Que deviendroient New-York, Rhode-Island, le Canada, les deux Florides, la Nouvelle-Ecosse & Terre-neuve? Indubitablement la France & les Etats-unis les partageroient entr'eux, ou bien ces pays deviendroient la conquête des Etats-unis. Il seroit bien plus convenable de laisser dans chacun de ces pays des forces suffisantes, & de mettre toutes nos facultés & toute notre vigueur tant à défendre nos propres Isles qu'à attaquer celles des François. Mais ce plan même, quoique praticable, ne rempliroit pas encore notre objet; car si la France & les Colonies restoient alliées, il seroit toujours impossible de protéger notre commerce, ou de tirer les produits soit de nos propres Isles, soit de celles que nous aurions conquises ».

Ce Ministre ayant repeté à la Chambre

les assurances que lui avoit déjà données M. Johnstone, que l'Amérique étoit fatiguée de la guerre & mecontente de son Traité avec la France, & la plus part de ses assemblées prêtes à se révolter contre le Congrès; M. Fox lui fit cette objection bien naturelle sur son nouveau plan de campagne; que la guerre lui paroissoit être un très-mauvais moyen de mettre à profit de pareilles dispositions, & qu'au contraire elle ne feroit que resserrer des nœuds prêts à se dissoudre.

Une partie de la séance se passa en discussions sur les obligations & les droits de l'Amirauté, entre le Lord *Mulgrave*, lui même un des Membres de l'Amirauté, & le Chevalier *William Meredith*. — Il fut question aussi des avances que les Colonels de Milice se trouvent obligés de faire, tant à leurs Soldats qu'à leurs Bas-Officiers, & qui se montent à 800 livres sterling par bataillon, somme qu'ils seroient exposés à perdre si la Milice étoit licenciée au bout d'une ou de deux années, tandis que les avances de pareille nature faites par les Colonels des troupes réglées, leur sont remboursées. — Il fut convenu qu'on s'occuperoit de cette affaire dans quelque autre séance.

Il ne faut point oublier un conseil bien important donné par M. Fox. Il consiste à réunir sur la France toutes les forces de l'Angleterre, & à faire enforte d'avoir une Marine qui soit supérieure à la sienne; mais

à ce sujet il marqua un doute affligeant, en observant que la conduite du Ministère à l'égard de l'Amiral Keppel, & les malheureuses divisions que par là il semoit dans la Marine, présageoient les événemens les plus contraires au vœu qu'il venoit de former.

Le Mardi 15 Décembre. — M. Townshend remit sur le tapis les discussions de la veille, & le projet de Mylord North pour la continuation de la guerre en Amérique. — » Sans doute le Ministre tient à cette résolution, parce qu'on l'a assuré que l'Amérique étoit divisée, qu'elle gémissoit sous la plus dure des oppressions, que ses armées étoient anéanties, que ses peuples étoient affamés, & que sa dette se montoit à cinquante millions. — Mais ce Lord nous a tant de fois bercés de pareils contes : tant de fois il nous a assuré que les Américains éprouvoient toutes les rigueurs du besoin, jusqu'à manquer d'habits, de souliers, de sel, de munitions de guerre, d'agrès de vaisseaux, & sur-tout d'intelligence & d'union entr'eux ! Comment s'est-il donc fait que nos troupes les ont toujours trouvés bien vêtus, bien montés, bien fournis, & que chaque fois que la Gazette de Londres nous a annoncé quelque avantage remporté sur eux, elle a fini par de longues listes des munitions ou provisions qui leur avoient été prises ou détruites ? Il me semble que de pareilles

CXVIIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
assertions ne sont pas une base trop solide
pour élever un plan de guerre α.

Mylord nous dit que nous devons agir
tout à la fois contre la France & contre
l'Amérique. — Je demande si ce sera en
attaquant les Isles Françaises? Non, ré-
pond Mylord, car quand nous les pren-
drions, nous ne pourrions pas en tirer les
sucres tant que nous n'aurions pas des ports
sur le Continent d'Amérique : c'est pour
cela qu'il ne convient point d'en retirer nos
troupes. — Vous ferez donc des débarque-
mens sur les côtes de France? Non, ré-
pondent ceux du parti de Mylord (ce fut
M. Rigby), nous nous souvenons trop bien
de la journée de Saint-Cas. — Eh bien,
transportons la guerre au sein de l'Europe,
afin de détourner la France de l'attention
qu'elle applique à sa Marine. — Point du
tout, dira Mylord; car toutes les fois que
nous l'avons fait nous y étions forcés : les
intérêts du Continent sont absolument dis-
tincts des nôtres. — Avons-nous quelques
alliances? Aucunes, assurément, car des
alliances ne pourroient nous être utiles que
pour des affaires liées avec les intérêts du
Continent. Notre querelle avec la France
ne regarde que nos Colonies : les Puissances
de l'Europe n'y ont que faire. Non, non,
point d'alliances, point de subsides, point
de guerre sur le continent d'Europe.

M. *Townshend* entra ensuite dans un cal-

cul des forces employées en Amérique. Il compta, d'après le Chevalier John Wrottesly, arrivé depuis un mois d'Amérique, qu'en déduisant le détachement du Général Grant pour les Isles avec cinq mille hommes, celui d'un corps de trois mille sept cents pour la Caroline, & deux milles pour Hallifax, il ne devoit rester à New-York que six mille hommes, & au plus cinq mille à Rhode-Island; que des six mille de New-York il y en avoit trois mille de commandés pour renforcer la division des Isles. —

» Dans cet état des choses, poursuivit-il, est-il croyable que l'augmentation demandée de 14,000 hommes n'a pour objet que de compléter les (a) huit à dix mille qui resteront en Amérique? Quand elle se leveroit aussi facilement qu'au contraire elle sera longue & pénible, elle seroit encore insuffisante pour que nous pûssions nous maintenir en Amérique.

Le Lord *North* se défendit sur l'article des alliances. Il nia l'imputation de s'y être montré contraire pour tous les cas. Mais il convint que pour une guerre en Amérique elles lui paroissent inutiles, & qu'il ne croyoit point devoir, *au sein de la paix*,

(a) Le total, en y comprenant Halifax pour 2,000 hommes & le Canada pour 6,000, fait 26,000 hommes, non compris 6,000 Torys Américains.

charger la Nation de subsides pour trouver des alliés au besoin.

Dans ces débats, le Chevalier George Osborne s'éleva contre Mylord North, sur ce qu'il avoit dit que l'armée avoit été retirée de Philadelphie parce que le cordon étoit trop étendu. » Depuis ce tems-là, poursuivit-il, le même Ministre nous a fait entendre qu'il y a une division de nos forces dirigée de nouveau contre Charles-Town, parce qu'on espere réunir la Caroline à la Grande-Bretagne; mais alors notre cordon fera bien plus étendu que lorsque nous occupions Philadelphie α.

Le Colonel Barré reprocha aux Ministres l'excessive dépense des camps dans l'Été dernier, qui s'est montée à 84,000 livres sterling, & il assura que la campagne du Duc de Cumberland contre les Rébelles d'Ecosse n'avoit pas autant coûté. — Il observa que la somme de 944,000 livres portée pour la dépense de l'artillerie, étoit excessive; qu'il surpasseoit ce que cet objet avoit coûté dans les trois premières années de la guerre dernière; & qu'il n'étoit pas au-dessous de l'année 1761, lorsque l'Angleterre suivoit des entreprises sur tout le globe, tandis qu'actuellement elle n'a la guerre qu'en Amérique. Il se récria sur l'article de la poudre, sachant, dit-il, de bonne part que Rhode-Island avoit couru risque d'être pris faute de poudre. » Le fait, poursuivit-

il, est bien vraisemblable ; car on doit se rappeler qu'il a été dit dans la relation des Rebelles que nous avions rallenti notre feu. J'en ai demandé la raison à un Officier principal qui étoit dans la place : il m'a répondu qu'après avoir pris toute la poudre des vaisseaux, il en restoit si peu à la garnison, qu'on étoit obligé de la ménager, parce qu'il n'y en avoit pas pour huit jours. Quant aux quatorze mille hommes demandés, le Chevalier Wrotesly assura que plusieurs mois se passeroient avant qu'ils pussent être levés, & qu'ils n'arriveroient pas en Amérique avant le mois d'Août. Il prédit que le Lieutenant-Colonel Campbell, s'il prenoit Charles-Town, l'évacueroit comme le Chevalier Clinton a évacué Philadelphie. Il ajouta que de quelque côté que l'armée voulût se porter, il lui falloit douze jours de provisions à sa suite ; & que si la Pensylvanie n'eût pas été pleine de Royalistes, jamais les équipages du Chevalier Clinton, qui formoient une ligne de douze milles, n'auroient pu la traverser.

Le Mercredi 16 Décembre.

Le Chevalier Philipp Jennings *Clarke* pria quelques Membres de l'Amirauté de faire savoir à la Chambre si le Conseil de guerre de l'Amiral Keppel ne retarderoit point le départ de l'Escadre destinée à escorter la flotte con-

CXXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
fidérable qui s'est amassée à Portsmouth pour
les Indes Occidentales.

M. *Penton* répondit pour l'Amirauté que
l'on devoit être sans inquiétude à cet égard ;
& que l'Escadre n'attendoit que le vent favo-
rable.

Le Lord *Nugent* annonça qu'après les va-
cations il demanderoit quelques nouvelles fa-
veurs pour le commerce d'Irlande ; & que
s'attendant à de l'opposition de la part de la
ville de Manchester, il déclaroit qu'il enten-
doit se borner à l'exportation libre des toiles
de coton, mêlées ou non mêlées, & de tout
excepté les lainages. — Le Lord *Beauchamp*
& le Lord *New-Haven* lui promirent leur
appui. Ils firent voir qu'il étoit à craindre
que l'Irlande ne portât ses manufactures de
toile & de laine en Amérique : ils assurèrent
que l'Irlande souffroit la plus extrême misère ;
& que l'embargo qui subsiste sur les expor-
tations de bœuf salé, &c. avoit tellement ré-
duit le produit des terres, que depuis deux
ans ils n'avoient pas reçu un seul sou de leurs
revenus.

L'Amiral *Pigot* proposa ensuite, attendu
les rigueurs de la saison, le mauvais état de
la santé de l'Amiral *Keppel*, & la durée du
Conseil de guerre qui pouvoit être de six ou
sept semaines, que l'Amirauté fût autorisée à
faire tenir ses Conseils de guerre sur terre. —
On disputa long-tems pour convenir si ce
seroit pour ce cas particulier, ou en général

pour tous les Conseils de guerre. Le Lord *North* déclara qu'il ne donneroit sa voix que dans le premier cas. L'Amiral *Pigot* insista pour qu'avant tout on s'occupât de la conservation d'un Citoyen aussi précieux que l'Amiral *Keppel*.

Il fut fait ensuite une motion par le Chevalier *W. Meredith*, pour que l'Amirauté fit savoir à la Chambre quel jour l'accusation contre l'Amiral *Keppel* avoit été reçue, & quel jour elle avoit été signifiée à l'Amiral. — La motion passa sans qu'on allât aux voix. Suivirent des discussions sur les dépenses de la Marine. — *M. Luttrell* calcula les sommes octroyées depuis sept ans pour cet objet, lesquelles auroient pu donner, dit il, les 81 bons vaisseaux de ligne qu'avoit laissés l'Amiral *Hawke* en quittant le département. Trois millions sterling suffisoient, poursuivit-il, pour construire cent vaisseaux de ligne à 29,000 l. piece, & cent frégates à 10,000 l. Cependant il a été volé plus de trois millions dans les sept ans; & nous avons une Marine en si mauvais ordre, qu'il seroit dangereux d'en parler avec trop de détail, de peur que l'Ennemi n'en fût informé. — Il alléguâ divers faux emplois d'argent, qui furent justifiés par les Commissaires de l'Amirauté, sur divers prétextes. -

Cette censure de *M. Luttrell* n'empêcha point que deux motions de l'Amirauté ne fussent admises l'une pour l'octroi de 389,000 l.

CXXIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

pour l'ordinaire de la Marine, y compris la demie paye pour les Officiers de Vaisseau & de troupes de Marine en 1779.

L'autre pour l'octroi de 531,000 liv. sterl. pour l'extraordinaire de la Marine, y compris les constructions, réparations & autres services extraordinaires aussi en 1779.

Le Jeudi 17 Décembre. — Les débats de la veille sur la généralité du Bill concernant les Conseils de Guerre, eurent lieu de nouveau, & furent très-long, parce que l'Opposition eût bien voulu profiter de cette occasion pour restreindre les pouvoirs de l'Amirauté, dans les moyens qu'elle cherche à se ménager de perdre les Officiers qui lui déplaisent. Il y fut fait cependant une modification sur la demande du Jurisconsulte *Dunning* qui inséra dans l'énoncé du bill le motif de la mauvaise santé de l'Amiral *Keppel*. Le Lord *Mulgrave* fit ajouter qu'on choisiroit l'Ecole militaire de Portsmouth. L'Amiral *Pigot*, après y avoir donné son consentement, s'étendit en éloges sur les importans services que depuis quarante ans l'Amiral *Keppel* rendoit à la Nation. Le Chevalier *Richard Sutton* observa que ces éloges étoient déplacés, en ce qu'ils déclaroient innocent un Officier qui alloit être jugé, & qu'ils ne servoient qu'à préoccuper les Juges contre son accusateur.

Dans la même heure, le Bill fut rapporté; l'ordre de l'expédier fut donné: il en fut

fait une troisieme lecture; il passa, & fut envoyé aux Pairs.

La Chambre s'ajourna au Mardi 22.

Chambre des Lords.

Le Vendredi 18 Décembre. — Premiere lecture du Bill des Communes pour que le Conseil de Guerre qui doit juger l'Amiral Keppel soit tenu à terre. — Le Duc de Bolton ayant demandé qu'on passât sur le champ à la seconde lecture, le Chancelier (*Thurloe*) y opposa les formes de la Chambre qui ne permettent point que cela se fasse sans intervalle; & il insista pour qu'elles ne fussent point enfreintes dans une affaire aussi importante où il s'agit de changer l'ancienne maniere de tenir les Conseils de Guerre pour la Marine.

De l'aveu du Duc de Bolton qui auroit voulu que les trois lectures fussent faites de suite, & qui observa que ce qu'il avoit proposé n'étoit point sans exemple, la seconde lecture fut remise au lendemain 19. — Le même Seigneur demanda un Comité de la Chambre pour le Lundi 21.

Le Lundi 21. — La Chambre en Comité, le Chancelier fit voir la nécessité d'insérer dans le préambule du Bill, des preuves légales de l'existence du motif sur lequel il étoit proposé; & en conséquence, il requit que les Médecins de l'Amiral Keppel

fussent mandés, pour avoir leurs déclarations sur son état.

Le Lord *Coventry*, prenant occasion de ce Bill, mit sur le tapis les protestations données par Mylord *Sandwich* à l'ouverture de la session, lorsqu'il assura que loin de s'opposer à des enquêtes, on le verroit plutôt en promouvoir de générales, pour que la conduite de chacun, & la sienne propre, fussent mises au grand jour. — » Je ne puis dissimuler ma surprise, dit Mylord *Coventry*, en voyant que tout cela se réduit à une enquête particulière.

En réponse, le Lord *Sandwich* fit entendre que cette enquête particulière pourroit conduire à une générale; & il assura qu'il l'espéroit; le souhaitoit, & y étoit préparé, quoiqu'il ne convînt point d'en avoir parlé, ni qu'elle pût le regarder. Il avoua qu'on devoit gémir, pour le mal qui en résulteroit pour le service, que cette affaire fût entamée; mais il soutint qu'il n'avoit été ni au pouvoir de l'Amirauté, ni au sien, n'étant qu'un Membre de ce Conseil, de faire tourner les choses autrement.

On agita ensuite diverses questions, sur le lieu, sur le tems, sur les Officiers qui composeroient le Conseil de guerre. Le Duc de *Bolton*, soutenu du Duc de *Manchester*, fit voir, qu'autant qu'il seroit possible, un Général ne devoit point être jugé par de simples Capitaines, comme un Officier ordi-

naire pour de pures matieres de discipline : on cita l'avis de l'Amirauté elle même , dans le tems où le Lord Sandwich étoit déjà un de ses Membres. — Mais ce Ministre y opposa constamment les formes usitées , dont il n'étoit pas possible de se départir , & qui empêchoient que l'Amirauté ne pût dire de quels Officiers seroit composé le Conseil.

Le Duc de *Bolton* & le Lord *Shelburne* , quelque effort qu'ils parussent faire sur eux-mêmes pour contenir leur ressentiment contre le Ministère , se livrerent encore à des imputations directes , qui obligerent le Chancelier de les rappeler à l'ordre ; mais ce ne fut qu'après qu'ils eurent dit clairement l'un & l'autre , que cette affaire-ci étoit un abominable complot des Ministres contre l'Amiral *Keppel* ; & que jamais *M. Palliser* n'eût osé l'attaquer , s'il ne se fût senti appuyé. — Le Lord *Sandwich* fut menacé d'un examen rigoureux de sa conduite , où on lui seroit voir combien il se trompoit en prétendant qu'il n'étoit pas seul responsable. — Mylord *Shelburne* lui demanda si l'enquête générale qu'il affectoit de désirer , viendroit après les enquêtes particulieres : s'il falloit que le procès qui devoit lui être fait quelque jour fût précédé de celui du Lord *Howe* , pour avoir sauvé *Rhode Island* , & de celui de l'Amiral *Barrington* , pour avoir sauvé les Isles d'*Antigoa* & de la *Barbade* , en désobéissant aux instructions de l'Amirauté.

Ce dernier point amena une discussion avec le Chancelier, qui soutint que M. Barrington avoit suivi le plan de défense des Isles que l'Amirauté lui avoit tracé. — Le Lord Shelburne cita, à l'appui de son assertion, une lettre, où on lui mandoit que Barrington avoit contrevenu à ses ordres, qui l'envoyoient ailleurs qu'au secours d'Antigoa. — Sur quoi il n'y eut point de réplique de la part du Chancelier. — Mylord Shelburne offrit de faire venir les Médecins; & en effet on vit paroître à la barre le Docteur Hallifax. Mais les prérogatives de la Chambre étant réclamées, on se contenta d'une attestation de deux de ses Membres, qui furent le Lord Gower & le Marquis de Rockingham. — La troisieme lecture, avec les modifications convenues, fut indiquée au lendemain.

Dans ce débat, Mylord Shelburne fit éclater le plus vif déplaisir, de ce qu'on choissoit le tems actuel, pour juger un Amiral qui avoit la confiance de la Nation. « Ces fortes d'enquêtes, dit-il, me contrarient beaucoup, parce qu'elles doivent apporter des longueurs & des délais dans les opérations de nos Escadres, & qu'elles laissent à la Marine de France le tems de prendre des accroissemens qui nous seront funestes. »

Il fut dit par le Marquis de Rockingham, que la maladie de l'Amiral Keppel consistoit dans des affaissemens soudains & momentanés,

nés, qui suspendoient toutes les forces jusqu'au point de ne pouvoir ni marcher ni se soutenir.

On apprit aussi que le Conseil de guerre s'ouvreroit le 7 Janvier.

Le Mardi 22. — Rapport du Bill approuvé la veille par la Chambre en Comité. — Le Marquis de *Rockingham* y fit une objection, demandant qu'on substituât un autre mot à celui d'*infirmités*, pour exprimer la situation de la santé de M. Keppel; ce mot semblant porter également sur les facultés de son esprit. (Cette observation vint de la Galerie: ce n'est pas la première fois que la présence des étrangers a été de quelque utilité dans les délibérations de l'une & de l'autre Chambre.) Le même Lord proposa qu'on changeât cette expression en celle de *mauvais état de sa santé*. La motion passa sans lever les voix. — La troisième lecture annoncée pour le 23.

Cette lecture faite le Mercredi 23. — Le Bill dans son nouvel état, fut renvoyé aux Communes; d'où il ne tarda pas à revenir, muni de l'agrément de cette Chambre. — On s'ajourna au 24.

Le Jeudi 24. — Des Commissaires du Roi, le Chancelier étant de leur nombre, suivant l'usage, notifierent à la Chambre en présence de celle des Communes qui venoit d'être mandée, le consentement royal pour divers bills, parmi lesquels se trouvoit celui

CXXX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

qui permet que le Conseil de Guerre de l'Amiral Keppel soit tenu à terre, où il sera jugé sur une accusation portée contre lui par le Vice-Amiral Chevalier Hugh Palliser. — La Chambre s'ajourna au Mercredi 20 Janvier.

Chambre des Communes.

Le Jeudi 24. — Le rapport du consentement Royal donné aux divers Bills ayant été fait par l'Orateur, la Chambre consentit à la proposition de s'ajourner au Jeudi 14 Janvier.

Extraits des Gazettes sur l'affaire de l'Amiral Keppel.

Ecrits du Parti de l'Amiral.

No. I.

IL y a tout lieu de craindre que la conduite du Chevalier Hugh Palliser n'occasionne *une révolte générale dans la Marine*. C'est une observation qui n'a point échappé aux Membres de l'opposition dans les débats du 11 Décembre. La Marine d'Angleterre ne souffrira point que son brave Commandant soit sacrifié à un Amiral de Cour, parce qu'il se trouve que cet Amiral est l'ami de cœur du Lord Sandwich; & il ne seroit pas étonnant que tant de bras armés pour sa querelle

ne se bornassent pas à le défendre, mais qu'ils voulussent encore le venger.

L'Amiral Pigot, le Général Conway & tous les Militaires dans la Chambre des Communes ont paru indignés de la conduite de l'Amirauté: ils ont tous déclaré qu'il n'y avoit plus de sûreté pour aucun homme d'honneur à rester au service d'une Puissance où il se trouve exposé à être traduit à un Conseil de guerre par quelque lâche Citoyen employé sous ses ordres, par un Lieutenant, un Midshipman, ou même un simple Matelot.

M. Dunning a réfuté dans la Chambre tous les argumens du Procureur Général avec une énergie & une logique qui couvrirent ce dernier de confusion. Que peut-on dire d'un Avocat Général qui n'entend pas le sens clair d'un acte clair, mais qui prétend qu'il réduit le Bureau de l'amirauté à un état de pur mécanisme, & qu'il n'a point le pouvoir de refuser au plus lâche Citoyen de la Marine, un Conseil de guerre contre son Amiral, pourvu qu'il ait produit une charge spécifique contre lui ?

M. Dunning a déclaré que la conduite de l'Amirauté étoit *illégal* & *criminelle*: qu'elle étoit contraire aux pouvoirs dont elle étoit revêtue; & qu'il demanderoit lui-même qu'elle fût soumise à une enquête, d'autant qu'il étoit *impossible* que l'on fermât les yeux sur un pro-

CXXXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
cédé aussi révoltant sans compromettre l'honneur & la sûreté du Pavillon Britannique.

N^o. I I.

LE traitement que l'Amiral Keppel a éprouvé de la part des Ministres actuels & de leurs Associés est plus que suffisant pour empêcher tout Officier de distinction de prendre aucun commandement de conséquence, tant qu'ils resteront en place. Les deux freres Howe, les Généraux Clinton, Carleton, Burgoyne, Gages, & l'Amiral Graves, &c. &c. ont tous, chacun à leur tour, servi de plastron aux sarcasmes & aux insultes des Ecrivains soudoyés par ces Ministres.

Parce que le Public ne paroît point partager, comme il le devoit, le juste ressentiment de ces braves Officiers, les Ministres prennent courage; & peu contents de ce qu'ils ont fait, ils veulent encore aller plus avant. Enfin, sur la demande d'une de leurs créatures, ils osent ordonner qu'on instruisse le procès de l'Amiral Keppel. Mais il est un fait notoire, & dont tout le monde est instruit: *C'est que l'Amiral Keppel a combattu, & que le Chevalier Hugh Palliser n'a point obéi aux signaux.* Il est également vrai que le Chevalier Hugh Palliser est le favori du Lord Sandwich, & que l'Amiral Keppel n'est simplement qu'un honnête homme: que le Chevalier Hugh Palliser est un des Lords de l'Ami-

rauté ; & que l'Amirauté saura s'arranger de maniere à nommer les Officiers qui doivent composer le Conseil de guerre. C'est ce que les Ministres entendent à merveille.

Lorsque l'Imprimeur Almon fut poursuivi en Justice pour la Lettre de Junius (à laquelle il n'avoit aucune part) un des Commis des Bureaux de la guerre étoit le chef du Juré.

Ecrits du parti de Palliser.

N° I.

Ce qui se passe au Parlement relativement à l'Amiral Keppel , peut s'appeller une *anticipation* dans toute la force du terme. La Chambre des Communes a voté » que la vie de cet Amiral est trop importante pour le Public , & que cette Chambre ne peut lui marquer trop d'égards. « — Ce n'est autre chose que la question même qui doit être examinée par les Pairs : savoir si , conformément aux loix de son pays , il a mérité ou n'a pas mérité la mort.

Pour mettre le comble à l'indignité de cet arrêté , la Chambre fait une loi à l'avantage d'un seul homme pour révoquer l'ancienne coutume fondamentale d'assembler des Conseils de guerre , qui a constamment été en vigueur pendant tant de siècles jusqu'à l'époque actuelle. Comme si l'Amiral Keppel étoit le seul homme innocent que nos loix eussent mis dans l'obligation de parler pour

CXXXIV A FFAIRES DE L'ANGLETERRE
défendre sa vie : ou comme s'il y avoit plus
de danger à bord d'un vaisseau bien amarré
dans le port, que dans le Golfe de Gasco-
gne au milieu de la fumée, du feu, de la
poudre & des boulets.

Après une telle conduite de la part de
tout le Corps de la Législation, quel sera
l'Officier dans le Conseil de guerre dont la
tête sera assez forte pour ne se laisser trou-
bler ni par l'espérance, ni par la crainte,
ni par aucun intérêt personnel? Une affaire
menée de la sorte ne paroîtra-t-elle pas ridi-
cule aux yeux de tous les Etrangers, & mê-
me de tous les Nationaux qui jugent sans
partialité?

Le Chevalier Hugh Palliser, en deman-
dant que l'Amiral Keppel fût jugé par un
Conseil de guerre, a véritablement deman-
dé qu'on instruisît son procès à lui-même :
s'il est coupable de quelque mauvaise ma-
nœuvre, elle paroîtra certainement dans le
cours de la procédure; & lorsque le Juge-
ment du Conseil de Guerre aura pleinement
justifié l'Amiral Keppel, (comme ses amis
n'en doutent pas un instant,) alors toute la
faute, s'il y en a, retombera sur le Cheva-
lier Palliser, qui sera comptable à son pays
des moindres détails de sa conduite.

N^o. II. Nos prédictions sont déjà accom-
plies, relativement à la désertion & aux
maladies, tant parmi les Officiers que les

Matelots employés sur la flotte. On a le plus grand besoin de bons Officiers; & tous les Capitaines de mérite commencent à donner leurs démissions. Le Lord Longford, Capitaine du *Stirling-Castle*, s'est retiré; le Lord Mulgrave, le Chevalier Richard Bickerton, & d'autres, ont suivi son exemple. Le Capitaine Rowley vouloit pareillement quitter le service: le Gouvernement a été obligé, pour le retenir, de le nommer Commodore, tandis que nous avons plus de quarante Amiraux qui demandent de l'emploi.

Bien loin qu'on puisse condamner le Chevalier Hugh Palliser pour la conduite qu'il a tenue dans l'infâme escarmouche du 27 Juillet avec la flotte Françoisise; il mérite au contraire les plus grands éloges. Il étoit impossible de montrer plus de courage, de prudence, de sang-froid & d'attention que cet Amiral n'en a fait voir pendant toute l'affaire. On ne pouvoit pas se mieux conduire qu'il a fait lui & toute sa division, à l'exception d'un seul vaisseau.

VOICI, Monsieur, deux écrits qui me paroissent ne devoir point être négligés dans l'affaire qui ocupe aujourd'hui toute la Nation. Je ne vous enverrai point les volumineux interrogats de chacun des témoins entendus, mais je tâcherai de saisir les réflexions saines & judicieuses qu'ils feront naître, & qui à coup sûr ne porteront que

CXXXVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
sur les points les plus intéressans & les mieux
éclaircis.

Lettre de Palinure au Chevalier Hugh Palliser.

PERMETTEZ - MOI de soumettre à votre examen les questions suivantes, dans l'espoir où je suis qu'après les avoir lûes avec de bonnes intentions, vous y ferez une réponse cathégorique. N'étant point connu de l'Amiral Keppel ni d'aucuns de ses amis, on ne sauroit me taxer d'être un Ecrivain à ses gages: aussi peu connu de vous, il n'y a ni pique de parti ni respect humain dans mes motifs. Mon amour pour la vérité & la justice, est le seul qui me fasse désirer que vous répondiez à ce petit nombre de questions très simples. Si votre réponse mérite le suffrage du public, vous ne serez point fondé à me regarder comme un questionneur importun.

Signé, PALINURE.

I. N'avez-vous pas été envoyé par Mylord Sandwich, ainsi que votre collègue le Lord Mulgrave, si conséquent (a) dans sa conduite, pour servir d'espions à l'Amiral Keppel?

II. Les services connus & la bravoure de M. Keppel, joints au cri de la Nation,

(a) Lorsqu'il s'appelloit le Capitaine Phips, il étoit du parti de l'Opposition.

ayant forcé le Bureau de l'Amirauté à le nommer Amiral de la flotte, & ce choix ayant par conséquent trompé votre ambition, n'étoit-ce pas de ce moment le vœu de ce Bureau, & sur-tout le vôtre, Monsieur, qu'il s'offrît une occasion de le perdre, si cela étoit en votre pouvoir?

III. Dans le délire qui vous fascine les yeux, Monsieur le Chevalier, ne vous bercés-vous pas du doux espoir d'avoir trouvé cette occasion, & d'être en état de prouver l'accusation *précipitée* que vous avez formée contre votre Amiral?

IV. Avez-vous pesé mûrement les conséquences qui en résulteront, si vous échoués dans votre plan?

V. Concevez-vous qu'au cas où l'Amiral Keppel prouveroit la régularité de sa conduite, vous serez à jamais couvert de honte & d'infamie?

VI. Si M. Keppel est fautif en quelque point, vous imaginez vous, que votre réputation établie sur une base précaire ne vacillera plus?

VII. Comment vous justifierez-vous de n'avoir pas obéi au signal que vous fit l'Amiral de venir dans les eaux du *Victory*?

VIII. Pouvez-vous prétexter que vous n'avez pas apperçu le signal qui est resté dehors depuis trois heures jusqu'à huit?

IX. Parvenu à la dignité d'Amiral; faut-il encore vous apprendre, que lorsque votre

vaisseau est désarmé, il est *expressément de votre devoir*, d'hisser votre pavillon à bord d'un autre vaisseau de votre Escadre, qui n'ait que peu ou point souffert, & d'agir comme si vous étiez à bord du vaisseau que vous avez monté en premier lieu.

X. Avez-vous suivi une règle aussi naturelle de votre devoir, qui ne doit pas même être ignorée par le plus jeune d'entre les bas Officiers?

XI. Quoique vous alléguiez que l'état de votre grément, vous a mis hors d'état de venir dans les eaux du *Victory*, conformément au signal; niez-vous que vous avez viré vent arrière, pour vous éloigner d'un vaisseau de guerre françois qui sembloit venir à votre rencontre.

XII. Si c'est l'opinion du Conseil de guerre, que M. Keppel dans l'affaire du 27 Juillet, non-seulement a montré du courage, mais qu'il s'est conduit sagement, & qu'il a fait tout ce qui étoit en son pouvoir, pour prendre, brûler & détruire les vaisseaux du Roi de France, autant que la nature des circonstances l'admettoit: — Si telle est sa décision, ou même s'il en rend une à-peu-près semblable, (comme je n'en doute aucunement,) pensez-vous qu'il sera au pouvoir de votre ami le Lord Sandwich de vous soustraire à une semblable enquête, & que sous sa protection vous pourrez braver la justice de votre patrie.

Réponse à Palinure.

LE Chevalier Hugh Palliser étant probablement engagé dans une affaire trop sérieuse pour avoir le tems de lire avec de bonnes intentions vos douze questions, ou d'y faire une réponse cathégorique, vous aurez la bonté de vous contenter des réponses suivantes; elles sont simples, point piquantes, & dictées également par l'amour de la vérité & de la justice dont vous faites profession. Le Public, dont l'impartialité caractérise toujours les décisions, jugera si elles méritent son suffrage, & il assignera le degré de solidité que vous devez leur reconnoître.

I. Je réponds à votre première question, que tout bon Officier, & jusqu'aux simples Matelots à bord d'une flotte, sont les espions naturels de la conduite de l'Officier commandant en chef. Ils ont autant de droit de censurer ses ordres & signaux que d'obligation d'y obéir, & ceux qui remarquent de la mauvaise conduite dans l'Amiral, soit qu'elle résulte de négligence, de mauvaise volonté, ou d'incapacité, manquent à leur devoir envers l'Etat, s'ils n'en parlent point hautement chacun selon les divers postes qu'il occupe.

II. Je nie que le cri de la nation ait forcé le Bureau de l'Amirauté de nommer l'Amiral Keppel au commandement de la flotte. Il y a eu un excès de folie au ministère de

cxl AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

céder à la recommandation du Colonel Barré, qui, après s'être déchaîné avec tout le fiel possible contre les Ministres, leur a dit, que dans ce moment de crise, ils devoient placer leur confiance dans son ami (Keppel), qui étoit assis près de lui, & lui donner le commandement en chef de la flotte, lui seul pouvant sauver l'Etat. Le Ministre consentit à cette proposition; & aussi tôt la Chambre rentit de toutes parts du nom de *Keppel*, qui bientôt fut préconisé par toute la nation. Si l'objet de l'Amirauté a été de le perdre en le nommant, elle a choisi le vrai moyen de perdre la nation & les Membres du Bureau tout à la fois. Si telle étoit son intention, il seroit facheux qu'il n'y en eût que la dernière moitié de remplie: & je ne sache pas de meilleur expédient pour séparer ces deux conséquences, qu'un Conseil de guerre.

III. C'est précisément l'objet qui doit être éclairci par le Conseil de guerre; & si le Chevalier Hugh n'imaginoit pas pouvoir prouver son accusation contre l'Amiral, il y auroit eu de l'extravagance à lui de l'intenter.

IV. & V. Il est très-vraisemblable que le Chevalier Hugh a bien pesé les choses avant de les hasarder; un seul moment de réflexion a dû lui faire sentir que son accusation contre l'Amiral échouant, elle doit faire rejaillir sur lui une infamie dont la mesure est laissée à la discrétion du Conseil.

VI. Si la conduite de l'Amiral Keppel est soutenue en quelque point, le Chevalier Hugh sera justifié en partie de l'avoir accusé ; & il sera lavé de l'imputation odieuse de l'avoir poursuivi par méchanceté, motif que vous semblez si enclin à lui attribuer.

VII. A cette septieme question, je fais la réponse la plus catégorique qu'il soit possible. Si le Chevalier Hugh n'a pas obéi au signal de l'Amiral, c'est qu'il ne le pouvoit point ; & il ne le pouvoit point, parce que son vaisseau ne pouvoit pas obéir au gouvernail ; l'Amiral auroit pu s'en appercevoir aussi bien que les Officiers de la flotte. Il paroît cependant ne l'avoir pas ignoré ; autrement que signiferoient ces mots qu'on lit dans sa lettre à l'Amirauté : « En quoi ils (les François) réussirent au point d'empêcher plusieurs vaisseaux de mon armée d'être en état de me suivre, lorsque je virai vent arriere, pour porter sur l'armée Françoise ? » Y eut-il beaucoup de vaisseaux plus désarmés que le *Formidable* ?

VIII. Le Chevalier Hugh Palliser n'avance rien de semblable ; sa lettre porte qu'il a vu le signal adressé aux vaisseaux de son escadre (& non au *Formidable* dont le délabrement étoit si visible) : il a répété tous ces signaux, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il ne les avoit pas vus.

IX. En qualité d'Amiral, peut-être auroit-il pu transporter son pavillon à bord d'un

cxlij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

vaisseau de son escadre en bon état, s'il y en avoit ; mais un tel parti exigeoit quelque examen & quelque précaution. Si les François eussent vu un vaisseau Commandant de notre flotte si déséparé , que l'Amiral fût obligé de transporter son pavillon, tandis que tous leurs vaisseaux obéissoient à la manœuvre , & étoient en état de former & de conserver la ligne dans un ordre parfait , n'auroient-ils pas été fondés à s'attribuer l'honneur d'avoir remporté sur nous une victoire décisive ? Je doute d'ailleurs qu'un Amiral subordonné puisse transporter ainsi son pavillon sans l'ordre ou le signal de son Commandant en chef. Est-il bien certain aussi que le tems & les houles eussent permis cette manœuvre ?

X. Il n'a pas suivi ce plan de conduite : les bas-Officiers s'imaginent souvent en faveur davantage qu'un Amiral , & même que l'Amiral en chef.

XI. Le cas allégué ici demande preuve & explication.

XII. Si l'Amiral Keppel s'en tire à son honneur (ainsi que vous n'en doutez pas ,) le Chevalier Hugh Palliser sera obligé de répondre en personne de sa propre conduite ; & s'il a désobéi volontairement aux signaux auxquels il auroit pu obéir , ou s'il mérite d'autres reproches , il a pris le moyen le plus sûr de s'attirer une juste punition : la conduite de l'Amiral ne pouvant pas subir d'exa-

men, que la sienne ne soit discutée rigoureusement. Il ne pouvoit pas choisir une voie plus sûre pour arriver à ce but, qu'en accusant l'Amiral, ou s'accusant lui-même, ce qui auroit été absurde.

Je n'ai aucunement envie d'entrer dans ces discussions en ce moment, me reposant sur le jugement qui émanera du Conseil de Guerre ; mais puisque les partisans de l'Amiral Keppel, aveuglés par un zèle fanatique, ne gardent aucun ménagement : que non-seulement ils récriminent contre l'accusateur, mais que leur audace va même jusqu'à diffamer le Bureau de l'Amirauté ; & qu'ils s'appent les fondemens de notre Constitution, en soutenant que tout homme revêtu d'un emploi public, civil ou militaire, distingué ou commun, qu'il soit le favori du Roi, ou l'idole du Peuple, qu'il soit populaire, ou non : qu'un tel homme, dis-je, ne doit compte de ses actions concernant les affaires publiques ni aux loix, ni à ceux qui les font exécuter ; j'imagine être justifié aux yeux de la raison & du sens commun, si je dis mon mot en opposition à des maximes aussi dangereuses, & je crois ne pouvoir mieux terminer qu'en formant ce vœu :

Fiat justitia, ruat cælum.

P. S. Si les partisans de l'Amiral veulent se tenir tranquilles, & attendre l'issue du jugement, je leur promets de ne pas pousser

cxliv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
plus loin ces discussions, & de ne point faire
d'anticipation.

Divers autres Ecrits pour & contre.

L'exposé suivant pourra servir à faire apprécier l'accusation du Chevalier Hugh Palliser, contre l'Amiral Keppel. En le lisant, chacun verra s'il est possible de justifier la conduite du Vice-Amiral ou de ses compli- ces ministériels.

Le 2 Décembre, les deux Amiraux sont pressés par le cri général de toute la Cham- bre des Communes, d'expliquer pourquoi l'affaire du 27 Juillet a si mal réussi. L'A- miral Keppel en uniforme, & tenant à la main ses preuves, assure le Parlement (& la Nation qu'il représente) que la délobéis- sance du Vice-Amiral aux signaux, pour re- nouveler le combat, (quoique le *Victory* eût tenu ces signaux dehors pendant près de cinq heures,) avoit donné à l'ennemi le tems de se sauver dans le Port de Brest. Le Vice- Amiral Palliser convient formellement du fait, mais il assure la Chambre qu'il est en état de jus- tifier sa désobéissance : il demande lui-même avec empressement une enquête. Mais qu'il eût fait ou non cette demande, il étoit du devoir du Parlement de s'adresser à la Puissance exécutive (au Roi), pour que ces premiers doutes fussent levés par un Jugement. Cette maniere de procéder étoit autorisée par une infinité d'exemples, indépendamment des motifs

motifs de raison & de convenance qui devoient le faire adopter. M. Luttrell, qui traita le premier cette matiere dans la Chambre des Communes, proposa une adresse au Roi, pour que l'Amiral Palliser fût jugé par un Conseil de guerre, seul moyen convenable de le justifier ou de le condamner. L'intervention de ceux des Officiers de l'Amirauté, qui sont Membres du Parlement, fit remettre la délibération sur ce projet d'adresse, du 2 au 11 Décembre, qui étoit le jour le plus prochain choisi par la Chambre pour la discussion des affaires maritimes. Selon l'usage, il fut donné avis à tous les Membres de la motion projetée. Mais le Chevalier Palliser, l'accusé, celui dont le procès étoit déjà virtuellement commencé, se rend le 10 Décembre au Bureau de l'Amirauté, & produit contre son supérieur, contre celui qui le poursuivoit pour l'intérêt de l'Angleterre, une accusation que le Lord Sandwich & sa clique osent admettre, par une partialité indigne, & qui décele la plus noire méchanceté!

Copie exacte du Journal du VICTORY, & des remarques particulieres faites depuis le commencement de l'action, jusqu'au moment où ce vaisseau a perdu de vue l'armée françoise.

Le 27 Juillet 1778.

A dix heures avant midi, signal & viré

cxlvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de bord, un gros corps de vaisseaux françois paroissoit être fort en désordre.

A onze heures & demi, les vaisseaux de la tête engagerent le combat avec les vaisseaux françois, qui avoient tiré les premiers sur l'avant-garde de notre armée. A la même heure, signal à notre armée d'engager le combat; nous courions alors sur un bord opposé à celui des François: eux tâchant de s'élever au vent autant qu'ils pouvoient, & donnant leurs bordées à mesure qu'ils passioient près de nos vaisseaux: plusieurs d'entr'eux envoyèrent leur feu au *Victory*; mais voyant que nous pouvions joindre la *Bretagne*, nous dépassâmes deux de leurs vaisseaux destinés à servir de Matelots à l'Amiral.

A onze heures trois quarts, nous prolongeâmes la *Bretagne*; & à midi, nous combattîmes la *Ville de Paris*.

A une heure, nous étions aux prises avec les six vaisseaux qui étoient à l'arrière de l'Amiral François.

A une heure & demie, signal & viré vent arrière, nos vaisseaux ayant beaucoup souffert dans le grément & dans les voiles.

A deux heures, signal pour former la ligne de bataille par l'avant, les vaisseaux se tenant à une encablure l'un de l'autre: nous mîmes en panne pour refaire notre grément.

A deux heures & demi, un des vaisseaux

françois qui avoit perdu la grand-vergue, & son mât de perroquet de fougue, tomba sous le vent, accompagné d'une frégate.

A deux heures trois quarts, les François virerent vent arriere, & formèrent la ligne ayant leurs caps dirigés sur nous.

A trois heures sept minutes, signal aux vaisseaux au vent d'arriver dans nos eaux; & afin qu'ils pussent l'appercevoir plus distinctement, nous retirâmes le signal pour la ligne de bataille.

A trois heures cinquante minutes, voyant que le signal pour arriver dans nos eaux n'étoit point apperçu, nous l'amenâmes, & fimes de nouveau le signal pour former la ligne; nous gouvernions alors Sud-Sud-Est afin de joindre nos vaisseaux sous le vent, & de former la ligne de bataille.

A quatre heures & demi, nous fimes de nouveau le signal aux vaisseaux d'arriver dans nos eaux.

A cinq heures, nous signalâmes aux vaisseaux l'ordre de se ranger à leur poste dans la ligne, & nous envoyâmes la frégate le *Milford*, pour dire au Chevalier Robert Harland, de marcher avec son Escadre, & de former la ligne à l'avant-garde; ce qu'il exécuta.

La ligne françoise formée de 28 vaisseaux & deux de 50 ou 60 canons. On travailloit à épisser le grément qui avoit beaucoup souffert; nous avons perdu sept haubans de

cxlviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

grand mâ, & la majeure partie des mâs de hune & des manœuvres courantes, ainsi que tous les huniers. Nos voiles basses, & nos voiles d'étai, se trouvant fort endommagées. A sept heures, nous fîmes le signal à chaque vaisseau particulier du Vice-Amiral de l'Escadre bleue, excepté au *Formidable*, qui n'avoit pas ferlé son petit hunier, de se ranger à leur poste, pour former la ligne. L'armée françoise s'avançoit, les vaisseaux qui ont le moins souffert, étant placés à l'avant-garde. L'Amiral François avoit 14 vaisseaux de ligne à son avant, & 13 à son arrière, avec deux vaisseaux de 50 ou 54 canons, quatre frégates, un schooner, & trois Brigantins.

A huit heures, trois vaisseaux françois étoient presque par notre travers sous le vent; nous marchions, avec deux ris, dans nos huniers & dans nos misaines, afin de donner au Chevalier Hugh Palliser, & à son Escadre, le tems d'arriver dans la ligne, & nous nous disposions à renouveler l'attaque au point du jour.

A onze heures onze minutes, un des vaisseaux françois de la tête (a) tira deux fusées, & fit peu de tems après un faux feu; à minuit, nous perdîmes de vue leurs feux.

(a) Ce fut le mauvais tems qui fit perdre de vue les feux de l'armée Françoise. M. Palliser a dit dans sa lettre qu'il plut toute la nuit.

A quatre, nous virâmes vent arriere, faisant au *Prince George* & au *Bienfaisant* le signal de donner chasse à trois vaisseaux dans le Sud-Est, qui étoient les seuls que nous pussions appercevoir, & que nous jugeâmes être des vaisseaux françois.

A neuf heures, il fut ordonné à ces deux vaisseaux de rejoindre l'armée. Toute la flotte étoit employée à épisser le gréement, & nos calfats occupés à jumeller notre grand mât, & notre mât d'artimon qui avoient été percés de boulets.

Suite des séances du Conseil de Guerre.

Le Conseil ayant arrêté que les Journaux de navigation seroient mis sur le Bureau & fermentés. Il en fut produit plusieurs. Lorsque ce fut le tour du Maître d'équipage du *Robuste*, il refusa de prêter le serment. Comme on lui demandoit le motif de ce refus, il répondit que le Journal avoit été changé & qu'il y avoit été fait des additions précisément aux articles des 27 & 28 Juillet. Interrogé par l'ordre de qui ces changemens avoient été faits, il dit que c'étoit par l'ordre du Capitaine (M. (a) Hood) qui avoit dicté quelques-uns des changemens, & avoit lui-

(a) Son frere, ancien Capitaine, est Commissaire du chantier à Portsmouth, & vient d'être créé Baronet.

cl AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

même écrit les autres. On lui demanda alors si le Capitaine avoit vu les minutes originales comme elles étoient d'abord, & s'il y avoit trouvé quelque chose à redire? Le Maître répliqua qu'il avoit d'abord écrit ces minutes sur une feuille volante, le lendemain de l'action, pour les montrer au Capitaine: que celui-ci les ayant lues & approuvées, elles avoient été alors copiées sur le Journal. On lui demanda si les changemens avoient été faits depuis l'ordre d'assembler le Conseil de Guerre pour juger l'Amiral Keppel; il répondit qu'il y avoit quatorze ou quinze jours qu'ils avoient été faits, & que c'étoit depuis l'ordre donné pour assembler le Conseil de Guerre.

Cette découverte parut remplir de surprise & d'indignation tous les Membres du Conseil & tous les Assistans, chacun se rappelant la chaleur avec laquelle le Chevalier Hugh Palliser s'étoit opposé la veille à ce qu'on produisît les Journaux de navigation. Pendant quelques minutes on n'entendit que des sifflets qui partoient de tous les points de la Salle, sans qu'on pût les faire cesser.

Le Capitaine Marshall (c'est celui qui a attaqué la *Belle-Poule*) qui avoit commandé la frégate destinée à repeter les signaux, fut sommé de rendre compte de tous les signaux qu'il avoit répétés, & le tems précis auquel ils avoient été faits le 27, depuis le point

du jour jusqu'à la nuit. Il fut ensuite interrogé sur ce qu'il savoit des différentes opérations, positions & situations des deux armées, pendant & après le combat. Il répondit à toutes ces questions d'une manière qui fit le plus grand honneur, tant à son impartialité, comme témoin, qu'à ses talens & à son intelligence comme Officier.

Après cet interrogat, où l'Amiral Keppel mêla aussi quelques questions, l'Amiral Montague se leva & dit que le Conseil pensoit qu'il étoit à propos de faire une question d'un autre genre au Témoin avant de le renvoyer; & s'adressant au Capitaine Marshall, il lui dit: depuis le moment où vous avez apperçu la flotte Française, jusqu'à celui où vous l'avez perdue de vue, vos observations & vos connoissances vous ont-elles fait juger que l'Amiral Keppel se soit conduit en quelque occasion d'une manière peu convenable à un Officier Commandant? Le Capitaine, mettant sa main sur sa poitrine, répondit d'une voix haute & animée: *Non, comme Dieu est mon juge.*

Quoique cette assertion ne puisse point produire une décharge légale en faveur de M. Keppel, elle fut accueillie avec transport; & on entendit toute la salle retentir d'applaudissemens, qui ne cessèrent que longtemps après que le Conseil eut fait recommander le silence.

M. Palliser voulut récriminer contre l'Ami-

ral Keppel, au sujet des changemens faits au journal du *Robuste*, en assurant qu'il en avoit été fait aussi à celui du Capitaine Marshall; mais celui-ci fit voir que quoique les dates de son journal eussent été comparées à celui du *Victory*, on n'avoit point souffert qu'il y fût fait le moindre changement.

Les altérations faites au Journal du *Robuste*, par un Capitaine que l'on fait être des amis de M. Palliser, font la sensation la plus fâcheuse pour les intérêts & pour l'honneur de ce Vice-Amiral. Les papiers publics se remplissent des censures les plus piquantes contre une infidélité aussi révoltante & aussi téméraire. — Comme on fait que parmi les piéces produites, il y a une lettre de Mylord Sandwich à l'Amiral Keppel, en date du 26 Juillet, les ennemis de ce Ministre débitent qu'il a été en consultation chez le Lord Mansfield, pour savoir si le procédé du sieur Hood étoit susceptible d'une tournure favorable, & que le Juge du Banc du Roi l'ayant assuré qu'il se faisoit fort de le justifier, le Ministre a le dessein de demander à retirer sa lettre, pour y faire les *ratures* & *surcharges* qu'il croira nécessaires, avant qu'elle soit produite en jugement.

Dans toutes les tavernes de l'Opposition on boit à la santé de l'honnête *Arnold*, Maître d'équipages du *Robuste*, qui a eu le courage de faire triompher la vérité, sans

craindre le ressentiment des Ministres & de leurs créatures.

De son côté, le parti de Palliser donne les plus grands éloges au Capitaine Burnaby, sur ce que la question générale faite à M. Marshall, lui ayant été pareillement adressée, il s'est excusé d'y répondre, alléguant que ses lumières étoient trop bornées pour qu'il pût prononcer sur une affaire d'une aussi grande importance; & qu'avant de savoir le jugement qui seroit porté par le Conseil, il ne lui appartenoit pas de dire si l'Amiral Keppel étoit ou non exempt de reproches. — Le même parti a observé que M. Marshall s'étoit retranché le plus souvent dans son ignorance en répondant aux Juges, & que sur le nombre de cinquante-sept questions qui lui ont été faites, il n'y en a pas eu plus de trente-six auxquelles il ait fait une réponse directe & positive. On prétend que cette conduite équivoque ôte tout le prix à la réponse qu'il a faite à l'Amiral Montague, & que sa modestie eût dû la lui interdire, la question étant vague, prématurée & impropre, & ne pouvant être décidée que par les Juges, lorsqu'ils auront vu toutes les pièces du procès.

L'état actuel des choses ne permet point d'espérer que ce terme soit très-prochain, & il y a apparence que la session du Parlement aura repris son cours avant que le Conseil ait fait la clôture de la sienne. On

assure que le nombre des témoins qui doivent être interrogés par le Vice-Amiral Palliser est de trente-cinq, & que M. Keppel en fera entendre au moins soixante-dix.

Quoique l'opinion populaire paroisse être entièrement pour celui-ci, il y a toujours des gens, même de ses amis, qui doutent que l'affaire se termine à son avantage. Ils fondent leur opinion sur ces quatre raisons. — Qu'il est Whig, ce qui le rend un objet odieux pour un Ministère Tory: — Qu'il est honnête homme, & par conséquent en horreur à des Ministres pervers: — Qu'il a pour persécuteur le Bureau même de l'Amirauté, qui a en main tous les moyens possibles de le perdre: — Et enfin qu'il ne doit pas être mieux traité que tous ceux qui jusqu'ici ont été employés sur mer, sur terre & en politique, — Gage, les deux Howe, Burgoyne, Carleton, le Lord Percy & le Lord Stormont.

P. S. Du 19 Janvier.

Il paroît que l'affaire de l'Amiral Keppel sera plutôt terminée qu'on ne l'auroit crû d'abord. Peut-être ne durera-t-elle pas autant de jours qu'elle sembloit devoir durer de mois. Tous les témoins que l'accusateur fait entendre déposent en faveur de l'accusé. Le Capitaine *Windsor*, que les Lords de l'Amirauté, fauteurs du premier, ont fait

venir de Paris, avec la permission de la Cour de France, a prouvé clairement par sa déposition que le Vice-Amiral Palliser avoit désobéi aux ordres que lui-même il avoit portés. Il court sur ce Vice-Amiral les bruits les plus scandaleux. On disoit il y a quelques jours qu'il avoit écrit à M. Keppel une lettre que celui-ci avoit refusé de recevoir, & où il lui faisoit l'offre d'abandonner la poursuite de l'affaire : aujourd'hui on prétend qu'il a disparu, & qu'il est parti pour la Hollande. Rien n'est sans doute plus faux ; mais à la maniere dont ces nouvelles sont accueillies, on juge qu'il a le gros de la Nation contre lui. — Sa cause a souffert un préjudice énorme dans l'opinion publique, des ratures & surcharges faites au Journal du Capitaine Hood, qui a cherché à réparer sa faute, en contrariant autant qu'il a pu, dans ses dépositions, les vues de Palliser. — On attend avec impatience que le tour du Capitaine Lockart-Rofs soit venu, pour être interrogé. Mais il court un bruit qui est de mauvais augure pour le parti que soutienne les Ministres, C'est que son interrogat fini, il donnera sa démission. Plusieurs autres bons Officiers suivront cet exemple : c'est encore ce qui arrivera de moins fâcheux pour le service du Roi. Les animosités auxquelles ce procès aura donné lieu, & qui se perpétueront dans la marine auront des suites funestes, qui

se feront sentir sur-tout dans les momens les plus intéressans pour la gloire & pour la sûreté de la Nation. L'Amiral *Montagu* s'est fait le plus grand honneur, par les questions qu'il a adressées aux divers témoins entendus jusqu'ici. On lui saura un gré infini de son impartialité, qui ne sera peut-être pas aussi goûté de son proche parent Mylord *Sandwich*. — Déjà on donne cette glorieuse devise à M. *Montagu* : — *Amicus Socrates, amicus Plato; sed magis amica veritas.* — Il y a deux des Juges de M. *Keppel* de malades, & qui ont demandé & obtenu permission de s'absenter. Pour lui, qui jusqu'ici avoit toujours été violemment incommodé d'une maladie de nerfs, jamais, dit-on, il ne s'est mieux porté de sa vie. — On dit que l'unique chose qui l'ait chagriné dans tout ceci, c'est d'avoir lû un papier public où on lui reprochoit d'avoir pris commandement sous des Ministres qu'il ne pouvoit ni aimer ni estimer, & où on lui remettoit devant les yeux la noble fierté avec laquelle le Lord *Bristol* avoit protesté qu'il se refuseroit à toutes les offres qui pourroient lui être faites.

Quelqu'un vient d'adresser au Président du Conseil de Guerre une question qui fait en bien peu de mots la critique des longs interrogats dans lesquels la Nation prétend ne voir que d'ennuyeuses & inutiles répétitions.

1°. Laquelle des deux armées navales a
 a premiere retiré le signal de combat ?
 2°. Combien de tems celle qui l'a retiré la
 derniere l'a-t-elle gardé de plus que l'autre ?
 En général, on paroît persuadé que ce pro-
 jets a été imaginé par les Ministres, pour
 accuser la nation, & s'empêcher de donner
 toute son attention à des objets qu'il lui
 seroit bien plus essentiel d'approfondir, mais
 dans lesquels les Ministres auront grand
 soin d'empêcher qu'on ne porte des regards
 trop curieux. La ressource des refus directs
 & des subterfuges étant usée; ce nouveau
 genre d'artifice s'est offert à eux, & ils
 ont saisi avec autant d'adresse que d'avi-
 lité. Nous verrons l'année prochaine à
 quelle autre ruse ils auront recours.

On débite ici depuis hier une nouvelle
 qui seroit très-fâcheuse, si elle avoit de la
 vérité; c'est que les Anglois établis à la
 côte des Mosquetes, comme dans un Éta-
 blissement Britannique, sur la foi d'une
 réclamation du Roi du 9 Décembre 1763,
 sont arrivés en grand nombre à la Jamaïque,
 se prétendant chassés par les Espagnols de
 cette Colonie Angloise, d'où ils ont assu-
 ré que quatre vaisseaux Anglois venoient
 d'être enlevés par les Espagnols qui n'ont
 point encore donné de satisfaction pour le
 vaisseau le *Moring-Stars* enlevé de la même
 manière en Avril 1777.

On apprend aussi que le vaisseau le *Cole-*

clviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

brook, de la Compagnie des Indes, qui alloit à la Chine, à péri au Cap. — Point de nouvelles d'Amérique, ni des Isles: les Actions continuent à baisser.

Faute importante dans le Numéro LXIII.

La page xcviij de ce numéro devoit contenir un tableau de l'ordre de marche du grand convoi parti de Portsmouth le 25 Décembre. — Malheureusement il a été tout bouleversé à l'impression, & tiré dans cet état, l'Editeur n'ayant point pu revoir l'épreuve; mais la minute n'ayant pas été détruite, il est possible d'y apporter remède. On va le donner ici, après une liste de l'escadre qui escorte ce convoi.

Liste des vaisseaux qui ont mis à la voile de Spithead le 25 Décembre 1778, sous le commandement du Vice-Amiral Shulldham.

Vaisseaux. Canons. Capitaines.

| | | | | |
|-----------------|----|---------------|----|--|
| | 1 | Prince George | 90 | Capitaine Lindsay. |
| | 2 | Foudroyant.. | 80 | } Amiral Shulldham. Capitaine Curtis. |
| | 3 | Cumberland.. | 74 | |
| | 4 | Hector..... | 74 | Hamilton. |
| | 5 | Elisabeth.... | 74 | Maitland. |
| | 6 | Magnificent.. | 74 | Elphinstone. |
| | 7 | Résolution... | 74 | Ogle. |
| Pour les Isles. | 8 | Suffolk..... | 74 | } Amiral Rowley. Capitaine Duncan |
| | 9 | Shrewsbury.. | 74 | |
| | 10 | Yarmouth... | 64 | Batman. |
| | 11 | Vigilant..... | 64 | Digby Dent. |
| | 12 | Défiance.... | 64 | Goodall. |
| | 13 | Europa..... | 64 | King. |
| Pour les Isles, | 14 | Lion..... | 64 | Cornwallis. |
| | 15 | Medway.... | 60 | |
| | | Warwick.... | 50 | Colins. |

N. B. Le tableau que l'on va voir présente l'ordre dans lequel doit marcher cette escadre & la place des trois cents bâtimens pour différentes destinations, qui sont partis sans son convoi. — On fait que le *Ruffel*, de 74 canons, qu'il faut laisser à sa place dans le tableau, pour ne pas déranger l'ordre, est cependant rentré dans le port, ayant eu une forte avarie.

Ressource, 28, doublé en cuivre.

| | |
|------------|--------------|
| America, | Magnificent, |
| 64. | 74. |
| Dé fiance, | |
| 64. | |
| Ruffel, | |
| 74. | |
| Suffolk, | |
| 74. | |
| Medway, | |
| 60. | |
| Yarmouth, | |
| 64. | |
| Grampus, | |
| 30. | |
| | Tortoise, |
| | 29. |

Convoi pour New-York.

| | |
|-------------------|-------------|
| Proserpine, 28, | Shrewsbury, |
| doublé en cuivre. | 74. |
| | Romulus, |
| | 44. |
| | Warwick, |
| | 35. |

Autres Vaisseaux Marchands.

| | |
|-----------------|--------------|
| Foudroyant, 80, | Deal-Castle, |
| Vaifseau Com- | 20. |
| mandant. | Langant, |
| | 49. |

Convoi pour les Indes Occidentales.

| | |
|----------------|------------|
| Prince George, | Elizabeth, |
| 90. | 74. |
| Hefter, | |
| 74. | |
| Réolution, | |
| 74. | |
| Cumberland, | |
| 74. | |
| Lyon. | |
| 64. | |
| Europa, | |
| 64. | |
| Dromedary, | |
| 26. | |
| Janus, | |
| 44. | |

Pomona, 28, double en cuivre.

blé, fit surseoir à l'exécution de la sentence prononcée contre Mathews jusqu'à nouvel ordre, & l'envoya dans la Province de Connecticut pour y être étroitement resserré.

1776.
Juillet
Août
&
Septem.

Le procès des autres criminels fut aussi suspendu; en même tems on donna les ordres les plus positifs de poursuivre ceux des conjurés qui n'étoient pas encore connus, de se saisir de leurs personnes & de les garder en prison jusqu'à ce qu'une occasion convenable se présentât d'instruire leurs procès (a).

Préparatifs de défense en Amérique.

Dans la vue de se mettre en état de se passer des secours de l'Europe pour soutenir une guerre qui deviendra de plus en plus opiniâtre, les Etats-unis continuent d'encourager les établissemens militaires qui ont été formés chez eux: les fonderies de canon réussissent parfaitement en Maryland: celle de Baltimore en particulier a fourni nombre de bonnes pieces d'artillerie. Cependant, quoique les armemens & les occupations relatives à la

(a) Dans les enquêtes qui ont pû avoir lieu depuis, il ne fut point vérifié qu'il y eût eu de complot formel: comme on n'eut la preuve que de sentimens & de vœux contraires à l'indépendance, l'affaire ne fut plus poursuivie avec chaleur. Par la suite David Mathews est retourné à New-York, où le Gouvernement Anglois l'a remis en possession de sa place de Maire.

1776.
 Juillet
 Août,
 &
 Septem.

guerre doivent nécessairement y occuper bien du monde, la main d'œuvre & l'attention à l'employer ne manque point pour d'autres objets : Les moulins à papier, qu'on a construits en plusieurs Provinces, peuvent servir d'exemple ; & dans peu les Colonies pourront se passer de cette marchandise, sur laquelle la Grande-Bretagne avoit cru entre autres pouvoir s'établir un revenu.

Mesures prises par les Gouverneurs des Florides pour attirer dans leurs Provinces des Emigrans Américains.

Extrait d'une lettre de Pensacola dans la Floride Occidentale, datée du premier Août 1776.

Notre Gouverneur (ainsi que le Gouverneur Tonym de la Floride Orientale) a publié une déclaration par laquelle il offre un azile à tous ceux qui, dans l'état embrouillé des affaires en Amérique, désireroient de venir s'établir dans cette Province, s'engageant d'accorder cent arpens de terre au maître & autant à la maîtresse de chaque famille, & cinquante arpens à chaque enfant & domestique, ainsi que de les exempter du cens pendant un certain nombre d'années : il promet de leur donner même une plus grande étendue de terrain, si toutes fois ils sont en état de le cultiver. Il accorde aussi la liberté de couper du bois dans les forêts

1776.

Juillet
Août,
&

Septem.

de Sa Majesté pour du merrein pour le service des Isles des Indes Occidentales , aux conditions que sûreté sera donnée que c'est réellement & de bonne foi pour cette destination : le Gouverneur offre divers autres encouragemens à tous ceux qui viendroient s'établir ici , ainsi qu'à ceux qui entreprendroient de fournir nos Isles de merrein. Et s'il faut parler franchement , nous en avons assez : ce sont les vaisseaux de transport que nous n'avons pas. Il est arrivé ici quelques bâtimens de la Jamaïque , mais le manque de monde pour préparer le merrein est un grand obstacle à la réussite de cet objet. Cette Colonie étant encore dans son enfance , doit-on s'étonner que nous manquions de bras ? mais ne pourroit-on pas y remédier par le commerce ? Nous trouverions facilement des esclaves , si nous avions des bâtimens pour emporter le merrein lorsqu'il est fait. Ce pays est beaucoup plus sain qu'on ne me l'avoit dit : loin de ne présenter qu'un désert , il a de très-bons pâturages ; & il y croît des grains d'Europe de toute espèce. Je ne doute pas qu'avec le tems & par les soins de Cultivateurs intelligens , il ne produise tout ce que la nature du sol admettra.

Du premier Août.

Les Habitans des deux Provinces des Florides importent une grande quantité

1776.

Août
&

Septem.

de marchandises qu'ils livrent frauduleusement aux Habitans de la Géorgie & de la Caroline Méridionale.

Ordonnance du premier Août concernant l'élargissement des prisonniers détenus dans les diverses prisons de l'Etat de Pensylvanie.

D'autant que les Cours de justice dans cet Etat ont cessé, & que toutes les procédures, par lesquelles les affaires doivent être légalement commencées, poursuivies & décidées, sont entièrement supprimées par l'autorité du peuple : & d'autant que la détention des débiteurs qui ont été mis en prison en conséquence d'un jugement définitif rendu & exécuté contre eux & qui consentent d'abandonner à leurs créanciers la jouissance de leurs biens, ou des débiteurs tenus en prison pendant le cours du procès intenté contre eux, lesquels ne peuvent pas donner caution d'une manière légale pour obtenir l'élargissement de leurs personnes, est non seulement une oppression, mais qu'elle ne peut être d'un avantage réel pour les créanciers : & d'autant que par l'assistance de la Providence divine, un changement total de gouvernement a été effectué dans les Etats-unis, & que des actes de grace ont été quelquesfois octroyés aux prisonniers à l'occasion d'un événement d'une pareille importance.

Il est ordonné & déclaré par les Représentans des hommes libres de l'Etat de Pen-

sylvanie en l'assemblée générale, que toutes
 les personnes emprisonnées ou détenues dans
 aucune prison de cet Etat, en conséquence
 d'un procès, ou ordre d'emprisonnement
 pour raison de dettes ou de délits quelcon-
 ques (à l'exception des crimes capitaux, des
 manœuvres dirigées contre les mesures ver-
 tueuses des Etats Américains & aussi des prison-
 niers de guerre) seront sur le champ élar-
 gis & déchargés, à condition cependant que
 toutes les personnes qui voudront jouir du
 bénéfice de la présente Ordonnance, pré-
 senteront, avant leur élargissement, dans
 les Comtés respectifs où elles sont détenues
 en prison, une pétition aux Commissaires à
 ce nommés, qui contiendra les raisons de
 leur emprisonnement; & si les Supplians sont
 de la classe de ceux des prisonniers qui ont
 été enfermés pour l'exécution d'un jugement
 définitif, ils joindront à leur pétition les noms
 de leurs créanciers ainsi que les créances
 dues à eux, & ce avec autant de précision
 qu'il sera possible d'en donner, & ils four-
 niront un état certifié de tous leurs biens
 meubles & immeubles, avec les assurances
 pour ces biens, ensemble les contrats, livres,
 notes ou obligations y relatifs: cela étant fait
 & observé, les Commissaires sont requis par
 le présent de donner des ordres pour que
 ces prisonniers soient amenés pardevant eux,
 afin de leur faire prêter le serment ou affir-
 mation usité, & qui se prend des débiteurs

1776.

 Août
 &
 Septem.

1776
Août
&
Septem.

insolvables en vertu d'un acte fait par l'assemblée de Pensylvanie dans l'année de Notre Seigneur 1729 : ce serment ou affirmation prêté, les prisonniers donneront une assignation sur leurs biens, ainsi qu'il est prescrit par ledit acte, en s'affujettissant aux peines & amendes y portées : après quoi les prisonniers seront élargis de maniere qu'à l'avenir ils ne pourront plus être emprisonnés pour les mêmes dettes pour lesquelles ils ont donné ladite assignation : & pour ce qui est des prisonniers qui ont été arrêtés pendant le cours d'un procès intenté contr'eux, les Commissaires nommés dans les Comités respectifs sont requis par la présente de donner un ordre par écrit & signé d'eux pour l'élargissement de ces prisonniers, à condition néanmoins que le procès pendant sera continué d'une maniere légale & terminé par un jugement définitif; il est ordonné en outre que pour parvenir aux fins de la présente ordonnance les Commissaires nommés avec plein pouvoir, seront tenus d'entendre & d'élargir les prisonniers détenus ès prisons, des Comtés suivans, savoir : de Philadelphie, de Bucks, de Chester, de Lancaster, d'York, de Cumberland, de Berk, de Northampton, de Bedford, de Northumberland & de West-Morçland : & que les Juges & les Géoliers, élus & établis auparavant dans ces divers Etats, ainsi que les habitans quelconques, obéiront auxdits Commissaires ou à deux d'entr'eux.

qui par la présente ont été autorisés pour entendre & élargir les prisonniers dont il s'agit. 1776.

Août,
&
Septem.

Ordonné enfin que lesdits Juges & Géoliers continueront, étant autorisés par la présente, à retenir dans des prisons sûres les prisonniers qui dès à présent ou à l'avenir leur seront délivrés pour crime capital ou pour manœuvres dirigées contre les mesures vertueuses prises par les Etats Américains, ainsi que les prisonniers de guerre jusqu'à ce qu'ils soient déchargés & élargis par la justice ou par l'autorité de l'honorable Congrès des Etats - unis.

Par ordre de la Convention.

George Rofs, Vice - Président.

Donné le premier Août 1776.

Attesté. John Morris, jun. Secrétaire.

Extrait d'une lettre d'un Officier Anglois sur les forces & les dispositions des Américains.

» Les Rebelles sont assez fortement retranchés pour croire qu'il est presque impossible de forcer leurs lignes. Tous les jours ils ajoutent quelque nouvelle batterie pour rendre leur situation plus formidable. Depuis l'échec que la flotte du Roi a essuyé à Charles - Town, on remarque plus d'unanimité parmi les habitans des Colonies au Sud de

1776.

Août

&

Septem.

A. Fiction.

l'Amérique, & plus d'attachement au parti du Congrès qu'ils n'en avoient montré jusqu'alors «.

» Une harangue artificieuse & pleine de véhémence, prononcée le premier Août par le sieur Adams, l'ame du Congrès, a porté la haine des Soldats & de la Bourgeoisie jusqu'à la frénésie, & a plus que jamais envenimé leurs esprits contre la Grande-Bretagne & son gouvernement. «

[Le jugement porté par cet Anglois de la Harangue adressée au Peuple d'Amérique par M. Samuel ADAMS, est conforme à l'exacte vérité. C'est en effet un morceau plein de véhémence & d'artifice, & qui dans les circonstances où il a été prononcé a produit un très-grand effet sur l'Auditoire, & sur l'Amérique entiere. A ce titre, il est donc justement revendiqué par l'Histoire, de quelques défauts qu'on puisse le croire rempli : si l'Orateur a outré les figures, il faut se souvenir que l'ennemi avoit outré ses excès : s'il a avancé plus d'un paradoxe, c'est que l'approche d'une puissante armée ne lui laissoit gueres le choix des moyens de persuasion : s'il a tiré quelques fausses conséquences, c'est qu'il y en a bien peu de vraies dans les convulsions des Etats : si on lui trouve le ton d'un déclamateur forcené, c'est qu'il parloit devant des gens yvres de leur ressentiment : s'il prêche une doctrine destructive de toute subordination, c'étoit un effort nécessaire pour extirper l'habitude d'une servile dépendance.

En un mot, s'il lui manque bien des sortes de mérite pour satisfaire ses lecteurs au sein du bonheur dont jouissent la plupart des États Européens, il sera peut-être facile de lui en faire retrouver une partie en le plaçant dans son vrai jour, c'est-à-dire sur le fond ténébreux d'un horison troublé par un affreux orage. Ce qu'il y a de certain, c'est que le tableau de la tempête seroit imparfait s'il y manquoit une explosion qui en augmente l'horreur ou la beauté.

1776,
Août,
&
Septem̄

*This Harrangue is a Forgery. So certefius
John Adams.*





DISCOURS

PRONONCÉ à Philadelphie dans la
Chambre des États, le Jeudi premier
Août 1776, par SAMUEL ADAMS,
Membre du Congrès Général des
États-Unis de l'Amérique.

*Mr Genets Remarks upon
this Harranque might have
been spared if he had taken
the pains to inform himself
that the whole is a Counterfeit.*

Per damna, per cœdes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.
Hor.

Oh! save my country, heaven! shall be my last.

Et le dernier vœu que je formerai
Sera le salut de mon pays.

Pope.



COMPATRIOTES ET FRERES.

1776. J'aurois volontiers refusé un honneur qui
surpasse mes forces. Je n'ai ni le sang froid,
Août, ni l'impartialité qu'exige la haute impor-
& tance du sujet que je vais traiter.
Septem.

[L'Auteur convient qu'il se livre à l'emportement d'une déclamation, & qu'il ne faut peser
 ses idées, ni ses expressions, au poids du
 sanctuaire. Il a dit tout ce qu'il a pu imaginer
 le plus fort pour faire détester la Royauté par
 un Peuple qui venoit d'en secouer le joug. Ses
 images doivent être chargées, parce qu'il parle
 plus aux sensations qu'à la raison. Je voudrois
 seulement qu'il n'eût pas l'air de s'être mépris
 sur son objet. Il se déchaîne contre George
 de Brunswick & contre tous les Rois, tandis
 que c'est d'un Peuple entier qu'il a à se plaindre.
 Ce n'est pas comme Royauté, c'est comme Ré-
 publique que l'Angleterre a irrité ses Colonies.
 Tous les actes Parlementaires, dont la rigueur
 arbitraire les a soulevées, ont été dictés par une
 jaloussie, par une vaine gloire & par une cupi-
 tité républicaines. La preuve en existe dans les
 douciffemens que cette même République vient
 d'accorder à l'Irlande, parce qu'elle a redouté
 de la tenir plus long-tems dans l'oppression. La
 politique des Rois est toute opposée: ce sont leurs
 conquêtes ou leurs possessions éloignées qui ont
 ordinairement le plus de droits à leurs faveurs.
 Mais il falloit à M. Adams un objet sensi-
 ble, & non un être moral, pour mettre en
 fermentation les passions de ses Auditeurs & de
 ses Lecteurs.]

1776.

Août,

&

Septem.

Je conviendrai avec mes ennemis que le
 ressentiment des outrages accumulés sur
 notre Patrie, & une ardeur pour la gloire
 portée jusqu'à l'enthousiasme, peuvent m'oter

1776.
Août
&
Septem.

cette netteté de jugement & d'expression qui doit être le partage des esprits dans un état plus calme. Je vous exhorte donc à m'écouter avec une sorte de méfiance, à m'examiner sans prévention & à corriger les méprises où mon zèle pourroit m'entraîner.

La vérité ne redoute point un appel au sens commun. Vos esprits, dans leur pureté native, sont plus aptes à décider sur des sujets d'une nature pratique. Les principes & les systèmes qu'on dit être au-dessus de la compréhension de la multitude, peuvent toujours être jugés chimériques ou inutiles. Celui qui a fait *tous* les hommes a voulu que les vérités nécessaires au bonheur de l'homme fussent sensibles pour tous.

Nos ancêtres ont secoué le joug du papisme en religion; c'est à vous qu'est réservé l'honneur de secouer celui du papisme en politique. Ils ont ouvert la Bible à tout le monde; & ils ont soutenu que tout homme avoit la faculté de juger par lui-même en matière de religion. Puisque nous sommes organisés de manière à comprendre les vérités spirituelles les plus sublimes, pourquoi n'atteindrions-nous pas jusqu'aux vérités matérielles & temporelles? Le Ciel se repose sur nous de ce qui regarde l'éternité; & l'homme nous refuseroit la faculté de juger du présent ou de connoître par nos sensations ou par l'expérience ce qui peut nous rendre heureux! » On veut bien

que nous puissions discerner des objets distans & éloignés; mais il ne nous est pas permis d'appercevoir ceux que nous tenons pour ainsi dire entre nos mains. — Pourvu que nous laissons à ceux qui nous gouvernent la distribution des biens présens, ils nous permettent de disposer comme il nous plaira des intérêts de l'avenir. — Je ne doute point que d'aujourd'hui ne commence le règne du protestantisme politique. Nous avons visité le Temple de la Royauté; & nous avons trouvé que l'idole qui reçoit nos adorations avoit des yeux qui ne voyoient point, des oreilles qui n'entendoient point nos prières, & un cœur pareil à la meule inférieure d'un moulin (a). Nous venons de

1776.
Août
&
Septem.

(a) L'hommage rendu en quelques pays aux Rois & à leurs favoris, fait honte à l'humanité. S'il étoit possible qu'un de mes honnêtes Compatriotes fût tout-coup transporté dans une Cour Européenne, il s'imagineroit être admis dans quelque Temple Payen. Il semble que les Courtisans aient mis toute leur politique à faire dépendre d'eux leurs Souverains autant qu'il seroit possible, en les accoutumant à entendre par leurs oreilles, à voir par leurs yeux, & à faire les fonctions les plus communes avec leur aide & sous leur direction, à l'instar des Prêtres qui cherchent à se placer entre la Divinité & les Hommes, & à se donner pour les seuls canaux de correspondance entre le ciel & la terre. Ces Monarques ressemblent à cette Reine dans Rabelais, qui ne mâchoit jamais aucune espèce d'aliment; ce n'est pas que ses dents ne fussent bonnes & fortes, & que ce qu'elle mangeoit ne dût être broyé; mais telle étoit l'indispensable étiquette

1776.

Août
&
Septem.

rétablir dans ses droits le Souverain auquel seul les hommes doivent obéir. Celui-là regne dans le Ciel; & il voit avec complaisance ses sujets adopter une liberté de penser, qui est le plus beau de ses dons, & s'estimer assez pour se gouverner eux-mêmes. Puisse son empire s'étendre depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant!

Comme j'ai été esclave de l'influence des opinions acquises dans l'enfance, & des distinctions généralement reçues, je suis toujours disposé à plaindre ceux qui sont dans les ténèbres. Or, aux yeux de la raison, peut-il y avoir un axiome plus clair que celui-ci : *Tous les hommes ont un droit égal au bonheur?* La nature n'a point fait d'autre distinction que celle des qualités plus ou moins exquises de l'esprit & du corps. Mais quelles distributions mystérieuses de caractère n'ont pas été introduites par l'intrigue des hommes d'Etat, intrigue encore plus fatale que celle des Prêtres?

Suivant la doctrine des Pontifes de la

de sa Cour : ses Officiers prenoient sa viande ou toute autre sorte de mets, & la mâchoient noblement, ayant la bouche doublée de satin cramoisi & les dents revêtues d'un bel ivoire blanc; après quoi ils passaient l'aliment tout mâché dans l'estomac de la Reine par un tuyau d'or. Aussi nous dit-on qu'elle n'alloit jamais à la Garde-robe que par Procureur.

Rabelais. Livre 5.

Note de l'Auteur. — Les observations de l'Éditeur sont enclavées dans le texte entre deux crochets.

Politique, les descendans, peut-être illégitimes, d'un usurpateur heureux, s'arrogent de génération en génération le droit de (a) dissiper, pour leur faste & pour leurs plaisirs, une portion des fruits de la terre plus que suffisante pour alimenter des milliers d'autres semblables à eux. Ils prétendent être revêtus du pouvoir de les conduire comme des bêtes de somme & sans aucune espece d'industrie, d'habileté ou de vertu. Désho-

1776.
Août,
&
Septem.

(a) Mémoire des articles du carrosse de cérémonie du Roi d'Angleterre, où il ne monte que pour aller au Parlement.

| | Livres. | Sols. | Deniers |
|-------------------------|--------------|-----------|-----------------------------------|
| Pour le Carrossier..... | 1,673 | 12 | |
| Le Sculpteur..... | 2,500 | | |
| Le Doreur..... | 933 | 14 | |
| Le Peintre..... | 315 | | |
| Le Ciseleur..... | 665 | | |
| Le Marchand de gallons. | 737 | 10 | 7 |
| Le Bourelier..... | 385 | 15 | |
| Le Rubanier..... | 202 | 5 | 10 $\frac{1}{2}$ |
| L'Éperonnier..... | 99 | 6 | 6 |
| Les Agrémens..... | 31 | 3 | 4 |
| Le Sellier..... | 10 | 16 | 6 |
| Le Drapier..... | 4 | 3 | 6 |
| La Houffe..... | 3 | 9 | 6 |
| Total..... | 7,561 | 17 | 9 $\frac{1}{2}$ |

On a été deux ans à faire ce carrosse: il a été livré en 1762 & payé en 1768.

Il coûte en livres tournois.. 178,510 2 4

1776.
Août,
&
Septem.

norant au contraire l'humanité par leur ignorance, leur intempérance & leurs débauches, ils sont réputés les êtres les plus propres à établir des loix & à se charger de l'administration de la Société.

Le Ciel n'a-t-il donné des talens & des vertus aux hommes que pour en faire des esclaves plus abjects, toujours prêts à être sacrifiés aux folies & à l'ambition d'une poignée d'individus? Ces dons sublimes n'ont-ils été dispensés aussi également par une Providence toute divine que pour qu'ils ne pussent point être exercés également autant qu'il seroit possible, & pour que tous les hommes ne pussent point également jouir des bénédictions de la Providence? Loin de nous ces absurdes systèmes qui, pour gratifier l'orgueil de quelques individus, dégradent la plus nombreuse partie de l'espece humaine & la mettent au-dessous de la classe des hommes. Quel outrage n'est-ce pas faire au Souverain de l'Univers, que de soutenir que le bonheur d'un monstre plongé dans la débauche, & répandant la désolation & le meurtre parmi les semblables, d'un Caligula, d'un Néron ou d'un Charles est plus précieux aux yeux de la Divinité que celui de plusieurs millions de ses suppliantes créatures, qui ont l'ame juste, le cœur sensible, & qui marchent humblement dans les voies du Seigneur!

[L'ordre établi est ce qu'il y a de plus précieux

cieux aux yeux de la Divinité. L'intérêt des hommes sera toujours de se faire illusion sur un mal passager, pour jouir, ou par eux ou par leur postérité de tous les biens que l'ordre établi leur assure.]

1776

Août

&

Septem.

Non certes, au jugement du Ciel, il n'est point d'autre supériorité parmi les hommes, que celle que donnent la sagesse & la vertu. Pouvons-nous avoir un modèle plus sûr pour former le nôtre? Dieu n'a départi à aucune classe ou famille d'hommes de l'autorité sur leurs semblables. Si quelques hommes ont donné cette autorité, ils n'ont pu l'aliéner que relativement à eux.

[*De ce principe résulteroit un changement de gouvernement pour chaque nouvelle génération.*]

Nos ancêtres ont consenti, dit-on, à se soumettre aux loix de la Grande-Bretagne. Je me dispense de discuter à présent les limites & les conditions de leur soumission; mais peut-on nier que lorsqu'ils ont contracté pour obéir à la Grande-Bretagne & vivre sous sa Juridiction, ils ne s'y soient déterminés parce que cet arrangement leur paroissoit le plus avantageux pour eux dans la situation & les circonstances où ils se trouvoient alors? Nous avons, chers compatriotes, le même droit qu'eux à pourvoir à notre bonheur. S'ils ont eu leur postérité en vue dans leur marché, ce n'a été sans doute que dans l'espoir que

1776. leurs descendans seroient encore plus heureux qu'ils ne l'étoient eux-mêmes.

Août
&
Septem.

S'ils se sont trompés dans leur attente ou dans leurs calculs, on ne peut jamais nous blâmer d'adopter un système qu'ils nous auroient suggéré eux-mêmes, s'ils avoient prévu notre condition présente.

O vous, hommes aveugles & pervers, qui voudriez rendre la fortune, la vie & la religion de plusieurs millions d'hommes dépendantes de l'interprétation illusoire de vieux parchemins : vous qui voudriez nous renvoyer à des chartres antiques, où on ne voit qu'un sens incertain & contradictoire, & nous restreindre à y chercher la preuve que la génération présente n'est pas dans l'obligation d'être la victime d'un despotisme cruel & implacable ; dites-nous si nos pieux & généreux ancêtres nous ont légué le misérable privilege de nous laisser enlever les fruits de notre honnête industrie & du sol que nous avons acheté au prix de notre sang, & de nous voir dépouillés de tout par des mains violentes, qu'il n'est pas en notre pouvoir de contenir ? Nos ancêtres ont-ils stipulé pour nous que, les bras croisés, nous attendrions de nos féroces envahisseurs une justice que nous avons vainement implorée au pied du Trône ? Etoit-il dit que nous serions obligés d'entendre avec indifférence tourner en ridicule

notre caractère national? Nos ancêtres ont-ils promis pour nous que notre patience & notre douceur seroient insultées, nos côtes dévastées, nos villes pillées & brûlées, nos femmes & nos enfans exposés à la nudité, à la faim, à la mort, sans que nous éprouvions ce sentiment de vengeance & de conservation de soi-même, d'autant plus naturel à l'homme que c'est Dieu qui l'a gravé dans nos cœurs? Non, jamais homme n'a eu pour le peuple Anglois plus de vénération que moi autrefois.

[Voilà le vrai objet de l'Auteur : c'est le peuple Anglois : la vérité l'y ramene.]

Les Anglois m'étoient chers, comme branches d'un même tronc nourricier, & comme participans à la même Religion & aux mêmes Loix : j'aurai toujours pour le reste de la constitution le respect que j'aurois pour un corps sans vie dans lequel eût existé jadis une ame héroïque & sublime. Mais lorsque je suis réveillé par le bruit des armes : lorsque je vois des légions d'assassins étrangers, payés par le peuple Anglois pour s'abreuver de notre sang : lorsque je foule les ossemens non encore inhumés de mes voisins, de mes amis & de mes compatriotes : lorsque je vois la chevelure ensanglantée d'un pere entre des mains sauvages, une foible mere pressant ses enfans sur son sein & demandant grace pour eux aux pieds de ses propres esclaves encoura-

1776.

Août
&
Septem;

1776. — gés par les Anglois au meurtre & à la tra-
 hison : lorsque je vois mon Pays, autrefois
 Août le siege de l'industrie, de la paix & de
 & l'abondance, changé par les Anglois en
 Septem. théâtre de sang & de désolation; j'en de-
 mande pardon au Ciel, mais il ne m'est
 pas possible d'arracher de mon cœur les
 passions qu'il y a imprimées, & de ne pas
 abhorrer toute espece de soumission à un
 Peuple qui a cessé d'être humain, ou qui
 n'a point assez de vertu pour sentir sa mi-
 sere ou sa servitude.

Ceux qui se contentent de l'ombre de la
 vérité & d'un vain étalage de paroles, s'éten-
 dent beaucoup sur nos obligations envers la
 Grande-Bretagne relativement à la protec-
 tion qu'elle nous a accordée. Mais a-t-elle
 été occupée de nos seuls intérêts? Une Na-
 tion de Marchands est très-rarement désin-
 téressée. Ne nous laissons point abuser par
 des mots. Elle n'a eu pour objet que l'ac-
 croissement de son commerce. Quand elle a
 défendu nos côtes, elle n'a combattu que
 pour conserver ses chalans; & elle n'a es-
 corté nos vaisseaux que parce qu'ils étoient
 chargés de richesses acquises pour elle par
 notre industrie. Elle nous a traités comme
 des bêtes de somme, dont les propriétaires
 ont le plus grand soin pour qu'elles puissent
 porter un plus grand fardeau. Et contre qui
 encore nous a-t-elle protégés? Contre ses
 propres ennemis, avec lesquels nous n'avions

rien à démêler, que pour le compte même de la Grande-Bretagne, contre lesquels nous avons épuisé nos forces & nos trésors toutes les fois qu'elle nous en a requis. Ces Colonies ont-elles tardé à donner du secours à l'Angleterre, lorsqu'en 1739 elles furent invitées à coopérer à l'expédition contre Carthagène? Elles envoyèrent alors 3,000 hommes pour joindre l'armée Britannique, quoique la guerre eût commencé sans le consentement des Américains.

Mais, dira-t-on, la dernière guerre fut purement Américaine. C'est une erreur vulgaire qui, comme beaucoup d'autres, a gagné crédit à force d'être répétée. La querelle entre les Cours de la Grande-Bretagne & de la France avoit été occasionnée par les limites du Canada & de la Nouvelle Ecosse. Le territoire contesté n'étoit réclamé par qui que ce fût dans les Colonies; mais seulement par la Couronne de la Grande-Bretagne. Ce fut donc une querelle qui lui étoit particulière. L'infraction d'un droit dont l'Angleterre jouissoit en vertu du Traité d'Utrecht, de commercer dans le pays de l'Ohio appartenant aux Sauvages, fut encore une autre cause de la guerre. Les François enlevèrent une grande quantité de marchandises Britanniques & prirent possession d'un fort qu'une Compagnie de Marchands & de Facteurs Anglois avoit élevé pour la sûreté de son commerce. Ainsi la guerre se fit pour

1776.

Août
&
Septem.

1770.

Août
&
Septem.

défendre des territoires réclamés par la Couronne & pour protéger les propriétés du peuple Anglois. Les François n'avoient alors aucun démêlé avec l'Amérique ; & d'après les lettres envoyées par leur Commandant en Chef à quelques-unes de nos Colonies, il paroît qu'ils désiroient de rester en paix avec nous. Si nous avons pris part à cette guerre : si nous nous sommes exposés à tous les maux qu'elle a attirés sur nous, ce n'a été que par affection pour la Grande-Bretagne. Ces Colonies ont plus accordé qu'on ne pouvoit attendre d'elles, pour soutenir la guerre. Elles ont levé, habillé & entretenu près de 25,000 hommes : & le peuple Anglois fut si persuadé des grands efforts que nous avions faits, que la Chambre des Communes recevoit chaque année un message portant : » que Sa Majesté ayant la plus grande satisfaction du zele & de la vigueur avec lesquels ses fideles sujets de l'Amérique Septentrionale s'étoient montrés dans la défense des justes droits & possessions de Sa Majesté, Elle recommandoit à la Chambre d'y avoir égard & de fournir à Sa Majesté les moyens de leur donner un dédommagement convenable. «

Mais à quoi peuvent aboutir des raisonnemens de cette espèce ? La protection même que nous pouvons avoir recue anéantit-elle nos droits comme hommes, & nous impose-t-elle l'obligation d'être misérables ? Quel est

celui d'entre vous, mes chers Compatriotes, qui, étant pere, voudroit user de son autorité pour faire de son fils un esclave à cause qu'il l'auroit nourri dans son enfance.

C'est une générosité bien étrange que celle qui exige en retour infiniment plus que ce qui a été donné, & qui pour récompense de la protection accordée à notre propriété demande qu'on abandonne à la volonté arbitraire de tyrans vindicatifs les privilèges inestimables qui font tout le prix de cette propriété.

Le droit politique & le bonheur public ne font que des mots différens qui expriment la même idée.

[*Cela est vrai: mais le bonheur public existant par-tout où l'individu est assuré de sa vie, de sa liberté & de ses biens, le droit politique qui n'est que la même chose, est tout aussi sacré.*]

Ceux qui s'égarant dans les dédales de la métaphysique & qui remontent aux contrats primitifs pour déterminer les droits des hommes ou se trompent ou cherchent à tromper les autres. L'utilité publique, voilà le seul signe certain qui puisse les faire connoître. C'est une pierre de touche qui décide promptement la question: sans qu'il soit besoin de disputer, il n'y a qu'à en appeller aux sentimens de la nature. La force de la vérité a obligé les hommes à employer des raisonnemens tirés de ce principe, après l'avoir combattu dans la pratique & dans la spé-

1776.

Août

&

Septem.

1776. Aôût & Septem. culation. Les Avocats du Gouvernement despotique & de la soumission aux Magistrats. appuyent leur systême de raisons tirées de ce même intérêt public.

L'auteur de la nature dirige toutes ses opérations vers l'exécution du meilleur bien possible, & il a fait consister la vertu humaine dans une disposition & un procédé tendants à la félicité commune de ses créatures. Tout retranchement fait à la liberté naturelle de l'homme en vertu de l'institution des sociétés politiques, ne peut se justifier que conséquemment à ce principe.

Il est donc bien absurde de raisonner d'après la nature de la société civile pour détruire l'objet même qu'on a cherché en formant les sociétés. Les hommes se réunissent pour leur avantage mutuel. Ainsi le bien & la félicité des membres, j'entens du plus grand nombre des membres de tout Etat, sont la mesure de convention à laquelle tout ce qui est relatif à cet Etat doit être rapporté définitivement.

[*Je serai plus hardi que M. Adams. Ce n'est point sur le bien & la félicité du plus grand nombre, que j'appliquerai la mesure de mon estime pour une constitution quelconque : c'est sur le bien & la félicité de chaque individu ; parce que je fais consister toute la félicité due par un Souverain à ses sujets dans la jouissance de la vie, de la liberté & des propriétés : & je qualifierai de tyrannique tout Etat où le moindre des sujets sera exposé*

par un vice de la Constitution , à perdre sans apparence de justice sa vie , sa liberté & ses biens.]

Et quoiqu'il soit possible de supposer qu'un corps de peuple puisse être lié par un abandon volontaire de tous ses intérêts à une seule personne ou à un petit nombre de personnes , on ne peut concevoir que l'abandon soit obligatoire pour la postérité , parce qu'il est évidemment contraire au bien de tous que cela ait été ainsi.

Tels sont les sentimens des plus sages & des plus vertueux champions de la liberté. Je ne m'arrête point aux Chartres ; (dit un Auteur qui a écrit pour notre (a) cause & dont la plume est pour ainsi dire inspirée) les Colonies tirent leurs droits d'une source bien plus reculée. Il faut n'avoir pas l'ombre du sens commun pour imaginer qu'aucun peuple ait jamais eu l'idée d'aller s'établir dans un pays lointain sous aucune condition de cette nature , ou sous la condition que le pays que ce peuple quitteroit seroit toujours le maître de ses propriétés & auroit le pouvoir de l'assujettir à toutes les formes de gouvernement que bon lui sembleroit. Quand même il existeroit bien positivement des conventions de cette espece dans toutes les Chartres des Colonies , je soutiens que les Colonies ne seroient pas plus liées par de semblables conventions que

1776.
Août
&
Septem^r

(a) Le Docteur Price.

1776. s'il eut été stipulé avec les premiers planteurs
 Août qu'ils iroient toujours nuds & s'exposeroient
 & aux incursions des loups & des tigres.

Septem. C'est ainsi que pense dans la Grande-Bretagne tout patriote vertueux & éclairé. Tout ce qu'il demande au Ciel : » c'est qu'on puisse laisser sur la terre un pays libre où il soit permis de se retirer, lorsque la vénalité, la débauche & le vice auront complété la ruine de la liberté en Angleterre. «

Ayons donc courage, mes Compatriotes. Serons-nous libres ou restera-t-il un azile sur la terre pour les libertés civiles & religieuses ? Voilà la question. Ainsi en mettant de côté la justice de notre cause, qui est incontestable, il ne s'agit plus que de savoir ce que nous avons de mieux à faire dans les circonstances présentes.

Je regarde la doctrine de la soumission à la Grande-Bretagne comme pulvérisée. Mais pour que je puisse me mettre à la portée des esprits les plus simples, permettez-moi de faire quelques observations sur ce sujet.

Dans le moment présent, au grand étonnement de toute la terre, nous sommes sur ce Continent trois millions d'hommes unis pour une cause commune. Nous avons sur pied des armées considérables, bien disciplinées, bien équipées, commandées par des Officiers qui ne le cedent à aucun autre par leur expérience, leur zele & leur activité. En arsenaux & en provisions militaires

nous avons beaucoup plus que tout ce que nous pouvions espérer ; & les Nations étrangères sont prêtes à couronner nos succès par leurs alliances. Je ne crains point de dire que la Providence a fait pour nous des choses merveilleuses : nos succès ont étonné nos ennemis & ont presque donné de la foi aux Infidèles ; de sorte que nous pouvons dire avec vérité que ce n'est pas notre bras qui nous a sauvés.

La main de Dieu paroît nous avoir destinés à être peut-être les humbles instrumens dont il se sert pour l'accomplissement de son grand ouvrage. Nous avons fui de la Sodome politique : neregardons point derrière nous de peur de périr & de devenir un monument d'infamie & de dérision pour l'univers. En effet , pouvons nous espérer de notre côté plus d'unanimité & de meilleures dispositions à la défense : plus d'entêtement dans les Conseils de nos ennemis ; & plus de valeur & de zèle parmi nous ? La force & la résistance qui suffisent pour nous procurer nos libertés , nous assureront une glorieuse indépendance & nous soutiendront dans la dignité d'Etats libres & autocrates. Nous ne pouvons point supposer que notre résistance ait donné à une nation corrompue & dissipée plus d'affection pour l'Amérique , ou qu'elle ait créé en elle un plus grand respect pour les droits des hommes. Ainsi ce n'est pas des vertus de cette nation ;

1776.

Août
&
Septem.

1776.

Août.

&

Septem.

mais de son défaut de pouvoir & de ses craintes que nous devons attendre le rétablissement de nos privilèges & la satisfaction des outrages que nous avons reçus. L'unanimité & la valeur, qui produiront une paix honorable peuvent rendre inutile pour l'avenir toute contestation pour nos libertés. Celui-là est un insensé qui ayant la force d'enchaîner un loup, le délie sans lui avoir arraché les dents & coupé les griffes.

Je daterai la ruine de ce pays du jour où il se fera un accommodement entre l'Angleterre & l'Amérique sous toute autre dénomination qu'*Etats indépendans*. Un Ministre habile s'étudiera à nous endormir dans une profonde sécurité en nous accordant (a) tout ce que nous demandons. Et il sera à craindre que par la douce chaleur de son influence, il n'amolisse une vertu que la violence de la tempête rendoit plus ferme & plus inflexible.

Dans un état de tranquillité, d'opulence & de luxe, nos descendans oublieront l'art de la guerre, la noble activité, le zèle ardent qui avoient rendu invincibles leurs ancêtres. On employera toutes les manœuvres de (b)

(a) M. Adams prévoyoit en 1776 ce qui est arrivé en 1778.

(b) Il sembleroit qu'il avoit deviné d'avance la mission infâme dont s'est chargé le Gouverneur Johnstone.

corruption pour affoiblir le nœud d'union qui avoit donné tant de force à notre résistance : lorsque l'esprit de liberté qui exalte aujourd'hui nos cœurs & fait triompher nos armes , sera éteint , plus notre population sera grande , plus s'accélérera notre ruine , & plus aisément deviendrons nous les victimes de la tyrannie (a).

1776.

Août

&

Septem.

(a) Les tumultes passagers , les guerres civiles , peuvent donner beaucoup d'embarras à un gouvernement ; mais ce n'est pas là ce qui fait le vrai malheur d'un peuple , qui au contraire jouit de quelque repos , quand ses Chefs se disputent entr'eux le droit de le tyranniser. C'est de sa situation permanente que procedent la prospérité ou les calamités réelles d'un peuple. Lorsque tous se soumettent tranquillement au joug , c'est le moment où tous périssent ; c'est celui où les Chefs détruisent leurs sujets , à leur volonté , *ubi solitudinem faciunt pacem appellant*. Lorsqu'on vit le Royaume de France agité par les intrigues des Ministres , & que le Coadjuteur de Paris alloit au Parlement un poignard en poche , tout cela n'empêchoit point que le gros de la nation Françoisse ne s'accrût en nombre , & qu'il ne vécut dans le bonheur & le contentement. On a vû la Grèce ancienne fleurir au milieu des plus cruelles guerres. Le sang humain couloit par torrents ; & cependant le pays bourmilloit d'habitans. Il paroît , dit Machiavel , qu'au milieu des massacres , des proscriptions & des guerres civiles , notre République n'en est devenue que plus puissante. Elle reçut plus de force de la vertu de ses concitoyens , de leurs mœurs , de leur indépendance , qu'elle ne fut affoiblie par ses dissensions. Un peu d'agitation donne de la vigueur à l'ame ; c'est la liberté & non la paix qui est la source réelle de la prospérité de notre espece.

J. J. Rousseau. [traduit sur la note Angloise.]

1776. Et vous, lâches partisans d'un Ministère
 Août & Septem. en délire, si par hasard il en reste encore
 quelque'un parmi nous, souvenez-vous qu'un
Warren & un *Mongomery* sont au nombre
 des morts; contemplez les corps déchirés
 de vos compatriotes, & dites-nous quel sera
 le prix de ces sacrifices? Sera-ce de nous
 enchaîner, nous & notre postérité, aux
 pieds de nos tyrans, d'implorer en vain
 leur amitié, de labourer, de semer & d'as-
 souvir jusqu'à la satiété. Cette avarice qui
 a déchaîné sur nous les démons de la
 guerre pour faire de brutales orgies de
 notre sang & nous chasser de la face de
 la terre? Si vous préférez la richesse à
 l'indépendance, la tranquillité de la ser-
 vitude aux querelles vivifiantes pour la
 liberté, éloignez-vous de nous. — Nous
 n'avons besoin ni de vos conseils ni de vos
 secours; lâches, rampez aux pieds de vos
 Maîtres, & léchez les mains qui vous nour-
 rissent. — Puissent vos chaînes vous être lé-
 gères & la postérité oublier que vous avez
 été nos concitoyens!

Vouloir allier la suprématie de la Grande-
 Bretagne & la liberté de l'Amérique, est
 une chose absolument impraticable. Un si
 vaste Continent, si éloigné du siège de
 l'empire, deviendra de jour en jour plus
 difficile à gouverner. Les ressorts d'une
 machine aussi pesante ne peuvent être sus-
 ceptibles de quelque mouvement & de quel-

1776.

Août

&

Septem.

que uniformité dans leur jeu qu'en donnant au Parlement de la Grande-Bretagne des pouvoirs incompatibles avec notre liberté. L'autorité & la force, qui seroient absolument nécessaires pour le maintien de la paix & du bon ordre sur ce Continent, mettroient tous nos dro'its les plus précieux au pouvoir du peuple Anglois.

Comme l'administration du Gouvernement demande des suppôts plus fermes & plus multipliés en proportion de son étendue, nos charges seroient excessives, & nous aurions la triste perspective d'en voir le fardeau s'appaisantir encore sur notre postérité. Toute la Hiérarchie des Officiers, depuis l'avidé & nécessaireux Commissaire jusqu'à l'insolent Gouverneur, & depuis le Gouverneur, avec son train famélique, jusqu'au licencieux & prodigue Vice-Roi, sera entretenu par vous & par vos enfans. Les flottes & les armées qui seront employées pour appaiser vos murmures & vos plaintes, seront soutenues par les efforts de votre industrie.

Et cependant, malgré cette augmentation de dépenses & de pouvoirs de la part du Gouvernement, son administration à une si grande distance & sur un pays aussi étendu doit nécessairement se trouver dans l'impossibilité de donner aux Loix une exécution vigoureuse, d'écarter les oppressions particulieres, de former des plans pour

1776

Août
&
Septem.

l'avancement de l'agriculture & du commerce & de maintenir même jusqu'à un certain point la paix & la sûreté du vaste Empire d'Amérique.

S'il reste dans le sein de nos descendans quelque étincelle de patriotisme, il est impossible qu'ils aient la bassesse de se soumettre à de pareilles charges. L'Amérique deviendra le théâtre d'une querelle sanglante jusqu'à ce qu'elle parvienne à cette indépendance pour laquelle elle est marquée par la nature. Nos enfans nous regarderoient avec raison comme des peres injustes & cruels, si nous avions la bassesse & la lâcheté de leur laisser le soin du salut de l'Amérique, opération pour eux plus difficile & plus dangereuse qu'elle ne l'est pour nous aujourd'hui.

La prévention, je le confesse, peut obscurcir notre jugement. Bornons-nous, sur ce sujet, à la décision des Anglois, qui ne peut être suspecte de partialité. » La population des Américains, disent-ils, est à peu près la moitié de la nôtre. Ils n'étoient dans l'origine qu'une poignée de Colons; & c'est de ce point qu'ils sont parvenus, par une progression très-rapide, au degré où nous les voyons actuellement. Il est probable que la population ira toujours en croissant: ainsi, dans cinquante ou soixante ans leur nombre sera double; & ils formeront un puissant empire, composé de diffé-

rens

rens Etats, tous nos égaux, sinon même nos supérieurs, dans tous les arts & dans toutes les qualités qui font l'ornement & le bonheur de la nature humaine. A cette époque, seroient-ils obligés de reconnoître cette suprématie que nous réclamons aujourd'hui? Y a-t-il une seule personne qui puisse soutenir une pareille assertion, ou dont l'esprit ne se révolte à l'idée d'un vaste Continent abandonnant tout ce qu'il a de plus précieux à la discrétion d'une poignée d'Européens établis dans une petite Isle à 1500 lieues de ses côtes? Or si à cette époque une belle idée est extravagante, comment ne le seroit-elle pas dès-à-présent? Essayez, si vous le pouvez, de placer le point que la raison assigne à cette révolution. Mais il y a encore une bien plus grande difficulté.

1776.

Août

&

Septem.

» L'Angleterre est actuellement le siege de la vertu & de la liberté (c'est une supposition que je veux bien faire), & sa Législature est formée par une assemblée d'hommes éclairés & indépendans, qui gouvernent avec sagesse & avec justice. Il viendra un tems où tout cela n'existera plus : où l'excellente constitution de son Gouvernement sera renversée ou obérée de dettes & de taxes : où elle sera jalouse d'attirer à elle, pour son propre soulagement, un accroissement de revenus de toutes les Provinces éloignées : où l'influence de la Couronne, fortifiée par le luxe & par la dépravation

1776.

Août,

&

Septem.

générale des mœurs, aura empoisonné tous les cœurs, brisé toutes les barrières de la liberté, & nous aura rendu un troupeau d'esclaves soumis & contents: où notre élection générale ne sera plus autre chose qu'une enchère générale: où le Parlement, cet auguste Conseil de la Nation, & autrefois le fidele gardien de l'Etat & la terreur des mauvais Ministres, sera dégénéré jusqu'au point de n'être plus qu'un corps de Sycophantes vendus à la Cour, toujours prêts à servir ses vues; où il ne sera plus enfin qu'une espece de tribunal pour l'enregistrement des Edits Royaux «.

» Tel sera sans doute dans un tems ou dans un autre l'état de la Grande-Bretagne. En quoi consistera à cette époque le devoir des Colonies? Continueront-elles d'être assujetties à une soumission indéfinie? Seront-elles toujours un apanage de notre Gouvernement Anglois; & le suivront-elles constamment dans toutes les révolutions qu'il pourra éprouver? En vérité, c'est une affreuse condition pour des millions d'hommes libres qui valent autant que nous. — Dira-t-on qu'aujourd'hui nous gouvernons équitablement & qu'une telle révolution n'est point à craindre? Plût à Dieu que cela fût vrai! Mais vous ne direz pas toujours la même chose. Qui peut juger si nous gouvernons équitablement, ou non? Etes-vous en état de donner aux Colonies

quelque *sûreté* qu'une telle période n'arrivera jamais ? Non, *cette fatale période est déjà arrivée.* Le malheur étoit à notre porte. La verge de l'oppression étoit levée sur nous. — Nous sommes sortis de la léthargie où nous étions plongés ; & puissions-nous n'y plus retomber que nous ne soyons parvenus à laisser à notre postérité un héritage liquide & incontesté.

1776.
Août,
&
Septem.

Aujourd'hui nous sommes appelés pour donner un glorieux exemple de ce que les meilleurs & les plus sages des hommes se félicitoient de voir même dans un avenir éloigné. Ce jour présente à l'univers le plus auguste spectacle qui ait jamais orné ses annales. Des millions d'hommes libres, d'après une délibération tranquille & réfléchie ; se forment en société , pour s'unir par les liens d'une défense & d'une prospérité communes. Immortels esprits de Hampden , de Locke & de Sidney , ne sera-ce pas pour vous une nouvelle jouissance de voir vos descendans s'élever à la dignité d'hommes , démontrer à l'univers la réalité & l'utilité de vos systêmes , & jouir de cette liberté , dont la contemplation seule , lorsque vous en traciez les avantages , faisoit jadis votre bonheur sur la terre ?

D'autres nations ont reçu leurs loix de Conquérens : quelques - unes sont redevables de leur Constitution aux souffrances de leurs ancêtres pendant une longue suite de siècles.

1776.

Août

&

Septem.

Les Peuples d'Amérique sont les seuls qui aient choisi leur Gouvernement; & qui sans contrainte & de leur propre mouvement se soient liés par un pacte social.

[*L'histoire de plus d'un grand Peuple en Europe atteste que les Américains ne sont pas les seuls qui aient établi l'ordre suivant lequel il leur convenoit d'être gouvernés à perpétuité.*]

Ici personne ne vante sa naissance ou ses richesses, comme un titre aux distinctions & aux honneurs. Ici l'ignorance & le vice n'obtiennent point le droit d'exercer une autorité héréditaire. C'est à celui qui a le plus de zèle & de talent pour opérer la prospérité de ses concitoyens qu'il convient de vouer ses services au public (a) Voilà la seule ligne de distinction tirée de la nature. Laissons l'oiseau de la nuit errer dans les ténèbres, où il est condamné à vivre : il n'appartient qu'à l'Aigle d'aller caresser les nues

(a) Un célèbre Etranger a donné une description très exacte des moyens qui dans les Monarchies, menent généralement aux grandes places. » L'un, dit-il, fait fortune, par ce qu'il peut ramper : un autre, par ce qu'il fait mentir; ce.ui-ci, par ce qu'il se deshonne à propos : celui-là, parce qu'il trahit son ami. Mais le moyen le plus sûr pour s'élever aussi haut qu'Alberoni, est d'offrir comme lui des ragouts de champignons au Duc de Vendôme, & il y a des Vendômes par-tout. Ceux qu'on appelle Grands, n'ont en général d'autre ascendant sur nous que celui que notre foiblesse leur permet ou que notre bassesse leur donne ». *Note de l'Auteur.*

de ses ailes & de fixer ses regards sur le Soleil.

1776.

Août

&

Septem.

Quelques gens, par une tendresse affectée pour les générations futures, tandis qu'ils sont insensibles à la félicité de leurs contemporains, ne voient dans notre démocratie qu'une source intarissable de troubles & de dissensions pour l'avenir. Voici à quoi se réduisent leurs raisonnemens. » Abandonnez à la Grande-Bretagne tout ce que vous avez de plus précieux; & alors vous ferez disparaître d'entre vous tout germe de discorde: ou bien laissez-vous enchaîner par vos ennemis, pour que vous ne soyez point en état de vous battre avec vos amis (a) «.

(a) D'après les raisonnemens absurdes de certaines personnes, on pourroit conclure que, tous les Gouvernemens libres sont également exposés aux convulsions; mais il se trouve des différences étonnantes dans la constitution & le génie des gouvernemens populaires. Le système de quelques-uns est de se tenir sur la défensive: d'autres tendent à s'agrandir. La forme de celui-ci le porte davantage à l'égalité des conditions: dans celui-là elles sont plus inégales. Il y en a de turbulens & de séditieux, d'autres, comme des rivières, sont dans un calme perpétuel. La forme de gouvernement qui cause le plus de sédition dans un Etat Républicain, est l'inégalité, comme dans Rome où le Sénat opprimoit le peuple. Mais si la chose publique est parfaitement égale, elle n'est plus susceptible de sédition & elle a atteint la perfection, étant exempte de toutes les causes intérieures de dissolution. Un grand nombre d'anciens Ecrivains, Cicéron en particulier, ont dit, qu'une chose

1776
Août
&
Septem.

Ce seroit faire insulte à votre courage autant qu'à votre raison. Votre union depuis le commencement de cette guerre jusqu'à ce moment, réfute de la maniere la plus victorieuse toutes ces prédictions répandues par un esprit d'envie. Nous avons déjà démontré à nos ennemis que notre constitution actuelle réunit à la justice & à l'ardeur de la liberté, la sagesse & la vigueur des gouvernemens les plus absolus. Lorsque la loi est la volonté du peuple, elle doit être uniforme & cohérente ; mais il ne faut attendre que fluctuation, contradiction & inconséquence de ces gouvernemens où chaque révolution dans le Ministère en produit une dans l'Etat.

[*Je n'accorde point ce principe à M. Adams. Les gouvernemens populaires changent bien plus souvent leurs résolutions que les autres. Il est très-ordinaire en Angleterre de voir un Parlement changer ce qu'un autre a fait. Nous en*

publique bien constituée étoit immortelle, *ceterna est*. Une chose publique égale, est un gouvernement fondé sur une balance qui est parfaitement populaire, & qui, par l'effet de cette balance, s'élève, au moyen des suffrages libres du peuple donnés par scrutin, jusqu'au Sénat, où l'on discute & où l'on propose : un Représentant du peuple prenant les déterminations & un Magistrat chargé de l'exécution : chacun de ces trois ordres, suivant le tour de rôle, c'est-à-dire étant élu pour un certain terme, assujetti aux mêmes intervalles.

Voyez *Harrington*.

avons eu un exemple en 1754, dans la naturalisation des Juifs : aujourd'hui dans les facilités rendues à l'Irlande pour son commerce, au préjudice de celui d'Angleterre : souvent même le Roi prend sur lui de suspendre l'effet des actes parlementaires. Pourquoi seroit-il interdit aux Ministres, dans les Monarchies, d'essayer de mieux faire que leurs prédécesseurs ? En général c'est le bien qu'ils ont en vue, & plus d'une fois on a eu lieu d'y applaudir.]

1776.
Août,
&
Septem.

Car telle est la folie & l'orgueil de tous les Ministres, qu'il suffit que leurs prédécesseurs aient suivi un système, pour qu'ils en adoptent un autre directement opposé.

Nous cesserons d'être exposés aux convulsions inséparables des Monarchies électives, ainsi qu'à l'imbécilité, à la foiblesse & à la dépravation : maladies ordinaires des États héréditaires.

[Des maladies ne sont point l'état naturel. Rien de ce qui est créé n'en est exempt. Ce sont les Médecins charlatans qui détruisent la constitution pour guérir la maladie. Les bons Médecins se contentent d'aider la nature ; & le malade les aide en supportant le mal de son mieux.]

Il ne tiendra qu'à nous de perpétuer une législature prudente, active & juste, qui n'aura de terme que celui des vertus dont elle fera l'ouvrage.

Freres & Compatriotes, s'il fut jamais donné aux mortels de lire dans les secrets de la Providence, & d'interpréter en faveur

1776.

Août
&
Septem.

de leur cause les signes qui lui servent à manifester ses desseins, nous pouvons nous écrier dans toute l'humilité de nos ames, *non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* La confusion qui regne dans les Conseils de nos ennemis & la fureur des éléments conjurés contr'eux, ont presque autant contribué à nos succès que notre prudence ou nos armes.

La faute qu'ils ont faite d'attendre pour attaquer notre liberté, un tems où notre puissance étoit parvenue à son point de maturité, où nous avions acquis des connoissances militaires & où des invasions étrangères ne troubloient point notre sécurité (a) : les approches progressives de nos oppresseurs qui nous ont donné les moyens de nous mettre en état de défense, la fertilité singulière de nos terres & la clémence des saisons, les premiers succès de nos foibles efforts qui ont réuni nos amis & réduit au silence nos ennemis intérieurs : tous ces heureux événemens sont des signes palpables & des assurances positives que la Providence regarde toujours Sion avec un œil de bonté & qu'elle fera cesser la captivité de Jacob.

Nos glorieux réformateurs, en brisant les fers de la superstition, ont fait plus qu'on

[a] Il veut parler des Sauvages ; mais il paroît que l'Angleterre a voulu à cet égard réparer sa faute, & qu'elle l'a fait avec usure.

ne pouvoit esperer d'un siecle d'ignorance & de ténèbres ; mais ils ont encore laissé beaucoup à faire à leur postérité. Ils ont à la vérité élagué quelques branches du Papisme ; mais ils n'en ont point arraché la racine & le tronc , puisqu'ils nous ont laissés sous la verge des systêmes & des décisions humaines qui usurpent l'infailibilité qu'on ne peut attribuer qu'à la seule révélation. Ils n'ont détroné un usurpateur que pour en élever un autre : ils n'ont refusé la soumission au Pape que pour placer sur l'autel le Magistrat civil autorisé à faire des Loix & à infliger des peines dans son Royaume.

1776.
Août,
&
Septemb

Tournons actuellement les yeux sur les autres Nations de la terre ; & nous n'y verrons , au lieu de sectateurs de la pure Religion de l'Evangile , que des infideles qui nient la vérité , des Politiques qui font servir la Religion de prétexte à leur ambition , & une populace de croyans beaucoup plus attachés aux traditions & aux ordonnances des hommes qu'aux oracles de la vérité.

Le Magistrat civil a par-tout profané la Religion en la faisant servir d'instrument à sa politique. La liberté de penser & le droit de suivre son opinion en matière de conscience , chassés de toutes les parties du monde , dirigent leur course vers cette heureuse contrée comme vers leur dernier asyle. Chérissons ces hôtes & couvrons-les :

1776.

Août,
&
Septem.

58 AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

sous les ailes d'une tolérance universelle —
Que ce pays soit le siege de la liberté indéfinie de Religion. Elle amenera avec elle l'industrie, la sagesse & le commerce, qui forme son cortège. Elle ne fait jamais tant de progrès que quand on l'abandonne à elle-même; & tout ce qu'elle demande à la police humaine, c'est de ne point gêner ses accroissemens par des encouragemens artificiels.

C'est ainsi que par le bienfait de la Providence nous verrons s'élever un Empire fondé sur la justice & sur le consentement volontaire des Peuples, & nous donnerons la plus grande activité à l'exercice des droits & des facultés qui ennoblissent le plus notre espece.

Indépendamment des avantages de la liberté & de la constitution la plus égale, le Ciel nous a donné un pays où la variété du climat ou du sol produit en abondance tout ce qui est nécessaire pour le soutien & la force d'une Nation. Sans sortir des bornes de notre Empire, nous avons tous les moyens possibles de subsistance, de défense & de commerce; & à la maniere dont ces avantages sont distribués parmi les différens Etats de ce Continent, il semble que la nature ait voulu nous crier: » Soyez unis entre vous, & vous n'aurez nul besoin du reste du monde «.

Les Pays les plus septentrionaux nous

fournissent toutes les choses de première nécessité & même plusieurs articles de luxe. Nous en tirons du fer, du merrein & des mâts pour notre marine militaire & marchande: du lin pour les manufactures de toile & des graines pour faire de l'huile, même pour l'exportation.

1776.
Août,
&
Septem.

Nos récoltes sont si abondantes, que presque par-tout on leve le double de la quantité de grains nécessaire pour la subsistance des Habitans. Nous tirons de la Géorgie & des Carolines, tant pour notre consommation que pour celle des autres Puissances, de l'indigo, du riz, du chanvre, des munitions & du merrein. La Virginie & le Maryland abondent en froment, en mahis & en tabac. Toute nation dont la récolte est incertaine ou dont les terres ne produisent point les articles que nous cultivons, échangera avec plaisir ses superfluités & ses manufactures contre les nôtres.

Nous avons déjà reçu plusieurs cargaisons considérables en habillemens, munitions militaires, &c. par le moyen de notre commerce avec les Puissances étrangères; & malgré tous les efforts de cette Marine Angloise, si vantée, nous continuerons de tirer avantage de nos nouvelles liaisons.

Le manque de nos munitions navales a déjà porté le prix de ces articles à un taux énorme, sur-tout en Angleterre. Sans notre

1776.

Août
&
Septem.

merrein (a), il sera impossible à ces fiers Insulaires de transporter à leurs propres ports les productions de leurs Isles de l'Amérique. Ils le feront quelque tems avec de grandes difficultés; mais sans notre assistance, leurs ressources seront bientôt épuisées.

A la vérité les Isles de l'Amérique paroissent une dépendance nécessaire de notre Empire. C'est lui qui doit les soutenir, & je ne doute point qu'avant peu la nécessité ne porte quelques-unes d'entr'elles à jouir du bénéfice de notre protection.

Ces avantages naturels nous mettront en état d'être indépendans du monde entier ou de rendre les Puissances Européennes intéressées à rechercher notre alliance & à nous protéger contre les invasions des autres. — Quel argument nous manque-t-il encore pour démontrer l'équité de notre cause; & quel est le motif d'intérêt qui ne sollicite point notre sagesse? La nature nous a tracé la route, & nos ennemis nous ont forcés de nous y engager.

S'il est un homme assez vil ou assez foible pour préférer la servitude à la dignité & au bonheur de l'indépendance, qu'il apprenne de moi que la nécessité exige actuellement ce que les généreux principes du patriotisme auroient demandé.

(a) Le bois dont on fait les douves, les cerceaux & les fonds des barrils pour le sucre, &c.

Nous n'avons à présent que l'alternative de l'indépendance ou du plus humiliant esclavage. Nos plaines sont couvertes des légions ennemies : la désolation & la mort marquent par-tout leurs pas , tandis que les cadavres déchirés de nos compatriotes semblent nous crier du sein de la terre : » souffrirez-vous que notre postérité gémissé sous les fers déchirans de nos assassins ? Notre sang a-t-il coulé envain ? Notre patrie n'aura-t-elle tiré d'autre fruit d'une constance qui nous a conduits à la mort , que d'être précipitée dans une servitude encore plus dure & plus ignominieuse ? Rappeliez-vous quels sont ceux qui demandent votre soumission : ceux aux décrets desquels on veut que vous obéissiez : pouvez-vous cesser de voir en eux des hommes qui oublient que vous êtes leurs freres , que vous avez pendant long-tems donné une soumission aveugle à leurs loix , que vous & vos ancêtres avez sacrifié à leur avarice vos avantages naturels pour le commerce , qui enfin ont formé de sang-froid le projet de vous dépouiller de la petite portion de propriétés qu'ils avoient bien voulu vous permettre d'acquérir. Souvenez vous que les hommes qui veulent vous faire la loi, sont ceux qui, pour suivre ce plan de despotisme, ont annullé les contrats sacrés faits avec vos ancêtres , & envoyé dans vos Villes des mercenaires pour vous obliger, à force d'outrages & de massacres ,

1776.

Août

&

Septem.

à baisser le front sous leur joug : ceux qui
 1776. ont appelé votre patience lâcheté, votre
 Aôût dévotion hypocrisie «.

&
 Septem. Amis, les hommes qui vous invitent à
 leur remettre vos droits, sont les mêmes
 qui ont excité les Sauvages à se baigner
 dans le sang de leurs freres, qui ont osé
 établir dans votre continent le Papisme
 triomphant : qui ont instruit vos esclaves à
 la trahison & les ont engagés à assassiner vos
 femmes & vos enfans.

Tels sont les hommes auxquels on vou-
 droit nous faire sacrifier les bienfaits que
 nous devons à la Providence. Le bonheur,
 la dignité d'une liberté & d'une indépen-
 dance sans réserve.

Il ne faut point cependant tourner votre
 généreuse indignation contre aucun de ceux
 de vos Compatriotes qui peuvent se permettre
 des conseils aussi absurdes. Le nombre de
 ces malheureux, déjà très-médiocre, diminue
 tous les jours ; & la bassesse qui leur fait
 supporter l'esclavage les rend des ennemis
 méprisables pour nous.

Notre union est parfaite : notre consti-
 tution est rédigée, établie, & approuvée.
 Vous êtes actuellement les gardiens de vos
 propres libertés. — Nous pouvons vous dire
 comme les Decemvirs aux Romains, « Rien
 de ce que nous proposons ne peut passer en
 loi sans votre consentement. — Américains!

soyez vous-mêmes les auteurs des loix dont dépend votre félicité.

1776.

Août,
&
Septem.

Vous avez en campagne des armées suffisantes pour repousser toutes les forces de vos ennemis & de leurs vils Auxiliaires. Vos Soldats ne respirent que l'esprit de la liberté : ils sont pénétrés de la justice de leur cause ; & ils peuvent, en combattant, tourner les yeux vers le Ciel pour lui demander son secours. Vos ennemis sont composés de misérables qui se moquent des droits de l'humanité, qui tournent la Religion en ridicule, & qui, pour plus d'argent, tourneroient de même leurs épées contre leurs Administrateurs ou leur pays. Poursuivez votre généreuse entreprise, en remerciant le Ciel de vos succès passés & avec la ferme confiance d'en obtenir de nouveaux. Pour moi, je ne demande d'autre grace que de faire cause commune avec vous, pour les dangers comme pour la gloire ; & s'il est un vœu qui me soit plus cher, c'est que mes cendres soient un jour confondues avec celle de Warren & de Montgomery, & que les Etats d'Amérique ne cessent jamais d'être libres & indépendans.

Fin du discours de M. Adams.

a few days after the Publication of this wild Harangue I told Mr Genl it was a fraud. - He was Surprised, and ought to have informed the public of it. but did not. -

1776. Ordonnance de la Convention de la Nouvelle-
 York, relativement aux cens & rentes dûs
 au Roi.

Septem. & Août, En Convention des Représentans de l'Etat
 de New-York à Harlem le 2 Août.

Arrêté unanimement que tous les cens & rentes ci-devant dûs & payables au Roi de la Grande-Bretagne dans cet Etat, sont à présent échus & dûs à la convention ou à tel autre gouvernement qui pourra être établi dans cet Etat.

Ordres de l'Etat du Nouveau Jersey pour les enrôlemens.

En Convention de l'Etat du Nouveau-Jersey, à Brunswick le 3 Août 1776.

Le service étant devenu très-fatigant pour les Milices, la Convention ordonne que toutes personnes entre les âges de seize ans & de cinquante, qui ne voudront pas porter les armes, payent vingt shellings par mois, argent de proclamation, tant que l'Etat sera en danger, & jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné; & que toutes personnes qui ont dû être enrôlées en vertu de précédentes ordonnances, tant comme Officiers que comme Soldats, & qui négligeront de paroître aux revues, payent le double de la somme ordonnée par le dernier Congrès, le 28 Octobre 1775.

Premiere

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 10 Février 1779.

QUE je m'applaudis, Monsieur, de n'avoir point voulu jouter avec tous les Gazetiers possibles pour grossir votre Recueil de l'interminable procès de l'Amiral Keppel! Si vous avez eu le courage de lire tout ce qui en a paru jusqu'à ce jour, je vous trouve bien à plaindre d'avoir pris inutilement tant de peine, car le volume est déjà très-considérable. Le désir qu'ont eu à l'envi les Gazetiers de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs, les a empêchés de réfléchir qu'aucune des copies qui se débitoient de chaque séance, ne pouvoit être authentique, & que la plupart même seroient infideles à dessein. Ils ont en conséquence rempli leur papier de mille faussetés, qui auront donné lieu à une infinité de faux raisonnemens, que chacun aimeroit sûrement mieux n'avoir pas faits. Il étoit pourtant aisé d'imaginer qu'il ne pouvoit paroître que deux copies de ce procès qui méritassent la foi publique: l'une publiée par M. Keppel ou ses amis, l'autre

CLXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Sous l'autorité du Conseil de guerre ou du Gouvernement ; & que l'une & l'autre ne devoient être attendues qu'après la clôture du procès. Malheureusement ce seroient des morceaux trop longs pour pouvoir entrer dans votre Recueil ; mais je laisserai échapper le moins qu'il me sera possible les réflexions & censures auxquelles elles donneront lieu. Prévenu ainsi sur le peu de croyance que méritent toutes les *minutes du Conseil de guerre* dont les diverses gazettes se sont remplies depuis le 8 Janvier, ainsi que la traduction du *Discours de l'Amiral Keppel & de ses repliques*, vous verrez sûrement avec plaisir l'annonce Angloise qui m'autorise à vous donner cet avis, & qui est d'autant plus intéressante, qu'elle vous met sur la voie de la seule copie fidele qu'il sera possible de se procurer quand le procès sera parachevé, ce qui peut à présent n'être pas (a) très-éloigné.

Extrait du Whitehall Evening-post du 19 Février.

LE Public est averti de se tenir sur ses gardes contre une foule de productions informes & illégales qui ont déjà été & seront incessamment publiées sous le titre de *Minutes du Conseil de guerre, &c.* On peut être assuré qu'il n'y aura de copie exacte de ce procès que celle qui se fait *avec permission* dans la salle même où se tient le Conseil de guerre,

(a) On verra le jugement dans le Postscript. du 12.

& qui ne peut point encore avoir vû le jour. En conséquence toutes les autres éditions ne pourront être qu'une compilation des gazettes, lesquelles ne contiennent qu'une relation très-abregée & très-défectueuse de la procédure, & où les faits ont été souvent altérés à dessein par esprit de partialité pour égayer le lecteur & dérober le *vrai coupable* à l'indignation publique.

Quelques amis de l'Amiral Keppel ont établi à leurs frais une Imprimerie à Portsmouth pour pouvoir donner de ce qui s'est passé au Conseil de guerre, une relation aussi fidele & aussi impartiale que l'exige une affaire d'une si grande importance, autant pour le Public que pour la réputation du *premier Marin de l'Europe*.

Cette édition méritera la plus grande confiance. En effet, les Éditeurs voulant convaincre l'univers de leur impartialité, ont exigé de M. *Blandemore*, l'écrivain abrégiateur qui a fait cette copie, d'affirmer sous serment devant le Maire de Portsmouth, aussi-tôt que le procès sera fini, que ses minutes contiennent strictement & mot pour mot toutes les dépositions, argumens, discours ou discussions qui auront eu lieu dans le cours de la procédure, & dont plusieurs ont été *omis à dessein par les Ecrivains aux gages de la Cour*.

L'admirable discours prononcé par l'Amiral Keppel pour sa défense, n'a été transcrit par aucun abrégiateur; c'est ce qui fait voir qu'il

n'a été jusqu'à présent publié qu'en substance. On le trouvera en entier dans cette édition, transcrit, avec permission, sur la propre copie de l'Amiral. Les Imprimeurs seront pareillement tenus d'attester avec serment que leur édition est exactement conforme aux minutes de M. Blandmore & qu'ils n'y ont pas fait le moindre changement. Il sera aisé de distinguer cette édition des autres, par ces différentes attestations qui seront insérées au haut & au bas du frontispice de l'ouvrage imprimé à Portsmouth par une société de personnes de distinction.

Il est évident que ce n'est ni l'esprit de parti ni la cupidité qui préside à cette entreprise, car le prix de l'ouvrage sera si modique, que le produit de la vente ne servira précisément qu'à rembourser les frais de l'impression. En conséquence le Public sera sûr d'avoir une copie exacte de toute la procédure, qui lui coûtera moitié moins que celle du Gouvernement, & qui peut être encore sera à meilleur marché qu'un grand nombre d'éditions illégales qui ont déjà paru ou qui vont paroître incessamment.

Apperçu politique, le 30 Janvier.

L'hiver est la morte saison des affaires; cependant, comme il a été fort doux, les Puissances belligérentes du Continent font plus de préparatifs de guerre & montrent plus

d'activité qu'on n'avoit pu l'imaginer. Comme nos Ministres se sont absolument reposés sur le chapitre des accidents, relativement aux affaires d'Amérique, ils se bercent aujourd'hui de l'idée flatteuse que le Congrès est divisé d'avec lui-même, & qu'il est en querelle avec ses Généraux & ses autres subordonnés. Ils font débiter que toutes les Provinces se révoltent contre le pouvoir nouvellement établi, & se disposent à rentrer sous l'obéissance de la Métropole. D'un autre côté, les amis du Congrès assurent que rien n'est plus faux : que la plus grande harmonie règne parmi ses Membres : que le zèle, la fermeté, la vigueur & la plus constante persévérance dans ses résolutions d'indépendance, servent de base à sa conduite ; & qu'il n'y a pas une seule Province qui fasse le plus léger mouvement contre ses Chefs actuels.

De quelque côté que soit la vérité, nos Ministres méritent peu d'éloges ; & il y a tout à craindre que quand même ils trouveroient l'occasion de remédier aux maux que nous a causés leur ignorance, leur folie & leur entêtement, ils ne fussent pas en état de la saisir & d'en profiter. Aujourd'hui il n'y a point d'homme sensé & impartial qui ne soit bien persuadé que pour rompre la chaîne de la confédération Américaine Sa Majesté n'a pas de moyen plus sûr & plus efficace que de casser tous ses Ministres actuels & d'admettre dans ses Conseils des gens doués

clxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
du moins d'une certaine dose de sens commun, des gens qui sachent & qui veulent faire usage de leur raison. Jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi de frapper ce grand coup, tout ira comme par le passé; & nos espérances les plus flatteuses s'évanouiront toujours en fumée.

*Soliloque d'un impénitent sur l'injonction de prier
& de jeûner le 10 Février.*

C'EST aujourd'hui que l'humiliation, le jeûne, les prières doivent être la grande & l'unique occupation de toute la ville de Londres & de tout le Royaume. Les Catholiques Romains, dans les Chapelles des Ambassadeurs, ont annoncé qu'ils uniroient leurs cœurs & leurs voix aux invocations qui doivent composer les parfums dont l'Ange du Seigneur fera monter la fumée jusqu'à l'Autel d'or qui est devant le trône de Dieu. Reste à savoir, le Peuple Anglois aujourd'hui n'étant rien moins qu'un Peuple de Saints, si cette fumée épaisse, noire & puante, ne sera pas repoussée par l'Ange, & ne formera pas sur l'Angleterre des orages qui y feront pleuvoir le soufre & le bitume au milieu des éclats de la foudre. C'est l'observation d'un Anglois qui se mutine contre la proclamation du Roi & qui s'est estomaqué des menaces qui en enjoignent l'observation. — » A quoi bon jeûner & prier, dit-il? En ma qualité de

Sujet, est-ce moi qui suis un pécheur ; & d'autres ne le sont - ils pas beaucoup plus à mon égard ? Ai-je trahi mon pays : ai-je renversé la constitution ? Quelles sont les loix tyranniques dont je suis auteur : de quel innocent ai-je versé le sang ? M'a-t-on vu encourager & protéger le crime , & tendre des embuches à l'honneur & à la vertu ? La nation a-t-elle été volée , ou les Hopitaux dépouillés par moi ? L'argent du public a-t-il été détourné à mon profit ? Pourquoi donc jeûnerois-je , comme un hypocrite , pour les scélératesses des autres ? J'ai mes foiblesses , comme tout homme en a : dans le secret de mon cœur , j'en demanderai pardon à l'Etre Suprême ; mais les crimes d'autrui ne me porteront jamais à aucun acte d'humiliation publique. Dix ou douze détestables coquins ont ruiné & pillé un Royaume ; & quand ils voyent le moment arriver où la justice publique est près d'éclater sur eux , où ils doivent à genoux plier sous la hache leurs têtes coupables , ils font rendre une proclamation qui ordonne à tout un peuple de tomber à genoux devant une autorité usurpée , comme si tout ce peuple étoit associé à leurs crimes ! Et tandis que , dociles agneaux , nous prions dans la plus humble posture devant la Couronne & la Mitre , un Sandwich , un Rigby & le reste de cette infâme clique , rient de notre simplicité , & s'étudient à

clxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

trouver de nouveaux moyens de nous mettre au pillage «.

Soulevemens en Ecoffe pour la Religion.

LA révocation projetée des loix pénales contre les Papistes d'Ecoffe, à l'instar de celle qui a eu lieu l'année dernière en Angleterre, a excité la plus dangereuse fermentation dans le peuple Ecoffois. En vain depuis quelque tems le Ministère avoit fait répandre le bruit que cette résolution, s'il étoit vrai qu'on l'eût prise, étoit abandonnée. L'horreur qu'elle avoit causée aux Ecoffois, qui, comme vous le savez Monsieur, sont des Presbytériens outrés, a éclaté parmi eux de mille manières. Dans la plûpart des Villes d'Ecoffe il s'est formé des associations pour traverser l'exécution de ce dessein. Les écrits féditieux y foisonnent, & les Communautés s'invitent mutuellement au soulevement, avec cette audace & cette frénésie que le fanatisme ne manque jamais d'engendrer. Dans une pareille effervescence, on devoit s'attendre d'un moment à l'autre aux plus téméraires actes de violence. C'est ce qui s'est effectué le 2 de ce mois dans la ville d'Edimbourg, où la veille on avoit vû circuler parmi les Journaliers plusieurs copies du placard suivant.

Hommes & Freres.

« Celui qui ramassera ce billet ne man-

quera pas de se trouver Mercredi 5 de ce mois au soir à Leith-Wynd , pour renverser & détruire , jusqu'aux fondemens l'édifice de Papisme qu'on a osé depuis peu y elever.

A Edimbourg le 29 Janvier 1779.

Signé Un Protestant.

» P. S. Vous voudrez bien , après avoir lu ce billet avec attention , le replier proprement , & le laisser tomber en quelqu'autre endroit ».

Pour le Roi & la Patrie.

U N I T É.

Le coup a suivi de près l'éclair. Dès le lendemain une foule nombreuse s'est rendue en tumulte à la Chapelle Papiste , bâtie depuis peu au pied du clos de Chalmer , & elle a mis le feu au bâtiment qui a été réduit en cendres. Le Lord-Prévôt d'Edimbourg , accompagné de tout le corps du Magistrat , & soutenu des Volontaires de Buccleugh , s'est efforcé envain d'arrêter la violence de ces furieux. Quoiqu'on en eût pris quatre des plus emportés , le lendemain 3 , tout le peuple a entouré la Chapelle Papiste de Black-Friars-Wynd , où logeoit un Prêtre de la Communion Romaine. Tout y a été pillé & détruit jusqu'aux livres , ainsi que dans quelques maisons voisines appartenantes à des Catholiques Romains.

CLXX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Les Séditieux se sont rendus de-là au grand College Ecoffois, & ils alloient attaquer le quartier du Principal Robertson ; mais heureusement ils ont été contenus par les troupes, sans quoi la Bibliotheque de ce Savant (c'est l'Auteur de l'Histoire d'Ecoffe, de Charles V, de l'Amérique, &c.) eût subi le sort des livres du Curé Catholique.

On ne fait point où s'arrêtera ce désordre, que la présence de trois ou quatre régimens de Dragons ne paroît guères capable de réprimer. On espere gagner davantage par la douceur & la persuasion. Le Prévôt a rendu en conséquence une Proclamation, où se trouve jointe aux remontrances & aux menaces l'assurance que le projet en faveur des Papistes est totalement abandonné.

Mais malheureusement quantité d'écrits ont déjà prévenu le peuple contre ce moyen de l'appaiser, en l'assurant qu'on procédroit à l'exécution du projet en question par une marche lente, mais sûre ; & en lui faisant voir, par l'exemple de l'Amérique & du bill de Quebec, que l'unique vertu du Ministère actuel est sa persévérance dans ses résolutions & le courage le plus infatigable pour triompher des obstacles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du 11 Février.

LA Poste vient de m'apporter, Monsieur, quelques lettres d'Amérique, que je m'empresse de vous communiquer. Elles sont venues en France dans les paquets de M. le Marquis de la Fayette, qui, comme vous le savez, a échappé au danger le plus affreux. De lâches assassins, au nombre de quarante-deux, avoient, dit-on, complotté de livrer ce jeune héros aux ennemis de sa nation & de la belle cause dont son nom a encore relevé la célébrité. On m'assure que l'ivresse d'un des conjurés a fait découvrir & avorter leur détestable projet à quelques momens de l'exécution. Nous devons son salut à une divinité qui, remplissant sur terre les mêmes destinées, courut autrefois les mêmes risques. De quel tendre intérêt n'avez-vous pas été ému pour le jeune inconnu embarqué sur un vaisseau Toscan, lorsqu'il disoit à sa chiourme perfide, en lui montrant Naxos, d'où elle cherchoit à l'éloigner :

Illa mihi domus est, vobis erit hospita tellus?

Cet étranger étoit le conquérant de l'Inde: il vient de sauver le défenseur de l'Amérique du péril où il s'étoit vû exposé lui-même. Chantons une hymne à Bacchus.

J. Adams.

Lettre de Samuel Adams (a) à M.*** à P.y

De Philadelphie le 25 Octobre 1778.

La lettre que vous m'avez écrite le 24 Mai dernier ne m'est parvenue que hier. M. Ar.*** qui me l'a remise, me dit que sa traversée a été de onze semaines. J'aurai pour lui les égards qui sont dus au portrait que vous m'en faites; & je ferai toujours une attention particulière aux recommandations qui viendront de votre part.

Je présume que vous aurez été informé complètement & officiellement de nos affaires militaires depuis que l'ennemi a évacué cette Ville & a été battu à Monmouth. Comme vous recevrez probablement par le même vaisseau des lettres publiques, il n'est pas nécessaire que je vous donne des détails de ce qui s'est passé. La situation critique des Puissances d'Europe en général est cause qu'il nous est difficile de déterminer auxquelles il est à propos que nous nous adressions pour le présent. Je pense que dans ce moment-ci tous les Cabinets sont occupés fortement à prendre les arrangemens & faire les préparatifs nécessaires pour l'ouverture d'une campagne, en cas que la guerre ait lieu. Dans cet état des choses, il me semble

(a) Un des Membres du Congrès & l'Auteur du Sens commun. *a Mistake! Mr Thomas Paine, and not Mr John Adams was the Author of Common Sense.*

que la France doit être notre étoile polaire, & ses liaisons les nôtres. Cependant la Hollande, dont la politique est toujours de rester en paix, peut être disposée à entrer avec nous en négociation; & il me paroît que nous ne devons point la négliger.

Les deux armées principales à New-York & près de New-York ont été tranquilles depuis que l'ennemi s'est retiré dans cette Ville. Nous avons fait, comme vous devez le savoir, une seconde expédition contre Rhode-Island. Nos armes n'ont pas été malheureuses, quoique nous n'ayons pas réussi comme nous l'aurions désiré. Le Général Sullivan s'est comporté, selon sa coutume, avec beaucoup de bravoure. Plein d'ardeur, comme il l'est, il doit avoir été bien fâché de s'être vû trompé dans son attente. C'est ce bouillant courage qui lui a fait voir avec quelque humeur le départ du Comte d'Estaing, sans vouloir faire attention aux fâcheuses circonstances de l'escadre Françoisise après la violente tempête dont elle avoit été assaillie en poursuivant le Lord Howe. Cet accident imprévu & inévitable rendoit le Comte d'Estaing trop inférieur à l'escadre Angloise pour qu'il eût pu, sans manquer de prudence, s'exposer au danger de reprendre sa première station. C'est un malheur dont nous gémissons tous, mais que nous sommes obligés de supporter. Connoissant l'esprit altier des Habitans de ma

Ville natale, aussi-tôt que j'eus appris cette nouvelle, j'écrivis à quelques-uns des notables pour empêcher qu'on ne blâmât le Comte d'Estaing d'avoir quitté Rhode-Island. J'appréhendois que les artificieux Torys (car il s'en trouve même dans cette Ville) ne profitassent de l'occasion dans la vue de décréditer notre nouvelle & heureuse alliance auprès de ceux des Whigs qui ne sont pas doués du jugement le plus exquis. Mais j'apprends avec plaisir que le Comte d'Estaing & ses Officiers, & en général tous les François, ont été traités par les Bostoniens avec les plus grandes marques de respect & d'amitié.

Le bruit a couru ici pendant quelques semaines que les troupes ennemies à New-York alloient s'embarquer pour quelque grande expédition. On nous assure même que seize vaisseaux de ligne & environ cent cinquante transports avoient mis à la voile Mardi 20 de ce mois (d'Octobre). On forme diverses conjectures sur leur destination. Nous saurons dans peu de jours s'ils vont à Boston, à la Caroline méridionale, ou aux Indes occidentales. Le Comte d'Estaing a pris toutes les précautions nécessaires pour mettre ses vaisseaux en état de résister à une attaque. Si les Anglois débarquent leurs troupes dans le dessein de les faire marcher à Boston, je crois qu'ils auront lieu de se repentir de leur entreprise.

Mais il me paroît plus probable que ces troupes sont destinées pour les Indes occidentales, & que les vaisseaux de guerre, après les avoir escortés jusqu'à une certaine latitude, reviendront pour protéger les garnisons que je présume qu'on laissera à New-Port & à New-York. L'ennemi ne se décidera pas aisément à quitter le peu de pays qu'il occupe dans les Etats-Unis; car quoiqu'il doive désespérer de nous subjuguier par les armes, il jugera nécessaire de nous obliger de continuer à entretenir de nombreuses armées à grands frais, pour épuiser nos finances autant qu'il lui sera possible. J'espère pourtant que nous parviendrons à faire échouer ses vues.

Le Marquis de la Fayette, dont le rare mérite vous est parfaitement connu, me fait l'honneur de se charger de ma lettre, & vous la remettra.

*Lettre de M. Richard Henri Lée, un des Membres du Congrès, à M. *** à P....y. M. J. Adams.*

Philadelphie le 29. Octobre 1778.

MONSIEUR,

Je suis enchanté d'apprendre votre heureuse arrivée, & j'espère que vous vous plairez beaucoup à Paris. Je parierois que la gaité brillante d'une Cour magnifique aura un peu

effarouché d'abord l'œil d'un austere Républicain ; mais le tems nous accoutume à bien des choses. Au surplus , vous êtes à portée de faire des excursions en Hollande, où je crois que les mœurs ont conservé beaucoup de cette simplicité qui fut un des premiers fondemens de la grandeur de cette République.

J'ai vu votre lettre à notre ami commun M. Samuel Adams ; & je suis entierement de votre avis. La bataille de Monmouth en Juin dernier, & ensuite l'arrivée du Comte d'Estaing ont tenu pendant toute cette campagne l'ennemi dans ses quartiers à New-York. L'opinion la plus générale est qu'il a dessein d'évacuer incessamment cette dernière Ville. Mais nous ignorons absolument où il compte aller, Dans le vrai les Anglois se trouvent dans un tel embarras, quelque parti qu'ils puissent prendre, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient de la peine à se décider.

Jamais on n'a fait plus fotte figure que les Commissaires Anglois en Amérique. Leur dernier effort a été de s'adresser à chaque Etat & à tous ses Habitans, par un Manifeste envoyé par des bâtimens Parlementaires. Nous regardons cette méthode comme une prostitution de ce pavillon. En conséquence nous avons ordonné qu'on s'en emparât, que l'équipage fût mis en prison, & qu'on publiât le Manifeste qui étoit à bord.

ET DE L'AMÉRIQUE. clxxvij

La mer nous a épargné cette peine pour quelques-uns, en engloutissant ces ridicules missives avec les missionnaires qui les portoient.

Je serai toujours très-flatté d'apprendre de vos nouvelles, étant avec la plus sincère affection votre tendre ami.

Lettre de M. Samuel Cooper (Pasteur de la principale Eglise de Boston) à M. *** a M. J. Adams,
à P...y.

De Boston le 4 Janvier 1779.

MONSIEUR,

J'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 Août, & j'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien. Le Marquis de la Fayette, qui voudra bien se charger de ma lettre, emporte avec lui la reconnaissance & l'affection de l'armée & des Etats. Son intrépidité, sa prudence, & la manière dont il s'est comporté en campagne, au Conseil & dans les sociétés particulières, lui ont fait un honneur infini. Il a rendu de grands services à notre pays, & il n'a pas peu illustré le sien, avec lequel nous sommes heureux d'être alliés dans une conjoncture si épineuse.

Avant que ma lettre vous parvienne, vous aurez sans doute reçu des nouvelles de M. d'Estaing, que je regarde comme un Officier d'un mérite supérieur. Dans les

CLXXVIIIj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
circonstances où il s'est trouvé, il a fait
tout ce qu'on pouvoit attendre de la force
& de la sagesse humaine. Les vents & la mer
ont été contre lui, & quoiqu'il ait été bien
vivement affecté des contre-tems qu'il éprou-
voit, il s'est toujours possédé à un supreme
degré dans toutes ces circonstances emba-
rassantes, & il s'est conduit avec autant de
prudence que de courage. Il a fait tout ce
qu'il étoit en son pouvoir de faire pour
remplir sa mission, & quoiqu'il eût fait bien
davantage s'il fût arrivé plûtôt, ce qu'il a
fait est encore beaucoup. Peu de tems avant
qu'il nous quittât, j'ai eu le plaisir de passer
un jour avec votre aimable épouse & quel-
ques Officiers du Comte chez le Colonel
Quincy à Braintrée. Nous avons tous ad-
miré la belle & décente conduite des Offi-
ciers de la flotte, aussi soumis aux ordres
de leur Général que jaloux de suivre
son exemple.

Vous verrez par nos Gazettes que M.
Deane a entamé ici une querelle publique.
Comme je n'ai point reçu de lettres de nos
amis à Philadelphie, je n'en fais guères plus
que ce que disent les Gazettes. M. Deane
devant être entendu au Congrès, il est
possible que cette affaire n'ait pas de suites
& que les papiers publics n'en parlent plus.
Il étoit impossible que notre révolution se
passât sans qu'il éclatât quelques altercations
& divisions de cette espece. Peut-être pro-

duiront-elles un bien général, en ce qu'elles détermineront les peuples à donner une attention plus particulière à nos affaires publiques.

Nos ennemis tiennent toujours garnison à New-York & à Rhode-Island, & l'on présume que le Comte d'Estaing est actuellement aux Isles de l'Amérique. L'escadre de Byron a été cruellement maltraitée par la tempête & dévastée par la maladie. Elle n'a pu suivre le Comte que six ou sept semaines après le départ de celui-ci. La flotte Françoisise a appareillé avec toute l'apparence d'un beau tems; les raisons qui l'ont retenu ici quelques jours de plus l'ont fait échapper au coup de vent dont Byron a été si maltraité & qui l'a forcé de quitter cette côte pour aller se radouber à New-Port. Si la lenteur de sa marche, qui l'a fait arriver en Amérique deux jours trop tard, a été contraire à ses desseins, en revanche nous avons bien lieu de nous féliciter des circonstances qui ont fait retarder son départ de deux jours. Voilà comme la Providence fait nous faire adorer la profondeur de ses desseins.

P. S. du 12 Février.

Hier au soir on a su ici la nouvelle du jugement qui déclare, après un mûr & sérieux examen des dispositions & défenses que l'A-

miral Keppel a été sans fondement & méchamment accusé, & que loin que par mauvaise conduite ou négligence à son devoir, il ait manqué les 27 & 28 Juillet l'occasion de rendre un service essentiel à l'Etat & terni par là l'honneur de la Marine Angloise, il s'est comporté comme il convenoit à un Officier éclairé brave & expérimenté, au moyen de quoi le Conseil, d'une voix unanime, l'a pleinement & honorablement déchargé des divers articles d'accusations portées contre lui.

Ce jugement n'eut pas été plutôt prononcé, que la salle du Conseil retentit des cris de joie poussés à plusieurs reprises par tous les assistans, depuis le Duc de Cumberland jusqu'au dernier mousse, auxquels répondirent ceux d'un peuple nombreux qui remplissoit les remparts & la parade.

Ces cris recommencerent lorsque l'épée de l'Amiral lui eut été rendue par le Président en lui adressant ce discours.

Amiral Keppel.

« C'est avec le plus sensible plaisir que je reçois l'ordre du Conseil, auquel j'ai l'honneur de présider, de vous remettre votre épée. Je vous félicite de la restitution qui vous en est faite d'une manière si honorable, espérant qu'avant peu vous serez requis par votre Souverain de la tirer encore une fois pour la défense de votre pays ».

L'Amiral Keppel fut ensuite reconduit à son Hôtel avec tous les honneurs imaginables, l'air retentissant du bruit du canon & du son des cloches. A sa droite marchoit le Duc de Cumberland, & à sa gauche son Contre-Amiral le Chevalier Robert Harland. — Le Général son frere le suivoit, ainsi que plusieurs personnes de la plus haute distinction, parmi lesquels on remarquoit le Duc de Portland, le Marquis de Rockingham & le Comte d'Effingham, environ soixante Capitaines, & en tête le Chevalier Edouard Hue & l'Amiral Campbell; une foule d'Officiers inférieurs, & trois Volontaires Danois qui fermoient la marche.

Tous portoient à la main leurs chapeaux, qui étoient ornés de cocardes sur lesquelles étoit écrit en lettres d'or le nom de Keppel.

Le soir toute la ville fut illuminée, & on préparoit pour aujourd'hui un grand festin, que les Capitaines de la flotte occidentale doivent donner à l'Amiral Keppel & à ses Juges. Il sera suivi d'un grand bal.

On se dispose ici à des fêtes non moins brillantes, dans le nombre desquelles le Corps de Ville compte bien se distinguer. En attendant, le peuple a commencé à se réjouir à sa maniere. Dès qu'il a su la nouvelle, une foule tumultueuse a couru à l'Hôtel du Chevalier Palliser, où elle n'auroit pas laissé pierre sur pierre, si la Garde

CLXXXIIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Bourgeoise ne s'y fût pas opposée à tems. Mais il n'a pas été possible de l'empêcher de casser toutes les vitres des Hôtels du Lord North & du Lord George Germaine, ainsi que de l'Hôtel de l'Amirauté, dont meme les portes ont été enfoncées. — On rencontre actuellement dans toutes les rues des patrouilles militaires, tant à pied qu'à cheval, ce qui fait craindre quelque nouveau massacre comme celui qui se commit il y a quelques années devant la prison où étoit renfermé le fameux Wilkes.

Les amis de Palliser se tiendront cachés jusqu'à ce que ce premier emportement de la populace soit appaisé; mais il se prépare des scènes plus sérieuses pour le Parlement, où on assure que le parti de Keppel va porter les coups les plus terribles à Mylord Sandwich.

F I N.

Première affaire entre les vaisseaux Anglois & les Américains. 1776.

1776.
Août
&
Septem.

Le 3 Août six petites galeres Américaines, sur la riviere d'Hudson, attaquèrent devant Tarry-Town deux fortes frégates Angloises de 44 canons & de 24, qui avoient fait le premier feu. L'action fut vive pendant une heure & demie. Le calibre du canon Anglois étant très-supérieur, l'avantage leur resta, quoiqu'ils eussent été maltraités. Les Américains eurent quatre hommes tués & 14 blessés.

Relation Américaine du départ de ces frégates.

De New-York le 22 Août.

Vendredi dernier 16, deux brulots, commandés par les Capitaines (a), Folsdick & Thomas, tous deux volontaires de distinction au service des Etats - unis de l'Amérique, furent dépêchés avec ordre de remonter la riviere d'Hudson pour en chasser les pirates Anglois qui infestoient ces parages depuis le 12 Juillet. L'obscurité de la nuit favorisa cette entreprise, au point que l'ennemi ne les apperçut que lorsqu'ils étoient déjà à portée de jeter les grapins. Le sieur Thomas dépassa le *Phœnix* sans voir ce vais-

(a) On assure que ce Capitaine ne s'étoit occupé jusques-là qu'à imprimer des gazettes.

1776.

Août

&

Septem.

feu , & s'accrocha à une des floupes qu'il brula ; mais nous avons la douleur de ne savoir encore ce qu'est devenu cet Officier intrépide : le feu de ce vaisseau servit de fanal au brûlot que commandoit le sieur Fosdick , qui s'avança & jetta le grapin sur le *Phoenix* , qui par la manœuvre des gens de l'équipage , s'en dégageda bien-tôt. Les boulets que l'on fit pleuvoir sur le brûlot le firent couler à fond , sans cependant (Dieu soit loué) perdre un seul homme. Cet excès de bravoure de la part de nos deux illustres Compatriotes , épouvanta l'ennemi au point qu'il abandonna sa croisiere ; & le Dimanche 18 , profitant d'un vent qui s'éleva au Nord-Est , ils passerent à travers nos batteries , qui servies comme elles l'étoient , n'auront pas manqué de les faire repentir de leur témérité.

Suites de l'affaire des Cedres.

N.º I. Extrait de deux lettres écrites par des Anglois de Quebec.

Nous ne saurions passer sous silence les ordres suivans , donnés par Son Excellence le Général Carlton. Ils respirent la fermeté & la grandeur d'ame , & donnent une haute idée des nobles sentimens d'humanité qui animent cet Officier en faveur de ceux de nos malheureux concitoyens qui ont été forcés par la crainte ou séduits par les artifices du Congrès.

Quebec 4 Août 1776.

1776.

Août
&
Septem.

» Les Officiers supérieurs des différens corps auront soin d'informer ceux qui sont sous leurs ordres, que les lettres ou messages de la part des Rebelles, des traîtres armés contre Sa Majesté, des perturbateurs du repos public, maraudeurs, voleurs, assassins & meurtriers, ne doivent être reçus sous quelque prétexte que ce soit: si aucuns de ces ennemis des loix ose approcher de l'armée, soit comme Parlementaire ou Ambassadeur, à moins qu'il ne vienne implorer la clémence de Sa Majesté, qu'il soit appréhendé au corps & consigné dans les prisons pour être traité ainsi que les loix ont pourvu contre de tels gens. Leurs papiers ou lettres adressées même au Commandant en chef seront remis entre les mains du Prévôt de guerre, qui sans les lire, même sans les ouvrir, les fera brûler par la main du bourreau: cependant Son Excellence n'entend pas que ni l'assassinat commis sur la personne du Brigadier général Gordon (a), ni la mauvaise foi des Rebelles

[a] Le Brigadier général Patrick Gordon, de King's-grange, reçut le 24 Juillet une blessure mortelle, étant atteint d'une balle aux approches d'un poste avancé des Provinciaux qu'il alloit observer, & à 60 perches du camp Anglois, entre Saint Jean & la Prairie. Ce poste étoit gardé par un Officier & cinq hommes de Connecticut, qui l'avoient sommé de se rendre: on ne tira sur lui que quand il eût pris la

1776. **Août**
&
Septem. décidés à retenir les prisonniers Canadiens, quoique ceux des leurs qui étoient tombés entre les mains des Sauvages ayent été rachetés à grand prix & renvoyés chez eux, ni d'autres traits aussi indignes soient imputés à toute l'armée du Congrès en général, mais seulement à quelques scélérats qui ayant commencé par séduire la multitude l'ont entraînée par degré, ont usurpé sur elle un pouvoir tyrannique & insupportable, & cherchent à présent par toutes sortes de moyens à faire couler le sang de nos concitoyens, dans l'espoir insensé de couvrir leurs propres crimes & de se maintenir dans leur usurpation par la ruine entière de leur pays; puissent les crimes de ces hommes infidèles & altérés de sang, les poursuivre par-tout & les punir d'avoir, par leurs machinations infernales, amené un si grand nombre de leurs concitoyens au bord du précipice de la destruction ! il est du véritable Anglois de se distinguer autant par l'humanité que par la bravoure ; il est de l'honneur des troupes de Sa Majesté d'épargner le sang de ses malheureux sujets dont le plus grand crime est peut-être celui de s'être laissé séduire : il est de la dignité de la Couronne, & c'est

faite. Il mourut le premier Août à Saint Jean. Après avoir essuyé plusieurs réformes dans les dernières guerres, il venoit d'être nommé Lieutenant-Colonel du vingt-neuvième régiment. Il étoit de la même famille que celui qui a été décapité à Brest.

le devoir de tous les fideles Sujets d'arracher à l'oppression & de rétablir dans la liberté les habitans de ces contrées , jadis heureuses libres & loyales.

1776.

Août

&

Septem.

Il est ordonné à tous les prisonniers Américains qui voudront retourner dans leurs différentes Provinces , d'être prêts à s'embarquer au premier ordre. Le sieur Murray , Commissaire , fera la visite des bâtimens destinés à les transporter ; ayant un soin particulier qu'ils y soient pourvus de bonne & saine nourriture & de vêtemens , & que l'on prépare tout ce qui peut être nécessaire dans le passage à ces infortunés. Ils doivent regarder leurs Provinces respectives comme leurs prisons , & y demeurer jusqu'à ce qu'ils aient la permission d'aller ailleurs , ou l'ordre de se présenter devant le Commandant en Chef de cette province.

Le Général donnera les ordres nécessaires & fixera le lieu de leur débarquement.

Signé. Foy, Député, Aide-Major général.

N.^o II. Lettre de Montréal, 18 Août.

Je vous ai dit précédemment , Monsieur , que le Capitaine Forster avoit défait un détachement des Rebelles aux Cedres , & que les Sauvages se trouvant dans une disette absolue de vivres , étoient décidés à tuer les 474 prisonniers & à s'en nourrir :

1770.

Août

&

Septem.

Le Capitaine Forster les ramena à force de prières à des sentimens plus humains, & il fut résolu que quatre seulement des Officiers prisonniers resteroient en ôtage, tandis que les autres iroient pour traiter d'un échange avec le Congrès, qui ne s'inquiétant gueres du nombre des soldats qu'on lui avoit pris ou se fiant à l'humanité avec laquelle les troupes du Roi avoient toujours traité les ôtages, refusa nettement de renvoyer les prisonniers Anglois qu'il avoit entre ses mains. Le Général Burgoyne permit aux ôtages d'écrire à leurs amis & vous ne serez peut-être pas fâché de voir une de ces lettres : celle que je vous envoie est adressée à l'honorable Général Jean Sullivan à Durham, Colonie de la Nouvelle Hamshire, près Portsmouth & datée du 14 Août.

» Son Excellence, Monsieur, a bien voulu m'accorder une grâce à laquelle je n'avois aucun droit de prétendre, celle de pouvoir vous écrire. Je suis, on ne peut pas plus, surpris de la conduite du Congrès, qui loin de faire l'échange qu'on lui a proposé, ose

(a) C'étoit l'excessive disette de provisions qui avoit décidé les Généraux Anglois à relâcher tous ces prisonniers Américains, tant les 474 pris aux Côdres, que d'autres au nombre de 550 avec 59 Officiers, parmi lesquels se trouvoit le Général Thompson. On se contenta de prendre leur parole d'honneur qu'ils ne porteroient point les armes contre la Grande-Bretagne.

insister en exigeant que le Général Burgoyne lui livre le Capitaine Forster , pour rendre compte de sa conduite lors de l'affaire des Cedres qu'il appelle un massacre inexcusable «. 1776.

Août
&
Septem.

» Ne croyez pas que je sois dominé par aucune espece de contrainte lorsque je prends Dieu à témoin que rien ne pouvoit égaler l'humanité avec laquelle il nous a traités quand le corps auquel j'appartenois s'est rendu ; & quiconque dit le contraire doit être regardé comme un imposteur infame & un incendiaire détestable «.

» Quelle raison peut avoir le Congrès de ne pas consentir à cet échange ? En supposant même , ce qui est bien éloigné de la vérité , que l'affaire qui s'est passée aux Cedres mérite l'appellation odieuse qu'on lui donne , ne vaudroit-il pas mieux accepter le cartel , que de laisser ses ôtages à la merci de ces hommes que l'on veut faire passer pour des tigres alterés de sang ? Si nous étions entre les mains d'un ennemi cruel & barbare , comme le Congrès le suppose , n'auroit-il pas acquis le droit , après les procédés de nos prétendus amis , de nous jeter chargés de chaînes dans le fond d'un cachot , & de nous y laisser passer des jours pros crits par nos partisans même ? Prétendra-t-on qu'il y a quelque raison particulière qui exige que l'on tienne cette conduite incompréhensible ? s'il y en a , nous avons droit d'en être instruits ; vous-
vous-

1776.

Août

&

Septem.

drait-on, en retenant ces prisonniers contre toute justice, diminuer les forces de l'armée Angloise? Ce seroit un trait de politique bien mal entendu. A-t-on réfléchi au nombre bien plus considérable de ceux de l'armée du Congrès qui sont entre les mains des Anglois, nombre que le sort des armes peut augmenter tous les jours; ou bien croit-on que les soldats Américains souffriront patiemment de se voir abandonnés sans remords par leurs Chefs même entre les mains de gens réputés (par eux seulement) cruels & sanguinaires? Ne doit-on pas craindre plutôt qu'enflammés d'un juste ressentiment, ces mêmes soldats ne s'arment contre une puissance qui n'a d'égards pour eux que quand ils répandent leur sang à son service? Si cela arrivoit, & qu'y a-t-il de plus probable! considérez, Monsieur, le nombre d'amis qui s'attacheroient à ces braves infortunés, & qui, par une diversion puissante, feroient regretter trop tard au Congrès de les avoir poussés à bout. Représentez vous-les ensuite réunis aux forces de la Grande-Bretagne; & jugez si ce qu'il vous restera des troupes suffira pour résister à des ennemis si puissans «.

» Je connois, Monsieur, le crédit dont vous jouissez auprès du Congrès, faites vos efforts pour sauver l'Amérique de l'infamie d'avoir manqué à des traités que des Sauvages même auroient regardé comme sacrés:

— Adieu, Monsieur, souffrez que je recom-
mande à vos bontés une épouse infortunée,
& des enfans qui ne peuvent que se ressentir
des malheurs de leur père; s'ils trouvent
en vous un protecteur, j'attendrai tranquil-
lement qu'il plaise au Ciel de me réunir à
eux. Je suis votre affectionné frere,

EBENEZER SULLIVAN.

1776.

Août

&

Septem.

*Les Américains sont encore disposés à laisser une
partie de leur commerce aux Anglois.*

Extrait d'une lettre écrite de Charles-Town
de la Caroline Méridionale le 5 Août.

» Si vous n'êtes pas tout à fait aveugles
en Angleterre, vous ne differerez pas plus
long-tems à reconnoître notre indépendance.
Ce sera un moyen de vous assurer une part
considérable dans notre commerce: si vous
tardez trop à vous y décider, je crains que
l'envie ne vous en prenne quand il n'en fera
plus tems.

*La déclaration d'indépendance a été publiée
à Charles-Town de la Caroline Méridionale le
5 Août.*

L'esprit des écrits dont toutes les Gazetes
Américaines de cette époque étoient rem-
plies, annonçoit une résolution unanime de
soutenir l'indépendance; & de la part du
Congrès de ne prêter jamais l'oreille à au-

— cune condition d'accommodement que l'in-
 1776. dépendance n'en fût le préliminaire.

Août

&
 Septem.

*Convocation de l'assemblée générale & Conseil
 législatif à Charles - Town, le 17 Septembre*

Le 5 Août, M. John Rutledge, Président
 & Commandant en chef de la Caroline Mé-
 ridionale, publia la proclamation suivante.

» Comme il me paroît nécessaire pour le
 service public de convoquer l'assemblée
 générale & le Conseil législatif, avant le
 tems pour lequel ils sont ajournés, j'ai rendu
 la présente proclamation, les requérant de
 s'assembler à Charles-Town le Mardi 17
 Septembre prochain pour y délibérer sur des
 affaires de grande importance «.

» Donné de ma main & sous le sceau de
 la Caroline Méridionale, à Charles-Town
 le 5 Août de l'an du Seigneur 1776.

Signé, JOHN RUTLEDGE.

Par les ordres de Son Excellence.

Signé, JOHN HUGER, Secrétaire.

*Arrêté du Congrès, défendant de molester les
 Torys.*

En Congrès le 5 Août.

Décidé qu'aucun Tory ou personne mal-
 intentionnée pour la cause commune, ne sera
 molesté en ses biens ou sa personne, sans

un ordre exprès du Congrès ou de l'assemblée, Convention ou Comité de sûreté de la Colonie, ou Comité d'inspection du district dans lequel l'accusé demeure. Bien-entendu néanmoins que cette résolution du Congrès ne sera point interpretée comme faisant défense d'appréhender & saisir quiconque sera pris commettant un acte ouvert de trahison envers les Etats-Unis, ou qui seroit soupçonné d'attenter en maniere quelconque aux libertés de l'Amérique, & de vouloir s'évader; il est ordonné au contraire que le délinquant en pareil cas soit traduit & amené devant des personnes autorisées à connoître de ces matieres.

1776.

Août
&
Septembre

Extrait des Minutes.

CHARLES TOMPSON, Secrétaire.

Propositions de cartel pour les prisonniers dans la Virginie.

Le 5 Août, le Lord Dunmore envoya un Parlementaire à l'Isle Gwynn pour traiter de l'échange des prisonniers. La personne chargée de cette négociation avoit ordre de dire au Général Lewis qu'il ne s'inquiétât point de la différence du nombre; que s'il n'avoit pas assez de monde pour racheter les prisonniers faits sur lui, le Lord Dunmore s'en rapportoit à sa bonne-foi pour y suppléer quand il le pourroit. Le Général Lewis ne voyant dans cette proposition que ce

76 AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

1776. qu'elle offroit de plaisant, lui répondit sur
Août. le même ton, qu'il aimoit mieux attendre
& qu'il pût s'acquitter tout d'un coup, & même
Septem. lui payer les intérêts.

Ordre du Congrès relatif aux munitions de guerre.

De Philadelphie 5 Août.

Le Congrès a publié la résolution suivante :

Arrêté que l'on donnera pouvoir aux Commissaires ordonnateurs de la guerre, d'employer tel nombre d'Ouvriers qu'ils jugeront à propos pour manufacturer la pierre à fusil ; & qu'en vertu de ce pouvoir, ils s'adresseront aux différentes Assemblées, Conventions, Comités de sûreté des Provinces-Unies de l'Amérique, ou des différentes Villes & Districts, pour avoir une liste exacte des Ouvriers dans ladite branche, ainsi que de leurs demeures dans les différents Districts & départements des susdites assemblées, pour par eux être instruits des endroits d'où l'on peut tirer la pierre propre à l'usage susdit, dont ils feront passer des échantillons auxdits Commissaires Ordonnateurs «.

Par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

Au Bureau de la guerre à Philadelphie le 6 Août.

Toutes personnes demeurant dans les Etats:

Unis de l'Amérique, sont priées de communiquer audit Bureau les connoissances qu'elles peuvent avoir relativement aux endroits d'où l'on peut tirer la pierre à fusil, & aux gens propres à la mettre en œuvre.

1776.
Août
&
Septemb.

Arrivée des premiers corps de troupes Angloises devant New-York.

Les troupes que l'on attendoit de l'Amérique Méridionale sont arrivées ici le 5 de ce mois : elles s'attendoient à trouver toute l'armée assemblée : elles se trompoient : nous n'avons encore vu paroître que 300 hommes des troupes auxiliaires. Ces troupes étoient celles de Clinton au nombre de 3,000 hommes. Ils arrivoient de leur expédition infructueuse devant Charles-Town.

Progrès de la Marine Américaine, & secours qu'elle reçoit.

Le 7 Août, on lança à Philadelphie la troisième frégate continentale. Elle fut nommée le *Washington*. — Dans la même semaine il en a été lancé une à Chatham dans l'Etat de Connecticut.

Les vaisseaux du commerce François de la Martinique apportoient déjà des quantités considérables de poudre & autres munitions.

Vers le même tems, le Corsaire Américain la *Représaille*, Capitaine Wecks, poursuivi jusques sous le canon des Forts de la

1776. **Août.**
 &
Septem. Martinique par la corvette Angloise le *Shark* ; fut reçu dans le Port de Saint-Pierre, & le Capitaine Anglois, malgré ses réclamations, ne put obtenir d'autre réponse du Gouverneur, sinon qu'il ne souffriroit aucunes hostilités dans l'étendue de sa Jurisdiction.

Les Américains ont actuellement quatre escadres de frégates à la mer ; une sur les côtes d'Amérique, commandée par le Commodore Brice : une dans le golfe de Floride, par le Commodore Hopkins ; une devant Philadelphie, par le Commodore Pickerington ; & une aux Indes Occidentales, par le successeur du Commodore Avery.

Publication du Général Howe pour détacher des mécontents du parti du Congrès.

Le 7 Août, le Général Howe a fait parvenir dans la Nouvelle-York une Ordonnance portant que tous ceux qui dans cette province ou ses environs n'approuveroient point la déclaration d'indépendance publiée par le Congrès, ou qui refuseroient de prendre les armes en faveur de ce même Congrès, eussent à se retirer à l'Isle-des-Etats dans l'espace de quatorze jours ; qu'après l'expiration de ce terme on traiteroit tous les réfractaires à la présente Ordonnance comme traîtres & ennemis de leur pays : on assure que le nombre de ceux qui d'après cette Déclaration se sont retirés

à l'Isle-des-Etats n'est que de 93 hommes, presque tous d'une fortune modique & d'une naissance obscure, Ecoissois pour la plupart, que l'espoir d'améliorer leur situation a rangés sous les drapeaux du Général Howe.

1776.
Août
&
Septem.

Le 8 Août, la ville de Bristol dans l'Etat de Rhode-Island fait la publication de l'acte d'indépendance.

Nouvelles défenses faites dans l'Etat de Rhode-Island de prier pour le Roi de la Grande-Bretagne.

Il a été décidé dans l'Assemblée de l'Etat de l'Isle de Rhode-Island que quelque personne que ce puisse être dans l'étendue dudit Etat, qui sous prétexte de prêcher, prier, ou autrement, reconnoitra que le ci-devant Roi est le légitime Seigneur & Souverain dudit Etat; qui priera pour le succès des armes dudit Roi, & la défaite ou réduction de tous ses ennemis, sera regardé comme coupable de trahison au second chef, & sera en conséquence présenté par les Grands Jurés du Comté où le crime énoncé aura été commis, pardevant la Cour supérieure dudit Comté, où après conviction le délinquant sera condamné à payer une amende de 500 livres sterling, au profit desdits Etats, outre les frais de procédure, & demeurera en prison jusqu'à l'entiere liquidation de ladite somme.

1776 Des Emigrans de la Virginie s'embarquent pour
Août l'Angleterre.

&

Septem.

Le 9 Août, vingt-deux Habitans de la Virginie obtinrent la permission de s'embarquer pour l'Angleterre. On exigea d'eux trois sermens. Par le premier, ils promirent de ne point emporter de la Colonie plus de 50 livres sterling en especes. Le second les astreint à ne pouvoir jamais revenir dans la Colonie avec des intentions hostiles. Et par le troisieme, ils jurèrent de ne rien dire en Angleterre de l'état actuel de la Colonie.

Dans leur traversée, ils rencontrèrent la frégate Angloise le *Boréas*, qui leur apprit le débarquement de l'armée à l'Isle de Staten.

Avant le départ de ces réfugiés, le Lord Dunmore avoit lui-même quitté la Virginie pour aller joindre le Général Howe à la Nouvelle-York.

Règlement concernant les Associés de Pensylvanie
& le Camp volant.

En Convention, pour l'Etat de Pensylvanie,
le Samedi 10 Août 1776.

Arrêté, 1°. que les Officiers Commandans des divers Bataillons dans les Comtés respectifs de cet Etat, marcheront immédiatement dans le Jersey avec leurs Régimens.

2°. Que

2°. Que les Associés des Comtés de Bedford, de Northumberland, de Northampton & de Westmoreland, ainsi que les Gardes de la Ville de Philadelphie, retenus par le Conseil de Sûreté, deux Compagnies du Bataillon du Colonel Ross & deux Compagnies du Bataillon du Colonel Slough, chacune d'environ 50 hommes, laissés pour la garde des Prisonniers, & environ 60 Charpentiers & Ouvriers retenus par le Comité de Lancaster, seront exceptés de l'Arrêté précédent.

1776.
Août
&
Septem.

3°. Qu'une récompense de trois livres sterling sera payée à chaque Associé ayant pris ou qui prendra service dans le Camp volant pour servir jusqu'au mois de Janvier prochain, à moins qu'il ne soit renvoyé plutôt, ou qu'il n'ait déjà reçu une récompense.

4°. Qu'il sera permis aux Bataillons qui ont fourni ou qui fourniront leur contingent pour le Camp volant, & qui auront servi réellement pendant six semaines, de s'en retourner chez eux, si les Généraux & les Officiers le jugent compatible avec la sûreté publique: dans le cas où l'on ne pourroit pas permettre à tous de s'en aller, on accordera des congés à ceux qui pour leurs affaires en auront besoin.

5°. Que trois Commissaires seront désignés pour aller au Quartier général dans le New-Jersey, pour former le Camp volant.

1776.
Août,
&
Septem.

6°. Que les Commissaires, avec les Officiers des Comtés respectifs, nommeront les Officiers du Camp volant, si ces Officiers ne sont pas déjà nommés.

7°. Qu'il sera remis de l'argent entre les mains des Commissaires pour payer les récompenses.

Extrait des minutes.

JOHN MORRIS jun. Secr.

Ordonnances rendues dans le Nouveau-Jersey contre les Déserteurs des Troupes & contre les Transfuges.

Le 10 Août, la Convention du Nouveau-Jersey, tenant à Jersey, rendit une Ordonnance pour assujettir toutes personnes sortant de l'Etat ou y entrant, du côté de l'armée, à être munis de passe-ports signés des Généraux, afin d'empêcher la désertion. Il y fut ordonné en même tems de faire des inventaires & prises des biens personnels ou réels de ceux qui s'étoient absentés ou s'absenteroient du pays pour passer chez l'Ennemi, ainsi que de vendre les articles périssables & de mettre les deniers en sequestres, sauf à laisser les parens en possession en donnant caution.

Lettre du Lord Howe au Lord Germaine.

Le 11 Août, le Lord Vicomte Howe,

Vice-Amiral, écrivit au Lord Germaine la lettre suivante, qui a été rendue publique en Angleterre le premier Octobre par la gazette de la Cour. — Cette lettre est arrivée à Falmouth en trente-sept jours, à bord du paquebot le Sandwich.

1776.
Août,
&
Septem.

*De Staten-Island le 11 Août 1776, à bord
de l'Aigle.*

M I L O R D,

Vivement occupé des différents objets qui peuvent avoir rapport à la commission spéciale dont Sa Majesté m'a fait l'honneur de me charger, j'ai cru qu'il étoit de la dernière importance que les Colonies rebelles fussent informées le plutôt possible des intentions pacifiques où est Sa Majesté de rétablir la paix, & de pardonner à ceux de ses sujets, qui par un prompt retour à leur devoir, se seront rendus dignes de sa clémence royale. J'ai donc eu convenable, dans le cours de ma traversée, de rédiger une déclaration à cet effet, & d'y joindre une lettre circulaire destinée aux Gouverneurs des différentes Colonies & en leur absence aux Lieutenants-Gouverneurs, ou principaux Magistrats. J'ai l'honneur de vous adresser des copies de ces deux Pces, quotées No. 1. & No. 2.

J'espère peu que ces lettres & déclarations

1776.

Aout

&

Septem.

pussent parvenir (a) entre les mains des Gouverneurs de Sa Majesté : mon objet étoit de les faire circuler le plus qu'il étoit possible dans les Provinces ; & j'espérois avoir une occasion de leur faire gagner terre peu de temps après leur date , au moyen de quelque navire que je pourrois rencontrer sur les côtes ; mais je n'en ai apperçu aucun jusqu'au moment où je suis arrivé devant le port de la Nouvelle-York le 12 du mois dernier. Alors je chargeai le premier Lieutenant de l'*Aigle* de passer à Amboy avec les déclarations & lettres destinées pour les Colonies au Sud de la Nouvelle-York ; lui donnant pour instruction de les remettre à quiconque lui *paroitroit* être revêtu d'autorité , & d'engager les personnes qui s'en chargeroient à les expédier par la poste.

Le hasard a fait tomber entre mes mains le papier ci-inclus , quoté N^o. 3. il vous informera des résolutions prises par le Congrès général , lorsqu'il eut prit connoissance de déclarations & lettres en question. Il paroît qu'un M. Mercier (appelé Général) commandant à Amboy , les fit passer d'abord à M. Washington à la Nouvelle-York , & que celui-ci les a fait parvenir au Congrès.

(a) On a appellé cette phrase un *hybernisme*. Comment peut-on écrire à des gens qui ne doivent pas recevoir les lettres ? Le Lord Howe est Vicomte en Irlande. C'est une locution qui sent le terroir.

Le Capitaine Burnaby, du sloop le *Merlin*, étoit chargé des paquets destinés pour les Colonies, de la baie de Massachusset, de Rhode-Island, de Connecticut & New-Hampshire & devoit leur faire prendre terre à Rhode-Island. Il revint le 28 du mois dernier avec une lettre pour moi de la part de M. Cooke, qui m'accusoit la réception de la mienne accompagnée de la déclaration & m'annonçoit qu'il avoit communiqué l'une & l'autre à l'Assemblée générale de cet Etat, tenant actuellement ses séances à Newport, laquelle en feroit expédier des copies au très-honorable Congrès des Etats unis de l'Amérique, à qui il faut nécessairement s'adresser, & qui peut seul prononcer sur pareilles matières. Le papier ci-inclus, quoté N^o. 4, est une copie de la lettre de M. Cook.

1776.

Août
&
Septem.

« Comme avant de m'aboucher avec le général Howe je n'ai pas cru devoir prendre d'autres mesures que celles dont je viens de vous rendre compte, je n'ai rien à ajouter dans ces dépêches séparées, sinon que j'espère que vous voudrez bien m'informer que ma conduite a été honorée de l'approbation de Sa Majesté »,

J'ai l'honneur d'être, &c.

HOWE.

N. B. La piece quotée N.° 1. se trouve dans les cahiers précédents, ainsi que celle

1776
Août
&
Septem.

quotée N.º 2. qui la suit immédiatement. La N.º 3 est une copie de la délibération du Congrès qui ordonne que la déclaration & la lettre circulaire seront publiées dans toutes les gazettes: celle ci a été aussi rapportée. Enfin la piece quotée N.º 4, n'est autre chose que la lettre du sieur Cook, dont le Lord Howe a donné la substance dans la sienne elle est écrite de l'Isle de Rhode, plantation de la Providence: à Newport le 2 Juillet.

Les deux flottes, sous le convoi du Commedore Hotham, arrivent ensemble devant New York le 12 Août.

Négociation pour un Accommodement.

Lettre du Lord Drummond au Lord Howe en lui envoyant une ébauche des propositions que les Colonies étoient alors supposées inclinées à faire pour conclure un Accommodement. C'est à ces propositions, communiquées au Ministère à Londres, que doit se rapporter ce qui a été dit, que M. Howe n'étant pas muni d'instructions suffisantes, n'avoient osé les accepter, ni les refuser.

MILORD,

Je prends la liberté de vous envoyer

joint une ébauche des propositions dont j'ai fait mention dans la dernière conférence que j'ai eue avec Votre Seigneurie; & selon ce que j'ai pu remarquer, les Colonies étoient, il y a quelques mois, disposées à faire de ces propositions la base d'une réconciliation avec la Grande-Bretagne.

1776.
Août,
&
Septem.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A bord de la chaloupe le *Polly* le 12
Août 1776.

Signé DRUMMOND.

Les propositions dont il est fait mention dans cette lettre sont au nombre de six, & contiennent ce qui suit:

» I. Qu'il soit fixé, par un calcul aussi exact qu'il se puisse faire, ce que chaque Colonie, eu égard à ses facultés, peut contribuer aux besoins de l'Etat α.

» II. Que dès que cette quote-part aura été déterminée, chaque Colonie, par des actes de son Assemblée, puisse établir tels impôts qu'elle jugera suffisans pour fournir à cette contribution α.

» III. Vu l'état chancelant de tous les nouveaux Etats, on aura soin, pour prévenir d'un côté que ces impôts, par partialité, ne deviennent un fardeau insupportable, & de l'autre, qu'ils ne soient insuffisans à la quote-part que les Colonies doivent fournir

1776.

Août

&

Septem.

aux besoins de l'Etat, de choisir tels articles parmi ceux qui peuvent être chargés, lesquels peuvent le mieux y suffire, soit que les ressources des Colonies augmentassent ou diminuassent «.

» IV. Que ces impôts, ainsi établis, seront comme de coutume perçus par des Officiers à ce nommés par le Roi, & que les Assemblées des Colonies garantiront, à perpétuité, à la Couronne de la Grande-Bretagne le produit de ces impôts «.

» V. Que pour procurer un moyen certain de détruire jusqu'à l'origine de cette fatale dispute, en donnant une assurance contre la crainte de toute invasion du Parlement sur la propriété de chaque Colonie, la Grande-Bretagne s'engagera solennellement de ne plus faire aucune réquisition pour imposer aux Colonies de nouvelles taxes «.

» VI. Que pour ôter à tous les Habitans de ces Colonies la crainte que, sous prétexte de régler sur un pied solide le commerce, l'on n'impose des taxes comme des moyens pour trouver dans la suite de nouveaux revenus, le montant de tous les droits imposés par la Puissance législative de la Grande-Bretagne sur aucune branche de commerce, sera employé à satisfaire aux frais de perception de ces droits, & le surplus versé dans le trésor de chaque Colo-

nie pour y rester à la disposition de chacune d'elles &c.

Signé DRUMMOND.

1776.

Août,
&

Septem.

Le Lord Howe répondit par la lettre suivante à celle du Lord Drummond.

MILORD,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 12 de ce mois, avec l'ébauche des propositions dont nous avons parlé dans notre dernière conférence; je vous renvoie cette ébauche, en vous marquant qu'elle contient des choses qui, dans une conférence & discussion de sang rassis, pourroient servir de base à une réconciliation perpétuelle. Je saisirai avec joie la première occasion qui s'offrira pour achever sur de tels fondemens un ouvrage aussi salutaire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A bord du vaisseau l'*Aigle*, le 15 Août 1776.

Signé HOWE.

N B. Le Lord Drummond est le fils aîné du Comte de Perth. Il y a environ cent ans que ses ancêtres achetèrent une partie du Nouveau-Jersey des cessionnaires de ceux à qui avoit été faite la concession par la

Août,
&
Septem. Couronne. Ce Seigneur y étoit passé depuis peu pour revendiquer ses droits. On verra par la lettre du Général Washington qu'il étoit regardé comme prisonnier en liberté sur sa parole.

Le Général Lée part pour la Georgie.

De Charles - Town le 14 Août.

Le 12, le Général Lée & les Généraux Robert Hornet & Armstrong sont partis pour la Georgie, d'où ils comptent aller faire le siege de Saint-Augustin dans la Floride. —

N. B. Cette expédition manqua, parce que le Général Lée tomba malade en route à Beaufort. Le Corps qui l'avoit suivi pouvoit être de 1200 hommes.

Contingent de chaque District de Pensylvanie pour le Camp volant.

En Convention pour l'Etat de Pensylvanie le 12 Août 1776.

La Chambre ayant repris le rapport du Comité établi pour fixer le contingent des quatre bataillons additionnels pour le camp volant, il fut arrêté sur motion que la

Chambre approuvoit ledit rapport. Voici son contenu :

1776.
Août,
&
Septem.

| | |
|--------------------------------|-------------|
| La ville de Philadelphie . . . | 628 hommes. |
| Le Comté de Philadelphie .. | 160 |
| Buck | 100 |
| Chester | 160 |
| Lancaster | 323 |
| Berck | 240 |
| York | 515 |
| Northampton | 278 |
| Cumberland | 580 |

Total 2984 hommes.

Fausse mesure des Généraux Américains dans Long-Island.

Après un Conseil de Guerre tenu dans Long-Island par le Général Putnam & le Brigadier Udell, quelques corps des troupes Américaines quitterent cette Île le 13 Août pour aller augmenter l'armée devant New-York. On jugea que six mille hommes qui restoient dans l'Île suffiroient pour y empêcher une descente qu'on craignoit davantage à New-York. [Ce fut peut-être ce qui décida le Général Howe à porter ses premiers efforts sur Long-Island, comme on le verra par la suite.]

1776. Changemens dans le Gouvernement du Nouveau-Jersey.
Août

&
Septem. Le 13 Août, on a fait dans l'Etat du Nouveau-Jersey l'élection du Conseil Législatif de l'Assemblée, &c.

La Convention a choisi M. Samuel Tucker pour être Gouverneur.

Le Lord Dunmore, ci-devant Gouverneur de Virginie, & le Lord William Campbell, ci-devant Gouverneur de la Caroline Méridionale, arrivent avec le Chevalier Peter Parker le 14 Août devant New-York.

Nouvelle Constitution de l'Etat de Maryland.

Le 14 Août les Délégués du Maryland assemblés en pleine & libre Convention, arrêterent la déclaration des droits de leurs Constituans, & leur nouvelle Constitution, consistante en soixante-une sections.

Ces pieces se trouvent Tome VI des *Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*, page xlv.

*Dispositions du Général Howe à l'Isle de
STATEN.*

Isle des Etats, 14 Août.

Le Lieutenant Stoldart, commandant une

galiote à bombes, est arrivé ici Lundi dernier, 12, quatorze semaines après son départ d'Angleterre. Les Généraux Anglois voyant que les Américains refusoient absolument de traiter avec eux, qu'ils avoient même renvoyé, sans les ouvrir, les lettres du Lord Howe, & rejetté avec insolence l'amnistie publiée au nom de Sa Majesté, se préparent à les faire rentrer dans l'obéissance & le devoir à force ouverte, puisque la douceur n'a servi jusqu'à présent qu'à les rendre plus insolents & plus décidés à soutenir leurs prétendus droits. La galiote à bombes n'attend plus que l'arrivée des troupes Hessoises pour être mise en action, ce qui ne peut gueres se différer plus d'une semaine. La frégate la *Répulse*, avec son convoi, & le Chevalier Parker, avec le reste de sa flotte sont ici; le Général Clinton & les troupes sous ses ordres sont pareillement arrivés. Nos matelots & soldats jouissent de la meilleur santé: ce qui est rare dans une flotte composée de plus de quatre-vingt voiles, dont la plus grande partie a restée très-long-tems sur mer, & y a essuyé tant de gros tems. Toutes ces circonstances nous font espérer que nous viendrons bientôt à bout de détruire New York, quoique cette Ville soit défendue par trente mille hommes des troupes du Congrès, commandés par le soi-disant Général Washington. Nous ferons con-

1776.
Août
&
Septem;

94. AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

1776. noître à ces Rébelles que tout doit plier devant le pavillon & les soldats de la Grande-Bretagne.

Août
&
Septem.

Etat de son armée lorsqu'elle sera rassemblée.

| | |
|---|--------|
| Six mille hommes qu'il a amenés d'Halifax..... | 6,000 |
| Hessois..... | 11,000 |
| Gardes..... | 1,000 |
| Le vieux corps de Murray..... | 900 |
| Le corps de Frazer, commandé par Erskine & Campbell..... | 1,150 |
| N. B. Il devoit y en avoir 1,900, mais il en a été pris 750. | |
| Armée de Clinton..... | 3,000 |
| Troupes de Marine..... | 2,000 |
| Un détachement considérable de l'Artillerie & de la Cavalerie légère ce qui peut porter le nombre total à | |
| d..... | 26,000 |

Voici actuellement à quoi l'on porte la dépense occasionnée par le transport de ces troupes.

On a engagé pour un an des bâtimens pour le transport de 30,000 hommes & de 2,000 chevaux, à raison de 15 shellings par mois pour chaque tonneau ou son équivalent.

30,000 hommes, dont chacun équivaut à la place qu'occu-
peroit 2 tonneaux & demi, font
75,000 tonneaux, qui a 15 shel-
lings par mois pour chacun, font.

675,000

1776.

Août,
&
Septem.

2,000 chevaux, dont chacun
est évalué à l'équivalent de 10
tonneaux, font 20,000 tonneaux
qui à raison de 15 shellings par
mois pour chacun, font.....

180,000

Ainsi la dépense par an pour
95,000 tonneaux, monte à... 855,000 l. st.

*Lettre écrite le 11 Août par le Général Howe
au Lord Germaine, & expédiée sur le même
paquebot que celle du Lord Howe.*

Copie de la lettre de Général Howe, écrite
au Lord George Germaine, du Quartier
Général à Staten-Island, en date du 15
Août 1776.

M I L O R D,

» J'ai l'honneur de vous accuser la ré-
ception de vos dépêches en date des 11 &
12 Juin, arrivées ici le 11 du courant, à
bord du packet le *Hallifax* α.

» Le 12, les deux flottes sous convoi
du Chef d'escadre Hotham & du *Repulse*
se rencontrèrent devant ce port & y entre-

1776. ^{Moût,}
&
Septem.

rent ensemble. On assure que les Gardes & les Hessois à bord de ces flottes sont en parfaite santé; les équipages de campagne sont arrivés aussi, & l'on ne perdra point de tems pour entamer les opérations. Le Lord Dunmore & le Lord William Campbell sont arrivés hier du côté du Sud avec Sir Peter Parker: comme je suis très-pressé d'expédier les dépêches du jour, je remettrai à la prochaine occasion des détails plus étendus.

J'ai l'honneur d'être, &c.

WILLIAM HOWE.

[A l'arrivée de cette lettre en Angleterre, on remarqua que le Général ne parloit plus des favorables dispositions où jusques-là il avoit supposé le peuple Américain, ni de ces Royalistes qui n'attendoient que son arrivée pour venir joindre ses drapeaux.]

CANADA.

Affaire sur le lac Champlain le 31 Juillet.

Le sieur Frazer, Lieutenant au neuvieme régiment, allant pour reconnoître, le 31 Juillet, le lac Champlain, apperçut un grand bateau qui portoit un Capitaine, un Lieutenant & à peu près trente soldats Américains.

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 16 Février 1779.

JE commence cette lettre, Monsieur, dans une telle disette de nouvelles, que je ne fais vraiment point si j'aurai à vous entretenir d'aucune autre affaire que de celles du Parlement, par lesquelles je vais toujours débiter.

SUITE des séances du Parlement depuis la rentrée jusqu'au 8 Février.

Chambre des Communes.

Le Jeudi 14 Janvier. — Le *Warrant* pour la détention de l'Amiral Keppel fut porté sur les Registres de la Chambre, après lui avoir été notifié par M. Buller, de l'Amirauté. — La Chambre s'ajourne au Mardi 19.

Le Mardi 19. — Le Lord Nugent (Comte du Royaume d'Irlande) fit cette motion : — Qu'il seroit fourni à la Chambre un état des

exportations de la Grande-Bretagne pour l'Irlande, & des importations de l'Irlande dans la Grande-Bretagne, depuis le premier Janvier 1778 jusqu'au premier Janvier 1779. — L'excessive misere de l'Irlande & la ruine totale de son commerce furent les deux points sur lesquelles roula le discours de ce Lord, qui conclut à ce qu'il fût donné encore plus d'étendue aux bienfaits que le Parlement avoit cherché, dans sa dernière session, à répandre sur l'Irlande. — Il fit voir qu'il ne s'agissoit point, comme paroissent le craindre les Habitans du Comté de Lancastre, de rendre au commerce d'Irlande une liberté entière & illimitée, mais seulement de faire passer en loi un Bill pour les toiles de coton qui avoit été rejeté, au moyen d'un ajournement dans la dernière session. — Il soutint que l'Angleterre ne pourroit accorder à l'Irlande aucune faveur dont elle ne retirât elle même les plus grands avantages. — Dans son état actuel, l'Irlande, peut à peine sur ses revenus, payer son établissement militaire (que cependant il est question d'augmenter de 3,000 hommes), ni l'intérêt de la dette: la valeur des biens-fonds y est tombée à seize & quatorze années du produit; & encore à ce prix ne se trouve t'il point d'acquéreurs. — Son emprunt volontaire (300,000 livres sterling) de l'année 1777 n'a pu se remplir qu'en offrant l'intérêt énorme de

sept & demi pour cent. — L'écorce pour les Taneurs, qui se vendoit en Irlande quatre deniers la tonne, y trouve difficilement des acheteurs à deux guinées. — Il faut se décider à perdre ce Royaume, ou par la famine, ou par l'émigration. — Il n'y a de ressources que dans les Manufactures, qui y donneroient du pain aux Ouvriers affamés. Celle de coton suppléeroit à celles de toiles de lin, si celles-ci venoient à manquer. On estime à 2,000,000 sterling les manufactures que l'Irlande tire chaque année d'Angleterre. — Sur tous ces détails le Lord Nugent invoqua le témoignage de M. Héron (Secrétaire du Viceroi) qui a fait exprès un voyage à Londres pour exposer aux yeux des Ministres cet effrayant tableau. --- Il démontra que l'intérêt de l'Angleterre pour le débit de ses propres Manufactures exigeoit d'elle de remédier sans délai aux maux de l'Irlande. Il finit par prédire, que la Chambre seroit obligée de passer un vote pour subvenir à l'insuffisance des revenus de l'Irlande, comme cela est déjà arrivé une fois depuis un siecle.

M. Stanley (frere du Comte de Derby) s'éleva contre la motion, sous le prétexte que la ville de *Manchester* perdrait son commerce, si on accordoit aux Irlandois le droit des Fabriques de coton, tel que le demandoit le Comte Nugent. Il desira qu'au moins la Chambre lui donnât le tems né-

clxxxviiij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

cessaire pour recevoir de nouvelles instructions de ses Constituans du Comté de Lancastre, qui auroient droit de se plaindre que le Parlement manquoit à sa parole à leur égard, puisqu'ils avoient cru la chose arrangée par les actes passés dans la dernière session, & par la libre importation accordée pour les toiles rayées & le fer.

Il fut appuyé dans son opposition par le Chevalier *George Younge*, qui prétendit que dans les circonstances actuelles, l'Angleterre devoit moins s'occuper de la détresse de l'Irlande que de la fiemme propre; d'autant que les maux de l'Irlande pouvoient s'imputer à des causes intérieures qu'il étoit au pouvoir des Irlandois de faire cesser, tels que sa fausse politique envers les Catholiques Romains, qui les rend tous inutiles à l'accroissement & à la prospérité du pays, sa corruption privée, son péculat public, ses établissemens, ses places inutiles, &c.

M. Thomas Townshend (cousin du Vicomte) représenta à la Chambre le danger d'une rigueur excessive envers l'Irlande. — On a irrité l'Amérique par des prohibitions imprudentes. Ses Manufactures de fer ne pouvoient entrer en Angleterre qu'en payant un droit excessif; cependant on en manquoit ici; nos Manufactures n'en fournissoient pas la dixième partie de ce qui étoit nécessaire; il a fallu

en tirer de Russie, de Dannemarck & de Suede.

Treize grandes provinces de l'Amérique ont été perdues par une pareille conduite. Il vaut mieux faire quelques sacrifices que d'éprouver de nouveau une si affligeante disgrâce. — Dans la dernière session, on n'a point statué définitivement sur les prétentions de l'Irlande. La Chambre s'est seulement ajournée à deux mois pour les discuter. Ainsi en y revenant aujourd'hui, la foi publique ne se trouve point lésée.

Sur l'article des causes du mal, le Chevalier *Clerke* prétendit que c'étoit l'énorme liste des pensions, payées sur les fonds de l'Irlande, & le nombre des gens en place & pensionnaires, vivant ailleurs, qui précipitoit l'Irlande dans tous ces embarras. (Un Ecrivain politique fit voir, il y a dix ans, qu'il sortoit un million sterling par an de l'Irlande pour les gens en place & pensionnaires. Cette somme doit être bien augmentée depuis. Le Roi prend encore sur ses fonds annuels, pour donner des pensions, une somme de 90,000 livres sterling, dont, sans cela, sa liste civile seroit chargée)

La motion du Lord Nugent fut admise, & la Chambre s'en occupera le 2 Février.

L'objet de ce Lord paroît être l'établissement d'une Manufacture de toiles & étoffe de coton en Irlande, avec permission de l'importer dans la Grande-Bretagne, & liberté

CXC AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

d'exportation ainsi que de l'importation du coton de l'Amérique, des Indes Occidentales, & des établissemens Anglois sur la côte d'Afrique.

Le Mercredi 20. — Motion de M. *Jenkinson* Secrétaire de la guerre, pour faire des changemens à l'acte passé dans la dernière session, qui ordonne d'enrôler par force pour le service de terre, & en rendre l'exécution plus facile. Cette loi a été portée dans toutes les guerres de ce siècle, depuis celle pour la succession d'Espagne : l'année dernière elle n'eut qu'un effet médiocre, parce que jusqu'au mois d'Octobre (1778) elle ne devoit avoir lieu que dans les Villes, & qu'on en a point pressé l'exécution dans les campagnes. — Dans le nombre des Sheriffs des Comtés d'Angleterre, cinq seulement, en réponse à la lettre circulaire par laquelle ils ont été consultés, ont marqué une opposition formelle à cette loi. — Il est intéressant qu'elle ait son effet dans les campagnes, avant le mois de Mai, pour que les hommes levés par cette voie puissent partir à tems pour l'Amérique.

Cette loi porte plus de profit par les volontaires qu'elle procure par la rigueur de l'exécution. — Il y a eu dans les précédentes guerres des momens où on a été obligé de la suspendre, tous les régimens se trouvant complétés par les volontaires. — Dans la vue d'attirer ceux-ci, le terme de

leur service ne sera que de trois ans, tandis que celui des gens pris de force sera de cinq, ou pour l'un & pour l'autre la durée de la guerre. — Il sera réservé aux volontaires divers privilèges & exemptions de la milice & de corvée, (statute-labour) dans l'état qu'ils embrasseront, après leur tems fini. La gratification sera de trois guinées. — La taille requise de cinq pieds trois pouces (mesure Française 58 pouces) l'âge de seize ans. — Quatre cents Officiers de terre employés à ce service seront assistés d'une centaine d'Officiers de marine, à qui on remettra les hommes trop bas pour les régimens de terre. Telle fut la substance du discours dont le Secrétaire de la guerre appuya sa motion. Elle éprouva une vive opposition de la part de M. Charles Turner, qui fit voir que l'usage de la force dans les enrôlemens, pouvoit entraîner les plus grands maux : qu'il renversoit de fond en comble la constitution, & qu'il ne seroit tolérable que dans le cas où les côtes seroient envahies par un ennemi. — Le Colonel Barré demanda que par la même occasion le service des troupes en général fut limité à un certain tems.

Le Chevalier George Younge insista pour faire exempter les gens mariés & chargés d'enfans ; mais ce point fut renvoyé à la discussion définitive.

Le Jeudi 21. — Première lecture du Bill pour les enrôlemens.

CXCIIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Le Lord *Beauchamp* exposa que le fil de lin importé d'Irlande en Angleterre, produisoit ci-devant, par l'impôt payé à l'exportation de l'Irlande, une somme annuelle de sept mille livres sterling : que ce revenu étoit réduit à presque rien, au grand préjudice des finances de l'Irlande : qu'il convenoit d'avoir de la Douane la quantité de ce fil importé depuis l'année 1772, pour juger, en comparant les registres d'importation en Angleterre avec ceux d'exportation d'Irlande, du tort que la contrebande fait au commerce & aux revenus de l'Irlande. — La motion fut admise sans difficulté.

Le Vendredi 22. — Seconde lecture du Bill pour les enrôlemens forcés, sur une copie imprimée, & la troisième indiquée au 25.

M. Thomas Townshend informa la Chambre du projet qu'il avoit de demander qu'il fût fait enquête sur l'emprisonnement & la mort du Lord Pigot près de Madras.

L'Amiral *Pigot*, frere du feu Lord, fit voir combien il importoit à la mémoire de son frere & à l'honneur du Parlement, que les vaisseaux prêts à partir pour l'Inde y portassent la nouvelle que le Parlement s'occupoit de cet acte de justice envers un Commandant qui avoit rendu plus de service à la Compagnie des Indes qu'aucune autre personne qui eut jamais été employée dans cette partie du monde. Cette assertion fut combattue

combattue par le Chevalier George *Wombwell*, qui justifia aussi la Compagnie de l'imputation d'avoir négligé cette importante affaire.

Le Lundi 25. — La Chambre en grand Comité sur le Bill pour les enrôlemens forcés : M. Ord dans le fauteuil.

La troisième lecture étant faite par le Secrétaire de la guerre. — « Non, s'écria tout-à-coup M. Charles *Turner*, non je ne donnerai jamais mon consentement à un Bill si contraire à la constitution, & qui n'auroit la sanction d'aucune législature sur terre. Tout homme qui, en résistant à l'exécution autorisée par ce Bill, tuera son semblable, je le maintiens innocent de meurtre : pourquoi prétend-t-on le soumettre à une loi injuste ? Le préambule n'est pas moins vicieux que chacun des articles, par la fausseté avec laquelle on y dissimule le vrai objet du Bill, en affectant de n'y point parler d'enrollemens forcés, mais seulement de recrutemens &c.

Il y eut ensuite quelques discussions par rapport à une distinction relative aux Commissaires du pays de Galles, en faveur desquels la loi se relâchoit sur divers points des qualifications requises : indulgence qui parut offensante aux Députés de ce pays.

L'âge fut fixé à 15 ans jusqu'à 51 ans, l'un & l'autre accomplis (ce que doit signifier depuis 16 jusqu'à 50, l'un & l'autre inclusivement).

L'exemption demandée par le Chevalier George Younge pour les hommes mariés ayant trois enfans, ne passa point.

M. Sawbridge soutint que seize ans étoit un âge trop jeune. — Qu'un volontaire engagé par l'effet de cet acte recouvreroit sa liberté à dix-neuf ans, & un homme forcé à vingt-un : que c'étoit le tems où ils commenceroient à être de quelque prix pour le service ; & qu'ils seroient rendus trop tôt à la société avec tous les vices qu'ils auroient contractés parmi les troupes, dont le germe n'auroit eu que le tems de se développer. — Il fit voir de plus que des enfans de cinq pieds trois pouces (quatre pieds dix pouces de France) n'étoient pas en état de porter les armes. — Ce fut aussi l'avis du Général Howe, qui n'hésita point à dire que de pareils soldats feroient nombre sur le papier, mais qu'ils ne rendroient jamais aucun service effectif : qu'on ne pouvoit faire nul fonds sur des enfans, non plus que sur des hommes de quarante à cinquante ans qui ne sont point disciplinés.

Le Secrétaire de la Guerre avoit réservé au Roi le pouvoir de suspendre l'acte dans telles provinces qu'il lui plairoit ; le Chevalier Jennings Clerks fit voir que cette suspension partielle pouvoit entraîner les plus grands inconvéniens ; & il demanda la suppression de cette clause : la discussion sur ce point fut remise au 26.

Le Mardi 26. — Le Chevalier Charles Banbury s'opposa au Bill, d'après la déclaration faite dernièrement par le Secrétaire de la guerre, que l'Angleterre avoit des forces immenses; d'où il conclud que l'armée pouvoit se passer d'être recrutée: il prétendit que l'Administration étoit trop occupée des forces de terre: que la marine étoit négligée; & que de ce faux & dangereux systême il étoit résulté que la marine de France étoit devenue supérieure à celle de la Grande-Bretagne. — Il conclud en disant que c'étoit plutôt d'une recrue de bons Ministres que l'Angleterre avoit besoin, que d'une recrue de Soldats.

Le Colonel Barré parla d'une *clause* qu'il s'étoit abstenu de proposer pour ne pas retarder le Bill; savoir, d'assurer à tous les Soldats de l'armée leur congé au bout d'un certain nombre d'années: » Je crois, ajouta-t-il, une pareille loi indispensable pour l'honneur du pays le plus libre de la terre, & cependant le seul où les Soldats soient enrôlés pour toute la durée de leur vie ». — Le Secrétaire de la Guerre remercia le Colonel de ce qu'il n'avoit point proposé cette clause, qui auroit amené des *discussions* nuisibles à la diligence avec laquelle on desiroit que le Bill passât. — Il promit d'apporter à cette clause la plus grande attention, lorsqu'on feroit la seconde lecture du Bill pour la discipline militaire. — Il consentit,

CXCVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

pour satisfaire le Chevalier *Makworth*, qu'il n'y eût point de distinction pour les Commissaires Gallois. — Pour entrer dans les vues du Chevalier Philippe *Clerke*, il exprima le desir d'être autorisé à suspendre l'acte, lorsqu'il seroit nécessaire, pour tous les pays au sud du Trent, pour tous ceux au nord du Trent & pour l'Ecosse. — Il convint que la mesure seroit fixée pour les garçons de dix-sept ans à cinq pieds trois pouces (cinquante-huit pouces françois), pour ceux au-dessus de cet âge à cinq pieds quatre pouces. Mais sur la demande du Général *Conway* la mesure de cinq pieds trois pouces fut fixée pour les garçons de dix-huit ans.

Une motion de M. *Charles Fox*, pour demander communication de tous les papiers relatifs à l'emprisonnement du Lord *Pigot* & aux troubles qui ont suivi, & de tous les papiers reçus de l'Inde depuis le 24 Août 1776, passa sans opposition. — Il y eut cependant une petite observation du Chevalier *Wombwell* sur ce que M. *Fox* avoit dit qu'il convenoit de voir ce que les Directeurs de la Compagnie avoient fait ou n'avoient pas fait dans cet affaire. Ce défenseur des Directeurs accusa M. *Fox* d'avoir fait, par cette dernière expression, une imputation injuste aux Directeurs, d'autant qu'il leur seroit facile de prouver qu'ils avoient fait beaucoup & n'avoient à se reprocher aucune négligence.

Le Jeudi 28. — Motion du Lord *Beauchamp* pour demander un état des troupes à la solde de l'Irlande, qui sont employées au dehors pour le service de la Grande-Bretagne, ainsi que des sommes que ces troupes coûtent à l'Irlande. — La motion est admise. Quant au commerce de l'Irlande, il fut répondu au même Député que les états demandés ne pourroient être prêts que dans un mois.

On annonça un Député du Comité d'Afrique. — La Chambre se préparoit à l'interroger; mais M. Temple Luttrell observa qu'elle étoit trop peu nombreuse, & désira qu'on se contentât seulement de recevoir les états apportés par ce Député. » La situation, dit-il, de nos affaires en Afrique est des plus allarmantes. Qui-est ce qui oseroit assurer que nous avons encore quelques établissemens dans cette partie du monde: que nos troupes n'y sont pas périées par la famine, ou qu'elles n'ont pas été enlevées par l'ennemi? Peut-être même n'y avons nous point de troupes du tout, car je ne me souviens point que le Secrétaire de la guerre en ait compté aucunes pour cette partie du monde, dans le tableau général qu'il nous a présentée de nos forces. Cependant l'entretien d'une garnison au Sénégal coûte à la nation 30,000 livres sterling par an; & le total est de 50,000 livres: les autres postes faisant un objet de 20,000 livres. — Je m'oppose à

cxcviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
tout examen de cette partie, jusqu'à ce que
je puisse espérer de la voir discuter devant
une assemblée plus nombreuse «.

Le Vendredi 29. — Le Chevalier Charles
Banbury demanda que la Chambre s'assemblât
en Comité le 5 Février pour entendre une
proposition relative aux gens détenus dans
les prisons de Londres & de Westminster.

La Chambre arrêta de se former en Co-
mité le 22 Février sur les affaires de l'A-
frique.

Le Lundi premier Février. — Le Secrétaire
de la guerre apporta un état du nombre
d'hommes à la solde de l'Irlande. Il fut or-
donné que cet état resteroit sur le Bureau.

Le Mercredi 3 Février. — Le Lord *New-
haven* demanda qu'il fût donné à la Chambre
une liste des Commissaires des Guerres em-
ployés en Amérique par les Généraux, &
de la dépense qu'ils coûtoient. — Le Secré-
taire de la Trésorerie répondit qu'il seroit
difficile de produire une pareille liste, vû
que les Généraux, qui créoient ces Commis-
saires selon le besoin, n'avoient point en-
core envoyé cette partie de leurs comptes.
— Le Colonel *Barré* insista pour avoir cette
liste, & l'avoir très-complète, attendu que
celle qui fut produite l'année dernière ne
l'étoit point, & ne faisoit monter qu'à 27 l.
par jour la paye des Commissaires qu'on
savoit être aujourd'hui de 265 livres sterl.
par jour. — Il fit voir qu'on avoit droit de

supposer de l'abus dans cette partie, d'après le rapport du Chevalier John Wrottesley, récemment arrivé d'Amérique, & de qui on a su que M. Wier, le Commissaire Général, étoit embarrassé pour donner de l'emploi à dix-neuf de ces Commissaires, qui recevoient chacun 30 shillings (1 l. 10 s. st.) par jour.

Il fut observé par le même Député que dans la dernière guerre en Amérique, ce même M. Wier n'avoit jamais eu une paye plus forte de dix shillings par jour, tandis que sa paye actuelle est de 5 liv. sterl. par jour, & que tout le Commissariat ne coûtait ci-devant par jour que 40 shillings.

Malgré l'opposition du Chevalier Grey Cooper, la motion passa unanimement avec un amendement du Colonel Barré, pour ajouter ces mots, « nommés en conséquence de la guerre ».

Chambre des Pairs.

Le Mercredi 3 Février. La Chambre en comité sur le Bill pour les enrôlemens forcés, le Duc de Bolton fit remarquer plusieurs inconvéniens de ce Bill, quant à la liberté des sujets & à l'abus que les Juges de paix pourroient faire de leur autorité. En ce dernier cas, un Juge de paix poursuivi en dommages & intérêts ne seroit condamné qu'à une amende de deux deniers sterling.

ce AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

(quatre sols de France) envers le plaignant ; qu'il auroit fait mal à-propos arrêter & emprisonner. Quelques explications données par le Chancelier , & quelques changemens faits au Bill déterminèrent la Chambre à en ordonner le rapport pour le lendemain 4.

Le Jeudi 4. — La Chambre de nouveau en Comité, sous la Présidence du Lord Scarsdale , comme la veille , les discussions furent reprises & le Duc de Manchester insista pour que le pouvoir des Juges de paix fût plus circonscrit, ce qui ne se pouvoit, dit-il, qu'en retranchant de la clause qui désigne les personnes sujettes aux effets de l'acte , les mots *oisifs & déréglés*, ce qui peut s'étendre à un trop grand nombre de gens sans emploi , comme cela s'étoit déjà vû. — Le Lord Chancelier fit voir que cette appréhension étoit frivole , d'autant plus que si un juge pouvoit errer, en faisant arrêter & emprisonner , l'enrollement ne dépendant pas d'un seul, mais de l'assemblée des Juges du District , il falloit croire qu'il ne se commettrait jamais d'abus d'une grande conséquence. On fit donc la troisieme lecture du Bill , qui passa & fut renvoyé aux Communes.

Le Vendredi 5. — La Chambre donna son agrément au Bill pour les enrollemens forcés. Renvoyé par les Communes , qui avoient approuvé les changemens.

Chambre des Communes.

Le Vendredi 5 Février. — Malgré les réclamations de M. Charles Turner, qui avoit promis de s'opposer au Bill jusqu'au dernier moment, parce qu'il lui paroissoit augmenter le pouvoir arbitraire des Ministres, le parti de ceux-ci réussit pleinement à le faire passer; & il fut renvoyé aux Lords après qu'il eut été fait un changement dans le serment d'abjuration, pour substituer le nom du Prétendant actuel à celui de son père, mort depuis quelques années.

Un autre débat s'éleva sur la motion d'un Bill pour autoriser le Chancelier & le Conseil du Duché de Lancastre à disposer des rentes de la Couronne, inférieures à cinq livres sterling. — Ce projet fut approuvé de quelques Députés, à cause de la difficulté du recouvrement des petits objets. — M. Mackworth exprima le vœu que la même opération pût se faire dans le pays de Galles; mais le Chevalier George Younge s'éleva contre l'idée d'en employer le prix à acquérir des effets de la place.

M. Turner accusa les Ministres de prodigalité, sur ce qu'ils songeoient à aliéner le domaine de la Couronne, dans un tems où le prix des terres étoit baissé, & uniquement pour faire de l'argent. Il déclara que quoiqu'il fût riche en fonds de terres, il ne étoit pas possible de trouver à emprunte

ecij **AFFAIRES DEL' ANGLETERRE**

trois mille livres sterling pour se liquider avec les créanciers : tant l'argent étoit devenu rare. — Le projet du Bill fut pourtant admis : le Lord Hyde & M. Ord furent nommés pour le rédiger.

Le Chevalier Charles *Banbury* parla à la Chambre de l'état des prisons. Il fit sentir combien il devenoit important, dans une guerre aussi destructive que celle-ci, de ménager les hommes. Il donna de grands éloges à l'acte pour les enrollemens forcés, comme ayant purgé le pays de beaucoup de mauvais sujets. Il s'étendit aussi sur les avantages du nouvel établissement des forçats de la Tamise. Il produisit des états qui faisoient voir que depuis cet établissement le nombre des gens repris de justice à l'old Bailey, avoit diminué des deux tiers. Il étoit communément de 900 à mille, & l'année dernière il n'a été que de 340. (Il auroit pû attribuer une grande partie de cette diminution à la guerre d'Amérique).

Malgré cela, les dépôts des Forçats sur la Tamise ne pouvant pas contenir le nombre de ceux qui méritent cette punition & qui y sont amenés de toutes les parties de l'Angleterre, il proposa de revenir à l'ancien usage de la transportation. Suivant son plan, on distribueroit ainsi les mauvais sujets. Les uns seroient envoyés aux Indes pour y servir cinq ans dans les troupes de la Compagnie. Les plus coupables seroient

transportés en Afrique pour travailler sur des hauteurs, enfoncées de 400 milles dans le pays de Sénégambie; où la plus excellente terre est à un prix modique. — On pourroit en envoyer quelques-uns aux Isles à sucre : & si les Planteurs se soucioient peu d'avoir les hommes, on ne leur donneroit que les femmes.

M. Temple *Luttrell* déclara que l'idée de faire passer ces criminels en Afrique lui paroissoit heureuse; mais qu'avant d'y donner son consentement, il voudroit savoir s'il restoit encore à l'Angleterre quelqu'établissement en Afrique.

Le projet du Bill fut cependant admis & un Comité admis pour le rédiger.

Chambre des Pairs.

Le Lundi 8 Février. — Le Bill pour les enrollemens forcés a reçu le consentement du Roi, par une commission.

EN attendant; Monsieur, que je puisse vous faire lire les plus curieux des divers écrits polémiques auxquels le procès & le jugement de l'Amiral Keppel ne manquera pas de donner lieu, je vais mettre sous vos yeux un état des forces navales les plus réelles de l'Angleterre au moment actuel, calculées d'après les comptes de M. *Luttrell* pour le mois de Septembre dernier. — Vous vous

sciv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

souvenez que le vote des gens de mer pour le service de 1779, y compris les troupes a été de 70,000 hommes, & que M. Buller de l'Amirauté a prétendu faire croire au Parlement que dès le mois de Septembre il y en avoit d'employés 78,850. — Vous n'oubliez pas non plus que le nombre qui est censé excéder le vote, se paye par extraordinaire & entre dans l'état qui se regle chaque année à la fin de Décembre, de ce qu'on appelle *la dette de la Marine*. — Vous verrez sûrement avec satisfaction la plus grande conformité entre nos calculs & ceux de M. Luttrell, Capitaine de vaisseau de la Marine Angloise, éclairé par ses propres recherches & par celles de tous les gens de son état dans le parti de l'Opposition.

Compte des gens de mer sur la flotte Royale, en Septembre 1778, par le Capitaine Luttrell.

M. Buller, un des Lords de l'Amirauté, a déclaré dans un des derniers débats de la Chambre des Communes, que le nombre des matelots & troupes de marine employés à bord des vaisseaux & bâtimens de guerre de Sa Majesté, en Septembre dernier, se montoit à soixante-dix-huit mille huit cents cinquante. M. Temple Luttrell, dans le cours du même débat, a établi que le nombre des matelots & soldats de Marine servant en Septembre étoit de près de treize mille au moins

au - dessous ; & pour prouver la vérité de son assertion , il a sommé le Parlement de se faire remettre les derniers états de semaine de la Marine , comme les seules preuves authentiques. En conséquence , le Parlement a consenti d'une voix unanime à demander que ces preuves fussent produites ; mais elles ont été indignement refusées peu de jours après à l'instigation des Bureaux de la Trésorerie & de l'Amirauté. La différence pour la nation , sur l'objet de la dépense , entre le compte de M. Buller & celui de M. Luttrell ne se monte pas à une somme moindre de 680,000 livres sterling pour l'année.

Voici le compte que M. Luttrell a fait devant la Chambre.

Au mois de Septembre 1778.

| | Hommes, |
|--|---------|
| En Amérique , escadre du Lord Howe (y compris les corvettes, &c.) près de 70 voiles..... | 13,500 |
| A Quebec..... | 1,000 |
| A Terre-neuve..... | 1,100 |
| Escadre de l'Amiral Byron, (y compris le <i>Ruffel</i> , de 70.)..... | 7,600 |
| Aux Isles du Vent..... | 2,500 |
| A la Jamaïque..... | 2,800 |
| Sur la côte de Guinée..... | 400 |
| Dans l'Inde, (y compris le <i>Warwick</i> , de 50 & le <i>Belleisle</i> , de 70 en route pour l'Angleterre)..... | 2,000 |

ccvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

| | |
|---|---------------|
| L'escadre de l'Amiral Keppel, pour la Manche..... | 21,000 |
| Dans la Méditerranée..... | 1,250 |
| A Portsmouth sur la <i>Résolution</i> , de 74, le <i>Lion</i> , de 64, le <i>Superbe</i> , le <i>Lenox</i> , de 74, &c. &c. dont on presse l'équipement..... | 2,500 |
| Sur les vaisseaux de garde, à Spithead, à Lenore & aux Dunes.. | 1,300 |
| Sur environ dix frégates em- ployées à différens services inté- rieurs, & sur les côtes d'Irlande & d'Ecosse..... | 2,000 |
| Sur les vaisseaux armés, sloop, senauts, cutters & autres petits bâ- timens employés au service inté- rieur..... | 1,200 |
| A bord des vaisseaux en équi- pement à Plymouth, ou dans ce port, au-dessous de..... | 1,500 |
| Dans les rivières de la Tamise & Medway, au-dessous de..... | 2,000 |
| Sur les vaisseaux employés à la découverte, environ..... | 350 |
| <i>Total</i> | <u>64,500</u> |

Moins de 64,508 en Septembre 1778,
y compris les soldats de Marine.

Compte des gens de mer sur la flotte Royale en
Janvier 1779. — D'après M. Luttrell.

En AMÉRIQUE, à QUEBEC & à HALIFAX.

Un vaisseau de 90 canons, ayant 750
hommes: — 8 de 74, ayant 600 hommes:
4 de 64, ayant 500 hommes: — 3 de 50
& 40, ayant 300 hommes: — 14 fré-gates de
32 & 28 canons, ayant 200 hommes: — 10
de 26 & 20, ayant 160 hommes: — 2 de
16 canons, ayant 120 hommes: — 10 de
14 & 10, ayant 90 hommes: — 20 corvettes
&c. ayant 60 hommes.

Total des hommes 15,630.

A TERRENEUVE.

Deux fré-gates de 160 hommes: — 2 de
90: — 5 de 60.

Total des hommes. 800

AUX ISLES DU VENT.

Deux de 600 hommes: — 2 de 500: — 3
de 350: — 4 de 200: — 2 de 160: — 2 de
120: — 4 de 90: — 3 de 60.

Total des hommes. 5,250

EN AFRIQUE.

Un de 120, — 1 de 90.

Total des hommes. 210.

ccviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

A LA JAMAÏQUE.

Un de 500:— 1 de 350:— 1 de 240:
2 de 200:— 1 de 160:— 3 de 90:— 4
de 60.

Total des hommes. 2,160

DANS L'INDE.

Deux de 500:— 1 de 200:— 1 de 90.

Total des hommes 1,290

ESCADRE partie le 26 Décembre (a) avec
le grand Convoi.

Un de 750:— 8 de 600:— 7 de 500:
1 de 350:— 2 de 280:— 5 de 200:—
1 de 160:— 1 de 90.

Total des hommes 11,210

MEDITERRANÉE.

Un de 500:— 1 de 240:— 2 de 200:
1 de 90.

Total des hommes. 1,230

LISBONNE.

Deux de 350:— 3 de 200:— 1 de 160.

Total des hommes. 1,460

(a) La plus grande partie de cette escadre n'a été que jusqu'à une certaine hauteur, & est rentrée dans les ports.

EN CROISIÈRE DANS LA MANCHE.

Un de 120 : — 4 de 60.

Total des hommes. 360

MER D'IRLANDE.

Un de 350 : — 2 de 200 : — 5 de 160 :
1 de 90.

Total des hommes. 1,640

ÉCOSSE ET MER DU NORD.

Deux de 350 : — 1 de 200 : — 1 de 160 :
1 de 120 : — 1 de 90 : — 1 de 60.

Total des hommes. 1,330

CÔTES DE L'OUEST.

Un de 600 (le Culloden) : — (a) 1 de 350 :
1 de 120 : — 1 de 90.

DESTINATIONS IGNOREES.

2 de 90 (ce sont ceux qui font le tour du
globe) 1 de 60.

Total des hommes. 240

(a) Celui-ci seroit l'Expériment. On doute qu'il
soit vrai qu'il est revenu d'Amérique. (20 Janvier.)

CCX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

V A I S S E A U X actuellement en commission pour composer l'armée navale de la Manche, ce qui comprend les vaisseaux de garde & ceux qui sont commandés pour des destinations éloignées.

Un de 850 : — 6 de 750 : — 16 de 600 :
 4 de 500 : — 1 de 280 : — 11 de 200 : —
 2 de 160 : — 1 de 120 : — 4 de 90 : — 10
 de 60.

Total des hommes. 20,830

Total des équipages employés
 au dehors..... 43,520

Total des équipages censés être
 sur les vaisseaux en commission.. 20,830

TOTAL général, y compris les
 Soldats de Marine..... 64,350

N. B. Les vingt mille huit cents trente hommes porté ici comme formant les équipages des vaisseaux en commission, ne sont certainement point sur ces vaisseaux, ni peut être même en Angleterre. Il est vraisemblable que la grande flotte marchande partie le 26 Décembre, en aura emmené avec elle la plus grande partie. On compte sur leur retour & sur l'arrivée de diverses autres flottes avant le mois de Mai ou de Juin, pour

Équiper complètement la grande armée navale de la Manche avant son entrée en campagne.

N. B. Le tableau que l'on vient de voir, a été fait vers le 20 Janvier. Depuis ce tems-là une partie de l'escadre, qui avoit appareillé le 25 Décembre, est rentrée. Il y a en conséquence plus de vaisseaux & plus d'hommes en Angleterre; mais cela ne change rien au total général, ni au fond des spéculations.

Observations sur la violence que l'Angleterre prétend faire au commerce des Etats Généraux & des autres Puissances.

L'ÉTAT de perplexité où les injustes prétentions des Anglois paroissent retenir encore les Provinces-unies, relativement à leur neutralité & au commerce dans lequel cette neutralité les autorise, a fourni à un politique Anglois la matière de quelques observations très-intéressantes, que je ne veux pas différer plus long-tems de mettre sous vos yeux.

Au Lord North.

M I L O R D.

Depuis quelques tems les Ministres n'ont gueres lieu de se plaindre des papiers publics. La malignité peut trouver quelque plaisir à troubler le bonheur de ceux qui sont l'objet de son envie; mais qui est-ce qui peut en-

CCXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

vier le sort de nos gens en place? Une sorte d'insensibilité stupide, fruit du découragement & de la misere a succédé à ce caractère irascible & inflammable qui distinguoit la nation dans les jours de sa prospérité. Cet état de torpeur a produit une espece de treve entre l'administration & le public; mais un pareil répit ne doit pas être bien flatteur pour votre vanité, puisque vous ne le devez, de votre aveu même, qu'à la certitude où nous sommes qu'un changement de Ministres ne pourroit point changer le sort de la Grande-Bretagne.

Les liaisons, dont nous avons tout à craindre, sont déjà formées. Deux Peuples fameux par leur ancienne antipathie, sont à présent cause commune sous la famille qui réunit les Trônes de France & d'Espagne.— Notre puissance maritime n'est plus alimentée par le commerce d'Amérique; & les Colonies, ci-devant Angloises, harcelent & épuisent ces mêmes flottes que jadis elles recrutent de matelots. La Maison d'Autriche a oublié ses anciens intérêts; & nous ne devons plus attendre de sa part une diversion qui partage les forces de nos ennemis naturels.— Nous pouvions regarder autrefois le Portugal comme une espece de Province Britannique; mais il a recouvré son indépendance au moment où il a perdu les ressources qu'il attendoit de notre protection. On ne peut plus même compter sur le foible appui du

Dannemark; & les mariages, qui dans le midi ont produit des alliances si avantageuses à nos ennemis, n'ont été pour nous dans le Nord que des arrangemens purement intérieurs.

Dans cet état, que pouvons-nous attendre d'un changement de Ministres? Au nom de Dieu, Milord, gouvernez-nous, si vous en avez envie; mais tirez-nous d'embaras si vous le pouvez. Il y a dans *toutes les mauvaises choses* un degré si *éminemment mauvais*, que vous nous laissez encore quelque chose à *redouter*. Nous avons une autre requête à vous présenter, c'est de ne nous point engager dans une guerre avec la Hollande, & dans une guerre où nous serions les agresseurs. Les Provinces-unies sont un pays où la voix du peuple est écoutée; & si elles nous font la guerre, c'est que la guerre y sera agréable aux Peuples. Une nation entiere: une nation flegmatique, paisible: une nation unie à nous depuis un siècle par les nœuds de la Religion, de l'intérêt, des alliances: une nation qui désire naturellement un contre poids à la puissance de la Maison de Bourbon: une nation qui a tant de millions dans nos fonds, ne prendra pas de gaité de cœur le parti de nos ennemis; & si elle se déclare contre nous, c'est qu'elle y aura été provoquée.

Maintenant, Milord, examinons de sang froid le manifeste du Lord Suffolk. La lettre est écrite dans un style châtié: on y trouve

même des tournures passables, quoiqu'il pêche par le fond des choses. A travers les vaines formules d'affurances de dispositions amicales, on y parle de la fermeté royale (cette fermeté dont on nous a tant de fois bercés) dans des termes qui, s'ils ne sont pas une insulte directe, ont au moins l'air de la menace. Mais il me semble que dans les circonstances actuelles, une loyauté franche & une explication vraiment cordiale vaudroient mieux que toute cette finesse. Je dis plus : cette piece présente un sens louche. Par exemple, lorsqu'on dit dans ce manifeste que la Grande-Bretagne persistera dans ses engagements, *autant que cela sera praticable*, la tournure de cette phrase lui donne un sens alarmant, quoique selon toutes les apparences, ce ne fût pas l'intention de l'Auteur. Un Ministre loyal auroit dit : « Nous resterons fermement attachés à nos engagements ; & si dans quelques occasions ils étoient enfreints à notre inscû, on vous donnera sur le champ la satisfaction convenable. » Voilà une déclaration qui auroit produit plus d'effet que toutes les belles phrases d'un Rhéteur étudié.

Il n'est pas non plus trop sage, Milord, de s'exprimer d'une manière obscure, spécieuse & à moitié menaçante, relativement à d'anciens Traités qui n'ont jamais eu une exécution bien rigoureuse dans les tems mêmes de notre plus grande prospérité. Les Ministres doivent être contents de l'arrogance qui

régnoit dans nos négociations lorsque le Comte de Chatham étoit à la tête des affaires. A coup sûr, le moment n'est pas favorable pour exiger que les Traités soient observés plus strictement que par le passé ; & pour écarter de nous le seul allié maritime sur lequel nous puissions compter, en disant d'un ton de menace que nous ne nous contenterons point de ce dont nous étions contentés jusqu'à présent. Il est de l'intérêt de la Hollande de nous soutenir : il n'y a pas d'homme raisonnable qui ne convienne de cette vérité. Mais n'avez-vous vu jamais les hommes sacrifier leurs intérêts à leurs passions ? C'est un événement dont vous connoissez vous même trop d'exemples pour qu'il soit nécessaire de les chercher dans l'histoire de vos prédécesseurs. Les esprits des Hollandois sont exaltés. Ce sont des Négociants qui ne sont pas accoutumés à considérer les objets en grand. Ils pourroient bien regarder la ruine d'un rival, en commerce, comme la première chose dont ils doivent s'occuper.

D'ailleurs, il n'est de l'intérêt d'aucune nation de se laisser insulter quand elle peut le prévenir. De bonnes gens ne se piquent pas d'en savoir plus long, Nos possessions dans les grandes Indes ont de quoi tenter la cupidité.

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas une guerre avec la Hollande ? Cela dépend du

parti que vous prendrez sur le champ. Peut-être jamais alternative plus importante n'a-t-elle dépendu d'un Ministre. C'est une folie de penser que les Hollandois ne prendront point de mesures pour assurer la liberté de leur pays : c'est une autre folie de vouloir les y forcer.

Jugez actuellement, Milord, si ce n'est pas nous qui sommes les agresseurs. En vertu de quel droit des gens sommes-nous autorisés à nous emparer des propriétés d'une nation libre & neutre? » Mais, direz-vous, les Hollandois vendoient des munitions de guerre aux François. Soit; mais je suis très-convaincu qu'ils étoient également disposés à en vendre aux François & à nous. J'ajouterai encore que si les François les ont trouvés faisant ce commerce, ils sont trop sages pour confisquer leurs cargaisons.

Mais, Milord, ayez la complaisance d'écouter cette raison seulement. Vous avez offert d'acheter les bâtimens chargés de munitions militaires. Comment les Hollandois peuvent-ils consentir à cet arrangement sans rompre la neutralité? Vous prétendez que c'est un acte d'hostilité contre nous de vendre ces munitions aux François. Ne seroit-ce pas également un acte d'hostilité contre les François, de nous les vendre à un prix convenu? Ces contradictions pourtant ne vous arrêtent point; & vous allez jusqu'à leur demander de faire revêtir de la sanction des

Etats, comme un acte national, cette même conduite que vous regardez comme hostile quand elle est tenue par leurs Marchands à votre préjudice. Si les Etats Généraux consentoient à vous vendre ces munitions par évaluation, ils donneroient à la France autant de droit de saisir toutes les propriétés Hollandoises, que nous en avons pour saisir les propriétés de ces Marchands.

Vous voyez, Milord, que nous n'agissons pas comme si nous nous contentions de la neutralité. Nous ne sommes plus dans les tems où on pouvoit imiter l'arrogance Romaine & forcer les Etats libres d'être nos alliés.

Une de vos raisons pour justifier l'offre d'acheter ces vaisseaux chargés de munitions, c'est que lors de leur prise, nos hostilités contre la France n'étoient pas suffisamment notifiées. Mais est-ce qu'aujourd'hui, Milord, la guerre est déclarée? Vous ne différez la déclaration que dans la vue de procurer quelques avantages à votre pays. Il n'est donc pas vrai que vous regardiez cette formalité comme un jeu d'enfans. Vous espérez apparemment que l'Espagne agira comme s'il n'y avoit point de guerre *Françoise*, & la Hollande, comme s'il y en avoit une. Pour moi, je dirai que tout cela ressemble plus à de l'extravagance qu'à de la finesse. Mais, selon le droit des gens, la déclaration de guerre est un acte essentiel, c'est l'acte public

CCXVIIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

dont tous les Etats étrangers doivent prendre connoissance , & sur lequel seul vous pouvez fonder les demandes dérivées des Traités d'alliance. Si donc , Milord , le *payement* d'effers détenus , ne compromet point l'honneur national , leur *restitution* ne le compromettra pas davantage. Il peut y avoir un droit des gens pour saisir & confisquer : il peut y avoir un droit des gens pour rendre aux Propriétaires ce qu'on leur a pris injustement ; mais il ne peut y avoir de droit des gens pour forcer un Etat (a) libre de nous vendre sur évaluation. Je ne connois point d'*acte de navigation* où la Hollande soit comprise ; & je ne crois pas que ce soit le bon moment pour en faire un. Quoique cette nouvelle maniere d'acheter des munitions

(a) Les Négocians & Armateurs Suédois sont extrêmement mécontents des vexations que les Anglois ne cessent de faire effuyer au pavillon Suédois , comme à ceux des autres Nations : la dernière déclaration de la Cour de Londres , par laquelle elle prétend avoir le droit d'acheter à son gré certaines cargaisons , les a indisposés encore plus que ces violences mêmes : la clameur est générale : on sent vivement la nécessité de mettre un terme au pouvoir que la nation Britannique exerce au milieu de sa détresse , de limiter le commerce des autres peuples par des restrictions arbitraires : il a été fait à Sa Majesté des représentations , tant de bouche que par écrit , pour qu'il lui plaise de prendre les mesures les plus efficaces , afin d'obtenir satisfaction de l'Angleterre même (s'il le faut) par la voie des représailles. (*Gazette de Leyde*).

militaires puisse paroître très-ingénieuse, je crois cependant qu'il vaudroit beaucoup mieux laisser les Hollandois vendre à nos ennemis quelques-uns de ces articles, que de mettre les Etats Généraux dans le cas de les leur envoyer gratis à bord d'une escadre de vaisseaux de ligne.

Je vous conseille de prévenir des disgrâces réelles, en vous relâchant à propos de cette insolence nationale qui n'est plus de saison. Enfin, dans nos négociations avec le peu d'amis qui nous restent, évitons avec soin toute politique tortueuse & arrogante. Imitons plutôt la loyauté, la franchise & la modération du Chevalier Temple.

Il est impossible que vous ayez jamais eu sérieusement le projet de vous engager dans une guerre injuste avec les Hollandois. Ce n'a jamais été non plus l'intention du Lord Suffolk; mais il y a des hommes qui, après avoir lâché quelques insinuations par une affectation de finesse, les soutiennent ensuite par vanité. C'est ainsi que pour l'honneur de quelques périodes brillantes nous courons les risques d'être engagés dans une nouvelle guerre qui peut consommer la ruine de l'empire Britannique.

G R O T I U S.

J'ai l'honneur d'être, &c.

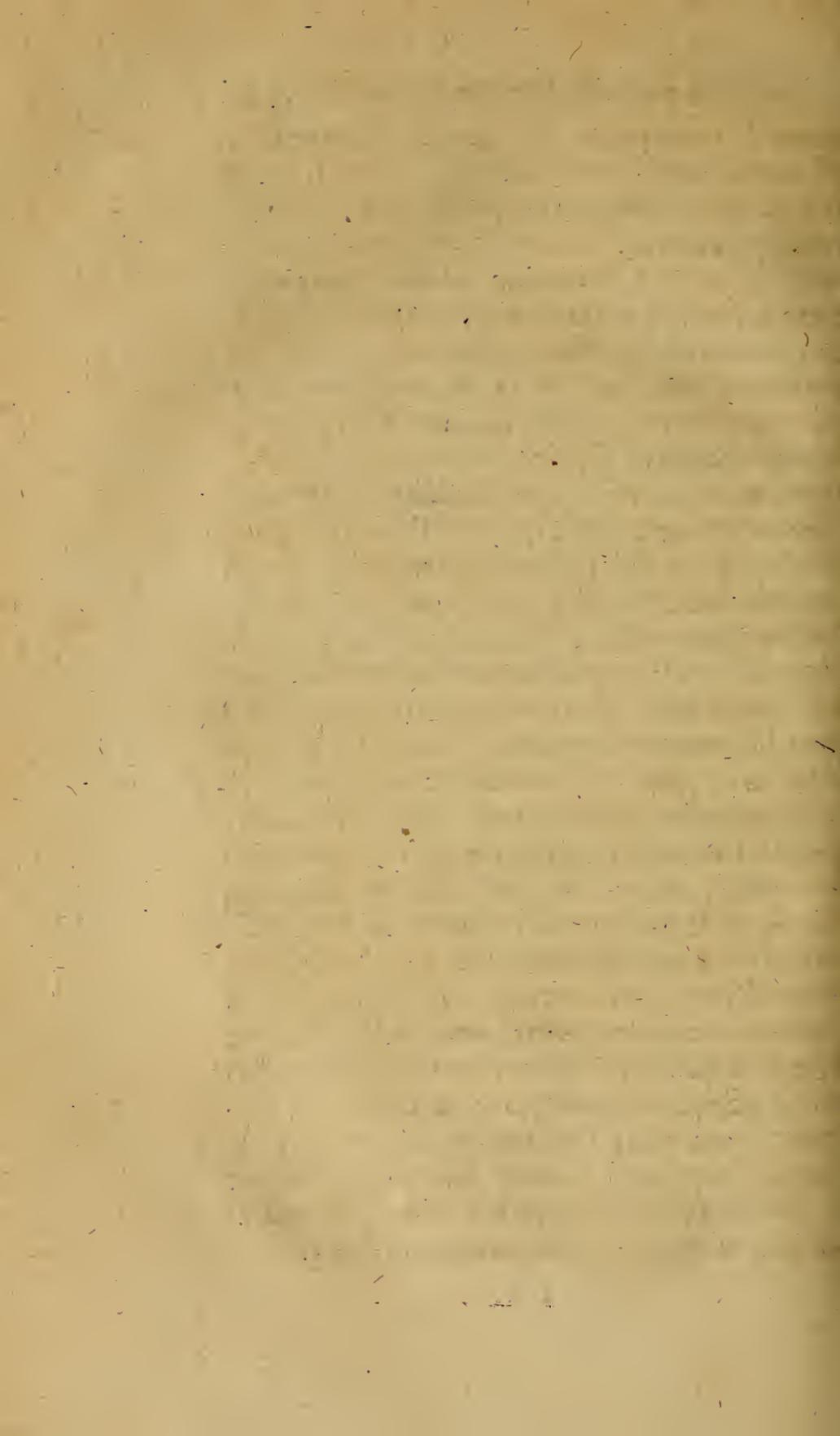
P. S. Du 20 Février.

Le bruit court ici depuis hier, Monsieur, qu'on a des nouvelles certaines de quelques succès des armes Britanniques aux Isles du Vent. On ne fait pas bien en quoi ces succès consistent : mais on est disposé à tout croire d'après ce qui s'est débité, que l'escadre de M. le Comte d'Estaing est arrivée à la Martinique, sans avoir rencontré le Commodore Hotham qui se seroit joint très-heureusement à l'escadre de Barrington avec six ou sept vaisseaux de force, & avec un corps de six mille hommes choisis dans l'armée de New-York, pour une expédition dans les mêmes parages. Vous imaginez peut-être que le parti Américain en cette Ville fera dans la consternation, si ces bruits se réalisent. Détrompez-vous : il en sera affligé, sans doute, relativement à quelque petit mal que les Alliés de l'Amérique auront pu souffrir ; mais pour le grand intérêt de la cause Américaine, il verra sans dépit & sans amertume le parti Anglois s'en réjouir.

Un seul événement heureux, même de la plus légère importance pour les suites, suffira pour rendre aux *Mansfield*, aux *North*, aux *Germaine* & aux *Sandwich* la consistance que le triomphe de *Keppel* leur a fait perdre. Leur crédit se relevera : ils resteront en place & rien ne contribuera plus sûre-

ment à consommer le grand ouvrage de l'Indépendance Américaine, qui a si bien prospéré depuis que ces Messieurs sont à la tête des affaires,

Une autre spéculation aidera peut-être encore, s'il y a lieu, à adoucir le chagrin des Américains. C'est qu'ils augureront, du caractère bouillant de la Nation Françoisé, quel sera l'effet qu'opérera sur elle un premier revers vivement senti; c'est-à-dire, qu'ils en attendront la résolution soudaine d'une descente en Angleterre, qui, de l'aveu unanime de tous ceux qui y ont bien réfléchi, & qui connoissent l'Histoire, est l'*unum porro necessarium* d'une guerre de la France avec cette Nation: c'est au moins ce qu'elle redoute infiniment plus que toutes les atteintes qu'on peut lui porter au-dehors, étant bien convaincue d'après de nombreux exemples, & la déclaration assez récente de ses Amiraux, que de toutes les tentatives qu'on peut faire contr'elle, c'est celle dont elle est le moins assurée de se garantir & l'unique qui soit décisive. Si ces appréhensions & ces conjectures se réalisent dans l'ordre conséquent où je viens de vous les offrir, une perte, qui ne peut être que fort légère, sera du plus grand prix, non-seulement pour la cause Américaine, mais pour l'humanité entière, en ramenant la paix beaucoup plus promptement & moins dispendieusement que par toutes les autres voies qu'on pourroit tenter.



cains. Le sieur Frazer étoit lui-même dans un canot d'écorce avec 14 chasseurs; il s'étoit fait accompagner de deux canots montés par des Sauvages de Saint-François, & un troisieme conduit par des Canadiens. A la vue du batteau ennemi, les Sauvages, plus habiles à manier la rame, les empêcherent d'effectuer le débarquement qu'ils méditoient, en faisant sur eux un feu continuel. Le sieur Frazer ordonna aux Canadiens d'attaquer les Rebelles: ils refuserent absolument; cependant un des Sauvages ayant été blessé, ces héros barbouillés perdirent courage; & les Américains alloient échapper, lorsque l'Officier Anglois, décidé à se rendre maître du batteau, leur lâcha une décharge de sa mousqueterie à bout portant: on ne manqua pas de la lui rendre; & le feu des Américains fut fatal à un jeune homme de la plus belle espérance, qui fut tué dans cette escarmouche; enfin le batteau se rendit au sieur Frazer, qui amena ses prisonniers en triomphe à Saint Jean, d'où il est reparti mieux accompagné, ayant avec lui les grenadiers du vingt-unieme régiment, & un grand batteau qui porte à l'avant une piece de canon de six.

1776.

Août

&

Septem.

Etat des Anglois.

Le premier Août le Général Burgoyne n'étoit pas encore sur le lac: Il avoit fallu

1776.
Août,
&
Septem.

attendre que l'on eût construit des navires pour remonter les courans rapides ; les bateaux se trouvoient enfin prêts ; & les troupes n'attendoient que les ordres pour leur embarquement.

Le 13 Août, l'espoir de l'armée Angloise s'étoit ranimé. Deux Officiers avoient été nommés pour remettre en activité l'entreprise du passage des lacs, que la mauvaise santé du Colonel Christie l'avoit empêché de suivre avec la vigueur nécessaire. Un mois environ de tems perdu avoit été regagné par le Major Carlton & le Capitaine Moncy. Ils avoient fait construire environ 30 bateaux, outre les gondoles, &c. Une lettre écrite de cette date annonce que l'armée comptoit être bientôt en possession de Ticondérago.

Etat des Américains.

D'Albany, 12 Août.

» Un particulier vient d'arriver du lac où il s'étoit rendu par ordre du Congrès pour y faire la revue de notre armée. Selon son rapport, elle consiste en cinq mille hommes bien disposés. Outre des fortifications qu'il est impossible de forcer, nos troupes ont 60 pieces de canons montées, portant depuis neuf jusqu'à dix-huit livres de balle ; & leur artillerie sera bientôt augmentée de 40 pieces de plus : il y a 9 gondoles sur le lac, 2

galeres & trois schooners bien équipés & prêts pour le service. Cette petite flotte sera en tout composée de 28 voiles, qui réunies, monteront 60 canons, 117 pierriers & à-peu-près mille hommes d'équipages. Notre Général Gates a envoyé deux Officiers pour observer l'armée des Royalistes : l'un deux en a rapporté les détails suivans. Ils ont 2,000 hommes à Saint Jean, 1,000 à l'Isle aux Noix & 1,500 à Chambly. Ils n'ont sur le lac qu'une trentaine de bateaux ; il paroît que l'intention de l'ennemi n'est pas de nous attaquer, mais de se tenir sur la défensive. Le Général Gates dit que quand les Royalistes seroient au nombre de vingt mille, il ne s'en inquieteroit pas ; nous avons d'ailleurs des espérances de succès, fondées sur la méfintelligence qui regne entre Carleton & Burgoyne ; le premier ne s'accommodant point du tout de ce que le dernier doit diriger en chef les opérations sur les frontieres du Canada. Nous apprenons aussi que les Canadiens en général sont fort mécontents de Carleton, qui est naturellement fier & présomptueux, malgré ce que peuvent en dire les habitans de Montréal.

Trois brigades d'Américains étoient campées le 3 Août sur le mont Indépendance, au Sud-Est du fort de Ticondérago. Le 15 la flotte Américaine sur le lac Champlain, consistoit dans les vaisseaux suivans.

1776.

Août,
&
Septem.

100 AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

1776.

Août
&
Septem.

Le *Royal Savage*, Capitaine Wynkoop, 12 canons de 9, 6 & 4, 10 pierriers & 50 hommes.

L'*Entreprise*, Capitaine Divon, même force.

Le *Revenge*, 10 canons, 10 pierriers, & 35 hommes.

Le *Liberty*, Capitaine Primer, 10 canons, 10 pierriers, 45 hommes.

Quatre gondoles montées par les Capitaines Mansfield, Simons, Summen & Ustings.

Chaque gondole ayant 3 canons, 1 de 12 & 2 de 9, 8 pierriers & 45 hommes.

Trois galeres prêtes à lancer, ainsi que dix autres gondoles.

Précautions prises par le Congrès pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Les Colons des parties Septentrionales de l'Amérique ont reçu ordre du Congrès de fortifier tous les passages au-de-là de New-York. En conséquence on a commencé à tracer l'emplacement & à jeter le fondement de quelques forts, que l'on a intention de mettre au plutôt dans le meilleur état de défense. Ceci n'est que par précaution; au cas que l'armée Royale se saisisse de Ticonderago & de Crown-Point, pour s'ouvrir le chemin de la Province de la Nouvelle-York; le Congrès se dispose à disputer le terrain & empêcher par là le Général Carleton de faire de trop rapides progrès.

Dispositions des Américains.

1776.

Août
&

Septem.

Extrait d'une lettre de Ticondérago, du
15 Août.

Je suis venu ici pour conduire un Canadien de Saint-François au Quartier-Général. Il m'assure que les Sauvages sont déterminés à ne point se mêler de la guerre. Les affaires commencent à prendre ici une face différente; la plus parfaite harmonie regne parmi les Officiers Généraux. La discipline s'est établie dans les troupes, & elles sont pleines d'ardeur. Les soldats arrivent en foule de la Nouvelle-Angleterre à Skeensborough. Le Général Carleton a traité avec la plus grande barbarie les Canadiens qui nous étoient favorables. Le Général Burgoyne a tâché de persuader à quelques tribus de Sauvages du Canada de se joindre à l'armée Britannique; mais ils ont refusé solennellement de prendre aucune part dans cette querelle, en disant que si la Grande-Bretagne & l'Amérique venoient à se réconcilier, ce seroient eux qui souffriroient le plus, & qu'en conséquence ils étoient déterminés à rester neutres: de notre côté, on est sûr que nous ne les employerons point. Nous avons reçu une grande quantité de viande fraîche, qui a été d'une grande utilité pour le rétablissement de nos malades. Nos forces maritimes consistent en huit gondoles & en

1776
Août
&
Septem.

quatre senaults. Nous nous disposons à descendre le lac, pour aller attaquer Saint-Jean, qui est actuellement entre les mains du Général Burgoyne; & comme notre armée est pleine d'ardeur, je ne doute point que cette expédition n'ait le plus heureux succès.

NOUVELLE ÉCOSSE.

Etat des affaires dans la Colonie Angloise de la Nouvelle-Écosse.

Tentative projetée à Hallifax contre les Américains du Nouveau-Hampshire.

Un corps de Montagnards a été transporté à la baye de Fundy, sous le convoi de trois frégates & de trois brigantins armés. Le projet étoit qu'ils pénétreroient par-là dans la Nouvelle-Hampshire. — Ces troupes sont restées au Fort Saint-Jean, dans la Baye de Fundy.

Ce fut cette entreprise qui donna lieu à l'Arrêté pris par l'Etat de Massachusset pour mettre un embargo sur tous les comestibles.

Il fut question dans le même temps d'un pareil projet, de la part des Américains, contre Hallifax, & dont étoit chargé le Général Schuyler. Mais ni l'une ni l'autre de ces expéditions n'a eu lieu.

On a ajouté de nouvelles redoutes aux for-

ifications d'Hallifax, dont la garnison est d'environ 1209 hommes. Le feu qui avoit pris vers la mi-Juillet au Chantier obligea le Gouverneur à prendre les mesures les plus rigides contre les gens suspects, & de leur côté les Américains défendirent sous de grieves peines toute correspondance avec Hallifax.

1776.

Août,
&
Septem.

Il y avoit dans le port deux frégates, le *Milfort* & le *Liverpool*, de 28 canons, & le *Hope*, brigantin de 12. — On en construisoit un autre de 16.

Fortifications & artillerie dans la Ville. --
Six pieces de fonte de 6 & de 3.

Une redoute en pentagone, à cent pas à l'Ouest du Chantier : une autre sur *Pedley-Hill*, à un mille & demi Nord-Ouest du Chantier : un dito tetragone à cinq cents pas Sud-Ouest.

Un petit parapet sur une hauteur à cent pas au Nord. — Chacune de ces redoutes garnie d'estracades. Une estracade de 25 pieds sur 8 de chaque côté de la porte du Chantier. — Il n'y avoit encore aucun canon monté sur ces redoutes le 16 Août.

Un parapet quarré pour du canon (presqu'achevé) sur *Citadel-Hill*, avec douze pieces de 24, trois sur chaque face, Nord, Est, Sud & Ouest ; la face orientale opposée au port.

Une estrade de 40 pieds sur 60 dans ces ouvrages.

Dans *King's-County*, 237 hommes des

1776. Emigrans montagnards; dans le *Cumberland*,
 Août & Septem. 272 des *Fencibles Américains*; mais beaucoup
 de desertion dans ces troupes.

Le Chantier est bas, à un mille Nord-
 quart-d'Ouest du centre de la Ville; il est
 entouré d'un bon mur haut de 10 pieds;
 mais ce mur ne résisteroit pas à un boulet
 de 3.

*Mesures prises par le Commandant pour les
 subsistances.*

L'Ordonnance suivante, devenue néces-
 saire par le prix énorme que chaque parti-
 culier mettoit à ses denrées, fera connoître
 la cherté des provisions dans cette Ville,
 même au taux du nouveau Règlement.

Par l'honorable Mariot Arbuthnot, Lieu-
 tenant-Gouverneur & Commandant en chef
 pour Sa Majesté dans la province de la
 Nouvelle-Ecosse, & tout ce qui en dépend,
 &c.

Comme les denrées se débitent, sans au-
 cun rabais, au prix énorme que le séjour
 de la flotte & de l'armée, parties depuis
 long-tems, avoit occasionné, d'où il arrive
 que les particuliers peuvent à peine se pro-
 curer le nécessaire & souffrent beaucoup de
 ces exactions exorbitantes; j'ai jugé à pro-
 pos, d'après l'avis du Conseil de Sa Majesté,
 de donner cette Ordonnance, après la pu-
 blication de laquelle quiconque demandera

plus de neuf sols, monnoie du pays, pour la livre de porc, veau, agneau, volaille, les pieces de bœuf de choix & les autres en proportion, ou plus d'un shelling pour la livre de beurre ou pour le lait, plus de six sols par pot, mesure de biere, sera regardé comme exacteur & puni avec toute la sévérité que le cas & les loix exigeront.

1776.
Août,
&
Septem.

Enjoint aux Juges de Paix, aux Commis ayant le département de la police des Marchés, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance.

Les loix portées contre les Regrattiers & celle qui concerne la police des Marchés, auront leur plein & entier effet.

Donné sous mon seing & le sceau de mes armes, à Hallifax, ce 14 Août 1776, la seizieme année du regne de Sa Majesté George III.

M. ARBUTHNOT.

Par ordre du Lieutenant-Gouverneur,

RICHARD BULKLEY.

JOURNAL de l'Angleterre, depuis le 29 Septembre jusqu'au 10 Octobre, jour auquel fut publiée dans la Gazette de la Cour la dépêche du Général Howe du 3 Septembre, sur la descente de l'armée dans l'Isle Longue.

Apperçu politique du 29 Septembre au 10 Octobre.

1776. **L**ES propriétaires des terres sont sans discernement, & se laissent accabler d'impôts en donnant les mains à tout ce que la Cour exige. La perte sans ressource de l'Amérique Septentrionale sera bientôt suivie de la défection des Isles occidentales. L'Empereur établissant une Compagnie des Indes à côté de celle d'Angleterre, devient un voisin dangereux. La France va mettre en mer des flottes formidables pour s'assurer un commerce libre avec l'Amérique septentrionale, au moyen duquel elle sera en état de suppléer aux besoins de ses Colonies, tandis que les nôtres restent en proie à toutes les miseres de la disette la plus effrayante. Les Hollandois, tirant partie de tout, amassent des sommes immenses en devenant les pourvoyeurs généraux de l'Angleterre & de

Amérique. La Grande-Bretagne, plongée dans les horreurs d'une guerre civile dans laquelle elle ne peut trouver rien à gagner par la victoire, & où elle perd tout si elle est vaincue, ce Royaume si grand jadis & si florissant, tombe dans le mépris & la pauvreté, les Colonies, qui en étoient le nerf & le soutien, renonçant à toute dépendance. Voilà ce qui arrive, ou du moins ce qui arrivera.

1776.

Septem.

&

Octobre.

Il se forme à Londres, suivant l'occasion, des associations ou comités particuliers, où l'on agite les affaires de la Nation en général, où l'on prépare les différens remèdes que les Membres de ces Assemblées jugent être les plus propres à guérir les maladies du corps politique: on s'y occupe même du salut de quelque particulier favori de la multitude, comme on l'a vu dans l'affaire du sieur Wilkes. Au commencement des troubles d'Amérique, il s'est formé dans la Cité plusieurs de ces confédérations: dans l'une, on ouvroit des souscriptions pour le soutien des Royalistes en Amérique & pour l'entretien de leurs veuves & orphelins: dans l'autre, on frondoit les procédés de la Cour: dans celle-ci on ne proposoit que remontrances pour prier le Roi d'écartier de lui des Ministres qu'on lui représentoit comme des conseillers dangereux & pervers; dans celle-là on approuvoit la conduite du Ministère, on votoit que telle ou telle

1776. personne seroit chargée d'offrir à Sa Majesté
 Septem. tous les secours nécessaires pour maintenir
 & les droits sur l'Amérique & faire rentrer
 Octobre. les Colonies sous son obéissance : c'est de
 celle qui s'est déclarée contre les mesures
 du Gouvernement que nous avons à parler.
 Elle tient ses assemblées dans une taverne
Fleet-Street, & prend le nom d'*Association de
 Londres* (London Association). Le Lundi est
 le jour que les Associés ont choisi pour se
 réunir ; & décider de ce que l'on fait & de
 ce que l'on doit faire. Leur dernière déci-
 sion, imprimée dans les papiers du matin,
 est conçue en ces termes :

» Arrêté que cette Association, gémissant
 sur les calamités nationales, sensiblement
 touchée de voir l'honneur & la justice de
 notre pays si profondément blessées & per-
 verties, nos armes déshonorées, notre com-
 merce anéanti, & cet Empire jadis si grand,
 ruiné & démembré, conjure & supplie les
 Membres de l'une & l'autre Chambres du
 Parlement, qui aiment encore la liberté &
 leur pays, de prendre les mesures les plus
 promptes pour obvier aux conséquences
 fatales qui suivront les procédés actuels,
 soit en formant entr'eux un Comité de sû-
 reté, ou employant tel autre moyen qu'ils
 croiront plus propre à sauver ce pays infor-
 tuné de la corruption du pouvoir législatif,
 & le peuple qui l'habite de la destruction
 imminente de la vertu & des mœurs.

Arrêté que cette Assemblée se réunira en cette taverne lundi 13 Octobre à sept heures du soir. 1776.

Septem.
&
Octobre.

L'opinion de plusieurs particuliers arrivés depuis peu de la Virginie, est que décidément les Américains n'entendront à aucune proposition d'accommodement. Ils semblent n'avoir en vue qu'une indépendance absolue : ils travaillent sérieusement à se la procurer ; l'occasion est trop favorable pour la laisser échapper.

On assure que parmi les lettres que l'on dit avoir été interceptées & mises entre les mains du Procureur Général, il s'en trouve une écrite par un Membre d'une Société de patriotes : elle est adressée au sieur Adams, ame du Congrès Américain, & contient, entr'autres, ce passage frappant : » Notre cause est la même que la vôtre : les Membres qui composent notre Parlement ne sont pas duement élus, puisque la plupart ne le sont qu'à force d'argent ; ils n'ont aucun droit de faire des loix, & rien ne nous astreint à nous soumettre à celles qu'ils ont fabriquées. Comptez sur nous : vous nous trouverez prêts à vous aider de tout notre pouvoir α.

Les dépenses qu'entraîne avec elle la guerre d'Amérique sont excessives. Seulement pour ce qu'on appelle service secret, c'est-à-dire, les sommes passées aux Ministres des différens départemens, tant pour leurs propres

1776. Septem. & Octobre. appointemens que pour les dépenses fourdes qu'exige l'exercice de leurs divers emplois : ces articles excèdent le double de ce à quoi ils montoient autrefois : on les portoit, année commune, à 26 ou 30,000 liv. sterl. & si le calcul suivant est exact, cette dépense, pour l'année 1775, va jusqu'à 73,770 liv. sterl. Voici comme on l'établit :

| | |
|--|--------|
| Pour le Ministre au département | |
| du Sud..... | 78,000 |
| Celui du Nord..... | 8,550 |
| Celui d'Amérique..... | 46,250 |
| Sur les <i>Bons</i> du premier Lord de | |
| la Trésorerie..... | 4,800 |
| Du premier Lord de l'Amirauté.. | 5,600 |
| Du Ministre de la Guerre..... | 700 |
| | <hr/> |
| | 73,700 |

Par des calculs dont on ne peut pas garantir la justesse, l'entretien des troupes Angloises en Amérique monte toutes les semaines à 100,000 liv. sterl.

Il faut de si grandes quantités de monnoies d'or de Portugal pour cet objet, que le Gouvernement l'achete au-dessus du prix de la place; il en donne 3 liv. 18 sols par once au lieu qu'il devoit n'en donner que 3 liv. 17 sols.

Le prix des assurances pour le commerce des Isles, aller & retour, est à cinquante

pour cent : ce prix a été donné à Glasgow par un vaisseau de ce port.

1776.

Septem.
&
Octobres

Les Anglois employent des sommes d'argent considérables à Archangel pour acheter des munitions navales que ci-devant ils tiroient de l'Amérique. En revanche, la demande des Manufactures Angloises en Russie est fort augmentée, sur-tout dans la Quincaillerie & les boutons ; c'est ce qui se remarque à Birmingham, où le prix des loyers & le nombre des maisons ne font que s'accroître.

Succès de la navigation intérieure entre Manchester & Liverpool, établie par le Duc de Bridgwater.

Les dépenses de ce Seigneur se sont montées à 220,000 liv. sterl. Dans le cours de la première année de sa jouissance, le transport des passagers entre Runcorn & Manchester lui a rapporté 950 liv. & celui des marchandises entre Manchester & Liverpool 12,500 liv. — Lorsque la navigation sera poussée jusqu'à Stockport, il y fera parvenir le sel, le fer, la chaux, les planches & la grosse épicerie. De cette ville ces articles passeront aisément à Macclesfield & au Neck de Derby. Qu'il est beau d'être grand seigneur & riche, pour mériter le nom de citoyen !

1776.

Septem.
&
Octobre.*Nouvelles arrivées d'Amérique.*

Le sieur Greed, Major d'un régiment commandé par le Lord Cornwallis, est arrivé avec des dépêches de la part du Général Howe pour le Secrétaire d'Etat : le sieur Robarts, Lieutenant de vaisseau, l'accompagnoit & étoit chargé de celles du Lord Howe pour l'Amirauté. Ces deux Officiers ont mis six semaines à venir de la Nouvelle-York; ce long intervalle de tems leur avoit fait conjecturer qu'ils apprendroient à leur arrivée la nouvelle d'une attaque exécutée sur New-York, d'autant mieux qu'elle étoit projetée depuis long-tems. Ils ont paru, on ne peut pas plus surpris de ce qu'elle n'avoit pas encore eu lieu, parce qu'ils furent qu'à leur départ les Américains avoient signifié expressément leur résolution de n'entendre à aucune proposition d'accommodement.

Le Général Irwin, Commandant Général des Armées en Irlande, reçut le 7 Octobre des nouvelles d'Amérique, qui portoient que le Lord Howe avoit envoyé aux Magistrats de New-York une lettre par laquelle il les sommoit de rendre la Ville ou d'en sortir eux & tous les Habitans, & que ces Magistrats lui avoient fait réponse qu'ils avoient ordre du Congrès de la défendre, & qu'en effet ils la défendroient jusqu'à la dernière extrémité; que si le Lord Howe parvenoit à

à forcer leurs retranchemens, ils se retire-
roient dans leurs lignes, où ils seroient cer-
tains de lui opposer une résistance qui fe-
roit échouer toutes les mesures. Sur cette
réponse, le Lord leur envoya un autre Par-
lementaire pour les informer qu'il avoit as-
semblé un Conseil de Guerre, dont l'avis
unanime étoit que si les Américains brû-
loient la ville de New-York, on donnât ordre
aux troupes Britanniques de les passer tous
au fil de l'épée. La réplique des Américains
fut que si le Conseil de Guerre du Lord
Howe n'annulloit point sa résolution, &
si la Providence favorisoit leurs armes,
ainsi qu'ils l'espéroient, les troupes Royales
devoient s'attendre aux représailles les plus
rigoureuses.

1776
Septem.
&
Octobre.

*Ordres donnés en Espagne relativement aux
Corsaires Américains.*

Dès avis de Bilbao, confirmés par les rap-
ports de quelques bâtimens arrivés en An-
gleterre, touchant les ordres envoyés au
Commissaire de la Marine dans ce Port, de
relâcher l'Armateur Américain qu'il avoit ar-
rêté, se sont vérifiés par des lettres reçues
en droiture de Madrid, & qui ajoutent,
» qu'afin que ledit Commissaire sçût à quoi
s'en tenir dans la suite en pareil cas, la Cour
d'Espagne lui avoit ordonné, que, lorsqu'a
l'avenir il viendroit dans le Port d'autres

1776. Armateurs de la même Nation, il leur ac-
 Septem. cordât vingt quatre heures pour se pourvoir
 & des choses nécessaires, & qu'ensuite il les
 Octobre. laissât repartir librement. Cependant cette
 dernière circonstance ne se trouve point dans
 la lettre écrite à ce sujet par le Marquis
 de Grimaldi au Gouverneur de Bilbao, qui
 a été rendue publique en Angleterre, & dont
 voici la traduction.

» Par la lettre de Votre Excellence du 4
 de ce mois, & la preuve qui l'accompa-
 gnoit, Sa Majesté a été pleinement infor-
 mée de ce qui s'est passé à l'égard du vais-
 seau Américain le *Hawke*, Capitaine Jean
 Lée, depuis son arrivée jusqu'au moment où
 Votre Excellence s'est portée à sa détention
 formelle, en lui ôtant son gouvernail, pour
 satisfaire à la demande qu'en avoit faite Don
 Ventura-Francis Gerres de la Torre (Vice-
 Consul d'Angleterre), habitant de votre
 Ville; & Sa Majesté a également vu la pro-
 testation faite par ledit Capitaine Américain
 pour les dommages & intérêts qui pourroient
 résulter de la détention de son vaisseau.

En conséquence, Sa Majesté vous fait in-
 former que, comme elle observe une parfaite
 neutralité dans la présente guerre, & que,
 par un effet de l'amitié qu'elle entretient,
 & dont elle fait profession à l'égard de Sa
 Majesté Britannique. Elle ne donne aucuns
 secours aux Colonies. Elle juge qu'en pareil
 cas il est juste & convenable à la même

neutralité de ne point leur refuser cette entrée & cette admission, qui leur ont été concédées jusqu'à présent, aussi long-tems qu'elles respecteront la Jurisdiction territoriale de la maniere & dans les termes prescrits.

1776.

Septem.

&

Octobre.

Outre ces raisons, Sa Majesté ne considere point Don Ventura Francis Gerres de la Torre comme étant partie légale ou une personne propre à solliciter une démarche ou mesure de cette nature. Vous aurez donc soin de remettre immédiatement en pleine liberté ledit vaisseau Américain, en lui restituant tous les papiers & titres & lui permettant d'acheter telles marchandises & effets dont il pourroit avoir besoin pour être en état de retourner en sa patrie; mais sans l'assister d'aucune maniere dans des matieres prohibées. Dieu garde Votre Excellence.

Saint-Ildephonse le 7 Octobre 1776.

Signé Marquis DE GRIMALDI.

Cette neutralité, observée par la Cour de Madrid en cette occasion, a ajouté quelque degré de crédibilité à la nouvelle reçue par la voie d'Italie, qu'il se trouvoit depuis quelque tems à Madrid deux Plénipotentiaires des Etats-Unis, & que, malgré les représentations de l'Ambassadeur Britannique, il leur a été permis d'y continuer leur séjour.

1776. Ordres donnés par les Provinces-Unies relativement aux Américains.

Septem.

&

Octobre.

Par une publication en date du 10 de ce mois, les Etats-Généraux ont continué pour un an la défense d'exporter des munitions de guerre, sans permission des Colleges de l'Amirauté, ou de les embarquer à bord de vaisseaux appartenans à des Habitans des Domaines Britanniques; le tout sous les mêmes peines que ci-devant, &c.

Ce renouvellement de défenses avoit été sollicité par le Chevalier Joseph Yorke, Ministre plénipotentiaire d'Angleterre, qui avoit porté des plaintes sur ce que les ordres qui venoient d'expirer avoient été tres-mal observés, & que les bâtimens Hollandois avoient porté en Amérique des munitions de guerre. — Il avoit demandé aussi que l'entrée des Ports de la République fût interdite aux Américains.

Acte de générosité d'un Corsaire Américain.

Le vaisseau le *Bée*, Capitaine Wallace, de Topsham, fut pris revenant de l'Isle Grenade. — Etant monté à bord du Corsaire, il lui dit que son vaisseau eût dû être le dernier que les Américains eussent voulu prendre, son Armateur ayant mieux aimé le garder un an sans s'en servir, que de le fretter au Gouvernement pour transporter

des troupes en Amérique. Le Corsaire s'étant assuré, par le témoignage de tout l'équipage, de la vérité de ce fait, rendit le vaisseau & la cargaison au Capitaine, se contentant d'en tirer quelques rafraichissemens.

1776.

Septem.
&

Octobre.

Dispositions de quelques Ecoissois relativement aux Américains.

Extrait d'une lettre d'Edimbourg le premier Octobre.

Je fais que l'on regarde en général les Ecoissois comme ennemis des Américains ; on leur attribue même tout ce qui s'est fait & se passe à présent de plus violent contre les habitans de cette partie du monde. Tout Ecoissois que je suis moi-même, j'avouerai que plusieurs de mes compatriotes ont été charmés de saisir une occasion de s'avancer dans les troupes, & ont jetté des dévolus sur les habitations confisquées des rebelles. Un grand nombre d'entr'eux, aussi pervers que leurs voisins, les Anglois, sont prêts à tout sacrifier pour seconder les vues du gouvernement, quelque injustes qu'elles soient, pourvu qu'ils y trouvent quelque chose à gagner ; mais je nie absolument que ce soit là la façon de penser du gros de la nation. J'en appelle aux remontrances faites par l'assemblée de l'Eglise d'Ecosse. Que l'on compare ces expressions modérées, ce style qui ne respire

1770. que la charité chrétienne, avec les requêtes
 Septem. de plusieurs Corps & Villes d'Angleterre, on
 & ne verra dans celles-ci qu'un esprit de despotisme,
 Octobre. que des périodes boursoufflées, toujours
 marquées au coin de la violence, & suggérant
 des démarches les moins mesurées, je dirois
 presque les plus sanguinaires.

Je n'ignore pas que le gouvernement n'a rien oublié pour obtenir de notre assemblée synodale une remontrance qui donnât à entendre qu'elle approuvoit la conduite de la Cour. On a employé pour cette négociation l'homme du monde le plus propre à la faire réussir, si l'artifice & les prétextes spécieux dont il s'arma pour plaire à ses maîtres avoient pu séduire nos Anciens (on appelle ainsi les Ministres de l'Eglise d'Ecosse). Malgré tous les efforts qu'il fit pour faire remplir cette remontrance du feu du despotisme & du souffre ecclésiastique, il ne put leur faire entendre raison. S'il ne se fût pas même départi de ses intentions, le Roi se seroit passé de la remontrance ou compliment que notre Eglise fait annuellement à S. M. Il y a plus, Monsieur: il s'est trouvé dans notre Clergé un homme qui a porté les marques de son opposition à un point scandaleux, jusqu'à mettre la prière pour le Roi, ou ne faire mention de S. M. que quand il pouvoit joindre son nom à quelqu'autre. Dans l'Eglise principale d'Edimbourg, le ministre ayant à recommander aux prières des fidèles une

vieille femme, (comme cela se pratique dans les Eglises Protestantes & autres) il s'exprima ainsi : on recommande à vos prieres Marie Macdougall & George III.

1776.

Septem.

&

Octobre.

LE 8 Octobre, plusieurs bâtimens de transport qui prenoient le reste de leur chargement à Gravesend, eurent ordre de remonter la riviere pour débarquer ce qu'ils avoient déjà reçu. On prétend que c'est parce que les ouragans regnent sur la côte d'Amérique, vers le tems où ils pourroient y arriver, (à la fin de Décembre) & que d'ailleurs les troupes Angloises en Amérique sont abondamment approvisionnées.

AFFAIRES D'IRLANDE.

Dans les mois d'Août & Septembre.

La Manufacture de toiles, qui avoit beaucoup souffert par les banqueroutes de 1772, paroît se relever un peu, d'après les états envoyés par le Lord Harcourt. Cependant la graine de lin ne venant plus directement d'Amérique, d'où l'Irlande en tiroit de grandes quantités, les prix sont augmentés. Elle vient en petite quantité par la voie de l'Isle Saint-Eustache, & par celle d'Amsterdam. Ce détour en augmente le prix, outre le préjudice que souffre la Nation, en ce que ce sont les Hollandois qui l'apportent. Des Marchands d'Hambourg qui ont spéculé sous

Hiv

1776. l'interruption du Commerce d'Amérique, y
en ont porté aussi quelques parties.

Septem. Plusieurs des principaux Officiers d'Etat
& en Irlande, se trouvant ensemble à Londres
Octobre. le premier Octobre, on jugeoit qu'il se tra-
moit quelque grand changement pour ce
Royaume. — Ces Officiers étoient le Prevôt
de Dublin, l'Avocat & le Procureur Général,
& le Comte Nugent Trésorier. — Il y a ap-
parence que le Ministère formoit avec eux le
plan des changemens qui ont eu lieu dans la
Session de 1777 — 8. du Parlement Britan-
nique, pour adoucir le sort des Irlandois
quant au Commerce, & ceux que le Parle-
ment d'Irlande a fait aux Loix concernant les
Papistes. Ces MM. jouissent de la réputation
de créatures de la Cour, & sur-tout le Prevôt
de Dublin, dont l'avidité est presque passée
en proverbe. C'est de lui que le Lord Chester-
field disoit que si le Roi lui donnoit l'An-
gleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il demanderoit
l'Isle de Man pour son potager. — Lorsqu'il
étoit premier Avocat de la Couronne, le Lord
Townshend, Vice-Roi, le vit un jour dans
le Parlement, tirer un homme à l'écart : Je
parie, dit ce Lord, qu'il demande s'il y a
quelque emploi vacant. Connoissez-vous,
ajouta-t-il (c'étoit au Secrétaire d'Etat qu'il
parloit), connoissez-vous quelque chose à
donner? — Rien du tout, si ce n'est une
majorité dans un régiment. — Eh bien, re-
prit le Lord, ce sera pour lui. En effet, il

la prit ; mais pour faire voir qu'il ne jugeoit point ce don proportionné à son mérite, il la vendit dès le lendemain.

1776.

Septem.

&

Octobre.

Les Irlandois craignent beaucoup de voir établir dans leur pays une taxe sur les terres qu'ils regardent comme la marque distinctive de l'esclavage. Ils fondent leurs craintes sur ce que la Cour ne manquera pas d'avoir un parti puissant dans l'une & l'autre Chambre de leur Parlement. Si nous n'avions, disent-ils, pour Membres des Communes que des Citoyens qui eussent du bien, qui eussent quelque fond de terre considérable ; si la Chambre des Pairs n'étoit composée que des Seigneurs Irlandois qui ont ici de gros revenus, nous éviterions sûrement de subir ce joug insupportable. Au lieu de ce qui devoit être, nous ne voyons parmi les derniers que des gens qui ne possèdent pas dix pouces de terrain dans le pays : nous n'avons rien à espérer & nous avons tout à craindre. La résistance du peu de bons citoyens qui ont à cœur les intérêts de leur patrie, sera inutile.

Le parti de la Cour, comme un torrent auquel rien ne peut s'opposer, entraînera nécessairement les autres, ou du moins étouffera la voix de la liberté qui voudra peut-être, mais ne pourra point se faire entendre.

1776. Cuir tannés exportés du Port de Dublin depuis
 le 14 Septembre 1775 jusqu'au 4 Juillet
 & 1776.
 Septem.
 &
 Octobre.

| | |
|--------------------------|-------|
| Pour Gibraltar | 8,093 |
| Cadix | 6,098 |
| Livourne | 4,571 |
| Naples | 4,500 |
| Dronthem, &c. | 55 |

Total 23,317

Le Lundi 30 Septembre, le régiment d'Infanterie levé depuis peu sous le titre de Volontaires d'Irlande, mais plus vulgairement par le nom de Garçons-Verds (à cause de son uniforme) fut arrêté par surprise & resserré dans le manège qui est dans la cour des Casernes. On y plaça une forte garde, & vers le soir on le fit entrer dans des petits bateaux, sur lesquels il descendit la riviere Liffey, toute la garnison étant sous les armes le long du quai: il passa de-là dans des allèges dont on ferma sur lui les écoutilles, & dans cet état on le conduisit comme une troupe de criminels à bord des bâtimens de transport qui l'attendoient. Cette nouvelle façon de traiter des Volontaires (a) a étonné tout le monde:

(a) Le souvenir de cette aventure a été causé en

les soldats de la garnison ont vu ce spectacle avec effroi : ils craignent d'essuyer un jour le même sort. Quelle idée toutes les Cours de l'Europe doivent-elles se former de la guerre actuelle ? que penseront les Américains de la manière dont nous nous y prenons pour lever des recrues ? Nous promettons solennellement aux gens de bonne volonté de ne pas les expatrier, & nous ne faisons aucun scrupule de manquer de la plus honteuse manière à nos engagements. Représentez-vous des hommes, des volontaires désarmés, enveloppés de soldats qui, en leur poussant la bayonnette dans les reins, les forcent comme des coupables à entrer dans des vaisseaux qui vont les enlever à leur patrie & à tout ce qu'ils y ont de plus cher ! Le courage du soldat Irlandois est trop connu pour pouvoir être révoqué en doute. Quelle doit donc être l'indignation de ces braves gens après un pareil traitement ? ont-ils jamais refusé d'aller, même au bout du monde, soutenir la réputation de leur pays ? les a-t-on jamais vu éviter le danger quand il pouvoit conduire à la victoire ? Non. Des malheureux du plus bas rang, de la plus

1776.

Septem.

&

Octobre.

1778 d'un soulèvement en Ecosse : un régiment de nouvelles levées, s'y est retiré sur une hauteur où il a fallu capituler avec lui pour le décider à s'embarquer.

1776.
Septem.
&
Octobre.

vile populace, ont servi dans la dernière guerre à former un régiment; ils traverserent la mer, & montrèrent dans l'occasion que la bravoure est la marque caractéristique de la nation Irlandoise. Des procédés aussi révoltans excitent en nous toute l'indignation qu'ils méritent; ils nous donnent le plus invincible & le plus juste dégoût pour un service dont nos chefs même ont si mauvaise opinion, qu'ils croient devoir nous y forcer à la pointe de la bayonnette. Le Gouvernement s'attend-il, après cela, à retrouver dans tout ce Royaume un seul homme de recrue de bonne volonté?

Le Commandant de ce régiment se propose sans doute de payer les dettes que ces malheureux exilés ont contractées; ou bien ajoutera-t-on la mauvaise foi à l'injustice faite à ces infortunés & à l'infamie dont on les a couverts?

On assure que ces Volontaires forcés sont aux fers & resserrés dans la cale à bord des bâtimens de transport. On n'hésite point à dire que l'on choisira les meilleurs hommes pour remplacer ceux des troupes Hessoises qui pourront être tués en Amérique & que l'on doit payer suivant le traité fait avec le Landgrave; quant au reste des Volontaires, on en fera ce qu'on pourra: qui sait si l'on ne poussera pas l'inhumanité jusqu'à les vendre comme esclaves sur la côte d'Afrique?

Bien des gens disent que la ville est heu-

reuse d'être défaite par ce moyen de quantité de vagabons, qui avoient pris parti dans ce régiment; à la bonne heure: mais s'étant fait soldats de leur plein gré, ils auroient dû être traités comme tels. Quant à ce que l'on ajoute que sans les précautions que l'on a prises, ils auroient tous déserté, il est aisé d'y répondre. Ils se sont engagés aux conditions & sur les promesses les plus solennelles que leur destination n'étoit pas pour le pays étranger; si le Roi lui-même manque à sa parole, doit-on attendre qu'ils remplissent des engagements conditionnels & qui ne portoient que sur la foi publique? Celle-ci une fois violée dispense les particuliers de remplir des obligations qui cessent d'être telles dès que la condition qui seule pouvoit leur donner ce caractère est mal observée.

1776

Septem.

&

Octobre.

Affaires de l'Inde.

Il s'est tenu le 5 Octobre une Assemblée générale de la Compagnie des Indes, pour décider par la majorité des suffrages la proposition faite dans la précédente Assemblée de mettre sous les yeux des Intéressés des états détaillés des dettes de la Compagnie & de ce qu'elle doit encore recevoir, ainsi que des effets qu'elle a encore en magasin, le tout jusqu'à la fin de l'année présente. Cette proposition fut fortement soutenue par des Propriétaires qui ne sont point

du nombre des Directeurs, & qui soutinrent
 1776. que, sans ce détail, il seroit impossible de
 Septem. fixer le Dividende & se former de justes
 & idées de la situation réelle des affaires de la
 Octobre. Compagnie. Le Président & d'autres Membres
 du parti des Directeurs convinrent de la
 nécessité de mettre les affaires de la Compa-
 gnie dans un juste point de vue & d'en re-
 mettre un état fidele aux Intéressés; mais
 l'on fit en même tems remarquer qu'il nui-
 roit essentiellement aux intérêts de la Com-
 pagnie de donner une ouverture de ses af-
 faires, telle qu'on la demandoit: que les
 Compagnies étrangères pourroient s'en pré-
 valoir; & qu'il étoit même impossible de
 produire ce détail avant le 24 du présent
 mois, terme stipulé pour fixer le Dividende;
 mais il ajouta qu'il ne doutoit point que la
 Compagnie ne fût en état de faire au Gou-
 vernement le parfait paiement de la somme
 de 1,400,000 liv. sterl. & d'augmenter le
 Dividende d'un pour cent au jour marqué,
 ce qui dépendroit néanmoins des recettes
 qui se feroient dans le court espace de
 quinze jours, &c. La proposition passa
 enfin à la négative. Alors on fixa le salaire
 du nouvel Avocat général de Bengale, M.
 Day, à 3,000 liv. sterl. avec 1,500 liv. sterl.
 pour le voyage.

Extrait d'une lettre de Pondichery du 28 Février 1776.

1776.

Septem.

&

Octobre.

La Factorie Angloise de Balambangan a fait courir le bruit que les *mileses* ou payfans, dans une insurrection imprévue contre les Employés civils & militaires de la Compagnie, s'étoient saisis de cet Etablissement. Voilà ce qu'elle voudroit que l'on crût; mais voici le fait: les Employés civils, saisis d'une terreur panique, se sont enfuis honteusement & ont abandonné au pillage des Insulaires la caisse & les autres effets immenses de la Compagnie: les troupes, dont tous les Officiers étoient morts, demanderent un Européen pour marcher à leur tête, promettant d'appaiser bientôt ce tumulte; l'Officier commandant en second s'excusa sur ce qu'il n'étoit point Européen, ayant reçu le jour à Bombay.

Malgré cette perte considérable, jamais les Etablissements des Anglois dans les Indes n'ont paru dans un état plus florissant. A la côte de Coromandel, le Lord Pigot vient de se faire installer Gouverneur; rien ne pouvoit arriver qui fût plus au gré des Habitans. Le premier objet que ce Seigneur s'est attaché à remplir a été de faire exécuter les ordres de la Compagnie au sujet du Royaume de Tanjour: il a fait prendre possession de la capitale de ce Royaume aux troupes Angloises. Cette ville, depuis

1776
Septem.
&
Octobre.

la réduction de Tanjour en 1773, avoit jusqu'à présent été au pouvoir de Mahomed Ally, Nabab de la Carnatie, qui y entretenoit garnison.

Cette lettre confirme la paix avantageuse faite avec les Marattes, ratifiée par le Lieutenant-Colonel Upton, comme nous l'avons annoncé il y a quelque tems.



L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M. ***
à Anvers.*

De Londres le 8 Mars 1779.

JE tiendrai aujourd'hui, Monsieur, l'engagement que j'ai pris il y a quelque tems de vous initier dans les querelles de Religion qui se sont élevées depuis le commencement de l'année dernière dans la Pensylvanie & quelques Etats voisins. Comme elles ont leur principe dans la politique, ainsi que l'ont presque toujours eu les affaires de ce genre, la connoissance en est indispensable pour tous ceux qui veulent s'instruire à fond des divers ressorts qui auront été mis en œuvre de part & d'autre, soit pour effectuer, soit pour empêcher la grande révolution Américaine.

Adresse des Quakers de la Pensylvanie.

Dans l'Assemblée générale de Pensylvanie le Vendredi 7 Août 1778, avant midi, l'adresse suivante des Quakers fut lue à la Chambre.

L'Assemblée pour les souffrances dans la Pensylvanie & le Jersey au nom de la société de ceux qu'on appelle Quakers.

Exposent très-humblement.

» Le gouvernement des consciences est la prérogative de Dieu Toutpuissant qui n'abandonne sa gloire à personne. Tout empiètement sur cette prérogative est une offense à ses yeux: il ne laissera pas échapper à la punition ceux qui l'envahissent; & il manifestera tôt ou tard son mécontentement à ceux qui persistent dans ces téméraires entreprises «.

» Ce sont là des vérités que tout homme qui pense ne sauroit révoquer en doute «.

» La raison pour laquelle nous nous adressons à vous en ce moment, c'est que nous avons reçu avis de différens endroits que quantité de nos amis ont été mis en prison & y sont détenus, les uns, parce qu'ils refusent de payer les sommes imposées pour tenir lieu de service personnel dans la présente guerre, d'autres, parce qu'ils se défendent

de prêter le serment qui a été prescrit par certaines loix récentes.

» Notre refus est fondé sur un scrupule religieux qui s'éleve dans notre conscience contre un tel consentement. Ce n'est point obstination: c'est uniquement le désir de conserver nos consciences exemptes d'offense envers Dieu, ce que nous ne pouvons faire sans un attachement constant à nos principes pacifiques & sans rendre témoignage contre les guerres & les combats, d'après les préceptes & l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ le Prince de la paix. Ces principes nous obligent de mener une vie paisible & tranquille & de nous abstenir de faire aucune déclaration & de prendre aucun engagement de parti dans le présent état incertain des affaires publiques «.

» Nous désirons ardemment que vous veuillez bien prendre en considération la généreuse & libérale fondation de la Charte & des loix convenues en Angleterre entre notre premier propriétaire le digne William Penn & nos ancêtres, en vertu desquelles ceux-ci pensoient que la liberté civile & religieuse demeureroit assurées inviolablement à eux & à leur postérité. La Pensylvanie a été regardée depuis comme un azile pour des hommes d'une conscience timorée, & quantité de personnes utiles s'y sont retirées dans l'espérance de jouir de la liberté &

ccxxvii] AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
d'y être à l'abri des persécutions qu'elles
avoient éprouvées dans leur pays natal «.

» Nous pensons que toute entreprise pour
nous dépouiller de cette liberté, est un écart
du véritable esprit de gouvernement qui doit
diriger toute législation bien ordonnée, &
tend par conséquent à détruire l'intérêt réel
& le bien d'une communauté. C'est pourquoi
nous désirons que les loix qui tendent à op-
primer des consciences timorées soient ré-
voquées, afin que ceux qui vivent paisible-
ment ne soient plus troublés ou molestés ;
mais qu'il leur soit permis de jouir des droits
& immunités que leurs peres ont achetés par
beaucoup de peines & de souffrances & de
continuer à observer exactement le devoir
essentiel des instructions religieuses & de l'é-
ducation qu'ils ont reçue dans leur jeunesse,
dont ils se détourneront nécessairement en
se conformant à une partie desdites loix «.

» Nous espérons qu'après avoir mûrement
réfléchi sur les représentations que nous venons
de vous faire, vous pourvoirez à l'élargis-
sement de ceux qui sont présentement dans
les prisons pour le témoignage de leur bonne
conscience, & que vous empêcherez que
d'autres n'éprouvent les mêmes souffrances
à l'avenir «.

Signé par le désir de notredite Assemblée
& icelle tenant à Philadelphie le 5 du hui-
tième mois 1778.

Nicolas WALN.

Lecture faite (par l'assemblée de Pensylvanie) ordonné que ladite piece restera sur le Bureau.

Extrait des Registres.

JOHN MORRIS le jeune, Secrétaire
de l'Assemblée générale.

N°. I. *Observations d'un Américain sur cette
adresse.*

L'adresse des Quakers, inferée dans les derniers papiers publics, a excité parmi toutes les autres classes du peuple le ressentiment le plus animé qui ait jamais été occasionné par aucun écrit semblable. Quoi ! les Quakers ne sont pas contents qu'on ait eû l'indulgence de passer sous silence leur défection de l'intérêt de la vertu & de l'Amérique, leur encouragement donné ouvertement à nos ennemis, leurs insultes au moment de notre détresse ? Croyent-ils que notre clémence est un effet de la timidité ou que nous avons déjà oublié leurs *témoignages* & récits insolents de souffrances supposées, qu'ils ont rédigés dans un style qui ne respirent qu'une simplicité hypocrite & insultante pour nous ? Si cela est, ils se trompent fort. Il existe des preuves capables de les couvrir de confusion & d'opprobre, sur l'indignité de la conduite que leur société, à l'exception de quelques individus, a tenue par tout où

les armes Britanniques avoient quelques succès même seulement momentanés. On peut produire des journaux d'Officiers Anglois qui font l'éloge de l'empressement avec lequel les Membres de cette société leur ont servi (a) d'espions, de guides & de correspondans. On a des preuves authentiques de nos propres Officiers & Soldats à qui ils ont donné de faux renseignemens, qu'ils ont fait tomber entre les mains de l'ennemi lorsqu'il est parti de la source d'Elk; & qu'ils ont même trompés pendant que l'ennemi étoit en possession de cette Ville. Tout cela démontre suffisamment leur aversion invétérée pour tout autre gouvernement que celui des Anglois; & que sous le prétexte d'attendre l'issue de la querelle, tout ce qu'ils font tend moins encore au succès de leurs propres vues qu'à celui de l'objet des tyrans Anglois. S'ils veulent justifier leurs procédés aux yeux de l'humanité, & s'ils sont réellement ce qu'ils prétendent être, qu'ils produisent le récit des souffrances que leur a fait éprouver l'armée Britannique. Nous savons que leurs fermes ont été pillées, que leurs maisons & même leurs personnes ont été dépouillées, & qu'on leur a enlevé leurs couvertures aux approches de l'hyver.

[a] Il y en a eu deux de pendus à Philadelphie en Septembte dernier, en vertu de l'acte passé contre les auteurs du gouvernement Anglois, & pour trahison bien prouvée.

Qu'ils nous montrent la page des registres des souffrances où sont consignés ces outrages. S'il n'ont point d'animosité particulière & qu'ils soient réellement de bonne-foi, ils doivent avoir tenu également une note exacte des outrages qu'ils ont essuyés tant d'un parti que de l'autre. Nous n'ignorons point les invectives qu'ils ont lâchées contre les patriotes qui leur ont demandé quelques couvertures pour l'usage de nos pauvres Soldats pendant la rigueur d'une campagne d'hiver. Je désire voir dans quels termes ils ont parlé des Généraux Anglois, qui leur ont pris leurs couvertures au milieu de l'hiver pour couvrir des chevaux. — Les prétendus souffrans ont désavoué plusieurs braves gens entre eux qui avoient montré du zèle pour la cause de leur pays. Ont-ils désavoué pareillement ceux qui favorisoient nos ennemis? Non, il n'y en a pas un seul exemple. Au moins n'en est-il parvenu aucun à ma connoissance. Bien loin de cela, chacun peut se rappeler la perfidie de l'un d'entr'eux, avec qui ils étoient dans la plus étroite liaison. Ce Quaker a cherché à faire tomber près de German-Town deux de nos Officiers de rang, avec tout leur monde, entre les mains des Anglois; & il a entretenu pour cet effet une correspondance suivie avec les Députés de cette Assemblée dans le camp de l'ennemi, à qui il a mandé qu'on pourroit agir avec sûreté d'après ses infor-

ccxxxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
mations. On se rappelle cette infame conduite, & l'on fait qu'ils font encore à la défavouer publiquement, de sorte qu'il est visible qu'ils favorisoient la trahison la plus lâche & un carnage prémédité. Comme les étrangers qui viennent chez nous d'Europe aussi bien que des différentes parties de l'Amérique, pourroient se laisser tromper par les principes hypocrites de ces prétendus souffrants & ignorer le plan de conduite qu'ils ont suivi invariablement depuis le commencement des contestations actuelles, je me propose, à mesure que le tems & mes occupations me le permettront, de faire réimprimer en différentes langues leurs témoignages & récits de souffrances, avec des notes critiques & explicatives, & je serai bien trompé, s'il ne faudra pas une tête mieux organisée que celle de leur Greffier & de toute leur séquelle, pour prouver qu'ils n'ont pas fait de la Religion un manteau pour couvrir le Torisme le plus outré, & de leur conscience un moyen pour se soustraire aux devoirs dont l'accomplissement fait le plus grand honneur au genre humain.

N.º II. *Lettre signée BELISARIUS.*

A l'Assemblée pour les souffrances dans la Pensylvanie & dans le Nouveau Jersey.

Votre adresse à l'Assemblée de Pensylva-

nie contient des charges si fortes contre la législature de l'Etat, des principes si étranges, des précautions si révoltantes, que je ne puis m'empêcher de vous faire à ce sujet quelques observations.

Vous affectez dans toutes les occasions de vous servir d'un style qui donne à entendre tout ce qu'on veut, sans jamais rien exprimer clairement. Mais cela ne m'empêchera point de considérer votre adresse dans le sens que vous paroissez avoir eu intention de lui donner, sans m'attacher strictement à l'expression.

Pour répondre à votre préambule, suivant l'esprit dans lequel il est conçu, je vous demanderai la permission de remarquer que l'hypocrisie est un crime que Jesus-Christ lui-même a maudi avec une emphase particulière : que Dieu s'est réservé la punition de ce vice, parce qu'il est le seul qui puisse juger de ses degrés : & il y a lieu de croire qu'aucun châtement, en usage parmi les hommes, ne peut être proportionné à un péché si abominable à ses yeux ; & enfin que ce n'est pas une légère offense aux yeux de Dieu, de prétendre être plus Saint que les autres hommes. C'est ce que le Christ a pareillement déclaré en communiquant avec le Publicain, qui s'avoit lui-même pécheur de préférence au Pharisien, qui n'étoit pourtant coupable d'aucun autre crime que de s'arroger une perfection au-dessus de celle de

CCXXXIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
son prochain. Je vous rappellerai qu'une
conscience qui ne permet point à un homme
de remplir les obligations que son devoir
lui impose, est nommée injustement une
conscience timorée; c'est une conscience ma-
lade & dépravée; & il viendra un jour où
ces vérités, dont sont aujourd'hui fermement
persuadés tous les bons esprits, deviendront
certaines & effrayantes pour quelques-uns
d'entre vous. En parlant de la sorte, j'ai
en vue non seulement votre adresse actuelle,
mais encore plusieurs témoignages publiés
par vous & par votre société, sous diffé-
rentes signatures.

Vous accusez l'Assemblée d'empiéter sur
la prérogative du Dieu Tout-Puissant dans
le gouvernement des consciences, & vous
appelez la loi du Test en témoignage de
votre accusation, comme si demander & faire
rendre l'obéissance à l'Etat, étoit un crime
de cette nature. Mais vous paroissez avoir
entièrement oublié l'acte du Test, passé par
l'Assemblée de Pensylvanie en 1723, lors-
qu'une pluralité considérable de la Chambre
étoit composée des principaux Membres de
votre société. Or dans cet acte vous pres-
crivez la forme du Test du Quaker, & l'ab-
juration d'une famille (les Stuarts) qui pré-
tendoit avoir un droit à la Couronne: &
dans le fait, vous y augmentez l'étendue
d'actes du Parlement, qui feroient, je crois,

frémir d'horreur plusieurs d'entre vous s'ils les lisoient aujourd'hui (a).

Sur ce point, deviez-vous, comme peuple, empiéter sur la prérogative de Dieu Tout-Puissant? Si vous ne le deviez pas, sur quel fondement porte l'accusation intentée par vous contre l'Assemblée actuelle, pour avoir tenu la même conduite dans un cas semblable? Mais vous ajoutez comme une preuve aggravante, les souffrances de vos freres qui sont emprisonnés pour avoir refusé de payer les taxes imposées au lieu du service personnel dans la milice. Le droit de la défense personnelle est aussi clair & aussi évident que la clarté du Soleil dans un jour sans nuages. Tous les hommes conviennent que la force est le seul moyen de soutenir & de défendre un Gouvernement. Si vos principes religieux sont réellement de nature à ne pouvoir se concilier avec les principes sur lesquels un Gouvernement civil peut être maintenu, c'est à l'absurdité de vos principes que vous devez attribuer vos souffrances & non à la juste administration d'une loi nécessaire & également obligatoire pour tout le monde. Les conséquences résultantes de principes absurdes & déraisonnables, sont les plus puissans argumens contre eux & les motifs les

(a) Dès l'année 1682 un *Test* fut exigé des étrangers, comme une condition indispensable pour être propriétaire de terres en Pensylvanie.

CCXXXVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
plus déterminans pour empêcher les hommes
de persister dans de pareils principes. Pro-
fesser des opinions absurdes, n'est point un
titre pour être exempt des conséquences na-
turelles de ces opinions. Comment, au jour
du jugement, vous justifierez-vous auprès
de Dieu, d'avoir chargé Jésus-Christ d'être
l'auteur de vos erreurs à ce sujet ? C'est un
point qui mérite votre attention la plus sé-
rieuse.

Vous demandez la liberté de jouir des droits
& immunités acquis par vos peres au prix de
souffrances & de difficultés. Quels sont ces
droits ? Aviez-vous acheté un droit aux pri-
vileges de citoyens libres, & pouvez-vous
en jouir sans être obligés de donner à vos
concitoyens la même protection qu'ils se sont
engagés à vous donner ? Prétendez-vous jouir
d'un droit à la protection du Gouvernement,
sans partager les dépenses & les dangers pour
la défense de ce Gouvernement ? Si vous avez
en effet acquis un pareil droit, de qui le tenez-
vous ? Il n'y a que Dieu qui ait le pouvoir
de vous le donner. Jusqu'à ce que vous ayez
quelque preuve claire qu'il vous a fait cette
concession, vous ne serez jamais soufferts dans
aucune société civile sur une prétention aussi
déraisonnable. Le Ciel est trop juste pour
vous accorder, sans dépense, sans dangers,
sans fatigues, ce qu'il ne donne aux autres
qu'au prix de tous ces sacrifices. Tant que
je me rappellerai la perte d'un frere & d'un

fils chéri dont le sang a été répandu dans la guerre actuelle pour la liberté civile & religieuse : jusqu'à ce que j'aie oublié l'appui que vous avez donné aux moyens de violence & de sang employés par le Roi de la Grande-Bretagne pour nous dépouiller de ces biens inestimables : enfin tant que je penserai aux difficultés & aux découragemens que vous avez suscités à ceux qui les ont défendus, vous aurez beau vous prétendre autorisés à jouir des mêmes libertés que nous, je regarderai toujours une telle prétention comme illusoire & absolument déstituée de fondement : & pour me servir de ces expressions naïves dont vos ancêtres tiroient tant de vanité, je l'appellerai une prétention folle, insolente & impudente. Il y a une différence énorme entre un droit & l'indulgence dont la politique peut user à votre égard.

C'est encore un point qui mérite votre considération la plus sérieuse, de décider si vous êtes Membres d'aucune Société civile. Permettez-moi d'établir la question. Au commencement de la dispute actuelle, vous étiez sujets de la Grande-Bretagne, & vous aviez des droits communs avec les autres sujets de ce Royaume. La Grande Bretagne a essayé de priver les peuples d'Amérique des droits qui leur étoient donnés par la Constitution. L'Amérique s'est opposée à ses efforts, elle a abjuré ses liaisons avec ce Royaume, & elle

ccxxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
a formé un nouveau Gouvernement. Actuel-
lement si vous restez sujets de la Grande-
Bretagne, vous devez allégeance à son Roi :
vous êtes par conséquent les ennemis de
ces Etats ; & en cette qualité vos biens doi-
vent être saisis au profit de l'Etat de Pen-
sylvanie. Vos réclamations doivent s'adresser
à Georges III, & non à l'assemblée de Pen-
sylvanie.

Si vous êtes séparés de la Grande-Bretagne
& que vous n'ayez formé aucune autre liai-
son, vous n'appartenez ni à cette Puissance,
ni à l'Amérique. Vous êtes dans l'état de
nature & vous n'avez aucuns droits civils.
Il vous reste à vous les procurer aux con-
ditions les plus avantageuses qu'il vous fera
possible. Le peuple de cet Etat vous a pro-
posé un pacte égal de sûreté & de défense.
Votre réponse est « que vous ne pouvez con-
tracter aucun engagement comme parties,
dans l'état d'incertitude où sont actuellement
les affaires publiques ». Vos principes ne vous
le permettent point. C'est qu'apparemment
ils vous obligent de commencer par vous
tenir à l'écart & de finir par vous joindre
au plus fort. Dieu & les hommes jugeront
de ces principes & de leurs conséquences ;
& ils les auront également en horreur. Pour
votre propre intérêt, pour celui de vos en-
fans, considérez le danger de persister dans
une pareille conduite.

Les principes que vous professez doivent

non seulement anéantir pour vous toute prétention au droit de Citoyen & de l'État; mais encore ils imposent à la législature l'obligation d'empêcher, autant qu'il sera possible, que vous n'empoisonniez l'esprit de la Jeunesse de principes si destructifs de la société humaine. En conséquence cette précaution est non-seulement juste, mais nécessaire, relativement aux Maîtres d'École; & la loi ci-dessus mentionnée démontre que telle est l'opinion de votre propre Secte, relativement aux Catholiques Romains.

D'après les expressions dont vous vous servez pour recommander à la Chambre de prendre en considération la charte du dernier Gouvernement de Pensilvanie, je suppose que votre dessein est d'insinuer que cette charte contient des privilèges que l'on ne trouve point dans la Constitution. Je fais fort bien que vous n'osez pas avancer ouvertement cette assertion. Car il ne faut que jeter les yeux sur cette charte, pour voir que tous les privilèges qu'elle contient sont continués ou augmentés dans la présente forme de Gouvernement; à moins toutefois que vous ne jugiez à propos de regarder les points suivants, comme des privilèges que vous êtes dans l'intention de soutenir, savoir :

La négative du Propriétaire (de la Pensilvanie) & celle ensuite de la Grande-Bretagne, par rapport à quoi chacun d'eux (le Propriétaire & la Grande-Bretagne) est le

maître de nous vendre la loi le prix qu'il veut y mettre.

Le droit expressément réservé au Parlement, de taxer les peuples de Pensilvanie sans leur consentement.

Le droit du Propriétaire de nommer des Juges tenant leurs commissions à volonté, & de prononcer sur les objets en discussion entr'eux & vous.

Le droit dans la Grande-Bretagne, de limiter vos Manufactures pour l'accroissement de sa navigation & de son commerce.

Si ces choses & autres semblables sont des privilèges; on est forcé de convenir qu'ils ont été rejettés avec dédain; mais s'ils ne sont pas des privilèges, l'insinuation est aussi déplacée qu'injuste. En examinant cette partie de votre adresse, une difficulté m'embarasse, c'est de savoir si je dois la regarder comme un effet de votre ignorance, où comme une preuve que vous refusez absolument le sens commun au Sénat auguste qu'il vous plaît d'appeller « l'assemblée de Pensilvanie » en supprimant le caractère essentiel & le titre ordinaire de cette honorable Chambre, savoir « les Représentans des hommes libres de l'Etat ».

Mais il est probable que vous avez eu en vue certains avantages à tirer de l'effet de ces insinuations sur les esprits de ceux de votre Société qui sont mal informés, qui peuvent conserver une partialité réelle quoiqu'injuste

qu'injuste pour l'ancien Gouvernement, & qui semblent croire qu'en votre qualité de Quakers, vous avez droit à des privilèges de la chartre qui ne sont point communs à toutes les especes de Chrétiens. Si elle eût réellement contenu quelque clause de cette espece, tout le monde s'en seroit moqué.

Vous affectez trop de parler de vos ancêtres les Quakers, comme des seuls Emigrans qui ayent formé cet établissement & qui l'ayent fait prospérer; c'est à tort que vous paroissez fonder quelques prétentions sur cette circonstance. Mes Auteurs se sont établis ici d'aussi bonne heure qu'aucun des vôtres; & cependant ils n'étoient point Quakers. Il y a mille autres personnes dans la même circonstance que moi à cet égard.

Quelles sont les personnes que vous représentez? on fait très bien que vous ne représentez pas la Société entiere des Quakers. Il y a parmi eux plusieurs milliers d'hommes remplis des sentimens les plus généreux & les plus patriotiques, qui réclament contre le titre de leurs Représentants que vous vous arrogez, & qui désapprouvent hautement la conduite que vous avez tenue pendant tout le cours des troubles actuels. Le Public seroit fort aise de vous voir publier une Liste de ceux que vous vous dites représenter. Cela fourniroit à ceux qui désapprouvent votre conduite & qui ont assez d'honnêteté & de courage pour la désavouer, une belle occasion

ccxlij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
de persévérer dans leurs sentimens; d'un autre
côté, ceux qui pensent comme vous, au-
roient alors tout le mérite dû à leurs opi-
nions. Il faut les faire connoître, & je suis
persuadé qu'ils vous sauront assez peu de gré
du rôle que vous avez joué en leur nom.

Si l'assemblée générale passoit une loi pour
dispenser les Membres de votre Société de
prêter le serment du *Test*, ou de payer une
taxe pour s'exempter du service de la Milice,
tandis que tous les autres habitans sont assu-
jettis à l'une ou l'autre de ces obligations,
elle s'écarteroit d'autant plus du véritable
esprit du Gouvernement, qu'elle violeroit la
Constitution & les droits du Peuple, qu'elle
manqueroit à la confiance qu'on a mise en
elle, & qu'elle commettrait un acte impar-
donnable d'extravagance & d'iniquité: ce
qui est certainement bien loin de ses inten-
tions.

J'ai réellement pitié de celui que vous
avez engagé à signer votre adresse au nom
de votre assemblée. Il a toujours été l'objet
de ma vénération; & je ne voudrois pas, sans
nécessité, me permettre un mot qui pût lui
causer un moment de chagrin. Mais vous
n'ignorez-pas que son jugement autrefois si
net, a éprouvé quelque altération physique.
La complaisance qu'il a eue de se prêter à vos
desirs dans cette circonstance, prouve que
sa tête n'est pas encore bien rétablie. C'est
une cruauté de votre part de lui avoir forcé

la main pour signer cette adresse. Mais la faute en retombera sur vous, & non sur lui, car il est innocent.

Il est d'usage de mettre son nom au bas des écrits consacrés à l'utilité publique. D'ailleurs comme l'adresse est signée & avouée, l'Auteur des observations que l'on vient de lire, ne veut point rester caché, tandis que son Antagoniste se montre à découvert. En conséquence il a laissé son nom à M. Dunlap (l'Imprimeur de cette Feuille), pour être communiqué à tout Membre de votre assemblée qui le demandera de votre part, & qui laissera le sien à M. Dunlap.

N^o. III. *Autre Lettre signée PHILADELPHIENSIS.*

A l'assemblée pour les *souffrances* dans la Pensilvanie & le Nouveau Jersey, en faveur de la Société du peuple appelé Quaker.

Votre dernière adresse à l'assemblée de la Pensilvanie, dans laquelle vous demandez des exemptions & des privilèges particuliers pour votre Société, est d'une nature trop sérieuse pour ne pas fixer l'attention générale, & pour ne pas fournir matière à la plus rigide censure. Ne soyez donc pas surpris si on attaque cette adresse de tous côtés. Il est de l'intérêt & même du devoir de tout Membre honnête de la communauté, de démontrer la fausseté de vos raisonnemens, & de

faire voir à l'Univers que quels que soient les principes dont vous faites profession, loin que votre conduite résulte de ces principes, elle se règle entièrement sur le tems & les circonstances. Il seroit très-facile de prouver la légitimité d'une Guerre défensive, même d'après l'Écriture-Sainte, pour laquelle vous affectez d'avoir tant de vénération: nous y voyons en effet qu'elle est souvent encouragée & ordonnée par Dieu lui-même, qui, en toute occasion, a été l'allié de son peuple tant qu'il a continué de marcher dans les sentiers de la vertu; & que Dieu a daigné même donner le signal de l'attaque & des instructions particulières pour la conduire. Mais il n'est pas besoin de ces preuves, parce que la légitimité d'une Guerre défensive est reconnue par tout ce qu'il y a d'hommes civilisés sur la terre, à l'exception de vous & de deux ou trois autres Sociétés peu considérables, qui ne jugent que d'après de fausses connoissances, ou qui ne sont gouvernées que par des principes de politique charnelle ou de poltronerie. Vous établissez modestement une opinion contraire à celle de presque tout le reste du monde; & vous demandez à être exempts de toutes les dépenses & fatigues auxquelles on est nécessairement exposé dans une guerre, tandis qu'en même tems vous prétendez à la jouissance de tous les privilèges, de toutes les libertés, & de toute la sûreté pour les personnes &

es propriétés qui coûtent si cher aux autres. Quel est le motif dont vous appuyez de si étranges prétentions? c'est toujours cette pauvre conscience dont vous ne pouvez-pas, dites vous, étouffer la voix!

Hé bien, laissez-moi examiner de près votre conscience. N'ayez point peur. Je ne veux point lui faire de violence; mais de même qu'on peut connoître l'arbre par son fruit, il est possible de connoître la conscience par les actions qu'elle suggere ou qu'elle permet. Vous dites donc que cette conscience ne vous permet point de porter les armes, de trouver ou de payer un substitut pour cet objet, de payer les taxes pour faire la guerre, enfin de rien faire ou rien dire qui tende à exciter une guerre ou à la continuer si elle est commencée. C'est ce que vous avez toujours prétendu; & toujours vous avez pris grand soin de mettre en avant vos dispositions pacifiques. On a entendu même tout récemment, lorsque votre adresse fut présentée à la Chambre, un des *Amis* qui faisoit partie du cortège, dire que si soulever une paille pouvoit faire tort à l'Amérique, les *Amis* ne s'en feroient point; cette protestation rappela à la mémoire de l'un d'eux un événement dont il a été témoin, & qu'il rapporta à peu près dans les termes suivans.

« Tandis que l'armée Angloise étoit en cette Ville, un Soldat de cette armée passant derrière ma maison, vit du bois que je

venois d'acheter & en prit une buche. Je lui demandai ce qu'il vouloit faire de cette buche. Alors il la jetta par terre, & me demanda s'il pouvoit la prendre; j'y consentis, mais à condition qu'il me diroit à quel usage il la destinoit. Il répliqua qu'elle paroissoit propre à se bien fendre, & qu'il en feroit de bons cerceaux de cantine; sur quoi je lui dit: quand j'ai consenti à te donner cette buche, j'ai supposé que tu en avois besoin pour ton chauffage ou pour quelqu'autre nécessité de la vie. Mais comme j'apprens que ton dessein est d'en faire des *ustensiles de guerre*, tu ne l'auras pas de mon consentement. Et en effet, le Soldat ne l'emporta point ».

Je n'avois jamais entendu dire qu'une *cantine* fût un *ustensile de guerre*; je suppose qu'elle ne l'a été que depuis la *bataille des Caques*; cela soit dit en passant.

Après avoir établi clairement vos principes d'après votre conscience, examinons actuellement votre conduite; je veux dire, celle de la Société à laquelle vous appartenez. Il fut un tems où une assemblée de *Quakers* de cette Province passa une *Loi de Milice*. Dans ce tems-là les *principes des Amis* étoient aussi purs qu'ils le sont aujourd'hui: leurs *protestations* étoient les mêmes; & cependant, malgré ces principes & ces protestations, cette assemblée passa cette loi dans l'intention expresse de faire la guerre. Beaucoup de gens encore vivans, & de cette Ville, ont été té-

moins de la conduite de votre Société dans l'affaire de *Paxton*. La maison où vous vous assemblez, rue du Marché, fut le lieu du rendez-vous; on y garda les provisions & les munitions pour les Soldats. Les *Quakers* alors, par forme de protection & d'encouragement, leur fournirent du vin & des liqueurs fortes. Plusieurs de la Société prirent les armes en cette occasion: un de vos Membres porta si loin le zèle, qu'au lieu d'un fusil, il en portoit deux. Voilà pour les anciens tems.

Quelle a été votre conduite depuis que la guerre actuelle est commencée: lorsque nous avons eu besoin de votre assistance, vous nous avez dit les mêmes choses que vous nous répétez aujourd'hui: vous nous avez parlé de vos *principes pacifiques*, de votre *témoignage donné contre les guerres & les combats*, des *liens qui vous attachoient à une vie paisible & tranquille*, &c. &c. Mais au lieu de suivre ces principes & ce (a) *témoignage* qui vous auroient fait tenir la *neutralité la plus stricte*; vous avez publié des *témoignages factieux*, & tournés assez artificieusement pour en imposer aux gens simples sur votre neutralité, mais par lesquels les Chefs de votre Société étoient induits à se déclarer contre nous & en faveur de nos ennemis. La con-

(a) Ce terme pour les *Quakers* tient lieu de celui de serment.

duite de plusieurs de vos Chefs fut si révoltante, que pour la sûreté de la République, on crut ne devoir plus les laisser vivre au milieu de nous, & qu'en conséquence ils furent bannis à Winchester dans la Virginie.

Lorsque l'armée Angloise a eu besoin de votre assistance, vous la lui avez donnée. Nous savons par des personnes qui étoient alors dans cette Ville, que ses Soldats étoient sur le point de se mutiner faute de paye. S'ils en fussent venus à cette extrémité, la guerre auroit été bientôt terminée; mais pour prévenir un tel événement, beaucoup de Membres de votre Société fournirent à l'armée Angloise une somme d'argent considérable, ce qui la sauva de l'embarras où elle se trouvoit. Dans cette circonstance, qu'étoient devenues vos consciences timorées? Certes, on ne pouvoit pas ignorer que l'armée avoit besoin d'argent pour des projets de guerre, & cependant votre conduite alors ne nous fit rien voir « de cette adhérence constante aux principes pacifiques & de ces promesses de ne point se mêler de guerre ni de combats, fondés sur les préceptes & les exemples du Prince de paix ».

Etoit il dans vos principes de paix, de servir de Pilotes aux vaisseaux ennemis, dans l'intention expresse de leur montrer où étoient les Américains pour qu'on pût les tuer? Non certainement. C'est pourant ce qu'ont fait plusieurs gens de votre société, & je ne dis

point ceux de la p'us basse classe ; mais quelques-uns des plus notables. Un d'eux, de la province de Chester, est aujourd'hui en prison dans cette Ville pour cet horrible crime, & la preuve est donnée sous serment par une des personnes même à qui il a servi de Pilote.

Lorsque pour la première fois on donna cours au papier monnoie continental, plusieurs de vos Membres s'excuserent d'en recevoir parce que ce papier circuloit pour *des projets de guerre* : en cette occasion ils alléguèrent encore leur conscience ; mais vous tous dans ce moment-ci, n'en recevez-vous pas journellement, sans alléguer de pareils motifs & sans avoir le moindre scrupule sur la chose ? A présent, comparez ces traits incontestables de votre conduite & beaucoup d'autres dont vous pouvez aisément vous ressouvenir, avec les principes que vous avez uniformément affichés comme étant ceux par lesquels vous devez vous gouverner ; & dites nous s'il est bien étonnant que certains gens regardent votre témoignage comme un masque dont vous couvrez vos desseins insidieux, & votre Religion comme n'étant autre chose qu'un système de politique & de commerce.

Mais en supposant que vous soyez aussi bonnes gens que vous le prétendez, pouvez vous nier que vos principes ne tendent directement à la destruction totale de tout gouvernement, & que ce ne soit envain que

vous voulez acquérir des propriétés, puisque ne pouvant pas les défendre, elles sont sujettes à être enlevées par le premier usurpateur? Peut être espérez-vous que vos propriétés seront défendues par d'autres dont les principes ne répugnent point à faire la guerre; mais vous êtes donc bien injustes & bien peu généreux de souffrir que d'autres protègent votre propriété à leurs dépens & au risque de leurs vies. D'ailleurs d'après vos principes, il ne vous est pas permis de posséder aucune propriété qui ait été laissée en vos mains par le moyen d'une guerre; cependant je suis très-porté à croire que vous auriez beaucoup de répugnance à la rendre, & que si l'Etat vous en retenoit une partie, comme droit de *Salvage* vous en feriez note dans le livre des *souffrances*.

A présent, dites-moi, sur quel principe vous avez présenté une adresse à l'Assemblée? La regardez-vous comme *représentant légalement le peuple*? Si vous la croyez telle, vous devez vous soumettre patiemment & en silence à toutes les loix qu'il lui plaît de faire, vous souvenant qu'elle tient ses pouvoirs de Dieu, & qu'en qualité de Chrétiens vous êtes obligés de vous soumettre à toutes les loix de l'homme pour l'amour de Dieu. Si vous ne considérez point cette Assemblée comme représentant le peuple, vous avez tort de vous adresser à elle, parce que par-là vous paroissez du moins la reconnoître pour

nos Représentans légaux & légitimer son usurpation & sa tyrannie, ce qui est un péché de votre part. Enfin vous tombez dans tant d'inconséquences & d'absurdités, qu'il faut absolument que je croye ou que vous n'avez point du tout de principes, ou que vous en changez à toute heure. Si vous tenez à quelques principes, soyez y fidelement attachés & cessez de vous rendre méprisables par une conduite qui y répugne & par une duplicité qui sent trop la servitude.

Le 15 Août 1778.

Un Habitant de Philadelphie.

LES pieces que vous venez de voir, Monsieur, peuvent suffire pour vous faire connoître la grande querelle qui agite aujourd'hui la Pensylvanie & quelques portions des Etats de Jersey & de Maryland. Vous jugerez sûrement, comme moi que ces Quakers sont une espee bien dangereuse pour un Etat menacé ou agité de quelques convulsions. Quelques bonnes gens qu'ils puissent être en tems de paix, je ne fais si un Gouvernement quelconque pourroit, en bonne politique, s'exposer à tout le mal que leurs principes peuvent lui faire dans un moment de danger, pour profiter de l'utilité qu'il y a à tirer d'eux quand tout est parfaitement calme & tranquille. Si les gens d'Eglise, si les Juifs ne prennent point parti dans les

troupes du Souverain chez lequel ils vivent, au moins ils contribuent de leur argent au succès de ses armes, & ils y joignent le concours de leurs prières & de leurs vœux. Mais les Quakers ne veulent pas plus qu'on satisfasse pour eux à ce devoir, qu'ils ne veulent y satisfaire eux-mêmes. Combien de Monarchies ou de Républiques, qui se sont heureusement soutenues jusqu'à ce jour, auroient subi le sort le plus déplorable de la part de l'injustice ou de l'ambition, si elles n'eussent eû que des Quakers pour défenseurs ! Je ne vois qu'une Puissance sur terre à qui il puisse convenir d'avoir sous ses loix un peuple ainsi constitué : c'est la Russie ; parce qu'elle pourroit en fonder une Colonie à plusieurs milliers de lieues du bruit des armes, & hors de la portée même de s'apercevoir des secousses qui ébranlent quelquefois cet Empire. A des gens qui ne veulent rien rendre au Gouvernement dont la protection les fait jouir du bonheur d'exister, il importe fort peu de savoir par qui ni comment ils sont gouvernés. La Sibérie est la vraie patrie des Quakers.

J'ai vû depuis peu une lettre écrite de Lancastre en Pensylvanie, par laquelle on mande que malgré la rigueur dont le Congrès est obligé d'user envers ces sectaires, ils refusent opiniâtrément de prêter le serment du *test* ou d'allégeance au Congrès, & d'abjuration du Gouvernement Britannique. Leur

Convention générale assemblée à Philadelphie a publié une déclaration, portant qu'ils ne peuvent point se soumettre aux réquisitions du Congrès, ni se mêler en aucune manière d'élever ou d'abattre un Gouvernement : qu'ils ne s'uniront point à l'esprit de contention & de querelle qui règne actuellement en Amérique ; & qu'ils espèrent qu'une paisible uniformité animera tous leurs frères au milieu des désordres qui agitent les différentes parties de ce continent.

Ils ne peuvent pas se déclarer en termes plus exprès les ennemis des Etats-unis. Certes l'Angleterre auroit lieu de se repentir de n'avoir point encouragé l'accroissement de cette secte, au point d'en faire la Religion dominante en Amérique, si elle n'avoit pas éprouvé dans les autres guerres soit contre la France soit contre les Sauvages, les fâcheux effets de sa suspecte neutralité.

Dans le tumulte dont le triomphe de Keppel vient de remplir la ville de Londres, les Américains ont été un peu vengés de leurs griefs contre les *Quakers* & leurs dangereux principes, dont la populace Angloise s'est fait justice elle-même. Suivant leur usage, aucun d'eux n'avoit voulu illuminer ses fenêtres, par la raison qu'il n'y avoit point d'ordre supérieur pour le faire, & que c'étoit obéir au caprice d'une multitude insensée. Cette multitude a cassé toutes leurs vitres, parce qu'il ne lui convient point de s'ex-

pliquer autrement, & que peut-être elle ignore jusqu'aux raisons dont elle pourroit justifier ses procédés arbitraires. Car elle eût pû répondre que dans de pareils cas, aucune loi n'ordonne de résister à la violence, lorsqu'on peut la satisfaire par une action indifférente : que son motif étoit louable, & qu'en se mutinant contre elle on risquoit imprudemment de l'irriter : qu'il est des occasions où les citoyens se doivent entr'eux l'expression spontanée de leurs sentimens : que le refus de mettre une chandelle à sa fenêtre, indique une mauvaise volonté, pareille à celui de s'unir par des cris de joie à ceux du peuple, dans les momens qui ne permettent point à la joie de chacun de se concentrer. Toutes ces raisons & quelques autres, ayant été signifiées aux Quakers par des grêles de pierres, il leur en a coûté beaucoup plus que des chandelles pour se garantir des injures de l'air. Quoiqu'ils se fassent un cas de conscience de payer la dixme, car les Curés ne peuvent la lever sur eux que par exécution, ils se sont vûs obligés d'en payer une très-forte aux Vitriers pour rétablir leurs fenêtres, dont le montant, il est vrai, leur sera remboursé, sous le titre de souffrances, par les collectes annuelles de leur Société. Les plus considérables d'entr'eux ont porté leurs plaintes au corps du Magistrat de Londres ; mais il leur a été répondu qu'on ne pouvoit point prendre connoissance de leurs griefs ; & qu'ils

n'avoient que ce qu'ils avoient mérité par leur ridicule opiniâtreté.

Je dois pourtant avouer, Monsieur, que ces griefs des Quakers ne sont pas tout-à-fait dénués de raison. Comme il les ont exposés dans les papiers publics, j'en ai relevé quelques traits auxquels je n'ai point pû refuser mon suffrage. Je vais vous rapporter les plus frappans : c'est un Quaker qui parle : » Nos ancêtres n'ont jamais cessé de guéroyer pour la vérité & le bon sens, contre les innovations, l'inconséquence & la fausseté : plusieurs de leurs successeurs sont enrollés de bonne-foi dans la même cause ; & assurément il faut un courage plus qu'ordinaire, pour y rester fermement attaché, & sur-tout quand on a en tête de pareils adverfaires «.

» On devoit plutôt nous louer & nous récompenser de la résistance que nous opposons aux volontés d'une populace tumultueuse, qui met le désordre à la place de l'ordre par-tout où elle se porte. Nous méritons des indemnités & non pas des insultes & des reproches. Ce n'est point ainsi que des amis de la paix, de la vertu, de la regle & de tous les heureux fruits de la civilisation auroient été traités à Sparte & à Rome où qu'ils le seroient dans d'autres Etats modernes, qui savent apprécier les vraies qualités sociales «.

» Nous devons, dira-t-on, nous joindre aux démonstrations publiques de joie, excitées par la glorieuse justification de l'Amiral Kep-

pel. Mais est-on certain que cette joie ait été plus réellement sentie par tous ceux qui ont éclairé leurs fenêtres, que par nous, qui avons refusé de le faire? Personne n'a vû cet heureux événement avec plus de plaisir que nous. L'innocence reconnue, la justice rendue à un grand homme, est-il rien de plus capable de remplir de contentement & d'admiration des cœurs sur qui la vertu a les plus grands droits? «

» Mais j'oserai demander ce qu'il y a de commun entre des illuminations accompagnées d'explosions de poudre, plus ou moins bruyantes, & la joie parfaite du cœur. Est-ce que dans une Ville bien policée, il devrait dépendre d'une populace aveugle & ivre, de régler à son gré la manifestation de cette joie? Faut-il qu'elle éclate en mettant dans les plus grands risques les malades, les infirmes, les vieillards, suivant le caprice d'une troupe de séditieux ou de gens mal-intentionnés? «

» Si je considère la chose sous le côté politique, est-il rien de plus absurde qu'une pareille conduite? Nos ennemis ne manqueront pas d'observer que nous sommes bien avides des occasions de nous réjouir. C'est que les Anglois, diront-ils, ne connoissent gueres encore les douceurs de la victoire. S'ils avoient eû des triomphes plus fréquens ou plus importans, on ne les verroit pas saisis d'une si extravagante frénésie, parce que

Keppel

Keppel l'emporte sur Palliser. Nous avons fait plus de folies pour cet événement purement intérieur, que pour la prétendue victoire du 27 Juillet qui y a donné lieu. Il étoit si peu clair alors que nous eussions battu les François; & au contraire il paroïssoit si évidemment que c'étoit notre armée qui avoit été battue, que la nouvelle en fut accueillié de la ville de Londres presque avec indifférence, en comparaison au moins des transports où nous a jettés l'issue d'un immense procès, qui aux yeux de tous les gens raisonnables ne fait que rendre la chose encore plus problématique, si même elle ne fait point le plus grand tort à la réputation de l'Amiral Keppel. En effet, puisqu'il est démontré qu'au premier choc il avoit battu l'armée navale de France, il s'ensuivroit qu'il mérite la mort pour n'avoir pas accepté le combat qu'elle lui a présenté dans l'après midi, après lui avoir laissé l'avantage du vent, & pour avoir remis la partie au lendemain. On ne peut le justifier qu'en disant qu'une partie de son escadre étoit trop maltraitée; mais je répondrai que pour une victoire semblable, il ne faut point faire briller une Ville comme un Soleil, & qu'on auroit pû faire de l'argent qui y a été employé, un usage tout à la fois plus raisonnable & plus digne de l'Amiral Keppel. Londres compte environ cent trente mille maisons. Si on a brulé aux fenêtres de cha-

cclviiij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

cune pour un shelling de chandelles, la dépense des illuminations aura été de six mille livres sterling, dans lesquelles je ne comprends point celle des vitres cassées. Il y avoit certainement bien des manieres plus sensées d'employer cette somme, quand ce n'eût été qu'en gratifications pour les pauvres matelots que le feu des François nous a estropiés, & à qui une telle douceur persuaderoit qu'ils sont sortis vainqueurs du combat, bien plus efficacement que les petards & les fusées dont leurs oreilles ont été fatiguées & peut-être blessées. Il me reste une question à faire pour mon instruction. Nous n'avons pas eu toujours des vitres à nos fenêtres : ce fut, je crois, sous le règne d'Elisabeth, qu'en commença l'usage. Elles ne furent connues que quand le Duc de Buckingham, à son retour de Venise sous Charles II, eut introduit chez nous la premiere manufacture de verrerie. Je voudrois savoir comment, avant ce tems-là, le peuple d'Angleterre faisoit éclater son contentement, puisqu'il n'y avoit point de vitres à casser ? «
» Que nous sommes petits, ridicules & absurdes dans nos transports de joie, si nous les comparons avec les ovations & les triomphes des Romains ! «

Signé W. PENN.

Remarques historiques sur les derniers Conseils de guerre dans la Marine

» Au commencement de l'avant dernière guerre, les Amiraux Mathews & Lestock eurent du dessous dans une affaire qui se passa dans la Méditerranée. Ils s'accusèrent mutuellement : Lestock, comme Officier inférieur, fut interdit & envoyé à Londres par l'Amiral Mathews son supérieur. Un Conseil de guerre tenu pour les juger, déchargea honorablement Lestock qui ne s'étoit point battu. Matthews qui s'étoit battu fut condamné. Le Roi George II est mort sans avoir jamais pu comprendre ce paradoxe naval «.

» L'Amiral Byng essuya pareillement un échec dans la Méditerranée au commencement de la guerre dernière : du moins il ne réussit point dans l'expédition pour laquelle il étoit envoyé. Il eut l'imprudence de donner les plus grands éloges à la bravoure de l'Amiral (West) qui commandoit sous ses ordres, de sorte que tout le poids de l'accusation tomba sur Byng, qui fut condamné par un Conseil de guerre à être fusillé. L'arrêt de mort fut exécuté ; quoique jusqu'à présent aucun homme sensé & impartial n'ait jamais pu trouver la cause d'un pareil jugement, soit dans les piéces de son procès, soit dans les mémoires du tems «.

CLX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

» Le Capitaine Brereton (a) est le seul homme vivant qui ait été jugé deux fois par un Conseil de guerre. Le premier fut tenu il y a plus de vingt ans dans l'Inde par cinq capitaines : & l'autre l'année dernière devant Falmouth , par trois Amiraux & dix Capitaines. Dans tous les deux il a eu la mortification de voir sa conduite blâmée. Il est pourtant difficile de trouver les motifs de sa condamnation dans les écrits qu'il a publiés pour sa justification «.

Il convient de garder le silence sur le procès de l'Amiral Keppel jusqu'à ce qu'il soit imprimé avec permission. C'est alors que le public pourra en parler avec connoissance de cause «.

On en imprime deux éditions qui seront les seules dignes de foi. L'une par la permission de l'Amiral Keppel , chez le Libraire *Almond* : c'est celle de *Blanchard* & non de *Blandemore* : l'autre par ordre de l'Amirauté , chez le Libraire *Cadell*. C'est celle - ci , dont la copie doit être produite devant le Parlement. La minute est de 1800 pages *in-folio*. On voit par cette maniere de penser des Anglois , & par le parti qu'ils prennent d'attendre les éditions annoncées de ce fa-

(a) C'est le Commandant du vaisseau le *Duc* , de 90 canons , qui ne donna point dans l'affaire du 27 Juillet dernier. Il a été condamné pour négligence de ses devoirs occasionnée par son ivrognerie.

meux procès, que tout ce qui en a paru jusqu'ici ne mérite aucune confiance.

Etat des Anglois à la Nouvelle-York vers la fin de Décembre 1778.

De Boston le 11 Janvier 1779.

Jeudi dernier, quatre de ce mois, est arrivé ici de New-York, & en dernier lieu de New-London, le Capitaine Burke, qui avoit été dépêché à New-York par notre Bureau de la Marine sur un vaisseau Parlementaire, ainsi que le Capitaine Greely de cet Etat. Le premier étoit à bord d'un schooner & a amené soixante-sept Américains prisonniers. Le second étoit sur un senau, & en a conduit plus de deux cents à New-London. Nos malheureux Compatriotes sont revenus dans un état de maladie & de langueur, bien propre à confirmer tout ce qui a été dit de l'inhumanité avec laquelle les Anglois ont traité leurs prisonniers. Pouffés pour la plupart par des motifs de vengeance, & entraînés par une cruelle politique, ils faisoient mourir ces prisonniers faute d'air & de nourriture, pour les forcer d'entrer à leur service. Cette barbarie a été exercée par les Officiers Anglois dès le commencement de cette guerre, qui imprimera une tache éternelle sur le caractère de la Nation Angloise. On s'étoit persuadé que la conduite toute différente des Etats-unis envers les Anglois nos prisonniers,

& la douceur sans exemple avec laquelle nous les avons tous traités, auroient à la longue touché le cœur de nos ennemis & les auroient fait changer de conduite à l'égard des malheureux Américains, bien malheureux en effet d'être livrés à la merci d'un ennemi si féroce. Mais rien n'a pu amollir son ame farouche. Le Lord Howe a été tout aussi crue envers eux, qu'aucun autre Commandant Anglois; & malgré toutes ses prétentions à une générosité & une humanité peu communes, il a souvent fait voir qu'il avoit un cœur dur & dénué de tout sentiment de compassion.

Le Public aura bientôt une Relation détaillée de toutes ces choses : alors il jugera de la différence qu'il y a entre les procédés de la Grande-Bretagne & ceux de l'Amérique; & il sera en état de rendre justice aux caracteres particuliers des Officiers généraux, employés respectivement par ces deux Puissances.

Plusieurs de nos Compatriotes qui sont venus à bord du vaisseau Parlementaire dont il vient d'être question, confirment les nouvelles que nous avons déjà reçues, savoir, que le gros canon avoit été retiré de New-York & envoyé en Europe sur deux grands vaisseaux chargés d'artillerie. Ils nous apprennent aussi qu'une grande partie des troupes que la Grande-Bretagne y avoit à son service, ont été embarquées pour les isles d'Amérique sous les ordres du Général Grant :

qu'un autre corps sous le commandement du Colonel Campbell (celui qui a été prisonnier pendant plusieurs mois dans cet Etat), paroïssoit destiné pour la Floride.

Ils ajoutent que l'armée & la flotte Angloise étoient réduites depuis quelque tems à demie ration, à cause de la rareté des provisions: que beaucoup des vaisseaux de provisions envoyés d'Europe avoient manqué: qu'on présuinoit que quelques-uns d'eux avoient été pris en quittant les côtes d'Irlande ou d'Angleterre, par des vaisseaux François ou Américains: que le bruit couroit à New-York & qu'on y croyoit que le Comte d'Estaing en avoit pris sept ou huit: qu'un gros vaisseau munitionnaire avec un assortiment de dix-sept voiles neuves & d'agrès en proportion avoit échoué à huit lieues au sud de Sandy-Hook: que nos gens en avoient recueilli une grande partie: que les ennemis regardoient cette perte comme la plus considérable de cette espece qu'ils eussent faite pendant la guerre: qu'il y avoit à New-York sept vaisseaux de guerre Anglois, de différentes forces, sans mâts, dont deux vaisseaux de ligne: que parmi les autres vaisseaux de force inférieure se trouvoient le *Tartar* & le *Perseus*: qu'on manquoit d'agrès & de mâts pour réparer ces vaisseaux: que les cables, même ceux de qualité & de force inférieures, étoient très-rares & fort chers: que quoiqu'on eût pris pour le service public tout vaisseau qui pouvoit porter cent hommes,

on ne pouvoit pas trouver la moitié de ce qu'il en falloit pour embarquer les troupes, le bagage, les marchandises, les Torys, &c. qu'il y auroit à retirer de New-York en cas d'une évacuation: que probablement c'est ce qui a empêché que jusqu'ici cette évacuation n'ait eu lieu: que le beurre coutoit trois sous sterling la livre: les coqs d'inde le même prix, & le beuf trois schellings argent du pays: que les étoffes, &c. étoient également à un haut prix, parce qu'il y en avoit peu & d'une qualité inférieure: que le reste étoit en dépôt dans les Magasins, en attendant la première occasion de le transporter dans quelqu'autre lieu, les Torys désespérant de garder long-tems cette place: que cependant ils parloient avec plaisir de plusieurs moyens dont ils avoient profité pour vendre quelques-unes de leurs marchandises sur le continent, & particulièrement dans le Connecticut, en les faisant passer par Long-Island: que les ennemis faisoient quelquefois sonner leurs bourses en présence des prisonniers Américains, & leur disoient « ceci commande à votre pays & nous procure ce qui nous manque »: que néanmoins ils ne paroissoient pas jouir à présent de tout ce dont ils avoient besoin, n'ayant pas la plus légère espérance de réduire l'Amérique: que les Torys commencent à regretter leur patrie qu'ils ont non-seulement abandonnée, mais contre laquelle ils se sont déclarés ouverte-

ment; & que désespérant aujourd'hui d'y rester avec les Anglois comme vainqueurs, ils paroissent souhaiter d'y être rétablis avec la réputation de bons sujets: que ces mêmes Torys se flattent modestement que leurs Compatriotes qui se sont exposés à tant de dangers, & qui ont épuisé leur sang & leurs trésors pour maintenir les privilèges de ces Etats, voudront bien oublier tout le passé & récompenser les entreprises parricides des Torys, en partageant avec eux tous les privilèges que ceux ci ont désiré si ardemment de détruire.

Enfin la séparation des armées Angloises sur le continent de l'Amérique, lorsqu'elles auront fait la conquête d'un cimetiere pour leurs troupes, sous le perfide climat de la Georgie, les diminuera si prodigieusement, que par-tout où elles seront attaquées, elles courront risqué d'éprouver le sort de Bourgoyne. Mais peut-être le Congrès prendra-t-il la résolution plus sage de les laisser s'épuiser par les fatigues d'un service toujours actif, & par les dégoûts d'une vie captive & misérable, au sein de la liberté & de l'abondance.

Apperçu politique sur les affaires de l'Angleterre, du 20 au 24 Février.

Les conditions de l'emprunt de sept millions sterling pour le service de l'année courante, sont tellement défavantageuses & si

allarmantes relativement à nos opérations futures, puisqu'enfin nous ne sommes encore qu'à la première année d'une guerre dangereuse, qu'on ne peut s'empêcher de fixer l'attention [du public sur un objet aussi intéressant. L'annuité de 29 ans seroit certainement à bon marché à 14 années du produit (l'intérêt de l'argent étant estimé à cinq pour cent). Néanmoins, pour éviter toute chicane, nous la mettrons à 12 ans, qui étoit son prix le 20 de Février, jour auquel le marché pour l'emprunt a été conclu. Ce prix étoit sans proportion avec les autres fonds, leur intérêt n'étant que de cinq pour cent : disproportion qui est venue de ce qu'on en avoit mis indiscretement sur la place une trop grande quantité.

Une action de 100 liv. rapportant trois pour cent, au prix actuel des fonds à trois pour cent. 61

Annuité de 3 liv, 15 sols pour 29 ans, sur le pied de 12 années de son produit. 45

Un bénéfice de deux cinquièmes d'une année de l'intérêt & de l'annuité, provenant de ce que l'intérêt & l'annuité ci-dessus commencent à courir du 5 Janvier dernier, tandis que l'argent de l'emprunt se payera par échéances, la première commençant en Mars, & la dernière finissant en Decembre. 2 14

Pour le profit à faire sur sept
billets de lotterie attachés à chaque
somme de 1000 liv. prêtée au Gou-
vernement, ledit profit de 3 liv.
par billet, faisant 21 liv. pour les
sept, & pour l'action de 100 liv. 2 2

En conséquence, pour 100 liv.
prêtées au Gouvernement, le Prê-
teur reçoit. 110 16

Ce qui fait une prime de 10 liv. 16 s. par
cent, en mettant les articles au prix qu'ils
avoient le jour de la conclusion du marché.
L'intérêt & l'annuité montant à 472,500 liv.
pour l'année, y compris la perception, la
régie & les frais de Banque, exigent une
taxe qui produise un demi-million par an.
*Un demi-million par an d'intérêt & d'annuité
pour sept millions de capital. Que le public lise
& tremble!*

Il faut convenir que le Roi tient dans ce
moment-ci une conduite bien singuliere.
Il ne peut ignorer que les Généraux Howe
& Burgoyne ne serviront point sous le Lord
Germaine, & que le Général Clinton a de-
mandé son rappel: que l'Amiral (a) Keppel,

(a) C'est ce que l'Amiral vient de déclarer dans
le Parlement: ainsi que le Lord Howe.

Voici une note lâchée dans les gazettes sur cette
déclaration de M. Keppel, par les amis des Ministres.
» Nous pouvons assurer le public que ce n'est point

le Lord Howe, &c. ne peuvent servir sous le Lord Sandwich. Cependant, le Roi continue de garder les Ministres sans s'occuper des suites funestes qui en résulteront. Il y a quatre ans que les Ministres ou *quelqu'autre personne* lui ont conseillé de n'avoir aucun egard aux remontrances de l'Amérique. Ce mauvais conseil l'a réduit à l'alternative de se séparer de ses Ministres ou de ses Colonies. Il a préféré de garder ses Ministres & il a perdu l'Amérique. Actuellement il se présente un autre embarras. Si nous avons une guerre avec la France ou l'Espagne, ou

Sa Majesté qui a invité l'Amiral Keppel à avoir une conférence avec elle; mais que c'est l'Amiral Keppel qui l'a fait demander au Roi. Cette grace lui ayant été accordée, l'Amiral déclara au Roi qu'il étoit prêt à offrir ses services à son pays; mais qu'en même tems il insistoit pour que certaines personnes se retirassent de l'Amirauté. Le Roi répondit qu'il ne pouvoit se déterminer à renvoyer d'anciens serviteurs sans quelque preuve de leur mauvaise conduite, sur-tout lorsque ces serviteurs paroissent très-propres à remplir les places qui leur avoient été confiées; & qu'ainsi il étoit bien fâché de ne pas pouvoir à cette condition accepter les services de l'Amiral. Sur cela l'Amiral remit, dit-on, un papier au Roi; mais, quels que soient les bruits qui courent, nous ne savons pas précisément combien de tems l'Amiral a fixé à Sa Majesté pour se rendre. — Voilà ce que font débiter les Ministres. Suivant le parti contraire, le papier laissé au Roi par l'Amiral, est une liste de trente deux Officiers de distinction, qui tous sont résolus à remettre leurs commissions, si la Présidence de l'Amirauté n'est pas retirée au Lord Sandwich.

avec ces deux Puissances réunies, qui est-ce qui commandera nos flottes & nos armées? Le sujet est trop sérieux & trop important pour ne pas occuper toute notre attention. Ce n'est pas une question de *prérogative*. Il n'y a pas dans toute la nation un seul homme que la solution de ce problème n'intéresse, parce qu'il y va de la fortune & de l'existence de toute la nation, comme de chacun de nous en particulier.

L'ouverture du Budget s'est faite peu après que l'emprunt a été terminé. Mais de combien de fanfaronades l'un & l'autre n'ont-ils pas été accompagnés? Avec quelle affectation ridicule on vouloit ne faire l'emprunt qu'à des conditions avantageuses au public, quoique toutes ces grimaces ne soient peut-être qu'un jeu joué entre les parties intéressées!

Quel est l'homme qui voudra placer son argent dans le commerce à cinq pour cent ou en acheter des terres, tandis qu'il peut le prêter au Gouvernement à un intérêt de $10\frac{1}{4}$ pour cent, sans risque d'être poursuivi pour crime d'usure? Sous quelque face qu'on présente cette affaire, quelque tournure favorable qu'on veuille lui donner dans le Parlement, les choses sont exactement comme nous venons de les exposer, excepté que les annuités valent très-certainement quatorze ou au moins douze années du produit, quoique peut-être le Lord North prétende qu'elles n'en valent que onze. C'est à ces

ccclxx AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

conditions exorbitantes qu'on emprunte sept millions à des Entrepreneurs & autres gens qui ont gagné un argent immense à passer des marchés pour la guerre d'Amérique. Mais cette somme, toute énorme qu'elle soit, est bien loin de pouvoir faire face aux besoins actuels. On tâchera, s'il est possible, d'emprunter de la Compagnie des Indes un million & demi; & il y aura un vote de crédit pour un autre million. Tout cela ne sera pas encore suffisant: il faudra lever beaucoup plus d'argent; sans quoi les pensionnaires & les gens en place tourneront casaque.

La principale ressource du Budget est une augmentation de cinq pour cent ou d'un sou pour livre, sur tous les droits d'accise & de douane. Les droits d'accise furent introduits par les Stuarts & furent leur code favori, comme ils le sont sous le regne actuel. Ainsi, les roues de carrosses, par exemple, qui payent aujourd'hui cinq livres sterling pour quatre roues, payeront par la suite cinq guinées. Une somme de dix livres sterling qu'on payoit sur la chandelle, ou sur tout autre article d'accise, comme la dreche, &c. sera dorénavant de dix guinées. En un mot, tous les droits d'accise doivent être augmentés de cinq pour cent. On a imaginé d'augmenter les Douanes de la même manière & de la même somme, si le montant de ce qui se paye pour les remises de droits peut être fixé. Ces jours-ci on projet-

roit d'estimer en bloc le produit net des deux impositions (la Douane & l'Accise) à sept millions, dont le sol pour livre fait trois cents cinquante mille livres. Il étoit tout simple que cette maniere de compter en bloc fût adoptée ; car le Lord North aime la besogne aisée. Quoi qu'il en soit, la somme ne suffira pas ; l'intérêt de l'emprunt seulement montera à quatre cents soixante-douze mille cinq cents livres. On reconnoîtra l'année prochaine que l'Accise & les Douanes ne produisent pas la somme de sept millions à laquelle on les porte cette année, ou par artifice, ou par ignorance ; par conséquent, cette augmentation de cinq pour cent de tous les droits d'Accise & de Douane, ne donnera point la somme qu'on en attend ; & on sera trompé, comme on l'a été par le produit des impôts de l'année dernière. Il sera donc dit que le premier Ministre, ou le grand Financier, car on l'appelle ainsi quelquefois, ne tirera aucun parti de son expérience. Les erreurs de l'année dernière font pitié. La taxe des maisons fût évaluée à deux cents soixante-quatre mille livres : elle n'a pas produit au-dessus de soixante-seize mille livres. La taxe sur les domestiques fut estimée cent mille livres ; elle n'a pas rendu plus de quatre-vingt mille livres. La taxe sur les encheres avoit été portée à quarante mille livres ; elle n'a pas produit plus de vingt-six mille livres. Un homme capable de faire de pareilles bévues, & qui

cclxxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

se montre si ignorant en taxations & en finances, est-il fait pour être Chancelier de l'Echiquier? Mais Sa Majesté juge à propos de le garder, probablement pour les mêmes raisons qu'Elle garde le Lord Sandwich & le Lord Germaine, c'est-à-dire, parce qu'ils sont parfaitement soumis à un pouvoir invincible. Ils sont à la Jenkinson (les créatures du Lord Bute).

La nature du Budget donne lieu encore aux réflexions suivantes.

La dette de la Marine a été mise le 31 Décembre sous les yeux de la Chambre des Communes; en conséquence voici le montant de la dette nationale non fondée, c'est-à-dire, aux intérêts de laquelle il n'y a point d'impôts assignés.

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Dette de la Marine au 25 | |
| Décembre dernier..... | 5,170,000 l. |
| Billets d'Echiquier..... | 2,000,000 |
| Nouveau papier négociable | |
| qui sera mis en circulation.. | 1,300,000 |
| Déficit du fonds d'amortif- | |
| sement en 1778..... | <u>700,000</u> |
| TOTAL..... | <u>9,172,000</u> |

Cela fait bien neuf millions cent soixante-douze mille livres sterling de dette non fondée, auxquelles le Lord North pourvoira quand il en aura le tems. S'il y pourvoit, l'intérêt & les bénéfices attachés à l'emprunt

pour

pour l'année 1779 seulement, doivent se monter à plus d'un million chaque année. S'il n'y pourroit pas, il ne doit attendre que fort peu de chose de son fonds d'amortissement; & il ne peut point espérer que les marchés pour la Marine soient remplis, à moins que ce ne soit à des conditions qui ruineront absolument le public. Il faut, à quelque prix que ce soit, que ces décomptes soient nettoyyés pour établir les fondations de la nouvelle Jérusalem, où nul Juif ne doit entrer, c'est à-dire, pour fonder la base du plan très-aisé qu'il a formé de trouver les subsides dans les revenus de l'année & non par anticipation. Malheureusement c'est ce qu'il ne peut faire qu'en cessant de payer les intérêts de la dette. Il ne pouvoit pas annoncer plus clairement que le projet de la banqueroute est arrêté.

En général, & après l'examen le plus exact de ses opérations & de ses ressources de finances: après la considération la plus sérieuse sur l'objet & les conséquences des mesures actuelles, mesures adoptées témé-
rairement & suivies pitoyablement par une clique de gens violens & incapables, mesures qui ont rendu la marine de France presque égale à celle d'Angleterre, & qui ont mis le crédit de nos superbes voisins de niveau avec celui de la Grande-Bretagne: enfin après avoir mûrement réfléchi sur la situation présente de nos affaires, nous sommes bien sâ-

chés de dire que la seule espérance qui nous reste, est que la durée, ou, si l'on veut, la vie du crédit public de l'Angleterre sera courte & bonne; que nous ne devons pas craindre d'être trompés dans cette attente, puisque nous en pouvons être convaincus par l'empressement avec lequel chacun court boire du (a) Chaudeau à Saint-James, sans penser au lendemain.

P. S. du 9 Mars.

On assure que le 5 de ce mois les Ministres Anglois ont reçu de New-York des nouvelles peu agréables, quoiqu'elles ne contiennent rien de décisif ou de bien important. En voici la substance. Les bateaux & barques servants au transport des troupes sur les rivières, soit pour remonter ou descendre, ont beaucoup souffert des glaces, l'hiver ayant été très-rigoureux dans cette partie. Ce qui rend ce malheur plus sensible, c'est qu'on y manque absolument de matériaux pour en construire & équiper d'autres. La même disette de matériaux empêche de rétablir les fourgons & autres équipages de camp. Depuis le départ des détachemens envoyés à la Géorgie & aux Isles, l'armée est beaucoup trop foible pour tenter quelque

(a) Breuvage qui se distribue chez la Reine, pendant le tems de ses couches, à tous ceux qui se présentent.

entreprise de conséquence, ou même pour se procurer du fourage & des provisions, qui deviennent plus rares de jour en jour. Cette position est d'autant plus fâcheuse que Washington rassemble ses forces avec la plus vive ardeur, ce qui fait craindre qu'il n'ait quelque grand projet en vue.

Les nouvelles de la Géorgie ne sont gueres plus favorables. Le Général Campbell est en route pour revenir en Angleterre. Il a laissé le commandement au Général Prevôt que le Général Clinton paroît avoir grand désir de renforcer en personne, en menant avec lui en Géorgie un gros détachement. Mais il appréhende que pendant son absence, ne laissant que peu de troupes à New-York, cette Ville & ses environs ne soient trop exposés, ou même quand il n'y auroit point lieu à ce danger, qu'il n'arrivât pas assez-tôt dans la Géorgie pour y soutenir les amis du Roi. Ces incertitudes étoient cause qu'au départ des lettres il n'avoit pris encore aucun parti. Tout ce qu'on savoit, c'est que des corps considérables d'Américains s'étoient mis en marche pour repousser le Général Prevôt, & qu'au milieu de ces difficultés le Chevalier Henri Clinton avoit écrit des lettres pressantes aux Ministres pour obtenir des renforts, sans lesquels il lui seroit impossible de se maintenir sur le continent, ou au moins de faire aucune tentative importante contre les Américains.

On débite, mais je n'oserois point l'affirmer, que le Lord Sandwich remit sa place de l'Amirauté pour passer à celle de Secrétaire d'Etat pour le Nord, vacante par la mort de Milord Suffolk. Si ce changement est constant, le Roi aura été forcé, tant par les atteintes portées au Lord Sandwich dans les deux Chambres, que par le refus que divers Amiraux ont fait de prendre du commandement, si ce Ministre conservoit le département de la marine. Les Amiraux Keppel & Lord Howe s'en sont expliqués dans le Parlement, & les Amiraux Mann & Pocock ont résisté aux offres les plus séduisantes qui leur ont été faites par le Roi lui-même. — Reste à savoir si ces Amiraux n'insisteront point, comme le Lord Howe, pour que le Lord Sandwich soit renvoyé tout-à fait du Ministère, & que le département de l'Amérique soit retiré au Lord Germaine. Suivant d'autres bruits, c'est le Lord Stormont qui prend la place vacante de Secrétaire d'Etat; mais ce Seigneur s'étant plaint si hautement de la conduite du Conseil à son égard, je croirois plutôt ceux qui nomment le Comte de Carlisle pour remplacer le Lord Suffolk. Cela me paroît d'autant mieux vû, qu'il faut une récompense ou une indemnité à ce Lord pour la ridicule mission qu'on lui a fait faire comme Ambassadeur auprès du Congrès, & qu'ayant insulté la Nation Françoisse dans ses écrits publics, il est pleinement animé d

ET DE L'AMÉRIQUE cclxxvij

l'esprit, & doué de la judiciaire du Lord Suffolk, & parfaitement digne de lui succéder.

Le sept de ce mois l'escadre de l'Amiral Hughes est partie pour l'Inde, avec treize vaisseaux de la Compagnie. La Vengeance de soixante-quatorze canons, quelques frégates & deux brulots ont appareillé en même tems pour la côte d'Afrique. On attend, non sans inquiétude, une flotte considérable de la Jamaïque, qui en sera partie le vingt-quatre ou le vingt-huit Février, sous le convoi du vaisseau de ligne le Ruby.

Etat général des vaisseaux de force Anglois, armés le 2 Mars 1779.

Dans la Tamise.

| <i>Vaisseaux.</i> | <i>Canons.</i> | <i>Equipages.</i> | <i>Capitaines.</i> |
|-------------------|----------------|-------------------|--------------------|
| London..... | 90 | 750 | Samuel Cornish. |
| Alfred..... | 74 | 600 | Baine. |

Aux Dunes.

| | | | |
|------------------|----|-----|-------------|
| Alexandre..... | 74 | 600 | Kempenselt. |
| Bienfaisant..... | 64 | 500 | Macbride. |

Spithead.

| | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----------------|
| Victory..... | 100 | 850 | Falkner. |
| Formidable..... | 90 | 750 | Basely. |
| Sandwich..... | 90 | 750 | Richard Edward. |
| Namur..... | 90 | 750 | Milbank. |
| Princesse Amélie..... | 88 | 750 | Dent. |

cclxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

| <i>Vaisseaux.</i> | <i>Canons.</i> | <i>Equipages</i> | <i>Capitaines.</i> |
|-------------------|----------------|------------------|--------------------|
| Terrible..... | 74 | 600 | Curtis. |
| Vengeance..... | 74 | 600 | Clement. |
| Shrewsbury..... | 74 | 600 | Lockhart Ross. |
| Résolution..... | 74 | 600 | Ogle. |
| Ramillies..... | 74 | 600 | Digby. |
| Centaure..... | 74 | 600 | Cosby. |
| Robust..... | 74 | 600 | Alexandre Hood. |
| * Burford..... | 74 | 600 | Penny. |
| * Superbe..... | 74 | 600 | Simonton. |
| Lenox..... | 74 | 600 | Bennet. |
| * Exeter..... | 64 | 500 | Nott. |
| * Worcester..... | 64 | 500 | Mark Robinson. |
| * Eagle..... | 64 | 500 | Duncan. |
| * Warwick..... | 50 | 350 | Collins. |

Portsmouth.

| | | | |
|--------------------|----|-----|------------------|
| Prince George..... | 90 | 750 | John Lindsay. |
| Duke..... | 90 | 750 | Charles Douglas. |
| Elisabeth..... | 74 | 600 | Maitland. |
| Ajax..... | 74 | 600 | Boteler. |
| Hector..... | 74 | 600 | Hamilton. |
| Monarque..... | 74 | 600 | Bowley. |
| Thunderer..... | 74 | 600 | Walsingham. |
| Amérique..... | 64 | 500 | Longfort. |
| Défiance..... | 64 | 500 | Goodall. |

Plimouth.

| | | | | |
|-------------------|-----|-----|---|-----------------|
| Royal George..... | 100 | 850 | } | Amiral Harland. |
| Queen..... | 90 | 750 | | Halion. |
| Foudroyant..... | 80 | 600 | | Isaac Prescott. |
| Bedford..... | 74 | 600 | | Curtis. |
| Bedford..... | 74 | 600 | | Affleek. |
| Belleisle..... | 7 | 600 | | Brooks. |

(*) Ceux qui sont marqués d'un astérisque sont destinés pour l'Inde, ainsi que le *Belleisle* qui est à Plimouth. Ils seront commandés par l'Amiral Hughes.

Golfe de Biscaye.

Vaisseaux. Canons. Equipages. Capitaines.

| | | | |
|----------------|----|-----|----------------|
| Courageux..... | 74 | 600 | Mulgrave. |
| Vaillant..... | 74 | 600 | Leveson Gower. |

Méditerranée.

| | | | |
|--------------|----|-----|---------|
| Panther..... | 60 | 500 | Harwey. |
|--------------|----|-----|---------|

Amérique (a) Septentrionale, aux ordres de l'Amiral Byron.

| | | | | |
|-----------------------|--------------|-----|-------------------------------|------------|
| Princesse Royale..... | 90 | 750 | } Amiral Byron. } Milbank. | |
| Royal Oak..... | 74 | 600 | | Middleton. |
| Conqueror..... | 74 | 600 | Graves. | |
| Fame..... | 74 | 600 | Colby. | |
| Cornwall..... | 74 | 600 | Edouard. | |
| Sultan..... | 74 | 600 | Wheelock. | |
| Grafton..... | 74 | 600 | Wilkinson. | |
| Nonfuch..... | 64 | 500 | Collingwood. | |
| (b) { | Trident..... | 64 | 500 | Molloy. |
| | Ardent..... | 64 | 500 | Keppel. |
| | Renown..... | 50 | 350 | Dawson. |

Jamaïque.

| | | | |
|-------------------|----|-----|--------------|
| Albion..... | 74 | 600 | Allen. |
| Saint Albans..... | 64 | 500 | Onslow. |
| Raisnable..... | 64 | 500 | Fitzherbert. |
| Ruby..... | 64 | 500 | Deane. |
| Bristol..... | 50 | 350 | Parker. |

(a) C'est une partie de cette escadre qui étoit attendue aux Isles sous le Vent par Barrington.

(b) Ces trois étoient en Amérique avant l'arrivée de Byron.

cclxxx AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

*Isles du Vent. Escadres de Barrington, Rowley (a)
& Hotham.*

| <i>Vaisseaux.</i> | <i>Canons.</i> | <i>Equipages.</i> | <i>Capitaines.</i> |
|-----------------------|----------------|-------------------|--------------------|
| ** Prince de Galles.. | 74 | 600 | Barrington. |
| ** Suffolk..... | 74 | 600 | Duncan. |
| * Magnificent..... | 74 | 600 | Rowley. |
| ** Boyne..... | 70 | 600 | Sawyer. |
| *** Monmouth..... | 64 | 500 | Griffith. |
| * Yarmouth..... | 64 | 500 | Batman. |
| * Vigilant..... | 64 | 500 | Digby Dent. |
| * Lion..... | 64 | 500 | Cornwallis. |
| * Medway..... | 60 | 500 | |
| Preston..... | 60 | 350 | Hotham. |
| Centurion..... | 50 | 350 | Appleby, |
| Isis..... | 50 | 350 | Braithwaite. |
| | | | Raynor. |

Inde.

| | | | |
|-------------|----|-----|------------|
| Rippon..... | 64 | 500 | Waldgrave. |
| Asia..... | 64 | 500 | Vandipur. |

IL s'est fait quelques changemens dans ces distributions.

L'*Alexandre* & le *Bienfaisant* sont actuellement, non aux Dunes, mais à Portsmouth.

Le *Raisnable*, de l'escadre de Byron, & le *Saint Albans*, de celle d'Hotham, sont à la Jamaïque,

(a) Rowley est parti de Portsmouth le 25 Décembre avec les cinq vaisseaux marqués d'un astérisque. Il est possible qu'il ait pour destination la Jamaïque : ou qu'il se parrage entre ces deux stations.

** Division de Barrington.

*** Division d'Hotham.

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 12 Mars 1779.

Vous savez, Monsieur, que l'affaire de l'Amiral Keppel fut regardée, dans ses commencemens, comme un prélude de celles qui seroient suscitées à quelques autres Généraux de terre & de mer employés ci-devant par la Grande-Bretagne. On désignoit hautement le Lord Howe, comme celui sur qui s'exerceroit la vindicte du Ministère Anglois, aussitôt que l'Amiral Keppel, en succombant à ses coups, auroit donné un premier exemple du sort que l'on mérite quand on consulte plus son zèle que la raison, & qu'on s'engage à la défense d'un parti dont on n'approuve point les principes & la conduite. Un ami de ce Lord, le croyant menacé d'un orage, que le triomphe de Keppel a détourné & sans doute dissipé, crut ne devoir point attendre que les Ministres eussent le tems de faire jouer tous leurs ressorts pour perdre un Amiral qu'il jugeoit avoir rendu à sa nation les plus importans services, &

il publia vers la fin de l'année dernière un précis de la campagne du Lord Howe en Amérique, en 1778, depuis l'arrivée de la flotte de Toulon, jusqu'au tems où le Lord Howe remit son commandement pour revenir en Europe. Il m'a paru que ce morceau d'Histoire méritoit d'occuper une place dans votre Recueil, en ce qu'il décrit plusieurs événemens de cette campagne qui ne sont encore connus que confusément, & qu'il pourra servir à compléter les relations que sans doute on aura quelque jour des opérations de M. le Comte d'Estaing. Deux armées navales ont si peu de communication entr'elles, que souvent il se passe de part ou d'autre bien des choses dont on est long-tems sans deviner l'objet, & qui reçoivent des interprétations très-éloignées de la vérité. Il est, je crois, inutile de vous faire observer, que dans ce récit c'est un Anglois qui parle, & qu'on ne doit point s'attendre qu'il fasse l'éloge de notre flotte, ou que même il ne fasse pas tourner tous les événemens au plus grand honneur de ses Commandans & de sa Nation.

RELATION NAÏVE ET IMPARTIALE

*DES opérations de la flotte aux ordres
du Lord Howe en Amérique, depuis
l'arrivée de l'escadre de Toulon, jus-
qu'au départ du Lord Howe pour l'An-
gleterre.*

AVEC DES OBSERVATIONS.

Par un Officier qui a servi sur la flotte.



A L O N D R E S :

M. DCC. LXXIX.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME

BY
NATHANIEL BENTLEY

IN TWO VOLUMES.

LONDON:
PRINTED BY R. CLAY AND COMPANY,
BUNGAY, SUFFOLK.

1825.

AVERTISSEMENT

LE but de cette Relation est de rendre justice à un grand & honnête Homme, par le meilleur moyen qu'on puisse employer pour le justifier ; c'est-à-dire, par un simple exposé des faits & par un compte impartial de ses actions. L'Auteur confesse qu'il n'a point eu l'honneur d'être dans le secret du Lord Howe, ni d'avoir avec lui aucune liaison, même éloignée ; cependant les faits qu'il va mettre sous les yeux du public, pourroient soutenir le plus strict examen ; & ses observations seront celles qu'il a faites sur les lieux, telles que sa façon de voir a pu les lui offrir, ou qu'elles lui ont été suggérées par des Officiers du premier rang, tant de Marine que de Terre. S'il assigne les raisons & les motifs de quelques opérations du Lord Howe,

ccclxxxv AVERTISSEMENT.

ou s'il se permet des remarques sur les instructions & les nouvelles envoyées d'Angleterre à ce Lord; c'est d'après les informations qu'on a eues depuis & sur-tout d'après les lettres publiques du Lord Howe lui-même.

L'Auteur désirant d'être entendu de tout le monde, fera tout son possible pour éviter les termes techniques; mais il prie ses lecteurs de ne point faire attention à la rudesse du style d'un Marin peu versé dans l'art d'écrire, & qui s'embarrasse fort peu de faire de belles phrases ou d'arrondir ses périodes. Il aura lieu souvent de parler de notre détresse actuelle, & quelquefois de pronostiquer les malheurs qui doivent infailliblement résulter de notre persévérance à adopter les plans destructifs d'une Administration aussi foible qu'ignorante; mais lorsqu'il montrera à ses compatriotes opprimés le glaive exterminateur suspendu sur leurs têtes

AVERTISSEMENT. cclxxxvj

& ne tenant qu'à un fil, il ne les croit pas assez frivoles, assez superficiels pour perdre leur tems à en examiner le tranchant & la pointe, & à juger si l'un & l'autre jettent un feu assez brillant.

L'Auteur devoit d'abord se justifier vis-à-vis du Lord Howe de ce qu'il entreprend de parler de sa conduite. Il craint que ce ne soit pas lui rendre un trop bon service que de l'exposer ainsi aux yeux du public. En effet, pourquoi quelqu'un qui lui est étranger se charge-t-il d'une tâche qui peut paroître inutile, à en juger par le silence des amis de ce Lord? Mais il avoue qu'il n'a pas assez de philosophie pour étouffer son indignation, lorsqu'il voit son brave Commandant prêt à devenir la victime d'une cabale méprisable & sans principes, malgré les rares qualités qui le distinguent & comme homme & comme Officier. Il croit que le public a le droit de connoître les services im-

cclxxxvij AVERTISSEMENT.

portans que le Lord Howe a rendus à l'Angleterre, & l'ingratitude dont ce Lord a été payé, non par sa nation, mais par plusieurs des Ministres.

La relation se borne au tems ou l'Auteur a eu l'honneur de servir sous le Lord Howe. Si l'on vouloit éplûcher strictement la conduite de ce Lord en Amérique avant cette époque, on pourroit faire voir qu'il n'a jamais cessé de bien servir sa patrie; & un tel examen tourneroit à son honneur ainsi qu'à la honte & à la confusion de ses ennemis.

RELATION.



RELATION

NAÏVE ET IMPARTIALE, &c.



EN CONSÉQUENCE des nouvelles apportées d'Angleterre sur le *Procupine*, arrivé dans le fleuve Delaware dans les premiers jours du mois de Mai (a) le Lord Howe commença aussitôt à rassembler ses forces dispersées. Au grand étonnement de ceux qui ignoroient ses raisons, il rappella ses Croiseurs de la riviere Chesapeak & des autres parties de la côte ; & il ordonna aux gros vaisseaux de quitter Rhode-Island & New-York pour venir s'assembler à l'embouchure du Delaware. Les bâtimens de transport & les vivriers sortirent de Philadelphie avec autant de célérité que le départ de l'armée pouvoit le permettre ; & le 18 Juin le Chevalier Henri Clinton ayant completé l'évacuation de Philadelphie & étant entré dans les Jerseys pour gagner New-York, toute la flotte s'assembla sous Rhode-Island. Les gros

(a) M. le Comte d'Estaing étoit parti de Toulon
14 Avril.

CCXC AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

vaisseaux, tant ceux qui avoient été rappelés de New-Port (Rhode-Island) que ceux qui étoient stationnés dans le port de New-York, furent très imprudemment retenus par le contre-Amiral Gambier, qui s'étoit persuadé que le Vice-Amiral (Lord Howe) étoit sur le point de venir dans le port de New-York.

En quittant le Delaware, ce que les calmes & les vents contraires avoient rendu impraticable jusqu'au 28 Juin, le Lord Howe divisa la flotte en plusieurs escadres, chacune sous l'inspection de Capitaines particuliers. Il ordonna au Capitaine Hammond de rester aux environs des caps avec quelques Croiseurs légers; & s'étant embarqué sur l'*Aigle*, partit pour New-York, accompagné du *Trident*, qui portoit les Commissaires, & de la frégate le *Maidstone*.

La flotte eut une très-heureuse traversée. L'*Aigle* mouilla au Hook le 29 Juin, quoiqu'il n'eût quitté le cap Henlopen que la veille; & nous le joignîmes tous le jour suivant dans l'après-dinée. Par un même coup de fortune, le Chevalier Henri Clinton gagna les hauteurs de Neverfink le lendemain matin, après une marche longue & pénible. Depuis plusieurs jours Washington inquiétoit son arriere-garde, & il l'avoit harcelé avec de petits détachemens jusqu'au 28 (a), jour

(a) C'est l'affaire de Monmouth qui couta douze

auquel voulant couper le bagage de l'armée Angloise, il engagea une rude action à Freehold. Notre arriere-garde y repoussa deux forts détachemens commandés par la Fayette & Lée, qui furent obligés de se replier sur le corps principal de l'armée Rebelle, pendant l'espace de quatre milles. Les Américains nous tuèrent le Colonel Monkton, un des Officiers les plus braves & les plus aimés de l'armée. Ce fut la principale perte de l'armée Angloise.

Le 29 Juin. Dans la matinée du jour où le Lord Howe arriva au *Hook*, il fut rencontré à la mer par le paquebot le *Grantham* qui lui étoit envoyé d'Angleterre. Il apportoit la nouvelle que l'escadre de Toulon avoit mis à la voile pour l'Amérique le 15 Avril. Il apprit aussi au Lord Howe qu'il avoit été chassé par cette escadre dans une latitude méridionale à peu de distance de la côte. Ses dépêches, datées du 3 Mai, annonçoient qu'un renfort considérable alloit être envoyé aussitôt à *Hallifax* sous le Vice-Amiral Byron.

Alors on apporta la plus grande célérité à retirer les troupes pour les mettre en sûreté ainsi que les bâtimens de transport & les vivriers. La flotte se disposa pour agir selon ce que les circonstances exigeroient & re-

cents hommes à l'armée Angloise, & qui fit le plus grand honneur à M. Washington & aux troupes Américaines.

ccxcij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

lativement à la destination de l'escadre de Byron. L'armée de Washington n'osa point passer les hauteurs de Midleton. En conséquence les malades & les blessés furent embarqués sans être inquiétés. On fit venir aussi l'artillerie & le bagage par un pont de bateaux jettés sur le canal qui sépare Sandy-Hook du continent. Cette construction fut confiée au Capitaine Duncan & exécutée avec le zèle & la promptitude qu'on devoit attendre de cet Officier actif & intelligent. Le 5 Juillet toute l'armée passa dans l'Isle; & de-là nous fûmes transportés sur des bateaux plats à bord de la flotte sans perdre un seul homme. Le Lord Howe se trouva à tout, suivant son usage; & sa présence ne contribua pas peu à ranimer le courage & l'industrie, tant des Officiers que des soldats.

Cette opération étoit à peine achevée: à peine le Commodore Hotham étoit arrivé au Hook (7 Juillet) avec les vaisseaux de guerre qui jusques-là avoient été mouillés devant la ville de New-York, qu'on vit revenir le Lieutenant du Capitaine Gardiner, que le Vice-Amiral avoit envoyé le premier Juillet vers le Sud. Il étoit sur une lettre de marque: le Lord Howe apprit de lui que l'escadre de Toulon avoit été vue par le *Maidstone* sur la côte de Virginie le 5 du mois: que d'après sa marche elle paroissoit d'abord destinée pour Chesapeack; mais que le Capitaine Gardiner, qui avoit observé ses mouve-

mens jusqu'au 8 au matin, l'avoit laissée à l'ancre dans le Delaware. Ce récit fut confirmé le soir même par l'arrivée du *Ræbuck* & de quelques uns de nos petits Croiseurs. Tandis que le Vice-Amiral étoit occupé à rassembler le peu de forces qu'il avoit & à se préparer à tous les événemens : le Capitaine du *Zebra* arriva (11 Juillet) avec la nouvelle qu'une flotte de douze vaisseaux à deux ponts & de trois frégates, avoit paru la veille au soir sous pavillon François, dirigeant sa course vers New-York. Le même jour il fut signalé par une de nos frégates hors de la barre, que l'escadre ennemie avoit été apperçue jettant la sonde ; & dans l'après dinée on la vit mouiller vis-à-vis l'entrée de Shrewsbury à environ quatre milles de Sandy-Hook.

Il est impossible d'imaginer l'ardeur qui s'empara aussitôt de l'escadre & de l'armée. Six vaisseaux de 64 canons, trois de 50, deux de 40, & quelques frégates & sloops, misérablement équipés pour la plupart, étoient toutes les forces que le Lord Howe pût opposer à douze vaisseaux de ligne à deux ponts & à trois frégates. Les forces ennemies étoient composées d'un vaisseau de 90 canons, d'un de 80, de six de 74, de trois de 64, d'un de 50. Ses frégates étoient de 36. Ses équipages formoient plus de 12,000 hommes. Cependant le courage des Anglois, exalté par le génie supé-

CCXCIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
rieur d'un seul homme & porté à le secon-
der avec une émulation dont l'Histoire four-
nit peu d'exemples, sembloit défier des forces
si supérieures.

Mille Volontaires des bâtimens de trans-
ports s'offrirent d'eux-mêmes pour équiper
la flotte. Les Patrons de ces vaisseaux pou-
voient à peine retenir les hommes nécessaires
pour les garder. Plusieurs, dont les noms
avoient été omis sur les listes données à l'Ad-
judant, furent trouvés cachés dans les cha-
loupes qui portoient leurs camarades plus
heureux à bord des vaisseaux de guerre.

L'armée, jalouse à l'excès de la réputation
de l'Amiral, brûloit également d'impatience
de signaler son zèle dans un genre de ser-
vice nouveau pour elle, & malgré le cou-
rage qui l'animoit, désagréable & rebutant
pour des hommes qui ne sont point accou-
tumés à la mer. Cependant les grenadiers
& l'Infanterie légère étoient à peine remis
des fatigues d'une marche pénible & dan-
gereuse : plusieurs des Officiers, dont les blef-
sures étoient encore fraîches, vouloient qu'on
tirât au sort pour fixer les Compagnies qui,
avec l'agrément du Général, seroient accep-
tées pour servir comme troupes de Marine.
Les Maîtres & les Contre-Maîtres des vais-
seaux Marchands qui se trouvoient dans le
port, sollicitèrent de l'emploi avec le même
empressement & le même courage. Plusieurs
prirent leur poste aux canons avec les sim-

ples Matelots : d'autres obtinrent la permission de mettre à la mer dans leurs petites chaloupes pour faire arriver plus promptement les vaisseaux qui seroient destinés pour le port, & pour chercher l'escadre de Byron si le bonheur vouloit qu'elle se fût approchée de la côte.

Un d'entr'eux nommé Duncan, plein de la plus généreuse bravoure & se servant d'un langage digne de l'ancienne Rome, écrivit pour demander la permission de convertir en brûlot son vaisseau, l'unique espoir de sa fortune, offrant de se charger du commandement & sans vouloir seulement qu'il fût parlé de récompense.

Dans ce concours de magnanimité, on observa avec ravissement que ce courage qui, pendant tant de siècles a élevé la nation Angloise au-dessus du reste de l'Europe ne s'étoit pas éteint : qu'il n'avoit besoin que d'être ranimé & dirigé convenablement pour briller d'un éclat aussi vif que celui qui a éclairé nos jours les plus fortunés.

On avoit droit de s'attendre à ces faillies d'héroïsme de la part des Commandans & des Officiers. Il étoit naturel de croire que leur éducation, que les semences jetées dans leurs cœurs dès leur plus tendre enfance, que l'amour de leur état, prépareroient leurs âmes à ces événemens inopinés si propres à les éprouver. Mais dans les Soldats & les Matelots c'est la simple nature

CCXCVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
qui a produit cet héroïsme ; & tant qu'il vi-
vra en nous , nous n'aurons point lieu de
désespérer de la prospérité & de la force de
notre pays.

Tels furent les sentimens & les résolu-
tions de l'escadre & de l'armée. L'une &
l'autre avoient d'autant plus de droit de s'en
glorifier , qu'ils faisoient honneur à leur nom
d'Anglois. Mais quelles sensations doit avoir
éprouvé un Commandant qui partageoit cette
gloire avec son pays , & qui , malgré la mo-
destie naturelle de son caractère n'a pu se
dissimuler que tout ce zele & cette émula-
tion qui se manifestoit dans les deux corps ,
étoient autant l'effet de l'attachement qu'ils
avoient pour sa personne que de celui qu'ils
portoient à la nation & auquel il se faisoit gloire
de les attribuer ?

Encouragé par des signes si certains de
bravoure dans les Soldats , & assuré du mé-
rite & de l'habileté de ses seconds & des
Officiers , il ne perdit pas un moment pour
faire ses dispositions. L'*Eagle* & le *Trident* de
64 , l'*Isis* de 50 , le *Ræbuck* & le *Phœnix*
de 44 , & la *Perle* de 32 , qui étoient montés
à Staten-Island pour y faire de l'eau avec
l'*Ardent* de 64 , de dessus lequel Gambier
avoit reçu ordre de retirer son pavillon , en
partirent au premier avis de l'approche des
François. Un vent contraire les empêchant
de joindre le détachement de l'escadre lais-
sée au Hook avec toute la promptitude que

le danger paroïssoit exiger, l'Amiral Howe quitta l'*Eagle* & se jettant dans sa chaloupe, il se porta promptement vers les vaisseaux qui étoient plus bas. D'Estaing au lieu de passer sur le champ la barre pour surprendre notre escadre, ce qu'il étoit (a) naturel de supposer qu'il entreprendroit, jetta l'ancre, comme il a été dit plus haut, à quatre milles du Hook.

Il resta dans cette position pendant plusieurs jours, s'occupant de tems en tems à sonder la barre, & paroissant déterminé à entrer dans le port & à l'attaquer. Le Lord Howe profita de cet intervalle pour placer ses vaisseaux dans la position la plus favorable que le canal en dedans du Hook pût permettre. Il sonda ses différentes profondeurs en personne : il s'assura des directions des courans, & d'après ses observations, il dressa plusieurs plans relativement aux rhumbs de vent avec lesquelles d'Estaing pourroit tenter de passer la barre. Il communiquoit ces plans, avec les fondemens sur lesquels ils étoient appuyés, aux Commodores & Capitaines, en leur demandant leur avis & désirant de profiter de leurs objections. Il fortifia la ligne en y ajoutant le *Leviathan*, ancien vaisseau de ligne converti en vaisseau

(a) Rien n'étoit moins naturel: les Pilotes Américains lui en firent connoître l'impossibilité; ses vaisseaux tiroient trop d'eau.

ccxcviij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
munitionnaire : il composa son équipage de
Volontaires & le monta du canon de l'ar-
tillerie. Il fit dresser une batterie de deux
obusiers & une de trois pieces de dix huit
sur la pointe, autour de laquelle l'ennemi
devoit passer s'il tentoit l'entrée du canal.
Le Général Clinton avoit fait passer au Hook
quatre régimens commandés par le Colonel
Ghara, de peur que l'ennemi n'entreprit
de s'en rendre maître & ne nous incommodât
beaucoup d'un poste si avantageux.

Cependant nous eûmes journallement le
chagrin de voir plusieurs de nos bâtimens
marchands tomber entre les mains de l'en-
nemi. Le *Stanley*, brigantin armé, que com-
mandoit un brave jeune homme, fils du Che-
valier Charles Whitworth, avec cinq prises,
jeta l'ancre au milieu de la flotte ennemie
pendant la nuit, pensant que c'étoit la flotte
Angloise. Il fut abordé avant qu'il eût pû
connoître son erreur. Plusieurs alleges &
barques d'avis échapperent sur les basses &
empêcherent que le *Hope*, avec un convoi
d'Halifax, n'ajoutât à nos pertes & à notre
désespoir.

Depuis le tems où l'escadre Françoise avoit
jetté l'ancre devant Shrewsbury, on avoit
vu sans cesse des chaloupes & des petits bâ-
timens aller à la côte & en revenir pour pren-
dre de l'eau & des provisions. Le 21 Juillet
on remarqua que cette correspondance cessoit.
Cela fit penser que l'escadre Françoise se

roposoit de faire quelque mouvement. Le lendemain nous vîmes que nos conjectures toient bien fondées. Le vent souffloit frais Nord-Est, & à huit heures d'Estaing appailla avec toute son escadre. Il serroit le vent comme si son intention eût été de prendre une position favorable pour passer la barre avec la marée. Le vent ne pouvoit pas mieux favoriser un semblable dessein ; il souffloit directement du point d'où il pouvoit nous attaquer avec le plus grand avantage. Les marées étoient au plus haut & elles éleverent dans l'après midi à (a) trente toises au-dessus de la barre. Nous nous attendîmes en conséquence à l'action la plus chaude qu'il y eût jamais eu entre les deux nations. De notre côté nous jouions le tout pour le tout. Si les vaisseaux de guerre eussent été battus, les flottes de transports & de vivriers auroient été détruites & l'armée conséquemment auroit succombé avec nous. Mais, grâces au Ciel, nous n'avons pas douté un instant de notre bonheur. D'Estaing fut effrayé du danger, il n'osa pas en faire (b) la tenta-

(a) Il arriva dans ce moment ce qui n'arrive jamais. Si M. le Comte d'Estaing eût profité de cette vue extraordinaire de l'eau sur la barre ; il auroit couru le risque d'être laissé à sec quand il l'auroit vu passée.

(b) Ce fut un acte de prudence dont on doit lui avoir le meilleur gré. Il auroit risqué de perdre toute son escadre, & tout le fruit qu'il avoit droit d'attendre de sa campagne.

600 AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

tive. A Trois heures nous le vîmes porter au Sud , & il fut hors de vue peu d'heures après.

En lisant ce détail , le public Anglois doit avoir partagé en quelque sorte la rage & l'indignation qui se méloit avec l'esprit d'héroïsme dont nos braves compagnons étoient animés lorsqu'ils réfléchissoient à leur situation. Ils ne pouvoient se regarder que comme des gens oubliés , abandonnés & destinés à être les victimes des conseils pusillanimes ou des desseins perfides du premier Lord de l'Amirauté. Si le départ de la Mothe Piquet n'avoit pas été une indication suffisante des desseins hostiles des François & de leurs vues sur l'Amérique , au moins étoit-on certain que l'escadre de Toulon avoit appareillé pour cette partie du monde au milieu du mois d'Avril. Les nouvelles en avoient été données à l'administration vers la fin de ce mois ; néanmoins au 29 Juillet il n'étoit pas encore arrivé un seul vaisseau pour renforcer notre escadre ou pour nous mettre en état de faire face à l'ennemi. Si l'escadre Française fût arrivée (a) quelques jours plutôt , ou si l'évacuation de Philadelphie eût été différée de quelques jours (ce que la malheureuse

(a) Elle arriva parfaitement ensemble : & une marche si longue dans un si bel ordre , ne peut pas se faire avec autant de diligence que celle d'un seul vaisseau ou d'une petite division.

arrivée des Commissaires a manqué de pro-
 duire) toutes les forces de la Grande-Bre-
 tagne dans cette partie de l'Atlantique, étoient
 anéanties. D'Estaing auroit surpris le Lord
 Howe dans le Delaware, tandis qu'il n'avoit
 que deux vaisseaux de 64 canons, un de 50,
 deux de 40 & quelques frégates, & qu'il étoit
 embarrassé d'une flotte de bâtimens de trans-
 ports, de vivriers & de marchands, chargés
 pour la plupart de réfugiés de Philadelphie,
 de leurs familles & des débris de leurs for-
 tunes. Tout ce que cet habile Commandant
 eût pu faire dans cette crise n'auroit pro-
 duit aucun effet : tout ce que son courage &
 la bravoure de ses Officiers eussent pu effec-
 tuer, auroit été de vendre leur vie le plus
 cher possible, pour ajouter à tant d'autres
 calamités la perte de plusieurs des plus braves
 gens que l'Angleterre ait jamais produits. Le
 Général Clinton se seroit retiré du côté de
 la mer, dans le vain espoir d'y trouver ses
 bâtimens de transport : son armée étoit épuî-
 sée de fatigue : toutes les forces des Re-
 belles étoient à sa poursuite : il étoit sans pro-
 visions & sans espérance de s'en procurer :
 il n'avoit aucun moyen d'effectuer une re-
 traite : enfin il eût vû une escadre ennemie
 s'avancer en triomphe vers l'endroit où il
 comptoit trouver un fidele associé dans le
 zele défintéressé duquel il avoit appris à pla-
 cer la confiance la plus entière & les espé-
 rances les plus sûres, après avoir fait de son
 côté tout ce qui auroit été en son pouvoir.

Telle eût été la situation inévitable de ce Sauveur de la gloire Angloise : il auroit comme les Rebelles lui avoient pronostiqué subi le sort de Burgoyne, sans mériter la disgrâce.

Dans le même tems nous apprîmes qu'on se vançoit en Angleterre que la nation avoit quarante vaisseaux de ligne prêts à mettre à la mer pour le cas le plus inopiné. D'après les sommes immenses qui avoient été accordées pour le service de la Marine & la longueur du tems que l'Administration avoit tenu pour se mettre en garde contre les desseins de notre ennemi naturel & en tout tems perfide, cette jactance fit une sorte de fortune ; mais ce ne fut que pour accroître davantage notre étonnement & notre indignation. Le premier Lord de l'Amirauté pouvoit-il chercher à faire croire à la nation que toutes ces forces étoient nécessaires pour notre défense intérieure, tandis que dans le même tems il prétendoit que la marine de France étoit de beaucoup inférieure à celle d'Angleterre ? Pouvoit-il lui persuader que l'Angleterre ayant quarante vaisseaux de ligne parfaitement équipés, on ne pouvoit pas en détacher le plus petit renfort, dans le seul tems où une pareille opération étoit de l'importance la plus grande pour secourir trente mille sujets Anglois & une partie respectable de la Marine, exposée à une ruine presque certaine ? On avoit promis, à la vérité des secours ; mais près de trois mois

s'étoient écoulés ; & nous les attendions toujours en vain. Brulant d'indignation & de la soif de nous venger, envain nous portions nos regards du côté de la mer, dans l'espérance de voir approcher les pavillons Anglois pour nous secourir, Nous étions bien éloignés d'imaginer qu'on les retenoit dans Portsmouth pour l'amusement des petits Maîtres & des belles Dames. La Providence seule travailla à notre délivrance. Ces faits sont la preuve la plus encourageante que nous puissions avoir que le Ciel n'a pas encore entièrement abandonné notre nation.

L'escadre Françoisse avoit eu une longue traversée. Arrivée sur la côte, elle étoit restée quarante-huit heures à l'ancre dans le Delaware. Le Lord Howe, graces à sa vigilance & à son activité, reçut de très-bonne heure la nouvelle de l'approche de cette escadre ; il fut informé à tems de tous ses mouvemens. Il eut le tems de mettre en sûreté la flotte des bâtimens de transports, d'y voir pareillement l'armée, de resserrer ses forces & de faire des dispositions qui, à la fin, ont trompé efficacement les espérances des Rebelles & de leurs perfides Alliés, & détruit l'objet principal de cette expédition tant vantée & si admirablement concertée. Nous éprouvâmes, il est vrai, la plus humiliante des insultes & des mortifications. Une escadre Angloise se vit bloquée par une escadre de vaisseaux François, & dans notre propre port ! Des vaisseaux portant pavillon

Anglois étoient pris journallement sous nos yeux. C'eût été le comble de la folie d'aller à leur secours, même quand nous eussions pu le faire, puisque de l'aveu des Officiers les plus expérimentés de l'escadre, c'étoit tout ce que la valeur humaine eût pu effectuer, que de nous défendre dans la position où nous étions. Cependant un (a) particulier qui, dans le tems, s'introduisit dans la société de ces Officiers, qui, dans leur Compagnie, gémissoit hautement sur notre déplorable situation & sur le parti désespéré que le Lord Howe étoit forcé de prendre, qui se répandoit en invectives les plus dures & les plus piquantes contre le premier Lord de l'Amirauté, prétendant qu'il avoit évidemment en vue la perte ou la disgrâce du Vice-Amiral, en différant de lui faire passer des secours : ce Particulier, dis-je, n'hésite pas aujourd'hui de soutenir que le Lord Howe avoit la supériorité sur le Commandant François & qu'il devoit être comptable au public de n'avoir pas tiré parti de cette supériorité. Je n'écris point sous la dictée de l'impudent Editeur du *Morning-Post*. Je sais, à n'en pouvoir douter, que l'homme en question a hasardé cette assertion à des personnes revêtues de l'autorité. Néanmoins cet homme étoit autrefois Officier de vaisseau. Les listes

(a) C'est le Gouverneur Johnstone, qui étoit un des trois Commissaires pacificateurs.

des deux escadres sont sous les yeux du public ; qu'elles répondent à l'assertion de ce Particulier , Commissaire aussi integre que Capitaine expérimenté.

Le Gouverneur Johnstone ne peut pas se trouver offensé, si ses assertions à ce sujet l'ont fait passer dans l'esprit de l'Auteur du présent écrit, pour un homme si inconsidéré & si ignorant, qu'il ne mérite point d'autre réfutation que celle qui doit se présenter aux personnes les moins instruites & les moins versées dans la connoissance des affaires de marine. Les mêmes listes l'emporteront encore sur une autorité bien plus relevée, celle du noble Lord qui préside si dignement au département de la marine. Car lui-même, lorsqu'il fut sommé dans le Parlement de calmer les appréhensions du Peuple, il ne rougit point d'avoir recours au mensonge. Il osa en imposer à la nation sur un point où ses intérêts les plus essentiels & les plus chers étoient compromis : & il déclara solennellement que le Vice-Amiral (le Lord Howe) en Amérique étoit à la tête d'une escadre en état de se défendre contre toutes especes d'entreprise de la part de celle de Toulon, sans avoir besoin d'aucuns secours d'Angleterre. Il savoit pourtant bien le contraire de ce qu'il avançoit. Il savoit que si le Vice-Amiral Anglois en Amérique eût été en état, *en conséquence de l'avis qu'il avoit reçu au mois de Mai*, de rassembler son escadre répandue

depuis Halifax jusqu'au golfe de Floride , pour gêner le commerce des Rebelles , il n'auroit eu néanmoins que le *Raisnable* de 64 canons , le *Centurion* de 50 , & le *Rainbow* de 44 , à ajouter à ses forces à New-York , lorsque d'Estaing , qui avoit appareillé en Avril , seroit arrivé sur la côte. Mais peut-être fais-je tort au noble Lord : peut-être n'y entend-il pas finesse. Comme officier de terre , il avoit peut-être imaginé que l'égalité ou la disproportion de force des armées navales étoit fondée uniquement sur le nombre des vaisseaux , indépendamment de celui des canons , de leur calibre & du complément de leurs équipages respectifs. Comme officier de terre , sa Seigneurie avoit pu ignorer qu'en Été , les vents soufflant principalement de la partie du Sud-Ouest , le voyage d'Halifax à New-York est sujet à presqu'autant de hazards qu'il peut l'être pour ceux qui viennent de Portsmouth : ou bien qu'Halifax étant le seul port qui pût donner un abri aux gros vaisseaux de guerre pour se réparer des dommages qu'ils auroient essuyés dans leurs croisières d'Hiver & de Printems , il étoit plus que probable que quelques-uns d'entr'eux seroient alors retenus dans ce port. Le public impartial se payera sans doute de cette excuse palpable & satisfaisante. La réputation intacte dont jouit sa Seigneurie dans sa vie privée , doit éloigner tout soupçon de trahison à l'égard de sa conduite ministérielle. Un homme si

honnête, un citoyen si ferme contre l'appât de la vénalité, n'auroit jamais pu sacrifier la gloire & la sûreté de sa patrie & le sang de ses concitoyens à une pique personnelle, & cela pour le foible avantage de perdre un homme dont la réputation excitoit sa jalousie, & dont le caractère & les principes pouvoient lui en imposer. L'ignorance des fonctions de son département est un malheur pour sa Seigneurie ; mais on ne sauroit lui en faire un crime ; & il y auroit une méchanceté noire à dériver d'une autre source le motif sur lequel il a retenu notre flotte dans le port, afin de procurer à Sa Majesté le plaisir de passer en revue ses forces maritimes à une époque où, d'après toutes les informations qui avoient été reçues par le Ministère, le sort de l'Angleterre auroit pu se décider en Amérique, & des milliers de sujets Anglois être massacrés ou réduits en servitude.

L'escadre Françoisise ayant continué de porter vers le large dans l'après-midi du 22 Juillet, il fut envoyé ordre aux corvettes stationnées sur les battures en dehors de la barre, de suivre & observer ses mouvemens.

Sur le rapport unanime des gens de la campagne qui s'échaperent de la côte du Jersey & se réfugièrent à bord de notre flotte, ainsi que d'après les mouvemens que le Comte d'Estaing avoit fait antérieurement, on se persuada que le dessein de l'ennemi étoit de

forcer le port de New-York. On étoit donc fondé à imaginer qu'il s'étoit déterminé à gouverner au Sud, dans l'appréhension d'un vent frais de l'Est, qui soufflant directement vers la côte auroit rendu sa première situation extrêmement dangereuse : & on devoit s'attendre à le voir promptement revenir. On reçut avis cependant qu'on l'avoit vu dans la matinée du 23 à environ trente lieues des terres, par la latitude du Delaware, allant au plus près, le vent étant alors à l'Est, & l'amure à bas-bord. La frégate le *Delaware* eut ordre de vigier, & nous reçûmes en même tems un renfort inattendu par l'arrivée du *Renown*, de 50 canons, venant des Indes Occidentales (26 Juillet). Un simple vaisseau de 50 canons étoit alors d'une si grande conséquence pour nous, que nous apprîmes avec la plus grande joie qu'il avoit passé la veille au soir, sans être vû, à travers l'arrière-garde des François.

Le même jour le *Dispatch*, de 14 canons, revint d'Halifax. Comme l'Amirauté avoit donné à entendre au Lord Howe que l'escadre de Byron étoit destinée pour ce port (destination qui ne se conçoit pas) Milord avoit expédié ce sloop pour Halifax, sur la première connoissance certaine qu'il eut que la flotte François se s'avançoit vers le Delaware. Les dépêches qu'il rapportoit ne faisoient aucune mention de Byron; mais d'un autre côté elles étoient intéressantes, en

ce qu'elles informoient l'Amiral que le *Raisonnable*, de 64 canons, & le *Centurion*, de 50, étoient en route pour New-York. En effet, au bout de deux ou trois jours ils nous joignirent sans avoir été inquiétés. Le *Raisonnable* avoit couru les plus grands risques, ayant vu la flotte Françoise dans la soirée du 27, gouvernant vers Rhode-Island. Si ces vaisseaux eussent paru quelques jours plutôt, il seroit arrivé, ou qu'on les auroit empêchés de former une jonction avec notre escadre & qu'ils auroient été obligés de regagner le large, ou que nous aurions eu la mortification de les voir augmenter le triomphe de nos ennemis.

Le *Cornwall*, vaisseau de 74 canons, de l'escadre de Byron, qui passa la barre le 30, auroit essuyé un sort semblable. Ce ne fut pas sans indignation que nous apprîmes par ce vaisseau que le renfort n'avoit mis à la voile de Plymouth que le 9 Juin : que même alors les vaisseaux avoient été obligés de louvoyer pendant trois jours dans la Manche par une brume épaisse avant de recevoir leurs derniers ordres, de sorte que s'ils eussent été séparés, pas un Capitaine de l'escadre n'auroit su sa destination : que le *Cornwall* les avoit quittés le 3 Juillet dans un gros tems ; & que l'état pitoyable dans lequel ils avoient mis en mer, ainsi que le mauvais état du gréement & les maladies qui règnoient parmi les équipages, donnoient plutôt lieu

CCCX AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de trembler pour leur sûreté, que de compter sur leur arrivée.

La jonction heureuse d'un si grand nombre de vaisseaux séparés, & leur arrivée dans un moment si intéressant, contrebalancerent en quelque sorte cette nouvelle allarmante. On savoit avec certitude que la flotte Française avoit fait voile pour Rhode-Island; & quelque peu d'espoir que nous laissâssent nos forces, même depuis l'arrivée du dernier renfort, le poste de Rhode-Island étoit cependant d'une telle importance, & le salut d'une partie si considérable de l'armée Angloise qui en formoit la garnison, intéressoit à tel point la cause générale, qu'on jugea bien que l'Amiral ne perdrait pas un moment à faire quelque tentative pour le sauver du danger. Les avis qui lui étoient venus à la suite des informations qu'il avoit reçues par le *Raisnable*, favorisoient une semblable tentative. Ces avis portoient que dans la matinée du 29 Juillet la flotte Française avoit paru par le travers de New-Port, que deux de ses frégates étoient entrées le même jour dans le passage de Seconnet: que le lendemain matin deux vaisseaux de ligne s'étoient avancés dans la passe de Naraganset: qu'ils avoient mouillé par le travers de l'extrémité Septentrionale de Conanicut; & que le reste de l'escadre étoit à l'ancre en dehors de Brenton'slédge à environ cinq milles de la Ville. Cette séparation des forces Françaises

pouvoit offrir quelque facilité pour porter du secours à la garnison : on fit donc en diligence les préparatifs nécessaires pour appareiller. Le vingt-troisième régiment aux ordres du Lieutenant-Colonel Balfour, vint pour servir en qualité de volontaire à bord de la flotte, & pour prendre la place des Grenadiers & de l'Infanterie légère que le Chevalier Henri Clinton avoit retirés pour être incorporés. Deux brulots d'augmentation construits par les ordres du Vice-Amiral le joignirent dans le même tems, & tout étoit prêt pour mettre en mer le 28 Juillet ; mais le signal pour appareiller eut à peine été fait que le vent sauta au Sud. Comme il ne se rangea de maniere à correspondre avec le tems de la haute marée sur la barre, que dans la matinée du 6 Août nous ne pûmes point découvrir Rhode-Island avant la soirée du 9, & alors nous mouillâmes entre la pointe Judith & le fanal. D'après le rapport des frégates envoyées de l'avant, la flotte Françoisse étoit à l'ancre endedans du port. Par ce moyen la communication avec Brenton-Neck restoit ouverte & le Vice-Amiral eut la facilité de recevoir des avis sur le champ, tant du Chevalier Robert Pigot que du Capitaine Brisbane. Ils l'informerent que le Comte d'Estaing, après avoir resté à l'ancre par le travers de Brenton's-ledge depuis le 29 Juillet, étoit entré dans le port le soir du jour qui précéda notre

arrivée sous une petite voile, ses vaisseaux canonant la Ville & les batteries à mesure qu'ils passaient & recevant leur feu sans qu'il y eût eu aucune perte considérable ni d'un côté ni de l'autre: qu'ils avoient mouillés au-dessus de la Ville entre Goat-Island & Conanicut: que les deux vaisseaux de ligne avoient conservé leurs croisières dans la passe de Naraganset & les frégates dans celle de Secconnet: que le Mercredi (9 Août) avant que nous eussions paru, il avoit été jugé nécessaire de détruire les frégates suivantes, l'*Orpheus*, le *Lark*, le *Juno* & le *Cerberus*: que plusieurs bâtimens de commerce avoient été coulés à fond dans le canal à l'effet d'empêcher l'ennemi d'approcher assez pour attaquer les batteries avec succès: que le *Flora* & le *Falcon* avoient été aussi coulés à fond lorsque le Comte d'Estaing étoit entré dans le port: que les équipages des différens vaisseaux étoient tous à terre pour servir suivant les ordres du Général.

L'Amiral apprit du Chevalier R. Pigot, que l'armée des rebelles avec laquelle l'escadre de Toulon devoit agir de concert, s'étoit assemblée sur la côte de Connecticut tout autour de l'Isle. De petits partis de cette armée s'étoient emparés de Conanicut, d'où le Chevalier Pigot avoit eu la précaution de retirer ses troupes, ainsi que de tous les postes avancés sur l'extrémité septentrionale de Rhode Island. Des allèges de toutes espe-

ces étoient prêtes à transporter l'ennemi dans l'endroit quelconque, qui seroit désigné pour sa descente. Le Chevalier R. Pigot avoit fait élever plusieurs nouveaux ouvrages sur les hauteurs adjacentes à New-Port. Il devoit s'en tenir à ces seuls moyens de défense, & il étoit lui même posté avec ses principales forces sur la hauteur de Tommerey, éminence assez considérable qui domine les principales approches de la Ville.

On formoit diverses conjectures dans la flotte à l'égard des mesures que le Vice-Amiral pourroit prendre en conséquence de ces avis. Les François, outre la supériorité de forces qu'ils conservoient encore, se trouvoient maintenant dans une position infiniment plus forte que celle qui faisoit notre sûreté à Sandy Hook. Les Rebelles étoient en possession de la rive gauche dans toute la longueur du port. Ils étoient à même, par conséquent, non-seulement de nous inquiéter à notre entrée & à notre approche des hauteurs escarpées de Conanicut, tout près desquelles nous devons passer; mais dans le cours d'une attaque contre d'Éstaing, ses vaisseaux étant disposés comme ils l'étoient, les Rebelles pouvoient placer autant de canons qu'ils eussent voulu sur l'extrémité septentrionale de cette Isle, & les pointer contre nous. L'opinion des Officiers les plus expérimentés étoit donc, que le Vice-Amiral ne pouvoit hasarder une attaque; & la lettre

écrite aux Ministres par Milord, donne lieu de croire qu'il étoit aussi de cet avis. Voici comme il s'exprime « dans des circonstances semblables, il étoit impossible de procurer au Général aucun secours essentiel ».

Le lendemain matin (10) tout changea de face. Le vent étoit passé au nord-est & il souffloit directement du port. Vers les huit heures, on entendit une furieuse canonade du côté de la Ville; & peu de tems après, on vit l'escadre Française mettre en mer avec toutes ses voiles dehors. Dix vaisseaux formoient une ligne de bataille à l'avant, & s'avançoient à travers le mi-canal : ils furent joints en-dehors du Phare par deux vaisseaux, venant de la passe de Naraganset. Le Lord-Howe fit aussi-tôt le signal d'appareiller, & la flotte Angloise porta au large. Par ce mouvement, il étoit clair que Milord avoit deux objets en vue : de gagner du tems & de la place pour former ses dispositions ainsi qu'il désiroit, & de profiter de la brise du large si elle se déclaroit, ainsi qu'il y avoit tout lieu de le présumer, ou en manœuvrant de gagner l'avantage du vent sur l'ennemi. Cet objet étoit de la plus grande importance. Si Milord eût attendu l'Amiral François & qu'il l'eût attaqué sous le vent, les brulots sur lesquels étoit fondé le plus grand espoir de succès contre une force si supérieure, non-seulement n'auroient pas pu prendre part au combat; mais les grosses frégates qui étoient

chargées de les soutenir, seroient nécessairement restées dans l'inaction. Tout le jour fût donc employé, à tâcher, par plusieurs savantes manœuvres, de jeter l'ennemi sous le vent. Mais il se montra également attentif au même objet, & il fit paroître autant d'empressement à conserver ses avantages, que l'Amiral Anglois à les lui faire perdre.

Le soir étant venu, l'*Appollo* de trente-deux canons eut ordre de se placer entre les deux flottes, à une distance d'où il pût appercevoir nos fanaux, & de nous donner à connoître par des signaux particuliers la situation de l'ennemi, jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue. Par ce moyen nous nous trouvâmes le lendemain, au point du jour, dans la même position, quoiqu'un peu plus éloignés de l'ennemi que le soir précédent. Le vent étoit resté à l'est, bon frais: le tems étoit fort chargé; & il n'y avoit point d'apparence qu'il changeât. Le Vice-Amiral fit donc savoir aux frégates auxquelles étoit confié le soin de protéger les brulots, que si l'ennemi conservoit l'avantage du vent, il attendroit son approche avec l'escadre formée en ligne de bataille de l'avant stribord au vent. En même-tems la flotte le vit avec la plus grande satisfaction prendre un parti décisif, avec cette fermeté héroïque qui peint à grands traits son caractère, & fait voir qu'il est au-dessus des craintes & des appréhensions puérides de ceux qui, pour éloigner d'eux la censure des igno-

rans, agissent contre leur propre jugement. C'est une vérité reconnue, qu'un poste quelconque dans la ligne est le moins convenable que puisse choisir un Commandant en chef pendant l'action. Du moment que le vaisseau qu'il monte est engagé, ses talents ne sauroient effectuer plus d'avantages que ceux de tout autre Capitaine de sa flotte; mais de s'élever courageusement au-dessus des usages établis, & d'oser le premier tenter un moyen sans s'embarasser de la méchanceté & de ses sarcasmes, c'est un stoïcisme qui annonce des qualités tout autres que celles qui entrent dans la composition ordinaire d'un bon Marin. Le Lord Howe étoit convaincu de l'utilité d'une telle conduite; c'en fut assez pour qu'il l'adoptât. Dans la situation où il se trouvoit, la convenance d'une telle résolution sautoit aux yeux. Engagé avec des forces si inégales, le principal espoir de succès étoit fondé sur l'expérience & les talens du Commandant en chef, & sur son adresse à saisir tous les avantages que le hasard lui offroit. Il dépendoit du plus sage emploi de ses petites forces, dont il s'agissoit de ne pas perdre un seul grain. Il arbora donc son pavillon à bord de la frégate *l'Apollo*, laissant *l'Aigle* au centre, & il se porta à une distance convenable pour embrasser d'un coup d'œil la disposition de toute la ligne. Il fut par ce moyen plus à portée d'observer la flotte Française; & s'étant apperçu, comme nous l'ima-

ginâmes, que d'Estaing avoit placé ses plus gros vaisseaux à l'avant-garde, il jugea à propos de fortifier l'arrière garde des Anglois pour recevoir son attaque; & il fit signal au *Cornwall* de soixante-quatorze canons, de quitter le centre & de changer de poste avec le *Centurion* de cinquante. Vers les quatre heures l'Amiral François gouverna sur une autre route, & forma de nouveau sa ligne pour engager sous le vent. Le Lord Howe traversa les interstices de notre ligne avec les frégates & les brulots, & quelques minutes après il fit signal aux vaisseaux, de diminuer de voiles & de se rapprocher du centre. Cette manœuvre se fit avec une précision qui charma nos plus anciens Officiers. Tous ses ordres avoient été exécutés de même, soit pour gagner le vent, soit pour se préparer à l'attaque projetée. Nous étions sans cesse dans l'attente de voir notre arrière-garde engagée avec l'avant-garde des François; mais peu de tems après, ils changerent de nouveau de route, & ayant porté au sud, la brume nous les eût bientôt fait perdre de vue.

Il venoit alors si frais que nos vaisseaux avoient pris les ris dans les huniers qui étoient la seule voilure qu'ils portâssent; & la mer étoit si agitée, que le Lord Howe ne voulût pas risquer d'aller à bord de son propre vaisseau. Il fit donc, de l'Appollo, qu'il montoit, le signal que son intention étoit d'al-

ler à la cape pendant la nuit, sur l'amure de
tribord, afin de prévenir une séparation;
mais le tems étoit si obscur & si brumeux,
que le matin la division bleue étoit abso-
lument séparée de la flotte. Le centre & l'a-
vant-garde, ainsi que la plupart des frégates
& des brulots, alloient encore de conserve.
A midi, l'escadre fut alarmée par le signal
d'incommodité que fit l'*Apollo*, & quelques
minutes après, on vit son grand mât de hune
tomber à la mer. Le vaisseau à bord duquel
servoit l'Auteur de cette Relation, eût vue
du pavillon jusqu'à onze heures du soir. De-
puis ce tems jusqu'au dix-sept Août au soir,
la plus grande partie de la flotte ignoroit
l'état où se trouvoit l'Amiral; & l'on étoit
dans les plus vives inquiétudes sur son sort.
Nous apprîmes ensuite que l'*Apollo* ayant
perdu son mât de misaine dans la nuit du
douze, il avoit été le jouet des vagues jus-
qu'au lendemain treize: que le vent frais s'é-
tant alors appaisé, le Capitaine Hammond
avoit mené l'Amiral à bord du *Phœnix*, qui
marchoit de conserve avec le *Centurion*, l'*Ar-
dent*, le *Richmont*, le *Vigilant* & le *Roebuck*.
Le quinze, il découvrit l'armée Française,
mouillée en partie à environ vingt-cinq lieues
à l'est du cap May, & après avoir examiné
sa position & avoir laissé le *Centurion* pour
guider les vaisseaux dispersés de sa propre
escadre, ou ceux du Vice-Amiral Byron
qui pourroient joindre, il fit voile vers le

rendez-vous à Hook. Il y trouva le reste de sa flotte qui avoit été aussi fort maltraitée. Le *Roebuk* avoit perdu son mât de perroquet de fougue. Le *Beaupré du Raisonné* & le grand mât du *Cornwall* avoient été écliés. Les brulots étoient si endommagés par l'humidité, qu'ils furent pendant quelque tems hors d'état de servir. Outre ces accidents qui étoient les suites de la temête, l'*Isis* revint fort déséparée. Elle avoit soutenu un combat très-vif pendant une heure & demie, avec un vaisseau François de soixante-quatorze canons.

La flotte avoit été beaucoup plus maltraitée. Dans la soirée du treize Août, le Capitaine Dawson, montant le *Renown* de cinquante canons, rencontra le *Languedoc*, à bord duquel étoit M. d'Estaing; ce vaisseau étoit absolument démâté. Il le rangea de près sous le vent, & ayant été helé, au lieu d'obéir à l'ordre de montrer son pavillon, il lui donna tous les canons de sa dernière batterie. Il s'éleva alors au vent, & ayant ouvert les sabords de sa première batterie, il vira & vint se placer à l'arrière du *Languedoc*. Lorsqu'il fut à la distance d'une demie encablure, il lui lâcha trois bordées. Parmi les dommages qu'il lui occasionna, il lui emporta son gouvernail. Il faisoit alors si obscur & il venoit si frais, que Dawson prit le parti d'aller à la cape pendant la nuit, avec le dessein de renouveler l'attaque le

lendemain matin. Mais dès le point du jour il apperçut six vaisseaux François, dont trois lui donnerent chasse & trois resterent avec le Languedoc.

Le même soir (du 13) & vers la même heure, le Commodore Hotham, montant le *Preston* de cinquante canons, traversa aussi le *Tonnant*, leur vaisseau de quatre-vingt canons qui n'avoit que son grand mât. (a). Il lui livra le combat avec le plus grand avantage, jusqu'à ce que la nuit l'eût forcé de s'éloigner avec le même dessein que Dawson & autant d'espoir de succès; mais la fortune lui joua le même tour; il se trouva avoir affaire à une partie de l'escadre Française.

Un troisième combat aussi brillant qu'aucun dont il soit fait mention dans les Annales de la Marine Angloise, eût lieu le même jour (13) entre l'*Isis* de cinquante canons, commandée par le Capitaine John Raynor, & le *Cæsar* de soixante-quatorze canons. ayant un pavillon à son mât d'artimon & dans le meilleur ordre, Raynor, en allant au rendez-vous, avoit reconnu sa force à environ trois heures après-midi & avoit tâché d'éviter sa rencontre, mais le *Cæsar* s'étoit trouvé être le plus fin voilier. Peu de tems après ils furent bord à bord, & ils se battirent pendant une heure & demie à la portée

(a) Il étoit impossible que des vaisseaux démâtés pussent se garantir de ces insultes.

du pistolet. L'expérience & l'adresse du Capitaine Anglois, son intrépidité & sa résolution pendant un combat si inégal, étant secondées par le zèle & la bravoure de son équipage & de ses Officiers, qui tous avoient la plus grande confiance en ses talens, forcèrent à la fin le François de prendre vent arrière & de (a) fuir avec toutes ses voiles. L'*Isis*, qui avoit souffert beaucoup dans ses mâts & dans son gréement, vers lesquels l'ennemi avoit pointé tous ses canons, ne put lui donner chasse. Raynor avoit tiré meilleur parti des siens. Le Capitaine François perdit un (b) bras, le premier Lieutenant une jambe, & de l'aveu même des François, ils eurent soixante dix hommes de tués & de blessés (c). La modestie de la Relation que le Capitaine Anglois a donnée de ce combat glorieux, ajoute un nouvel éclat à sa bravoure, & lui mérite d'autant plus de droits à l'estime du Public. De semblables traits caractérisent le vrai héros. Le Duc d'Ancastré

(a) Il y a bien plus d'apparence que l'approche de la nuit fit craindre au *César* de s'écarter de l'escadre Française, & que ce fut pour cette raison qu'il abandonna sa chasse.

(b) Il fut dit que s'étoit M. de Bougainville; mais cela ne s'est point vérifié.

(c) A bord de l'*Isis* il y eut quatorze hommes blessés & un seul homme du vingt-troisième régiment tué dans les hunes.

CCCXXIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

qui n'étoit arrivé d'Angleterre que la veille du jour où nous fîmes voile, eut la permission de servir à bord de l'*Isis*, & il se distingua beaucoup dans cette action.

Les vaisseaux étant réunis, le premier soin du Vice-Amiral fut de radouber promptement les vaisseaux désemparés. L'*Isis*, ainsi que l'*Apollo* & les brulots, furent envoyés à New-York; & l'on fit venir les provisions nécessaires pour rafraîchir les vaisseaux qui pouvoient être radoubés au Hook. L'*Expériment* fut expédié le dix-huit Août, pour prendre connoissance de l'état des affaires à New-Port & de celui de la garnison. L'*Ariel* & la *Galatea* furent envoyés en croisière, l'une au sud, l'autre au nord. Le même jour le *Monmouth* de soixante-quatre canons, un des vaisseaux de la malheureuse escadre de Byron joignit la flotte. Il avoit son grand mâc éclié; & les maladies avoient faits de grands dégâts parmi son équipage.

Le radoub indispensable de tant de vaisseaux, prit nécessairement plusieurs jours, pendant lesquels le Vice-Amiral reçut avis que l'escadre Françoisse étoit retournée à Rhode-Island. L'*Expériment* de cinquante canons avoit été chassé le vingt-trois Août par trois gros vaisseaux François, & étoit entré dans le Sound de Long-Island; il étoit revenu à New-York par *Hell-Gate*. C'est le premier vaisseau à deux ponts qui se soit hasardé dans cette passe dangereuse. La *Vénus*

& la *Galatea* confirmerent les nouvelles. Le dernier avoit vu onze vaisseaux de ligne, y compris les deux vaisseaux démâtés, mouillés par le travers du Havre de New-Port dans la soirée du vingt-un Août; & il les avoit laissés dans la même situation le jour suivant.

Lorsque le Lord Howe eût reçu cet avis, & tandis qu'il attendoit la Marée pour traverser la Barre; les vaisseaux désarmés, à l'exception de l'*Isis* & de l'*Apollo*, étant alors presque refaits, le Lieutenant Stanley arriva de Rhode-Island, d'où il s'étoit échappé dans une chaloupe le Vendredi (21) précédent, exposant sa vie au plus grand danger. Il nous apprit qu'il avoit trouvé la flotte Françoisse mouillée par le travers du Port: que le vent ayant continué depuis à souffler de l'est, il n'étoit pas à présumer qu'elle eût pu y entrer: que les Rebelles, au nombre de plus de vingt mille hommes, s'étoient avancés à quinze cents verges de nos ouvrages, que le Chevalier Robert Pigot ne redoutoit aucunement leurs attaques de front; mais que, si la flotte Françoisse parvenoit à les seconder, il avoit ordre de lui dire que cela donneroit une tournure alarmante aux affaires. Que d'Estaing pouvoit débarquer des troupes à Brentons Neck, conformément au plan arrêté entre les Rebelles & les François; & que si elles s'avançoient contre son arriere garde, il ne pouvoit pas répondre des suites.

Sur cet avis le Lord-Howe traversa aussi.

cccxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
tôt la Barre, & ayant été joint pendant la nuit par l'*Expériment* & les brulots de New-York, & par plusieurs Volontaires venus pour servir à bord du *Monmouth*, il fit voile le lendemain matin pour New-Port. Un renfort tiré de l'armée de Clinton, devoit être envoyé en même-tems par le Sound pour porter du secours à la Garnison. Le Lord Howe devoit favoriser l'approche de ce renfort, attirant à lui la flotte Françoisse & tâchant de l'engager au combat; mais ayant été rencontré en Mer par la *Galatea*, avec des dépêches du Général Pigot, par lesquelles il apprit que d'Estaing avoit appareillé de son mouillage, dans la nuit du Vendredi (21) au Samedi, par le travers de la pointe Judith, & qu'il avoit dirigé sa route vers Boston: il détacha le *Nautilus*, le *Sphynx* & le *Vigilant* pour Rhode-Island, & il se mit avec son escadre à la poursuite de l'ennemi. Comme il n'y avoit pas d'apparence qu'il tentât, ayant ses gros vaisseaux désarmés, de naviguer à-travers le Canal du sud, en dedans du Banc de George, le Vice-Amiral espéroit qu'en suivant cette route, il pourroit les intercepter à leur approche de la Baye de Boston. Il fut fortifié dans ces espérances par le Capitaine de l'Armateur la *Résistance*, pris par notre flotte le vingt-huit Août. Il avoit été envoyé de Boston le Lundi (24) précédent, pour vigier l'escadre Françoisse & pour la piloter dans Boston. Mais

ayant descendu le Canal sans l'appercevoir, il imagina qu'elle avoit gouverné autour du Banc.

Dans la matinée du trente Août, nous arrivâmes dans la Baye de Boston. La flotte resta sous voiles, tandis que le *Phoenix* & l'*Expériment* furent envoyés en avant pour examiner ce qui se passoit dans le Port, & pour informer l'Amiral par des signaux particuliers, si l'escadre Françoisse étoit arrivée ou non, & au cas qu'elle fût arrivée, dans quel endroit elle étoit mouillée. Entre les quatre & cinq heures, nous eûmes la mortification d'apprendre, par un signal de l'*Expériment*, qu'elle étoit mouillée dans la Rade de Nantasket.

Le lendemain, le Vice-Amiral ayant intention de profiter d'un vent favorable pour examiner la position de l'escadre Françoisse, il fut contrarié dans son projet par un accident. Le *Saint-Albans* alla échouer près de la pointe du Cap Cod. Il effectua cependant ce projet le premier Septembre, mais il trouva l'armée du Comte d'Estaing dans une situation imposante. Elle étoit protégée par les fortifications construites sur les isles qui dominant la Rade & le Canal de Nantasket, de sorte que, quelques tentatives qu'il eût faites, il n'eût point pû s'en promettre le moindre succès. Il crut donc ne devoir pas perdre un moment & revint au secours de New-Port. Mais, graces aux mesures qu'il

cccxxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
avoit prises, cette Place importante étoit déjà
délivrée de tout danger. Sullivan ayant vu
la retraite de ses Alliés, & apprenant que
la flotte Angloise étoit à leur poursuite,
jugea convenable de lever le siège de la
Place, sous le prétexte que le Comte d'Es-
taing lui avoit manqué de parole.

Ainsi par un heureux mélange de pru-
dence & de hardiesse, par un enchainement
de manœuvres supérieures aux lumieres que
fournit la Tactique navale, par un zele in-
fatigable, par une vigilance active à saisir
tous les avantages qui se présentoient, par
le courage indomptable que son exemple ins-
piroit à chaque Officier & à chaque Matelot
sous ses ordres, le Lord Howe, après avoir,
avec des forces si inégales, déconcerté les
vastes projets de l'ennemi, après avoir pro-
tégré l'armée & la flotte des transports à New-
York, après avoir délivré Rhode-Island &
forcé l'escadre Françoisise d'entrer dans le
Port de Boston, où sa situation délabrée de-
voit la retenir long-tems, retourna à New-
York; &, au regret infini, tant de la flotte
que de l'armée, il remit le commandement
au Contre-Amiral Gambier (a).

[a] L'envoi d'un tel successeur au Lord Howe,
dans des circonstances si critiques, étoit l'insulte la
plus piquante que le premier Lord de l'Amirauté pût
faire aux Officiers de Marine servants en Amérique.
Le choix d'un Gambier pour succéder à un comman-

D'après ce résumé impartial des faits, le Public jugera s'il doit accueillir les soupçons infâmes qui ont pris naissance dans la clique d'un Sandwich, ou s'il ne doit pas plutôt admirer la conduite du Lord Howe. Il apprendra combien la Nation doit de reconnaissance à cet honnête homme, à ce brave Officier, dont la réputation a été attaquée sourdement par ces indignes suppôts de l'iniquité. Il rougira du traitement cruel & injuste dont ses services ont été payés; & il tournera son indignation contre les instrumens d'un Ministre corrompu, qui, par son ignorance & sa trahison, a été sur le point de

dement qui exigeoit les talens d'un Howe, & pour être placé à la tête des braves gens qui avoient été formés sous cet illustre Amiral, étoit aussi avilissant pour eux qu'il auroit pu être fatal à la nation. Qu'on ne prétende point justifier ce choix en disant que Milord Sandwich avoit allégué qu'on n'avoit jamais eu le dessein qu'il servit en qualité de Commandant en chef & que Byron étoit sur la côte. Il est question ici d'un plan adopté antérieurement au départ fortuit de M. Byron pour l'Amérique; & notre homme étoit chatouillé trop vivement par son amour propre pour garder un silence modeste sur l'honneur inattendu qui lui étoit destiné dès son arrivée.

Cette note est de l'Auteur : quant au motif de l'aversion des Marins Anglois pour M. Gambier, tout ce que l'Editeur en sait c'est que cet Officier eut l'audace, n'étant que jeune Capitaine, de deshonorer la couche d'un Amiral; qui pourtant tira de lui, par une condamnation, une grosse somme.

cccxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
sacrifier, je ne dis pas l'Empire Anglois en
Amérique. . . . (Ce phantôme est disparu)
mais la vie de trente mille braves guerriers
qui avoient si long tems combattu & versé
leur sang pour leur patrie.

Ces braves guerriers ont prodigué eux-
mêmes les témoignages les plus glorieux au
Lord Howe. Quelqu'injustes que le choc
d'intérêt & les vues d'ambition aient pu rendre
certains Officiers de l'armée de terre sur le
compte du frere de leur Général (William
Howe), il n'y eut qu'une seule voix, &
depuis le Général Clinton jusqu'aux simples
Soldats, tous exprimerent, par leur conte-
nance abattue, la douleur de voir s'éloi-
gner des côtes le Conservateur du nom An-
glois en Amérique. Aucun Ecrivain gagé
n'auroit osé défigurer des faits dont ils
avoient été eux-mêmes les témoins, ni mas-
quer par des détails faux & délusoirs la né-
gligence & la trahison, s'embarassant peu
si cette trahison ou cette négligence doit
être imputée aux mesures timides & lentes
suivies dans l'administration de la Marine,
dont le Lord Howe a su détourner les suites
fatales. Ils se sont avoués ses redevables pour
leur sûreté & leur conservation, & tout
aussitôt ils ont articulé les éloges qui lui sont
dus pour le triomphe signalé qu'ils lui ont
vu remporter sur les ennemis de leur patrie:
oui triomphe signalé; c'est une expression
que j'ai bien pesée, & je la répète. — Si l'ex-
posé naïf que je viens de faire aux lecteurs

ne justifie pas à leurs yeux l'usage de semblables expressions : j'espère que quelques réflexions feront adopter au Public le même langage.

D'abord il est à propos d'observer que le Congrès étoit beaucoup mieux informé du vrai état de notre marine en Amérique au commencement de cette année, qu'en l'étoit, malgré ses prétentions, le Lord Sandwich lui-même. Ils firent connoître le nombre de nos vaisseaux & leur situation à leurs nouveaux Alliés avec une exactitude que le Lord Sandwich ne se soucie pas de mettre dans ses comptes avec la Nation Angloise. Ils savoient que le principal objet de nos armemens dans les mers d'Amérique, étoit l'interruption de leur commerce & la destruction des petits bâtimens qu'ils avoient équipés : qu'on n'employoit pour ce service que cinq vaisseaux de 64 canons, cinq de 50 avec un certain nombre de frégates & de floops : que nous regardions ces forces comme plus que suffisantes : que même ce petit nombre de vaisseaux étoit constamment dispersé sur toute l'étendue de la côte & devoit être distribué de la sorte pour remplir son objet : que par conséquent un armement considérable, dont le projet seroit secret & l'exécution rapide & vigoureuse, devoit promettre les succès les plus brillans & les plus décisifs. Ces forces pouvoient attaquer les vaisseaux Britanniques en détail & les détruire l'un après l'autre. Les vaisseaux de

guerre une fois pris ou coulés à fond, les transports & les vivriers tomboient nécessairement entre les mains du vainqueur, & l'armée Angloise affamée & n'ayant plus aucun moyen de retraite, devoit avoir le même sort. La querelle étoit ainsi terminée tout d'un coup avant que l'on pût avoir en Angleterre la moindre notion du projet ou du moins avant qu'il fût possible d'en faire partir aucun secours pour prévenir l'exécution d'un dessein si bien concerté.

Telles étoient les raisons que les Députés d'Amérique faisoient valoir auprès du Ministère de France: & on ne peut disconvenir que ces raisons ne fussent justes & très-bien fondées. Aussi ont-elles déterminé l'expédition du Comte d'Estaing. On a proportionné les forces à la grandeur de l'entreprise. Le secret fut si bien gardé relativement à la destination de la flotte, qu'elle étoit déjà par la longitude des Açores avant que l'Amiral François, par une déclaration de guerre formelle à bord des différens vaisseaux de son escadre, eût appris à ses Officiers l'objet de cette expédition & qu'il eût animé ses équipages par la perspective d'une victoire aussi certaine que facile.

Tandis que nos ennemis travailloient à poursuivre vigoureusement l'exécution des projets qu'ils avoient si sagement combinés pour notre destruction, le premier Lord de l'Amirauté crut son objet rempli, s'il avoit réussi à tromper la nation. Les amis de la

Constitution & toutes les personnes qui avoient à cœur la gloire de leur pays étoient les seuls ennemis qu'il sembloit redouter. L'intérêt & la sûreté de la Nation le touchoient fort peu, pourvu qu'il réussit à repousser les attaques qu'essuyoit sa funeste administration. Rompu à toutes les menées de l'astuce & de la fausseté, & encouragé par le dévouement servile d'une majorité nombreuse des gardiens constitutionnels de nos libertés, il mit tout en œuvre pour surprendre la crédulité des peuples dont il redoutoit encore l'indignation. Dans cette vue on berçoit journellement le public de récits pompeux de l'état brillant de nos forces navales, du grand nombre de vaisseaux déjà armés & équipés qui pouvoient mettre à la voile lorsque la circonstance le requerroit. On parloit des préparatifs des François comme d'une démonstration pitoyable & sans conséquence, en assurant qu'on avoit pris le plus grand soin pour augmenter nos forces en proportion & leur conserver toujours leur supériorité ordinaire. Le Roi lui-même s'est laissé engager à favoriser l'artifice, après avoir commencé par en être la dupe le premier : & le Gouvernement, comme une vile Courtisane, a couvert sa pauvreté réelle du masque de la pompe & de l'apparat. Entre les mains de ces Charlatans politiques la Nation a pris un certain éclat ; mais c'étoient les couleurs fausses & passageres d'un malade qui languit intérieurement & dont toute la

cccxxxij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
machine est menacée d'une prochaine dissolution. C'est vainement que les amis du malade lui représentent sa situation réelle, qu'ils emploient les prières, les menaces & tous les moyens possibles pour l'arracher aux ignorans qui, après avoir ruiné sa constitution, le bercent de fausses espérances jusqu'au moment de sa mort. C'est en vain que le Comte de Chatham, se livrant à son enthousiasme, fait retentir dans la Chambre des Pairs cette voix qui a si souvent annoncé la gloire & la prospérité de la Nation, & qu'il requiert hautement les Ministres du Roi de prendre de bonne heure ces mesures vigoureuses qui, sous son administration, nous ont valu tant de trophées & de conquêtes. Les corps les plus durs rendent des étincelles lorsqu'on les frappe, mais nos Ministres sont de lâches automates; & ce grand homme n'a pu tirer de leurs cœurs glacés la moindre étincelle de ce feu céleste dont il étoit dévoré. Leur insensibilité a fait sur l'ame ardente du Comte de Chatham une sensation dont le souvenir est trop profondément gravé dans le cœur de tout véritable Anglois pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. Indigné d'avoir survécu au courage Britannique, il a rappelé toutes ses facultés pour le ranimer; & si cet effort lui a coûté la vie, il est mort du moins comme il avoit vécu. Un trépas heureux pour lui mais funeste pour nous, lui a dérobé le spectacle des calamités & de l'opprobre, qu'il avoit prédit en mor-

tant par les dernières paroles qui furent prophétiques comme celles de quelques vertueux personnages de l'Antiquité.

Mais laissons ses cendres en paix. Son nom m'avoit écarté de mon sujet. Mon objet est de prouver que les détails les plus exacts & les plus authentiques reçus journallement des préparatifs, par lesquels on nous dévançoit dans les ports de France: le départ de la flotte, convoyée par la Motte Piquet, & l'objet de son armement, qui n'étoit un secret pour personne; & jusqu'à la déclaration de guerre, car, dès ce tems là, tout homme de bon sens n'a pas donné d'autre nom au rescrit remis avec tant d'insolence par l'Ambassadeur de France au nom de son Maître: l'air de triomphe des Députés de l'Amérique qui, malgré leur sagacité & leur dissimulation naturelle, ne pouvoient cacher la joie que leur caufoit le succès complet de leurs négociations à la Cour de Versailles: l'arrivée de l'un de ces Députés à Toulon, & les préparatifs faits pour sa réception & celle de M. Gérard à bord du *Languedoc*, qui étoient le sujet usé de toutes les conversations: la grande quantité de marchandises pour les marchés d'Amérique dont nos Ministres savoient bien que la flotte de Toulon étoit chargée: mon seul objet, dis-je, est de prouver que le concours de toutes ces circonstances réunies qui annonçoient si clairement les desseins de la France, n'a feu-

cccxxxiv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
lement pas attiré l'attention de nos Ministres. En effet, a-t-on pris d'autres précautions pour sauver l'Angleterre, que d'aller prononcer de beaux discours dans les deux Chambres du Parlement ou de faire d'inutiles & ridicules visites aux différens chantiers du Royaume? L'important passage de la Méditerranée n'est il pas toujours resté ouvert & sans défense? Un seul vaisseau y a-t-il été envoyé pour renforcer notre Commandant ou pour le mettre en état d'observer l'ennemi & d'informer le Ministère de ses mouvemens? Les premiers avis du départ de l'escadre de Toulon & de la route qu'elle avoit prise, n'ont-ils pas été communiés à l'un de nos Résidens par une Puissance étrangere; & ne les a-t-il pas envoyés en Angleterre par la route de terre?

A la fin d'Avril, lorsque cette importante nouvelle fut entièrement publique, quel parti ont pris nos grands & fiers Ministres? Ils ont continué leur petite guerre avec l'Opposition, en laissant l'ennemi s'avancer en triomphe. Leur principal objet étoit de terrasser leurs adversaires dans le Parlement. Pour le remplir, ils n'ont point rougi d'exagerer au Souverain & aux Peuples ces mêmes préparatifs que la veille ils affectoient de mépriser. Alors la flotte Françoisé à Brest fut déclarée être d'une telle force, qu'il n'étoit pas possible de retrancher un seul vaisseau de ceux qui étoient destinés pour la défense

de la Grande-Bretagne (a). On ne favoit pas bien précifément la destination de l'efcadre de Toulon. — Le chemin qu'elle avoit paru prendre pouvoit être une feinte. — Si on eût détaché une efcadre de notre flotte pour aller à la poursuite des François, ils auroient pu revenir sur leurs pas pour se joindre à d'Orvilliers & lui donner une supériorité décidée sur l'Amiral Keppel. — Quoique la flotte de M. d'Estaing eût été vue à une très - petite distance des Ifles Açores, il étoit possible qu'elle n'eût avancé si loin que pour mieux couvrir son dessein. Elle auroit pu rester cachée (b), suspendue dans les nues, jus-

(a) Voyez le discours du Lord North.

(b) Il seroit singulier que de part & d'autre on se fût défié de la réalité de l'envoi d'une efcadre en Amérique: que le Ministère Anglois eût imaginé que la flotte de Toulon viendroit à Brest pour ajouter tout d'un coup des forces considérables à ce département & surpasser celles de la Manche, & que le Ministère de France eût soupçonné que la destination de Byron étoit une feinte, & qu'au lieu de percer jusqu'en Amérique, elle reviendroit inopinément pour se joindre à Keppel & le rendre au moins égal (alors) si non supérieur à l'efcadre de Brest. Nous n'avons aucun droit pour établir cette coniecture. Mais tout le monde peut se souvenir que dans le tems de la sortie de Byron, on disoit hautement en France que sûrement il n'alloit point en Amérique, vû qu'il restoit trop peu de vaisseaux en Angleterre; & chacun fait que dans le Parlement Britannique les Ministres ont déclaré qu'ils avoient craint que le Comte d'Estaing ne fût destiné plutôt à tenter une attaque sur l'Angleterre.

qu'à ce qu'elle reçût la nouvelle de ce détachement de notre grande flotte. Alors elle auroit rebroussé chemin ; & de concert avec la flotte de Brest, elle seroit venue attaquer nos côtes avec des forces si considérables qu'il auroit été impossible de leur résister.

A quel état d'objection la Nation est elle donc réduite ? Combien il faut que son ancien courage soit amorti, lorsqu'une clique de Ministres ose mettre en avant un pareil rissu d'absurdités, pour justifier la bassesse & l'ignominie de leur conduite, lorsqu'on les voit mépriser assez souverainement nos Représentans pour ne pas douter un instant ; pour oser même déclarer que quelque puérites, quelque pitoyables que soient leurs raisons, quelque dangereuses que soient leurs mesures, ils seront toujours sûrs de les faire soutenir par la majorité des deux Chambres ; lorsqu'ils n'ont pas même la décence de respecter les calamités qu'ils ont accumulées sur nous, mais qu'ils osent tirer vanité du triomphe qu'ils ont remporté sur la sagesse & sur le bon sens de la Nation ! Ils ne craignent pas de faire valoir, comme un moyen infailible d'augmenter leur crédit auprès du Peuple, les raisons mêmes qui devroient les priver pour jamais de toute espece de confiance & d'autorité. « Nous ignorions entièrement la situation de l'ennemi, ses vues & ses desseins ; & nous craignons en conséquence de nous épuiser, en voulant aller
parer

parer d'un côté, un coup qui nous seroit porté de l'autre ».

Outre l'imprudence & l'effronterie d'un pareil aveu, les Ministres ne sentoient-ils pas qu'ils laissoient sans réponse une infinité d'objections, telles entr'autres que celle-ci? Pourquoi n'avez-vous pas mis la Marine de la Grande-Bretagne en état de défier tous les efforts de nos ennemis dans toutes les parties du globe, comme elle l'a toujours été avant votre malheureuse administration? Pourquoi le destin de cet Empire, autrefois si glorieux, est-il devenu le jouet des événemens, & a-t-il été abandonné à des probabilités & à des conjectures extravagantes? N'avez-vous pas eu assez de tems pour vous préparer à l'épreuve; ou avez-vous craint que la Nation vous refusât les subsides nécessaires pour faire échouer les desseins de ses ennemis, dont vous avez été prévenus de si longue main & d'une manière si positive? L'extravagance & l'énormité de toutes vos demandes, les ont-elles jamais empêchés de réussir? N'est-ce pas vous qui déterminez la mesure de l'affluence avec laquelle les trésors publics devoient couler dans des canaux qui sont eux-mêmes sous votre direction? N'étiez-vous pas convaincus que la bourse de tous les Citoyens vous seroit ouverte, du moment où les richesses de la Nation seroient appliquées à leur véritable emploi, & où vous tourneriez enfin votre at-

cccxxxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
tention sur la Marine de la Grande Bretagne,
son seul boulevard & sa défense naturelle?

Le fait est que notre ministère avoit reçu les avis les plus prompts & les plus positifs du tems où l'escadre de Toulon a appareillé, de sa destination & du danger inévitable dont nos forces en Amérique étoient menacées, si l'expédition du Comte d'Estaing eût réussi. Mais il n'est pas moins constant que malgré les sommes immenses qui avoient été votées pour la Marine depuis trois ans, la flotte étoit alors dans un tel état de foiblesse & de délabrement qu'il étoit impossible d'en tirer un détachement proportionné au besoin & à la nature des circonstances. Il fallut près de deux mois pour ramasser toutes les vieilleries qui pourrissoient depuis nombre d'années dans les différens chantiers du Royaume, pour dépouiller les vaisseaux de Portsmouth de leurs agrès, pour épisser & nouer les cordages qui étoient depuis si long-tems au rebut comme hors d'état de servir, pour rappetasser des mâts & des vergues avec les débris d'une flotte autrefois la terreur de l'univers, pour aller ramasser dans la fange des prisons des hommes infectés de maladies contagieuses & qui n'étoient point accoutumés à la mer.

Lorsqu'au moyen de toutes ces misérables ressources on fut enfin parvenu, je ne dis pas à armer, mais à mettre à la mer une flotte de onze vaisseaux, qu'en est-il

résulté? Ils n'ont pas été en état de résister à un grain d'Été. Dispersés & balottés à la merci des flots pendant près de trois mois, les malheureux débris de la flotte de Byron sont arrivés à New-York, la plupart démâtés & désagrégés. Les maladies des prisons qui y avoient été apportées par les gens de leurs équipages, avoient fait de si grands progrès, que sur un vaisseau de 74 canons il n'y avoit que quatre-vingt hommes en état de faire le service. L'Amiral lui-même, entièrement désarmé, manqua d'être pris par la flotte Françoisise, à laquelle il n'échappa qu'avec les plus grandes peines. Il se crut trop heureux de pouvoir gagner le port d'Halifax où il trouva une partie de son escadre dans le même état que son vaisseau.

Quoique le plus ignorant & le plus vil partisan du Ministère fût bien convaincu qu'il étoit impossible de fonder aucune espérance sur une escadre ainsi équipée; quoique les Ministres ayent entendu dire maintes fois qu'il n'y a pas sur l'escadre un seul Officier qui ne soit prêt à déclarer sur son honneur, que si les vaisseaux eüssent été dans un état passable relativement à leurs équipages ou à leurs agrès, ils n'auroient pas même senti la force du coup de vent qui les a si horriblement maltraités; cependant les suppôts de la Junte ont encore profité, avec leur effronterie ordinaire, de cette heureuse circonstance. Ils n'ont pas rougi d'élever à ce sujet

leur voix arrogante. & de prendre cette assurance & ce ton imposant que permettroient à peine une conscience irréprochable & la certitude d'avoir fait son devoir. » Nous ne pouvons, ont-ils dit, lutter contre les éléments. — Les accidens peuvent faire échouer les projets les mieux concertés. — Sans ce coup de vent qui a séparé la flotte, selon le cours ordinaire de la navigation, elle auroit gagné la côte d'Amérique assez à tems pour faire avorter l'expédition du Comte d'Estaing «. Les faits que j'ai déjà rapportés réfutent complètement cette assertion, mais en voici un encore plus concluant. Le *Cornwall* n'avoit point été arrêté par ce coup de vent. Il a fait seul la moitié du chemin, par conséquent sans être retardé par la marche inégale d'une escadre. Cependant ce vaisseau n'est arrivé à Sandy-Hook que le 30 Juillet, & d'Estaing avoit paru le 5 sur la côte.

Les partisans du Ministère pourroient m'objecter que je fatigue le public d'observations trop misérables & trop puériles pour mériter son attention. Le destin de notre marine & de notre armée en Amérique, qui paroïssoit d'une si grande conséquence pour ceux qui y défendoient notre cause aux dépens de leur propre vie; étoit bien loin d'être le principal objet de nos sages & prudents Administrateurs. Tous leurs soins se bornoient à garder le siége de l'Empire; & les opé-

rations dans la Manche occupoient toutes leurs pensées & épuisoient toutes leurs ressources. De là nous devons supposer que tout est victoire & triomphe. Voilà pourquoi nous n'avons pas d'humiliations à déplorer. Il est évident d'après cela qu'il n'y a ni mécontentement, ni murmures ni plaintes, ni même sujets de plaintes.

Il sembleroit qu'en Angleterre l'administration n'est point obligée d'avoir recours à la vile ressource de dénaturer les faits, de chercher des prétextes injustes pour ternir la réputation des Officiers de la Marine qui ont le plus d'expérience & d'habileté, ou pour rejeter l'indignation publique due à un des Membres de leur infâme ttipot sur un brave homme qui a sauvé la nation d'une calamité encore plus ignominieuse. Il semble que le juste & indulgent Sandwich ne doit point montrer de jalousie contre le courageux Amiral Keppel, qui a joint la prudence de l'homme d'Etat à l'habileté du Commandant en chef: qui a osé désabuser le public par la prudence de sa conduite, & au risque de voir sa réputation exposée au moins pendant un tems à des imputations désagréables, plutôt que de sacrifier les intérêts de sa patrie: qui découvrant la fausseté & l'imprudence des assertions de cet infâme Ministre, & certain de la grande supériorité de la flotte de Brest, a mieux aimé retourner en Angleterre, pour s'y procurer, s'il

CCXLIIJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

étoit possible, un renfort, que d'exposer l'existence même de la Nation Britannique au sort du combat le plus inégal & le plus téméraire qui ait jamais été donné.

Certainement il y a un point de lâcheté & d'avilissement au-dessous duquel il est impossible qu'une Nation puisse descendre. Ou ce sont nos Ministres qui nous ont réduits à ce point d'avilissement, ou le Génie de la Grande-Bretagne nous a abandonnés pour jamais, & son ancienne ardeur s'est tellement amortie & éteinte, qu'elle ne peut plus se ranimer. Menacés par toutes les Nations qui nous environnent, nous sommes en hostilités ouvertes avec la France. L'Espagne est sur le point de nous déclarer la guerre : le Portugal, l'enfant de notre charité, a passé du côté de nos ennemis : la Hollande, ajoutant l'insolence à l'ingratitude, nous chicanne exprès pour se procurer des prétextes de partager les dépouilles de ses anciens défenseurs & de ses fideles alliés : l'Empire Britannique lui-même est démembré : des Provinces, dont nous tirions nos richesses, notre force, notre crédit, se sont séparées de nous pour jamais ; & leurs habitans sont devenus nos ennemis les plus terribles & les plus irréconciliables : peut être à cet instant même les grandes sources de notre opulence sont-elles détruites & des milliers d'Anglois se voyent-ils réduits à la mendicité, par la perte de nos Isles de l'Amérique.

Telle est notre perspective au-dehors. Au-dedans la division regne dans nos Conseils; les ennemis de la Patrie, qui, dans le cours de quelques années ont fait tomber la Nation de ce haut point de gloire, de puissance & de prospérité où elle s'étoit élevée sous le dernier regne, & l'ont réduite au dernier degré d'humiliation & de misere, continuent de voir triompher leur iniquité. Les emplois, les graces, la protection la plus éclatante, tout les invite à persister dans ces mêmes mesures, dont l'expérience a fait voir que nous ne devons attendre que ruine & destruction. Cependant les Amis de la constitution qui n'ont pas cessé de s'opposer à ces mesures funestes, sont mis à l'écart, méprisés & constamment en bute aux imputations injurieuses d'avoir un esprit factieux & une mauvaise volonté impuissante. On oppose les Généraux les uns aux autres dans des querelles particulieres. Les Ministres font tout ce qui dépend d'eux pour exciter & entretenir ces divisions, & pour attiser le feu de leurs animosités. Quelques-uns d'entr'eux qui avoient acquis l'estime & la confiance de leur corps, des talens desquels on avoit la plus haute idée & que leurs principes rendoient respectables aux yeux de tous les honnêtes gens, n'ont pas rougi de profiter leurs noms à ces viles manœuvres; & de se vouer au mépris & à l'indignation publique, pour obtenir les bonnes graces d'un scélérat en

cccxliv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
place. Les plus braves de nos Commandans de terre & de mer qui jouissoient de la plus haute considération auprès de leur Roi & de leur pays, sont en bute aux insultes & aux outrages. Leur réputation est flétrie; & ils se voyent chargés de l'humiliation & de l'infamie que la Toute-Puissance divine n'auroit pas pû écarter des plans d'ignorance, de foiblesse & d'indécision qui leur étoient imposés par le Cabinet, & dont ils n'ont pu se dispenser de tenter au moins l'exécution, sans manquer à l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain.

Dans le tems où la Nation saigne encore des coups qui lui ont été portés par ce fatal mélange d'extravagance & d'injustice: tandis que les Ministres se défient de ces hommes braves & ardens qu'ils savent bien avoir bassement injuriés: que ceux-ci de leur côté sont révoltés de la perfidie de l'administration, & qu'ils frémissent de servir sous une clique de gens dont les conseils ne peuvent produire qu'humiliation & disgraces, nos flottes restent sans Commandans. Une forte escadre de l'ennemi (a) croise dans la Manche où elle est déjà depuis long-tems; & il n'y a pas un seul Officier à pavillon, si peu connu qu'il soit, que le Lord Sandwich puisse

(a) L'Auteur écrivoit peu de tems après la rentrée du Lord Howe en Angleterre, l'escadre de Keppel étant désarmée dans les ports.

prier d'accepter, ou qui, s'il en étoit prié, voulût accepter le commandement d'un armement destiné à combattre l'escadre Française.

La Nation s'étoit flattée en vain que l'ouverture du Parlement auroit produit quelque changement avantageux, & que cette Assemblée auroit porté quelque soulagement à l'état ignominieux & vraiment désespéré où la Grande Bretagne est réduite. Nous tournions des regards supplians vers les Conseillers héréditaires du trône & les Gardiens de nos libertés, vers les possesseurs de terres dont les intérêts courent de si grands risques, & dont nous espérions que l'indépendance résisteroit à la vénalité & à la corruption: nous les élevions vers un Souverain, l'objet de nos affections: nous espérions qu'il ouvriroit enfin les yeux, que les pertes & les malheurs que nous avons essuyés coup sur coup, & qui doivent avoir déchiré son cœur paternel, lui auroient appris à se défier des auteurs de ces calamités, & l'auroient engagé à donner quelque attention à la nombreuse & respectable partie des deux Chambres du Parlement, qui a protesté unanimement contre leurs mesures & donné de meilleurs conseils. Les Citoyens sages, modérés, d'autant plus cruellement trompés dans leur attente, que leur fidélité, leur confiance, leur affection sembloient leur en promettre une issue plus heureuse, ne pensent qu'en

CCXLVI AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

frémiffant aux conféquences qui peuvent réfulter d'une pareille obftination. Ils craignent que la patience des Peuples, pouffée à bout, ne les force enfin de parler un langage *fait pour être entendu*. Nos Annales ne fourniffent que trop d'exemples des extrémités déplorables où une fuite auffi révoltante d'iniquités peuvent porter le reffentiment de la Nation.

Puiffe notre génération accablée de calamités, n'avoir pas à gémir d'un événement fi funefte ! Puiffe notre gracieux Souverain continuer de recevoir les tributs de réfpect, de dévouement & d'affection qu'il mérite par fes vertus ! Puiffe l'indignation publique n'être dirigée que contre les auteurs réels de nos malheurs, & fe contenter des feules expiations que peut prétendre, fans injustice, un Peuple las de voir fes fuffrances l'objet du mépris & de la dérifion miniftérielle.

Fin de la Relation.

1776.

JOURNAL de l'Amérique depuis le 15 Août Septem.
&
Octobre.
jusqu'au 3 Septembre, date de la dépêche du
Général Howe, sur la descente de l'armée
dans l'Isle Longue, publiée par la Gazette
de la Cour du 10 Octobre.

Lettre du Général Washington & réponse du
Lord Howe, concernant un échange de pri-
sonniers.

Les lettres & ordres suivans sont publiés
 par ordre du Congrès des Etats de l'A-
 mérique.

Au Quartier Général de New-York
 le 17 Août 1776.

M I L O R D.

ETANT autorisé par le Congrès, ainsi que
 le sont ceux qu'il a revêtus d'un commande-
 ment, à négocier un échange de prisonniers,
 & étant fondé à croire, d'après la nature
 du poste que vous occupez, & d'après les
 informations dont le Général Howe a bien
 voulu m'honorer, que l'échange des pri-
 sonniers de la Marine fera à la disposition
 de votre Seigneurie : permettez-moi d'offrir

I

à votre considération le moyen que voici :
 1776. » les Officiers pour ceux d'un rang égal,
 Séptem. & Matelots pour Matelots «.

&
 Octobre.

Si votre Seigneurie acceptoit cette proposition, je suis chargé d'une manière particulière d'échanger tout Officier quelconque appartenant à la Marine Angloise, & d'égal rang, pour ravoir le Lieutenant Josiah, qui a été fait dernièrement prisonnier à bord d'un vaisseau repris par la frégate le *Cerberé*.

La raison, Milord, pour laquelle je suis chargé de proposer l'échange du Lieutenant Josiah, plutôt que celui de tout autre Officier, c'est qu'on a reçu des avis sûrs, que sans égard au rang de cet Officier, il a été forcé non seulement de travailler comme un simple Matelot, mais qu'il a éprouvé plusieurs autres indignités.

Comme le plan de conduite observé à l'égard des Officiers de votre Marine qui ont tombé entre nos mains, est absolument différent, il est de mon devoir, & je suis en droit de réclamer en cette occasion la justice de votre Seigneurie, afin que vous ordonniez les recherches nécessaires.

Je présume, d'après le caractère humain de votre Seigneurie, que vous n'avez pas même eu connoissance des duretés qu'à essuyées le Lieutenant Josiah, & j'ai par là d'autant plus lieu d'espérer que sur cette représentation, vous enjoindrez à tous les Officiers sous vos ordres, d'avoir pour ceux

qui tomberont entre leurs mains, les égards
 que leur rang & leurs situations exigent, &
 semblables à ceux que votre Seigneurie sou-
 haiteroit de voir continuer par nous envers
 ceux qui sont actuellement en notre pou-
 voir, ou que le sort des armes pourroit y
 mettre par la suite.

1776.
 Septem.
 &
 Octobre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

WASHINGTON.

Au très-honorable Lord Vicomte Howe,
 Amiral & Commandant en chef de la Ma-
 rine Angloise en Amérique.

R É P O N S E.

*A bord de l'Aigle, par le travers de Staten-
 Island, le 19 Août 1776.*

MONSIEUR,

Conformément à la proposition que vous
 avez bien voulu me faire par votre lettre du
 17, à l'égard d'un échange de prisonniers
 dans mon département, savoir; les Officiers
 pour ceux d'un rang égal, & les Matelots
 pour les Matelots. Je prendrai la liberté de
 proposer un Officier du même rang que le
 Lieutenant Josiah, lorsqu'il sera arrivé.

Le *Cerbere* étant absent, je n'ai reçu d'au-
 tre information touchant l'état de M. Josiah,
 que celle que vous m'avez communiquée par
 votre lettre. Mais vous pouvez être assuré

1776. que je ferai faire les recherches nécessaires.
 Septem. je fais les égards que l'on doit aux regles
 & de la convenance & à celles que dicte l'hu-
 manité en toutes occasions.
 Octobre.

Les principes & la conduite forment la vraie distinction de rang parmi les hommes; mais ces objets sont exposés souvent à un mépris injuste de la part de ceux qui ignorent les égards que se doivent les Membres d'une société. Les offenses & les mauvais traitemens envers des personnes de quelque rang que ce soit, qui sont devenues parties dans ces malheureuses querelles, ne sauroient être justifiées, & sont, je suis persuadé, censurées autant par tous les Officiers sous mes ordres qu'ils ne le cesseront d'être par moi.

Je suis avec une estime particulière.

Monseigneur,

Votre, &c.

H O W E.

Au Général Washington, &c. &c. &c.

[Cette correspondance entre l'Amiral Anglois & le Général Américain, donna lieu aux observations suivantes, qui parurent dans un papier Anglois.]

Avant le départ du Lord Howe on avoit agité dans le Conseil la maniere dont il procéderoit pour manifester aux Américains les

intentions de Sa Majesté, il fut décidé que ce Seigneur n'auroit aucun égard au Congrès, & qu'il ne s'adresseroit aux Généraux des troupes sous aucun des titres qu'ils auroient pu prendre ou recevoir en conséquence de leurs différens emplois. Cette décision, loin de marquer une intention de ramener les esprits, ne pouvoit que produire un effet contraire.

1776.
Septem.
&
Octobre.

Il paroît même que ce ne fut jamais le dessein du Gouvernement, non plus que celui des Américains, d'en venir à un accommodement. On en donne pour preuve les messages réciproques que se sont envoyés le Lord Howe & le Général Washington : on assure que Sa Majesté, en faisant la lecture de ces pieces, ne put s'empêcher de s'écrier : « Il faut avouer que ces canailles poussent l'impudence bien loin ».

Le Roi a, dit-on, déclaré hautement qu'il hasarderait tout pour continuer la guerre en Amérique. Sa Majesté se prépare à y envoyer au Printems prochain des forces suffisantes pour terminer cette grande affaire dans une seule campagne. On doit s'attendre à voir cette menace suivie de l'effet, parce que Sa Majesté prend rarement de ces résolutions violentes sans être absolument décidée à les mettre en exécution. Les prétendus patriotes en murmurèrent ; mais le plus grand nombre, les partisans de la Cour y applaudissent & souvent les suggerent.

1770. *Le Général Washington pourvoit aux moyens de tenir dans New-York.*

Septem.
&
Octobre.

Le 17 Août. Le Général Washington rendit une Ordonnance datée de son Quartier-général à New-York, pour enjoindre aux femmes, enfans & gens infirmes de fortir de la ville de New-York, qu'il jugeoit menacée d'une attaque & d'un bombardement par *l'ennemi cruel & invétéré* de l'Amérique. Tous les Officiers & Soldats étoient requis de prêter leur secours pour la prompte exécution de cet ordre.

En conséquence, les Représentans de l'Etat de New-York, assemblés à Harlem, arrêterent le même jour que les femmes, les enfans & les infirmes sortiroient sans délai de la ville. — Il fut nommé des Commissaires pour veiller aux intérêts de chacun.

L'armée Américaine devant New-York est fortifiée de trois mille hommes tirés de Long-Island,

Il avoit été décidé dans un Conseil de guerre tenu par les Généraux Putnam, Lée & le Brigadier Udell, de dégarnir l'Isle de Long-Island; en conséquence 3,000 hommes en furent retirés vers le 15 Août, pour augmenter l'armée qui défend les approches de New-York. [On verra ci-après que cette

opération fut fatale aux armes Américaines, & causa la prise de Long-Island.]

1776 .

Septem.

&

Octobre

Nouvelles levées de Troupes en Pensylvanie.

De Philadelphie le 19 Août.

Il s'est tenu ici aujourd'hui une Assemblée des Associés militaires ; & il a été arrêté que chaque Quartier leveroit une nouvelle compagnie , dont les Officiers seroient choisis par le Quartier.

On a formé deux nouvelles compagnies de Cavalerie légère , deux de Chasseurs & deux d'Artillerie. Nous avons trois Magasins remplis d'armes & de munitions.

Toutes les nouvelles que l'on reçoit des Provinces septentrionales confirment les dispositions dans lesquelles les Habitans persistent de plus en plus de seconder de tout leur pouvoir les résolutions du Congrès. Les cargaisons des différentes captures faites par nos Armateurs ont été vendues à l'enchere à Philadelphie les 15 & 18 de ce mois.

Milices remerciées, leur tems étant expiré.

Toute la Milice de l'Etat de Connecticut , à l'Ouest de la riviere, avec deux régimens de l'Est , étoit partie le 19 pour joindre la grande armée à New-York. Ce corps de

troupes pouvoit se monter au moins à dix mille hommes.

1776. Septem. & Octobre. Les Milices du Comté de Lancaſtre ayant ſervi leurs ſix ſemaines, & fourni leur contingent pour le camp volant, le Général Roberdeau leur permit de quitter leur ſervice dans le Nouveau-Jerſéy, & de retourner dans leur pays. Le bataillon de Philadelphie, pour les mêmes raiſons, reçut le 26 Août la même permiſſion; & le 5 Septembre la première & la troiſième diviſion des Aſſociés de Philadelphie, dont étoit Colonel Samuel Miſſin.

Il fut ſeulement ordonné le 14 Septembre, par le Congrès, à chacun des Corps congédiés, de remettre leurs armes & équipemens, ſous peine de retenue ſur leur paye.

Levées de Troupes dans l'état de Connecticut.

Dans l'Assemblée générale de l'Etat de Connecticut, tenu à Hartford, — il a été ordonné de lever trois régimens pour la déſenſe de la Colonie, & de tirer de chacun des deuxième, troiſième, quatrième, ſeptième, huitième & neuvième une partie égale à celle des autres régimens de Milice, (le vingt quatrième excepté) pour former des compagnies d'hommes à la minute. — L'Assemblée a ordonné pareillement une émiſſion de 60,000 liv. de papier.

Les secours arrivent de toutes les parties intérieures à New York.

1776.
Septemb.
&
Octobre.

Le 18 Août, quatorze bâtimens de transport, pleins de Volontaires, arriverent à New York des parties de l'Est. On comptoit, tant dans la ville que dans les environs, au moins 50,000 combattans.

Philadelphie 20 Août.

Le vaisseau l'*Orson*, de 30 canons, au service du Congrès, & commandé par le sieur Milwood, vint mouiller le 17 dans ce port: il amenoit un bâtiment de transport Anglois qui avoit à bord 300 Hessois.

Ce matin est arrivé le senaut, la *Syrène* (Mermaid) venant de l'Amérique Septentrionale; elle avoit pour passager le Sieur Hooper un des Députés de cette Province auprès du Congrès.

Dans une assemblée tenue ici hier 19, par les personnes préposées à la police militaire, il a été décidé que chaque quartier (Ward) fourniroit une compagnie & les Officiers nécessaires pour la commander. On a aussi formé deux nouveaux escadrons de cavalerie, deux compagnies de risslemen (espèce d'arquebusiers) & deux autres d'artillerie.

Nous avons de la poudre & des armes à feu en grande quantité, & trois magasins bien fournis.

1776. Ordonnance de l'Etat de Pensylvanie, relative-
Septem. ment à l'avancement dans le service.

&
Octobre. Dans l'assemblée (convention de l'Etat de
Pensylvanie, Lundi 10 Août 1776.

Arrêté que les Officiers, tant de mer que de terre dans cet Etat, n'avanceront pas toujours dans le service à raison seulement d'ancienneté: que cependant dans le cas où le mérite seroit égal, on donnera la préférence au plus ancien, & le Conseil de sûreté jugeant de cette égalité; ledit Conseil sera revêtu de l'autorité nécessaire à cet effet, & agira de la maniere la plus propre à assurer le bien du service. Tous Officiers & autres qu'il appartiendra, sont strictement chargés, à leur péril, d'obéir implicitement aux ordres, reglemens & commissions qui leur seront notifiées par ledit Conseil.

Extrait des Minutes.

Jean MORRIS, junior, Secrétaire.

Dispositions faites dans New-York pour soutenir un siege.

Six mille hommes arrivent à New-York le 22 Août, pour aider à placer du canon dans toutes les rues, forts & redoutes.

Le 17, les femmes, les enfans & les vieillards & infirmes avoient eu ordre de se re-

tirer de la Ville. — Le Comité & le Congrès de l'Etat s'étoient tenus à Harlem, éloigné de la ville de New-York de sept milles.

1776.
Septemb.
&
Octobres

Des secours du dehors arrivent aux Américains.

Il arrive dans différentes rivières du Nouveau Jersey, pour le compte du Congrès, des provisions considérables de toutes espèces, de munitions de guerre & de canons de divers calibres.

Les prises font abonder les provisions.

Nouvelle - Londres, 23 Août.

A raison de la grande quantité de prises faites par nos Armateurs, le rum de la Jamaïque, que nous pouvions à peine nous procurer à force d'argent, se vend au bas prix de quatre shellings le gallon (quatre pintes & demie) le sucre à proportion se vend meilleur marché encore: le cent pesant ne coûte à Boston que cinq dollars, (piastres).

Suite des enquêtes criminelles de New-York.

Le 19 Août, David Mathews, Ecuyer, Maire de la ville de New-York, fut transféré à Litchfield, où il étoit détenu sous la garde du Capitaine Moyse Seymour (& non pas pendu comme on en avoit faussement accusé le Congrès) quoiqu'on assure qu'il ne méritoit aucune grace, ayant été con-

1776.

Septem.

&

Octobre.

vaincu d'avoir payé à l'Armurier Forbes, 140 livres sterling par ordre du Gouverneur Tryon, dont il étoit l'Agent secret.

[Il a déjà été dit que l'indulgence des Américains à son égard avoit été telle, qu'il a pû retourner depuis chez les Anglois, qui l'ont remis en possession de sa place de Maire de New-York.]

L'Amérique trouve chez elle même ses munitions de guerre.

Sur les derrières de la Virginie il s'est trouvé une mine de plomb, d'où il a été tiré quinze mille pesant de ce minéral, dont on a fait aussi-tôt des balles.

Ordonnance de la Caroline Septentrionale contre les ennemis de l'État.

Proclamation publiée le 20 Août par le Conseil de sûreté, pour la Caroline Septentrionale.

Le Conseil prenant en considération la situation allarmante & dangereuse dans laquelle se trouve actuellement cette Province, & voyant avec la plus grande sollicitude que nombre de gens, élevés dans le sein de cette Province, sous l'ombre d'une prétendue neutralité, se sont montrés réellement les ennemis de l'union Américaine, tandis que d'autres, armés de plus d'imprudence,

1776

Septem.
&
Octobre.

refusent de recevoir en payement les bills publics de crédit de cette Province, lesquels cependant ont été donnés à l'effet d'assurer à notre postérité les faveurs les plus précieuses de la paix, de la liberté & de la propriété : & d'autant que le Roi & le Parlement de la Grande-Bretagne sous l'apparence spécieuse de loi ont ordonné à leurs troupes d'arrêter les personnes du bon peuple de cette Province, & de ravager leurs propriétés : à ces causes, pour assurer les propriétés contre de tels agens du despotisme, & pour prévenir les tristes effets qui pourroient résulter de leur conduite, il a été arrêté que les Comités des divers Comtés de cette Province, assembleront sur le champ tous les habitans dans leurs Comtés respectifs, aux fins de donner un inventaire sous serment, qui contiendra l'état de biens meubles & immeubles de tous & de chacun; & qu'en cas de négligence ou de refus de la part desdits habitans, lesdits Comités donneront ordre aux Officiers Commandans des Comtés respectifs de faire arreter ces gens suspects & de les conduire ensuite pardevant le Conseil.

Cornelius HARNETT, Président.

1776. Guerre avec les Sauvages & invasion des Amé-
 Septem. ricains dans la Floride Orientale.

&
 Octobre. Extrait d'une lettre de Saint Augustin , da-
 tée du 20 Août.

Les personnes les plus bornées pouvoient se convaincre de la nécessité de conserver , autant qu'il seroit possible, cette faible & naissante Province dans un état de neutralité ; mais au lieu de suivre les regles du bon sens & de la prudence , l'administration a excité les Indiens Creeks & Cherokées d'envahir les frontieres de la Géorgie & de la Caroline. Les Indiens Creeks ont été assez prudens pour rester tranquilles ; mais les malheureux Cherokées ont été dupes de l'instigation du Gouvernement. Il est vrai qu'ils ont massacré beaucoup de femmes & d'enfans sur les frontieres de la Caroline , mais à présent ils en sont cruellement punis.

Non content d'avoir employé les Indiens, le Gouvernement a envoyé dans la province de Géorgie, MM. Moore & Clarke à la tête d'une bande de brigands. Ces Flibustiers ont détruit de la maniere la plus cruelle les moissons , ruiné les plantations , enlevé le bétail & emmené les Negres de plusieurs Cultivateurs de la Géorgie. La Milice de cette Province a été aussitôt assemblée sous les ordres du Colonel Mackintosh , lequel a fondu sur la malheureuse Colonie de la Floride

orientale , & y a exercé les droits du talion. Toutes les habitations du côté du Nord de la riviere de Saint Jean ont été dévastées & nommément aussi celle du Lord Egmont & les Cultivateurs réduits à la dernière misere. Le détachement des troupes stationnées au nouveau fort sur la riviere de Sainte Marie , a été fait prisonnier : dans ce nombre se trouvent Charles & Jermyn , les deux freres de sir James Wright. Nous ignorons encore les desseins ultérieurs du Colonel Mackintosh , ne sachant pas s'il a envie de venir jusqu'ici ou de s'en retourner en Géorgie.

1776.
Septem.
&
Octobre.

Dispositions des Américains.

Des lettres de l'Isle des Etats , datées du mois d'Août , annoncent que les Américains sont fortement retranchés à Long-Island : que l'abordage de la riviere à l'Orient de la porte d'Enfer (Hell-gate) , est puissamment commandé par des batteries placées sur toutes les hauteurs & à tous les angles saillans , de maniere à rendre impossible à tout vaisseau l'approche de New-York de ce côté : que les fortifications & les redoutes près du Pont du Roi & toutes les situations avantageuses près de la Ville sont jugées par les Assiégés inexpugnables , en raison des soins qu'ils ont pris depuis plusieurs mois de les rendre telles : que depuis les avantages que les Américains ont eus à Charles-

1776

Septem.

&

Octobre.

Town, toutes les Colonies du Sud semblent avoir augmenté d'ardeur pour l'indépendance.

Sentimens dans lesquels persevere un brave Américain jusqu'à la mort.

Le Capitaine Mallard, du Régiment du Colonel Dumn, meurt le 24 Août à Charles-Town, des suites des blessures qu'il avoit reçues le 28 Juin, à la défense de l'Isle Sullivan. Il a déclaré, en mourant, qu'il ne regrettoit point une vie qu'il avoit eu le bonheur de sacrifier à la défense de son pays.

Suite des Enquêtes criminelles de New-York.

Le 25 Août étoit le jour auquel le Congrès (voyez 8 Juillet) avoit arrêté que la condamnation portée contre le Maire de New-York, seroit exécutée. Il lui fut accordé un nouveau sursis, & enfin il a été relâché; [voyez ci dessus, date du 19 Août].

Le 24, on avoit amené à Hartford plusieurs personnes arrêtées à New-York, sur le soupçon d'être mal-intentionnées pour les états Américains : on les fit passer à Norwich, où elles eurent ordre de rester.

Saisie d'une somme d'argent exportée en fraude par des Ecoissois.

Vers le milieu du mois d'Août on arrêta
en

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M. ***
à Anvers.*

De Londres le 12 Avril 1779.

EN attendant, Monsieur, quelque nouvelle production historique sur les grands événemens de la guerre actuelle, je vais mettre sous vos yeux un mémoire où j'essayerai de vous expliquer l'opération de finances du Lord North pour l'année présente, ayant cru remarquer qu'elle n'étoit pas suffisamment éclaircie dans les papiers publics qui ont pû parvenir à votre connoissance. J'y ajouterai quelques écrits Anglois, dont les Auteurs considerent cette affaire exactement sous le même point de vue que moi.

Operation de finances du Lord North pour l'année 1779.

Quoique le Parlement n'ait point (a) encore connoissance de tous les articles qui

(a) Ce Mémoire a été composé dans les premiers jours du mois de Mars.

eccl AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

doivent entrer dans la dépense de l'année courante , & qu'entr'autres il ignore le montant de l'extraordinaire des guerres dans l'année dernière , le Lord North s'appuyant sur l'usage des tems de guerre & sur ce qui s'est pratiqué dans la dernière session , n'a point hésité à proposer l'emprunt au moyen duquel il compte satisfaire à cette dépense & les impôts dont le produit sera destiné à payer les intérêts de cet emprunt. C'est ce qui , dans la langue des finances Angloises , s'appelle le *Budget* ou le porte - feuille , dont le Lord North a fait l'ouverture le 24 Février.

Ce procédé éprouva une vive opposition de la part de M. Edmond Burke , qui observa que par cette réticence de l'étendue des besoins dans les articles tant de l'extraordinaire des guerres que de l'accroissement de la marine pendant l'année dernière , on induisoit les prêteurs , dont les deniers vont former l'emprunt , à croire qu'il ne sera mis sur la place que ce nouveau papier , tandis qu'il y en aura nécessairement d'autre qui sera lâché pareillement pour payer les intérêts des capitaux dont la déclaration reste encore à faire , & qui ne sont pas même connus , quoiqu'ils l'eussent été l'année dernière lors de l'ouverture du Budget. En effet , quoique non encore notifiés à la Chambre , ils avoient été apportés sur le Bureau où chacun avoit pû en prendre connoissance.

La juste appréhension de M. Burke étoit que les nouvelles émissions de billets de l'Echiquier ou de billets de marine, qu'on se réserve de faire, pour éviter d'effrayer la nation en joignant actuellement les capitaux dissimulés à la liquidation de l'année, ne portent préjudice au crédit du papier livré aujourd'hui aux actionnaires de l'emprunt.

M. Hartley fit sentir avec un peu plus de détail combien il étoit dangereux pour le crédit de se faire illusion de la sorte. Si l'accroissement de la dette de la Marine, dit-il, s'est monté dans l'année dernière à deux millions trois cents mille livres, & que les extraordinaires de la guerre aient été de deux millions vingt-six mille livres, (c'est à peu près le montant de l'un & de l'autre) ces deux articles formeront une portion de dette non fondée dont il faudra que les intérêts soient payés par quelque moyen extraordinaire. Il n'en est point d'autre que des billets de marine ou des billets de l'Echiquier. La place sera donc chargée d'une quantité additionnelle de ces billets, outre & par-dessus le nombre de ceux au moyen desquels va se faire l'emprunt; & le papier qui sera lâché pour cet emprunt perdant beaucoup de sa valeur par cette concurrence, non seulement nous ne trouverons plus de confiance pour un nouvel emprunt, mais nous faciliterons aux Agioteurs des profits immenses qui consumeront la ruine de l'Etat.

Ces objections forcerent Milord North d'avouer qu'il avoit promis à la Compagnie qui lui fait les fonds de son emprunt, de ne point lâcher de nouveau papier avant le mois d'Octobre prochain.

Il convint que les prêteurs lui avoient fait des conditions dures. Mais il essaya de faire entendre à la Chambre que ce n'étoit pas sans une sorte de justice. « Ce sont les mêmes hommes, dit-il, qui ont formé l'année dernière l'emprunt de cinq millions. Entre la conclusion de leur marché & l'ouverture du Budget, les fonds subirent une baisse considérable, & l'ensemble (*l'omnium*) des divers articles de l'emprunt, au lieu de leur porter le profit dont on les avoit flattés, perdoit près de deux pour cent. Il avoit proposé à la Chambre d'indemniser ces Prêteurs par un accroissement d'intérêts; mais on s'y étoit refusé par la raisonnable appréhension qu'il n'en résultât un usage dont les agioteurs sauroient tirer le parti le plus avantageux. Aujourd'hui, ces mêmes prêteurs de l'année dernière voulant regagner leur perte, exigent un marché un peu plus onéreux pour l'Etat: il faut recevoir d'eux la loi à cet égard, d'autant plus qu'ils ont la justice de leur côté. » — Milord North fit voir aussi qu'il avoit été obligé de traiter avec une Compagnie qui lui faisoit la totalité de ses fonds, n'osant pas, dans une crise aussi importante, mettre tout le service
de

ET DE L'AMÉRIQUE. cccliij

de l'année au hazard de la bonne volonté du Public dans une souscription générale.

Voici les conditions de l'emprunt dont le montant est de sept millions sterling & les intérêts de 472,000 livres.

Une annuité à trois pour cent (ces annuités, dont le capital est de 2,020,000, seront réunies à celles qui forment le fond consolidé) passée à $60\frac{1}{2}$ ou 60; ce qui en porte la valeur à..

60 5

Une annuité additionnelle de 3 l. 15 s. qui s'éteindra au bout de vingt-neuf années : capital quatre millions. Sa valeur estimée sur la place le 23 Février entre douze années & neuf mois de son produit annuel, & 11 années $\frac{1}{2}$, quoique le 24 Février elle fût à 11 $\frac{7}{8}$ années. Milord North déclara qu'il la portoit sur ce pied à.....

42 17 9 $\frac{3}{4}$

Quarante-neuf mille billets de loterie, valeur 10 l. chacun, formant 490,000 liv. Il en sera donné sept pour chaque somme de mille livres qu'on aura souscrite. Le profit à faire en vendant ces billets, rendra pour chaque somme de cent livres.

2 2

Somme que retirera le prêteur

Tome XIII.

eccliv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de cent livres, suivant le cal-

cul de Milord North..... 105 4 9 $\frac{3}{4}$

Le parti de l'Opposition, censurant ce plan, soutint que la vraie valeur des annuités à terme étoit de quinze années du produit, & qu'ainsi le Ministre faisoit donner par le public aux prêteurs un profit beaucoup plus fort qu'il ne paroïssoit par sa manière de compter: encore est-ce sans y comprendre le gain de six mois d'intérêt, puisque l'intérêt court du premier de l'an, quoique les payemens ne commencent qu'en Mars pour n'être complétés qu'à la fin de Décembre. Les Membres de ce parti démontrèrent par divers calculs que de cette manière chaque somme de cent livres produiroit au prêteur la première année plus de 20 pour cent, & dans les années subséquentes 17 à 18 pour cent, ce qui est un intérêt excessif dont on ne peut attendre que la ruine du crédit Anglois par la destruction de la confiance.

Milord North se contenta de faire valoir ses annuités à termes, en observant que cette partie de l'emprunt s'éteindroit peu à peu chaque année sans qu'il fût nécessaire de puiser dans le fond d'amortissement. Il récapitula ensuite les articles du subside connus par les votes précédents.

Etat du subside voté jusqu'au 24 Février.

| | | |
|--|---|------------|
| Soixante & dix mille gens de mer. 3,640,000 | } | 4,500,000 |
| Ordinaire & extraordinaire de la Marine, &c..... 860,000 | | |
| Artillerie..... | | 900,000 |
| Armée, &c..... | | 3,300,000 |
| Divers articles & déficit.... | | 700,000 |
| Billets de l'Echiquier de l'année dernière..... | | 1,500,000 |
| Vote de crédit de l'année dernière..... | | 1,000,000 |
| | | 11,905,000 |
| <i>Total jusqu'au 24 Février... 11,905,000</i> | | |

Etat des moyens.

| | |
|--|-----------|
| La taxe des terres & de la drèche..... | 2,750,000 |
| L'emprunt..... | 7,000,000 |
| | 9,750,000 |
| <i>Total des moyens au 24 Février. 9,750,000</i> | |

La différence de la somme du subside à celle des moyens est de 2,155,000 liv.

Dans un aperçu des objets qui restoit à déterminer, Milord North fit voir quel seroit à peu près le montant total du subside.

| | |
|---|-----------|
| En acquittement de la dette de la Marine..... | 1,000,000 |
|---|-----------|

CCCLVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

| | |
|--|-------------------|
| Extraordinaires de l'armée en | |
| 1778..... | 2,040,000 |
| Une anticipation sur les premiers moyens de 1779..... | 500,000 |
| Le déficit de la taxe des terres & de la dreche : les non-valeurs des moyens de l'année dernière : les indemnités à accorder aux Américains fideles : l'entretien des forts d'Afrique, & divers autres objets annuels..... | 442,000 |
| <i>Total où pourra monter le subside.</i> | <u>15,887,000</u> |

Suivant un pareil apperçu du total des moyens, & en ajoutant aux 9,750,000 liv. de l'emprunt & des taxes annuelles, les articles suivans, savoir,

| | |
|---|------------------|
| Un nouveau vote de crédit de. | 1,000,000 |
| De nouveaux billets d'Echiquier..... | 1,500,000 |
| Une somme de 500,000 liv. à prendre comme l'année dernière sur les premiers moyens de 1780..... | 500,000 |
| <i>Total.....</i> | <u>3,000,000</u> |

Cette somme de 3,000,000 jointe à celle dont on est déjà assuré, fera celle de 12,750,000 liv. qui laissera encore vis-à-

vis du subside, une différence de 3,137,000 l.

Or, c'est ici la somme qu'il est d'usage de tirer du fonds (mal nommé) d'amortissement. On ne seroit pas bien embarrassé si on pouvoit espérer que son produit, dans l'année 1779, sera de trois à quatre millions; mais il a rendu l'année dernière moins que la somme à laquelle on l'avoit estimé.

Et, par un second malheur, les dépenses imprévues de l'année 1778 ont été si fortes, qu'il a fallu prendre sur ce même fonds sept cents mille livres de plus que l'estimation; laquelle somme devoit se rendre par les produits de l'année présente.

En conséquence, Milord North déclara qu'il ne comptoit pouvoir tirer des produits dudit fonds dans l'année 1779 que *deux millions*, quoique l'année moyenne de ces produits fût estimée 2,750,000 livres.

Il conclut de-là que la somme qui manqueroit au subside seroit d'environ douze cents mille livres, dont il avoit désiré inutilement que la Compagnie fît les fonds, en lui prêtant huit millions au lieu de sept; il marqua beaucoup de regret de n'avoir point pû obtenir d'elle cet effort, qui l'auroit dispensé de mettre sur la place, à peu-près pour cette somme de nouveaux billets ou d'échiquier, ou de Marine: & à cette occasion il fit encore l'aveu à la Chambre d'un autre engagement, qu'il avoit été forcé de prendre avec la Compagnie; c'étoit d'attendre jus-

ccclviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
qu'au mois d'Octobre pour lâcher ce papier
additionnel, sans quoi elle ne lui auroit pas
fait les fonds de son emprunt. Quant à la
baisse du produit du fonds d'amortissement
dans l'année dernière, il assura la Chambre
qu'il ne falloit point imaginer que les reve-
nus de la douane ou de l'accise eussent souf-
fert une diminution considérable. Il fit voir
au contraire que le produit de ces deux bran-
ches qui constituent les $\frac{7}{8}$ du revenu des im-
pôts, n'étoit que très-peu diminué relative-
ment aux sept années précédentes, par l'in-
terruption du Commerce d'Amérique. Mais
il alléguâ de fortes non-valeurs, ou retar-
demens de paiemens dans les impôts affec-
tés l'année dernière aux intérêts de l'em-
prunt de la même année.

Jusqu'ici, ce n'est que la séance du Mer-
credi 24 Février, dans laquelle le Lord North
a donné, avec un aperçu de la dépense de
l'année, le montant de son emprunt fixé à
sept millions de capital, & 472,0000 liv.
d'intérêts annuels. Il remit à un autre jour
à s'expliquer sur les moyens de lever cette
somme d'intérêts; & ce fut le premier Mars
qu'il développa son projet à la Chambre.

D'abord, il fit voir qu'il n'y avoit que
deux manieres d'obtenir cette somme an-
nuelle: l'une, en surchargeant d'anciens im-
pôts, l'autre, en en créant de nouveaux. Il
entra dans le détail des inconvéniens de l'une
& de l'autre, & après les avoir balancés, il

ET DE L'AMÉRIQUE. ccclix

déclara que la surcharge lui paroissant d'un effet plus assuré que la création, ce seroit dans cette premiere maniere qu'il chercheroit sa principale ressource, quoiqu'il fût résolu à les employer toutes deux.

Après avoir désigné l'accise & la douane, comme les deux articles d'anciens impôts qu'il avoit résolu d'augmenter, il déclara que cette augmentation seroit d'un sol pour livre, ou de cinq pour cent de l'impôt déjà subsistant, c'est-à-dire, de cinq livres pour le paiement des 472,000 livres de nouveaux intérêts annuels. En même tems il mit sous les yeux de la Chambre le tableau suivant des gros produits, tant de la douane que de l'accise dans les trois années dernieres.

Accise.

| Livres. | | Livres. |
|------------------|---|--|
| 1776...5,600,000 | } | |
| 1777...5,800,000 | | Année moyenne: 5,700,000 |
| 1778...5,700,000 | | Si on déduit les remises de droits évaluées à 127000 livres, ce n'est plus que . . . 5,573,000 |

Douane.

| | | |
|------------------|---|--|
| 1776...3,500,000 | } | |
| 1777...3,200,040 | | Année moyenne: 3,000,000 |
| 1778...2,700,000 | | Si on déduit les gratifications pour réexportation, ce n'est plus que. . . . 2,500,000 |

N. B. Il est essentiel d'observer, relativement aux produits annuels de la douane, que les comptes de chaque année de cette branche de revenu ne pouvant être clos qu'au bout de trois ou quatre ans, ce qui est donné ici pour être le produit de l'année 1776, renferme les reliquats des années 1773, 1774 & 1775, recueillis définitivement dans l'année 1776. Il en est de même des années suivantes. Elles contiennent chacune les rentrées retardées des années précédentes. Il résulte de cette observation que Milord North porte beaucoup trop haut l'année moyenne. Quant à l'accise, quoique ses rentrées soient plus immédiates, il y a toujours des parties considérables d'arriérées, qui justifient les mêmes doutes relativement à son produit moyen. En général on voit que la douane a subi une diminution considérable, par l'interruption du Commerce d'Amérique. L'accise s'est mieux soutenue à cause du redoublement des consommations en tout genre pour les armées, tant en Angleterre qu'en Amérique. Enfin ce sont ici les gros produits dont il faut rabattre 12 pour cent de frais de perception pour avoir les produits nets.

Milord North porta à la somme ronde de huit millions le produit net annuel, tant de la douane que de l'accise; & il déclara que ce qu'il ne tireroit point par cette surcharge, il comptoit se le procurer par un nouvel impôt. D'abord, dit-il, on voit que le sou pour livre de huit millions pourroit me rendre

400,000 livres, & que par conséquent il ne m'en resteroit à trouver que 72,000. Mais, pour cela, il faudroit que la surcharge portât sur des parties de l'accise qui affecteroient le pauvre, tandis que mon intention est de l'en excepter. Ce sont les articles de brasserie, dont le sol pour livre entreroit dans les 400,000 l. pour la somme de 86,000 l. (a). — Par cette exception, la ressource des 400,000 liv. est réduite à 314,000 liv.

Il fit voir que c'étoit par ménagement pour le pauvre consommateur qu'il faisoit cette exception, quoiqu'il fût persuadé que la surcharge ne porteroit sur lui que très-foiblement, & encore par une injuste cupidité du Débitant & du Brasseur.

Quant aux articles des Eaux spiritueuses, des vins importés, du sucre & du rum, il ne pouvoit, dit-il, se résoudre à étendre jusqu'à eux l'exception, qui ne comprendroit pas non plus le thé, l'épicerie, la quincaillerie, la clouterie, la soierie, &c.

Un planteur de la Jamaïque représenta inutilement à Milord North que le sol pour livre sur les droits payés par le sucre étoit excessif dans les circonstances actuelles, où l'assurance & le fret étoient déjà si chers. Ce Ministre maintint toujours que cet objet devoit le supporter. Il parla autrement du savon, des suifs & des cuirs, objets d'une nécessité plus

(a) C'est le sou pour livre du produit annuel de la bière qui est de 1,749,415 livres.

pressante pour le peuple. Ceux-ci lui paroissant susceptibles de l'exception, comme la brasserie, il déclara que le sou pour livre de leur portion se montoit à 32,000 livres, & que par conséquent la somme à lever par surcharge se trouvoit réduite à 282,000 livres. Ainsi arrivé aux objets nouveaux dont il lui falloit compléter les 472,000 livres d'intérêts de l'emprunt, il indiqua.

Premierement. — Un impôt nouveau sur les toiles batistes de l'Etranger, en supprimant la prohibition; & comme avant qu'elles fussent défendues, le produit de cette branche étoit de 35,000 livres, il estima à cette somme le produit qu'on en devoit attendre. — Elle portoit déjà celle à lever pour les intérêts à 317,000 livres.

N. B. Plusieurs grandes villes d'Ecosse qui s'étoient emparées de cette manufacture, ont parlé de faire des représentations au Parlement contre cette innovation.

2°. Un impôt de neuf deniers par cheval de chaise de poste. Les chevaux employés à cet usage en Angleterre seulement, pouvant se monter à seize mille, pour quatre mille chaises, le produit doit être de 600 liv. ster. par jour, & par année 219,000 liv. qu'il entendoit ne porter que pour 164,000 livres. Il laissa voir quelques doutes sur la maniere d'établir cette taxe, donnant à entendre qu'elle réussiroit peut-être mieux à tant par mille de chemin; mais il parut persuadé qu'elle rendroit toujours le même revenu.

Cette somme ajoutée aux 317,000 liv. déjà trouvées, forme celle de 481,000 liv. qui excède de 9,000 liv. celle demandée pour les intérêts de l'emprunt. — Ces huit ou neuf mille livres d'excédant, dit-il, d'un ton confiant & satisfait, on les versera dans le fonds d'amortissement.

Tableau du Budget pour l'année 17,9.

Intérêts de sept millions d'emprunt 472,000

Moyens de les payer.

| | | |
|--|---------|-----------|
| Surcharge d'un fou pour livre sur l'accise & la douane | 282,000 | } 481,000 |
| Impôts sur les ba- tistes | 35,000 | |
| Impôt sur ceux qui courent la poste | 164,000 | |
| <hr/> | | |

Excédant à porter au fonds d'amortissement, si Milord North ne s'est pas trompé dans ses estimations, comme cela lui est arrivé l'année dernière 9,000

Par cet exposé des besoins & des moyens de l'Angleterre, on doit voir, avec tout ce qu'il y a de gens éclairés dans ce Royaume, que sa situation est des plus critiques. Peut-on dire que ses ressources ne soient pas épuï-

fées, quand il est constant que deux années de suite qui sont les quatrième & cinquième de la guerre avec l'Amérique, les fonds n'ont pû se faire qu'avec les plus grandes peines & au milieu des plus allarmantes incertitudes ? Pour s'être vue exposée l'année dernière au risque de manquer son emprunt, elle ne parvient à l'effectuer dans celle-ci qu'au prix des plus grands sacrifices. Elle ne trouve de l'argent que parce que les prêteurs sont assurés d'en tirer quinze & vingt pour cent : encore ont-ils rompu plusieurs fois leur marché & ont-ils refusé de lui donner toute la somme dont elle avoit besoin ; encore lui font-ils la loi la plus dure relativement aux nouveaux secours qu'ils savent devoir lui être nécessaire. De quelle source proviennent tous ces embarras, si ce n'est de ce qu'il est généralement reconnu que depuis long-tems elle a forcé son crédit : de ce qu'on craint que les impôts de l'année présente n'avortent comme ceux de l'année dernière ; & de ce qu'il n'existe plus d'objets soit de nécessité, soit de superflu sur lequel il lui soit possible d'asseoir un impôt — Sa plus réelle ressource, après les différentes guerres de ce siècle, qui ont porté sa dette au taux énorme de cent quatre-vingt millions sterling, étoit dans son grand commerce, qui augmentant ses consommations, auroit fait accroître ses revenus d'accise & de douane, & par eux ce fond d'amortissement si heureusement imaginé pour opérer insensiblement sa liquida-

tion. Mais cette nouvelle guerre, plus fatale qu'aucune autre par sa nature, ayant détruit son commerce par la bafe, chaque nouvel effort qu'elle fait, la précipite vers la ruine; parce qu'elle étoit au point où il n'étoit plus possible qu'elle fît des efforts. Dans les circonstances actuelles, il ne pouvoit lui arriver rien de plus malheureux que de se procurer sept millions à gros intérêt. Elle perdra par ce succès même le peu de confiance qu'on pouvoit avoir encore en elle. Les agioteurs profiteront pour faire leur main de ses succès comme de ses revers, des premiers, pour retirer (a) promptement leur mise avec profit; des autres, pour décrier encore plus son crédit & essayer de faire quelque lucre par les efforts qu'elle fera pour le relever. C'est l'opinion générale que les impôts de l'année présente seront au moins aussi insuffisants que ceux de l'année dernière, le fond d'amortissement encore plus foible & les dépenses plus fortes. Il faudra donc que l'emprunt de l'année prochaine soit aussi plus fort. Mais en raison de l'accroissement du besoin, les prêteurs se rendront plus difficiles & plus chers. Ils ont rompu leur marché cette année jusqu'à trois fois: ils le rompront jusqu'à quatre & cinq fois dans la première occasion. Ils exigeront un intérêt encore

(a) Il passe pour certain qu'il ne reste déjà plus (12 Avril) un seul des nouveaux effets entre les mains des prêteurs originaires, & que leur profit a été d'un million sterling.

plus ufuraire ; & pour un million qu'ils ont refusé cette année - ci , ils en refuseront trois. Le Ministre étant visiblement dans leur dépendance , ils le laisseront dans l'embarras pour trois millions , dont la Compagnie des Indes ne voudra pas lui fournir même la moitié. Voilà l'extrémité où une année de guerre de plus réduira l'Angleterre , parce qu'il est constant que c'étoit uniquement par son fond d'amortissement qu'elle pouvoit fortir de la crise où l'avoit laissée la dernière guerre. Milord North en est si pleinement convaincu , qu'il a déjà dit deux mots d'un projet de trouver dans les revenus de l'année même les moyens de la dépense. On ne pouvoit pas annoncer plus clairement une banqueroute ou ce qui est la même chose la réduction des intérêts. Il a biaisé quand on l'a pressé de s'expliquer : ses amis débitent qu'il y parviendroit en refondant le cadastre de la taxe des terres pour la rendre plus égale , & en convertissant en articles d'accise plusieurs articles de douanes. Mais comme la première de ces opérations est reconnue (a) impraticable & que l'autre est destructive du commerce , on en a conclu qu'il avoit en vue la réduction de l'intérêt comme l'unique moyen capable de parer au déficit du fond d'amortissement. — Le capital de la dette , tant

(a) Chaque sou , dont on augmente la taxe des terres , fait diminuer le produit des autres. Comment espere-t-on de retirer plus de deux millions des terres déjà chargées de tant de manieres ?

fondée que non fondée, doit être aujourd'hui d'environ cent quatre-vingt millions sterling & les intérêts de six à sept millions. S'il obtient l'année prochaine du Parlement de réduire les intérêts, c'est-à-dire, de faire banqueroute d'un tiers, il aura tout de suite en main deux millions sterling par an, n'en ayant plus que quatre à donner. Avec cette ressource, quelque fatale qu'elle soit par les conséquences & quelque précaire même qu'elle me paroisse, tant que la paix n'aura point rendu au commerce son ancienne activité, il pourra manœuvrer plus facilement ses emprunts & secouer un peu le joug pesant sous lequel les prêteurs le font plier aujourd'hui. Peut-être quelques Anglois, comme les Entrepreneurs des armées, les Agioteurs & ceux qui se sont enrichis par des prises, s'arrangeront-ils de cette réduction; mais quel effet pense-t-on qu'elle produira sur les étrangers qui supporteront un tiers de cette perte, & qui loin d'avoir tiré les mêmes avantages de la guerre qui fait de cette banqueroute un mal inévitable, ont souffert des préjudices considérables par les injustes déprédations que les Anglois ont exercées sur leur commerce?

Vous allez voir, Monsieur, mes observations confirmées par divers Spéculateurs Anglois, & leurs spéculations appuyées d'un tableau curieux de l'état actuel du commerce de l'Angleterre.

N.º I. *Compte National.*

LE Ministre, comme Agent de la Nation, a emprunté de ses Amis particuliers (ou peut-être, de lui-même, car il peut bien être de la Compagnie, sous quelqu'autre nom) sept millions d'argent. Pourquoi seulement sept? c'est par la bonne raison qu'il n'a pas pu en avoir huit. Sans doute, s'il eût pu trouver facilement huit millions, il en auroit demandé dix. Pour ces sept millions, il a engagé la Nation dans l'obligation suivante envers les Prêteurs.

Pour chaque cent livres le prêteur est mis en possession d'un effet de cent livres portant un intérêt de trois pour cent dans le fonds consolidé. Ceci subsistera jusqu'à ce que ce fonds soit racheté par le Parlement. 100 liv.

Pour chaque cent livres le Lord North s'engage aussi à payer annuellement 3 liv. 15 s. pendant vingt-neuf années : cette annuité à terme est non rachetable..... 108 15

Pour chaque cent, livres une douceur par billets de loterie. 2 2

Pour chaque cent livres (l'intérêt de la premiere demi-année & l'annuité commençant avant que l'argent soit compté , moyennant

yennant quoi les prêteurs re-
çoivent intérêt du Gouverne-
ment des deux mains, c'est-à-
dire, dans l'ancien fonds & dans
le nouvel emprunt pour la même
somme principale)..... 3 7 6

Total... 214 4 6

Voilà donc précisément l'argent que la Nation doit payer pour ce fameux emprunt. Deux cents quatorze livres quatre sols six deniers sterling pour chaque somme de cent livres, & trois pour cent par an à perpétuité, ou jusqu'à ce que les trois pour cent soient rachetés au pair ou à leur pleine valeur! Et c'est là la très-agréable manière de lever de l'argent, que le Ministre a l'impudence de vanter en présence de nos Représentans assemblés en plein Parlement. Elle est si agréable, en effet, que sous le nom de sept millions le Ministre dépense effectivement de l'argent de la Nation dans une année, pour quatorze millions neuf cents quatre-vingt-quinze mille cinq cents cinquante livres de dettes nouvellement créées, outre & par-dessus le revenu annuel. C'est ce dont tout homme peut pleinement se convaincre, par une simple règle de proportion. Si 100 liv. coûtent 214 liv. 4 s. 6 d., 7,000,000, doivent coûter 14,995,550 liv. *Quod erat demonstrandum.*

Quant à la valeur actuelle de l'annuité sur

la place, la Nation n'étant point dans le cas d'amortir, ne peut point tirer de profit de la hausse de cette valeur. Nous considérons l'état actuel de l'emprunt, indépendamment de spéculations. Tout ce qu'on pourroit dire pour représenter cet état des choses comme moins fâcheux, c'est que l'annuité de 3 l. 15 s. est de la nature des acquittemens de capitaux par échéances, & que cette maniere est plus douce pour la Nation. Mais c'est toujours de l'argent à donner, sans moyens d'éluder, & sans espoir qu'aucun événement puisse en soulager la Nation. Si quelqu'un trouve de l'erreur dans ce calcul, il est prié de la faire connoître; l'Auteur se fera un devoir de se rétracter. — N. B. Le 30 Mars personne n'avoit fait d'observations.

N.º II. *Lettre au Lord North.*

Je ne suis point du tout étonné de voir que vous demandiez une somme de quinze (a) millions st. pour le service de la présente année, surtout lorsque je considère les dépenses immenses dans lesquelles la Nation est engagée par l'ignorance, la folie & l'entêtement d'une administration qui, si elle n'est bientôt arrêtée, persévéra dans ses foibles & extravagantes mesures jusqu'à ce que notre ruine soit entièrement consommée. C'est à

(a) Environ trois cents trente millions tournois.

cette administration que nous sommes redevables de notre guerre injuste & contre nature avec le vaste continent d'Amérique, guerre que l'administration a eu tort de commencer, & qu'elle continue avec plus de tort encore, parce qu'elle nous occasionne des pertes irréparables d'hommes & d'argent, & qu'elle appauvrit la Nation sans avoir aucun but déterminé. Tous les efforts auxquels le courage pouvoit suffire, tous les plans que la méchanceté, la vengeance & la cruauté pouvoient suggérer, n'ont point eu d'objet réel, & à la fin nous nous trouvons engagés, à nos dépens & à notre honte, dans de vives hostilités avec les François nos ennemis invétérés : cependant je suis étonné de vous entendre dire à la face de la Nation, qu'il ne faut point abandonner *la guerre avec l'Amérique, quoiqu'elle ne doive point être suivie aussi vigoureusement & aussi généralement qu'elle l'a été.* En effet je ne le crois pas ; l'armée est à présent détachée pour ne faire que de petites & misérables incursions. Mais, qui est-ce qui répondra de la sûreté de l'armée & des flottes lorsque leurs opérations ne seront pas combinées. Au reste nous devons nous soumettre à l'illusion encore pour une année, parce qu'il y tout lieu d'espérer, comme vous dites, que cela ira mieux une autre année ; cependant si la présente ne finit pas mieux que la dernière, sera-t-il possible que nous allions toujours du même train l'année

ccclxxij A FFAIRES DE L'ANGLÈTERRE
prochaine? La conquête de Ste. Lucie n'est
qu'une bagatelle; & lorsque je considère
avec quelle vivacité les François l'ont atta-
quée depuis, quoiqu'inutilement, la posses-
sion me paroît très-précaire, surtout si les
François reçoivent du renfort. Nous n'igno-
rons pas que plusieurs de leurs vaisseaux de
ligne ayant des troupes à bord sont sortis
tout récemment du port sans être molestés.

C'est donc dans l'espoir que les choses
iront mieux une autre année qu'on nous de-
mande quinze millions pour le service de
l'année présente; est ce l'extrême difficulté
que vous avez eue à négocier un emprunt de
sept millions sur ces quinze qui nous donne
lieu d'attendre que nous ferons mieux une
autre année? Après vous être adressé ailleurs
pour obtenir un marché plus avantageux,
vous avez été forcé de retourner aux gens
avec lesquels vous aviez d'abord négocié & de
conclure avec eux aux conditions qu'ils vous
ont prescrites, parce que vous ne pouviez pas
mieux faire.

Je n'entrerai point dans le détail du Bud-
get, je me borne à ne parler que du nouvel
emprunt de sept millions. Comme les con-
ditions auxquelles vous avez souscrit sont ex-
trêmement dures: comme elles affectent
cruellement dès aujourd'hui & qu'elles af-
fecteront de même par la suite toutes les
classes de la Nation en général, il n'y a per-
sonne qui n'ait intérêt de les connoître par-

faitement. Pour chaque mille livres souscrites vous donnez trois pour cent sur une action de 600 liv. avec une annuité de trois livres quinze schellings pour vingt-neuf années. Quoique l'emprunt soit fait par annuité, indépendamment de la douceur des billets de loterie, chaque actionnaire réalisera, outre & pardessus le dividende de trois pour cent, la somme de mille quatre-vingt-sept livres dix schellings pour chaque mille livres souscrites. Il aura réalisé cette somme à l'expiration des vingt-neuf années, & il lui restera 600 liv. dans les trois pour cent du fonds consolidé.

Si ce ne sont pas là des demandes exorbitantes il n'y a jamais eu de marché de rompu par la justice comme usuraire. Le blâme ne doit point en tomber sur les prêteurs, mais bien sur ceux qui nous ont réduits à la situation vile & déplorable où nous nous trouvons. En faisant un tel emprunt vous avez adhéré à des conditions qu'un dissipateur pressé par ses créanciers auroit rejetées avec dédain.

Mais en supposant qu'on puisse se flater que nous ferons mieux une autre année, les conditions du nouvel emprunt sont si préjudiciables au public en général, si déraisonnables que la baisse du prix des biens-fonds est déjà sensible, & qu'elle le sera encore davantage incessamment. Les biens de campagne sont tombés de plus d'un tiers de leur

valeur intrinsèque, le commerce est dans le plus déplorable état de détresse ; & les propriétés de toute espee sont si affectées qu'un particulier qui veut faire ses affaires ne peut emprunter de l'argent à intérêt légal sur les meilleures sûretés foncières, & que l'artisan est dans le plus grand embarras par le défaut de cette circulation rapide d'especes qui est l'ame du commerce.

C'est ainsi que toutes les classes de citoyens souffrent également des conditions exorbitantes & dangereuses du nouvel emprunt. Je fais que vous tirez grande vanité de l'expédient que vous avez imaginé pour en payer l'intérêt. Vos amis élevent à ce sujet comme à leur ordinaire vos rares talens pour la finance. Mais je n'ai jamais souscrit à ces éloges & je n'y souscrirai jamais. Vous avez sué sang & eau pour trouver ces moyens, malgré ces grandes & magnifiques ressources dont vous parlez ; & je nie formellement que vous puissiez lever de nouvelles taxes sans accabler les sujets d'un fardeau insupportable. Il est absurde de supposer que de nouvelles taxes ajoutées au fardeau pésant des anciennes ne deviendront pas oppressives pour le peuple. Je crains bien au contraire que sans un changement total de Ministres & de mesures, le peuple ne soit sous très-peu de tems dans l'impossibilité de payer les anciennes ; car le changement de système ne peut s'effectuer avec décence & utilité sans un changement

de Ministres. Il est donc moralement impossible que nous continuions plus long-tems d'aider les Ministres à soutenir les mesures les plus extravagantes qui aient jamais été imaginées, & encore moins de nous prêter aux demandes exorbitantes qu'ils ne rougissent pas de nous faire. Il est très-aisé de voir que, malgré leur étendue, les ressources de la Grande-Bretagne ne sont pourtant point inépuisables. Les richesses territoriales de ce pays ont des bornes connues. C'est au commerce qu'il est redevable de sa prospérité. Une des principales sources de ce commerce a été détournée par l'obstination & la méchanceté des Ministres, qui expieront un jour (au moins je l'espère) les outrages sanglants qu'ils ont faits à un peuple dont le seul tort est peut-être de n'en avoir pas assez tôt fait éclater son ressentiment.

Quatre cent soixante & douze mille cinq cens livres st. formeront le dividende net annuel pour les sept millions qui doivent être fondés, & pour le payement desquels le produit de toutes les douanes & accises, à l'exception de quelques articles, doit être taxé sur le pied du sou pour livre ou de cinq livres par cent. Voilà une véritable taxe additionnelle en ce qu'elle ne peut manquer de tomber sur le public consommateur réel des différens articles sujets à l'accise & aux douanes.

Vous avez toujours grand soin de préve-

ccclxxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
nir tout ce qui pourroit occasionner un sur-
croit de dépenses pour le Gouvernement,
lorsque vous proposez de nouvelles taxes,
témoins les taxes sur les maisons & sur les
domestiques. Elles sont perçues sous la di-
rection des Commissaires des taxes des terres,
tous honnêtes gens qui ne retirent d'autres
frais de ce surcroît de travail que le plaisir
d'être utiles au Gouvernement. Mais parce
que ces taxes n'ont pas rendu ce qu'elles
devoient rendre, ou plutôt parce que le Mi-
nistre a fait un faux calcul, on dit que le
public a été trompé par les manœuvres hon-
teuses que différentes personnes ont em-
ployées pour éluder les actes; quoique ce
fait ait été démenti dans presque toutes les
circonstances où il y a eu instance en justice
réglée, & qu'on n'ait pas eu le tems de voir
l'effet que peuvent produire ces actes tels
qu'ils sont actuellement. La révocation de
l'acte pour prohiber les Batistes, produira
une somme si modique que cela ne vaut pas
la peine d'en parler; mais comme on fabri-
que en Angleterre des Batistes dans le plus
grand degré de perfection, l'effet le plus sûr
de cette opération sera de réduire à la plus
grande détresse les ouvriers employés aux
manufactures de Batistes. Votre imposition
d'un denier par mille sur tous ceux qui voya-
gent en poste est une taxe pitoyable, ridi-
cule & qui deshonne un grand financier
comme vous, quoiqu'elle puisse produire

quelqu'argent dans le commencement & jusqu'à ce qu'on prenne des moyens moins dispendieux pour voyager. Je termine mes observations par celle-ci ; c'est que si vos partisans & vos Administrateurs parviennent à prouver que dans votre administration il y a eu plus de liquidation que de dettes , & que vos taxes ne sont point onéreuses & oppressives pour les sujets , je conviendrai avec eux qu'en politique & en finances vous êtes un aussi grand homme que les *Walpole* , les *Pelham* & les *Legg*.

N.º III. *Autres observations sur le même sujet.*

PLUS d'une fois nous nous sommes vus dans la douloureuse nécessité de mettre sous les yeux du Public le tableau de nos finances, dont la situation est réellement déplorable, si même elles ne sont pas entièrement désespérées. Mais quoique nous ayons eu le plus grand soin de ne rien avancer, qui ne fût conforme à la plus exacte vérité, ou qui parût dicté par l'esprit de parti, ces Ecrits n'ont produit aucuns des heureux effets qu'il étoit raisonnable d'en attendre. Cependant comme il s'agit de l'existence même de l'Etat, le découragement ne nous conduira point au désespoir. Nous redoublerons au contraire de zèle, en implorant, en conjurant de nouveau les personnes qui sont à la tête de nos affaires, de profiter

de cette lueur de prospérité que l'on peut à plus d'un titre comparer à ces rayons de soleil qui égayent quelquefois pour un moment les jours nébuleux de l'hiver, pour saisir la première occasion qui pourra se présenter de conclure la paix à des conditions qui ne soient pas absolument trop défavorables, & de nous sauver ainsi de l'abyme où la détresse actuelle de nos finances ne peut manquer de nous précipiter. Quand la perspective des affaires seroit aussi favorable qu'elle est effrayante, il est évident que la dépense est insoutenable & qu'elle n'a plus d'autres bornes que l'extravagante profession de ceux qui donnent, & l'insatiable avidité de ceux qui reçoivent. Les extraordinaires de terre & de mer, y compris ceux de l'artillerie, ont monté pour l'année 1778 à la somme incroyable de cinq millions sept cents vingts mille six cents soixante-dix-neuf livres *sterling*, somme qui dans d'autres tems, sous d'autres administrations, auroit à peu-près suffi à tous les frais d'une guerre entière. Une circonstance qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'à mesure que nos dépenses augmentent, nos revenus diminuent avec la même rapidité, par la décadence de notre commerce, par les déficit considérables des nouvelles taxes, par la négligence que l'on met à la perception du peu même qu'elles produisent & par les anticipations de toutes sortes. Le fond d'amortissement

est tombé de sept cents six mille deux cents cinquante-six livres, au-dessous de la somme à laquelle il avoit été porté par estimation, pour les neuf mois échus le 5 Janvier dernier. Il est clair à présent que l'on doit à peine porter à quatre millions par an notre revenu non engagé. (Les taxes des terres & de la drèche, & le résidu du fonds d'amortissement), tandis que nos dépenses se montent à quinze millions par an, Onze millions par an, empruntés à un intérêt de plus de six pour cent, font un surcroît de charge, auquel l'œil le moins exercé peut voir qu'il est impossible que la Nation résiste long-tems, accablée comme elle l'est déjà, sous le fardeau d'une dette de près de cent quatre-vingt millions sterling, fondée ou non fondée, connue ou non connue.

Est-il possible que des hommes raisonnables persistent dans une conduite aussi extravagante, aussi désespérée, aussi propre à opérer infailliblement notre ruine? Il n'y a dans tout ceci ni surprise ni exagération. Quand bien même nous voudrions user de ces moyens, nous n'en serions pas les maîtres; les preuves de ce que nous avançons existent sur le Bureau de la Chambre des Communes.

Ici finit notre tâche. C'est au Public à prononcer. L'affaire le regarde de près, car il s'agit de sa propre existence; mais ceux qu'elle intéresse encore plus particulièrement,

CCCLXXX AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

ce sont les personnes qui jouissent de tous les avantages de la fortune & de la prospérité. Les particuliers comme nous, sans état ou sans richesses, attendent les événemens avec infouciance. Ils n'ont presque rien à perdre.

N°. IV. Tableau du commerce de la Grande-Bretagne à deux différentes époques.

Exportations.

| | En 1764. | En 1777. |
|--|----------------|----------------|
| | <i>Livres.</i> | <i>Livres.</i> |
| Pour l'Afrique..... | 464,878 | 97,842 |
| Pour les Canaries..... | 31,867 | 37,400 |
| Pour la Baltique..... | 528,168 | 542,000 |
| Pour la Flandre, l'Allemagne & la Hollande..... | 4,851,559 | 3,970,060 |
| Pour la France..... | 208,765 | 196,500 |
| Pour l'Irlande..... | 1,634,382 | 1,600,600 |
| Pour l'Italie..... | 764,398 | 713,400 |
| Pour le Portugal..... | 1,239,998 | 697,300 |
| Pour l'Espagne..... | 1,318,345 | 1,216,000 |
| Pour la Méditerranée..... | 120,574 | 96,850 |
| Pour le Levant..... | 70,008 | 62,000 |
| Pour l'Amérique Septentrion. | 2,617,987 | 575,642 |
| Pour les Isles..... | 920,283 | 876,500 |

La personne la mieux instruite de l'Angleterre, a déclaré il y a deux ans, dans la Chambre des Pairs, que les douanes étoient diminuées de 800,000 liv. par an. Cette assertion se rapporte exactement avec ce

tableau de notre commerce. La guerre elle-même, avec tous les maux qu'elle entraîne, est en quelque sorte un marché; elle demande des bras qui resteroient oisifs; elle employe des bâtimens pour les transports & plusieurs Manufactures, tous objets qui empêchent qu'on ne soit frappé de toute son horreur; mais elle n'en est pas moins le plus détestable des fléaux.

Un commerce de pirateries, quelque lucratif qu'il soit pour le moment, ne peut point compenser l'anéantissement du commerce permanent d'une Nation. Celui de la France est détruit; mais ses richesses foncières lui restent, au lieu que les nôtres nous sont enlevées par la séparation de l'Amérique.

Parallele entre l'Angleterre & la France.

UN heureux hazard, Monsieur, a fait arriver jusqu'entre mes mains une dissertation que je crois absolument neuve sur les vraies causes des convulsions qui ne cessent presque jamais d'agiter l'Angleterre, & qui ont aujourd'hui tout le caractère d'une vraie agonie. L'Auteur les trouve dans cette même constitution dont on est si accoutumé à entendre les Anglois se prévaloir, comme du plus grand effort qu'ait pû produire la raison humaine. Montesquieu & d'autres politiques, que ce prestige n'avoit pas entièrement sé-

ccclxxxij AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE
duits, avoient déjà découvert les grands &
nombreux défauts. Je ne sache point cepen-
dant que jusqu'ici il en ait été fait une ap-
préciation aussi juste & aussi lumineuse que
dans l'écrit que vous allez lire. Je ne vous
en nommerai point l'Auteur, parce que je
ne fais que le soupçonner, & que je vou-
drois m'en assurer. Il conviendrait aussi d'a-
voir sa permission; mais tout cela pourroit
retarder inutilement le plaisir que vous fera
goûter cette lecture, puisqu'il seroit possible
qu'il se défendît d'y consentir: je le présume
d'autant plus, que ce morceau, où vous verrez
de si profondes méditations sur les grands
intérêts des Etats, n'est, à ce qu'on m'assure,
qu'un délassement de quelques heures. J'oserai
dire seulement que je crois y reconnoître un
Ecrivain cher à sa patrie, à ses maîtres & au bar-
reau, autant par ses lumières, par ses sentimens,
par son zèle plus d'une fois heureusement &
toujours fortement exercé en faveur des mal-
heureux, que par ses grands talens oratoi-
res & par le noble usage qu'il en a su faire.
Je lui demande pardon, si je l'ai deviné, de l'a-
voir désigné; mais je le crois trop judicieux &
trop généreux pour s'en offenser, puisque
je ne fais que porter un jugement qui sera
celui de tout le public éclairé.

*LETTRE de M. le Marquis de
Gentilhomme de Berry , à M. B. . . .
Membre de la Chambre des Communes.
Datée de Bourges le 19 Mars 1779.*

Vous voulez donc, Monsieur, à l'occasion de l'éclatante justice rendue depuis peu à l'Amiral Keppel, reprendre avec moi notre vieille querelle sur la question de savoir laquelle de votre nation ou de la mienne réunit plus d'avantages désirables pour un homme sensé qui veut passer des jours heureux, également à couvert & de la licence & du despotisme. Je pourrois vous dire que le choix du moment (pardonnez-moi ma franchise ordinaire) n'est pas de votre part infiniment généreux: n'étois-je pas le maître de vous écrire au moment où votre vertueux Amiral fut mis en jugement & où l'on craignoit pour sa tête? Vous conviendrez qu'alors vous n'aviez pas beau jeu. Quoiqu'il en soit, puisque par la maniere tranchante & triomphante avec laquelle vous m'écrivez, vous me faites une espede d'appel politique, j'y veux répondre & j'espere vous montrer que nous autres François nous ne craignons aucune espede de combat.

Vous dites donc, ce sont vos propres termes, » que si la Providence, vous prenant dans un pays quelconque, à l'âge ou

l'homme commence à jouir de toute la force de sa raison, fortifiée par la réflexion & les connoissances acquises sur tout ce qui importe au bonheur de l'homme, elle vous donnoit le choix de vivre en France ou en Angleterre, vous préféreriez incontestablement de vivre en Angleterre. Là dessus vous vous répandez en éloges pour vous autres Anglois, sans laisser à mon honnêteté rien à vous dire & en censures ou mêmes en satyres sur nous autres pauvres François, qui imposent à mon impartialité quelque obligation de vous réfuter.

Moi je dis que dans la même position par vous donnée, je préférerois incontestablement de vivre en France. Vous voyez, Monsieur, qu'on ne peut être plus éloignés que nous le sommes! Eh bien, j'espère que quand vous aurez lu ma lettre, vous aurez fait plus de pas vers moi qu'assurément je n'en ferai vers vous.

C'est grand dommage que nous n'ayons plus ni Montesquieu ni Locke pour nous juger. J'espère pourtant qu'au défaut de ces deux grands amis de la nature humaine, un esprit droit & une raison saine pourront nous aider l'un l'autre à nous entendre.

Toute votre lettre, mon cher Colonel, roule, du commencement à la fin, sur la confusion perpétuelle entre *Constitution* & *Gouvernement*, & voilà pourquoi nous ne nous entendons gueres. Commençons donc par définir

définir. Je me suis toujours très-bien trouvé de cette méthode.

Constitution est le régime qu'une nation a ou prétend avoir droit d'avoir.

Gouvernement est le régime effectif qu'une nation a dans un tems quelconque.

Si vous l'aimez mieux, nous considererons la *Constitution* en tant qu'elle a pour objet la sûreté ménagée à une nation vis-à-vis du Souverain, & le *Gouvernement*, en tant qu'il a pour objet l'exercice du pouvoir de la part du Souverain sur les individus qui composent la nation, & je dirai :

Constitution est un régime restrictif envers le Souverain.

Gouvernement est un régime coërcitif envers les Sujets.

Il se peut que vous ayez une très-belle, très-magnifique, très-excellente *Constitution* : j'ai lu ce que Montesquieu, Home & tant d'autres publicistes ont écrit à ce sujet : j'aurois bien quelque chose à relever sur tout cela, mais passons : je suis de bon accord & je vais droit à mon objet.

Assurons-nous d'abord si vous jouissez de cette *Constitution*? Votre *Gouvernement* actuel en est-il l'exécution habituelle, précise & littérale? Il me semble que c'est là vraiment l'état de la question, sur-tout pour des gens qui ayant déjà dépensé une partie de leur vie, ne peuvent pas employer vingt-

ccclxxxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
cinq ou trente ans qui leur restent en désirs
infructueux ou en perpétuels combats.

Que penseriez-vous d'un de vos *Propriétaires fonciers* qui vous diroit gravement : » je suis fort riche : il est vrai que ma maison & deux ou trois champs qui me restent , ne me valent guères que 35 à 40 liv. sterling de rente ; mais je rentrerai quelque jour dans une fort belle terre en Yorkshire , dont on a mal à propos dépouillé mon ayeul : je recouvrerai une fort belle maison à Londres auprès de Saint James , dont je soupçonne mon Procureur de m'avoir laissé déposséder par collusion , ayant reçu de l'argent sous main : je me ferai restituer contre une vente à vil prix qu'on a faite de presque tous les biens de mon pere pendant ma minorité , quoiqu'avec toutes les formalités requises «. Il me semble que vous lui diriez , » mon cher Monsieur , votre grand pere & votre pere purent être fort opulens : vous pouvez avoir le droit de le devenir par de longs combats & par des dépenses qui passent vos moyens ; mais en ce moment vous me paroissez fort mal à votre aise , & avec peu d'espoir d'être mieux : les titres de vos propriétés ravies ne servent qu'à redoubler l'amertume de vos regrets ; croyez-moi : faites comme Candide ; cultivez votre jardin.

Eh bien ! mon cher Colonel, *mutato nomine de te* , &c.

Voulez-vous que nous remontions plus haut & que je vous montre comment avec votre très-excellente Constitution vous avez un fort mauvais Gouvernement : comment nous avons, nous, un Gouvernement bien meilleur que notre Constitution ; cela ne sera pas fort difficile à vous expliquer. Ensuite nous examinerons de bonne amitié vous & moi ce qui vaut mieux pour un homme qui ne peut pas prétendre à la vie des Patriarches, de *Constitution* ou de *Gouvernement*.

Il est dans la nature de l'homme de s'irriter des obstacles, de vouloir étendre ses jouissances & de regarder les privations à peu près comme des injustices : les Rois, à cet égard, sont encore plus hommes que les autres. Lors donc qu'une nation propose à un Souverain étranger peu considérable de devenir son premier Magistrat que, par honnêteté, on appelle *Roi*, ce Prince commence par accepter, parce qu'il est agréable, à ce que disent quelques gens, d'être Roi : en acceptant, il promet tout ce qu'on lui demande.

Il n'est pas plutôt possesseur paisible, qu'il réfléchit avec chagrin sur les conditions qu'on lui a imposées. Or, comme toute jouissance, même celle d'une couronne, s'émousse à la longue par la possession, il est bien moins flatté de la couronne qu'il possède qu'affligé, soulevé, indigné même des entraves qu'on lui a données. Il voit d'un œil jaloux des

Rois ses voisins qu'il estime plus heureux que lui parce qu'ils sont plus puissans que lui. Cette grande puissance lui paroissant le suprême bonheur précisément parce qu'il en est privé, il fait tous ses efforts pour y parvenir. Remarquez, je vous prie, qu'en ceci je n'inculpe aucun individu, je ne considère que la nature humaine en général placée sur un trône limité. Vous, moi, qui nous croyons de très-honnêtes gens, nous aurions, dans les mêmes circonstances, les mêmes desirs, parce qu'il ne seroit pas en notre pouvoir de n'être pas des hommes.

Mais en même tems l'exemple de ses devanciers, le progrès des lumieres, la rapidité des communications actuelles, & bien d'autres causes encore, avertissent un Souverain limité quelconque que ce n'est pas à force ouverte qu'il doit se dégager de ses liens & étendre les limites de son pouvoir. De là, il est nécessaire d'user d'influence secretes, de captations, de ressorts souterrains, de gagner pied à pied, *DE NE RIEN CHANGER DANS LES EXPRESSIONS ET LES FORMULES*, & de miner insensiblement la nation en paroissant toujours respecter ses droits; enfin pour trancher le mot, d'user de corruption.

Comme un tel Souverain ne peut corrompre tout seul, il faut bien qu'il ait des artisans de corruption, des complices de corruption. Ceux-ci, servant d'avant-mur au

trône, reçoivent nécessairement toute la bordée de la résistance nationale. Le très-petit nombre des représentans incorruptibles, & le nombre beaucoup plus grand de ceux qui ne valent pas d'être corrompus, font passer des momens très-durs à ces Ministres dans l'assemblée nationale: ils interpretent toutes leurs actions dans le sens le plus fâcheux: ils proposent à chaque instant de rechercher leur conduite. Comme le Souverain lui-même peut avoir la main forcée & être obligé de les renvoyer, ces malheureux Êtres se trouvent dans la position la plus précaire & la plus cruelle. Il faut bien (cela est dans la nature humaine) que quelque chose les en dédommage. Ainsi, places, pensions, dignités, profits, profits quelconques, tout cela se réunit ou doit se réunir dans leurs mains. L'intérêt personnel, nécessairement enflamé par la durée trop incertaine de leur existence ministérielle, doit les tourner bien plus vers leur fortune privée que vers la meilleure administration de la chose publique. Dès qu'ils acceptent le Ministère, par cela seul ils se vouent, ils se consacrent aux vues de celui qui les appelle. Comme ces vues sont nécessairement anti-nationales, il faut bien qu'ils fassent leur principal métier de lui procurer beaucoup de voix dans l'assemblée nationale pour qu'il ait beaucoup d'argent, rien n'étant plus nécessaire au succès de ses vues, & réciproquement de lui procurer

beaucoup d'argent, pour qu'il ait beaucoup de voix. Ainsi je mets en thèse que les Ministres d'un Souverain limité dans l'exercice de son pouvoir, doivent être, par le seul fait qu'ils ont accepté d'être ses Ministres (sauf quelques exceptions (a) rares, passagères & qui ne sont pas contagieuses) les ennemis des droits nationaux, des intérêts nationaux, les promoteurs habituels de l'extension illégale du pouvoir de leur maître, c'est-à-dire de très-mauvais citoyens.

J'ajoute que plus la *Constitution* est excellente, & pour parler dans votre langage, coercitive & restrictive du pouvoir d'un seul; plus le *Gouvernement* doit être mauvais & détestable, parce qu'il a plus de chemin à faire, plus de résistance à combattre ou à éluder, plus d'obstacles à vaincre pour s'éloigner du point de gêne que j'appelle *Constitution*, & pour parvenir au point d'aisance & de pouvoir tranchant qu'on ambitionne avec ardeur, & que j'appelle *Gouvernement*.

Comme tout cela ne se fait pas sans argent, je dis encore que plus la *Constitution* d'une Nation est excellente, & plus on l'endette, en lui faisant supporter à elle même les frais de la corruption qui la subjugue, jusqu'à ce qu'enfin les choses en soient venues au point où qu'elle fasse banqueroute,

(a) On conçoit que nous voulons parler ici du Lord Chatham, du Duc de Richmond, &c.

si le pouvoir du Souverain & des siens est le plus fort, (& alors c'en est fait de la *Constitution*) ou qu'elle régénere elle-même sa *Constitution* par quelque grand événement. Si c'est la Nation qui est la plus forte, c'en est fait du *Gouvernement alors existant* : le nouveau qui lui succède est forcé d'abord de se calquer scrupuleusement sur la *Constitution*, jusqu'à ce que par les mêmes motifs & avec les mêmes moyens, il s'en éloigne peu-à-peu & par degrés, & qu'au bout d'un certain période d'années, il arrive une nouvelle secousse. Telle est, Monsieur, la marche invincible des choses humaines, fondée sur la nature humaine : par où vous voyez d'abord que ce n'est pas une chose si heureuse d'avoir ce que vous appelez une excellente *Constitution*, mais qu'au contraire elle coûte fort cher à une Nation par les frais de sa destruction graduelle, & la défend bien peu.

Portez maintenant vos regards sur nous, & supposez que dans une *Constitution* indéterminée, le pouvoir ait atteint le plus haut degré ; c'est précisément cette position là même qui donne un très-bon *Gouvernement*. L'exercice du pouvoir ne se trouvant contesté en rien, l'ame du Souverain ne se trouve point aiguillonnée par le desir de l'extension & du progrès. Comme il peut moralement tout ce qu'il veut, il n'a point d'intérêt à travailler sa Nation pour parvenir à pouvoir davantage. Son ame est nécessaire-

ment tournée non vers le *plus*, mais vers le *mieux*, ou en d'autres termes; la satiété du pouvoir ne lui présente d'autres jouissances que d'en faire le meilleur usage possible pour le plus grand nombre d'individus possibles. Il tempere (a) lui-même ce pouvoir que personne ne lui calcule, lorsqu'en le tempérant il croit le rendre plus utile à ses peuples.

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

En un mot, l'on peut lui appliquer ces belles paroles de Cicéron à César, serviles dans la bouche de ce Consul, à qui fut son égal, respectueuses & tendres dans la bouche d'un sujet parlant de son Roi : *Nihil habet nec natura tua MELIUS quam ut VELIS, nec fortuna tua MAJUS quam ut POSSIS servare quam plurimos.*

Par le même avantage de position, les Ministres d'un tel Souverain doivent nécessairement vouloir le bien & tendre au bien. Ils n'ont à effuyer ni les sorties indécentes des pamphlets journaliers, ni les bourasques parlementaires, ni les grands orages nationaux, ni la défection forcée de leur maître. Ils n'ont point à perdre la plus grande partie de leur tems à diriger ou à prévenir les débats parlementaires & à les entendre. Ils n'ont point à s'avilir par des corruptions perpé-

(a) Voyez ci après.

tuelles pour l'intérêt de leur Souverain. Ils n'ont point à craindre que leur conduite soit mise en jugement, & qu'on leur fasse, comme chez vous, un crime personnel d'avoir exécuté la volonté d'un homme légalement impeccable (a). Tout au plus ils ont à surveiller de tems en tems quelque intrigue de Cour, qui fait rider un peu la face de l'eau, mais qui n'excite jamais de violentes tempêtes. Ainsi très-sûrs de leur existence physique, assez moralement sûrs de leur existence politique, pleinement sûrs de leur honneur & de leur fortune, pleinement sûrs que pour se maintenir, ils n'ont qu'à vouloir & faire le bien comme leur Roi, ils n'ont réellement pas d'autre intérêt, & n'ont rien de mieux à faire que d'être tout simplement, tout bonnement d'honnêtes gens.

Donc si par *Gouvernement* il faut entendre l'action habituelle & continue d'un Roi & de ses Ministres sur une Nation, il me paroît démontré par la nature même de votre Constitution, combinée avec la nature humaine, non-seulement que nous jouissons d'un meilleur régime que vous, mais même qu'il est impossible que nous ne jouissions pas d'un meilleur Gouvernement. Ainsi votre *Constitution* sera tout ce qu'il vous plaira : cela est étranger à la question,

(a) En Angleterre, depuis la moitié du siècle dernier, le Roi ne peut, ni vouloir, ni faire le mal.

cccxciv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
s'il est vrai que votre Gouvernement ne soit pas votre Constitution ; car remarquez que nous ne traitons ici qu'un fait : vaut il mieux pour un homme sage & modéré dans ses desirs, vivre en France qu'en Angleterre ? Voilà notre question, ne la perdez pas de vue.

Vous me direz peut être, « mais *si* notre Gouvernement étoit exactement conforme à notre Constitution, convenez que, &c. &c. » ; & là-dessus des assertions à perte de vue. Je conviendrai moi de tout ce que vous voudrez, excepté seulement de votre *si*, parce que je soutiens qu'il est impossible que pendant dix années seulement d'une renaissance politique, un *Gouvernement* soit contenu dans les bornes de votre Constitution. Voyez seulement les dix années qui suivirent la restauration de votre Charles II ; & dites-moi de bonne foi s'il n'étoit pas beaucoup plus Maître au bout de ce court intervalle, que dans la première année de sa restauration ? En un mot, Monsieur, vous n'empêcherez jamais un homme qui a soif, & qui se trouve à côté d'une fontaine limpide, d'y boire. Vous n'empêcherez jamais un Souverain, limité dans son revenu, limité dans son pouvoir, très-limité dans sa participation aux actes législatifs & qui tient pourtant dans ses mains par la distribution des places, des honneurs & des récompenses, le grand ressort de l'homme, l'intérêt, de se servir de ce ressort

pour relâcher ses propres liens, ou même briser ses entraves. C'est ce qui me fait vous dire que votre Constitution tant vantée, n'est qu'une belle mais impraticable spéculation, & ne sert & ne servira jamais qu'à épuiser votre Nation par des corruptions ruineuses, ou à l'ébranler par de violentes commotions.

Je sens bien que les plus beaux raisonnemens du monde persuadent moins que des exemples, sur-tout quand on ne veut pas être persuadé. Venons donc aux exemples.

Je vais me trouver forcé d'être un peu dur pour des gens de votre pays qui ne m'ont fait aucun mal, un peu louangeur pour des gens du mien qui ne m'ont fait aucun bien; mais quand la louange ou le blâme sont employés en preuves nécessaires sur une grande & belle question, sur une question d'un intérêt immense, il faut bien passer l'amertume des unes, & l'espece d'envie, ou si vous voulez, de déplaisir secret que donnent les autres. Après tout, c'est vous qui avez engagé la question; ainsi vous essuyerez, s'il vous plaît, tout ce que je crois nécessaire pour vous combattre.

Dites-moi, je vous prie, est-ce un bien qu'une partie du pays de Galles soit réduite en servitude? Les peuples de ce pays sont-ils déjà trop affectionnés à la Couronne, pour qu'on puisse sans danger aliéner les esprits & les cœurs d'une partie des sujets? — Ce-

pendant Milord North travaille actuellement de toutes ses forces à gêner, à dégrader les propriétés d'une portion des habitans du pays de Galles, à appesantir leurs fardeaux, à aggraver leurs redevances. Il y en a eu cet hiver une dénonciation assez infructueuse dans votre Chambre des Communes.

Dans ce même tems, notre Ministre des finances disoit au Roi « le bien de vos sujets demande qu'ils vous payent les impôts avec la plus grande égalité possible : il n'y aura point de meilleure justice que leur justice respective : faites qu'ils soient travaillés le moins possible par le régime fiscal : vous avez assez généralement dans votre Royaume le *quantum* de l'imposition entre vos mains, accordez-leur le *modus* : laissez leur remplir vos coffres de la maniere qu'ils estimeront la moins onéreuse pour eux : il vous restera toujours assez de pouvoir, laissez-leur celui d'alléger eux-mêmes leurs fardeaux. « Le cœur paternel du jeune Souverain a saisi avidement cette idée qu'il auroit créée lui-même. » Essayez, a-t-il répondu, sur ma province du Berry, pauvre & sans débouchés, ce plan de bienfaisance & de justice; puisse-t-il devenir général pour tout mon Royaume » : & notre Berry devient libre des chaînes de la fiscalité.

Est-ce un bien qu'un pays soit écrasé de pensions qui se forment goutte à goutte du sang & des sueurs des malheureux ? Je ne le crois

pas. Cependant votre noble Lord au Ruban Bleu les a énormément multipliées : il n'a pu faire autrement , parce qu'il en faut chez vous pour faire taire , pour faire parler & pour faire dire un peu de mal afin d'empêcher que d'autres n'en disent davantage. Quand la liste civile (augmentée par une conséquence de l'augmentation des pensions) n'a pu en supporter davantage , on en a surchargé outre mesure l'établissement de votre malheureuse Irlande.

Chez nous le Souverain & son Ministre des Finances ont dit » toute pension non méritée est un vol , l'excédent de toute pension immodérée est un vol « . Les pensions ont été assujetties à une révision : on a été expressément obligé pour en pouvoir obtenir une , de spécifier les graces actuelles dont on jouit : on a assigné un mois de l'année pour ce travail particulier , afin de rallentir les influences du crédit : pourquoi cette différence entre ce qui se passe chez les deux nations ? C'est que chez vous , mon cher Colonel , les pensions sont une corruption déguisée , ou même ouverte , parce qu'il y a nécessité de corrompre ; chez nous elles sont presque toujours une justice.

Est-ce un bien que le commerce de l'Inde soit libre à tous les sujets d'une nation ? Je n'en fais rien : je m'abstiens toujours de prononcer sur ce que j'ignore. Ce que je fais seulement , c'est qu'il a paru au Gouvernement que la pluralité des Commerçans François le

cccxcviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
désiroit : le Gouvernement qui n'a pas besoin
de se faire des créatures , & de renforcer son
pouvoir , y a consenti.

Chez vous où la Compagnie des Indes met
beaucoup de places dans la main du Gouver-
nement , y en mettra encore davantage lors
de la rénovation de sa Charte , placera un
grand revenu sous la main immédiate du Mi-
nistere , & par conséquent de nouveaux
moyens de corruption , le commerce de
l'Inde restera exclusif. Fût-il démontré que
cet exclusif est infiniment dommageable à la
Nation , on n'agitiera seulement pas cette
question dans les Communes ; mais en re-
vanche , l'invincible *majorité* aura grand soin
de livrer à la disposition du Roi les immenses
revenus du Bengale , bien entendu que...
elle en aura sa part.

Chez vous après qu'on a imposé dans les
années précédentes tout ce qui peut humainement
s'imposer , le puissant génie du Lord
North n'a rien trouvé de mieux à proposer
à une nation déjà surchargée , que d'augmen-
ter de 5 pour cent des droits déjà énormes
eux-mêmes. Son redoutable *Budget* a pré-
senté aux Anglois chez lesquels l'intérêt lé-
gal est à trois , trois & demi , & quatre au
plus pour cent , l'intérêt d'un emprunt im-
mense à payer au moins sur le pied de 7 pour
cent.

Que dirions-nous de notre Ministre des
Finances s'il se fût avisé d'ouvrir un em-

prunt de 150 millions à dix pour cent en rentes perpétuelles, ce qui auroit été en France le double de l'intérêt légal? Vos dociles Communes n'ont pas résisté: tout cela s'est passé fort doucement en une seule séance. Ici la plus foible Cour des Aides du Royaume auroit fait de belles & bonnes remontrances, se seroit fait exiler à cent lieues plutôt que d'enregistrer un traité semblable; disons mieux, jamais Ministre n'auroit osé le proposer, & jusqu'à présent avec d'assez modiques emprunts nous avons fait face à des dépenses immenses.

Ceci me conduit naturellement au Bureau de l'Amirauté: vous vous attendez bien qu'il faut que je dise quelque chose en passant au Lord Sandwich.

Ce grand Ministre a dit hautement dans l'hyver de 1778, en pleine chambre haute, qu'il ne croiroit pas avoir rempli le devoir de sa charge s'il n'avoit mis la marine Angloise en état de vaincre les forces maritimes combinées de la France & de l'Espagne.

Quid dignum tanto feret promissor hiatu.

Il vient d'être reconnu dans la Chambre Basse, sur la motion de M. Fox, que l'Amiral Keppel arrivant à Plymouth au mois de Mars 1778 n'y avoit trouvé que six vaisseaux en état: qu'il avoit fallu trois mois

pour en équiper quatorze autres: que sorti du port avec vingt vaisseaux seulement, il avoit été forcé d'y rentrer promptement ayant été heureusement instruit à tems de la très-grande supériorité de notre armée navale à Brest. Ce pauvre M. Fox n'a pu néanmoins venir à bout de faire admettre cette fameuse enquête parlementaire, remede National absolument nécessaire alors ou jamais, remede toujours demandé, & qui fut, est, & sera toujours refusé par une *majorité* irrésistible, que votre infortunée Nation ne cesse de soudoyer contre elle même.

Jetez au contraire les yeux sur nos chantiers, à Toulon, à Brest, à Rochefort: vous voyez une marine immense sortir tout-à-coup de nos ports, s'élançant toute armée, à-peu-près comme ce fier coursier que Neptune d'un coup de son trident fait sortir tout équipé du sein de la terre. L'auriez-vous cru, vous-même, Monsieur, que nous pussions créer en si peu de tems une marine si puissante & si formidable? Mais cette espece de phénomène politique s'explique aisément dans notre Gouvernement: il auroit été impossible dans le vôtre. Comme il faut bien avec une nation qui ne délivre qu'à regret & partie par partie le montant de ses subsides, prendre sur un assignat pour en fortifier un autre, prendre sur le total pour corrompre ceux à qui on a sans cesse de nouveaux secours à demander; de là arrive que comme Harpagon

on se vole soi-même. Aussi M. Luttrell reproche brutalement en pleine Chambre des Communes jusqu'à 400,000 l. st. diverties en une seule année sur un des objets de dépenses de la Marine. Chez nous au contraire où le Souverain & ses Ministres n'ont rien à divertir d'aucune partie, parce qu'ils ont tout dans leurs mains, les dépenses se portent naturellement où elles doivent aller; nulle destination n'est fraudée, interceptée. Quand il est arrêté par une volonté suprême de porter une grande & noble dépense vers quelque grand objet national, tout le pactole François y coule à grands flots.

Maintenant, mon cher Colonel, & pour vous terrasser toujours, à force d'exemples, n'ai-je pas quelque parallele encore à vous faire effuyer au sujet de votre bon ami le Lord Germaine? Ne seroit-ce pas une impolitesse, à moi de le passer sous ce silence, puisqu'il est encore un des serviteurs du Roi, & que votre M. Mawbey n'a pas encore réussi à le forcer d'opter entre cette pénible & tant enviée place de Ministre, & la qualité de Membre de la Chambre des Communes?

Or donc le Lord George Germaine préside à vos opérations militaires en Amérique. C'est sans doute en Allemagne qu'il a appris à les bien conduire. Le Chevalier Howe, le Général Burgoyne, le Lord Cornwallis, le Chevalier Clinton s'en louent-ils infiniment?

ecccij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Vous savez mieux que moi ce qui en est : votre Chambre a assez retenti de toutes ces plaintes & de tous ces débats. Les livraisons pour les troupes ont-elles été promptes, saines, sûres, bien conditionnées ? Je ne le crois pas, par cette grande raison que quand on a pour Fournisseurs & pour Entrepreneurs des Membres de la Chambre des Communes, des gens qui par eux & les leurs peuvent faire beaucoup de mal pour peu qu'on les mécontente, enfin des hommes qui sont au moins pendant sept ans une portion de la Souveraineté, on est obligé de recevoir humblement leurs fournitures quand & comme il leur plaît de les faire. Enfin a-t-on fait dans une guerre si vive & si animée, où les services ne se payent pas seulement avec de l'argent, quelque établissement distingué qui puisse donner du courage aux troupes & les exciter à verser leur sang pour leur patrie ? Bien loin delà, un bill proposé par plusieurs Officiers très-expérimentés pour adoucir la misérable condition du soldat, pour la lui faire aimer en la lui rendant supportable, pour mettre un terme à son éternelle servitude, pour faire cesser l'abus cruel des châtimens humilians infligés par de très-jeunes militaires a été inhumainement rejeté. Voilà au vrai l'état de votre militaire, aussi êtes vous obligés de soudoyer la férocité des Sauvages & d'épuiser les petites Cours d'Allemagne de toutes les hordes de Brigands que

leur luxe vous vend très-cher, pour suppléer tellement quellement le défaut de soldats nationaux.

Jetez au contraire les yeux sur la composition actuelle de notre Militaire François. Voyez entr'autres institutions utiles, & j'ose dire respectables; douze Régimens de Chevaux-Légers & de Chasseurs se former du sein de notre Cavalerie & de nos Dragons, assurer des perspectives certaines & des postes honorables à ceux en qui le défaut de fortune ne pouvoit seconder le courage & les services, préparer des Compagnies & des Régimens pour prix de leur conduite & de leurs exploits à ceux qui semblent s'être condamnés eux-mêmes, qui l'étoient par notre constitution militaire, à languir toute leur vie dans des emplois infiniment secondaires. Combien de Lieutenans se disoient qu'ils étoient & seroient toute leur vie Lieutenans! combien de Capitaines regardoient une place de Major ou de Lieutenant-Colonel comme le terme de leur carrière, comme le *non plus ultra* de leur ambition! Aujourd'hui il n'y a pas un seul Soulieutenant de Cavalerie ou de Dragons qui sans un sou de patrimoine, avec de la conduite & du courage, ne puisse concevoir l'espérance raisonnable de devenir Capitaine, Mestre-de-Camp, Officier Général, & de transmettre à ses enfans une décoration honorable pour prix de ses travaux: il n'a nul besoin d'intrigues, de sollicita-

ccccciv AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
tions, de protections pour y parvenir. L'or
& les femmes, ces canaux trop ordinaires
de l'avancement dans tous les états, sont
absolument écartés de ces promotions nou-
velles : ce sont les Pairs, ce sont les rivaux
qui le nomment eux mêmes dans le champ
de l'honneur ; il n'a d'autres Patrons que ses
blessures, d'autres sollicitateurs que ses ex-
ploits.

Me nommeriez vous beaucoup de vos Mi-
nistres qui eussent la générosité, le vrai cou-
rage d'affoiblir leurs moyens, de diminuer
leur pouvoir en soumettant à des conditions
génantes le droit de nommer à douze Régi-
mens, & aux deux premières places de cha-
cun, en remettant la nomination des Com-
pagnies dans les mains des Officiers eux-
mêmes, & en se privant ainsi de la liberté
de plus de cent nominations importantes ?
Non certainement, parce que dans votre
Gouvernement un Ministre ne peut avoir une
consistance marquée que par le nombre de
ses créatures, attendu qu'on ne se demande
pas si son pays lui a de grandes obligations,
mais s'il peut ou beaucoup nuire, ou beau-
coup servir. Quand je vois les premiers per-
sonnages de votre nation posséder, briguer
même des places que nos convenances fran-
çoises rejetteroient avec dédain : quand on
me montre dans le fils d'un ancien Premier Mi-
nistre de la Grand-Bretagne le Balayeur titu-
laire de la grande allée du parc de St. James,

sûrement je gagerois bien que tout votre Ministère ensemble, ne feroit pas accorder la nomination du plus petit Evêché à tout le Corps des très-dévoués Lords spirituels, ni celle d'un seul Régiment à tous les Pairs réunis d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Que vous dirai-je de cette régénération éclatante de notre Ordre militaire ? Un Prince qui par sa naissance ne croyoit pas même pouvoir accepter le premier Ordre du Royaume, sinon à un âge fixé pour sa maison, s'empresse de se décorer de celui-ci, & de s'associer par de nouveaux liens à tout le Militaire François. Le Roi & les Chefs de la Nation se font un devoir d'en réunir les marques à celles de l'Ordre le plus distingué du Royaume. Le Roi se réserve de conférer lui-même les deux premières décorations de l'Ordre de St. Louis à ceux qui auront mérité ces illustres récompenses : il les appelle à sa Cour, il les range auprès de son trône, autour de sa personne, il ordonne que dans un jour solennel & national, ils viennent avec lui offrir leurs communs hommages au Dieu des armées : il réserve pour l'avenir les honneurs de cet Ordre aux seuls Militaires, & ne permet plus qu'ils soient pattachés par des hommes que rendent utiles & recommandables des services d'un autre genre, mais dont une décoration purement militaire ne peut, ni ne doit être la récompense.

Enfin, Monsieur, car je ne vous tiens pas

quitte, dites-moi, je vous prie, comment s'exerce chez vous l'emploi grand & sublime de conseiller son Roi. On nous assure que celui que la voix publique nomme comme remplissant en chef en Angleterre cette importante fonction, n'a pas vu votre Roi en public depuis plusieurs années, qu'il ne communique avec lui que par des intermédiaires cachés & des souterrains secrets, & qu'il ressemble moins à un être vivant qu'à un démon familier qui apparôit quelquefois dans les ombres de la nuit. Est-ce donc un crime chez vous, ou une honte de conseiller son Roi? Non, mais c'est un poste de très-grand péril, & toujours à cause de ce malheureux combat interminable entre votre *constitution* & votre *gouvernement*.

Chez nous un vieillard chéri & respecté, mûri par les trois grands Maîtres de l'homme, la disgrâce, la retraite & l'expérience conseille très-ostensiblement son jeune Roi. La pureté de ses conseils est garantie par la meilleure de toute les cautions humaines, le défaut d'intérêt personnel : n'ayant ni enfans, ni besoins, ni desirs, il vit avec son maître dans une tendre & respectueuse intimité : il n'a d'autres fonctions à remplir que de recevoir les épanchemens de son âme juste & honnête, & de leur donner les formes & les nuances nécessaires au bonheur national.

Qu'en dites-vous, Monsieur, il me sem-

ble que cette position où nous sommes n'est pas si malheureuse, & qu'elle vaut bien la vôtre, &c.

Je pourrois pousser le parallele plus loin encore, mais cela auroit l'air d'une espece d'*Autodafé* de tous vos Ministres, & d'une canonisation des nôtres; & ce rôle à mon gré seroit fort sot. Je passe donc rapidement sur la dignité avec laquelle l'administration de la justice, la formation épurée de la Magistrature, & la préparation des loix se remplissent chez nous: sur la fidélité, le secret, la vigueur & l'influence de notre département des affaires étrangères: sur son exactitude à remplir ses engagements vis-à-vis des Puissances alliées, pendant que vous retenez encore injustement au Roi de Prusse, une année de subsides que lui refuserent vos Ministres qui ont fait la paix de 1763, &c. &c. & pendant que chez vous les premieres places de la Magistrature sont la récompense progressive de la servitude parlementaire, &c. &c.

Mais un point sur lequel je ne puis garder le silence, c'est une sorte de PUDEUR PUBLIQUE, plus particulièrement propre à notre Nation, & dont vous paroissez n'avoir pas même d'idée.

En France, vainement le Souverain quelque puissant qu'il soit, voudroit-il porter un sujet à une place distinguée dans la Magistrature, le Militaire ou le Gouvernement,

s'il n'étoit d'abord comme initié par une sorte de convenance publique & reconnue, sur laquelle nous avons un tact fin & difficile, & qui est cependant la première épreuve par laquelle le candidat doit passer. Vainement auroit-il surpris par le crédit une admission instantanée: ni son crédit, ni son or, ni ses intrigues, ne lui procureroient une existence durable; & le soulèvement public en feroit bientôt justice.

Chez vous les déprédations les plus honreuses, les crimes les plus notoires, les actions les plus barbares, loin d'être une exclusion pour les places & les dignités, sont à peu-près un moyen sûr d'y parvenir plus rapidement. Je n'en veux pour preuve que l'impunité & l'élévation tout-à-la-fois de ces Agens de la Compagnie Angloise, dont le monopole atroce & la cupidité abominable ont fait périr il y a sept à huit ans, TROIS MILLIONS D'INDIENS. Ces Vampires remplissent, dans un pays autrefois si renommé par son humanité & sa justice, un grand nombre de places du Parlement Britannique (où vous concevez comment ils défendent leur patrie) & leurs crimes seroient aussi oubliés qu'ils sont impunis, si le surnom de *Nababs* ne leur étoit resté, nom qui a bien moins pour objet de rappeler leurs fureurs, que de célébrer leur opulence, & d'inviter à en acquérir une semblable par les mêmes moyens.

Voulez-vous maintenant que nous parlions de la sûreté légale des individus.

On convient assez généralement en Angleterre, à présent que les tems de la grande effervescence sont passés, que l'Amiral Bing a été injustement mis à mort : on en convient, & voilà tout ; mais son nom n'en est pas moins écrit dans la liste humiliante des proscriptions nationales, & se seroit trouvé à jamais à côté de celui de Palliser, si Palliser eût été condamné.

Chez nous le Général Lally a été condamné à mort : bien des gens ne l'absolvent pas ; mais les formes conservatrices de l'honneur & de la vie des hommes ont été violées dans l'instruction & le jugement. C'en est assez ; & le Conseil du Roi, gardien sévère de ces formes sacrées, vient d'ordonner solennellement la révision de son procès.

Sans l'altération abominable des Livres de Look, que devenoit votre honnête & vertueux Keppel ? on ne l'a sauvé que pour avoir trop voulu le perdre. Je frémis encore de son danger. Il n'auroit pas eu peut-être parmi nous un triomphe si brillant & si tumultueux, parce qu'on n'aime pas dans les grandes Monarchies ces agitations nationales ; mais certainement il n'auroit pas eu les mêmes risques à courir.

Et votre Palliser ? je le vois encore au rang de vos Vice-Amiraux !..... Il y a long-tems qu'en France, l'honneur de corps, cet agent

irrésistible qui entraîne l'autorité elle-même (parce qu'elle en sent trop bien le prix pour le blesser), l'auroit mis à sa véritable place.

Vous me vantez beaucoup, dans votre lettre, ces récompenses publiques, ces honneurs solennels qui ne peuvent avoir de prix qu'autant qu'ils sont l'expression présumée du vœu d'un peuple libre, cette pension transmissible à la famille de Chatham, ces remerciemens des deux Chambres à l'Amiral Keppel, & le magnifique convoi de Garrick & votre Blenheim, votre Westminster, &c. &c. Je vois à la complaisance avec laquelle vous vous étendez sur tout cela, que c'est là votre beau côté.

Je conviens avec vous que M. le Garde des Sceaux, trois Ducs & Pairs, six ou sept Seigneurs François n'ont pas accompagné le convoi de notre célèbre le Kain, & qu'un Evêque n'a pas célébré ses funérailles; aussi peut être ces grandes distinctions n'étoient-elles pas tout-à-fait nécessaires pour honorer ses talens.

Mais trouvez vous qu'on soit inattentif parmi nous aux grandes actions & aux grandes vertus? Le mausolée du grand Maurice ne vaut-il pas bien toutes vos inscriptions de Westminster? Le tombeau de Turenne parmi ceux de nos Rois (honneur très-peu prodigué chez nous), n'est-il pas une récompense assez éclatante? Nommer à perpétuité un régiment du nom de ce grand Homme

(distinction que son heureux inventeur n'a empruntée, ni des Grecs, ni des Romains, ni d'aucun peuple.) n'est-ce pas un honneur digne d'envie & fait pour former de nouveaux Héros ? La mort patriotique du généreux Capitaine du Régiment d'Auvergne n'a-t-elle pas répandu sur sa famille un assez beau lustre ? La voix publique n'appelle-t-elle pas les graces du Souverain sur les vertus, sur les talens de tous les ordres, dans tous les Etats, & un simple Matelot de Dieppe échappe-t-il à ses regards ? Enfin notre Académie Françoisé, organe & supplément de la voix nationale, a-t-elle laissé nos Orateurs & nos Poëtes dans le silence sur nos Dugué-Trouin, nos Fenclon, nos d'Aguesseau, nos Moliere, nos Catinat, nos Colbert ? Et le jour où Malesherbes y vint prendre séance, ne fut-il pas un jour national ?

J'avouerai pourtant, car j'aime à disputer de bonne foi, que vous pouvez avoir à cet égard quelqu'avantage sur nous, & que certains honneurs déferés parmi vous sont un grand & auguste jugement. Mais nos pays d'Etats ne rendent-ils pas aussi en France des jugemens semblables ; & l'Artois ne vient-il pas de s'honorer à vos propres yeux, en décidant le droit de délibérer dans ses assemblées aux Officiers de Marine nommés par les Etats de cette Province, qui deviendront vos vainqueurs ?

Mais pour tout ce qui s'appelle adminif-

ccccxij AFFAIRES DE L'ANGLIETTERE
tration intérieure, finances, marine, guerre,
état militaire, sûreté légale, respect pour
les jugemens publics, (& ce sont là les grands
intérêts des hommes & des nations) vous
semble-t-il que nous ayons par comparaison
beaucoup à désirer; & d'après les exemples
que je vous ai cités, laquelle des deux na-
tions, à votre avis, a quelque chose à en-
vier à l'autre?

Je finis, mon cher Monsieur, par deux
réflexions, l'une très-consolante pour nous,
l'autre très-affligeante pour vous.

En France, le bien que le Gouvernement
a déjà fait est un sûr-garant de celui qu'il
voudra faire. Quand une fois les lumieres
sont parvenues à un certain degré, elles pro-
fitent également au Souverain & aux Sujets,
à ceux-ci pour tourner toujours l'autorité vers
son meilleur usage, parce qu'elle sent que
c'est le meilleur moyen d'être aimée, & qu'une
autorité aimée est une autorité inébranlable,
& à celui là, pour rendre l'obéissance plus
certaine, parce qu'il la rend plus douce en
lui donnant pour cortège la persuasion &
la bienfaisance. Ce ne sont point là, Mon-
sieur, des phrases oratoires, ce sont des
vérités de sentiment. Quand une nation sent
que l'autorité n'a point d'intérêt d'empieter,
parce qu'elle a raisonnablement tout ce qu'elle
peut désirer d'avoir pour la paix du dedans
& la force du dehors: quand un Roi sent
qu'une nation n'a point d'intérêt à résister,

parce que son obéissance lui est plus avantageuse que ses troubles, ils sont heureux l'un par l'autre, & leur confiance mutuelle est le gage inébranlable de leur félicité commune.

Chez vous, au contraire, il faut que l'autorité continue d'envahir, par cela seul qu'elle a envahi : il faut qu'elle continue de corrompre, par cela seul qu'elle a corrompu. Qu'une fois elle perdît le sceptre parlementaire, & qu'il repassât dans les mains de l'opposition ; qui pourroit dire à l'autorité inquiète, agitée, tremblante, par la conscience de tous ses torts : « ICI S'ARRESTERA LE PARLEMENT » ? Il faut donc que pour sa propre sûreté elle soit envahissante & conquérante, jusqu'à ce qu'enfin..... mais heureusement pour elle, vous n'avez plus la vigueur, qu'en plusieurs occasions, depuis la restauration de Charles II, firent éclater vos peres.

Et quelle est la cause de cette différence heureuse pour nous, de cette nécessité fatale contre vous ? Je vous l'ai dit en commençant ; si vous y voulez réfléchir mûrement, vous serez pleinement de mon avis. Cette cause est que dans une Constitution indéterminée où il n'y a rien de formellement écrit, où il y a des exemples & des faits pour & contre, des regnes vigoureux & des regnes foibles, il n'y a presque jamais de lutte proprement dite entre la Constitution & le

Gouvernement : si quelques griefs passagers s'élevent de tems en tems, on reclame, on porte la lumiere, ils sont redressés; & les douleurs privées viennent se perdre dans un grand & inépuisable sentiment d'affection & d'amour.

Mais quand il y a dans un pays une Constitution fixe, qui est en même tems gênante, coërcitive, restrictive du pouvoir, il y a nécessairement & par celà même une lutte perpétuelle entre la Constitution & le Gouvernement : cette lutte va & doit aller toujours en croissant jusqu'à ce qu'enfin l'un des deux partis écrase l'autre. De là il arrive nécessairement encore que dans le premier des deux pays les Ministres sont en général une association de gens honnêtes qui tournent l'action du Gouvernement vers l'intérêt public; tandis que dans le second, ils sont nécessairement, par l'acceptation du Ministère & pour leur sûreté personnelle, une troupe de conjurés toujours armés pour miner, saper & renverser sa Constitution, qu'il faut qu'ils écrasent pour n'être pas écrasés par elle. Tirez de là vos conséquences pour juger saine ment & sans prévention lequel des deux pays & des deux Gouvernemens mérite la préférence.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Bourges le 19 Mars 1779.

DANS cette intéressante Dissertation, vous avez vu, Monsieur, les avantages incontestables que la nature de notre Gouvernement nous donne sur celui des Anglois, & combien nous avons lieu de nous féliciter d'un régime qui ne nous permet que des jouissances réelles & sûres. Mais l'Auteur s'est toujours représenté les Citoyens vis-à-vis de l'Etat : il ne les a point considérés dans leurs rapports entr'eux ; cependant c'est un point de vue très-essentiel pour juger du bonheur d'une Nation. Il est très-beau sans doute, que chaque classe de Citoyens n'ait que du bien à attendre des Ministres ; mais pour qu'une administration soit parfaitement louable, il faut qu'elle ne laisse aucune possibilité aux vexations privées du plus fort vis-à-vis du plus foible. Vous avez sûrement entendu plus d'une fois vanter à cet égard le bonheur du particulier Anglois, qui dit-on, n'est taxé que de son aveu donné par son représentant, qui jouit de sa propriété comme le Roi de son Trône, & ne connoît aucun régime arbitraire. Je suis bien-aïse de vous faire voir qu'à cet égard même la liberté Angloise est une illusion comme dans bien d'autres points ; & qu'un Anglois possesseur d'une campagne ou d'une terre, y éprouve de la part des Grands une tyrannie féodale toute aussi humiliante & vexatoire qu'ailleurs. Vous allez en avoir la preuve dans un écrit que je tire des Gazettes du jour :

ccccxvj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE
ainsi c'est bien l'état actuel des choses, & non
celui du tems jadis, où les Barons étoient
si puissans & faisoient trembler le Roi lui-
même.

Lettre à l'Auteur du Public-Advertiser.

Animé par le génie d'un ancien Breton,
j'ai publié dernièrement l'adresse suivante à
mes Compatriotes.

« Pendant que nous voyons les riches
Terriens de notre Principauté de Galles se
liguer contre les prétentions de la Cour, per-
mettez qu'un simple franc-tenancier fasse voir
à toute sa classe la nécessité de se liguier con-
tre les exactions de nos Grands-Seigneurs.
Je me contenterai d'en nommer un du Comté
de Glamorgan ; c'est sa grace le Duc de Beau-
fort. Voici une petite liste de ses injustes pré-
tentions :

1°. Il veut avoir le droit de nommer un
Juge *Coroner*. nonobstant l'acte du Parlement
qui y est contraire, & sans égard pour notre
droit d'élection. De son autorité privée, il
établit dans cette place son Receveur, & par
lui il extorque d'exorbitans *Deodandes* (noxæ
datio) pour des homicides involontaires.

2°. Il prétend qu'on ne peut faire la vente
d'une terre franche sans obtenir de lui un
acte d'aliénation ; & pour augmenter le nom-
bre de ces actes, il compte ses divers ma-
noirs pour autant de seigneuries séparées.

3°. Il exige des francs-tenanciers de lui
prêter

prêter foi & hommage, & de fournir avec dénombrement, ainsi qu'il étoit usité anciennement, sans égard pour les frais inutiles qu'il leur occasionne.

4°. Son Receveur s'arroge de présider au Tribunal seigneurial, & connoît des procès pour lesquels ce Tribunal est incompetent.

5°. Toutes les trois semaines la présence des francs-tenanciers au Tribunal seigneurial, éloigné de leur demeure de vingt milles, est exigée rigoureusement & sous peine de contrainte.

6°. Journallement il fait enclore des Communes, & il empêche les tenanciers du manoir de faire usage de leur droit d'y envoyer leurs bestiaux, de couper la bruyere, & de faire la fouille des pierres à chaux, tandis qu'il cede aux usurpateurs des Communes des Fermes à vie de ces mêmes Communes, & qu'il les admet au droit de voter pour les élections, sous le titre de ces Fermes.

7°. Il prétend que les grands chemins lui appartiennent en propriété, contre le droit commun de ceux dont les possessions les bordent.

8°. Il leve une contribution annuelle pour l'entretien d'un bac qu'il laisse dépérir.

9°. Il nomme à son gré des Officiers, auxquels on est obligé de payer certains droits qui n'ont jamais existé; & il exige le double du droit qu'on payoit ci-devant pour l'amarrage des bateaux.

cccxviij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

10°. Il extorque une taxe annuelle arbitraire des Cabaretiers qui vendent de la bière, sous prétexte qu'il regle le prix de la bière, quoiqu'il ne le regle point.

11°. Il nous prend les meilleures bêtes dans nos étables & les meilleurs chevaux dans nos écuries, quand nous mourons, & s'il meurt, ses héritiers nous les prennent. Il appelle ce droit là *heriots & mises* (droit de main-morte).

12°. Il exige annuellement, sans y être autorisé par la loi ou par l'usage, & contre tous les principes de la raison & du commerce, la somme de six sols de toutes les personnes qu'il suppose exercer un métier dans les districts de ses manoirs, & huit sols de chaque Marchand qui tient boutique; & il impose à sa volonté tous ceux qui sont Fermiers de dîmes, même pour les fermes qui leur appartiennent en propre. A ces vexations il donne le nom barbare de *Tollpixy*.

Ce Mémoire signé de *John Morgan*, a donné lieu à une assemblée d'habitans, qui ont reconnu la vérité de tous les griefs qui y sont énoncés, & l'ont chargé par délibération de porter plainte à la Chancellerie contre le Duc de Beaufort. Mais cette affaire pourra bien ne pas aller plus loin, parce que ce Seigneur menace, dit-on, d'user de sa prérogative de Pair du Royaume, pour faire venir ou amener le plaignant à la barre de la Chambre des Lords, où il auroit ses Par-

ET DE L'AMÉRIQUE. CCCCXIX

ties pour Juges, puisqu'il est de fait que la plupart des Lords exercent chacun dans leurs terres les mêmes vexations, & prétendent en maintenir le droit.

F I N.

end of vol. 13

Table, end of vol. 15.

en Virginie le vaisseau d'*Archibald-Govan*, sur lequel étoient embarqués plusieurs passagers Ecoissois, qui emportoient avec eux pour 50,000 liv. sterlings d'especes. On ne doutoit point que la somme d'argent ne fût confisquée, quoique le vaisseau dût être rendu au propriétaire.

1776.
Septem.
&
Octobre.

ETAT DE LA W A R E.

Commencement de la Commission générale de cet état, du 27 Août au 21 Septembre, (voyez la constitution), *Affaires d'Angleterre*, tom. V, pag. viii.

Propositions de négociation du Lord Drummond.

Le Général Washington fit tenir les papiers suivans au Président du Congrès par une Lettre, datée de New-York le 18 Août, dans laquelle il disoit « les avoir reçus la » veille au soir par un trompette, se référant pour leur contenu à la lecture, que » le Congrès en feroit, pour les prendre en » considération, s'il le jugeoit à propos ». Le premier de ces papiers étoit une Lettre du Lord Drummond, dont voici la teneur.

M O N S I E U R,

Prenant le plus vif intérêt au bien-être de l'Amérique, je crois de mon devoir de vous communiquer une matiere de nature à mériter

1776.

Septem.

&

Octobre.

d'être sue, & que je me flatte pouvoir être rendue utile au rétablissement d'une paix desirable. Dans cette vue je demande à Votre Excellence la permission de débarquer à la Nouvelle-York, afin de me rendre en droiture à Philadelphie, pour remettre cette affaire devant le Congrès. Dans le cours de la conversation que j'ai eue avec le Lord Howe, je me suis apperçu que les Colonies ne se sont pas fait une idée juste, tant des pouvoirs, dont il est revêtu, que de ses dispositions pour l'établissement d'une paix équitable & permanente. Car, sur ce que j'offris à sa considération l'esquisse de quelques propositions, il m'assura fort franchement, « qu'il étoit prêt à conférer sur de telles ouvertures, avec tout Particulier qui jouiroit de l'influence la plus grande dans ce pays ». Comme je suis autorisé à déclarer ses sentimens, j'ai l'honneur de mettre dans ce paquet, pour l'information de Votre Excellence, une copie de ma Correspondance avec ce Seigneur, ainsi que des propositions auxquelles il se réfère dans sa lettre, & qui sont les motifs de la priere que je vous fais.

Attendant dans l'esquis la faveur de votre réponse, j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble serviteur,

(Signé) DRUMMOND.

Au Général Washington, &c. &c. &c.

La réponse que le Général Washington fit à cette lettre, étoit conçue en ces termes :

1776.

Septem.

&

Octobre.

A la Nouvelle-York le premier Août 1776.

MILORD,

J'ai reçu la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire aujourd'hui, & qu'accompagnoient des papiers sur des objets de la plus grande importance, & qui méritent la plus mûre considération. Je puis concéder beaucoup en faveur de votre zele bien intentionné dans une occasion de ce genre; mais je crains que ce zele ne vous ait fait passer les bornes de l'égard que vous devez à votre parole, obligation qui touche le caractère d'un homme délicat sur son honneur. Comment vous pourrez, Milord, accorder votre conduite passée ou présente avec vos engagements, au point de mettre à cet égard votre propre conscience en repos, c'est une question dont je dois soumettre la décision à vos propres sentimens. Quant à moi, je me trouve dans la désagréable nécessité de désapprouver la façon de négocier, que vous proposez, tandis que votre conduite paroît répréhensible à un si haut degré.

J'enverrai au Congrès, par un Exprès, votre lettre & les papiers qui l'accompagnoient. Le résultat en sera communiqué aussitôt qu'il sera possible. Je suis fâché de vous avoir retenu si long tems; mais la nécessité

1776.

Septem.

&

Octobre.

inévitable doit m'excuser près de vous. Je suis, Milord, votre très-obéissant & très-humble serviteur,

(Signé) G. WASHINGTON.

La premiere piece de la Correspondance entre les Lords Howe & Drummond, que celui-ci envoya à M. Washington, étoit une copie de la lettre qu'il avoit écrite au Lord Howe, à bord de la chaloupe *le Polly*, en date du 12 Août, Elles ont paru à leur date.

Précautions prises dans la Pensylvanie, pour assurer la subsistance des Habitans, quant à l'article du Sel.

En convention pour l'Etat de Pensylvanie,
Samedi 24 Août 1776.

D'autant qu'il appert des enquêtes & informations duement faites des circonstances mises sous les yeux de cette convention, que le sel qui est actuellement dans cette Ville, a été apporté à bas prix & pour une assurance modique; & d'autant que diverses personnes, au mépris des bons & sages réglemens faits par le Comité de Philadelphie, sous la direction du Congrès, ont continué de vendre leur sel à un prix exhorbitant, au préjudice de leurs concitoyens de cet Etat; il a été en conséquence arrêté, que lesdits réglemens sont confirmés par les présens: qu'il est expressément enjoint à toutes personnes

quelconques de se conformer à leur contenu ; & que lesdits Comités sont autorisés à saisir & à prendre le sel appartenant à ceux qui ont refusé ou qui refuseront de se conformer auxdits réglemens, ou qui retiendront leur sel ou refuseront de le vendre pendant que ces réglemens subsisteront, & à permettre à ceux qui vendront au prix fixé, de déduire les frais de la vente ; & d'autant qu'il est juste que chaque partie de ce vaste Etat jouisse dans la plus exacte proportion de cet article, qui est considéré justement comme de premier besoin ;

1776.

Septem.

&

October.

Il a été arrêté que le Comité de Philadelphie sera autorisé en outre à distribuer le sel qu'il recevra, ainsi qu'il est dit ci dessus, par portions égales aux divers Comtés, ayant toujours égard au nombre d'habitans de chaque Comté.

Extrait des minutes.

JOHN MORRIS jun. Secr.

[Le 12 Septembre suivant, il fut inséré un avis dans les papiers publics de Philadelphie, portant que la ville de Philadelphie & la Province, avoient reçu une nouvelle provision de sel, avec indication du lieu où il s'en trouvoit à vendre].

En Congrès le 27 Août 1776.

D'autant que dans le cours de la guerre

1776
Septem.
&
Octobre.

actuelle, des Officiers brévetés ou non brévetés dans les armées de terre & de mer, ainsi que de simples Soldats qui serviront sur terre ou sur mer, & des Matelots, pourront être mutilés ou rendus incapables de continuer leur service ou de gagner leur vie, & qu'ils se trouveront ainsi avoir besoin de secours; il a été arrêté que tous les Officiers brévetés ou non brévetés, ainsi que les simples Soldats qui seront mutilés dans quelque action ou rendus incapables de servir les États-Unis de l'Amérique, de maniere qu'à l'avenir ils ne pourroient plus gagner leur subsistance, recevront leur vie durant, ou pendant le tems de leur incapacité, la moitié de leur paye de mois, depuis & après le tems que cette paye pour un Officier ou pour un Soldat, aura cessé d'être faite par le Comité, ainsi qu'il est mentionné ci-après.

Que tous les Commandans des vaisseaux de guerre ou des vaisseaux armés en course, les Officiers brévetés, Bas-Officiers, Soldats de marine ou Matelots appartenans aux États-Unis de l'Amérique qui seront mutilés, ou autrement rendus incapables de gagner leur vie, dans une action où l'on n'auroit pas fait de prise, recevront leur vie durant, ou pendant le tems de leur incapacité, la moitié de la paye de mois dont ils jouissoient depuis & après le tems que cette paye pour un Officier, pour un Soldat de marine ou pour un Matelot, aura cessé d'être faite ainsi qu'il

est dit ci-après; mais que dans le cas où une prise auroit été faite dans une action, où il y aura eu des personnes mutilées ou rendues incapables de servir & de gagner leur vie; la somme qu'elles recevront sur le profit net de cette prise, avant que le dividende en soit fait en vertu des ordres précédens du Congrès, sera considérée comme faisant partie de ladite demi-paye, & supportée en conséquence.

1776.

Septem.

&

Octobre.

Que tous les Officiers brevetés & non brevetés, ainsi que les Soldats de l'armée de terre & tous les Commandans, Officiers brevetés, Bas-Officiers, Soldats de marine ou Matelots des vaisseaux de guerre ou des vaisseaux armés en course, appartenans aux Etats-Unis de l'Amérique, qui seront blessés dans une action, de maniere qu'ils ne puissent plus servir dans l'armée de terre ou dans celle de mer, sans cependant être réduits à ne pouvoir plus gagner leur vie, recevront par mois, pour leur subsistance, telle somme qui sera jugée convenable par cette assemblée ou par tel autre corps représentatif de l'Etat, établi pour cet objet dans quelque endroit que ce soit, pourvu que cette somme n'excede pas celle de la demi-paye; à condition cependant, que les Officiers brevetés, ou les simples Soldats de l'armée de terre & les Commandans; Officiers brevetés, Bas-Officiers, Soldats de marine ou Matelots des vaisseaux de guerre ou de ceux armés en course, appar-

1776. tenans aux Etats-Unis de l'Amérique, qui
 Septem. seront blessés ou rendus incapables de servir,
 & ainsi qu'il est dit ci-dessus, n'auront aucun
 Octobre. droit à prétendre ladite demi-paye ou autre
 pension, qu'autant qu'ils produiront devant
 le Comité ou devant l'Officier chargé de
 cet objet dans l'Etat où il résidera, ou devant
 cette assemblée, ou devant le corps législatif
 de cet Etat, chacun un certificat de l'Offi-
 cier qui commandoit dans l'action où ils
 auront été blessés; & dans le cas où celui ci
 ne seroit plus en vie, un certificat d'un autre
 Officier du même corps & du Chirurgien qui
 les a traités, ou un certificat du Comman-
 dant du vaisseau de guerre ou du vaisseau
 armé en course, présent à l'action dans la-
 quelle les Officiers, Soldats de marine ou
 Matelots auront reçu leurs blessures, ainsi
 qu'un certificat du Chirurgien qui les aura
 traités; lequel certificat contiendra le nom
 de la personne blessée, son office, son rang,
 département, régiment, compagnie, le nom
 du vaisseau de guerre ou du vaisseau armé
 en course, sur lequel le blessé a servi, son
 office ou rang, la nature de sa blessure, &
 dans quelle action il l'a reçue.

Qu'il sera recommandé aux diverses assem-
 blées ou aux divers corps législatifs des Etats-
 Unis de l'Amérique, de nommer des Exami-
 nateurs desdits certificats à eux présentés,
 lesquels seront enregistrés dans un Livre,
 ainsi que la gratification accordée par l'as-

semblée ou le corps législatif des Etats respectifs à ceux qui se trouveront dans le cas d'en recevoir une; de même aussi le payement fait de tems à autre de la demi-paye ou autre pension, & la mort des personnes qui, par des blessures, ont été rendues incapables de servir ou la cessation d'une pareille pension; lesdites personnes nommées à ces fins, seront tenues de faire de quartier en quartier, un rapport exact desdits objets au Secrétaire du Congrès ou au Conseil de guerre, où il sera gardé un registre particulier pour cet objet.

1776.
Septem.
&
Octobre.

Il sera recommandé aux assemblées ou corps législatifs des divers Etats, de faire en sorte que les payemens des demi payes ou autres pensions accordés aux susdites personnes, soient faits sur le compte des Etats-Unis; à condition cependant que si les Officiers & les Soldats, qui auront droit à la susdite pension, sont trouvés capables de faire le devoir de garde ou de garnison, on en formera un corps d'Invalides pour ce service, & que les Officiers, Soldats de marine ou matelots qui se trouvent dans le même cas, & qui peuvent faire quelque service à bord d'un vaisseau, ou être employés dans une autre partie de la marine, seront tenus de s'y prêter.

Par ordre du Congrès.

JOHN HANCOCK, Président.

1776. *Prise de l'Isle Longue (Long - Island) par l'ar-*
 Septem. *mée aux ordres du Général Howe.*
 &
 Octobre. Description de Long-Island.

Cette Isle est séparée du continent de la Nouvelle-York & de Connecticut par un bras de mer fort étroit. Son étendue est à-peu-près cent milles de long sur douze de large ; elle contient trois Comtés ou petites Provinces , celle de la Reine , (Queen's) de Suffolk & de Richmond. Il y a dans cette Isle une plaine d'une vaste étendue que l'on nomme plaine de Salisbury : c'est là que se font les courses de chevaux , qui ne le cedent point à celles de New-Market , &c. en Angleterre. L'Isle est fertile en toutes sortes de provisions , que les habitans échangent avec ceux des Indes Occidentales , pour du rum , du sucre , &c.

Lettre du Général Howe au Lord Germaine.

Du Camp de Newtown dans Long-Island ,
 le 3 Septembre.

M I L O R D ,

Les troupes Britanniques , commandées par le Colonel Donop , prirent terre le 28 du mois dernier , avec le corps des Chasseurs & les Grenadiers Hessois , près d'Utrecht dans Long-Island. Les mesures avoient été si bien prises , & les ennemis firent si peu

d'efforts pour s'opposer à la descente, que tout le détachement, soutenu par le sieur Hotham, Chef d'escadre, débarqua avec 40 pieces de canon en moins de deux heures & demie. Le Lieutenant général Clinton se mit à la tête de la première division. Nous dûmes ce premier succès à la faute qu'avoient faite nos ennemis de diviser leurs forces en petits pelotons répandus sur la côte : dès qu'il virent les chaloupes s'approcher, ils se retirèrent dans les bois & gagnèrent des hauteurs qui couvroient un défilé important sur le chemin de Flatbush, à Brooklin, où sont leurs retranchemens.

1776.
Septem.
&
Octobre.

Après le débarquement de toutes les troupes, on détacha le corps de réserve, celui du Colonel Donop & deux bataillons d'infanterie, qui s'avancèrent avec six pieces de canon, sous les ordres du Lord Cornwallis, à qui l'on défendit d'attaquer le défilé, pour peu qu'il s'aperçut qu'on fût dans la disposition de le défendre. Cet Officier reconnut que les ennemis s'en étoient emparés : en conséquence il se posta dans le village de Flat-Land, d'où toute l'armée s'étendit vers Utrecht & Gravesend.

Le 25, le Lieutenant général de Heister, à la tête de deux brigades Hessoises, vint de l'Isle Staten joindre l'armée. On laissa pour garder la première de ces Isles, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Dalrymple, une brigade Hessoise & un détachement du

1776.
Septem.
&
Octobre.

quatorzieme régiment de la Virginie, avec quelques convalescents & quelques recrues. Le 26, le Lieutenant général Heister se porta à Flatbush, d'où il décampa le soir pour s'avancer avec les troupes Angloises jusqu'à Flat-Land : à neuf heures, l'avant garde que commandoit le Général Clinton, composée des Dragons, de l'infanterie légère, du corps de réserve, aux ordres du Lord Cornwallis, de la premiere brigade & du dix-septieme régiment, se mit en mouvement avec 14 pieces de canon vers Flat-Land, pour s'emparer d'un défilé sur les hauteurs qui s'étendent de l'Orient à l'Occident, vers le milieu de l'Isle, & qui sont environ à trois milles de Bedford sur la route de Jamaïca : le but de ce mouvement étoit de détourner l'aîle gauche des ennemis, postées à Flatbush.

Les troupes presserent si fort leur marche, que le Général Clinton arriva deux heures avant le jour au passage dont il falloit s'assurer. Il y fit halte & se disposa à commencer l'attaque. Une de ses patrouilles, dans l'intervalle, en rencontra une des ennemis, composée d'Officiers, dont elle se rendit maitresse. On les conduisit au Quartier Général. Le Général Clinton, instruit que les Rebelles ne s'étoient point emparés du passage, détacha sur le champ un bataillon d'infanterie légère, & partit avec toute l'avant-garde pour s'en emparer : ce qu'il

fit dès la pointe du jour. Il s'empara ensuite des hauteurs, où il se posta si avantageusement, que quand même les ennemis eussent été dans le dessein de l'attaquer, il leur eût été impossible de l'en déloger. Le Lord Percy, sous les ordres duquel marchoit le centre de l'armée, composé des Gardes & des deuxieme, troisieme & cinquieme brigades, suivit de près le Général Clinton avec dix pieces de campagne. On s'arrêta une heure avant le jour, à peu de distance de l'avant-garde. Le centre formé sur une colonne, parce que la nature du terrain ne permettoit pas de marcher sur deux, étoit suivi du quarante-neuvieme régiment, de quatre canons & des bagages que couvroit un détachement qui formoit l'arriere-garde.

Dès qu'on eut franchi les hauteurs, on fit halte pour donner aux troupes le tems de prendre quelques rafraichissemens. Ensuite on se remit en marche; & à neuf heures & demie on arriva à Bedford, près de l'arriere-garde de l'aîle gauche des ennemis. Les Dragons & les Chasseurs rencontrèrent un gros détachement de Rebelles, qui, munis d'artillerie, avoient, à l'aspect de la marche de notre armée, abandonné les bois & les hauteurs pour se replier vers leurs lignes. Mais on ne leur donna pas le tems d'exécuter ce dessein. Comme l'armée s'avançoit toujours pour joindre l'arriere-garde des ennemis, les grenadiers, secondés du trente-troisieme

1776.

Septem.

&

Octobre.

1776. régiment , qui formoit la tête de la colonne ,
 Septem. furent bientôt à la portée du mousquet. Le
 & feu perpétuel de la mousquetterie & de l'ar-
 Octobre. tillerie , ne fit qu'augmenter leur courage. Ils
 poursuivirent , jusqu'au pied de leur prin-
 cipale redoute , un grand nombre des enne-
 mis qui abandonnoient les hauteurs. L'ar-
 deur des troupes pour emporter d'assaut cette
 redoute , alloit si loin , que je fus obligé de
 modérer leur impétuosité : elles eussent , sui-
 vant toutes les apparences , emporté cette
 redoute si je ne les en eusse empêchées , mais
 j'entrevois que par des attaques régulières
 nous parviendrions facilement à nous rendre
 maîtres des lignes , & je ne voulus pas hazar-
 der la perte de tant de braves combattans.
 Je les fis donc retirer dans un chemin
 creux où ils se trouverent hors de la por-
 tée du mousquet.

Le Lieutenant-Général de Heister fit jouer ,
 dès la pointe du jour , son artillerie : & voyant
 notre aîle droite s'approcher , il fit attaquer
 la hauteur par le Colonel Donop , qu'il suivit
 lui-même à la tête de ses brigades. Les Chas-
 seurs , soutenus par les quatre compagnies
 qui les avoient joints avec toute la prom-
 ptitude possible , s'étoient déjà emparés de
 trois piéces de canon & avoient engagé
 un combat des plus vifs avec un gros corps
 d'Insurgents , que couvroient des brouf-
 failles. L'approche des Hessois les mit en
 déroute & les força à s'enfuir.

A l'aîle gauche, le Major-Général Grant, pour faire diversion & empêcher les ennemis de voir ce qui se passoit de l'autre côté, s'avança le long de la côte avec 10 pieces de canon : il avoit sous ses ordres deux brigades, le quarante-deuxieme régiment & deux compagnies, levées au Printems dernier dans New-York, par le Gouverneur Tryon. Vers minuit, il rencontra leurs piquets avancés, & au point du jour, il apperçut un corps considérable, muni d'artillerie & posté avantageusement. On se canonna de part & d'autre pendant quelques heures, jusqu'à ce que les Rebelles, au bruit du canon qui se faisoit entendre du côté de Brooklyn, firent, dans la crainte qu'on ne coupât leur retraite, un mouvement sur la droite pour empêcher qu'elle ne fût entamée. Ils se retirerent derriere un marais qui couvroit la droite de leurs retranchemens. Mais le second régiment des grenadiers, le soixante-onzieme régiment d'infanterie, & la division du Général Grant les ayant rencontrés dans le moment, ils essuyèrent une perte considérable, & la plupart de ceux qui avoient déjà gagné les marais y furent noyés ou suffoqués.

Suivant les rapports les plus authentiques qui m'ont été faits, il paroît que les différens détachemens tirés de l'armée du Général Putnam, & que commandoient le Général Sullivan & les Brigadiers Généraux, les Lords Sterling & Udell, ne montoient gueres à

1776.

Septem.

&

Octobre.

1776.
Septem.
&
Octobre.

moins de dix mille hommes. On évalue leur perte à 3,308, tant tués, blessés, que prisonniers & noyés. On leur a pris cinq piéces de campagne & un obusier.

De notre côté nous avons eü cinq Officiers & cinquante-six, tant Bas-Officiers que Soldats, tués: douze Officiers & deux cents quarante-cinq, tant Bas-Officiers que Soldats, blessés: un Officier & vingt Grenadiers des Soldats de Marine pris. Dans les troupes Hessoises, un seul homme tué: trois Officiers, vingt-trois Bas-Officiers & Soldats blessés légèrement. Le Lieutenant-Colonel Monckton a reçu un coup de fusil au travers du corps. On croit que sa blessure n'est pas mortelle. La conduite de toutes les troupes, tant nationales qu'auxiliaires, mérite des éloges. Jamais on n'a vu tant de courage, d'ardeur & de fermeté qu'en ont fait éclater les troupes du Roi par tout où elles ont eu l'occasion de le faire.

Le 27 au soir, l'armée, s'avancant toujours, campa en face des retranchemens ennemis. La nuit du 28, on ouvrit la tranchée à trois-cents toises de la redoute qu'ils avoient à leur gauche. Mais la nuit suivante les Rebelles avancerent dans le plus profond silence vers leurs retranchemens, & abandonnerent le lendemain au soir l'Isle du Gouverneur, où ils laisserent leur artillerie & beaucoup de munitions.

On ne s'apperçut de leur fuite que le 30

au

au point du jour. Les piquets prirent possession de leurs retranchemens, & se portant vers la plage, vis-à-vis de New-York, tirent quelques coups de fusil sur les fuyards.

Les ennemis sont toujours en possession de la ville & de l'isle de New-York, où ils ont rassemblé leurs principales forces. Ils s'y sont fortement retranchés, & paroissent déterminés à nous attendre de pied ferme de l'un & de l'autre côté du *King's-Bridge* (le Pont du Roi). Les Habitans de Long Island, dont la plupart ont été contraints, par des violences, de se joindre aux rebelles, se sont tous soumis, & sont disposés à prêter le serment d'obéissance. Ces dépêches vous seront remises, Milord, par le Major Cuyler, mon premier Aide-de-camp, qui, comme je m'en flatte, sera en état de vous donner de plus amples informations.

J'ai l'honneur d'être, &c.

W. HOWE.

P. S. J'ai oublié de vous marquer que la manœuvre de la flotte royale, vers la Ville, exécutée le 27 au point du jour, a empêché probablement l'ennemi de pénétrer les véritables intentions de l'armée.

A CETTE lettre, publiée par ordre de la Cour, on a joint le détail des prises faites sur les Américains. On compte parmi le butin, six pieces de fonte, y compris un

L

1776
Septem.
&
Octobre.

1776. obusier de cinq pouces & demi : vingt-six
 Septem. pieces de fer , savoir six de trente-deux , un
 & de vingt-quatre , quatre de dix-huit , deux
 O&obre. de douze , deux de huit , huit de six , &
 trois de trois livres de balle : de plus une
 quantité prodigieuse de munitions de guerre.
 Les prisonniers sont le Major-général Sullivan , les
 Brigadiers-généraux Lords Stirling & Udell : trois
 Colonels , quatre Lieutenans-Colonels , trois Majors ,
 dix-huit Capitaines , quarante-trois Lieutenans , onze
 Enseignes , un Adjoint , trois Chirurgiens , deux
 Volontaires & 1,006 Soldats dans ce nombre on
 compte neuf Officiers & cinquante-huit Soldats
 blessés.

*Lettre du Lord Vicomte Howe , Vice-Amiral du
 pavillon blanc , & Commandant en chef des
 vaisseaux du Roi dans l'Amérique Septentrionale.
 Cette lettre a été écrite à bord du vaisseau
 l'Aigle , à l'ancre près de l'Isle de Bedlow
 dans la Nouvelle-York : elle est datée
 du 31 Août.*

Les Capitaines Parker , Wallace , & le Lieutenant
 Pronw qui commandent les vaisseaux le *Phœnix* ,
 la *Rose* & le *Trial* , schooners armés , descendirent ,
 à la faveur d'un vent d'Est , la riviere du (a) Nord :
 & après avoir

(a) La riviere d'Hudson.

essuyé le feu le plus violent de la part des Rebelles, qui tiroient de l'un & de l'autre bord, ils vinrent joindre la flotte à l'Isle des Etats, sans avoir essuyé aucune perte. Le journal du Capitaine Parker suffira pour vous instruire parfaitement de la prudence & du courage qu'a fait éclater en cette rencontre cette petite escadre. Informé par le Général Howe du dessein dans lequel il étoit de faire une descente à Long-Island, dans la baye de Gravesend, j'eus soin de veiller le 22, à la disposition de tout ce que je crus nécessaire pour seconder son entreprise. On prépara pour cet effet soixante-quinze bateaux plats, onze chaloupes & deux galeres: je chargeai le sieur Hotham, Chef d'escadre, de la conduite de ce projet, & lui donnai, pour le seconder, les vaisseaux le *Phœnix*, la *Rose* & le *Levrier*, commandés par les Capitaines Parker, Wallace & Dickenson, qu'accompagnerent, sous la direction du Colonel James, les galiotes à bombes le *Tonnerre* & la *Carcasse*. Les bateaux plats, pourvus ainsi que les galeres & les trois chaloupes de matelots qu'on avoit tirés des équipages des vaisseaux de guerre, étoient partagés en neuf divisions, que commandoient les Capitaines Vandeput, Mason, Curtis, Caldwell, Philipps, Landfield, Appleby, Duncan & le sieur Reeve, Lieutenant du vaisseau l'*Aigle*. Pour former l'équipage du reste des bateaux, on avoit tité des vaisseaux de transports les

1776.
Septem.
&
Octobre;

matelots nécessaires, ce qui faisoit une dixième
 1776. division, commandée par le Lieutenant Bre-
 Septem. tow.

&
 Octobre.

Les vaisseaux destinés à couvrir la descente, allèrent le 22, dès la pointe du jour, se placer dans la baie de Gravesend, tandis que les Chasseurs & le corps de réserve, au nombre de 4,000 hommes, destinés à débarquer les premiers, partirent de l'Isle-des-Etats. A huit heures, les vaisseaux de transports que montoient les différentes brigades qui, aux environs de 5,000 hommes, formoient le second débarquement, se mirent en mouvement & se rangerent en ordre, sans être couvertes par les vaisseaux de guerre. La première division prit terre sans la moindre opposition: la seconde la suivoit de près: le reste des troupes défila ensuite de la même manière & avec tant de succès, qu'avant midi, toute l'armée destinée pour l'entreprise projetée, se trouva débarquée au nombre de 15,000 hommes. On ne peut assez louer l'activité & la vigilance du Capitaine Bournaster. Les autres Patrons des bâtimens de transports ne méritent pas moins d'éloges. Le 25, un corps de troupes Hessoises aux ordres du Général Heister, débarqua avec toute son artillerie & ses bagages dans la baie de Gravesend.

Informé, le 26, par le Général Howe du dessein où il étoit de marcher la nuit même vers les retranchemens des ennemis & du désir

qu'il avoit que les vaisseaux de guerre fissent une diversion de côté, je donnai ordre au Chevalier Peter-Parker de remonter le Canal vers la Nouvelle-York : je lui fis prendre pour cet effet les vaisseaux de guerre l'*Asie*, la *Renown*, le *Praiston*, le *Ræbuck* & la *Repulse*, avec injonction de mettre ces vaisseaux dans le meilleur état possible pour les circonstances qui pourroient se présenter. Je chargeai le sieur Hotham de rester dans la baie de Gravesend, pour y faire le service dont on pourroit avoir besoin.

Telles furent les précautions que je pris. Mais à l'approche du jour le vent tourna au Nord. Ce contre-tems empêcha les vaisseaux de remonter aussi haut qu'on le desiroit, & fut cause aussi qu'au moment où le corps, commandé par le Général Grant, en vint aux mains avec les ennemis, le *Ræbuck*, monté par le Capitaine Ammond, qui se trouvoit alors le vaisseau le plus avancé, put seul s'approcher assez pour faire jouer son artillerie contre les ennemis sur la Pointe rouge. Le reflux survint dans cet intervalle ; je donnai le signal pour jeter l'ancre. On remarqua du haut des vaisseaux que dès que les ennemis apperçurent que la colonne qui se trouvoit au centre de notre armée, avoit forcé la leur à tourner le flanc du côté du Général Grant, ils tâcherent de regagner leurs retranchemens, ce qu'ils ne purent effectuer sans une perte considérable. La nuit du

1776.
Septem.
&
Octobre.

1770.
Septem.
&
Octobre.

29, les Insurgents abandonnerent tous leurs retranchemens, & se retirerent avec précipitation au-delà de la riviere, vers la ville de New-York.

CETTE lettre du Lord Howe est d'autant plus intéressante, qu'on y découvre la véritable cause de l'avantage remporté par les troupes angloises sur celles qui défendoient Long-Island. Avec des forces supérieures & des mouvemens combinés dans une parfaite intelligence entre les deux freres, il eût été bien difficile que l'entreprise échouât. Au surplus, la tranquillité avec laquelle les Américains se sont retirés deux jours après l'action, prouve aussi que l'échec qu'ils ont essuyé en cette occasion, n'est rien moins qu'une perte décisive.

Diverses Relations du même événement par les Américains.

N^o. I. Extrait d'une Lettre de Long-Island, le 28 Août.

Le grand jour, qui doit décider du sort de l'Amérique & de la liberté, est donc arrivé! Les troupes Angloises ont commencé à mettre à terre sur *Long-Island*, jeudi dernier 22; presque toutes leurs forces, qu'on suppose consister en plus de vingt mille hommes, tant Anglois que troupes étrangères. Elles ont dirigé leur marche à travers la petite ville

de *New-Utrecht*, en allant à *Flat-Bush*, autre bourgade située à cinq milles environ de *New-York*, près de laquelle elles ont assis leur camp; mais elles ont été beaucoup harcelés par nos Chasseurs. Divers partis de découvreurs ont été envoyés par notre armée dans les bois voisins, mais ils étoient en trop petit nombre, vu l'étendue du terrain qu'ils avoient à garder. Les forces Angloises, en trois divisions, prenant trois différens chemins, & profitant de l'obscurité de la nuit, ont presque enveloppé tous nos partis. Quoique ceux-ci fussent environnés par un ennemi qui leur étoit trois fois supérieur en nombre, ils se sont ouvert courageusement un chemin à travers l'ennemi; ils en ont tué beaucoup & ont fait quelques prisonniers. Le premier bataillon de *New York*, s'est comporté avec la plus grande bravoure. La brigade du Lord *Sterling* a effuyé les plus vives décharges de l'ennemi; elle étoit formée des deux barailleurs du Colonel *Miles*, & des régimens du Colonel *Atlee*, du Colonel *Smalwood*, & du Colonel *Hatch*; ils furent tous enveloppés, & il leur fallut s'ouvrir un passage à travers le feu de l'ennemi. — Ils ont combattu & péri en Romains! Le Lieutenant Colonel *Parry*, des Mousquetaires de *Pensilvanie*, a reçu une balle dans la tête, en donnant des ordres à ses troupes & en les animant. La majeure partie des régimens du Colonel *Atlee* & du Colonel *Piper* manquent. Le Docteur *Davis*

1776 .
Septem.
&
Octobre

1776. & son aide ont été faits tous deux prison-
 Septem. niers, tandis qu'ils étoient occupés au pan-
 & sement d'un blessé dans le bois. Le Colonel
 Octobre. Miles, excellent Officier, manque aussi. Le
 Général Parsons, avec sept hommes, a re-
 joint hier matin, très-fatigué, ayant été pen-
 dant dix heures dans le plus grand danger
 de tomber entre les mains des ennemis. On
 évalue à mille environ nos tués, blessés, &
 manquans; mais ce qui nous redonne du
 courage, c'est que les manquans rejoignent
 à chaque instant. Nos Gardes avancées se sont
 repliées sur le principal corps de l'armée en-
 dedans des lignes. L'armée Angloise a deux
 camps environ à un mille de nos lignes; à
 en juger par ses manœuvres, il est visible
 qu'elle avoit le dessein de nous attaquer par
 surprise, & de forcer nos retranchemens. Nos
 gens ont montré la plus grande bravoure;
 ils ont fait éclater le desir qu'ils ont d'en venir
 aux mains avec l'ennemi. Le feu a duré hier
 pendant tout le jour.

N°. II. Lettre écrite de New-York, le 27 Août
 à huit heures du soir.

J'arrive en ce moment de nos lignes, dans
 Long-Island, où j'ai laissé Son Excellence le
 Général. — J'ai reçu de lui l'ordre d'informer
 le Congrès, qu'il s'y est rendu hier 26, &
 y est resté jusqu'au soir: que l'ennemi ayant
 débarqué une partie considérable de ses for-

ces, & ayant fait plusieurs mouvemens, il y avoit lieu de croire qu'il feroit sous peu une attaque générale. Comme il avoit un bois à traverser, avant de pouvoir approcher les lignes, il avoit été jugé convenable de placer quelques troupes sur les différens chemins qui partoient de l'endroit où l'ennemi étoit posté, afin de l'harcéler & de l'inquiéter dans sa marche.

1776.
Septem.
&
Octobre.

Ce matin 27, de bonne heure, une vive rencontre a eu lieu entre l'ennemi & nos détachemens : comme ils n'étoient pas égaux en nombre aux forces qu'ils avoient à combattre, ils ont essuyé une perte assez considérable ; plusieurs des nôtres manquent, & parmi ceux qui n'ont pas rejoint, on compte le Général Sullivan & le Lord Stirling. La perte de l'ennemi ne sauroit être déterminée avec précision ; mais nous apprenons par celles de nos troupes qui ont été à cette action, & qui ont rejoint, qu'il a eu beaucoup de tués & blessés. Notre parti a fait prisonnier un Lieutenant, un Sergent & un Caporal, ainsi que vingt Soldats. Tandis que ces détachemens combattoient, une colonne de l'ennemi descendoit des bois & marchoit vers le centre de nos lignes, dans le dessein de nous enfoncer ; mais elle a été repoussée. Le soir (toujours le 27) les ennemis ont paru en grand nombre sur la lisière des bois, où ils ont dressé plusieurs tentes. Son Excellence est portée à croire qu'ils ont le projet

de nous attaquer & de nous chasser de nos
 1776. lignes, par des approches régulières, plutôt
 Septem. que d'aucune autre manière.

&
 Octobre. Cinq vaisseaux de ligne ont été aperçus
 remontant vers la Ville; ils ont montré un
 grand desir d'entrer dans le port, ayant lou-
 voyé long-tems contre le vent; à mon re-
 tour, ce soir, j'ai vu un déserteur du vingtroi-
 sième régiment, qui m'a informé qu'ils ont le
 dessein de s'approcher, aussi tôt que le vent le
 permettra, pour nous lâcher une rude cano-
 nade, & pour faire taire nos batteries s'il est
 possible.

N°. III. *Extrait d'une Lettre de New-York,*
datée du 28 Août.

Nous eûmes hier 27, une rude escarmou-
 che avec l'ennemi dans Long-Island; il passa
 à travers un bois où nous étions postés, pour
 arriver à nos lignes & tenta de les forcer;
 mais il fut repoussé: le peu de terrain qu'il
 gagna, lui coûta presque aussi cher que le foi-
 ble avantage qu'il avoit eu à *Bunker's-Hill*.
 Nous avons plusieurs manquans de notre
 côté, entr'autres le Général Sullivan. L'isle
 est si étendue, que malgré les efforts de l'en-
 nemi pour envelopper nos troupes, plusieurs
 de nos gens se sont évadés à travers la cam-
 pagne, & ils rejoignent. Le Général Parsons
 manquoit aussi; mais il a rejoint ce matin.
 Nous apprenons par ceux de nos gens qui

rejoignent, que l'ennemi a fait une grande perte; un déserteur l'évalue à six cens hommes environ.

1776.

Septemb.

&

Octobre

N^o. IV. Extrait d'une Lettre écrite par un Officier du Bataillon de Maryland, datée de Long-Island, Mercredi matin 28 Août au point du jour.

Notre bataillon a beaucoup souffert. Un grand nombre, tant d'Officiers que de Soldats, sont tués ou manquent. Nous avons fait notre retraite au milieu d'une décharge très-vive, & nous avons échappé en passant à la nage une riviere, ou plutôt une anse. Ma haute stature m'a été utile, car j'ai touché presque par-tout le fond. Plusieurs de nos gens se sont noyés. Je n'ai point perdu d'Officiers, & je n'ai perdu que peu d'hommes. Le Capitaine Vearey & le Lieutenant Butler ont été tués dès le commencement de l'action. Nous sommes actuellement tous en sûreté dans nos lignes & dans nos forts. L'affaire qui a eu lieu hier 27, étoit simplement une escarmouche dans l'isle, à environ trois mille de nos ouvrages. Je ne saurois vous informer pour le présent des particularités: tout ce que je puis vous dire, c'est que nous avons été attirés dans le piège & enveloppés tout d'un coup par un corps de plus de dix mille hommes. Notre Général Lord Sterling manque.

1776. N^o. V. Extrait d'une Lettre datée du Quartier-
Septem. Général dans Long-Island, le 28 Août.
&

Octobre. Hier 27, le Général Washington se transporta ici avec sa suite, sur l'avis qu'il reçut que les Généraux Howe & Clinton étoient débarqués avec toutes les troupes, à l'exception d'un petit nombre qui étoient restées pour garder l'isle de Staten. Aussi-tôt après notre arrivée, nous entendîmes le bruit d'une escarmouche très-vive en mousqueterie & piece de campagne; c'étoit la brigade du Lord Stirling, qui consiste dans le régiment de *Smallwoode* du Maryland, dans celui de *Delaware*, commandé par *Hazlet*, & dans celui de *Pensilvanie* aux ordres d'*Atlee*, & quelques autres. Ils se sont signalés par une valeur héroïque. — Ils furent enveloppés par l'ennemi qui recevoit sans cesse de gros renforts, tandis que nos braves gens ne pouvoient recevoir le moindre secours, parce qu'il n'y avoit pas assez de troupes pour garnir complètement nos lignes, & que nous nous attendions à chaque instant à une attaque. Il y eut plusieurs autres affaires vives & régulières jusqu'au soir; & alors les troupes du Lord Stirling commencerent à se retirer. Nous avons environ trois cens hommes manquans pour le présent. Le Général *Parsons* a rejoint ce matin avec quelques hommes. Il rapporte que les ennemis ont perdu cinq cens hommes. On a trouvé un chapeau percé de

deux balles, à la marque du Colonel Grant, ainsi que sa montre. Je souhaiterois que ce fût le Général Grant, mais les Officiers de distinction du côté des Anglois n'aiment point à hasarder leur vie. Le soir, l'ennemi avoit dressé plusieurs tentes à près d'un mille de nous. Ce matin, sur les quatre heures, j'ai accompagné le Général autour des ouvrages, & nous avons apperçu un camp très-étendu. A en juger d'après ces apparences, & d'après les avis que nous avons reçus, les forces de l'ennemi peuvent se monter à vingt mille hommes. Nos Sentinelles sont très-proches des leurs: il n'y a entr'elles que la distance d'un quart de mille.

1776
Septemb.
&
Octobre.

N°. VI. *Extrait d'une Lettre de New-York,*
le 28 Août.

Le 22 de ce mois les troupes Angloises ont débarqué sur le côté méridional de l'extrémité occidentale de *Long-Island*. Elles ont aussitôt dirigé leur marche vers *Flat-Bush*, où elles ont assis leur camp. Nos gens avoient pris possession du côté septentrional, où ils avoient élevé quelques ouvrages. Entre les deux armées s'étend une chaîne de montagnes, sur lesquelles plusieurs escarmouches ont eu lieu depuis quelques jours, sans qu'il y ait eu de grande perte ni d'un côté ni de l'autre. Les Américains occupant les hauteurs, étoient résolus, s'il étoit possible, de

s'y mainteint; mais hier matin, ou la veille
 1776. au soir, l'ennemi avoit débarqué un gros
 Septem. corps de troupes sur une langue de terre
 & en-deçà des montagnes, & dans un endroit
 Octobre. où nos Gardes étoient postés. On en vint
 bientôt à une action très-vive, qui dura de-
 puis deux ou trois heures du matin jusqu'à
 une ou deux heures de l'après-midi, & alors
 nos gens se replierent sur leur camp. Les An-
 glois dressèrent leurs tentes sur les hauteurs
 opposées. Il y avoit environ un demi mille
 entre les deux armées.

*N°. VII. Extrait d'une Lettre de Long-Island,
 du 28 Août.*

Vous aurez sans doute différentes versions
 des particularités de la journée d'hier 27 :
 je saisis ce moment de loisir pour vous don-
 ner des détails aussi satisfaisans qu'il est en
 mon pouvoir. Un gros corps ennemi qui étoit
 débarqué le 22 dans *Long-Island*, à l'extré-
 mité d'une belle plaine, avoit étendu ses trou-
 pes à environ six milles de l'endroit de son
 débarquement Il y avoit alors onze de nos
 régimens postés entre nos lignes & l'ennemi
 dans différens bois, à travers lesquels il lui
 falloit passer, s'il avoit voulu exécuter quel-
 que projet contre nous. Le matin, de bonne
 heure, nos patrouilles découvrirent un gros
 corps ennemi de Cavalerie & Infanterie, qui
 s'avançoit vers nous par le chemin de Ja-

maïca. Je fus expédié pour aller en informer le Général Putnam. En revenant, je crus découvrir nos bataillons de Chasseurs sur une hauteur. J'étois sur le point d'aller les joindre, lorsque j'en fus détourné par plusieurs de nos Soldats, qui me crièrent que c'étoit l'ennemi avec notre uniforme ; sur cela j'engageai un Sergent & deux de nos gens de tirer sur eux ; l'ennemi y répondit par une grêle de balles, & nous fûmes obligés de nous retirer.

Pendant ce tems, l'ennemi avec un gros corps se fit jour à travers les bois, & vint fondre sur notre droite, notre centre & notre front. Vers les neuf heures, un autre corps débarqua à la droite de l'ennemi, le tout s'étendant à travers la plaine & les bois, entre nos ouvrages & nos troupes ; l'ennemi envoya des partis accompagnés de Chevaux-Légers, qui firent plier nos troupes fraîches, lesquelles se trouverent enveloppées & surprises : elles vendirent cependant leur vie bien cher.

Nos troupes s'avancèrent alors vers nos lignes ; mais l'ennemi s'étoit emparé d'avance du terrain par des marches dérobées. Nos troupes se firent jour successivement : elles trouvoient par - tout l'ennemi par milliers. Les bataillons du Colonel Smallwood, d'Atlee & d'Hazlet, ayant le Général Stirling à leur tête, s'étoient rassemblés sur une hauteur & faisoient bonne contenance ; mais l'en-

1776.

Septem.

&

Octobre.

1776
Septem.
&
Octobre.

nemi ayant tiré sur eux une piece de campagne, & étant fort supérieur en nombre, les obligea de se retirer dans un marais; les nôtres, voyant qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de tenir tête à plus de six mille hommes, ils passerent à gué la riviere & se porterent à un moulin vis-à-vis d'eux : leur retraite fut couverte par le second bataillon qui étoit arrivé dans nos lignes. Les régimens du Colonel Lutz de la Nouvelle Angleterre, firent ensuite quelque résistance dans les bois; mais ils furent obligés de céder à l'ennemi qui étoit supérieur en nombre, & de se retirer.

Les bataillons du Colonel Miles & de Broadhead, se trouvant enveloppés, s'ouvrirent un passage à travers les Anglois & les Hessois, & ils mirent en déroute la Cavalerie, & rejoignirent enfin les leurs après avoir essuyé une perte considérable. Le Colonel Parry fût tué d'un coup de balle qu'il reçut dans la tête, tandis qu'il animoit les siens. Quatre vingts hommes de notre bataillon ont rejoint ce matin, après s'être frayé un chemin à travers l'arriere-garde ennemie. Ils sont venus par un détour, en prenant par *Hell-Gate*; nous espérons que d'autres encore qui manquent, rejoindront de là même maniere.

N.° VIII. *Extrait d'une Lettre de New-York, 1776.*
du 30 Août.

Septem.
 &

Dans un Conseil de guerre, tenu hier 30 Août. vingt-neuf, il a été décidé que nos lignes dans Long-Island n'étoient pas tenables; le Conseil a opiné par cette raison à ce qu'elles fussent évacuées; nos troupes en conséquence sont revenues à New-York. Le Lord Stirling & le Général Sullivan sont prisonniers. Le Général Howe a accordé au Général Sullivan un Parlementaire, par lequel il nous a informé de cet événement. Il nous a fait savoir aussi qu'il étoit traité avec honnêteté.

N.° IX.

Lundi dernier, vingt-six, nous passâmes à Long-Island à minuit environ; nos patrouilles avancées nous alarmerent par leur retour. Sur le rapport qu'elles nous firent du mouvement des ennemis qui s'approchoient de l'Isle avec plusieurs pieces de campagne, nous nous persuadâmes que ce ne pouvoit être le corps de l'armée, mais seulement un détachement qui venoit pour s'emparer de quelque hauteur; en conséquence nous fîmes avancer un corps d'environ trois mille hommes pour intercepter leur marche: ce corps étoit composé pour la plus grande partie, des troupes de Pensylvanie & de Maryland. Au lever du soleil nous découvrîmes un dé-

1776.
Septem.
&
Octobre.

tachement ennemi très-considérable : le Colonel Atlée qui nous devoit avec son bataillon, se plaça dans un verger derriere une grange, d'où il ne cessa de faire feu sur les ennemis jusqu'à ce que se voyant en danger d'être enveloppé, il se retira vers les bois. L'ennemi s'avancant vers nous, le Lord Stirling qui nous commandoit, nous rangea sur une ligne, & leur offrit bataille dans le vrai goût Anglois. Les Royalistes se tenant à une très petite distance de nous, commencerent à faire jouer sur nous leur artillerie : les boulets & les bombes pleuvoient de toute part : nos gens soutinrent le choc avec tout le sang-froid du vrai courage, pas un d'eux ne découvrant le moindre symptôme de crainte.

Nous avions ordre de ne tirer que quand les ennemis seroient à la portée du mousquet ; mais voyant que nous recevions leur feu si tranquillement, ils se garderent bien d'approcher, quoiqu'ils fussent trois contre un. Nous restâmes dans cette situation jusqu'à midi : l'ennemi continuant de tirer sur nous presque sans interruption : enfin nous nous apperçumes que le gros de l'armée ayant découvert un passage que nous avions négligé, comme impraticable, nous avoit absolument enveloppés & forcé nos lignes. Déjà nos troupes étoient dispersées : celles de Delaware & de Maryland étoient les seules qui restassent pour s'opposer à ce torrent ; dans cette situation on nous ordonna de tâ-

cher d'effectuer une retraite, en passant sur le corps des ennemis qui tenoient tout l'espace entre nous & nos retranchemens.

A peine étions-nous à un quart de mille qu'un poste avancé des ennemis fit feu sur nous tandis que leur artillerie éclaircissoit les rangs de notre arriere-garde. Nos gens se défendirent avec un courage plus que romain, & je suis convaincu qu'ils se seroient défendus jusqu'à la mort. Nous fîmes reculer l'ennemi que nous avions en tête : par-là nous nous ouvrîmes un chemin vers des marécages qu'on n'avoit jamais essayé de passer; & nous traversâmes à la nage une petite riviere, toujours exposés au feu des ennemis.

L'aîle droite de notre bataillon croyant qu'il étoit impossible de se faire un passage au travers du marais, se retira vers le bois, d'où pas un de ceux qui le composoient n'est revenu, ayant été presque tous tués ou faits prisonniers. Le bataillon de Maryland perdit deux cens cinquante-neuf hommes, y compris douze Officiers; enfin outre les Généraux Sullivan & Stirling, qui sont prisonniers, nous croyons avoir perdu en tout à peu-près mille hommes.

Nous avons fait quelques prisonniers nous-mêmes, entr'autres un Lieutenant, qui nous assure que les ennemis étoient au nombre de vingt-trois mille : plusieurs de nos Généraux étoient placés sur une éminence; ils pouvoient, à l'aide de lunettes d'approche,

1776.

Septem.

&

Octobre.

1776. distinguer le nombre formidable de soldats
 Septem. aguérés que nous avons en tête, & que nous
 & ne pouvions voir : la plupart de ces Officiers
 Octobre. s'imaginoient que nous mettrions bas les ar-
 mes sans rendre aucun combat, dès qu'ils
 découvrirent que nous osions commencer
 l'attaque : *Grand Dieu, s'écria Washington,*
que de braves gens nous allons perdre aujour-
d'hui!

Après avoir ainsi effectué notre retraite,
 nous abandonnâmes l'Isle d'où nous avons
 retiré notre meilleure artillerie & nos au-
 tres munitions de guerre.

N.º X. *Extrait d'une Lettre de New-York,*
du 30 Août.

Lundi vingt-six, nous reçûmes l'ordre de
 nous rendre ici, & le lendemain matin on
 nous fit passer à Long-Island, où notre ba-
 taillon occupe les lignes vis-à-vis la gau-
 che de l'ennemi; nos ouvrages étoient très-
 foibles, & nous n'avions que peu de canons
 pour les protéger. Les Officiers Généraux
 ont tenu un Conseil hier après-midi; ils ont
 jugé qu'il falloit abandonner l'Isle, dans la
 crainte que des vaisseaux de guerre n'entraf-
 sent dans la riviere de l'Est, & qu'ils ne cou-
 passent la communication avec New-York.
 Ils l'auroient fait sans doute au premier bon
 vent qui les eût favorisés. Notre bataillon,
 ainsi que les autres troupes de Pensylvanie

& le Régiment de Maryland, reçurent l'ordre de couvrir la retraite de notre armée, qui devoit consister en vingt mille hommes; elle commença à s'embarquer dans des chaloupes, environ à dix heures, & cela dura jusqu'au point du jour. Nous eûmes ordre de quitter notre poste environ à deux heures ce matin, & nous avons fait notre retraite presque jusqu'au bac, lorsque le Général Washington nous ordonna de revenir à cette partie des lignes où nous étions d'abord, & qui étoit regardée comme le poste le plus dangereux. Nous rebroussâmes chemin sans être découverts par l'ennemi, & nous y restâmes jusqu'au point du jour. Heureusement pour nous, il s'éleva une grande brume qui empêcha l'ennemi de voir de ses ouvrages notre retraite, ce qui lui eût été fort aisé, car nous n'étions éloignés de lui que d'une portée de fusil; si nous eussions été découverts, nous aurions été inévitablement massacrés, parce que nous étions sur une langue de terre, dont ils auroient pû se rendre maîtres, avant que nous eussions pû leur échapper. Tout notre Régiment a passé sans avoir été entâmé; il n'est resté que nos sentinelles que nous avons été obligés de laisser; mais nous les avons avertis de se retirer, & nous espérons qu'ils nous rejoindront sans être attaqués. On s'attend qu'au premier bon vent, les vaisseaux de guerre s'approcheront de la ville & la bombarderont; cela pourroit s'exécuter fa-

1776.

Septem.

&

October.

1776.
Septem.
&
Octobre.

cilement des hauteurs de Long-Island. L'opinion générale est que nous ne sommes pas en état de résister; nous ferons donc obligés vraisemblablement de nous retirer sur le Mont-Washington & à King'sbridge.

N° XI. *Extrait d'une lettre de New-York du 31 Août.*

» Aussi-tôt après l'action, l'ennemi a commencé à élever des ouvrages à une portée de fusil du fort Putnam, & comme nous n'avions point de grosse artillerie pour les empêcher, nous avons été obligés avant hier au soir de nous retirer & d'abandonner l'Isle: nous avons perdu à peine dix hommes dans notre retraite «.

» Le Général Putnam commandoit le corps des troupes à Long-Island, & ce n'est que pour s'être trop écartées de leurs lignes, qu'à la journée du 27 Août les troupes de la Pensylvanie souffrirent beaucoup, ainsi que le détachement de celles de la Nouvelle-Jersey, commandées par le Général Lord Stirling. Cet Officier, après avoir été fait prisonnier, s'est comporté avec beaucoup de dignité & avec une fierté convenable à son rang & à la cause qu'il vouloit défendre: il dit au Général Howe que l'avantage qu'il venoit de remporter seroit le dernier dont il auroit à instruire ses maîtres; que puisque le hazard l'avoit fait son prisonnier, il de-

mandoit qu'on le mît à bord de quelque vaisseau, pour lui épargner la vue d'un ennemi si insolent dans son moindre triomphe. 1776.

Septem.
&
Octobre.

» Les troupes du Roi, après avoir enveloppé avec 20,000 hommes une poignée de Soldats Américains qui s'étoient retirés sur les hauteurs, afin de couper leur retraite, donnerent une seconde représentation de ce qui s'étoit passé dans la rébellion d'Ecosse; en tuant, sans miséricorde, quelques centaines de ces malheureux qui avoient mis bas les armes & demandé quartier; mais on dit que cette boucherie fut l'ouvrage des Auxiliaires Allemands, qui n'entendoient rien à la langue qu'on leur parloit.

» Le Général Putnam effectua sa retraite vers New-York avec tant d'habileté & de circonspection, que le Général Howe n'en fut rien que le lendemain: les vents contraires qui écartèrent la flotte ne contribuerent pas peu à favoriser une retraite que l'on peut regarder comme un coup de maître, puisque l'armée Royale étoit forte de vingt mille hommes.

» Après l'affaire de Long-Island, le Général Howe (qui n'est appelé dans tous ces détails que Howe tout simplement) envoya un de ses Officiers avec le Général Sullivan, pour traiter avec le Général Washington: celui-ci donna pour toute réponse, que puisque l'on avoit exercé tant de cruautés, & que les mercenaires avoient tué tant de

1776. monde avec le sang froid le plus barbare ;
 Septem. il étoit déterminé à défendre la place jus-
 & qu'à la dernière extrémité , & à la réduire
 Octobre. en cendres s'il ne pouvoit autrement empê-
 cher qu'elle ne tombât entre les mains des
 ennemis «.

P. S. du 3 Septembre.

Depuis la date des lettres précédentes , nous apprenons que nos gens ont emmené (à travers une vive décharge des vaisseaux Anglois d'un côté , & leurs batteries dans Long-Island de l'autre) tout le canon &c. de notre fort dans Governor's-Island.

Lundi dernier 2 du courant , le Général Sullivan est arrivé ici : il avoit été pris dans la dernière action dans Long-Island : le Général Howe lui a permis de venir ici pour fixer un échange de prisonniers.

N°. XII. *Extrait d'une lettre de New-York du 30 Août.*

J'arrive de Long-Island avec deux bataillons de Pensylvanie , toutes nos troupes s'étant retirées depuis hier au soir , excepté quelques gardes avancées , parmi lesquelles se trouvent le premier Lieutenant & l'Enseigne , avec six ou huit Soldats de la Compagnie du Capitaine Hubley du bataillon du Colonel Schee , qui , selon toutes les apparences , ont été faits prisonniers de guerre.

L'ennemi a appris notre retraite lorsque nous passions la riviere. Toute notre armée a fait la traversée dans des chaloupes depuis six heures du soir jusqu'à ce matin. Le bataillon du Colonel Hand, & celui de Maryland & les deux nôtres, ont couvert la retraite. Nous avons manqué d'être environné par l'ennemi. Son camp, qui s'étendoit, je crois, jusqu'à quatre milles en longueur, étoit superbe à voir. Notre situation a été très-dangereuse. Nous nous estimons très-heureux d'avoir pu faire cette retraite.

1776.
Septem.
&
Octobre

Autre du 2 Septembre.

L'affaire du 26 Août dans Long-Island a duré en divers endroits près de douze heures; quoique nos troupes eussent en tête un ennemi qui leur étoit infiniment supérieur en nombre, elles ont dû lui imprimer une haute idée de la valeur Américaine. Deux de nos régimens se sont battus pendant long-tems la bayonnette au bout du fusil avec quatre bataillons ennemis, dont deux ont été presque entierement taillés en pieces. Il a été résolu, dans un Conseil tenu par les Officiers généraux, qu'il étoit de la prudence de quitter l'Isle, nos forces ne s'y montant pas à plus de 10,000 hommes, & l'ennemi en ayant 20,000 avec un excellent train d'artillerie: & parce que nous n'étions pas en état de donner du renfort à

1776.
Septem.
&
Octobre.

notre armée sans mettre en danger la ville de New-York. Cette appréhension étoit d'autant mieux fondée que la marine de l'ennemi étoit de nature à en imposer. Il fut donc arrêté qu'on évacueroit l'Isle & que nos forces seroient plus réunies. L'exécution de ce plan, d'un aveu général, n'a rien laissé à désirer : le quatorzième régiment de Glover, appelé communément le régiment de Marble-head, y a eu une part distinguée : tous les Généraux lui ont témoigné la satisfaction qu'ils avoient de son zèle, de son activité & du bon ordre avec lequel il s'est comporté pendant toute la nuit.

Deux jours après que nos troupes eurent abandonné Governor's-Island qui avoit beaucoup à craindre de la part de l'ennemi, nos troupes d'artillerie emmenerent tous nos effets au milieu d'une vive décharge des batteries placées dans Long Island, & des vaisseaux de guerre qui s'étoient approchés de la Ville. Il est fort extraordinaire que l'ennemi ait laissé écouler quarante-huit heures sans être entré dans le Governor's-Island après que nous l'eûmes évacués. Cette circonstance fut assurément très-heureuse pour nous, car si nous y eussions laissé nos canons, qui étoient de nos meilleurs, c'eût été pour nous une fâcheuse perte; mais elle a été empêchée par la valeur des troupes d'artillerie.

Nous avons la satisfaction d'apprendre que

Le Capitaine Johnson de cette Ville, un des Officiers du train d'artillerie, n'est pas du nombre des tués, ainsi qu'il avoit été rapporté dans la gazette de New-York de la semaine dernière. Il est vrai qu'il eut la gloire de tomber sur le champ de bataille ; mais c'étoit d'une blessure qu'il reçut en combattant courageusement pour sa patrie. D'après les dernières nouvelles, il sera bientôt rétabli.

1776
Septembre
&
Octobre

N.º XIII. *Extrait d'une Lettre de New-York,*
le 3 Septembre.

« Ce n'est point à leur prétendue prouesse que les troupes du Roi doivent la prise de Long-Island, mais au résultat d'un conseil de guerre tenu par les Généraux, Putman, Lee & le Brigadier Udell, dans lequel on décida de dégarnir cette Isle de trois mille hommes pour augmenter l'armée devant New-York. Ce mouvement a été exécuté le 13 Août ; ce qui resta dans l'Isle n'étoit regardé que comme un petit corps d'observation destiné à empêcher une descente si cela se trouvoit praticable ; malheureusement, à raison d'une différence d'opinions entre les Généraux Lord Stirling & Sullivan, on préféra à ce service essentiel celui de garder les passages qui conduisoient aux hauteurs, & ce n'est qu'à cette circonstance seule que les Howe doivent leurs succès. »

« D'après ce fait, incontestable trouve-

1776.
Septem.
&
Octobre.

rez-vous étonnant que 22 mille hommes en aient défait 4 mille ? mais ce qui vous surprendra , c'est qu'un si petit nombre de troupes placées pour ainsi dire à la bouche du canon ennemi, ait trouvé le secret d'emmener prisonnières à New-York trois compagnies de grenadiers ? »

« Je ne fais à quoi votre gazette, publiée par autorité, fait monter la perte des Américains, mais je puis vous assurer qu'elle est considérable, près de huit cens ayant été pris ou suffoqués dans les marais ».

« New-York est à présent l'objet que les Généraux Anglois ont en vue; mais si l'on s'en rend maître, je prévois qu'il y aura beaucoup de sang versé; les troupes du Congrès montent à trente-huit mille hommes effectifs. Si elles sont battues, l'opinion générale est qu'il en fera de New-York comme de Jérusalem, & qu'il n'y restera pas pierre sur pierre ».

N.° XIV. *Extrait d'une Lettre de New-York,*
du 5 Septembre.

Le Lord Howe a fait sommer les Magistrats de New-York de rendre ou d'évacuer cette Ville; ils ont répondu qu'ils avoient ordre de la part du Congrès de la défendre envers & contre tous, & qu'ils étoient décidés à le faire de tout leur pouvoir; que dans le cas où le Général Howe parviendroit à forcer leurs

lignes, leur parti étoit pris de mettre le feu à la Ville, & de se retirer dans les retranchemens qu'ils avoient de l'autre côté, où ils se flattoient de pouvoir résister aux efforts du Lord Howe & de son frere. Là-dessus le vice-amiral envoya le Pavillon Blanc avec une lettre pour les mêmes Magistrats, dans laquelle il leur donnoit avis que dans un Conseil de guerre tenu pour délibérer sur leur réponse, toutes les voix s'étoient réunies pour que l'on donnât ordre aux troupes angloises de ne point faire de quartier dans le cas où le feu seroit mis à la Ville. Les habitans répondirent qu'à moins qu'on ne retractât un ordre aussi inhumain, si la Providence favorisoit leurs armes, ce qu'ils espéroient avec la plus grande confiance, les mercenaires Anglois pouvoient s'attendre à être sévèrement punis de la cruelle résolution prise par leurs chefs inhumains & sanguinaires.

1776.

Septem:
&
Octobre

*Extrait d'une lettre du Bac de Dobb (Fery'sdob)
à vingt-six milles de New York, du 7 Septem-
bre.*

Je vous ai donné, par ma dernière, quelques détails concernant Long-Island: il s'est passé depuis plusieurs choses qui meritent d'être rapportées. La principale est l'évacuation de Long-Island. Ce mouvement a fait naître d'abord quelques murmures parmi ceux qui se contentent d'effleurer les motifs qui font adopter un plan; mais les personnes de sens & de

1776. — raison qui ont fondé plus avant, n'ont pas empêché de voir la nécessité & la sagesse de ce
 Septem. parti. L'ennemi, qui selon les avis les mieux
 & fondés avoit dans cette Isle des forces presque
 Octobre. deux fois égales aux nôtres, s'étoit avancé à
 deux portées de mousquet de nos lignes, excité
 peut-être par l'avantage du terrain & les progrès
 rapides qu'il avoit faits. Les pluies continuelles,
 les fatigues passées, la dure position où nous étions,
 souffrants des injures de la saison, & dans des
 allarmes continuelles, n'étoient que les plus
 foibles motifs de cette résolution. L'impossibilité
 de nous assurer une retraite convenable, au cas
 où nos lignes seroient emportées avec la bayon-
 nette, ou que nous en fussions chassés par un
 bombardement, fut le motif déterminant, & il
 satisfera tous les militaires. Notre Commandant
 en chef & toute la fleur de notre armée, en cas
 de défaite, n'auroit pu éviter d'être tué ou pris,
 car les vaisseaux de l'ennemi oppoient une
 barrière insurmontable à tout renfort qui eût
 voulu leur procurer du secours. Il ne falloit pas
 moins que la conduite, la vigilance, & la science
 d'un Général comme Washington pour transporter
 par une large rivière 15,000 hommes, avec tout
 le bagage, les munitions de guerre & même le
 canon enlevé des forts, en quelque sorte à la
 barbe de l'ennemi, pendant une courte nuit
 d'Été, sans que ceux mêmes qui faisoient la
 retraite sçussent rien de ce qu'ils

alloient faire jusqu'au moment où on les fit embarquer.

Le Vendredi (30 Août), à huit heures du matin, après la date de ma dernière, tout fut débarqué heureusement dans la ville de New-York. Les Officiers Généraux arrivèrent dans la dernière chaloupe : l'ennemi étoit si loin de soupçonner nos mouvemens, qu'après que l'armée fut débarquée en sûreté, plusieurs d'entr'eux passèrent dans l'Isle & y pillèrent divers effets avant de regarder par-dessus nos lignes. Governor's-Island étoit gardé par deux régimens de nos troupes : elles n'avoient ordre de s'embarquer qu'à dix heures. Les troupes Angloises, après avoir canoné quelques tems, envoyèrent un Parlementaire, le Colonel (précédemment Major) Smal, pour nous sommer de rendre cette Isle & tout ce qui y étoit, ayant ordre de dire à nos Officiers qu'ils seroient tous taillés en pieces, ainsi que leurs Soldats, s'ils ne se rendoient pas sans délai, & que le Général Howe la prendroit sur le champ. Il nous conjura donc, au nom de Dieu, & pour prévenir l'effusion du sang, d'acquiescer de bonne grace à cette modeste sommation. Le Major Coburn, qui se trouvoit présent, répondit avec un sang-froid & une indifférence vraiment stoïques, en disant au Colonel que le Général Howe étoit le bien venu dans l'Isle s'il pouvoit la prendre, mais que le Général Washington étoit la seule

1776.

Septem.
&
Octobre.

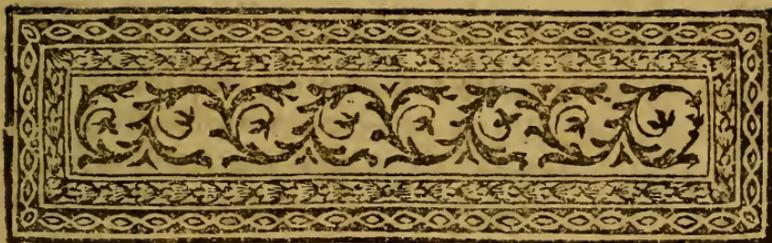
1776. personne avec laquelle il falloit traiter lorsqu'il s'agissoit de rendre des postes.

Septem.

&
Octobre.

Un jeune Officier, qui étoit présent, dit au Colonel qu'il avoit violé un usage sacré parmi les gens de guerre civilisés, en tirant sur les nôtres après que le pavillon de treve eût été arboré. Ce fait étoit réel, car le Général Sullivan s'approchoit avec un Parlementaire lorsqu'on avoit tiré. Le Colonel protesta qu'il ignoroit absolument la chose; il en demanda pardon & affirma sur son honneur qu'il n'avoit point entendu parler du Parlementaire. Lorsqu'on lui demanda combien ils avoient perdu de monde dans Long-Island, il répliqua que le nombre se montoit à plus de mille hommes. Cette évaluation étoit modeste, car il y avoit eu dix-huit cents hommes tués ou mis hors de combat, ainsi que nous l'ont assuré des personnes dignes de foi qui venoient de l'Isle. Malgré l'appréhension que le Colonel avoit témoignée qu'il ne se répandît beaucoup de sang, cette Isle a été évacuée sans autre perte qu'un bras qui a été emporté par un boulet de canon tiré des vaisseaux. Nous avons aussi sauvé le bagage & l'artillerie.

P. S. J'avois oublié de vous informer que dans une furieuse canonade qui s'étoit donnée en remontant la riviere de l'Est, sur le soupçon qu'il y avoit un vaisseau de guerre en cet endroit, le brave & expérimenté Major Brane, de l'artillerie, a eu une forte blessure



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

L E T T R E

*D'un Banquier de Londres, à M.***
à Anvers.*

De Londres le 8 Mai 1779.

LA session actuelle, Monsieur, touchant à son terme, je vais achever ou au moins bien avancer ce qui me reste à extraire des débats qui l'ont remplie. Vous avez déjà pu observer que je traite cette matiere dans le dessein de fournir de bons & solides matériaux à l'histoire. En beaucoup moins de pa-

Tome XIV.

roles je m'attache à dire plus de choses que les Journalistes ; & je sacrifie volontiers des pages de vaines déclamations à quelques lignes de faits intéressans , ou de notions élémentaires sur le commerce , sur la marine & sur les finances d'une nation qui nous donne si beau jeu pour la bien étudier , & que nous avons si grand intérêt de bien connoître. Je me donne la peine de compulsér les diverses minutes de chaque séance , qui sont produites par différens partis ; & je relève avec scrupule dans chacune tout ce que je juge propre à augmenter utilement la sphere de nos connoissances. C'est un soin que ne peuvent point prendre des Ecrivains qui se pressent d'imprimer les débats du Parlement Britannique comme une nouvelle du moment. La premiere copie qui leur parvient est toujours celle qu'il leur faut. Aussi toute uniformité est-elle bannie de leur système de politique , si même ils peuvent en avoir une : aussi laissent-ils échaper tout ce que l'intérêt de tel ou tel parti dont ils se font l'écho , lui a suggeré de taire : aussi n'y a - t - il aucune suite dans leurs extraits , & au contraire beaucoup de lacunes désespérantes : aussi quoiqu'on ait eu le plaisir de parler quelques fois d'après eux , ne s'avisera - t - on jamais d'écrire d'après eux. Pour moi qui ai eu l'ambition de travailler pour l'histoire , je m'attacherai à suivre ce plan , le seul qui puisse lui convenir.

*Suite des séances du Parlement, depuis le 9
Février, jusqu'aux vacances de Pâques.*

Chambre des Communes.

Le Mardi 9 Février. — Le Lord *Beauchamp* annonça le projet d'un Bill pour faire payer par la Grande-Bretagne les six régimens d'infanterie & le régiment de dragons de l'établissement d'Irlande, qui sont employés en Amérique & aux Isles, & dont la dépense excède les facultés de ce Royaume. Quoique le Bureau de la guerre eût produit les états de troupes demandés à cet effet, ce Député réserva la motion pour un jour où l'assemblée seroit plus nombreuse.

Le Jeudi 11. — Le Chevalier *Joseph Mawbey* annonça qu'incessamment il demanderoit que le Lord *Germaine* fût renvoyé de la Chambre en vertu d'un acte de la cinquieme année de la Reine Anne, qui exclut de la Chambre toute personne à qui seroit donnée aucune place lucrative qui viendroit à être créée par la suite, & attendu que sa place de Secrétaire d'Etat des Colonies est de cette espece. (La création de cette place est de l'année 1767 : le Lord *Hilisborough* est le premier qui l'ait exercée.) Le Lord *Germaine*, qui étoit présent, laissa paroître la plus grande surprise

IV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

de cette attaque imprévue, & la Chambre s'en amusa pendant quelques instans.

Le Vendredi 12. — Le Lord *Mulgrave* demanda au nom des Membres qui ont composé le Conseil de guerre de l'Amiral Keppel la réformation de l'acte de la vingt-deuxième année de George II, qui défend qu'aucun des Membres d'un Conseil de guerre de marine puisse sortir pendant la durée du procès, du vaisseau (dans ce dernier cas c'étoit une maison) où doit s'instruire le procès; gêne à laquelle ne sont point astreints les Juges ni dans un Conseil de guerre de terre, ni dans tout autre Tribunal, & contre laquelle avoient inutilement réclamé les Juges de l'Amiral Byng. — Cette motion fut admise unanimement. Il eut occasion d'apprendre à la Chambre que le Vice-Amiral *Palliser* n'étoit plus du Bureau de l'Amirauté, sa démission ayant été reçue le matin.

Le Colonel *Barré* demanda qu'il fut fait des remerciemens par la Chambre à l'Amiral Keppel pour la sage & valeureuse conduite par laquelle il avoit protégé le commerce de sa nation dans le cours de l'Été dernier, & soutenu l'honneur du pavillon Britannique dans l'affaire du 27 Juillet. Cette motion passa avec de bruyantes acclamations. Il n'y eut qu'un seul opposant, M. *Strutt*, Député pour Malden, qui se contenta de

confirmer sa négative, en s'inclinant profondément devant l'Orateur.

Le Chevalier Philipp Jennings *Clerke* présenta à la Chambre une motion qu'il n'avoit pas pu faire admettre l'année dernière (elle avoit été rejetée par une pluralité de quatre ou cinq voix) pour exclure d'une place dans la Chambre toute personne qui directement ou indirectement auroit part à quelque marché de fournitures avec le Gouvernement, & pour que ces marchés fussent toujours adjugés dans des enchères publiques. Malgré l'opposition du Lord *North*, soutenu de l'Alderman *Harley*, qui a plusieurs de ces marchés, la motion fut admise par une pluralité de quinze voix, savoir cent cinquante-huit, contre cent quarante-trois. — Le Chevalier Jennings en vouloit principalement aux Entrepreneurs de la fourniture des camps en Angleterre, qui ont des associés & des cautions dans la Chambre. — Il reprocha à l'Alderman *Harley* que dans l'année dernière il avoit gagné sur les siens jusqu'à 43,000 liv. sterling. — Celui-ci soutint non seulement qu'on pouvoit avoir des marchés secrets avec la Trésorerie, sans compromettre sa liberté & ses sentimens; mais que si la motion avoit lieu suivant toute la rigueur des idées du Chevalier Jennings, les Membres de la Chambre, qui sont commerçans, se trouveroient obligés de renoncer à nombre de branches importantes de commerce, qui les mettoient

vj AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

en relation avec le Gouvernement : il cita les articles des bois , des draps , des fonderies de canon , des forges , &c. Et il demanda à la Chambre s'il étoit , suivant la Constitution , que des gens sur qui rouloient d'aussi-grands intérêts de commerce , fûssent exclus du nombre de ceux dont la vocation est de soutenir & de faire fleurir le commerce. Enfin il fit voir que même pour se marier on seroit obligé de quitter sa place dans la Chambre , ou de renoncer à en rechercher une , si à l'exemple du Comte d'Ashburnham , un des Membres de la Chambre des Pairs , on s'avisoit d'épouser la fille de quelque riche Manufacturier.

Chambre des Pairs.

Le Lundi 15 Février. — Un écrit , signé de M. Temple Luttrell , & daté du 23 Décembre , dans lequel M. Luttrell , Membre des Communes , a fait voir que dans l'année 1771 il n'avoit point été justifié de l'emploi d'une somme de plus de 300,000 livres sterl. faisant partie de celle octroyée pour l'ordinaire de la marine , fut dénoncé à la Chambre par le Lord Radnor comme un libelle contre le Lord Sandwich , premier Lord de l'Amirauté. Il y est prouvé que sur quarante mille matelots votés , il n'en avoit été employé & payé dans l'année que trente-un mille. — Sur l'avis du Chancelier

& malgré l'opposition du Duc de Richmond, qui doutoit des pouvoirs de la Chambre à cet égard, une motion du Lord Radnor fut admise, pour que Guillaume Parker, Imprimeur du *Général Advertiser*, qui a divulgué cet écrit, fût amené devant la Chambre.

Le Duc de Bolton fit voir qu'il importoit à la Chambre de se faire donner communication (elle lui avoit été refusée) du mémoire des Juges de l'Amiral Keppel à l'Amirauté, pour obtenir plus de liberté dans les lieux où se tiendroient les Tribunaux de marine. Il motiva son dire sur ce que le Lord Mulgrave, chez les Communes, avoit annoncé qu'il présenteroit un Bill à ce sujet. La Chambre ordonna que la communication seroit demandée.

La Chambre arrêta qu'une adresse seroit présentée au Roi pour avoir communication du procès de l'Amiral Keppel. — Ce fut sur la demande du Duc de Richmond qui ajouta que si le Lord Sandwich le trouvoit bon, il demanderoit pareillement copie de la correspondance particulière de l'Amirauté avec l'Amiral Keppel. — Le Lord Sandwich déclara que cela ne pouvoit point lui déplaire, quoiqu'il désirât du tems pour y réfléchir. La motion fut remise au Jeudi 18.

Le Duc de Bolton demanda tous les papiers relatifs à l'administration de l'Hôtel des Invalides de la Marine (Greenwich). Le

viii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Lord Sandwich s'offrit d'en faire produire encore plus que le Duc n'en demanderoit.

Chambre des Communes.

Le Lundi 15 Février. — Le Chevalier Joseph *Mawbey* fit sa motion précédemment annoncée, » que le Roi seroit supplié de faire remettre à la Chambre une liste de tous les gens en place, constitués par la Cour depuis l'année 1705, avec l'état de leurs appointemens. Il rappella qu'une pareille opération s'étoit déjà faite en 1730.

Le Lord *North* s'éleva avec force contre cette motion, déclarant que si on avoit en vue de faire destituer le Lord *Germaine*, certainement on y échoueroit, parce que son nom ne se trouveroit pas sur la liste.

Nonobstant cette démonstration d'humeur du Ministre, la motion fut admise unanimement.

Le Chevalier *Mawbey*, encouragé par ce succès, ajouta cette nouvelle motion, qu'il seroit demandé une pareille liste des gens en place dans l'année 1775 & de ceux qui y ont été mis depuis, &c. — Nouvel emportement de Milord *North*, qui déclare que de pareilles listes n'étant pas l'affaire d'un jour, elles ne seroient pas de si-tôt prêtes. La motion passa comme la première.

M. Rous demanda qu'une lettre des Gouverneur & Conseil du fort Saint George

(Madras) aux Directeurs de la Compagnie des Indes, datée du 5 Juillet 1775, fut produite à la Chambre. » Cette lettre, dit-il, écrite long-tems avant la révolution de Madras, avoit pour objet d'informer les Directeurs, qu'il avoit été fait des offres de séduction aux employés de la Compagnie en faveur du Nabob, pour les porter à faire ce qu'ils avoient fait depuis, malgré le Lord Pigot, dont la fin malheureuse a excité tant de regrets.

La motion fut admise, sous la condition que certains détails secrets seroient retranchés de la lettre.

M. Charles Fox fit voir sa surprise de ce que la copie des accusations & procédures dans l'affaire de Keppel, n'avoit point encore été apportée à la Chambre, quoiqu'ordonnée le 12 de ce mois. Il déclara qu'il comptoit faire, d'après cette production, des motions importantes. — Il demanda, en attendant, communication de la correspondance de l'Amirauté avec M. Keppel, relativement au Conseil de guerre.

M. Buller répondit que les accusations & procédures, formoient un objet de dix-huit cents pages de copie in-folio, & qu'il n'avoit pas été possible qu'une aussi longue copie se fit en si peu de tems. Il la promit pour le lendemain 16. — La motion de M. Fox fut admise.

Le Lord *Newhaven* en fit une relative à

X AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

l'Irlande, pour que la Chambre, en grand Comité le 25 Février, prît en considération les loix relatives au commerce de l'Irlande, auquel les privilèges qui lui ont été rendus l'année dernière, étant de trop peu de conséquence, n'avoient fait aucun profit, vû qu'il auroit fallu joindre à la liberté d'exportation, celle d'importation. Il appuya sa motion par des récits de la misere de ce Royaume, qui parurent causer une vive émotion dans la Chambre. Il cita la détresse d'un pauvre Fermier, saisi, exécuté, évincé, à qui son propre Domestique, mis en possession de ses effets, avoit refusé de le nourrir un jour seulement lui & ses enfans, du lait des bestiaux qu'ils avoient élevés. — Il offrit de prouver que dans les deux années dernières les dépenses de l'Irlande s'étoient montées à 1,777,000 liv. sterl. ce qui étoit 281,000 liv. de plus que son revenu.

La motion contrariée par le Chevalier Thomas Egerton, qui assura à la Chambre que la détresse de l'Angleterre étoit encore plus urgente, succomba, malgré une modification proposée par le Général Conway, pour changer les mots *commerce de l'Irlande* en ceux-ci, *état de l'Irlande*. L'objet de la motion étoit de faire accorder à l'Irlande une liberté indéfinie de commerce, n'y ayant point d'autre moyen de sauver l'Irlande ou d'empêcher qu'il n'y éclate une effrayante rébellion.

M. Stanley, le Général Burgoyne & quelques autres soutinrent que le danger d'une rébellion seroit encore plus imminent en Angleterre, si on accordoit à l'Irlande de si prodigieux avantages, & une part dans les Manufactures de laineries & de coton. Ils convinrent pourtant qu'il y a actuellement dans la seule ville de Dublin plus de vingt mille ames sans emploi & sans moyens de subsister, le commerce y ayant totalement cessé (c'est une charité particuliere qui soutient ces pauvres pour quelque tems). Il fut convenu que la question pourroit être reprise un autre jour, étant présentée avec quelque plus de réserve.

Le Lord *Newhaven* avoit fait entendre les vérités les plus fortes sur les intérêts du commerce en général & l'abus des entraves qu'on lui donne. — Ses argumens étoient appuyés des remontrances de plusieurs grandes Villes de ce Royaume, & entr'autres de Dublin & de Limeric. Dans la premiere, il n'y avoit, suivant les dernieres lettres, qu'un seul vaisseau au Quai de la Douane de Dublin, où on visitoit sa cargaison de retour. Dans l'autre, nulle espece de commerce: on n'en exportoit plus que des peignes & des fouets.

» Que peut-on exporter d'un pays ou l'importation n'est pas également libre, sur-tout si les productions de celui auquel on exporte sont un article considérable dans la consommation de celui pour lequel l'exportation s'est

xij AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

faite? Point de commerce sans troc ou échange. L'avantage n'étant plus mutuel & réciproque, il ne peut plus subsister. Le Vendeur ne peut plus modérer ses profits : il le feroit s'ils étoient doublés activement comme passivement. Il est vrai que l'Irlande peut importer du rum ; mais cette liberté elle ne l'a pas pour le sucre : il faut qu'il soit enregistré & débarqué dans quelque port de la Grande-Bretagne. Quelle cruelle & fatale partialité contre l'Irlande? Tout vaisseau Britannique chargé de sucre pour l'étranger, n'a besoin que de toucher à un port de la Grande-Bretagne ; mais s'il est destiné pour l'Irlande, il est assujetti de plus à la nécessité de mettre son sucre à terre, sans parler du danger de traverser deux fois le canal de Saint George. Ainsi le Danemarck, la Suede, la Russie & toute l'Allemagne peuvent avoir le sucre Anglois à beaucoup meilleur marché que l'Irlande. Qu'est-ce que l'Angleterre perdrait à lever cette gêne sur le commerce d'Irlande? Environ 9,000 liv. dont 4,000 liv. sont la part de la ville de Liverpool. Les deux Provinces Méridionales de l'Irlande sont propres à la culture du chanvre. La Manufacture de toile à voile d'Irlande a l'air d'être encouragée : importée en Angleterre, elle y reçoit une gratification. Mais l'effet de cet encouragement est détruit par une loi subséquente, qui accorde à la toile à voile de la Grande-Bretagne une

gratification qui équivaloit à une prohibition contre celle de l'Irlande. Deux seules branches de commerce, font la richesse de l'Irlande: les toiles & les salaisons. La guerre d'Amérique les a détruites toutes deux: les toiles, parce que c'étoit l'Amérique qui les tiroit: les salaisons, par un embargo qui dure depuis deux ans & plus. — Que doit-il résulter de la détresse de l'Irlande si ce n'est, une effrayante émigration après la guerre pour l'Amérique, soit indépendante, soit réunie à son ancienne Métropole avec une entière liberté de commerce. — Dans les années 1767 & 1768, les émigrations pour l'Amérique s'étoient montées au nombre de seize mille hommes, qui pour la plupart ont combattu du côté des Américains. Ce sera bien autre chose à la paix: les Manufactures du Royaume passeront avec une rapidité inconcevable dans cette terre de promesse, pour l'humanité opprimée.

Suivant le Chevalier *Egerton*, qui répondit, si le coton des Isles Angloises pouvoit arriver droit en Irlande où on le manufacture, ce seroit la même chose que de donner à ce Royaume la Manufacture de Manchester. Ce Député imputa la misère de l'Irlande aux pensions qu'on leve sur elle & aux places inutiles qu'elle paye. & il prétendit que si on lui rendoit la liberté demandée, cela ne serviroit qu'à y faire prospérer d'avantage le système de corruption du Gouvernement.

XIV AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

Le Lord *Nugent* fit voir combien il étoit ridicule de refuser à l'Irlande la liberté des Manufactures de coton, tandis qu'il y en a une à Rouen qui égale celle de Manchester & vend à meilleur marché de près d'un tiers ; & que la Hollande, la Suisse & l'Allemagne, manufacturent, avec le même avantage, des toiles de coton & fil.

Le Lord *Beauchamp* ajouta au tableau de la misère de l'Irlande, qu'on n'avoit pas pû y lever les sommes nécessaires pour enrégimenter la Milice, ordonnée dans la dernière session du Parlement. Que les Peuples s'y étoient armés & équipés d'eux-mêmes, ce qui étoit d'une dangereuse conséquence, le nombre d'hommes ainsi armés étant de près de dix-neuf mille.

Chambre des Pairs.

Le Mardi 16 Février. — Le Duc de Bolton rappelant ce qu'il avoit dit la veille, du Mémoire des Juges de Keppel à l'Amirauté, ajouta que ce papier, qui avoit été mis le 3 Février à la Poste à Portsmouth, ne lui étoit parvenu que le 10 & ouvert. Il se plaignit que le Bureau de la poste ouvroit ses lettres ; & il exprima le désir que l'on prît des mesures pour que le Bureau fit le service avec plus de régularité, relativement sur-tout aux lettres, d'Amérique.

Sur une motion du Marquis de *Rockingham*,

il fut voté des remerciemens de la Chambre pour M. Keppel, & le Chancelier fut chargé de les lui adresser.

Il y eut quelque altercation entre le Lord Radnor & le Lord Sandwich, sur la sommation faite à l'Imprimeur Parker de paroître devant la Chambre. Le Ministre assura qu'il ne se trouvoit point blessé par l'imputation en question, & qu'il souhaitoit qu'il ne fût plus question de cette affaire. Il entreprit de justifier l'Amirauté dans l'emploi des fonds; mais comme ce n'étoit point la question du moment, le Lord Radnor insista pour que l'Imprimeur, n'ayant point obéi à la sommation (a), fut arrêté par l'Huissier de la verge noire. — Cet ordre fut donné, quoique le Lord Chancelier eût produit une lettre où William Parker déclaroit que l'Auteur de l'article en question étoit Temple Luttrell, qui l'autorisoit à le nommer; & qu'il offroit cette déclaration comme une

(a) Il avoit répondu à l'Huissier, en recevant la sommation. » Je verrai à ce que j'aurai à faire «. Il a imprimé dans une de ses Gazettes, qu'il ne reconnoissoit point dans la Chambre le droit de le mander ainsi: que c'étoit une autorité usurpée à laquelle il ne cederoit pas plus que n'avoient fait d'autres Imprimeurs dans des occasions semblables; qu'il n'avoit fait que copier l'article d'après d'autres Gazettes, & que si, à son occasion, la Chambre, ou le Ministère qui la meut, vouloit empiéter sur les droits du peuple, il reclameroit la protection du Magistrat & des loix.

satisfaction à la sommation qui lui avoit été signifiée. — Le Lord Radnor proposa que Temple Luttrell fût demandé aux Communes, & qu'il vint répondre à la Barre de la Chambre des Pairs. Mais à la persuasion du Lord Cambden, il retira sa motion, qui fut jugée prématurée.

L'affaire relative à l'Hôpital de Greenwich entre le sieur Baillie, ci-devant Lieutenant au Gouvernement, & le Lord Sandwich, fut renvoyée au 24 ou au 27 du mois. On discuta la qualité des papiers regardés comme ministériels, sur ce que le Ministre déclara que dans la production demandée, il ne pourroit pas joindre une lettre du sieur Baillie qu'il avoit malheureusement égarée, mais qu'il assuroit n'être qu'une lettre particulière & non ministérielle.

[Voici en deux mots l'affaire de l'Hôpital de Greenwich, pour les Invalides de la Marine. Le Capitaine Baillie, Lieutenant au gouvernement de cet Hôpital, sous la direction des principaux Ministres d'Etat, a fait imprimer un Mémoire sur les vices de cette administration, où il a prouvé que les fonds accordés par la nation n'y étoient pas fidelement appliqués. Cette place lui fut bientôt retirée comme à un homme qui avoit donné des mécontentemens, & on l'avoit même poursuivi devant les Tribunaux. La lettre égarée par le Lord Sandwich est celle que

que cet Officier lui écrivit le 7 Mars 1778 en lui envoyant son Mémoire imprimé.]

La communication demandée par le Duc de Richmond de la correspondance de Keppel avec l'Amirauté fut ordonnée.

La Chambre s'ajourna au Jeudi 18.

Chambre des Communes.

Le Mardi 16 Février. M. Buller apporta de la part de l'Amirauté la copie (de dix huit cents pages in-folio) du procès de l'Amiral Keppel, qu'il fut ordonné de laisser sur le Bureau.

Le Lord *Neuhaven* annonça que pour se conformer aux vues générales de la Chambre, il restreindroit ses propositions concernant l'Irlande, & qu'il demanderoit la semaine prochaine que ce Royaume pût tirer ses sucres en droiture des Isles Angloises.

Le Lord *Mulgrave*, apporta son Bill pour donner plus de liberté aux Juges des Conseils de guerre de Marine. La premiere lecture en fut faite. Il ne consentit point à le retirer, quoiqu'on lui observât que la même affaire étoit entamée chez les Pairs. Il fit voir qu'il en étoit chargé par tout le Conseil de guerre: qu'il ne pouvoit point s'arrêter après avoir commencé: & qu'au surplus il étoit possible que chez les Pairs l'affaire n'eût pas été prise comme il en-

tendoit qu'elle devoit l'être ; c'est-à-dire, pour procurer aux Jugés la liberté aussi entière qu'il pouvoit convenir.

M. *Rouse* indiqua les paragraphes de la lettre du Gouverneur & Conseil de Madras, en date du 5 Juillet 1775, dont il demandoit communication, & dans lesquels il assura qu'il ne se trouvoit aucune mention des forces Angloises dans l'Inde, d'où la France pût prendre connoissance des affaires de la Compagnie.

Le Chevalier Joseph *Mawbey*, voyant arriver le Lord Germaine, saisit ce moment pour faire la motion par laquelle il demanda que la commission qui constitue ce Lord un des Secrétaires d'Etat, fut produite devant la Chambre. — Le Lord se contenta de répondre qu'il ne s'opposoit à la motion que pour faire rectifier son nom qui y étoit mal énoncé. Il y étoit appelé du nom de *Sackville* qu'il ne porte plus.

Le même Membre voulut essayer d'une pareille tentative contre les trois Députés actuellement séants dans la Chambre, qui ont été chargés d'une commission auprès du Congrès, le Lord Howe, le Général Howe & le Gouverneur Johnstone, mais personne ne se présentant pour soutenir sa motion, qui tendoit à faire renvoyer de la Chambre ces Députés, il la retira.

La Chambre s'ajourna au lendemain 17.

Le Mercredi 17. — La Chambre vota 5,000 livres sterl. pour aider la Compagnie du Levant à continuer son commerce.

Discussion entre M. *Fox* & le Lord *Mulgrave*. Celui-ci, un des Lords de l'Amirauté, justifia cette Cour concernant les lettres écrites à l'Amiral *Keppel*, pour savoir s'il n'avoit point d'accusation à intenter contre l'Amiral *Palliser*. — M. *Fox* avoit avancé que l'Amiral *Keppel* avoit dédaigné d'y répondre, les trouvant trop arrogantes. — Le Lord assura qu'elles avoient été écrites suivant les anciens protocoles de l'Amirauté. Il annonça que M. *Palliser* ayant été accusé de désobéissance, il seroit certainement jugé.

Le Chevalier *Howe* demanda que toute sa correspondance avec le Lord *Germaine* depuis le 2 Août 1775, jusqu'au 16 Mai 1778, fût produite. — C'est pour qu'on puisse juger si effectivement le Ministère a donné aux Généraux des forces suffisantes aux moyens qu'on se proposoit, & si c'est l'invasion de Philadelphie qui a été cause de la mauvaise issue de leurs opérations.

M. *Fox* désira que la correspondance du Général *Burgoyne* fût produite en même tems, l'affaire de *Saratoga* étant le principal désastre que l'Angleterre eût essuié. Ce Député se montra persuadé que dix fois plus de troupes employées en Amérique n'auroient pas pû y triompher de la force, de la justice & de la vérité.

Discussions sur les poursuites commencées contre un jeune homme (M. Mackie) qui a été pris cassant les vitres du Chevalier Palliser. M. Dunning déclara à l'Avocat général que si ce jeune homme est jugé suivant la rigueur de la (a) loi, les plus cuisants remords déchireront l'ame de ceux qui l'auroient condamné. — On reprocha à cette occasion aux Ministres leur conduite toute différente envers les soulevés d'Edimbourg, à qui ils se sont vus forcés de promettre qu'il ne seroit rien changé aux loix contre les Papistes.

Ce fut dans ces débats que le Lord Howe déclara qu'il ne vouloit plus avoir rien de commun avec les gens actuellement en place. Il ajouta que le Ministre lui ayant refusé & à son frere l'approbation qu'ils avoient reçue du Roi, il ne vouloit point se retirer sans honneur, & que pour cette raison il donnoit sa voix à la motion concernant les correspondances.

Elle passa unanimement, le Lord North ayant déclaré qu'il ne l'avoit contrariée que

(a) C'est le *Riot Act* passé dans la première année de George I. qui porte la peine capitale contre toute personne troublant la paix publique par des voies de fait, dans une émeute où il se trouvera douze personnes assemblées. Il fut passé à la demande des Whigs pour leur sûreté, qui pendant plusieurs années avoit été menacée par la faction des Torys.

parce qu'il l'a jugeoit inutile. — Le Gouverneur Johnstone convint & s'applaudit d'avoir suscité cette recherche, mais il se déclara bien plus satisfait qu'elle dût se faire sur la demande des deux freres, n'ayant jamais eu l'intention de se porter pour leur accusateur.

Chambre des Pairs.

Le Jeudi 18. — Le Chancelier fait son rapport des remerciemens qu'il a adressés à M. Keppel de la part de la Chambre : & de la réponse de cet Amiral, datée du 17 Février.

Chambre des Communes.

Le Jeudi 18. — L'Orateur adresse à l'Amiral Keppel les complimens & remerciemens de la Chambre sur sa belle conduite dans l'affaire du 27 Juillet. Ce compliment & la réponse de l'Amiral ont été imprimés sur la demande du Colonel *Barré*, dans les votes de la Chambre. — L'Orateur s'étoit un peu écarté de la vérité, en disant, que l'Amiral avoit été choisi par le Roi, à la satisfaction générale de tous les ordres de citoyens. Les Ministres & l'Amirauté n'étoient sûrement pas de cet avis. Il étoit faux de même que la joie causée par son triomphe fût générale. Si cela eût été les Hôtels de l'Amirauté & des Ministres auroient été illuminées comme les maisons de tous les habitans de Londres.

Dans sa réponse, l'Amiral Keppel ne dit point comme dans sa lettre à l'Amirauté après le combat, que tous ses Officiers s'étoient conduits parfaitement : il se contenta de dire que ses efforts avoient été secondés avec le plus grand zele par *plusieurs* d'entr'eux.

Dans la même séance, la motion annuelle de M. *Wilkes*, pour le maintien des droits des Francs-ténanciers de la Grande-Bretagne, secondée par le Chevalier George Saville, fut rejetée par une pluralité de 202 contre 123.

Le Bill pour révoquer plusieurs clauses de celui de la vingt-deuxième année de George II, relatifs aux Conseils de guerre de marine, alloit être réprouvé comme absurde, impropre & inconséquent, par une pluralité de 26 contre 6, si on n'eût pas remarqué qu'il ne restoit pas assez de Membres pour former une Chambre.

Chambre des Pairs.

Le Vendredi 19. — Lecture faite du Bill pour amender l'acte relatif aux Conseils de guerre de Marine, & dispenser les Juges d'être renfermés à bord d'un vaisseau pendant toute l'instruction. La matière fut discutée pendant quelque tems, & le rapport du Bill ordonné.

En l'absence du Lord Bristol, retenu chez lui par sa mauvaise santé, le Duc de Rich-

mond demanda. — Qu'il fût donné communication à la Chambre de l'état de la Marine, tel qu'il étoit sur les registres de l'année 1771.

Cette motion fut combattue par le Lord *Sandwich*, comme préjudiciable au service, par les connoissances qu'elle donneroit à l'ennemi. — Le Duc de Richmond soutint qu'il n'y avoit point de danger, vu l'éloignement du tems, & que des recherches pareilles devoient être permises, n'y ayant pas d'autre moyen, de juger de mauvais Ministres. — Malgré l'opposition du Ministre de la Marine, la motion passa & l'adresse au Roi fut ordonnée ainsi que les suivantes.

Une liste des vaisseaux mis en commission, inclusivement depuis 1751 jusqu'en 1759.

Une pareille depuis 1771 jusqu'en 1778. — Sur chaque liste, les noms des vaisseaux & le nombre des canons.

Les ordres donnés à l'Amiral Byron, tant pour son départ que pour sa première destination. Le Duc de *Bolton* obtint aussi la communication de divers états de l'administration de l'Hôpital des gens de mer, & notamment des personnes qui y étoient logées, avec les ordres à cet effet.

Chambre des Communes.

Le Vendredi 19 Février. — Le parti de l'op-

XXIV AFFAIRES DE L'ANGLÈTERRE

position, par l'organe de M. Fox, demande : que le sieur Palliser soit rayé de la liste des Amiraux, comme ayant été flétri par le Conseil de guerre qui a justifié l'Amiral Keppel, en prononçant que cet Amiral avoit été accusé méchamment & sans fondement. Les Ministres furent taxés de favoriser le Vice-Amiral Palliser, & de ne lui avoir permis de remettre ses places de Membre de l'Amirauté, de Lieutenant-Général des troupes de Marine, & de Gouverneur du Château de Scarborough, que parce qu'ils avoient appris qu'on se dispoisoit à le faire demander au Roi par la Chambre. Enfin l'opposition se montra, persuadée que quoique rayé du service, M. Palliser pourroit également demander un Conseil de guerre : & qu'ainsi dépouillé de son rang dans le service, personne ne l'accuseroit, puisque ce seroit uniquement pour demander sa mort. M. Fox déclara qu'il retireroit sa motion, s'il pouvoit croire qu'on donnera un Conseil de guerre au Chevalier Palliser. M. Burke termina le débat en disant : que l'opposition avoit fait tout son possible, mais en vain, pour sauver un malheureux, & qu'elle se lavoit les mains quant aux conséquences, si on venoit à verser son sang.

Dans ce débat M. Fox reprocha aux Ministres de n'avoir point pris part à la joie publique pour le triomphe de l'Amiral Keppel, qui, après son Jugement, n'avoit reçu d'eux qu'une simple lettre, pour lui signifier

froidement qu'il pouvoit reprendre son commandement, sans y joindre un seul mot de félicitation.

M. Hans Stanley, voulant pallier la flétrissure portée au Chevalier Palliser par le prononcé du Conseil de guerre, prétendit que le mot de *méchamment*, ne devoit signifier qu'une *impulsion soudaine d'animosité*.

M. Fox se laissa persuader de retirer sa motion, sur l'assurance qui fut donnée, que si le Chevalier Palliser ne passoit point par un Conseil de guerre, il pourroit la présenter de nouveau; il protesta qu'il le feroit, s'il arrivoit que le Conseil de guerre renvoyât absous le Vice-Amiral en lui laissant son rang dans le service, afin qu'aucun brave & honnête Officier ne se vît contraint de servir avec un homme taxé d'avoir faussement & méchamment accusé son Commandant.

Milord Newhaven demanda un compte que la Trésorerie convint de donner. C'est celui des droits de commission, dépenses incidentes, &c. payés à M. Harley & Drummond, pour remettre en Amérique 3,656,000 l. st. en especes d'Espagne & de Portugal, pour le payement des troupes du Roi.

Chambre des Communes.

Le Lundi 22 Février. — La Chambre étant en Comité sur le Bill annuel pour la discipline des troupes. — Le Colonel Barré avança

XXVJ AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

la motion qu'il avoit précédemment annoncée pour affranchir d'une servitude éternelle les défenseurs de la liberté Angloise. Il proposa donc d'ajouter au Bill une clause qui fixeroit à sept ans la durée des engagemens des Soldats, sous certaines conditions & restrictions relatives aux tems de guerre & aux lieux d'outremer. — Le Chevalier *Howe* prétendit que sept années suffisoient à peine pour former un soldat, & il proposa le terme de dix années. *M. Conway* lui objecta qu'un corps de nouvelles levées qui avoit servi avec distinction sous lui-même (*M. Howe*) en Amérique, lorsqu'il n'étoit que Lieutenant-Colonel, n'avoit pas eu besoin de plus de six mois pour se former. — Il fit l'aveu que du vivant du feu Duc de Cumberland, qui estimoit que le service du soldat ne devoit avoir de terme que sa mort, il avoit été de la même opinion, mais que trente années d'expérience le faisoient penser autrement.

Le Secrétaire de la guerre insista pour que le Colonel *Barré* réservât sa motion pour un tems de paix, observant en outre que si cet usage s'introduisoit, il faudroit augmenter les fonds de la guerre, qui ne seroient pas suffisans pour renouveler si souvent les recrues. — Enfin il triompha de l'opiniâtreté du parti, qui demandoit cette innovation en faisant voter la question préalable par une pluralité de 122 contre 68.

M. Herbert, appuyé de *M. Edmond Burke*,

avança une proposition qui étoit faite pour embarrasser & le Parlement & les Ministres. C'est qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer, vû que l'acte de discipline ne donnant de pouvoir au Roi sur les troupes que pour un an, il étoit sensible que le terme des engagements ne pouvoit pas être plus long. De-là il s'ensuivroit que tous les déserteurs qui ont été fustigés ou mis à mort pour avoir rompu ce qu'on suposoit être leur engagement, ont souffert une criante injustice. Le parti Ministériel prétendit que c'étoit au Roi qu'ils étoient engagés; mais c'est ce qui ne peut pas se soutenir, puisque l'esprit de la Constitution est d'astreindre le Roi à dépendre du Parlement ou de la nation pour ses troupes, de sorte que chaque année le Parlement puisse juger s'il convient que le Roi ait une armée & la lui accorder ou refuser selon ce qu'il juge à propos. Le droit du Roi ne peut pas être plus grand sur une partie que sur la totalité. Il est donc clair qu'après l'année révolue il ne lui reste pas plus de droits sur un seul soldat que sur l'armée entière.

Il fut observé par M. Burke que la perpétuité avoit été donnée à ce service par abus; & jamais formellement; puisque suivant le système féodal il étoit de quarante jours; que depuis il a été statué par un contrat à terme entre les parties; & enfin que le Bill de discipline n'ayant de valeur que

xxviii AFFAIRES DE L'ANGLETERRE

pour un an, son effet ne pouvoit pas s'étendre plus loin,

Dans la même séance, M. Fox annonça que le lendemain 23 il proposeroit une recherche de l'état des forces navales au mois de Mai 1778, & de la connoissance qu'on avoit de celles de la France.

On admit unanimement une motion du Colonel Barré, pour avoir communication de tous les Conseils de guerre de marine tenus sur des Officiers brevetés, depuis l'acte de la vingt-deuxième année de George II. (1749).

Le Mardi 23. — M. Fox déduisit sa motion, par laquelle il demandoit que la Chambre fût informée des connoissances que le Ministère avoit pû se procurer des forces des François à Brest, au Printems dernier. — Ou ces connoissances lui avoient manqué, ou il les avoit eues. Dans le premier cas, c'est un Ministère imbécille dont on ne peut trop se défaire : dans le second, il est coupable de trahison pour avoir exposé une flotte Angloise de vingt vaisseaux contre une Francoise de trente-deux; & on peut le soupçonner en outre d'avoir voulu perdrel'Amiral Keppel. Comment depuis six mois & plus ne cessoit-il d'assurer qu'il se trouveroit quarante-deux vaisseaux en état de sortir, & comment l'Amiral Keppel, à son premier voyage à Portsmouth, n'en trouva-t-il que six de prêts & ensuite quatorze, le tout formant une escadre

de vingt vaisseaux avec laquelle il est parti, au risque d'en rencontrer une de trente-deux? — L'heureuse prise de la *Pallas* & de la *Licorne* ont appris à M. Keppel le danger où il étoit : il est revenu promptement dans le port, & il a semblé qu'on lui fût mauvais gré de sa prudence, puisque ni le Roi ni les Ministres ne lui ont fait connoître si on étoit content de sa conduite. On l'a traité avec la même indifférence quand on lui a annoncé, après son jugement, qu'il pouvoit reprendre le commandement de l'escadre ; aucune mention n'ayant été faite dans la lettre qui lui a été écrite à ce sujet, des passages qui l'intéressoient le plus dans la Sentence du Conseil de guerre. L'Amiral Keppel confirma toutes les observations de M. Fox son parent, priant cependant la Chambre d'être assurée que ce n'étoit point par lui qu'on avoit pû savoir ce qui avoit percé des connoissances que lui avoient donnés les papiers de la *Pallas* & de la *Licorne* : qu'il connoissoit trop les devoirs d'un Commandant pour faire usage du secret de ses instructions ou de ce qu'il apprenoit par l'exercice de son emploi.

M. *Townshend* & les autres Membres de l'Opposition, se montrèrent dans la persuasion que bien loin que la marine Angloise pût l'emporter sur les forces réunies de la France & de l'Espagne, celles de la France devoit les faire trembler, d'autant que

dans une si dure position, l'Angleterre n'étoit pas encore assurée que les Ministres pussent empêcher l'Espagne de se joindre à la France. Il fut avancé par le même parti que dès l'année 1776 le Ministère avoit pû être informé des Traités de la France avec l'Amérique, ce qui rendoit sa négligence encore plus impardonnable.

Le Lord *North* essaya de justifier la conduite des Ministres envers M. Keppel, en disant que si on ne lui avoit pas fait de complimens, au moins on ne l'avoit point blâmé. — Sur l'article des papiers demandés, oubliant que ceux qui étoient relatifs à l'escadre du Comte d'Estaing avoient été produits dès l'année dernière, il prétendit qu'il y auroit trop de danger à laisser voir aujourd'hui ceux qu'on peut avoir sur l'armement de Brest en Mai 1778, qu'au surplus cela ne raccommoieroit rien, & qu'ainsi on devoit abandonner cette idée. — Le parti Ministériel se rangeant du même avis, la motion de M. Fox fut rejetée par 134 voix, contre 97.

M. Fox annonça qu'incessamment il proposeroit une recherche dans la conduite de l'Amirauté pendant l'année dernière.

On avoit arrêté à l'ouverture de la séance une adresse de félicitation au Roi sur l'heureuse délivrance de la Reine & la naissance d'un huitième Prince.

Voici les arrêtés pris dans la même séance pour le subside.

103,127 livres pour les Invalides externes du service de terre pendant l'année 1779.

87,793 livres pour les réformes de terre & de mer dans la même année.

628 livres pour d'anciennes réformes de Cavalerie.

Chambre des Pairs.

Le Mardi 23 Février. — On admit deux motions du Lord Effingham, modifiées par le Lord Chancelier : l'une pour demander un état des vaisseaux de guerre en commission ou en ordinaire, dans les cinq années qui précéderent celle de 1771 : l'autre pour un compte des sommes octroyées depuis le mois de Décembre 1770 jusqu'en Décembre 1771. Même résolution que chez les Communes pour une adresse de félicitation.

Chambre des Communes.

Le Mercredi 24 Février. — L'affaire de l'emprunt. (Elle a été traitée séparément dans une lettre, du 12 Avril. Voyez N°. LXIX.)

Chambre des Communes.

Le Jeudi 25 Janvier. — M. Temple Luttrell ; employant les termes d'une motion admise au

mois de Février 1774, demanda un compte du nombre d'hommes enregistrés & passés en revue sur les vaisseaux du Roi, avec les stations de ces vaisseaux, &c. — Il déclara inadmissible le compte sommaire en une seule ligne, produit par l'Amirauté pour l'année 1778. Il impugna de faux ce compte, qui porte à 80,000 hommes le nombre des gens de mer au mois de Novembre dernier. Il fit voir que cette motion ayant déjà été admise lorsqu'on étoit en guerre avec l'Espagne, dans l'attente d'une guerre qui s'effectua un an ou deux après, d'une guerre avec la France & au milieu des inquiétudes que donnoit un prétendant Papiste; que cette motion étant d'ailleurs nécessaire à une recherche qui doit être proposée par M. Fox de l'état de la Nation, elle ne pouvoit point être rejetée. C'est cependant le sort qu'elle éprouva de la part de l'Amirauté, qui l'emporta de 50 voix contre 28, en prétextant le danger d'une telle publicité.

Le Chevalier Charles *Banbury* dénonça à la Chambre l'acte de la vingt-deuxième année de George II (1749), comme une loi inique qui porte également la peine de mort contre la lâcheté, la mauvaise volonté & la négligence; & il conclut à ce que les Conseils de guerre fussent autorisés à l'interpréter & la modifier selon les circonstances, pour qu'un brave Officier qui auroit manqué en quelque point, par foiblesse humaine, n'éprouve

